ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Typographie et Lithographie FÉLIX MALTESTE et Ce, rue des Deux Portes-St-Sauveur, 18.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis

Deuxième Série.

SMITHSONIAN INSTITUTION 52235

4 3 / 7790

TOME SIXIÈME.

A PARIS,

CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

M. LUCIEN BUQUET, RUE DAUPHINE, 35.

1848.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

NOTICE

NÉCROLOGIQUE

SUR M. GENÉ.

PAR M. BASSI.

(Séance du 12 Janvier 1848.)

Messieurs,

Notre Société vient d'ajouter un nouveau nom à la liste, hélas! déjà trop longue des pertes qu'elle a essuyées. M. Gené, un de ses plus anciens membres étrangers, a succombé dans la fleur de l'âge au sort inexorable qui le ravit à une famille dont il était l'unique soutien, à de nombreux amis et au brillant avenir que lui préparaient ses talents et son activité. Si M. Gené n'a pas pris une part directe aux travaux de notre Société, il n'a pas moins pour cela contribué puissamment à son but,

celui de *concourir aux progrès de l'Entomologie*. Voué par goût et par un penchant bien décidé, depuis sa jeunesse, à l'étude des insectes, il applaudit à la formation de notre réunion comme si un bonheur personnel lui fût arrivé, car il envisageait de loin tous les avantages que la science allait recueillir de cette nouvelle institution. Il est donc bien juste, Messieurs, qu'une larme soit payée à sa mémoire, et je dois vous remercier de m'avoir confié le soin de rendre ce dernier hommage à mon maître et ami, et d'avoir voulu que j'eusse l'honneur de vous tracer un aperçu des titres nombreux qu'il avait à notre estime et à notre reconnaissance.

Joseph Gené naquit à Inobigo, petit village du Milanais, le 9 décembre 1800. Il reçut sa première éducation dans un collége des environs. A l'âge de 16 ans, il fut envoyé par son père à l'Université de Pavie pour étudier la philosophie et les mathématiques. Ce fut alors surtout que se développa en lui le goût pour l'histoire naturelle. A la suite d'une longue maladie qui le conduisit aux bords du tombeau, cherchant à employer les loisirs de sa convalescence par une lecture amusante et à la fois instructive, le hasard fit tomber entre ses mains quelques livres de zoologie qu'il lut avec avidité. A peine fut-il rétabli qu'il voulut vérifier de ses propres yeux les merveilles dont la lecture l'avait frappé, et il commença ainsi à courir les champs, où les insectes lui offrirent de suite un intérêt tout particulier. Encouragé dans ses premiers pas par l'aide et les conseils de quelques professeurs de l'Université qui avaient bientôt su apprécier des talents si prononcés, il ne fut pas longtemps à reconnaître sa vocation, et se décida à quitter l'étude des mathématiques. Après avoir été reçu, en 1821, docteur en philosophie, il retourna à la maison paternelle et ne

revint à Pavie qu'en 1827, en qualité d'aide-naturaliste au Musée d'histoire naturelle. Ce fut pendant cet intervalle que jeune, libre et passionné, il put se livrer tout entier à l'étude de l'Entomologie. Le séjour de la campagne le mettait dans la position la plus favorable au développement de ses talents comme naturaliste observateur. Les ouvrages de Réaumur, de De Géer et de Latreille étaient les livres qu'il avait le plus étudiés : élevé à cette école, il comprit bientôt que la science ne se bornait pas à enregistrer des espèces, ni à un vide assemblage de mots. Aussi, tandis qu'avec tout l'emportement de son âge et l'ardeur d'un goût bien prononcé, il s'occupait à recueillir les insectes de son pays et à en connaître la forme, il ne négligeait en même temps aucune occasion pour étudier les mœurs des différentes espèces.

Bientôt il se trouva en correspondance avec Bonelli qui l'encouragea de tout son pouvoir et l'aida de ses conseils et de sa direction. Ensuite il entra en relation avec plusieurs autres entomologistes les plus distingués. Depuis 1821, il avait commencé à publier quelques notices entomologiques dans le *Journal de physique et de chimie* de Pavie; mais ce fut en 1827 qu'il publia son premier ouvrage *sur les Insectes nuisibles à l'agriculture*, etc., travail qu'il fut invité à rédiger comme faisant partie d'un recueil que M. Moretti publiait à cette époque sous le titre de *Biblioteca agraria*. Cet ouvrage n'est en dernier ressort qu'un aperçu des connaissances qu'il avait été à même de puiser dans le petit nombre de livres qui se trouvaient à sa portée; mais son choix avait été fait avec soin et talent, et, tant qu'il put, il ne négligea pas d'y ajouter le résultat de ses propres observations et de son expérience. Sans s'écarter du but principal de son ouvrage, destiné aux agriculteurs plus qu'aux entomologistes, M. Gené eut soin cependant

de ne point négliger l'ordre et le langage scientifique, et surtout de se rendre intelligible aux personnes étrangères à l'entomologie, sans que l'exactitude des descriptions eût à s'en ressentir. Toutefois, dans ses dernières années, l'auteur lui-même n'attachait qu'une fort mince importance à cet ouvrage de sa jeunesse.

En 1829, il publia un mémoire sur l'histoire naturelle des *Clyrthres* et des *Gribouris*, dont les mœurs à l'état de larve n'étaient jusqu'alors connues qu'imparfaitement. Parmi une foule de détails sur les habitudes et les métamorphoses de ces insectes, on y trouve l'observation toute nouvelle sur l'architecture des tuyaux qui les abritent et qu'ils traînent constamment avec eux. Nous lui devons de savoir qu'ils les construisent avec leurs propres excréments, et que l'œuf lui-même est protégé par une semblable enveloppe, dont la mère a soin de le couvrir pendant la ponte.

En 1831, M. Gené publia ses observations sur les habitudes et sur la larve de l'*Apalus bimaculatus*. Ce travail paraît ne pas avoir été à la connaissance de M. Westwood lors de la publication de ses observations sur l'animal produit par les œufs de *Meloe* (1) et ces remarques doivent se rapporter à l'espèce italienne ou à l'*A. binotatus* de Dejean. L'auteur fut à même d'en suivre la ponte ainsi que la naissance de la larve, ayant les formes et les habitudes tout à fait analogues à celles des autres espèces de Cantharides étudiées avant lui. Comme à tous les autres naturalistes qui ont abordé ce sujet difficile, il lui fut impossible de suivre le développement successif des larves, dont les mœurs ne sont connues qu'à l'époque de leur naissance. Il garda pendant toute sa vie une curiosité qui allait jusqu'à l'im-

(1) Notice of a minute parasite, etc. — Trans. of the Ent. soc. ond. t. II. p. 184.

patience de savoir de quelle manière des larves qui devaient nécessairement être très communes et d'une taille fort remarquable, comme celles de plusieurs grandes espèces de *Meloe*, pussent pendant si longtemps se dérober aux recherches des naturalistes. Il aurait même désiré qu'un prix fût proposé en faveur de l'entomologiste qui eût été assez heureux pour résoudre ce problème difficile. Sûrement il n'aurait pas négligé de se vouer lui-même à cette recherche avec l'obstination qui signale le véritable observateur, si une nouvelle destination ne l'eût plus que jamais arraché à l'étude de la nature vivante.

Un autre mémoire sur l'histoire naturelle de l'*Anthidium contractum* et de la *Cerceris aurita* (*C. quinquecincta* ♀) fut publié par M. Gené dans le courant de la même année. En faisant connaître des détails aussi nouveaux que curieux sur les mœurs de cet insecte, l'auteur eut soin de les accompagner de précieuses observations sur leur vie et sur le danger qu'il y a à trop se fier à la dépendance mutuelle des formes et des habitudes des insectes, pour en juger par simple analogie.

Cependant, en 1831, l'Université de Turin venait de perdre, par la mort de Bonelli, son illustre professeur de zoologie et le directeur de sa collection zoologique. M. Gené, qui l'année précédente avait été invité à venir à Turin, pendant la dernière maladie de Bonelli, y fut alors appelé définitivement pour le remplacer. Par cette nouvelle position qu'il garda jusqu'à sa mort, il se trouva naturellement forcé de cultiver les différentes branches de la Zoologie; ce qu'il fit avec zèle et dévoûment. Je regrette, Messieurs, que le plan qui m'est tracé ne me permette pas de vous parler ici des travaux dont la science est redevable à notre collègue, surtout en Mammalogie, en Ornithologie et en Erpétologie. Il se livrait à ces recherches

avec cet avantage qui est le privilége des naturalistes qui ont été longtemps habitués à l'étude des classes inférieures. Mais toujours il gardait une prédilection fort prononcée pour l'Entomologie et le dicton — *naturam expellas furca tamen usque recurret* — lui était devenu familier. Forcé par ses devoirs de s'occuper d'autres études, il revenait toujours avec ardeur à celle des insectes. La rencontre d'un entomologiste, l'arrivée d'un envoi, un hasard quelconque, lui offraient souvent l'occasion de s'y livrer de nouveau avec une ardeur toujours renaissante après l'avoir négligée pendant quelque temps.

Quoique adonné de préférence à l'étude des mœurs, il ne négligeait pas celle des espèces et de leur distribution systématique. Aussi, en 1832, publia-t-il sous le titre d'*Essai d'une monographie des Forficules indigènes* la description des espèces européennes de cette famille, et il ajouta deux suppléments à ce travail en 1833 et en 1837. Elle renferme la description de dix-huit espèces qu'il jugea convenable de réunir de nouveau, comme Charpentier l'avait déjà fait, dans l'ancien genre *Forficula*, tout en respectant les motifs qui avaient conduit Leach, Latreille et M. Audinet-Serville à partager avant lui les Forficules d'Europe en trois genres séparés. Quoiqu'il trouvât bien tranchés les caractères des types de ces genres, il observait que les espèces intermédiaires nouvellement étudiées par lui allaient établir entre elles des passages qui ne pouvaient plus justifier les coupes génériques adoptées par ses devanciers. C'est ainsi que la *Forficula maritima*, Bonelli, qui, par ses antennes, devrait se ranger parmi les Forficésiles, rentrerait dans les Chélidoures par le manque d'ailes et d'élytres. Il en est de même des espèces aptères pourvues d'élytres, qui forment un passage naturel entre ce dernier genre et les Forficules proprement

dites, sans appartenir plutôt à l'un ou à l'autre. Au reste, l'auteur lui-même avait rangé en groupes méthodiques les différentes espèces de sa monographie, et il ne lui en aurait coûté que la peine de leur attribuer un nom générique quelconque, s'il n'eût pas cru plus rationel de les garder réunies dans le même genre. Il lui aurait fallu créer de nouveaux genres pour un nombre très borné d'espèces : il préféra la simplicité originaire Je ne prétends pas, Messieurs, partager ici les vues de notre collègue, surtout en considérant l'état actuel de la science ; mais, certes, vous rendrez justice aux motifs qui avaient dirigé son choix. Il désapprouvait hautement cette foule d'entomologistes qui tourmentent la nature au lieu de l'étudier, qui préfèrent la nouveauté à la vérité et multiplient les noms et non pas les genres. Quoique habitué à n'opérer que d'après sa propre conviction, l'intimité dans laquelle il s'était trouvé avec Bonelli n'avait pas peu contribué à lui faire contracter ce dégoût pour la rage qui depuis quelques années avait commencé à se prononcer de multiplier à tout propos les coupes méthodiques. Et vous savez, Messieurs, que ce dégoût poussa Bonelli dans les dernières années de sa vie jusqu'à désavouer ses propres travaux.

Cet ouvrage sur les Forficules n'était, au reste, qu'un essai de monographie, comme son titre l'indique assez. L'intention de M. Gené était d'en publier une monographie générale et iconographique, dont il avait même commencé à préparer les dessins. De même déjà, en 1832, il avait travaillé à une monographie des Blattes, mais jamais il n'acheva ces ouvrages dans la vue d'en étendre le plan à la description de tous les Orthoptères de l'Italie, au sujet desquels il avait recueilli une foule d'observations et de précieux matériaux.

En 1833, M. Gené publia un mémoire sur la *Cécidomye* qui produit les singulières excroissances qu'on observe sur un *Hypericum ;* mais il paraît que cette notice est demeurée inconnue aux diptérologistes qui ont étudié ce genre depuis cette époque.

En vous parlant des travaux entomologiques de notre collègue, il m'est impossible, Messieurs, de passer sous silence l'*Eloge historique de Bonelli*, qu'il publia la même année, quoique appartenant à une catégorie qui s'éloigne tant soit peu des bornes strictement scientifiques que je me suis imposées. Le nom de Bonelli tient à l'Entomologie par des liens trop puissans pour qu'il me soit permis de me taire sur cet ouvrage qui honore à la fois l'esprit et le cœur de son auteur. Doué du bonheur de posséder une imagination docile aux impressions d'une âme noble et généreuse, écrivain correct et élégant, M. Gené savait ordinairement revêtir tous les sujets qu'il abordait d'une couleur qui les rendait faciles et agréables. Ses écrits étaient ordinairement l'expression de la délicatesse des sentiments de l'homme, du citoyen, de l'ami. Mais lorsqu'un sentiment plus fort l'inspirait, lorsqu'une conviction profonde s'emparait de lui, il savait alors communiquer à sa plume toute la passion de son âme. C'est ce qu'il démontra en payant ce dernier hommage d'estime et de regret à son prédécesseur.

Déjà en 1830, longtemps avant qu'il fût question de sa nouvelle destination à Turin, M. Gené avait conçu le projet d'un voyage scientifique en Sardaigne. Il comptait s'y rendre seul et à ses frais, et ce ne fut qu'un simple incident qui l'empêcha alors d'exécuter son plan. Plus tard, c'est-à-dire en 1834, il fut chargé de cette mission par le gouvernement sarde, et il partit pour l'île de Sardaigne vers la mi-novembre de la même année pour ne la

quitter qu'en juin. Il y retourna en 1836, 1837 et 1838, y séjournant chaque fois trois à quatre mois. Forcé de s'y livrer à toutes sortes de recherches dans toutes les branches de la Zoologie, il ne lui fut pas possible de donner aux insectes toute l'attention qu'il aurait désiré. Mais puissamment secondé par l'activité et l'intelligence des collaborateurs qu'il avait conduits avec lui (parmi lesquels je me plais à signaler ici notre collègue M. Ghiliani, qui l'accompagna dans ses deux derniers voyages), il put y faire d'importantes découvertes en Entomologie, sans toutefois négliger les autres branches de la Zoologie. La publication d'une faune générale de l'île devait être le résultat final de ces voyages. Mais à son retour de la Sardaigne, quoique enrichi d'une série précieuse d'observations et d'une masse d'objets recueillis dans les différentes classes d'animaux et d'insectes surtout, il ne crut pas devoir trop se presser à les livrer à la connaissance du monde savant. Il disait toujours à ses amis qu'il ne tenait nullement à la formation d'espèces nouvelles, et qu'il désirait au contraire diminuer le nombre de celles dont les caractères n'étaient pas assez bien tranchés. C'est dans le fait ce qu'on peut remarquer dans les aperçus qu'il publia tandis qu'il travaillait à sa Faune générale, sous la forme de mémoires isolés sur différents sujets.

Pour ce qui regarde l'Entomologie de la Sardaigne, il publia, en 1836 et en 1839, deux cahiers contenant la description de plus de 80 espèces nouvelles ou mal connues, qu'il accompagna de bonnes figures. Elles appartiennent toutes aux Insectes de l'ordre des Coléoptères, à l'exception d'un seul Lépidoptère, le magnifique *Papilio hospiton*, qu'il décrivit et figura sous ses différents états. Il travailla aussi à un troisième cahier, et j'ignore par quelles circonstances la publication en a été suspendue.

Ces descriptions laissent entrevoir clairement les principes sévères de l'auteur en fait d'espèces nouvelles, qu'il n'admettait jamais qu'avec hésitation, et qu'il appelait avec Horace : *Periculosæ plenum aleæ opus*. Aussi il ne lui arrive que rarement de se tromper, et il serait à désirer qu'on trouvât dans tous les ouvrages de Zoologie autant de philosophie que celle qui dirigeait notre collègue dans le choix des espèces. C'est ainsi, par exemple, qu'en rétablissant la *Cicindela imperialis* de Dahl, qui avait été réunie par Dejean à la *volgensis* de Besser, il a bien moins tenu compte des caractères extérieurs assez peu distincts de ces deux espèces, que de leurs habitudes tout à fait différentes.

Ce que je viens de dire au sujet des espèces peut de même s'appliquer à l'établissement des genres nouveaux que nous trouvons dans ces cahiers sur l'Entomologie de la Sardaigne. Le genre *Agelæa* de la tribu des *Feroniens* et le genre *Elaphocera*, qui depuis a fourni le sujet à M. Rambur d'une excellente monographie, sont tous les deux remarquables par la netteté des caractères sur lesquels ils sont basés.

Les dégâts que plusieurs insectes causaient à l'agriculture en Piémont arrêtèrent, en 1840, l'attention du gouvernement, et firent naître l'idée d'un nouveau projet de loi sur l'échenillage. La rédaction de ce projet fut confiée à M. Gené par le ministre de l'intérieur : il fut trouvé en même temps convenable d'y ajouter une instruction populaire sur les insectes contre lesquels la loi devait être principalement destinée et sur les moyens les plus faciles de les détruire. J'ignore par quel motif le projet de loi n'eut pas de suite, tandis que l'instruction populaire qui l'accompagnait fut imprimée par ordre du ministre et envoyée à toutes les communes du royaume. Elle forme

le sujet d'une brochure qui ne concerne qu'un nombre fort borné d'espèces, c'est-à-dire celles parmi les plus nuisibles qui pouvaient être prises en considération dans une loi sur l'échenillage. Mais ce travail, fait avec soin et adapté au but dans lequel il avait été conçu, n'a presque aucune importance, ainsi détaché de la loi qu'il était destiné à compléter. Il paraît cependant que le gouvernement sarde n'avait pas mis de côté ce projet de loi, puisque peu de temps avant sa mort, M. Gené se trouvait chargé de nouveau de s'en occuper.

L'Académie royale d'agriculture de Turin l'avait aussi plusieurs fois chargé de semblables travaux, dont on trouve les détails dans les actes de ce corps savant. Le sujet des insectes nuisibles fut un de ceux auxquels notre collègue attacha toujours la plus haute importance. Il déplorait le charlatanisme des esprits médiocres qui veulent en imposer au vulgaire par le clinquant des noms sonores, et qui cherchent l'impunité en s'adressant aux agriculteurs plus qu'aux naturalistes; mais il faisait en même temps le plus grand cas des travaux consciencieux des savants qui consacraient leurs loisirs et leurs études à la partie peut-être la plus utile de l'Entomologie, celle qui se voue au bien-être du laboureur et à la sécurité des moissons. Les insectes nuisibles furent le sujet de son premier et de son dernier ouvrage. Celui-ci est un rapport qu'il publia quelques semaines avant de nous quitter pour jamais, sur différents mémoires qui avaient été présentés au Congrès scientifique de Gênes, au sujet des dégâts produits par le *Dacus oleæ* aux oliviers de la Ligurie. De ce rapport, écrit avec talent et franchise, il résulte malheureusement combien le mal à combattre surpasse la possibilité d'y remédier par les moyens ordinaires ; mais en même temps, ce rapport démontre qu'il y

a un remède, et que l'ignorance ou le préjugé seuls pourraient en attaquer l'utilité.

Il faut encore que je vous parle, Messieurs, d'un autre travail que M. Gené publia en 1842, sous le titre de *Mémoire pour servir à l'histoire naturelle de quelques Hyménoptères*. Ce mémoire, quoique peu volumineux, est riche de faits et d'observations du plus grand intérêt sur les mœurs de cet ordre merveilleux d'insectes. Ces remarques sont le fruit de recherches que l'auteur avait été à même de faire à différentes époques, et même pendant ses voyages en Sardaigne, autant que sa vie nomade le lui avait permis. On y trouve entre autres de précieux détails sur les fourmis. L'auteur y aborde une question négligée jusqu'alors par la plupart des entomologistes, quoiqu'elle se lie à une observation qui tombe chaque jour sous les yeux même du vulgaire, c'est-à-dire celle de l'usage auquel ces insectes industrieux destinent leurs provisions. Tout dans ce mémoire décèle l'esprit profondément observateur de son auteur, et fait presque regretter que la vie des champs lui ait été si longtemps interdite, car la science aurait pu attendre de lui les plus beaux résultats pour tout ce qui concerne les habitudes des insectes.

Il ne négligeait pas non plus la partie physiologique de l'Entomologie, dont il savait apprécier toute l'importance. Un mémoire sur la génération des Tiques fut le résultat de pénibles études, dont il lut le détail à l'Académie de Turin, après avoir donné en 1844 une idée de ses premières recherches sur ce sujet au Congrès scientifique de Milan. Ce travail (1) sera publié dans le recueil

(1) Ce n'est pas là son unique travail sur les *Acariens*. Au même congrès de Milan il lut un mémoire sur une espèce nouvelle qui vit et se multiplie en très grande quantité sous les téguments de l'effraye, et qu'il décrivit sous le nom de *Sarcoptes strigis*.

des mémoires de l'Académie de Turin ; mais puisqu'il est encore inédit, permettez-moi, Messieurs, de vous en donner ici un aperçu général.

De Géer fut le premier qui observa l'accouplement des *Ixodes*, pendant lequel le mâle introduit son bec dans les parties sexuelles de la femelle, situées au milieu de la poitrine entre la dernière paire de pattes. Mais ni De Géer ni les autres naturalistes ne purent s'assurer si cette singulière réunion des deux sexes était un véritable accouplement. M. Gené, au contraire, put le constater par de nombreuses observations. Pendant l'introduction du bec dans l'appareil génital de la femelle, il en sort deux petits corps blanchâtres et fusiformes à droite et à gauche de la lèvre inférieure, qui disparaissent aussitôt après la séparation des sexes. Ce sont là les véritables organes fécondateurs.

Déjà en 1806, Chabrier avait annoncé que les *Ixodes* pondent par la bouche, ce qui fut ensuite nié par Müller d'Odenbach. Celui-ci vit les œufs sortir du canal pectoral qui se renverse en dehors sous la forme d'un tubercule conique et tubuleux. L'observation de Müller, qui détruisait l'opinion de Chabrier, fut presque ignorée par les naturalistes, qui continuèrent à adopter celle-ci, jusqu'à ce que MM. Dugés et H. Lucas l'eurent combattue par leurs propres observations, indépendamment des travaux du pasteur d'Odenbach. La science s'en trouvait à ce point, lorsque M. Gené put démontrer que ce qui se passe chez les *Ixodes* pendant la ponte n'était qu'à moitié connu. Il observa que la femelle, après avoir été fécondée par un seul ou par plusieurs mâles, commence bientôt cette longue opération. Elle baisse d'abord sur la poitrine toutes les pièces qui composent le bec; ensuite elle fait sortir du dessous de la plaque *déro-céphalique* une

vessie gonflée, blanchâtre, élégamment striée, que M. Gené appelle *vessie bilobée*, parce qu'elle se termine par deux lobes cordiformes, ayant à leur extrémité une petite ouverture. Lorsque cet organe que personne n'avait encore observé est bien développé et étendu au-dessus des pièces du bec, la Tique fait sortir le canal pectoral, qui n'est autre chose que l'oviducte, qui, se prolongeant de la même façon qu'un tentacule d'escargot, va tout droit aboutir entre les deux lobes de la vessie. Celle-ci le reçoit, le presse et paraît le sucer pendant quelques secondes. Bientôt l'oviducte se retrécit et rentre dans la poitrine en laissant un œuf entre les lobes de la vessie, qui le tiennent et le tournent en tout sens, en vibrant de temps à autre avec une sorte de frissonnement convulsif. L'œuf demeure là pendant quatre à cinq minutes; après quoi la vessie s'affaisse et se cache de nouveau entre les parties solides. L'œuf reste abandonné sur la lèvre, qui, avec les autres parties du bec, le pousse sur la plaque *déro-céphalique* ou sur le devant du corps, ce qui a pu faire croire à Chabrier que la ponte se fait par la bouche. Cette opération se répète autant de fois qu'il y a d'œufs à déposer.

M. Gené, qui avait été témoin de la ponte des Tiques avant de l'avoir été de leur mode d'accouplement, crut devoir attribuer à un véritable hermaphrodisme une fonction si singulière, et qui s'éloignait d'une manière si frappante de tout ce qui était jusqu'ici à la connaissance des naturalistes. Le canal pectoral était évidemment l'organe féminin; il supposa que l'appareil masculin aboutit à la vessie bilobée. Mais bientôt la connaissance des mâles, qui ne sont pas plus longs qu'une ligne, et surtout la vue de leur accouplement le détrompa tout à fait. Il s'assura que la fonction de la vessie bilobée était de la plus haute importance pour ces insectes, puisque la fécon-

dation des œufs en dépendait; mais la nature de cette fonction était encore un problème à résoudre.

Ce fut alors que l'inspection anatomique lui démontra que lorsque la vessie bilobée est renfermée entre les parties solides dont l'animal ne la fait sortir qu'au moment de la ponte, cet organe se trouve pour ainsi dire engaîné dans le canal pectoral ou dans l'oviducte, qui de son côté est également rentré dans l'intérieur du corps et renversé comme le doigt d'un gant. Cette disposition permet à la vessie bilobée de recevoir immédiatement la semence déposée par le mâle dans l'oviducte pendant l'accouplement. Cet organe donc n'est autre chose qu'une véritable *poche de Malpighi* que M. Gené préfère appeler du nom de *bourse séminale*, en adoptant la dénomination que j'avais proposée en 1843 dans un mémoire sur la fécondation des vers-à-soie dont je fis la lecture au Congrès scientifique de Lucques. Sa fonction est absolument la même. Il n'y a de différence que dans sa forme et sa disposition tout à fait exceptionnelle, et surtout dans la circonstance étonnante que la fécondation doit s'opérer en dehors du corps de l'animal.

La suite de ce mémoire riche de détails aussi nombreux que singuliers, mais dont il serait difficile de donner une idée complète dans un simple aperçu, se rapporte à la description anatomique des autres appareils des *Ixodes* et notamment à celle du tube alimentaire, des glandes salivaires, des vaisseaux hépatiques, des ovaires, du système trachéen et du système nerveux. L'auteur y décrit aussi la prodigieuse fécondité de ces animaux, qui, suivant les espèces et la grosseur des individus, pondent plusieurs milliers d'œufs, en continuant cette opération sans interruption pendant dix à trente jours. Les femelles, à l'époque de la ponte, quittent d'elles-même les animaux sur

lesquels elles ont vécu en parasites et se laissent tomber à terre. Les nouveau-nés se développent plus ou moins vite, selon les saisons, et se tiennent pendant quelque temps réunis et tranquilles; mais aussitôt qu'ils éprouvent le besoin de nourriture, ils se débandent et grimpent sur les herbes et les arbrisseaux pour y attendre le passage des animaux aux dépens desquels ils sont destinés à vivre. Lors de la mue, ils laissent les dépouilles du bec et de la vieille peau implantées dans les téguments de leurs hôtes (1).

La manière honorable dont l'auteur trouve une justification aux erreurs de ses devanciers, et surtout à celles de Chabrier, mérite d'être rappelée, car elle est une preuve des sentiments délicats qui lui étaient particuliers. Ne croyez pas, Messieurs, que ces éloges ne soient que la répétition des ces louanges tardives et vulgaires que Cicéron regardait comme le partage des trépassés. Permettez-moi de vous rappeler que bien des années se sont déjà écoulées depuis que du vivant de M. Gené j'eus

(1) Nous avons cru devoir joindre à cette note une planche représentant cet appareil génital remarquable. Notre collègue M. Nicolet a bien voulu offrir cette planche à la Société et nous le prions de recevoir nos remercîments.

Pl. 2. N° I.

Fig. 1. *Ixodes ricinus*, Ray (grossi), vu en dessous; 1 *a*, l'oviducte; 1 *b*, œuf sortant de l'oviducte.

2. Le même vu de profil; 2 *a*, l'oviducte; 2 *b*, œuf sortant de l'oviducte; 2 *c*, bourse séminale.

3. Le même vu de face en dessus; 3 *a*, l'oviducte; 3 *b*, œuf; 3 *c*, bourse séminale.

4. Le même vu de face, en dessous; 4 *a*, l'oviducte; 4 *b*, œuf; 4 *c*, bourse séminale.

5. Le même vu en dessous; 5 *a*, l'oviducte; 5 *b*, œuf sortant de l'oviducte; 5 *c*, bourse séminale. E. D.

l'honneur de prononcer son nom au milieu de vous, et de vous parler de la haute estime qu'il m'avait inspirée (1). Vous ne douterez donc pas de la sincérité de mes sentiments d'aujourd'hui. Je viens de vous exposer un aperçu de tout ce dont l'Entomologie est redevable au collègue que nous regrettons; vous avez une idée de toutes les espérances d'avenir qu'il nous donnait et que nous avons perdu avec lui. Aussi M. Gené n'avait encore récolté que fort peu du vaste champ qu'il avait semé. Bien des ouvrages interrompus, bien des notes isolées sont restées là comme autant de témoignages de son infatigable activité et de son amour pour l'étude. Le Musée de Turin sera longtemps à combler le vide que sa perte lui a causé. Et à propos de ce Musée, permettez-moi, Messieurs, une observation qui, peut-être, ne restera pas sans trouver un écho au milieu de vous. Cet établissement, qui n'existe que depuis le commencement de ce siècle, doit sa première institution à Giorna. Bonelli, qui succéda à Giorna, l'augmenta avec une progression si rapide que bientôt il se trouva au niveau de bien d'autres collections fort remarquables de son époque. Gené enfin l'éleva à ce degré d'importance dont il jouit aujourd'hui, et qui en fait le premier établissement de ce genre de la Péninsule. Cette marche rapide, cet état si florissant, obtenu avec d'assez modiques ressources, seraient-ils tout à fait étrangers à la circonstance remarquable que les directeurs du Musée de Turin ont toujours été jusqu'ici des entomologistes? Je ne le crois cependant pas, Messieurs, et vous qui savez apprécier cette belle Entomologie encore si méconnue par le vulgaire, vous qui savez que Cuvier la regardait comme une introduction presque indispensable à toute étude

(1) V. *Annales de la Soc. entom. de France.* 1834. t. III. p. 325.

zoologique, vous conviendrez avec moi que nous avons là un nouveau et frappant témoignage de son importance et de son utilité (1).

Outre sa qualité de professeur et directeur de Musée de Zoologie de Turin, M. Gené avait celle de secrétaire-adjoint de l'Académie des sciences de la même ville. Il appartenait à tous les corps savants les plus distingués de l'Italie, ainsi qu'à un grand nombre d'illustres Académies étrangères à ce pays. D'un caractère doux et pensif, simple et irréprochable dans ses mœurs, sans orgueil, sans envie, il était aimé par tous ceux qui le connaissaient. Une maladie intestinale dont il avait puisé les germes en Sardaigne et qu'il avait trop longtemps négligée, le conduisit presque subitement au tombeau. Il y fut accompagné par les larmes de ses amis, les regrets de ses collègues et l'estime de toute la ville. Un nom honoré et un bel exemple à suivre sont tout l'héritage qu'il laisse à sa malheureuse veuve et à ses six orphelins.

(1) M. de Filippi de Milan, qui vient de remplacer M. Gené, n'est pas entomologiste. Mais élève de cette même école de Pavie et ami de Gené, ce jeune naturaliste, déjà favorablement connu dans le monde savant par ses travaux sur les vertébrés, l'Anatomie comparée et l'Embryogénie, fera néanmoins fleurir l'héritage qui lui est échu, et saura montrer qu'il l'a mérité. C'est une prévision que l'avenir réalisera, et dont je ne crains pas le démenti.

ÉTUDES

SUR LES PRINCIPAUX AUTEURS

EN LÉPIDOPTÉROLOGIE (1).

PAR M. GUENÉE.

(Séance du 10 Mars 1847.)

FISCHER VON RÖSLERSTAMM.

Abbildungen zur Berichtigung und Ergaenzung der SCHMETTERLINGSKUNDE. — Leipsig 1834.

(1 vol. in-4° avec 100 pl. coloriées.)

De tous les ouvrages d'Entomologie qui traitent des Lépidoptères, celui de M. Fischer est peut-être le plus exact, le plus positif, le plus consciencieux. Au savoir et au tact se joint ici cette honnêteté germanique, trop peu imitée par nos auteurs français, qui n'avance rien sans avoir vu et ne fait usage des observations des autres qu'en écrivant leur nom à côté. La forme de ce livre

(1) Je me propose de donner sous ce titre dans les Annales, si la Société les juge dignes d'intérêt, une série d'appréciations de nos principaux auteurs que j'avais rédigées pour mon usage personnel, mais qu'on m'engage à publier dans l'espoir qu'elles pourront être utiles aux amateurs qui, sentant se développer en eux une vocation positive, veulent passer de la pratique des collections à l'étude sérieuse de l'Entomologie.

Quoique les auteurs *morts* soient à peu près les seuls qui doivent figurer dans cette galerie toute spéciale, j'ai pensé que le beau travail de M. Fischer pouvait également y trouver place, la franchise avec laquelle j'ai traité généralement tous ces sujets ne pouvant en aucune manière lui être préjudiciable.

prête, il est vrai, plus qu'aucune autre à l'exercice de cet esprit de justice, parce que l'auteur, qui ne s'est imposé aucun plan, ne décrit qu'à mesure qu'il observe, et n'ayant aucun genre à compléter, puisqu'il n'en fait pas, n'a aucune occasion d'alléguer des faits douteux ou de décrire des espèces qui lui soient mal connues; mais pourtant cette manière d'écrire est susceptible de plus ou moins de conscience, et il faut reconnaître que nul n'en a montré jusqu'ici plus que M. Fischer von Röslerstamm.

Les *Abbildungen*, etc., forment une série de mémoires à peu près dans le genre de ceux de Réaumur dont la réputation pénétra, dans leur temps, jusque dans le monde littéraire; et pourtant ceux-ci me paraissent avoir infiniment plus de valeur, quoique leur spécialité, bien plus restreinte, les rende nécessairement moins curieux et moins variés. Réaumur, né à une époque où l'Entomologie était à peine connue en France, puisant à pleines mains dans des faits neufs ou mal observés, mettant à contribution pour ses six volumes l'Entomologie tout entière, n'a eu, après tout, que le mérite d'avoir examiné et décrit à mesure. Rencontrant, après la plus simple recherche, un insecte curieux parmi tant d'autres, prenant souvent le premier venu, il le transportait dans son livre avec cet esprit d'observation que donne la nature et qui, pour être une précieuse qualité, ne saurait être admiré comme le génie ou respecté comme le travail. M. Fischer a le malheur de venir plus tard, à une époque où les noms ont été entassés, où les imitateurs des Réaumur, des Rœsel et des De Géer ont glané après eux les faits les plus saillants et où la science est devenue à la fois plus compliquée et plus exigeante.

En revanche, l'art a marché aussi : la gravure, le co-

loriage se sont tellement perfectionnés qu'il ne faut plus que de la volonté et de l'argent pour obtenir des planches, sinon sans défaut, du moins assez exactes pour que la ressemblance soit pour jamais hors de doute.

Quel parti M. Fischer a-t-il tiré de ces avantages, et comment a-t-il surmonté les difficultés que le temps lui a créées? D'abord, en ce qui concerne les figures, son ouvrage est un des mieux, sinon le mieux exécuté des ouvrages modernes. La gravure laisse beaucoup moins à désirer que celle des planches faites ordinairement en Allemagne, et le coloriage est de beaucoup supérieur, comme il arrive toujours dans ce pays, au coloriage français. Quant au mérite des dessins originaux, M. Fischer a eu le bonheur de trouver deux artistes entomologistes et peintres à la fois, et c'est là une condition indispensable au succès. Si cette dernière assertion avait besoin de preuves, il suffirait de comparer avec ces figures les planches de plusieurs ouvrages français dont la gravure est presque toujours supérieure à la gravure allemande, dont les dessins originaux sont exécutés par des hommes d'un talent incontestable, et dont cependant le principal but, la ressemblance, est manqué.

Ce n'est pas pourtant que les planches des *Abbildungen* soient toutes arrivées au même degré de bonté, ni qu'on ne puisse adresser, même aux meilleures, quelques légers reproches. Les Pl. 12, 22, 36, 39, 40, 45, 53, 98, etc., contiennent des figures dont la ressemblance n'est pas parfaite. En outre, les détails de plantes et de feuillages sont quelquefois lourds et trop gouachés, et l'enlumineur s'est généralement servi pour ces objets de couleurs trop vives. Sous ce rapport, l'ouvrage de M. Fischer reste bien inférieur à la belle collection de chenilles d'Hubner, où les plantes et les accessoires sont jetés avec une élégance

et un goût qui en font des modèles ; mais, quant aux insectes eux-mêmes, ils ont souvent une supériorité marquée sur ceux de cet iconographe.

Mais je laisse de côté les figures pour aborder l'ouvrage principal et je commencerai par signaler le seul défaut que j'aie remarqué dans l'excellent livre de M. Fischer, pour n'avoir plus, après cela, que des éloges à lui donner. Ce défaut, c'est la prolixité. Ce n'est pas que je trouve puérils les détails dans lesquels il est entré. Quand on écrit l'histoire complète d'une espèce, il faut contenter tous ses lecteurs. Les uns veulent de rigoureuses descriptions, les autres se complaisent dans les discussions synonymiques ; ceux-ci n'attachent d'importance qu'à l'observation des faits, ceux-là veulent de l'Entomologie appliquée ; d'autres enfin, et ce n'est pas le petit nombre, s'arrêtent exclusivement aux indications de plantes et de localités, aux renseignements qui peuvent les mettre sur la voie pour retrouver l'espèce, aux détails commerciaux enfin. Un écrivain qui veut être étudié ne doit négliger aucun de ces lecteurs, pas même les derniers. Mais ce qu'il doit supposer à tous, dans l'intérêt de sa propre perfection, c'est du goût, c'est de l'intelligence. Chacun, même en Entomologie, veut qu'il lui reste quelque chose à deviner et supporte impatiemment qu'on lui explique ce qu'il a compris. Là, comme en Littérature, il faut éviter l'*omne supervacuum*, et s'étudier à être abondant sans être délayé et concis sans être obscur. M. Fischer ne remplit pas toujours la première de ces conditions ; il n'évite pas avec assez de soin les répétitions, et, quoique ses descriptions soient fréquemment coupées de ces demi-phrases incidentes au moyen desquelles les Allemands savent économiser une phrase à part, et abondamment pourvues de ces adverbes superposés qui font le style bref, si-

non élégant, cependant il y a bien des mots qu'il eût pu nous épargner, bien des petits faits qu'il eût dû laisser dans l'ombre et que le lecteur aurait facilement suppléés.

Mais, encore une fois, ce défaut est le seul qui puisse être reproché au texte des *Abbildungen;* et encore certains entomologistes le mettront peut-être au nombre des qualités. Abordons maintenant la nombreuse liste de ces dernières et répétons aussi que la plus précieuse peut-être c'est la conscience que M. Fischer a apportée dans ses observations. Elle est portée à un si haut point et les faits qu'on a l'occasion de vérifier se trouvent si rigoureusement exacts, qu'on garantirait presque personnellement les autres, tant est grande la confiance inspirée par l'auteur. Que d'erreurs eussent été évitées si chacun n'eût décrit ainsi que ce qu'il a vu et éprouvé par lui-même! Que de rectifications et de controverses supprimées et que de temps économisé pour celui qui étudie! Mais certains ouvrages, et en particulier ceux qui ont la méthode pour objet, ne peuvent, hélas! jamais se trouver complètement dans ces précieuses conditions. Quand on est forcé de tout embrasser, il faut prendre les faits comme les auteurs, comme les correspondances les donnent, quelquefois même comme le tact et les analogies les font deviner.

Pour échapper à cette fâcheuse nécessité, M. Fischer s'est fait une loi d'éviter tout ce qui appartient à la classification. Il a adopté presque exclusivement les genres de Treitschke, même quand il les trouvait défectueux. « *Je n'ai jamais*, m'écrit-il, *créé un seul nom de genre!* » — Doit-on regretter qu'un esprit aussi judicieux, qu'une mémoire aussi ornée se soient tenus à l'écart dans toutes les questions de méthode? Doit-on, au contraire, s'applaudir de ce que M. Fischer, qui a excellé dans la partie spécifique, n'ait pas abordé la classification, dans la

crainte qu'il n'y eût échoué, comme plusieurs de ses compatriotes? La question est difficile à décider et restera insoluble, si M. Fischer (et tout semble maintenant le faire penser) persiste jusqu'au bout dans cette coquetterie du talent. Tout ce que je puis dire pour ma part, c'est que sa correspondance est pleine de vues fort sages à ce sujet et que l'observation attentive des espèces le conduit souvent à trouver leurs meilleures affinités : on en rencontre d'ailleurs plusieurs preuves dans son ouvrage. Il existe, après tout, quoique en bien petit nombre, de ces esprits heureusement doués qui savent allier les observations de détail avec les vues d'ensemble, et M. Fischer a peut-être eu tort de ne pas prétendre à cette double réputation qu'il aurait probablement conquise.

Pour ce qui regarde la synonymie, elle n'est pas donnée en entier dans les *Abbildungen*, parce que, encore une fois, l'auteur n'a jamais voulu rien avancer dont il ne fût parfaitement sûr, et on trouve très souvent, mêlés à la partie historique, des noms qu'il n'a pas osé citer en tête de ses mémoires, quoiqu'il les regardât comme très probables. La synonymie à laquelle il se restreint a été vérifiée par lui avec le soin qu'il apporte à tout, et elle est précieuse, surtout quand il s'agit du *Wienergegend verzeichniss* et de Treitschke, parce que c'est sur la collection même de ce dernier et sur celle de Schiffermüller qu'il l'a établie.

Les descriptions sont faites avec une remarquable exactitude. Elles sont, comme je l'ai dit, généralement un peu trop longues; cependant plusieurs ne pourraient être abrégées sans devenir obscures ou incomplètes, et c'est là la pierre de touche de la concision. Quand M. Fischer parle d'espèces déjà données par Treitschke, il se contente de rectifier les descriptions en général si défectueuses

de cet auteur et d'ajouter ce qu'il faut pour les compléter. Peut-être aurait-il bien fait de les recommencer entièrement, et je sais que, pour ma part, je m'en serais toujours applaudi.

La partie qui traite des premiers états, des métamorphoses et des mœurs est évidemment la principale du livre. Sous ce rapport encore il est irréprochable. Les détails de chenilles vus au microscope augmentent sans doute le nombre des planches, mais ils étaient indispensables ici, car en Microlépidoptérologie, outre que les objets sont trop petits pour qu'on puisse bien saisir leurs différences à l'œil nu, les chenilles, qui vivent presque toutes ou dans l'intérieur des tiges, ou sous les mousses, ou du moins dans des feuilles roulées, en un mot dans des abris qui les soustrayent à l'influence colorante de la lumière, sont d'une uniformité et souvent d'une absence totale de couleurs qui font qu'elles se ressemblent presque toutes. La forme de leur corps ne varie guère non plus et les points trapézoïdaux sont les seuls dessins qui soient bien constants. C'est donc dans leur grosseur ou leur élévation relatives, dans les plis de la peau, dans la disposition et la forme des écussons, dans les caractères de la tête qu'il faut chercher surtout des marques distinctives, et, pour cela, le grossissement est indispensable. Il le devient moins pour les espèces qui vivent dans des fourreaux, à cause de la forme variée de ces réceptacles; aussi M. Fischer les a-t-il habituellement laissés de leur grandeur naturelle, mais alors il en a extrait la chenille pour la grossir, ce qui était moins nécessaire. Les chrysalides ne diffèrent guère entre elles que par le nombre et la disposition des crochets ou soies anales que M. Fischer a toujours grossies avec soin. — Enfin les mœurs sont racontées avec cette fidélité et cette netteté qui

caractérisent l'ouvrage entier. Peut-être retrouvons-nous ici une longueur et une minutie de détails qui n'étaient pas rigoureusement nécessaires. Peut-être aimerions-nous mieux rencontrer à la place, nous autres Français, de ces hypothèses ingénieuses, de ces généralités bien déduites qui laissent voir l'homme d'imagination, le poète quelquefois, derrière l'observateur. Mais la rigidité germanique ne permet pas au savant d'empiéter ainsi sur le domaine de l'imagination. Conter exactement sans rien omettre, même d'inutile, sans rien suppléer, même d'évident ; voir la nature au miscroscope , mais point au prisme ; telle est la manière dont nos confrères d'Allemagne comprennent l'Entomologie, et on ne peut nier que ce ne soit là au moins son principal but. Si c'est la priver quelquefois de cet attrait qui la rend curieuse, même pour les gens du monde, et qui réussit parfois à étendre ainsi son domaine, c'est la sauver du moins de ces exagérations qui l'ont souvent discréditée , de ces digressions qui charment et font penser sans doute, quand elles sont conçues par un esprit généralisateur et délicat et écrites par une main exercée, mais qui sont si difficiles à supporter et si platement stériles quand elles partent d'un esprit étroit et d'une main malhabile.

On aurait grand tort de croire, cependant, que le livre de M. Fischer est sec. Ce n'est, il est vrai, qu'un recueil de faits ; mais ils sont toujours logiquement présentés et l'intérêt, d'ailleurs, n'y manque jamais, parce que l'histoire de la nature, même sans réflexions, le porte avec elle. D'ailleurs l'historique des découvertes de chaque espèce les coupe agréablement et prévient une trop grande uniformité.

Mais ce qui contribue bien davantage encore à donner aux *Abbildungen* un intérêt exceptionnel, ce qui fait

qu'on les traduit avec plaisir, même quand cette traduction est, comme elle l'est pour moi, un labeur, ce sont les discussions synonymiques. M. Fischer se montre, là encore, esprit judicieux, sobre, pénétrant et juste à la fois. Il entre dans tous ces détails avec amour et on l'y suit avec plaisir. En France, où l'érudition est estimée, sans doute, mais où elle est peu pratiquée et souvent même peu comprise, on ne verrait pas sans étonnement plusieurs pages in-quarto consacrées à discuter les raisons qui portent l'auteur à considérer son espèce comme le type de Linné ou des Thérésiens, et on aime mieux le croire sur parole et adopter son nom de confiance que de prendre la peine de vérifier ses conjectures. Cela est plus vite fait sans, doute; mais que résulte-t-il de là ? D'abord que la nomenclature est sans cesse encombrée de dénominations nouvelles qui s'appliquent à des espèces anciennement connues et qu'elle est ainsi exposée à être sans cesse remaniée à mesure que les erreurs se rectifient, —ensuite que la langue entomologique, au lieu d'être une et comprise par les savants de toutes les nations, forme un idiome à part à l'usage des Français tout seuls; —enfin que, par suite de cette confusion de noms, les lépidoptéristes qui n'ont pas la clé de ces synonymies sont exposés à étudier comme nouveaux des faits parfaitement connus et à surcharger la science de *découvertes* parfaitement anciennes.

Mais, quand bien même la recherche des anciens noms n'aurait pas pour effet de nous faire éviter ces graves inconvéniens, cette entreprise n'a-t-elle pas en soi quelque chose de louable, et le seul but de rendre à chacun ce qui lui appartient n'est-il pas assez noble pour qu'on ne regarde pas au travail pour l'atteindre et pour que les entomologistes en sachent gré à celui qui l'entreprend?

Tout me paraît donc réuni pour faire approuver cette sorte de travaux et on ne saurait trop encourager la recherche de la vérité et de la justice dans une science où la vérité est un besoin et où la justice devient un profit.

A ce titre encore, M. Fischer mérite la reconnaissance des lépidoptéristes. Il a fait tous ses efforts pour restituer leurs noms primitifs à toutes les espèces auxquelles il a accordé une place dans ses *Abbildungen*, et il a déduit avec tant de soin les motifs de ces restitutions, qu'il n'est pas permis de ne les point adopter, et qu'il a, pour ainsi dire, attaché à chacune de ces espèces une étiquette désormais indélébile. Plût à Dieu que ceci fût fait pour tous les insectes et que ce rude censeur eût fait passer ses ciseaux sur toutes ces dénominations parasites dont l'ignorance ou la légèreté ont surchargé notre vocabulaire.

Telles sont les impressions que m'a laissées l'étude du bel ouvrage de M. Fischer von Röslerstamm, et je ne doute pas qu'elles ne soient partagées par tous ceux que ces lignes décideront à l'étudier. Ils déploreront avec moi que cette excellente publication ait été interrompue dès la fin de la première centurie, et si, comme on est naturellement porté à le supposer à notre époque, c'est le nombre trop restreint des acheteurs qui en a empêché la continuation, ils regretteront bien vivement ce temps des Cramer, des Stoll, des Drury, où les listes de souscription se couvraient de noms souvent même totalement étrangers à l'Entomologie, et où les entomologistes eux-mêmes, au lieu de consacrer exclusivement leurs économies à l'accroissement de collections utiles mais périssables, se faisaient un devoir de contribuer à l'érection de ces durables monuments de la science.

HISTOIRE

DES MÉTAMORPHOSES

DE LA

DONACIA SAGITTARIÆ.

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 13 Janvier 1847).

L'histoire des Donacies, ces insectes si répandus et si communs, est bien longtemps demeurée un mystère. Linné avait découvert la nymphe de la *Donacia crassipes* dans une coque fixée aux racines de la phellandrie, et de ce fait, qui ne laissait pas que d'être très significatif, tous les naturalistes avaient conclu que les larves des Donacies vivent dans l'intérieur des plantes aquatiques ou dans leurs racines ; mais nul n'avait justifié cette supposition, que l'on acceptait comme une conséquence très probable de la découverte de Linné, confirmée en 1840 par M. Aubé, qui a trouvé, lui aussi, des coques de la *Donacia crassipes* attachées aux radicules du nénuphar.

On n'avait donc rien de positif sur les premiers états des Donacies et le genre de vie de leurs larves, lorsque, le 16 février 1846, M. Mulsant lut à la Société linnéenne de Lyon une notice accompagnée de figures, sur la larve de la *Donacia linearis*, qui vit entre les feuilles du *Sparganium ramosum*.

M. Mulsant m'a fait l'amitié de m'envoyer son mémoire; mais avant de l'avoir reçu, j'avais déjà recueilli tous les éléments de l'histoire de la *Donacia sagittariæ*, et je m'étais, je l'avoue, flatté de l'honneur de combler la lacune que présentait la science. Cet honneur revient à M. Mulsant; mais la circonstance de la publication de son mémoire ne saurait me détourner de faire part de mes observations à la Société entomologique; j'ai, au contraire, pour m'y décider, plusieurs bonnes raisons. L'espèce dont je me suis occupé diffère de celle de M. Mulsant; d'un autre côté, ce savant entomologiste n'a point vu la nymphe, et enfin il s'est abstenu de s'appesantir sur les considérations très intéressantes, à mon avis, que fait naître l'organisation toute particulière des larves. Au surplus, en cette matière, les doubles emplois, loin d'avoir des inconvénients, comme lorsqu'il s'agit des insectes parfaits et de leur nomenclature, servent au contraire la science et favorisent ses progrès par le contrôle et la confirmation antérieurs.

Voici donc l'historique de ma découverte :

A la fin d'août 1846, je côtoyais, en me livrant à la chasse des insectes, la rivière qui passe à Mont-de-Marsan, et je remarquai que, sur les feuilles du *Sparganium ramosum*, qui abonde dans la localité, venait se poser souvent un Ichneumonide de moyenne taille. Bien convaincu qu'il ne venait pas là pour rien, j'imaginai que dans lesdites feuilles devait vivre quelque larve dont cet Ichneumon était le parasite. Je me mis aussitôt à fendre des feuilles et je ne tardai pas à y trouver, dans de longues et vastes galeries, une larve de Tipulaire dont je donnerai une autre fois l'histoire. L'examen de ces galeries me conduisant jusqu'au collet des racines, je fus entraîné à déraciner un grand nombre de *Sparganium*, et

en écartant les feuilles engaînantes, je remarquai des larves très différentes de la première, libres, c'est-à-dire non enfermées dans des galeries et rampantes. Je les pris d'abord pour des larves de Syrphe, dont elles avaient l'aspect; mais en les examinant de plus près, j'aperçus des pattes, des mandibules, des antennes, tous les organes enfin d'une larve de Coléoptère, et même un peu le faciès des larves de Chrysomèle. L'idée me vint alors que ces larves pouvaient appartenir à une Donacie, et je me mis en devoir d'en faire ample provision pour les élever chez moi et les observer plus à l'aise. Les explorations auxquelles je me livrai pour ces approvisionnements me conduisirent à la solution complète du problème, car ayant observé le long des feuilles, toujours dans la partie baignée par l'eau, ainsi que les racines, des coques rousses, et les ayant ouvertes, j'y trouvai tantôt des larves en tout semblables à celles qui me préoccupaient, tantôt des nymphes ou même des individus complètement transformés de la *Donacia sagittariæ*.

J'avais donc tout ce que je pouvais désirer, sauf les œufs pourtant, et encore parvins-je à trouver, sur des feuilles de *Sparganium*, des œufs d'un blanc jaunâtre, ronds et un peu aplatis, durs et de un millimètre de diamètre, que j'attribue à l'insecte dont il s'agit.

La larve de la *Donacia sagittariæ* ressemble, au premier aspect, ainsi que je l'ai dit, aux larves de Syrphe : comme elles, elle est atténuée et presque pointue en avant, en forme d'ovoïde très allongé; elle peut cependant, par les contractions de son corps, prendre une configuration ellipsoïdale. Elle est longue de 14 millimètres, d'un assez joli blanc mat et assez ferme, mais non coriace. La tête est très petite et subcoriacée, d'un roussâtre clair, un peu plus que semi-discoïdale, non aplatie et à moitié rétractile.

Elle est lisse et luisante en dessus, avec deux petits sillons blanchâtres qui partent des angles antérieurs et se réunissent près du vertex. A leur point de contact est une fossette, et dans l'intérieur de l'angle qu'ils forment, on en voit trois autres disposées en triangle. Le bord antérieur est un peu sinueux, l'épistome court et trapézoïdal, le labre semi-discoïdal, petit et blanchâtre. Les mandibules sont courtes, de force moyenne et bibentées à l'extrémité. Les mâchoires sont assez fortes; le bord supérieur est un peu déclive et le lobe est étroit, allongé, conique, presque subulé et glabre. Les palpes maxillaires sont de deux articles, dont le premier, un peu plus long et sensiblement plus gros que le suivant, porte une soie en dehors, près de l'extrémité. La lèvre est presque carrée, avec une échancrure antérieure et une autre de chaque côté, beaucoup moins apparente; les palpes labiaux sont de un article en forme de mamelon. Entre ces palpes surgissent deux soies roussâtres. Les mâchoires et la lèvre inférieure sont entourées d'une ligne subcornée et ferrugineuse; les autres organes de la bouche sont ferrugineux, même les mandibules, dont l'extrémité cependant est un peu plus foncée que le reste.

Extérieurement à la base des mandibules s'élèvent les antennes, composées de quatre articles, dont le premier large et en forme d'empâtement, le second aussi long, mais plus étroit, le troisième un peu plus court que le précédent et un peu renflé, surtout en dedans; le quatrième court et double, c'est-à-dire accompagné d'un autre article moins long que lui et surmonté d'un petit poil. Au-dessous des antennes, du côté des joues, on aperçoit cinq petits points noirs, rangés sur deux séries transversales, la première de trois, la seconde de deux. Ces points, qui se retrouvent dans beaucoup de

larves et qui me paraissent, jusqu'à présent du moins, constituer d'excellents caractères spécifiques, ont l'apparence d'ocelles ou stemmates, et je pense qu'ils en remplissent les fonctions, car il me serait impossible de leur assigner raisonnablement une autre destination. Sur les bords latéraux de la tête, on aperçoit de chaque côté trois ou quatre poils d'inégales longueurs.

Le corps, convexe en dessus et un peu aplati en dessous, n'est formé que de onze segments; le premier est arrondi postérieurement; le deuxième ou le troisième sont sensiblement plus courts que les suivants, qui vont un peu en grandissant jusqu'au dernier dont je parlerai tout à l'heure et qui est très court. Le premier segment est marqué de deux fossettes réunies postérieurement par un petit sillon transversal. Les deux suivants ont deux plis transversaux, parfois obsolètes, surtout le second; les sept suivants portent un pli central bien marqué, qui s'étend jusque sur les côtés, où il se bifurque. En dessous, ces plis manquent, si ce n'est sur les trois premiers segments.

Ces trois segments sont munis en outre d'une paire de pattes trop courtes pour faire saillie en dehors des bords latéraux et visibles seulement lorsqu'on regarde la larve de profil; elles sont roussâtres, coniques et de trois articles, dont le premier très gros et le dernier très petit et terminé par un ongle crochu et ferrugineux. Elles sont hérissées de soies courtes et spinuliformes; le dernier article porte une soie plus longue. Indépendamment de ces organes de locomotion, que doivent puissamment seconder les plis transversaux dont nous avons parlé, il existe sur les flancs un double bourrelet, susceptible de contraction et de dilatation.

On aperçoit à la loupe, sur le dessus du corps, des

groupes transversaux de petits points roux très nombreux, d'autant plus visibles qu'on s'approche plus de l'extrétrémité postérieure. Vus au microscope, ces points ne sont autre chose que de petites soies spinuliformes, recourbées en arrière et destinées, sans doute, à faciliter les mouvements de la larve. Sur la région ventrale, ces soies sont plus rares, plus grêles et à peine visibles à une forte loupe. Sur les flancs, outre les petites soies, on remarque un ou deux poils roussâtres, plus longs qu'elles.

Le dernier segment, ou le onzième, est très peu saillant, arrondi et presque entièrement enchâssé dans le précédent, qui le déborde sensiblement sur les côtés. Sa face postérieure est à peine bombée, et près du bord supérieur sont implantés deux crochets ferrugineux et cornés, très faiblement arqués en avant et descendant parallèlement jusque près du bord inférieur, toujours appliqués contre le segment. Au point d'insertion de chacun de ces crochets, on voit un petit espace circulaire, un petit disque roussâtre entouré d'un anneau ferrugineux : on dirait des stigmates comme ceux que présentent beaucoup de larves de Diptères et notamment de Tipulaires, et je me suis arrêté quelque temps à l'idée qu'ils pourraient bien être des organes de cette nature. Cette supposition me paraissait d'autant moins étrange, que, dans toutes les larves de Coléoptères que je connais, et j'en ai étudié beaucoup jusqu'à présent, on trouve neuf paires de stigmates, tandis que la larve de la Donacie n'en montrait que trois paires, qui sont très apparentes et qui existent sous forme de petits points parfaitement ronds, savoir : une paire près du bord antérieur du deuxième segment, une autre près du bord antérieur du quatrième et des suivants, moins le dernier. Il est vrai que la larve n'a que onze segments (autre anomalie), et il n'était pas surpre-

nant, dès lors, qu'elle n'eût que huit paires de stigmates, puisque deux des segments thoraciques et le dernier en sont toujours dépourvues; mais je pouvais croire que, puisqu'elle avait établi d'autres exceptions pour cette larve, la nature lui avait, exceptionnellement aussi, donné deux stigmates postérieurs. Il n'était pas trop illogique, d'ailleurs, de supposer qu'une larve destinée à vivre dans l'eau, avait reçu des organes spéciaux ou pour s'approvisionner d'air extérieur, ou pour s'approprier celui qui est contenu dans le liquide.

L'examen extérieur ne justifiait pas ces conjectures. En observant à une forte loupe, et le plus attentivement possible, les points stigmatiformes, je n'apercevais aucune cavité, aucune communication avec un organe interne. Ma curiosité cependant était piquée, et il n'en fallait pas davantage pour me déterminer à faire des dissections, afin de voir si des trachées venaient s'aboucher aux points dont il s'agit. J'ai donc disséqué plusieurs larves, j'ai mis à nu leurs trachées, enveloppées d'un tissu adipeux très abondant, et je me suis convaincu que l'organe respiratoire consiste en un tronc trachéen conique, formant arceau à l'extrémité postérieure de l'abdomen, puis se dirigeant de chaque côté vers la tête, en émettant des rameaux de toutes parts. La partie courbée en arceau tient au corps beaucoup plus que le reste du vaisseau, parce qu'elle a des points d'attache aux disques stigmatiformes, et en le détachant, j'ai toujours fait suivre deux anneaux subcornés et ferrugineux, qui ne semblent être que la doublure de ceux qui entourent les disques. J'ai exposé le tout aux verres amplifiants du microscope, et j'ai constaté que l'arceau de la trachée-artère émet vis-à-vis des disques un col extrêmement court qui atteint ceux-ci; mais je n'ai jamais pu voir d'ouverture dans ces

disques, et par conséquent une communication sur ce point de la trachée avec le dehors. Les disques que j'ai pu observer isolément et à des grossissements considérables, sont incontestablement fermés par une membrane sans solution aucune, une sorte de diaphragme. Cette structure, d'abord très embarrassante, m'a éclairé ensuite sur les fonctions respiratoires de la larve, et j'y reviendrai tout à l'heure.

Mais avant d'aller plus loin, remarquons, car la chose en vaut la peine, les différences frappantes que présentent les larves des *Donacia* et celles des *Lema*, insectes placés cependant l'un à côté de l'autre, pour ainsi dire, dans la classification méthodique. Les premières ont des antennes bien saillantes, des palpes maxillaires de deux articles, des palpes labiaux de un; chez les secondes, les antennes sont courtes, les palpes maxillaires de trois articles bien tranchés, les labiaux de deux. Celles-ci ont douze segment et neuf paires de stigmates, celles-là onze segments seulement et huit paires d'ouvertures respiratoires. Il y a de quoi effrayer quelque peu quiconque serait tenté de classer les insectes parfaits d'après leurs larves ou de proposer une classification des larves, comparativement avec celle des insectes parfaits.

Ainsi que je l'ai dit, les larves de la *Donacia sagittariæ* vivent entre les feuilles du *Sparganium* et au collet des racines. Les blessures qu'elles font à la plante ne sont pas considérables, et il m'a paru qu'elles en mangent fort peu. Elles doivent vivre plutôt de la sève que du tissu lui-même, et ce qui me porte à le croire, c'est que j'ai toujours trouvé ces larves au milieu d'une gelée ou mucosité blanche, un peu analogue au frai des grenouilles; elles en sont couvertes, elles y nagent en quelque sorte. Cette mucosité vient évidemment de la plante, car si,

lorsqu'on refend des feuilles de *Sparganium* et surtout des tiges fructifères, on les regarde au jour, on voit la mucosité s'allonger en filaments très nombreux et très déliés, de l'une à l'autre des deux parties séparées. Les larves font donc aux feuilles et aux tiges de petites plaies en creusant avec leurs mandibules et enfonçant leur tête dans les tissus, ainsi que j'en ai été plusieurs fois témoin; elles pratiquent de véritables saignées et se nourrissent de la sève qui s'écoule et les inonde, sous forme d'une mucosité insoluble dans l'eau. Ce genre de nourriture expliquerait peut-être pourquoi les mandibules de nos larves n'ont que des dimensions et une force très médiocres, et pourquoi leurs palpes sont en partie avortés. J'y trouverais aussi l'explication des obstacles que rencontre leur éducation dans des bocaux, les plantes ne pouvant y végéter et conséquemment fournir la sève alimentaire en quantité suffisante.

En voyant ces larves plongées dans l'eau et souvent à une assez grande profondeur, on se demande naturellement comment elles peuvent respirer. Cette question s'est de prime-abord présentée à mon esprit, et j'avais à cœur de la résoudre. J'ai placé dans des bocaux de nombreuses souches de *Sparganium* portant près du collet des racines des larves de *Donacia*. Plusieurs fois par jour j'ai écarté les feuilles pour voir si les larves montaient pour respirer, bien convaincu que, s'il en était ainsi, j'en trouverais au moins quelques-unes en chemin, parce qu'elles sont très lentes dans leurs mouvements : je les ai toujours trouvées au fond.

J'ai mis aussi des larves parfaitement libres dans des bocaux contenant des objets le long desquels elles pouvaient monter; je me suis tenu en observation et jamais je n'en ai vu une seule se rendre à la surface de l'eau,

quoiqu'elles aient vécu plusieurs jours. Il est donc évident que les larves dont il s'agit respirent dans l'eau, et voici l'explication que je hasarde de ce fait.

J'ai déjà dit que les deux disques stigmatiformes m'intrigant beaucoup, je m'étais livré à des dissections pour en reconnaître la structure et voir s'ils s'abouchaient à des trachées. J'ai ajouté que ces disques m'avaient paru en communication évidente avec la trachée-artère, mais que cependant ils étaient fermés par une membrane : c'est cette membrane qui me semble résoudre le problème de la respiration de la larve, et elle le résout au moyen de la loi découverte dans ces derniers temps par Dutrochet, loi de l'*endosmose* et de l'*exosmose*, par laquelle ce savant a expliqué comment la chenille et la nymphe de l'*Hydrocampa stratiolatis* vivent sous l'eau (1).

D'après cette loi, lorsqu'on plonge dans l'eau qui tient de l'air en dissolution un récipient à parois perméables, contenant de l'oxygène, de l'acide carbonique, et de l'azote en proportions quelconques, un double courant s'établit entre les gaz du récipient et l'air que contient l'eau, jusqu'à ce qu'il ne reste plus dans ce récipient que de l'oxygène et de l'azote dans les proportions qui constituent l'air atmosphérique.

Ainsi, si le récipient est une trachée d'un animal vivant, et contenant de l'air dès la naissance de celui-ci, lorsque par l'acte de la respiration, l'oxygène de cet air est absorbé, l'azote restant se dissout dans l'eau et est remplacé par de l'oxygène. D'un autre côté, le gaz acide carbonique produit par la respiration, se dissout aussi dans l'eau, et celle-ci cède à la place de l'air atmosphéri-

(1) Nouvelles Annales du Muséum d'histoire naturelle, tome III, page 117.

que donc l'oxygène sert à la respiration, et dont l'azote répare la perte de l'azote dissous. Comme la production de l'acide carbonique est continuelle, les courans doivent être incessants.

La trachée de la larve de la *Donacia*, voilà le récipient; la membrane des disques stigmatiformes en communication avec le récipient, voilà les parois perméables. C'est donc ici le cas de l'application de la loi de Dutrochet, et ainsi se trouve expliquée la respiration de notre larve. L'air s'introduit par les disques membraneux du dernier segment et par les huit paires de stigmates latéraux opère, sans doute, l'expulsion de l'oxygène surabondant et peut-être aussi d'une portion de l'acide carbonique produit (1).

Quant aux deux crochets dont j'ai parlé, je n'en connais pas au juste l'usage. J'ai conservé longtemps des larves dans des bocaux avec des souches de *Sparganium;* je les ai vues marcher, j'en ai fait marcher sur ma main, en les observant avec le plus grand soin, jamais je n'ai aperçu dans ces crochets le moindre mouvement. Ils ne touchent pas non plus le plan de position, et ils ne servent pas, dès lors, à faciliter les mouvements de la larve. Il m'a paru, en outre, qu'ils ne sont pas articulés à leur base, car, pendant la vie des larves comme après leur mort, ils résistent lorsqu'on veut les relever, et retombent assez brusquement dès qu'on les abandonne. Servent-ils, dans le cas où les eaux seraient agitées, à retenir la larve en s'enfonçant dans le tissu de la plante sur laquelle elle rampe et se nourrit? C'est possible. Ont-ils

(1) L'organisation trachéenne de la chenille de l'*Hydrocampa* n'est point analogue à celle de notre larve; elle respire comme les chenilles terrestres, mais, à la différence de la larve de la *Donacia*, qui est à découvert, elle vit renfermée dans une coque, et c'est à travers cette coque que s'opèrent les courans.

pour mission de fournir un point d'appui aux approches de la transformation en nymphe et de faciliter la dernière mue ? C'est possible encore, probable même, si l'on veut; mais quoi que j'aie pu faire, il m'a été impossible de fixer sur ce point mes incertitudes. Leur insertion au bord des disques membraneux m'a fait croire un instant qu'ils pouvaient jouer quelque rôle dans l'acte de la respiration et constituer des branchies d'un ordre particulier. Pour vérifier cette hypothèse, je les ai tronqués sur plusieurs larves, coupés jusqu'à la base sur d'autres; mais toutes ont vécu autant que celles qui n'avaient subi aucune mutilation. La destination de ces crochets est donc un problème, et je renonce, quant à présent, à leur assigner une fonction.

Le développement complet des larves de la *Donacia sagittariæ* s'effectue en quatre ou cinq mois, car celles que j'ai trouvées transformées en nymphe provenaient, sans doute, d'œufs pondus en mars ou avril, époque où l'insecte parfait commence à se montrer communément sur le *Sparganium* (1). La durée de cette existence est un peu longue pour une larve qui se nourrit d'une plante vivante; mais cela s'explique par la basse température du milieu dans lequel elle vit, et qui doit rendre peu actives ses fonctions vitales.

J'ai déjà fait remarquer les dissemblances frappantes qui existent entre les larves de la *Donacia* et celles du *Lema merdigera*. Nous trouvons, au contraire, une assez grande analogie dans la manière d'être des nymphes. Pour se transformer, la larve du *Lema* s'enfonce dans la terre et s'y façonne une coque de grains de sable, tapissée

(1) D'autres œufs sont pondus plus tard, et c'est ce qui explique pourquoi, même au mois d'octobre, on trouve des larves qui ont à peine atteint la moitié de leur grosseur.

d'une membrane plus ou moins épaisse, formée à l'aide d'une bave qu'elle jette par la bouche. La larve de la *Donacia* s'enfonce dans la vase où la plante est enracinée, elle s'accroche au collet des racines, ou le plus souvent à une racine, et y colle solidement une coque elliptique, évidemment formée aussi avec de la bave, mais sans aucun mélange de terre. Cette coque, qui a l'apparence de certaines coques soyeuses, mais qui n'est nullement formée de soie, a l'épaisseur d'une feuille de papier ordinaire, la consistance et le crépitement d'un fort parchemin. Elle est très lisse, d'un brun-rougeâtre, très bombée en dessus et d'autant plus aplatie en dessous qu'elle tient à une plus grosse racine. La partie adhérente au plan de position n'est constituée que par une pellicule très mince, et le tout est si bien bouché que je n'ai jamais trouvé de l'eau dans l'intérieur.

Comment la larve s'y prend-elle pour façonner sa coque? Je l'ignore, car celles que j'ai gardées dans des bocaux sans y mettre de la vase, afin de pouvoir les observer, ont péri avant de se préparer à leur métamorphose. J'étais bien désireux de les voir à l'œuvre, car une chose m'intrigue, c'est de savoir comment la larve peut bâtir sa coque dans l'eau sans y laisser de l'eau dedans, ou comment elle peut en expulser ce liquide, qui serait nuisible à la nymphe, car celles que j'ai replacées dans l'eau après avoir percé la coque sont mortes.

La chenille de l'*Hydrocampa potamogalis* passe sa vie, comme on sait, dans des coques formées de fragments de feuilles de *Potamogeton* reliés par des brins de soie, et ces coques, quoique fabriquées sous l'eau et constamment immergées, ne contiennent que de l'air. Réaumur, qui a publié un mémoire sur les habitudes de cette chenille (1),

(1) *Hist. des Ins.*, tome II, 2e partie, édit. d'Amsterdam, page 180

n'a pas manqué de remarquer ce fait, et il en a été justement surpris. Il est incontestable que cet observateur si patient et si sagace n'a rien négligé pour s'en rendre compte, mais il n'a pu y parvenir, et il se borne à dire « que la chenille a un art particulier et pour chasser l'eau d'entre les feuilles quand elle y est entrée, et pour empêcher l'eau qu'elle a chassée d'y rentrer. »

Je ne suis pas plus avancé que Réaumur en ce qui concerne la larve de la *Donacia;* je me décide cependant à hazarder une hypothèse.

On peut supposer que la larve tuméfie et dilate son corps en le raccourcissant, qu'elle répand sa bave sur celui-ci, et que, lorsque la bave est sèche, elle contracte son corps et se trouve à l'aise dans la coque devenue impénétrable au liquide ambiant. Cette explication me paraît à la fois simple et rationnelle ; mais une autre difficulté se présente : s'il est vrai que la larve ait occupé, comme il le faudrait, toute la capacité de la coque jusqu'à la dessication de cette dernière, le vide existe dans cette coque, il n'y a pas de l'air; comment donc la nymphe pourra-t-elle respirer? La loi d'endosmose et d'exosmose, qui nous a servi pour expliquer la respiration de la larve, trouve encore ici son application.

La larve, en effet, a continué à respirer pendant qu'elle façonnait sa coque. Lorsqu'elle s'est contractée, le vide s'est fait autour d'elle, mais ce vide a été tout aussitôt comblé par le gaz acide carbonique provenant de la dernière exhalation. Or, nous avons vu que ce gaz se dissout dans l'eau et est remplacé par de l'air atmosphérique; il s'établit donc, à travers les parois de la coque, comme pour les chenilles et les nymphes de l'*Hydrocampa stratiolatis* et de l'*H. potamogalis*, ce double courant que l'organisation trachéenne et le raisonnement nous ont

conduit à supposer pour la larve, et qui assure aussi l'existence de la nymphe.

La nymphe n'offre, par elle-même, rien de particulier; toutes les parties de l'insecte parfait y sont visibles et emmaillotées comme à l'ordinaire; elle est très molle, d'un blanc cristallin, surtout aux antennes et aux pattes, sans poils, épines ou saillies quelconques, et la peau de la larve est ramassée à l'extrémité de son abdomen. Elle est toujours la tête en haut, et on l'aperçoit quoique un peu confusément, à travers la translucidité de la coque.

L'insecte parfait ne se décide à sortir que lorsque ses membres se sont fortifiés et qu'il est en état de voler. Il ronge alors la calotte supérieure de la coque, la quitte enveloppé d'une multitude de petites bulles d'air retenues par les poils soyeux dont il est couvert et qui seuls le rendaient imperméable, grimpe le long de la plante, s'arrête un instant au grand air et prend son essor.

Lorsque la dernière transformation a lieu à une époque avancée de l'année, les Donacies demeurent dans leur coque jusqu'au retour de la belle saison; celles qui se décident à sortir sont obligées d'hiverner. Elles se blottissent, sans doute, et s'engourdissent sous les herbes du rivage, au risque d'être emportées ou noyées dans les débordements.

Explication des figures de la pl. 2, N° II.

1. Fragment de feuille de *Sparganium* sur lequel sont collés des œufs supposés appartenir à la *Donacia sagittariæ*.
2. Larve de cette *Donacia*.
3. Mesure de sa grandeur naturelle.
4. Tête de larve, vue en dessus.

5. Antenne droite.
6. Points stemmatiformes des joues.
7. Mâchoires et lèvre inférieures, avec les palpes maxillaires et labiaux.
8. Patte.
9. Dernier ou onzième segment enchâssé dans le dixième (*aa*); disques stigmatiformes.
10. Trachée-artère, avec les deux petits cols qui aboutissent aux disques stigmatiformes.
11. Coque de nymphe, collée à une racine de *Sparganium*.
12. Nymphe grossie dans sa coque.

EXPLORATION
ENTOMOLOGIQUE
DANS LA FRANCE OCCIDENTALE.

PAR M. A. DE GRASLIN.

(**Séance du 12 Mai 1847.**)

Ce n'est point avancer une chose hasardée, je le crois, que de dire que tous ou presque tous les Lépidoptères des premières tribus qui habitent une grande partie de la France sont connus aujourd'hui. Sans parler des Microlépidoptères, qui laissent probablement plus d'une découverte à faire, les parties les plus méridionales ou les chaînes de montagnes de notre patrie sont à peu près les seuls endroits, à mon avis, où l'explorateur peut encore espérer de découvrir des espèces inédites. En effet, la France n'offre, sur une très grande surface, que les mêmes conditions à l'existence de cet ordre d'insectes : ce sont toujours les mêmes collines, les mêmes vallées, couvertes, sauf un petit nombre d'exceptions fort peu importantes, par une végétation partout semblable. L'entomologiste de la France centrale, de cette immense étendue qu'on appellerait volontiers *la plaine*, par opposition aux parties couvertes de véritables montagnes, pourrait donc s'avancer à cinquante lieues de son domicile, n'importe dans quelle direction, et ne rencontrer,

à très peu de chose près, que ce qu'il peut trouver chez lui. Je suis bien éloigné, néanmoins, de chercher à décourager personne; je m'empresse de dire, au contraire, que par des recherches actives et persévérantes, nous parviendrons probablement à constater en France la présence d'espèces qui sont rares partout ou qui n'ont encore été observées que dans des pays mieux explorés que le nôtre jusqu'à présent; mais quant aux espèces encore inconnues, je le répète, il doit nous rester bien peu d'espoir d'en découvrir dans les parties de la France qui n'offrent pas les terrains accidentés et variés des montagnes, ou que ne réchauffent pas les rayons du soleil de nos départements les plus méridionaux.

Bien que ces réflexions me fussent souvent venues à l'esprit, je pensais depuis assez longtemps qu'une partie de la France, qui n'est ni méridionale ni montagneuse devait offrir une exception dans cette uniformité de productions : les provinces de l'Ouest ainsi que leurs côtes battues par l'Océan n'ont encore été que fort peu visitées par les lépidoptérophiles; quoique sous la même latitude que la France centrale, leur position bien plus occidentale et le petit nombre de recherches qui y avaient été faites jusqu'à ce jour me donnaient l'espoir que quelques espèces de Lépidoptères y vivaient encore ignorées. Des relations de famille m'appelant dans la Bretagne et dans le département de la Vendée, je saisis cette occasion pour mettre à exécution une exploration que j'avais déjà rêvée plus d'une fois.

Le voyage, du reste assez court, que j'ai fait dans l'Ouest et pendant lequel je n'ai pu cultiver l'Entomologie que comme un accessoire, se divise en deux parties bien distinctes. J'ai d'abord séjourné pendant plus de la moitié du mois de juillet et les premiers jours du mois

d'août à trois lieues de Nantes, sur les bords de l'Erdre; cette rivière qui n'a aucun courant, parce que ses eaux sont retenues au moyen d'une écluse dans la ville de Nantes, a tout l'aspect d'un lac, dans bien des endroits, par l'immense nappe d'eau qu'elle y déploie. Les vallons qui vont aboutir à l'Erdre offrent presque tous un marécage qui s'avance plus ou moins dans les terres. A une petite distance de la propriété où je recevais l'hospitalité se trouvait un assez grand marais tourbeux qui remplissait le fond d'une de ces petites vallées; une forêt impénétrable de roseaux (*Arundo phragmites*), de carex de diverses espèces, de graminées et d'autres plantes particulières aux marécages, y couvre un terrain tellement élastique et mobile qu'à chaque pas l'explorateur peut croire qu'il va s'engloutir au milieu des végétaux qui oscillent à une grande distance autour de lui. Une semblable localité doit être surtout la patrie des *Nonagria;* je n'y en ai observé que quatre espèces : ce sont les *N. typhæ*, *sparganii*, *paludicola* et la femelle d'une petite espèce dont je n'ai pris qu'un individu passé et qui est, je crois, la *N. fulva*. Mais je suis persuadé qu'il doit s'y en trouver encore d'autres, car pendant un séjour qui n'a duré qu'un mois, bien des espèces ont dû m'échapper. Le *Myrica gala*, appelé *avorton* par les habitants de ce pays, se trouve communément dans tous les marais voisins de l'Erdre, en voyant cet arbuste, j'espérais que j'allais m'emparer de l'*Orgya ericæ;* mes recherches ont été vaines de ce côté, et je n'ai observé sur le *Myrica gale* que la chenille du *Liparis dispar*, qui le dévore avec une sorte de fureur et ne laisse souvent que les branches de tout un buisson.

Il n'est presque pas une seule tige, grosse ou petite, des innombrables roseaux composant cette forêt impénétrable dont j'ai parlé, qui ne recèle, soit une chenille de

Nonagria, soit quelque autre de diverses espèces qui vivent de la même manière. J'y en ai observé une assez curieuse et qui, selon toutes les apparences, doit être celle du *Zeuzer arundinis;* elle a toute la conformation d'une chenille de *Cossus;* elle vit dans les racines du roseau et se tient quelquefois jusqu'à deux pieds sous la terre marécageuse submergée; les divers individus de cette chenille que j'ai rencontrés différaient beaucoup pour l'accroissement; il y en avait de très petites, de moyennes, et enfin d'autres ayant deux pouces de longueur paraissaient avoir atteint tout leur développement; ce qui donne à croire que cette espèce reste plus d'un an dans les tiges du roseau avant d'arriver à son dernier état. Malheureusement toutes celles que j'avais recueillies sont mortes pendant les différents voyages et les divers déplacements que j'ai faits avant de revenir chez moi.

Au nombre des Lépidoptères trouvés sur les bords de l'Erdre et dont la présence en cet endroit peut offrir quelque intérêt sous le rapport de la géographie entomologique, je citerai la *Nudaria senex*, la *Leucania straminea*, une jolie espèce d'*Apamea* que je croyais nouvelle et qu'à ma grande surprise j'ai reconnu être l'*Apamea Haworthii* (de M. Curtis), en la comparant à deux individus venus de Prusse et que M. Pierret a eu l'obligeance de m'envoyer: cette espèce, que M. Boisduval ne croyait pas être d'Europe dans son index méthodique, n'ayant pas encore été trouvée en France, à ma connaissance, et y étant à peine connue, j'espère que la Société ne trouvera pas mauvais que je lui en présente la description et les dessins que j'en avais faits, pensant qu'elle était inédite. L'*Apamea Haworthii* de Bretagne diffère d'ailleurs beaucoup des deux seuls individus de Prusse que j'ai été à portée d'examiner. Je citerai encore les *Larentia polygrammaria*, *lignaria* et

une autre que je crois nouvelle et qui fait partie des espèces décrites dans ce mémoire ; les *Acidalia imitaria* et *emutaria*. Enfin, je crois avoir trouvé quelques espèces inédites dans les Crambides, Tinéides, etc., mais ne les ayant pas encore assez étudiées, je ne les citerai pas ici.

La seconde partie de ma courte exploration de la France occidentale a eu lieu dans le département de la Vendée. Malheureusement, la maison où j'ai demeuré dans ce pays est située à deux lieues des bords de l'Océan, distance assez longue qui m'a fait perdre un temps précieux pendant les courses fréquentes que je faisais aux dunes : ces monticules de sable mouvant, qui forment une sorte de chaîne le long de la mer, attiraient surtout mon attention ; elles ont un aspect tellement particulier que mes explorations, à peu d'exceptions près, se sont toutes dirigées de leur côté. Là il semble que certaines productions de la France méridionale, indépendantes de la latitude et profitant de la chaleur des sables, se plaisent à faire une pointe vers le nord. Les haies des champs peu éloignés de la mer offrent des buissons et quelques vieux troncs de chêne vert (*Ilex*) qui paraissent y croître spontanément. Les dunes sont couvertes d'*Elychrysum* : le pancrais maritime n'y est pas rare, et le *Tamarix* s'y montre dans beaucoup d'endroits.

Si la végétation des dunes ne m'avait pas déjà offert comme une sorte d'apparence de la France du midi, ma surprise aurait été encore plus grande lorsque, dans mes premières courses, je fis la capture d'un grand exemplaire de l'*Anthophila purpurina* ; sur les pelouses formées par diverses plantes qui couvrent le sable, sa congénère *minuta* volait assez communément, tandis que l'*Argyne pandora*, un peu plus petite, mais bien plus commune que je ne l'avais vue en Espagne, passait

rapidement autour de moi pour venir se poser sur des fleurs de centaurée.

J'ai séjourné dans cette seconde localité pendant la seconde quinzaine du mois d'août et la première du mois de septembre ; si l'on songe au temps si long et à l'attention si minutieuse que demandent les explorations entomologiques, on trouvera ce séjour bien court ; aussi suis-je éloigné d'avoir la prétention de donner même un simple aperçu des Lépidoptères qui se trouvent dans l'Ouest. Seulement, après le coup d'œil, pour ainsi dire furtif, que j'ai été à même de jeter sur cette partie de la France, voici l'idée que je m'en suis faite : la côte et les dunes surtout doivent offrir un certain nombre d'espèces que l'on croyait propres à la France méridionale, parce que la chaleur des sables remplace pour elles la température due ordinairement à la latitude ; c'est ainsi que, quelques années avant l'excursion qui fait le sujet de ce mémoire, j'avais été passer trois jours seulement sur cette même côte et j'y avais recueilli la chenille du *Bombyx franconica ;* tandis que j'y trouvai celle de la *Zygæna sarpedon* sur les *Eryngium* des dunes. La chenille de cette Zygène était déjà parvenue à toute sa grosseur dès les premiers jours du mois de mai ; quelques-unes avaient même fait leurs coques. L'insecte parfait est éclos ici dès la première quinzaine de juin. La plupart des individus me donnèrent la variété *balearica ;* j'avais décrit minutieusement la chenille de cette Zygène, et je n'ai pu trouver à la séparer de celle qui, aux environs de Tours, donne la *Zygæna sarpedon*. Il est assez étonnant de voir cette espèce paraître sur les dunes plus d'un mois plus tôt que dans la France de l'intérieur et même qu'en Espagne, aux environs de Grenade, où je l'avais prise au mois de juillet. Voici, indépendamment des espèces communes qui se re-

rouvent partout et sans parler des Lépidoptères cités plus haut, ceux que j'ai pris pendant les cinq semaines que j'ai passées dans cette localité et qui peuvent servir à la caractériser, bien que superficiellement, il est vrai :

Une belle variété ♂ du *Bombyx trifolii* ayant de très grands rapports avec le *B. cocles*. Il serait bon de connaître la chenille qui produit ce *Bombyx*, afin de savoir si ce n'est pas plutôt une espèce qu'une variété.

Les *Agrotis tritici* et *valligera* ♀, d'un dessin remarquable et presque noire : par malheur des insectes ou des oiseaux avaient mangé le corps et l'abdomen.

Des chenilles également du genre *Agrotis*, dont un petit nombre a pu arriver en bon état chez moi, et qui me semblent devoir être celles de l'*A. ripæ*. L'avenir décidera si mes conjectures sont fondées.

Une espèce fort remarquable, faisant partie du genre *Heliophobus* tel qu'il est actuellement composé dans l'*Index méthodique* de M. Boisduval. Mon ami le savant entomologiste, M. Rambur, ayant désiré avec une grande obligeance me dédier cette espèce, j'ai accepté son offre avec reconnaissance, et la description qu'il a bien voulu en faire se trouve jointe à ce mémoire. Je me félicite que cette description, due à l'amitié, ait donné à M. Rambur l'occasion de faire des rectifications de genres assez importantes et des observations qui caractérisent la science et la sagacité auxquelles il nous a depuis longtemps accoutumés.

L'*Episema hispida*, plus brillante que celle du midi de la France.

Une variété ? de l'*E. comta* vivant sur le *Dianthus* des dunes.

La *Polia lichenea* dont quelques individus très bien marqués.

La *Leucania littoralis*, Curtis ; cette espèce qui n'avait pas encore été observée en France, que je sache, a un aspect si différent de ses congénères qu'elle s'en distingue au premier coup d'œil.

J'élève dans ce moment quelques chenilles de *Leucania* rapportées de la même localité ; peut-être donneront-elles la *L. littoralis ;* dans tous les cas elles sont nouvelles pour moi, quoique je connaisse un assez grand nombre de chenilles de ce genre.

Un individu énorme de la *Leucania pallens ;* j'ai douté pendant quelque temps si ce n'était pas une espèce distincte.

La *Caradrina fuscicornis*, Rambur, beaucoup plus foncée que celle que m'avait produite, il y a longtemps, une chenille trouvée dans le sable du Dracq, auprès de Grenoble.

La *Scodiona favillacearia* ♂ et ♀, mieux marquée et plus jolie que celle de Provence. Il ne serait pas impossible que celle de Vendée fût une espèce distincte.

La *Godonela æstimaria*, grande et caractérisée.

Les *Eubolia artesaria, peribalaria.*

La *Larentia riguaria.*

Le *Tamarix* n'étant pas rare sur la côte, et ayant pris la *Godonela æstimaria*, il serait surprenant que *l'Ophiusa illunaris* ne s'y trouvât pas.

Les lieux que j'ai explorés ne se trouvent pas à une très grande distance de Rochefort ; j'ai fait, en conséquence, plusieurs fois la recherche de la *Plusia aurifera* que M. Boisduval indique dans son *Index méthodique* comme se trouvant dans cette localité ; mes tentatives ont été vaines pour rencontrer ce beau Lépidoptère soit en chenille, soit à l'état parfait ; n'ayant aucune indication sur les mœurs de cette espèce, j'en ai été réduit à chercher, d'après les habitudes que je connais de la *Plusia*

chrysitis qui est très voisine de l'*aurifera*. Je n'ai trouvé qu'une seule chenille de *Plusia* qui est morte jeune, parce qu'elle était ichneumonée; et encore il est fort douteux que ce fût celle de l'espèce que je cherchais, car elle avait de grands rapports avec la chenille de l'*A. chrysitis*. J'aurais fait des recherches plus actives, si je n'avais pas craint que notre savant collègue n'eût été induit en erreur par les enseignements qui lui ont fait marquer l'*aurifera* comme se trouvant aux environs de Rochefort. Il serait à désirer que mes doutes à cet égard fussent éclaircis et que l'on voulût bien donner quelques détails sur les mœurs de cette *Plusia*, si quelqu'un de nos collègues en possède, afin de me mettre à même de constater la présence de ce Lépidoptère en France, lorsque je retournerai aux mêmes lieux.

Pour résumer en quelques mots l'idée bien peu complète que je puis donner des Lépidoptères de l'Ouest de la France, je dirai qu'on doit y retrouver un assez grand nombre d'espèces regardées jusqu'à présent comme propres aux contrées méridionales de ce pays; qu'il doit y en exister un certain nombre d'autres qui lui sont particulières, notamment sur la côte, et très probablement aussi dans les parties boisées de l'Ouest que je n'ai pas visitées. Par exemple, je ne serais pas surpris que la portion du département de la Vendée qui porte le nom de Bocage offrît quelque Lépidoptère inédit; ce que je dis là s'étend nécessairement aux autres pays qui bordent le golfe de Gasgogne.

J'espère visiter d'autres fois les lieux qui m'ont fourni les espèces qui font le sujet de ce mémoire et je tâcherai de les explorer à des époques différentes; ce sera l'un des moyens que j'emploierai pour mieux faire connaître les Lépidoptères de la France de l'ouest; car, comme je

le disais ci-dessus, je conserve l'espoir que tous ne sont pas encore connus; et cet espoir paraîtra assez fondé aux entomologistes qui s'occupent de Lépidoptères européens, s'ils veulent bien faire attention au peu de temps que j'ai passé dans cette contrée et aux découvertes que j'ai eu le plaisir d'y faire : un séjour de deux mois dans un pays situé sous la même latitude que la France centrale m'a permis d'enrichir la science d'une noctuélide remarquable, d'une jolie espèce de *Larentia* et d'y constater la présence d'une *Apamea* et d'un *Leucania* que l'on croyait tout à fait particulières à l'Angleterre et au nord de l'Allemagne.

1° Apamea. . . { *Haworthii*, Curtis.
erupta, Freyer.
morio, Eversmann.

(Pl. I, n° 1, fig. 3 et 4, ♂; 5 et 6, ♀).

Multùm variat. Anticis fusco-subrubris nitidis, vel fusco-subnigro et subrubro variatis, vel fusco-violaceis, vel fusco-subnigris. Duabus maculis ordinariis subferrugineis, vel luteo-cinereo-rufulis pallidis, vel ferè albidis. Orbiculari rotunda ; reniformi intùs subinclinata, infernè extrinsecùs projecta quadrata, sæpè duobus nervulis albidis externis ; maculis externis fusco-nigris sagittatis. Posticis cinereo-fuscis pallidis, nitidis, latè cinereo-fusco circumdatis. Lunula centrali subnigra.

Cette *Apamea* varie d'une manière étonnante et les individus s'éloignent quelquefois tellement les uns des autres qu'on serait tenté d'en faire plusieurs espèces; j'en ai figuré quatre des plus remarquables dont je vais donner la description et cependant je serai loin de la faire connaître complètement. Sa taille est un peu au-dessous de celle de l'*A. dydima* et ses ailes supérieures sont à pro-

portion un peu moins larges à leur extrémité que dans cette dernière ; pour le dessin, elle a certains rapports avec la *fibrosa*.

Variété ♂, figure n° 3 de la planche I, n° 1. Les ailes supérieures sont d'un brun rouge fuligineux, avec un léger reflet cuivreux. La tache orbiculaire est presque tout à fait ronde, d'un jaune-roux grisâtre, assez largement pupillée de roux-grisâtre, finement cerclée de brun noir. La tache réniforme, qui est assez grande et de la même couleur que la précédente, est un peu penchée en dedans par en haut, et sa partie externe inférieure est saillante et finit carrément ; sur le milieu de ce même endroit est un petit point brun placé au-dessous de la nervure centrale de l'aile qui le traverse. Cette même tache réniforme en contient comme une seconde beaucoup plus étroite. Un petit trait noir basilaire part du corselet sur le milieu de l'aile et à son point de départ projette une petite ligne courte et très déliée qui se recourbe par en haut. Ce même trait devenant assez large après cette bifurcation, monte en se recourbant, puis ne formant plus qu'une ligne étroite s'avance longitudinalement jusqu'auprès de la troisième tache ou tache angulaire dont il n'est séparé que par un petit trait court, transversal, couleur de rouille-grisâtre. La troisième tache placée sous l'orbiculaire et s'abaissant un peu du côté externe est apparente, noire, courte, carrée intérieurement, arrondie et légèrement atténuée extérieurement Sous la tache réniforme, on aperçoit comme une reproduction plus petite ou affaiblie de cette troisième tache. Le bord intérieur de l'aile est lavé de couleur de rouille-grisâtre et présente au-dessous du trait basilaire un petit trait noir longitudinal.

La raie pristique est courbe, étroite, un peu plus claire

que la couleur du fond, bordée par deux lignes brunes, déliées, dont l'interne est mieux écrite et enferme la tache réniforme par en haut. Entre la raie fulgurale et la raie pristique, l'aile est moins foncée et tire un peu sur le gris-violâtre. La raie fulgurale est formée par une série de huit traits sagittés, d'un brun-noir, assez largement liserés extérieurement par une couleur semblable à celle de la tache réniforme; les deux premiers de ces traits (assez souvent nuls), placés non loin de l'angle apical, sont séparés des suivants par un espace qui pourrait en contenir deux. Entre la frange et la raie fulgurale, l'aile est d'un gris brun-noirâtre; la frange et la raie fulgurale, l'aile est d'un gris brun-noirâtre; la frange est de cette même couleur, entrecoupée de six points d'un gris-pâle roussâtre et séparée de l'aile par un ligne d'un brun-noir.

La côte, au-dessus de la tache réniforme, est marquée d'un point un peu plus clair que le fond de l'aile immédiatement suivi par un autre au contraire plus foncé; viennent ensuite trois points espacés, d'un gris-jaune roussâtre, placés entre ce dernier et l'angle apical.

Les ailes supérieures, qui sont d'un gris-roussâtre luisant sur leur tiers interne, avec une lunule centrale d'un gris-noirâtre, sont largement lavées sur les deux autres tiers de gris-brun qui va toujours en s'obscurcissant jusqu'à une ligne d'un brun-noir placée avant la frange; celle-ci est d'un gris-roussâtre pâle, liserée de gris-brun.

Le corselet et la tête sont de la couleur des premières ailes. Le corps est de la teinte des inférieures et le pinceau de poils de l'extrémité de l'abdomen est un peu moins foncé que le corselet.

Le dessus des antennes est de la couleur des premières ailes; leur dessous ainsi que les palpes sont d'un brun-noir.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-brun lui-

sant qui s'éclaircit en approchant du bord inférieur. Le dessous des secondes ailes offre à peu près la reproduction du dessus, mais il est un peu plus foncé et la lunule centrale est suivie par une raie courbe brunâtre peu apparente.

Les pattes, un peu plus foncées que le dessous des ailes, out leur extrémité annelée de blanc-jaunâtre sale.

Variété ♂, fig. n° 4 de la pl. I, n° 1. Celle-ci est fort différente de la précédente. Comme je donne une figure exacte des deux, je ferai seulement connaître en quelques mots les différences les plus notables qui les séparent. Cette seconde variété se distingue au premier coup d'œil de la première par les nervures écrites en blanchâtre sur le milieu de l'aile; par une raie basilaire grisâtre formant trois ondulations, et par la couleur de rouille-grisâtre assez vive qui lave plusieurs raies de l'aile et principalement entre le corps et la raie basilaire et entre les taches ordinaires. Pour le reste des détails, je renvoie à la figure, afin de ne pas fatiguer le lecteur par une trop longue description.

Variété ♀, fig. n° 5, pl. I, n° 1. Cette femelle est d'un brun noir-violet velouté, plus foncé autour de la tache réniforme. Les taches ordinaires sont comme dans la variété ♂, fig. 3. Mais la partie externe inférieure de la tache réniforme est blanche, marquée d'un assez gros point noirâtre, et donne naissance à deux lignes blanches qui atteignent la raie fulgurale; deux lignes semblables, un peu moins apparentes, partent du haut de la raie pristique. La troisième tache est un peu plus grande que dans les autres variétés. Enfin, on aperçoit six petits points noirâtres transversaux placés sur la côte entre la tache réniforme et le corselet.

Variété ♀, fig. n° 6 de la pl. I, n° 1. Cette femelle est de tous les individus que j'ai pris celui qui ressemble le plus à ceux venus de Prusse; elle est encore fort différente des au-

tres variétés par la teinte d'un gris-blanc de sa côte, de son angle apical, de sa raie pristique et de sa raie basilaire ondulée ; elle s'en distingue aussi par les taches ordinaires qui sont presque entièrement blanches et par la raie fulgurale qui, au lieu de traits sagittés, offre une bande transverse.

Les ailes inférieures, un peu plus pâles que dans les autres variétés, n'ont que leur tiers externe ombré de gris brun-noirâtre ; cette partie ombrée est séparée de la frange par une sorte de bande marginale de la couleur de la partie la plus claire de l'aile et sur laquelle se trouvent quatre ou cinq taches, mal écrites, de la même teinte que la partie ombrée.

Je pourrais encore décrire plusieurs autres variétés, mais il suffira que l'on sache que quelques-unes font le passage entre les différentes que j'ai figurées et que d'autres sont d'un brun-noir foncé, qui ne laisse voir presque aucun autre dessin que les taches ordinaires.

Je ne connais pas encore les premiers états de cette jolie espèce ; je l'ai prise dans la seconde quinzaine du mois de juillet en chassant au crépuscule sur les bords d'un marais tourbeux non loin des rives de l'Erdre.

2° Larentia melanoparia. (Pl. I, n° 1, fig. 7 et 8.)

Anticis vix dentatis, posticis dentatis, supra cinereo-subfuscis. Anticis fascia marginali cinereo-subnigra, transversa, ad apicem angulosa. Nervulis in extremitate cinereo-albidis, punctis duobus subnigris, parvulis, intùs acutis, notatis. Puncto centrali subnigro, in figurâ oculi, cinereo-albido circumdato. Feminam tantùm nosco.

Les quatre ailes sont d'un gris-cendré brunâtre. Les supérieures, dont la frange est très légèrement dentelée, se courbent d'une manière assez sensible pour atteindre l'angle apical qui est un peu aigu. Les inférieures ont un

point noir discoïdal, assez gros, presque de la forme d'un œil, placé obliquement et entouré d'un gris plus clair que la couleur de l'aile. Leur côte est un peu ombrée de gris-brun noirâtre et marquée de cinq taches d'un brun-noirâtre, un peu allongées transversalement et placées ainsi : une un peu en dedans du point discoïdal, à une distance assez grande une seconde au dessus de lui, à une distance à peu près semblable, deux autres très rapprochées dont l'externe plus petite, et enfin, entre ces deux dernières et l'angle apical, une cinquième un peu plus foncée. Une bande marginale d'un gris-brun noirâtre, un peu sinueuse, très anguleuse dans la direction de l'angle apical, prend naissance auprès de la plus grande des deux taches costales rapprochées. En approchant du côté interne de cette bande, les nervures deviennent d'un gris-blanchâtre et sont marquées de deux petits points d'un brun-noirâtre, aigus en dedans, bifides en dehors; ces points sont réunis les uns aux autres par des lignes transverses déliées, presque imperceptibles, d'un gris-brunâtre, ce qui forme deux petites lignes en zig-zag, rapprochées et à peine visibles. En dedans du point discoïdal, trois nervures sont marquées de deux petits points noirâtres chacune et qui semblent placés sur un rudiment de raie transverse très peu visible. Entre la bande marginale et la frange, se trouve une série de six points d'un gris-blanc, renfermés dans des lunules déliées, noires, très aiguës du côté externe. Le bord inférieur de l'aile est marqué, vers le milieu, de deux petits traits courts, obliques, d'un gris-blanchâtre, bordés extérieurement de gris-brun.

Les ailes inférieures ont à peu près le même dessin que les supérieures, mais modifié par leur forme; elles ont une raie courbe marginale, maculaire, d'un gris-brun, dentelée intérieurement; l'espace compris entre cette rai-

et la frange, lequel est un peu plus obscur que le reste de l'aile, présente quatre lunules semblables à celles des ailes supérieures, mais un peu moins distinctes. Les nervures, en approchant de la partie interne de la raie marginale, offrent à peu près les mêmes points bifides, mais un peu moins marqués, tandis que les lignes partant de ces points et formant des zig-zag sont mieux écrites en approchant de l'angle anal. Le bord antérieur de ces secondes ailes a une lunule centrale, d'un gris-noirâtre, presque cachée par le bord interne des supérieures.

Le corselet est de la couleur des ailes ; la tête et le corps sont un peu plus foncés et l'extrémité de l'abdomen est d'un gris-brun noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-cendré pâle roussâtre, avec la partie marginale, surtout sur les supérieures, ombrée de gris-cendré brunâtre. Toutes quatre ont une lunule centrale assez grande d'un gris-noir, et entre cette lunule et la frange, une raie transverse assez large, d'un gris-noirâtre, très anguleuse vers le côté externe sur le milieu de l'aile ; entre cette raie et le bord, on en voit une seconde semblable, mais moins bien écrite.

Les antennes de la femelle sont filiformes et de la couleur du corps ; n'ayant point vu le mâle, j'ignore si les siennes sont pectinées.

J'ai pris trois individus ♀ de cette espèce en chassant au crépuscule, à la même époque et au même endroit où se trouvait l'*Apamea Haworthii* ; deux de ces femelles étaient endommagées et la troisième bien conservée ; elles diffèrent un peu entre elles par la teinte plus ou moins foncée et l'une d'elle avait le point noir discoïdal beaucoup plus grand que les deux autres.

DESCRIPTION

DE L'AGROTIS GRASLINII,

PRÉCÉDÉE DE

QUELQUES OBSERVATIONS CRITIQUES

SUR LA DISTRIBUTION DE LA FAMILLE DES **AGROTIDES**,

Avec la Description d'une EPISEMA

ET D'UN AUTRE **AGROTIS** INÉDITS.

PAR M. BAMBUR.

(**Séance du 12 Mai 1847.**)

Ayant témoigné à mon ami M. de Graslin, l'un de nos lépidoptérophiles les plus distingués, le désir que j'avais de lui dédier une des espèces remarquables de Lépidoptères parmi celles qu'il a rapportées d'une exploration récente dans l'ouest de la France, il a bien voulu joindre à son mémoire mes observations et mes descriptions.

L'espèce dont il s'agit est de la tribu des Noctuelles (1)

(1) Comme dans les premiers ouvrages de Latreille les familles de la plupart des auteurs sont pour moi des tribus, et leurs tribus des familles, ainsi le genre *Agrotis* est de la famille des Agrotides de la tribu des NOCTUELLES; au reste, ces familles reposent sur des caractères si incertains, qu'on ne peut guère les considérer que comme des divisions arbitraires.

(*Noctuæ* L.) et du genre *Agrotis*. Ce genre n'étant pas encore bien caractérisé et les auteurs qui en ont parlé n'étant pas d'accord sur le nombre des espèces qui doivent le former, je dois l'examiner un peu ainsi que la famille qui le comprend.

Le genre *Agrotis* dont la dénomination a été tirée d'Hübner a été formé par Ochsenheimer et ensuite adopté par Treitschke, son continuateur, qui y a réuni des espèces de genres différents ; plus tard M. Boisduval, dans son premier catalogue, l'a remplacé par le nom de *Noctua* en y conservant les mêmes espèces ; mais dans son second catalogue il a fait subir de grands changements à ce genre qu'il a rétabli, et l'a scindé en plusieurs coupes génériques qui toutes ne sont pas heureuses et nullement caractérisées, de sorte que mon *Agrotis* serait pour lui un *Heliophobus*. De même que dans la première édition de son catalogue, le genre *Heliophobus* de M. Boisduval est encore formé d'éléments hétérogènes, ce qu'il est facile de démontrer en citant les espèces qui le composent. D'abord l'*obesa* est un véritable *Agrotis* par les caractères ; l'*optabilis* et la *bætica* n'en diffèrent que par leur trompe presque nulle et peuvent former un genre ; mais, à l'exception de la *vittalba* que je ne connais pas, les trois autres n'ont aucun des caractères de sa tribu ; ainsi la *graminis* paraît se rapprocher des *Gortina* (je ne possède qu'un des sexes) ; les *hirta* et *popularis* qui ne paraissent pas devoir s'éloigner des *odites*, *hispida*, *hispana* (1) et *trimacula* en

(1) Episema hispana (*Mihi*) Duponchel. *Hist. nat. Lepid.* VI, pl. 85, fig. 3. p. 193. Noctuelle trimaculée. *Alis anticis supra albido vel cinereo subrufescentibus, maculis obscurioribus ; lineis duabus transversis, interna in medio angulosa ; antennis maris valde et ad extremum pectinatis.*

ont été séparées par un intervalle immense, car, à l'exception de l'*I-cinctum* qui est une véritable *Orthosia*, ces espèces ne présentent pas de rapports plus grands avec ses Orthosides qu'avec les Agrotides, ce qui prouve combien les divisions génériques des Noctuelles reposent sur des caractères peu sérieux; cependant, d'après le faciès des *hirta, odites,* elles pourraient être rapprochées des *Agrotis*. Cette division des Noctuelles avec les *Triphœna* pourraient donc former une petite famille sous le nom d'Agrotides; ils se distinguent nettement par les épines dont sont armés les tibias antérieurs (1). Les véritables

Espèce très distincte a été confondue avec la *trimacula* et figurée sous ce nom par Duponchel.

Ressemblant beaucoup à la *trimacula;* ailes supérieures d'un gris cendré-blanchâtre un peu fauve, la partie moyenne entre les lignes médiane et basilaire, d'un brun un peu fauve divisée en taches par les nervures, et enveloppant les taches ordinaires qui se tiennent et sont ouvertes antérieurement; celles-ci dilatées postérieurement, surtout l'orbiculaire, en formant des angles, beaucoup plus étroites et plus anguleuses que chez la *trimacula*, mais parfois aussi étendues, toujours bien bornées en dessous par la couleur brune, d'un cendré-blanchâtre ou fauve; la ligne médiane plus longue, son extrémité antérieure se rapprochant plus du sommet de l'aile, la basilaire formant dans son milieu un angle beaucoup plus saillant, et comme une dent; base de l'aile plus ou moins tachée ou même teinte de brun-fauve. Ailes postérieures blanches dans les deux sexes avec l'apparence de deux bandes brunâtres. Corps d'un blanc un peu jaunâtre ou d'un cendré peu fauve avec des nuances plus foncées sur le thorax. Aucun vestige de spiritrompe; palpes divergents, velus, bruns ou noirâtres extérieurement; antennes plus fortement pectinées que chez la *trimacula*, surtout vers le bout, leur base entourée d'une touffe de poils, beaucoup plus longue surtout supérieurement.

Rapportée autrefois d'Espagne par le célèbre entomologiste Dejean. J'ai vu deux autres individus pris dans l'Algérie dont je possède un mâle.

(1) Ce caractère se retrouve, mais disposé différemment, dans le

Agrotides surtout ont ce caractère bien marqué; j'en sépare d'abord, sous le nom générique de *Chadocera*, les *optabilis* et *bœtica* chez lesquelles la spiritrompe est à peu près nulle. Vient ensuite le véritable genre *Agrotis* dont les espèces typiques sont : *Graslinii*, *obesa*, *lipara* (1) *crassa*, *lata* (espèce douteuse), *valligera*, *spinifera*, etc. Ce genre, composé d'espèce très nombreuses, pourrait être divisé entre plusieurs autres, mais il paraît presque impossible de trouver des caractères suffisants pour cela, aussi M. Boisduval commet-il plus d'une erreur et trans-

genre *Asteroscopus* dont il faut exclure la *pulla* qui est peut être une *Xylina* (je ne la possède pas en bon état), et dans la nombreuse série des *Heliothis* en grande partie étrangère à l'Europe et qui semble se lier aux *Acontia* et surtout aux *Anthophila* de M. Boisduval moins quelques espèces et en y ajoutant ses *Hemerosia albicans*, *communimacula* et *scitula*, genre nombreux mais mutilé par M. Guénée; ces rapports, déjà reconnus par M. Boisduval, sembleraient exagérés si l'on oubliait le faciès si disparate de quelques-uns de nos *Heliothis*, tels que *dipsacea*, *cora*, *cognata*, *delphinii*, *Boisduvalii* et *confusa*, tellement méconnue que ces espèces ont été placées dans les Agrotides!

(1) Agrotis lipara (*Mihi*). *Alis anticis supra fusco-rufescentibus macula orbiculari subrotundata in medio fusca, ad marginem lineolis sagittatis in serie transversa, posticis fuscis ad basim pallidioribus.*

De la taille de la *valligera* et ressemblant beaucoup à l'*obesa*, mais les ailes supérieures étant en dessus d'un brun un peu roussâtre, moins nuancées de blanchâtre. Dessin disposé de la même manière, tache orbiculaire beaucoup moins allongée, blanche avec le centre largement brun, l'angulaire beaucoup plus courte, traits noirs avant le bord externe de l'aile, un peu moins sagittés, bord externe marqué vers le sommet d'une petite tache blanchâtre qui n'existe pas chez l'*obesa*; bord postérieur plus brun ayant la base marqué d'une ligne brune sagittée, la même nervure ayant un liséré blanc. Postérieures plus obscures à la base. Cet insecte m'a été donné comme venant d'Algérie.

pose-t-il quelquefois une espèce d'une division dans une autre; quelques Agrotides même sont encore dispersés dans ses autres tribus.

D'abord la *xanthographa* qu'il considère comme formant un genre ne paraît pas devoir s'éloigner des *umbrosa* et *punicea*, et me semble être la congénère de la *neglecta*, qui se trouve dans une autre de ses tribus; ce genre est séparé des *Triphæna* par la *Cerigo cythereæ*, probablement parce qu'elle a les ailes inférieures jaunes; pour moi, ce n'est pas un Agrotide. Le genre *Triphæna* se divise en trois petits groupes qui peuvent aussi bien former des genres que les autres divisions : les espèces n'en sont pas groupées naturellement. Il fait le genre *Opigana* avec la *polygona*, qui se trouve isolée de ses compagnes *C-nigrum*, *sigma*, etc. N'est-ce pas rompre à plaisir tous les rapports naturels? Son genre *Chersotis* est une division assez naturelle, mais peu caractérisée; je voudrais y voir placer ma *grammiptera* qu'il s'obstine, avec M. Guénée, à joindre à la *saponariæ*; M. Boisduval la rejette ailleurs, et si M. Guénée la rapproche, c'est avec son hétérogène compagne. Je la mettrais à côté de *multangula*. N'en déplaise aux mêmes classificateurs, j'y placerai aussi la *cuprea* près d'*ocellina* et non dans le genre *Gortyna* dont elle trouble l'harmonie comme le genre lui-même au milieu de ceux où il est placé, lui qui doit unir la série des Hadénides aux *Nonagria* par les *Apamea* et *Luperina*; M. Guénée a très bien saisi ces rapports, mais il faut dire aussi qu'il a plutôt été guidé par les mœurs des chenilles que par l'étude des caractères génériques. M. Boisduval termine ses *Chersotis* par les *plecta* et *musiva*, et place dans le genre suivant des *Noctua*, la *flammatra*; mais pourquoi la séparer de la *musiva* et surtout par la *sagittifera*, qui, je crois, devait rester à côté des *Agrotis signifera* et *forcipula*.

J'ajouterais même la *saucia* à la *flammatra*. Dans ce genre *Noctua*, comme je l'ai dit plus haut, il aurait dû placer la *xanthographa* avec la *neglecta*, ne point désunir l'*hebraica* et la *glareosa*, et surtout ne pas reporter ailleurs la *chaldaica*. Son genre *Spælotis* est encore moins homogène que les autres ; il est composé de groupes disparates qui ne peuvent être compris dans les caractères d'un seul genre ; il faudrait faire une demi-douzaine de genres ou n'en pas faire du tout. Les *Decora gilva ?* sont de vrais *Agrotis ;* ses *Agrotis* formant une division naturelle, mais trop restreinte ; il aurait dû en éloigner la *patriæ* qui n'est pas à côté de la *puta*, mais je crois dans son genre *Chersotis* près de la *plecta*. Je pense que M. Guénée a agi plus sagement en réunissant la plupart de ces divisions dans le genre *Agrotis*, il lui a été ainsi plus facile de conserver aux espèces leurs rapports naturels. Espérant, plus tard, présenter à la société un travail qui fera suite à ce que j'ai déjà fait sur les Lépidoptères, dans ma Faune de l'Andalousie, je reviens immédiatement à l'espèce qui est le principal sujet de cette notice.

Agrotis Graslinii *Mihi*. (Pl. 1, n° 1, fig. 1-2.)

Cinereo-rufescens ; alis anticis supra lineis duabus sinuatis albidis media nervulis, externa lineolis sagittatis fuscii obliteratis, macula reniformi fusca albo intus marginata, orbiculari minima elongata alba nigro subocellata ; alis posticis albis ; antennis maris pectinatis.

Cette espèce a un peu l'apparence de la *Cladocera bætica* et ressemble aussi à la *valligera ;* sa taille égale celle de la *crassa*, mais les ailes supérieures sont moins arrondies : celles-ci sont d'un cendré légèrement fauve ou roussâtre ; la marge antérieure, jusqu'aux taches ordinaires, est sur-

tout d'une teinte cendrée ; la ligne basilaire n'est indiquée que par quelques marques blanchâtres et brunâtres ; la médiane peu sensible, mais cependant visible, est moins courbée que dans la *valligera*, et contourne d'assez près la tache réniforme ; elle est bordée intérieurement par une ligne brune denticulée, interrompue, comme formée de petits croissants, et plus ou moins striée de brun par les nervures qui, quelquefois, forment le long de son bord externe une série de petits traits bruns ; la ligne fulgurale peu sensible, à peu près comme chez la *valligera*, est bordée en dedans par des traits sagittés d'un brun-fauve ; ces traits, presque confluents ou peu distincts, sont parfois assez visibles, surtout trois principaux, mais jamais autant que dans *valligera ;* la portion de l'aile entre cette ligne et la frange, est d'un cendré-bleuâtre ou brunâtre, plus pâle au sommet ; la tache orbiculaire très petite, allongée, est blanche, finement marquée d'un trait brun central ; l'orbiculaire, plus etroite que dans *valligera*, est d'un brun-bleuâtre, bordée de blanc, principalement à ses côtés externe et interne ; entre ces deux taches, le fond est plus foncé. La tache angulaire (troisième tache ordinaire) est allongée, obtuse, d'égale largeur, brune quelquefois, marquée d'un ou deux traits blanchâtres ; au-dessus d'elle, l'aile est traversée dans une partie de sa longueur par une ligne blanchâtre peu tranchée ; la nervure postérieure est aussi bordée de blanchâtre, et le même bord de l'aile est brunâtre.

Chez la femelle, ces ailes sont plus petites, plus foncées, plus nuancées de fauve et moins de blanchâtre ; le bord externe de l'aile est marqué de petites lunules noires parfois insensibles ; la frange est traversée par deux lignes plus foncées dont l'externe interrompue et plus brune.

Les ailes inférieures sont blanches, ayant parfois les

nervures, quelques marques au bord externe et une lunule en dessous, brunâtres. Le dessous des ailes supérieures est blanchâtre avec une ligne et un point bruns. Tout le corps est d'un blanc jaunâtre ou roussâtre avec quelques marques plus obscures sur le thorax. Les palpes sont blanchâtres, en partie roussâtres extérieurement, avec le dernier article peu hérissé. La spiritrompe est assez prononcée. Les antennes du mâle sont un peu moins pectinées que dans l'*obesa*, un peu plus que chez la *crassa*. Il y a quelquefois un trait brun sur la partie postérieure des ptérygodes. L'abdomen de la femelle est très gros.

L'*Agrotis Graslinii* se trouve au mois de septembre dans les lieux sablonneux.

DESCRIPTION

DE LA LARVE ET DE LA NYMPHE

DE LA

NEBRIA BREVICOLLIS Fabr.

Par M. J.-F.-I. BLISSON.

(Séance du 14 Juillet 1847.)

Larve. — *Corps* long, déprimé, allant en s'élargissant insensiblement du premier au septième anneau et en diminuant de celui-ci au dernier. Anneaux très distincts, ceux de l'abdomen formant de chaque côté des dents ou festons très marqués. Peau très luisante sur les parties les plus foncées, qui sont couleur bistre ou plutôt terre d'ombre, paraissant moins polie sur les parties claires, qui sont d'un jaune-paille peu prononcé, légèrement terne ou brunâtre ; très finement chagrinée vue au microscope.

Tête aplatie, un peu cordiforme, couleur terre d'ombre plus obscure entre les antennes et le vertex. Une impression partant des deux côtés de la base du chaperon, profondément empreinte derrière les mandibules, formant ensuite une espèce de ⟩ sinueux se terminant sur le sommet de la tête. Yeux noirs et brillants, composés chacun de six ocelles ou petits globules disposés transversalement sur deux rangées, trois sur chaque rang ; derrière les yeux, une tache peu apparente ayant la figure d'un

fer-à-cheval. Antennes de quatre articles d'un blond très légèrement teinté de rougeâtre ; le troisième, plus long que le second et coupé presque carrément à son bout supérieur, porte à son extrémité du côté extérieur un appendice ressemblant à un très petit article ; dernier article plus petit que les précédents ; sur ces antennes quelques poils longs et raides. Chaperon proéminent, très distinctement dentelé. Mandibules armées intérieurement d'une longue et forte dent. Mâchoires portant chacune deux palpes composés, l'un de deux et l'autre de quatre articles. Palpes labiaux consistant chacun en deux articles. Dessous de la tête d'une couleur plus claire que le dessus, ayant de chaque côté de l'impression médiane trois petits traits d'une nuance plus foncée ; celui du milieu subtriangulaire, le plus près de l'impression manque quelquefois ou est très peu visible.

Thorax. Les trois premiers anneaux thoraciques sont presque entièrement couverts, surtout l'antérieur, par une espèce de grande plaque paraissant d'une consistance semi-cornée, couleur bistre ou terre d'ombre plus claire sur les côtés. Ces plaques sont bordées par un petit filet qui, du côté de l'abdomen seulement, ne suit pas le contour de la couleur dont on vient de parler, plus sombre en cet endroit. Sur le premier anneau, plus grand que les deux autres, le petit filet, aussi plus grand, prend la figure d'un trapèze dont les quatre angles seraient arrondis ; sur le deuxième et le troisième anneau, il devient réniforme. Ces anneaux sont en dessous d'un jaune-paille peu prononcé, très légèrement brunâtre ; sous le milieu des deuxième et troisième segments un gros point couleur terre d'ombre. Pattes longues, blondes, garnies d'un assez grand nombre de poils courts et raides ressemblant à de petites épines.

Abdomen. Anneaux portant également sur la région dorsale chacun une plaque de même couleur, mais plus petite que celles du corselet. Ces plaques, moins grandes que les précédentes, sont subrectilignes transversalement et curvilignes sur les côtés; elles n'occupent que la moitié environ du dessus de l'abdomen, dans la partie la plus large; comme les premières, elles sont aussi entourées d'un petit filet ou rebord qui offre la figure d'un trapèze très court et qui ne suit pas postérieurement les contours de la couleur bistre, plus obscure en cet endroit. Les plaques dont il s'agit ont quatre points trapézoïdaux, pilifères, et sur les côtés quelques poils courts et raides; elles ont en outre des impressions irrégulières, le tout visible seulement au microscope. Un petit sillon, dont le fond est d'une couleur plus claire, règne sur le milieu du dos, à partir du bord antérieur du premier segment jusqu'au bord postérieur du onzième; des deux côtés de cette suite de plaques, les régions sous-dorsales et stigmatales sont d'un jaune-paille peu prononcé, très légèrement brunâtre; à l'extrémité latérale en forme de dent de chaque anneau, une tache oblongue plus foncée sur laquelle sont implantés plusieurs poils courts et raides; l'un d'eux, le postérieur, est dirigé en arrière, les autres sont droites ou en sens inverse; au-dessus de cette tache, une petite impression dans la peau.

Les anneaux de l'abdomen sont en dessous pareils, quant à la couleur, à ceux du corselet; le premier ou le quatrième, à partir de la tête, est orné de trois taches ou traits oblongs d'une couleur plus foncée; l'antérieur elliptique, plus gros que les deux autres; sur chacun des six anneaux suivants, sept petites taches; les trois du milieu, semblables à celles du quatrième segment, sont disposés horizontalement; les taches des flancs ont, celles

qui sont les plus près des précédentes, une direction oblique; les autres, une direction droite; ces dernières paraissent légèrement arrondies au côté extérieur. Sous le onzième anneau, une grande tache subquadrangulaire et de chaque côté, un petit trait de la même couleur. Tube anal, ainsi que toutes ces taches, portant des poils raides et courts en assez grande quantité, visibles seulement à la loupe. A l'extrémité du dernier segment, deux très longs appendices blonds, cylindriques, diminuant de grosseur de la base à l'extrémité, garnis de poils raides d'inégales longueurs, implantés de distance en distance, en dehors plutôt qu'en dedans. Tube anal long, paraissant peu servir à la marche.

Stigmates. La première paire, plus grande que les autres, est placée sur une division de la peau, qui semble appartenir plutôt à la partie antérieure du mésothorax ou deuxième anneau qu'à la partie postérieure du prothorax ou premier anneau; cette première paire ne peut être aperçue qu'en examinant la larve de côté et en dessous; les autres stigmates sont au contraire visibles du côté de la région dorsale; ils sont situés près de l'incision antérieure des anneaux, entre les taches latérales et les plaques du dos, et se trouvent sur les quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, dixième et onzième segments; ces ouvertures aériennes apparaissent sous la forme d'un petit point saillant de même couleur que les taches des côtés.

Nymphe. — Courte, arquée, luisante, d'un blanc-jaunâtre; pattes et antennes blanches et diaphanes. Tête fléchie sous le corselet; l'extrémité des mandibules s'arrête un peu avant la naissance des articles de la première paire de pattes, et celle des palpes à la naissance du troisième article de celles-ci. Les antennes tour-

nent au-devant des yeux, vont se cacher derrière les deux premières paires de pattes, puis reparaissent le long de la seconde paire, à la rencontre desquelles elles sont presque collées. Yeux gros, très apparents, d'un brun-violâtre quelques jours avant l'éclosion de l'insecte parfait. Sur le bord antérieur du prothorax, quelques poils courts et raides, plus épais et formant un petit faisceau au-dessus des yeux. Dernière paire de pattes dépassant l'extrémité de l'abdomen. Sur le dos un assez grand nombre de poils courts et raides.

Parmi les larves de Coléoptères qui se transforment à la fin de l'hiver, celle de la *Nebria brevicollis* est une des premières. A peine la température est-elle devenue plus douce et la surface du sol est-elle un peu desséchée, qu'aussitôt des larves appartenant à cette espèce se creusent isolément chacune une retraite souterraine pour y passer le temps qu'elles doivent demeurer à l'état de nymphe. Dans les années ordinaires, les plus empressées entreprennent ces travaux vers le 20 février. Immédiatement après celles-ci, d'autres s'occupent des mêmes soins, et ainsi de suite jusque vers le 15 avril; de sorte que le temps durant lequel leur transformation s'effectue est d'environ deux mois. Pendant l'hiver de 1846, si remarquable par sa douceur, plusieurs larves de *Nebria* commencèrent dès le 4 février les ouvrages nécessaires pour leur métamorphose, tandis que d'autres moins diligentes attendirent jusqu'aux premiers jours d'avril. Ainsi, en 1846, les larves dont il s'agit se transformèrent quinze jours plus tôt que les années précédentes, mais elles ne dépassèrent pas le terme de deux mois, dont il a été parlé plus haut.

Ces larves habitent les champs et les jardins dont la terre est sableuse. Elles sont très agiles. Pour se méta-

morphoser, elles recherchent, probablement dans un but de conservation, les endroits battus, tels que les allées des jardins, et elles s'établissent près des bordures des plates-bandes ou sur les bords des sentiers, principalement là où le sol est compacte, frais et léger. La solidité du terrain peut, en effet, les préserver de plusieurs dangers; d'abord, les mettre à l'abri des poursuites des larves carnassières et souterraines; en second lieu, les prémunir contre les risques d'être enveloppées ou écrasées dans leur habitation peu profonde, comme cela pourrait arriver, après une pluie abondante ou par suite de la pression d'un corps quelconque sur le sol, si elles choisissaient une terre nouvellement remuée que le moindre poids ferait affaisser ou resserrer sur elle-même.

On ne les aperçoit jamais le jour, c'est toujours pendant la nuit qu'elles commencent à creuser leur terrier, et leurs travaux sont assez avancés lorsque le jour arrive pour qu'elles n'aient plus besoin de sortir à la surface du sol. Pour parvenir au point où elles veulent se transformer, elles pratiquent un trou, quelquefois vertical, le plus souvent en suivant une direction un peu oblique. Ce trou, de 5 millimètres de largeur environ, varie en profondeur de 0,028 à 0,056 millimètres. Pour creuser le sol, elles enlèvent avec leurs mandibules un ou plusieurs grains de sable à la fois, suivant qu'ils sont plus ou moins gros, puis elles les portent autour de l'entrée de leur trou, et elles en forment un tas ressemblant en petit à une taupinière. Parvenues à une profondeur qu'elles jugent suffisante, elles élargissent alors le fond du conduit de manière à former une petite grotte. Avec les grains de sable qu'elles extraient du sol pour agrandir leur appartement, elles bouchent le conduit vertical qu'elles ont pratiqué, en portant les grains de

sable premièrement au sommet du petit monticule, ensuite elles posent, en travaillant en sous-œuvre, d'autres grains de sable de façon à fermer ordinairement ce trou entièrement ou en grande partie, surtout immédiatement au-dessus de leur cellule, et elles savent si bien consolider ces grains que, bien qu'ils ne soient liés par aucun ciment, cependant ils forment une voûte solide. Quand le conduit n'est pas comblé sur toute sa longueur, cela provient probablement de ce que la larve ayant porté une trop grande quantité de sable à l'extérieur, et ayant achevé d'agrandir son logement, se trouve n'avoir plus de matériaux disponibles pour remplir les parties vides qui peuvent encore exister au-dessus de l'excavation principale. Lorsque le réduit qu'elles ont disposé est suffisamment spacieux, elles le dressent intérieurement, et c'est là leur dernier ouvrage. Pour exécuter tous ces travaux, depuis l'enlèvement du premier grain de sable jusqu'à la pose du dernier, elles mettent ordinairement de trente à trente-six heures. Enfin, tout étant terminé, elles demeurent en repos pendant trois à quatre jours, faisant de temps en temps un tour dans leur demeure comme si elles étaient fatiguées de l'état d'inaction qu'elles sont obligées de supporter, et elles attendent ainsi le moment critique de leur métamorphose.

Ce moment arrivé, elles tombent dans une espèce de sommeil léthargique, demeurant quelquefois renversées sur le dos ou sur le côté, leur corps se gonfle, de temps en temps elles se tournent convulsivement sur elles-mêmes et après être ainsi restées pendant quatre à cinq jours (1), elles passent à l'état de nymphe. Ce passage

(1) Parmi les larves dont j'ai observé les transformations, il s'en est trouvé une qui est demeurée pendant dix jours dans un état complet d'engourdissement avant de se métamorphoser. La température qui

s'effectue ainsi : la nymphe déjà formée, mais cachée sous la peau de la larve, fend cette enveloppe (1) en se gonflant et s'échappe par une ouverture longitudinale qui se fait sur le milieu des trois premiers segments. D'abord aussi longue que la larve, elle se retire sur elle-même dans l'espace de vingt à trente minutes, gagnant en largeur ce qu'elle perd en longueur, et elle prend en dernier lieu la forme qu'elle doit avoir. L'insecte demeure à l'état de nymphe dix-huit à vingt jours, puis arrive à l'état parfait. Lorsqu'il vient d'éclore, il est blanc, bientôt il paraît légèrement ferrugineux, cette couleur brunit promptement, au bout de cinq à six jours, il est d'un brun assez foncé, toutes les parties de son corps sont encore très-molles, toutefois il peut déjà prendre son essor ; mais ce n'est qu'après avoir passé quelque temps à l'air qu'il devient entièrement noir et que ses élytres et ses téguments acquièrent la consistance qu'ils doivent avoir.

Bien que les larves de la *N. brevicollis* soient très communes dans mon jardin, où depuis plusieurs années je les ai observées avec la plus grande attention, cepen-

s'était alors sensiblement refroidie fut évidemment la cause de ce ralentissement dans la marche de la nature.

(1) Il est à remarquer qu'il existe sur le milieu du dos d'un grand nombre de larves, surtout chez les espèces dont la peau semble plus solide, comme chez celles de beaucoup de Coléoptères, une petite ligne ou impression longitudinale quelquefois à peine visible à la loupe, partant du bord antérieur du premier segment et se terminant ordinairement au bord postérieur du onzième. Cette impression, évidemment destinée à rendre la peau solide en cet endroit, produit le même effet qu'un pli fait à une feuille de papier pour la séparer en deux parties ; elle permet à la peau de se fendre aisément autant qu'il est nécessaire en suivant une même direction et de livrer passage à la nymphe lorsqu'elle se gonfle et s'agite pour se débarrasser de l'enveloppe dont elle n'a plus besoin.

dant je n'ai pu en surprendre une seule courant sur la terre pendant le jour, et il m'a été impossible, jusqu'à présent, d'en découvrir également une seule avant l'époque où elles se métamorphosent ni autrement que cachées dans leur terrier ; il est vrai que je ne les ai point cherchées le soir à la lumière, ce que j'aurais dû faire ; mais on les trouve très facilement, surtout le matin, le petit tas de sable nouvellement formé au-dessus du point où elles sont occupées à travailler signalant leur présence. Ainsi que je l'ai dit plus haut, ces petits tas, ordinairement d'une largeur de 27 à 37 millimètres, ressemblent en petit à des taupinières ou aux petits amas de sable faits par certaines abeilles fouisseuses avec lesquelles on pourrait aisément les confondre en mars et avril, époque où celles-ci se livrent dans un autre but à de semblables travaux. Quelquefois les grains de sable sont disposés autour de l'entrée du trou, de manière à former plutôt une couche de sable discoïde peu épaisse, qu'un petit monticule ; comme il y a dans l'arrangement de ces grains quelque chose de particulier aux larves en question, on reconnaîtra facilement l'insecte qui les a ainsi placés, étant prévenu de l'époque de ses métamorphoses et des endroits qu'il recherche pour les subir.

Maintenant, afin que l'on puisse s'assurer de l'exactitude des observations qui précèdent, voici comment on peut les renouveler.

Lorsqu'on a remarqué plusieurs petits tas de sable que l'on présume avoir été formés par des larves de Nébries, on prend un ou deux verres à boire ayant l'ouverture très large et le fond très étroit ; on les remplit aux deux tiers de terre légère, bien divisée, un peu humide, que l'on presse afin de lui donner une certaine consistance ; avec une petite bêche, on soulève ensuite le sol au-dessous

des petits monticules, et l'on découvre facilement les larves dont il s'agit; on peut les déposer au nombre de quatre ou cinq ensemble dans les verres disposés pour les recevoir; mais il faut avoir soin de faire de distance en distance, dans la terre, plusieurs petits trous d'environ 12 millimètres de profondeur autour et le long des parois intérieures des verres. Au moyen de cette précaution, les larves ne tardent pas à se réfugier chacune dans un trou qu'elles continuent bientôt de creuser, car la lumière du jour semble les contrarier; tandis que si on néglige de leur préparer ces réduits peu profonds dont elles ont besoin pour se blottir, elle sont dans une continuelle agitation, elles se nuisent réciproquement; sans cesse dérangées dans leurs travaux, elles ne peuvent les exécuter ni même souvent les entreprendre, et elles périssent, par conséquent, sans se métamorphoser. Ces trous ont encore un autre avantage très important. Les larves en question, d'après l'habitude qu'elles ont de fouir le sol perpendiculairement, ou à peu près, continuant de creuser dans la même direction que celle qui leur a en quelque sorte été tracée, suivent et rencontrent le plus souvent la surface intérieure des verres, par suite de leur forme conique, de façon que sur quatre larves renfermées ensemble, il en est ordinairement deux que l'on peut parfaitement observer, leur cellule et le conduit qui y descend étant comme collés à la rencontre des parois intérieures du vase. Il faut avoir soin de placer chaque verre sous un pot à fleurs ou dans un endroit obscur lorsqu'on n'examine pas ces insectes, de crainte que, pour se garantir de la lumière qui les offusque, ils ne se fixent là où la terre offre le plus d'épaisseur, ou qu'ils n'entourent complètement leur grotte d'une couche de sable de manière à ne pouvoir être aperçus.

On pourrait laisser les larves libres de choisir le point qui leur semblerait le plus convenable pour creuser leur demeure souterraine ; mais dans ce cas, on n'en déposerait qu'une ou deux dans chaque verre, afin qu'elles ne se gênent pas dans leurs opérations, et il faudrait en mettre dans un grand nombre de vases, car quand elles ne rencontrent pas les petits trous disposés ainsi que je l'ai indiqué, le plus souvent elles établissent leur cellule de telle sorte qu'elle est entièrement cachée dans la terre, et ce n'est alors que sur une assez grande quantité de larves qu'il s'en trouve quelques-unes dont on peut observer les métamorphoses.

Explication de la planche 1, *n° II.*

1. Larve vue en dessus.
2. Larve vue en dessous.
3. Chaperon.
4. Antenne.
5. Mandibule.
6. Palpes maxillaires.
7. Mesure de la grandeur naturelle de la larve.
8. Cellule creusée par la larve, dans laquelle elle se transforme.
9. Nymphe.
10. Mesure de sa grandeur naturelle.

NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR LES DIPTÈRES D'EUROPE

DE LA TRIBU DES TACHINAIRES (SUITE) (1).

PAR M. MACQUART.

(Séance du 22 Juillet 1846.)

Style des antennes de trois articles distincts (Suite).

- 2e article du style guère plus long que le premier.
  - Trompe allongée.
    - 1re cellule postérieure des ailes fermée. . . . . 9. RHAMPHINE.
    - 1re cellule postérieure entr'ouverte. . . . . 10. RHYNCHOSIE.
  - Trompe courte.
    - 3e article des antennes double du second
      - Nervures des ailes non épineuses.
        - Face inclinée. 11. CHRYSOSOME.
        - Face presque verticale 12. POLIDÉE.
      - Nervures des ailes épineuses . . . . 13. PLAGIE.
    - 3e article des antennes au moins quatre fois aussi long que le second. . . . . 14. DORIE.

Style des antennes de deux articles distincts.

- Antennes n'atteignant pas l'épistôme. — 3e article à peine double du 2e. — Abdomen ovale.
  - Palpes très épais; yeux nus . . . . 15. TRIXA.
  - Palpes peu ou point renflés; yeux velus . . . 16. NÉMORÉE.

(1) La première partie de ce travail a été publiée dans les Annales de l'année 1845 (2e série; Tome 3e), page 237.

IXe Genre. Rhamphine, *Rhamphina*.

Stomoxys, Meig.
Rhamphina, Macq., Meig., *Supp.*

Corps oblong. Trompe une fois plus longue que la tête, très menue, dirigée en avant, relevée en arc ; lèvres terminales très menues ; palpes dilatées en spatule. Face inclinée, nue ; épistome avancé. Front large ♂♀. Antennes inclinées, atteignant à peine l'épistome ; deuxième article un peu allongé ; troisième une fois plus long que le deuxième ; style épaissi jusque près de l'extrémité, de trois articles. Yeux nus. Abdomen ovale ; deux soies au milieu des deuxième et troisième segments. Ailes à première cellule postérieure fermée, à appendice court ; deuxième nervure transversale anguleuse, située aux trois quarts entre la première et le coude ; une pointe au bord extérieur.

Meigen, en adoptant dans son Supplément ce genre que nous avons formé dans les Suites à Buffon pour le *Stomoxis pedemontana* Meig. et le *Tachina longirostris* du même auteur, n'y a laissé que le premier et a fait du dernier le type d'une nouvelle coupe générique qui, en effet, s'en distingue par des différences nombreuses, mais peu importantes, et que nous adoptons à notre tour.

Comme les Siphones, les Rhamphines sont des Tachinaires à trompe allongée et menue, ce qui a fait méconnaître leurs véritables affinités et les a fait comprendre parmi les Stomoxes, dont elles diffèrent tant sous d'autres rapports. Elles se distinguent entre elles par une particularité singulière ; tandis que les Siphones ont la trompe pliée en dessous, les Rhamphines l'ont arquée en dessus. Sans doute que ces dispositions ont rapport avec les fleurs dont elles hument le suc.

La découverte de la seule espèce connue de ce genre est due à Baumhauer, qui l'a trouvée dans les environs de Turin. Depuis, elle a été retrouvée à Parme par M. Rondani.

1. *Rhamphina pedemontana.*

Cana. Thorace lineis nigris. Abdomine testaceo, albo-tomentoso, vitta dorsali apiceque nigris. Long. 0,012 ♀. *Tab. III, fig.* 1.

Stomoxys pedemontana, Meig.

Rhamphina pedemontana, Macq., Meig., *Supp.*

Palpes fauves. Face fauve à côtés noirs, l'un et l'autre couverts de duvet blanc. Front à côtés blancs et bande noire. Antennes : les deux premiers articles testacés; le troisième noir. Thorax d'un gris blanchâtre un peu ardoisé; des lignes noires peu distinctes. Ecusson testacé, à duvet blanc. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes grises, à base roussâtre.

Cette description diffère de celle de Meigen qui ne mentionne pas la couleur testacée de l'abdomen et de l'écusson. Nous croyons cependant à l'identité spécifique.

Dans cette espèce, le rang intérieur des soies frontales des femelles est de huit, dont deux seulement sont situées plus bas que la base des antennes; le rang extérieur est de trois.

De l'Italie.

Xe Genre. Rhynchosie. *Rhynchosia.*

Tachina, Meig.

Rhamphina, Macq., Suites à Buffon.

Olivieria, Meig., *Supp.*

Corps oblong. Trompe longue, menue, dirigée en avant; lèvres terminales petites. Palpes filiformes. Face verticale, nue. Front large ♂♀. Antennes inclinées

atteignant l'épistome; le deuxième article allongé, le troisième un peu plus long que le deuxième, arrondi à l'extrémité en dessous; style de trois articles. Yeux nus. Abdomen conique; pas de soies au milieu des segments. Ailes assez larges; première cellule postérieure aboutissant avant l'extrémité, un peu entr'ouverte; une pointe au bord extérieur.

Ce genre a été formé par Meigen, dans son Supplément, sous le nom d'*Olivieria*; mais ce nom a été donné précédemment à une autre coupe générique par M. Robineau-Desvoidy, et, pour cette raison, je l'ai changé en celui de *Rhynchosia*, qui fait allusion à la forme de bec de la trompe.

J'avais compris le type de ce genre, la *Tachina longirostris*, Meig., dans le genre *Rhamphina*, à côté du *R. pedemontana*, considérant la trompe longue et dirigée en avant comme un caractère assez important pour les réunir, malgré les différences d'un ordre secondaire qui les distinguent entre elles; mais Meigen, ayant égard au nombre de ces différences, a cru devoir les regarder comme caractères génériques; leur pluralité leur donne en effet de l'importance. La Rhynchosie se sépare particulièrement de la Rhamphine par les palpes, la face, les antennes, les soies de l'abdomen, les nervures des ailes. La trompe même, qui par sa longueur établit la principale ressemblance entre elles, présente aussi des différences.

1. *Rhynchosia longirostris.*

Cana. Thorace lineis quatuor nigris. Abdomine nigro-fasciato. Palpis vittaque frontali rufis. Long. 0,008 ♂, 0,010 ♀. *Tab. III, fig.* 2 ♀.

Tachina longirostris, Meig.

Rhamphina longirostris, Macq.
Olivieria longirostris, Meig , *Supp.*

Palpes fauves. Face et côtés du front blancs; bande frontale fauve. Antennes noires; deuxième article à duvet blanc. Thorax à duvet blanc. Abdomen noir, à bandes de duvet blanc au bord antérieur des segments; côtés du deuxième et en partie du troisième, fauves; ventre fauve, à ligne ventrale noire. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes assez claires; nervure externo-médiaire droite après le coude; deuxième transversale, située un peu au-delà de la moitié entre la première et le coude dans la femelle.

Ainsi que Meigen, nous avons observé les deux sexes; les palpes ont l'extrémité noire dans les mâles. Les soies frontales ne descendant que jusqu'à la base des antennes dans les mâles; ils descendent jusque vers l'extrémité du deuxième article dans les femelles. La deuxième nervure transverse des ailes est située un peu plus près du coude dans les mâles que dans les femelles.

De la France méridionale, de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie.

XIe Genre. Chrysosome, *Chrysosoma*.

Tachina, Fall., Meig.
Gymnochæta, Rob.-Desvoidy.
Chrysosoma, Macq., *Suites à Buffon*, Meig., *Supp.*

Tête moins large que le corps. Palpes un peu renflés à l'extrémité. Face inclinée, sans cils; épistome avancé. Front avancé, étroit ♂. Antennes inclinées, atteignant à peu près l'épistome; deuxième article un peu allongé; troisième une fois et demi aussi long que le deuxième;

style un peu tomenteux, de trois articles ; les deux premiers courts. Yeux velus. Abdomen elliptique ; deux soies au milieu des deuxième et troisième segments. Ailes : première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité.

Nous n'avons rien à ajouter sur ce genre à ce que nous avons dit dans les Suites à Buffon.

1. *Chrysosoma viridis.*

Aureo-viridis nitida. Palpis nigris. Long. 0,010 ♂♀. *Tab. III, fig.* 3.

Tachina viridis, Fall., Meig.

Gymnochæta viridis, Rob.-Desvoidy.

Chrysosoma viridis, Macq., Meig., *Supp.*

Face blanchâtre ; front à bande noire et côtés blancs. Antennes noires, non élargies. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes à base un peu roussâtre ; nervure externo-médiaire appendiculée au coude ; une petite pointe au bord extérieur.

Dans cette espèce, les soies du front sont assez menues, droites, un peu inclinées, ne descendant que jusqu'à la base du deuxième article des antennes, et au nombre de neuf. L'abdomen est plus velu dans les mâles que dans les femelles. La deuxième nervure transversale des ailes est située aux deux tiers entre la première et le coude dans les mâles, aux trois quarts dans les femelles, ce qui est le contraire de la disposition ordinaire.

Se rencontre au mois de mai. Je l'ai trouvée abondamment dans les bois de Tervueren, près de Bruxelles, se posant sur l'écorce des hêtres.

2. *Chrysosoma aurata.*

Aureo-viridis nitida. Palpis ferrugineis. Long. 0,010 ♂♀. *Tab, III, fig.* 5.

Tachina aurata, Fall., Meig.

Chrysosoma aurata, Meig. *Vol.* 7.

Face blanche. Front à bande noire ; côtés d'un vert brillant, à duvet d'un blanc argenté. Antennes noires : dirigées en avant ; deuxième article assez court ; troisième une fois plus long que le deuxième, fort élargi ♂, peu élargi ♀. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes grisâtres.

Dans les forêts, sur le tronc des arbres, au soleil, au mois de mai. M. Brémi m'en a communiqué un individu ♂ qu'il a trouvé dans les environs de Zurich.

3. *Chrysosoma rufipes,* Nob.

Nigro-viridis, albo-tomentosa. Palpis pedibusque rufis Long. 0,014 ♂. *Tab. III, fig.* 4.

Face d'un blanc grisâtre ; côtés noirs, à duvet blanchâtre. Front noir, fort étroit ♂, un peu de blanc sur les côtés ; soies descendant jusqu'à l'extrémité du deuxième article des antennes : les deux premiers articles de celles-ci testacés ; le troisième noir, arrondi à l'extrémité. Thorax d'un noir verdâtre, à bandes blachâtres. Abdomen d'un vert foncé luisant. Pieds fauves ; tarses noirs. Cuillerons jaunâtres. Ailes à base et bord externo-médiaire sans appendice.

Un individu, dans le faible reste de la collection de Latreille, actuellement à M. le marquis de Brême. Un autre a été trouvé à Zurich, sur les fleurs ombellifères, au mois de juillet, par M. Brémi.

XIIe Genre. Polidée, *Polidea*.

Tachina, Meig.
Macquartia, Rob.-Desvoidy.
Zophomyia, Macq.
Harrisia, Meig., *Supp.*
Polidea, Nob.

Face presque verticale, sans cils. Front étroit ♂, large ♀. Antennes couchées n'atteignant pas l'épistome; deuxième article un peu allongé; troisième ordinaire, au moins double du deuxième, style ordinairement nu, de trois articles, dont le deuxième est double du premier. Yeux velus. Abdomen ovale. Ailes à première cellule postérieure aboutissant presqu'à l'extrémité; nervure externo-médiaire droite après le coude.

Ce genre est le même que Meigen a formé dans son *Supplément*, sous le nom d'*Harrisia*, que nous avons dû changer, parce qu'il a été donné précédemment à un genre de Dexiaires par M. Robineau-Desvoidy. Le nouveau nom fait allusion aux formes diverses que présentent les espèces dont ce groupe se compose.

Nous adoptons ce genre comme une nécessité de la classification, et nous ne pouvons le considérer comme naturel. Les trois articles dont le style des antennes est formé est le seul caractère essentiel qui soit commun aux trois espèces qui le composent. Le *P. ænea* que nous représentons (*Tab. III, f.* 6), diffère du *P. pagana*, Meig., et du P. *idiotica* par les antennes moins longues, par la disposition des soies du front, par les nervures des ailes, par les épines qui garnissent la base de la sous-marginale; enfin par les couleurs métalliques du corps. Il diffère en particulier du *P. pagana* par la forme de l'abdomen, du *P. idiotica* par

celle du troisième article des antennes et par le style tomenteux.

1. *Polidea œnea.*

Nigro œnea; squamis flavidis; nervo submarginali alarum basi spinoso. Long. 0,007 ♂♀. *Tab. III, fig.* 6.

Tachina œnea, Meig.

Macquartia viridescens ? Rob.-Desv.

Zophomyia œnea, Macq.

Harrisia œnea, Meig., *Supp.*

Palpes noirs, en massue. Face blanche à reflets noirs. Front à bande noire et côtés blancs. Antennes d'un brun-noirâtre. Style un peu tomenteux. Yeux presque contigus ♂. Abdomen sans soies au milieu des segments. Pieds noirs. Cuillerons jaunâtres. Ailes presque hyalines, à base jaune.

Du nord et du midi de la France, ainsi que de l'Allemagne.

2. *Polidea conspersa.*

Nigra, cæsio-pubescens. Thorace vittis quinque nigris. Abdomine nigro-tessellato; scutello palpisque testaceis. Long. 0,010 ♀. *Tab. III, fig.* 7.

Tachina conspersa, Meig.

Nemoræa conspersa, Meig. *Vol.* 7.

Face blanche, à reflets bruns. Front de largeur médiocre, bande noire, à reflets gris; côtés blancs. Antennes d'un brun-noirâtre, atteignant l'épistome; les deux premiers articles du style courts. Les trois bandes intermédiaires du thorax rapprochées. Abdomen brièvement ovale, peu convexe, marqueté de taches noires; des vestiges de bandes noires; ventre gris, à incisions noires.

Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires; nervure externo-médiaire appendiculée au coude, ensuite droite.

D'Allemagne.

Meigen, dans son 7e volume, a mis cette espèce sur la liste des Némorées; mais elle s'éloigne de ce genre par la longueur des antennes, qui atteint l'épistome, et par le style à trois articles, et elle présente au contraire tous les caractères des Polidées.

XIIIe Genre. Plagie, *Plagia*.

Tachina, Fall., Meig., Macq.
Plagia, Meig., *Supp*.

Corps oblong. Palpes un peu renflées à l'extrémité. Face un peu inclinée, presque sans cils. Front large, très peu rétréci dans les mâles. Antennes couchées, atteignant à peu près l'épistome; le deuxième article ordinairement allongé; le troisième un peu plus long que le second ♂, de la même longueur ♀; style de trois articles; les deux premiers ordinairement courts et peu distincts l'un de l'autre. Yeux tantôt nus, tantôt velus. Abdomen conique; pas de soies au milieu des premiers segments. Ailes épineuses; première cellule postérieure atteignant le bord de l'aile avant l'extrémité; deuxième nervure transversale très oblique; rarement une pointe à l'extrémité de la première nervure médiastine.

Les Plagies ont de grands rapports avec les Tachines, telles que nous les avons circonscrites, et particulièrement la forme du corps et les dimensions respectives des deuxième et troisième articles des antennes. Les caractères toujours réunis qui les distinguent de ces dernières et de toutes les autres Tachinaires sont le style triarticulé des antennes, les ailes épineuses et la deuxième nervure

transversale très oblique. Il est vrai que le premier de ces caractères est quelquefois peu distinct et qu'il n'a pas toujours été signalé.

Des six espèces décrites par Meigen, nous n'en avons observé que deux, les *P. verticalis* et *marginata*. Comme ces dernières, elles présentent des particularités qui ne sont peut-être pas communes aux autres, nous n'en ferons mention que dans les descriptions spécifiques.

1. *Plagia verticalis.*

Cinerea nigro-viridi micante. Thorace nigro quadri vittato. Fronte lateribus bifariam setosa ♂♀. Palpis apice rufis. Nervo mediastino submarginalique spinosis. Tab. IV, fig. 1.

Tachina verticalis, Meig., Macq.

Plagia verticalis, Meig., *Supp.*

Les individus de ma collection, au nombre de dix, ont le thorax et l'abdomen d'un noir-verdâtre luisant, glacé de duvet blanc.

Dans cette espèce, par une exception rare, les deux sexes ont les soies frontales disposées également sur deux rangs de chaque côté; l'intérieur de huit soies, dont les quatrième et cinquième petites et descendant jusqu'au milieu du troisième article des antennes; les quatre dernières sont au-dessous de la base des antennes; la dernière se rapproche du bord de l'œil. Le rang extérieur est normal. La raison physiologique de ces deux rangs de soies dans le mâle de cette espèce se trouve dans la largeur du front, presqu'égale à celle de la femelle, et qui nécessitait sans doute les mêmes moyens de défense.

Le deuxième article des antennes est un peu plus long que dans les femelles.

La distance de la deuxième nervure transversale du

coude de l'externo-médiaire est un peu plus grande dans les femelles; mais cette disposition ne s'observe pas dans tous les individus.

Nous trouvons tous les ans cette espèce sur les fleurs de l'*Heracleum*, dans les prairies de Lestrem, au commencement de septembre. Elle se trouve aussi en Allemagne et en Italie.

2. *Plagia transversa.*

Nigra, cinereo-tomentosa. Palpis rufis. Alis nervis mediastina interne submarginalique spinosis. Long. 0,009 ♀ *Tab. IV, fig.* 4.

Plagia transversa, Bremi in litt.

Voisine du *P. verticalis*. Deuxième nervure transversale située presque au milieu entre la première et le coude.

M. Brémi a obtenu cette espèce à Zurich, au mois de juin, de chenilles de la *Plusia illustris*. Ce n'est peut-être qu'une variété du *P. verticalis*.

3. *Plagia ambigua.*

Cinerea. Thorace nigro quadri vittato. Abdomine nigro-fasciato. Palpis rufis. Nervo-submarginali spinoso. Long. 0,009 ♀. *Tab. IV, fig.* 3.

Tachina ambigua, Fall., Meig.

Plagia ambigua, Meig., *Supp.*

Face blanche; côtés un peu ardoisés. Front à bande noire couverte de duvet d'un gris-jaunâtre, ainsi que les côtés. Antennes noires. Abdomen à légers reflets verts et duvet blanc. Ailes grisâtres.

Nous ne connaissons que la femelle de cette espèce, qui nous a été donnée par M. Stœger, de Copenhague. Elle a

les soies frontales du rang intérieur au nombre de huit, dont les quatre inférieures, plus basses que la base des antennes, s'étendent jusqu'à la moitié du troisième article ; les deux supérieures de ces quatre se relèvent, et les inférieures s'abaissent ; le rang extérieur est de trois.

Le deuxième article des antennes est à peu près une fois moins long que le troisième.

La distance de la deuxième nervure transversale du coude de l'externo-médiaire est presque égale à celle de la première.

4. *Plagia marginata.*

Nigro-cærulea nitida. Thorace nigro quadri vittato. Abdomine conico, incisuris albidis. Alis fuscanis. Tab. IV, fig. 2.

Tachina marginata, Meig., Megerle.

Plagia marginata, Meig., *Supp.*

Je rapporte à cette espèce, dont la femelle seule est connue, un individu de ce sexe, qui diffère de la description de Meigen par les antennes, dont le troisième article est plus du double du second, au lieu d'être presque de la même longueur.

Dans cet individu, les soies frontales du rang intérieur descendent jusqu'à l'extrémité des antennes. Elles sont au nombre de onze, dont sept au-dessous de la base des antennes. Le rang extérieur est exceptionnellement de cinq, dont deux sont aussi au-dessous de cette base. Il y a deux soies au milieu des deuxième et troisième segments de l'abdomen.

Je l'ai trouvé dans les prairies de Lestrem au mois de septembre.

XIVe Genre. Dorie, *Doria*.

Tachina, Meig.
Phorocera, Rob-Desv.
Metopia, Macq.
Doria, Meig., *Supp*.

Corps oblong. Palpes filiformes. Face inclinée, ciliée, épistome peu saillant. Front large ♀. Antennes atteignant l'épistome; les deux premiers articles courts; le troisième fort long; style à trois articles courts. Yeux velus. Abdomen ordinairement elliptique; deux soies au milieu des deuxième et troisième segments. Ailes à première cellule postérieure aboutissant presqu'à l'extrémité.

Meigen, dans son *Supplément*, a formé ce groupe pour plusieurs Tachinaires, dont le style des antennes est de trois articles comme dans les genres précédents. Il appartient donc à cette division; mais par ses autres caractères, il ressemble aux Phorocères.

1. *Doria concinnata*.

Albida. Thorace vittis quatuor nigris. Abdomine conico nigro fasciato. Palpis rufis. Vitto frontali nigra. Long. 0,010 ♂♀. *Tab. IV, fig.* 5.
Tachina concinnata, Meig.
Phorocera prorsæ, Rob.-Desv.
Metopia concinnata, Macq., *S. à B.*
Doria concinnata, Meig., *Supp*.

Face et front blancs; bande noire. Antennes noires. Abdomen: premier segment, bord postérieur des autres et ligne dorsale noirs. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes assez claires; nervure externo-médiaire plus ou

moins arrondie au coude, ensuite droite; deuxième nervure transversale située près des deux tiers ♂, près de la moitié ♀, entre la première et le coude.

Les soies frontales, au nombre de onze, ne descendent que jusqu'à la base du troisième article des antennes.

Meigen n'a décrit qu'un individu probablement femelle, de M. von Winthem, de Hambourg.

J'en ai pris plusieurs des deux sexes et j'en ai reçu de M. Rondani, de Parme. M. Brémi en a obtenu des chenilles du *Bombyx populi*.

XVe Genre. Trixa, *Trixa*.

Trixa, Meig., Latr., Macq.
Crameria, Rob.-Desv.

Corps large. Tête presque sphérique. Palpes larges et épais à base menue et extrémité arrondie. Face un peu ciliée à la base. Péristome élevé; épistome peu saillant. Front saillant, étroit ♂; large, à base étroite, concave, et côtés larges, parsemés irrégulièrement de soies (indépendamment du rang intérieur) ♀; soies médiocres, ne descendant que jusqu'à la base des antennes. Celles-ci presque couchées, fort courtes; les deuxième et troisième ordinairement à peu près d'égale longueur; troisième arrondi à l'extrémité; style de deux articles distincts, incliné, épaissi dans le tiers de la longueur, un peu tomenteux. Yeux nus. Abdomen ovale; des soies au milieu des segments. Tarses antérieurs non dilatés ♀. Pelottes un peu allongées ♂♀. Ailes à première cellule postérieure entr'ouverte un peu avant l'extrémité; nervure externo-médiaire, à angle droit ou aigu, ensuite droite; un appendice à l'angle; première transversale un peu oblique, située un peu en arrière de

l'extrémité de la médiastine intérieure; deuxième située aux deux tiers entre la première et le coude.

Ce genre qui a été, dès le principe, distingué des autres Tachinaires, et qui est du petit nombre de ceux qu'a adoptés M. Zetterstedt, présente en effet plusieurs caractères fort saillants, et particulièrement l'épaisseur des palpes.

Suivant Meigen, qui en a décrit six espèces, ces Tachinaires se trouvent dans des contrées forestières, particulièrement où il y a des marécages. Elles planent presque sans cesse dans les airs, et il ajoute qu'elles vivent vraisemblablement de proie, ce qui me paraît fort douteux, d'après les mœurs des autres membres de cette tribu, et d'après mes observations personnelles. Tous les ans, à la fin de l'été, je trouve un petit nombre d'individus du *Trixa æstroidea* sur les fleurs en ombelles des prairies qu'arrose la Lawe, à Lestrem, et qui sont fort éloignées des bois. M. Brémi a pris le *T. Amsteinii* sur les bords du lac de Hütten, en Suisse. Une espèce a été découverte dans les Alpes par Megerle, qui l'avait communiquée à Meigen sous le nom de *Murana alpina*.

Le nom de *Trixa* fait sans doute allusion aux soies que revêtent ces Diptères, mais qui ne les distinguent pas des autres Tachinaires. Le nom générique aurait dû être tiré de l'épaisseur des palpes, leur principal caractère.

1. *Trixa cærulescens.*

Abdomine nigro, fasciis cærulescentibus. Pedibus, ferrugineis. Long. 0,013 ♀. *Tab. IV, fig.* 8.

Trixa cærulescens, Meig., Macq.

Palpes ferrugineux. Face à moitié inférieure et joues d'un jaune fauve-pâle, la partie supérieure d'un blanchâtre

soyeux. Front blanchâtre à large bande noire ♀. Antennes ferrugineuses. Thorax à duvet d'un blanc-bleuâtre, à bandes de reflets d'un noir brunâtre peu distinctes. Écusson à peine un peu rougeâtre à l'extrémité. Abdomen noir, à bandes d'un gris bleuâtre; vus en avant, les deux derniers segments sont entièrement gris; ventre d'un jaune-brunâtre. Cuillerons blancs. Ailes grises, à nervures brunes; base et bord extérieur jaunâtres; deuxième nervure transversale située aux trois quarts entre le premier et le coude.

Meigen possédait un individu mâle qui ressemblait à la femelle, mais dont l'abdomen était d'un rouge-brunâtre sur les côtés, à l'extrémité et en dessous. Il soupçonnait que c'était le mâle de cette espèce.

D'Allemagne.

2. *Trixa grisea.*

Abdomine griseo, basi fasciis duabus nigricantibus. Pedibus ferrugineis. Alis nervo tranverso secundo recto. Long. 0,013 ♂♀. *Tab. IV, fig.* 10.

Trixa grisea, Meig.

Face d'un rougeâtre pâle. Front d'un gris-blanchâtre. Antennes ferrugineuses. Thorax gris, à quatre bandes noires; les deux intermédiaires plus courtes en arrière, les latérales, en avant. Abdomen cendré, à reflets noirâtres; vu en avant, le premier segment et la moitié postérieure du deuxième noirâtres; ventre ferrugineux. Cuillerons blancs. Ailes grises à base jaunâtre; l'appendice de la nervure externo médiaire rudimentaire ♀.

D'Allemagne. De la collection de Meigen.

3. *Trixa ferruginea.*

Ferruginea. Abdomine fasciis nigris micantibus. Pedibus ferrugineis. Long. 0,013 ♀. *Tab. IV, fig.* 9.

Trixa ferruginea, Meig.

Semblable au *T. cærulescens*, mais tout ce qui est d'un gris-bleuâtre dans ce dernier est ferrugineux dans celui-ci, et le front est grisâtre.

D'Allemagne. De la collection de Meigen.

4. *Trixa œstroidea.*

Nigra. Abdomine albo micante. Palpis, antennis, tibiis tarsisque rufis. Long. 0,010, 0,012 ♂♀. *Tab. IV, fig.* 7.

Trixa variegata, Meig., var.

Crameria œstroidea, Rob.-Desv.

Trixa œstroidea, Macq., Meig. *Vol.* 7.

Palpes à duvet blanc à l'extrémité. Face blanche. Front à bande noire; côtés d'un gris-jaunâtre. Thorax à duvet et bandes grises. Abdomen à tache latérale de duvet blanc sur chaque segment; ventre à duvet gris uniforme. Cuisses noires, plus ou moins testacées en dessous. Cuillerons blancs. Ailes assez claires; nervures transversales bordées de brun; deuxième située un peu en-deça des deux tiers entre la première et le coude.

Je trouve ce Diptère presque tous les ans, mais en petite quantité sur les fleurs en ombelles des prairies, à Lestrem, au commencement de septembre. Je le rapporte à un individu femelle que Meigen regardait comme une variété du *T. variegata*, et qu'il avait reçu de Leach.

5. *Trixa Imhoffii.*

Nigra. Thorace albo vittato. Abdomine albo tessellato; lateribus rufis. Palpis, antennis, pedibusque rufis; femoribus nigris. Alis puncto fusco. Long. 0,011 ♂. *Tab. IV, fig.* 6.

Semiomyia Imhoffii, Bremi *in litt.*

Face noire à duvet blanc. Front à bande noire et côtés blancs. Troisième article des antennes presque double du deuxième. Abdomen marqueté de taches blanches, étroites et irrégulières ; les taches fauves latérales sur les trois premiers segments, recouvertes de duvet blanc ; bord postérieur du quatrième fauve, ainsi que l'anus ; ventre fauve ; la base du premier et le quatrième noirs. Ailes jaunâtres ; première nervure transversale bordée de brun ; la deuxième faiblement bordée de brunâtre, située un peu au-delà de la moitié entre la première et le coude.

Cette espèce a été découverte près de Bâle par M. le docteur Imhoff, et m'a été communiquée par M. Bremi, qui m'a envoyé en même temps, sous le nom de *Semiomyia inanis*, un individu ♂ qui ne diffère du précédent que par le fauve de l'abdomen qui est plus apparent et diaphane et que je considère comme une simple variété. Il a été également trouvé près de Bâle par M. Imhoff.

6. *Trixa Amsteinii.*

Nigra. Thorace albo vittato. Abdomen albo tessellato. Palpis, antennis pedibusque rufis ; femoribus nigris. Alis puncto nervisque transversis fuscis. Long. 0,012 ♀.

Semiomyia Amsteinii, Bremi, *in litt.*

Semblable au *T. Imhoffii*, dont il est peut-être la femelle. Il en diffère par l'absence des taches fauves à l'abdomen. Les jambes sont d'un fauve-brunâtre. Les ailes ont les nervures transversales plus bordées de brun; la deuxième est située aux deux tiers entre la première et le coude.

Il a été trouvé près de Malans, au canton des Grisons, aux mois de juillet et août, par M. le docteur Amstein, et

il m'a été communiqué par M. Bremi, de Zurich, qui l'a trouvé depuis sur les bords du lac de Hütten.

7. *Trixa dorsalis.*

Abdomine rufo, vitta dorsali lata, nigra. Alis puncto fusco. Long. 0,013 ♂. *Tab. IV, fig.* 12.

Trixa dorsalis, Meig.

Palpes et antennes, d'un brun-noirâtre. Thorax cendré, à quatre bandes noires; écusson noir. Abdomen fauve à bande dorsale noire qui change en gris-blanchâtre à la base des segments; le fauve des troisième et quatrième segments change aussi en blanchâtre. Pieds noirs; jambes et tarses à peine un peu rougeâtres. Cuillerons blancs. Ailes grisâtres.

D'Allemagne. De la collection de Baumhauer et de Meigen.

8. *Trixa variegata.*

Abdomine albido, nigro variegato. Alis puncto fusco. Long. 0,013 ♂♀. *Tab. IV, fig.* 11.

Trixa variegata, Meig.

Palpes noirs. Face d'un gris-blanchâtre soyeux, à reflets noirs. Front blanc, à bande noire; un point blanc à la base des antennes: celles-ci noires; troisième article à reflets d'un blanc-jaunâtre. Thorax blanchâtre, à quatre bandes noires à reflets; écusson noir. Premier segment de l'abdomen noir; les autres blanchâtres, à taches irrégulières d'un brun-noirâtre à reflets; les côtés des deux premiers d'un fauve transparent; ventre fauve. Pieds d'un brun obscur, à cuisses noires. Cuillerons blancs. Ailes d'un gris pâle.

D'Allemagne. De la collection de Meigen.

XVIe Genre. Némorée, *Nemoræa.*

Musca, Fab.

Tachina, Fall., Meig.
Microceratæ, Rob.-Desv.
Nemoræa, Rob.-Desv., Macq., Meig., *Supp.*

Corps large. Tête hémisphérique. Palpes peu ou pas renflés. Face non ciliée; épistome saillant. Front étroit ♂, large ♀; soies ne descendant ordinairement que jusqu'à la base du deuxième article des antennes. Celles-ci inclinées, ne descendant pas jusqu'à l'épistome; deuxième article allongé; troisième égal au deuxième ou au plus double; style de deux articles distincts. Yeux velus. Abdomen habituellement large, ovale, quelquefois oblong; souvent des soies au milieu des segments. Tarses antérieurs dilatés ♀. Ailes à première cellule postérieure entr'ouverte un peu avant l'extrémité; nervure externo-médiaire à angle ordinairement droit ou aigu; première transversale oblique, située un peu en avant de l'extrémité de la médiastine extérieure; deuxième placée vers les deux tiers entre la première et le coude.

Ces Tachinaires forment un groupe fort naturel qui, par la grandeur du corps, se place avec les *Trixa*, en tête de celles dont le style ne présente que deux articles distincts. Elles sont en quelque sorte, dans cette division secondaire, ce que sont les Echinomyies dans la première, et il y a entre elles quelques caractères communs qui, par cette raison même, semblent attachés à la supériorité physiologique. La largeur du corps donne aux Némorées l'air robuste qu'ont également les Echinomyies. La saillie assez prononcée de l'épistome, qui est la même dans les deux genres, paraît indiquer dans la trompe et les palpes dont elle protége l'extrémité, un développement proportionné. Le front est saillant, mais un peu moins que dans les Echinomyies. Les antennes sont libres,

c'est-à-dire non couchées sur la face, mais un peu plus inclinées vers elle; le deuxième article est également allongé, mais pas au point de surpasser la longueur du troisième. Les tarses antérieurs des femelles sont également dilatés; enfin, les nervures des ailes présentent aussi une ressemblance dans l'angle plus prononcé que d'ordinaire que forme l'externo-médiaire à sa flexion.

D'un autre côté, les Némorées diffèrent des Echinomyies, indépendamment du style des antennes et des dimensions respectives des deuxième et troisième articles de ces organes, par le front très étroit des mâles, par les yeux velus et par les soies au milieu des segments de l'abdomen.

Les Némorées présentent non seulement les caractères sexuels ordinaires, mais, ainsi que nous venons de le dire, le front est beaucoup plus étroit dans les mâles, et les tarses antérieurs sont dilatés dans les femelles. Nous n'avons pas distingué de différences appréciables dans les antennes ni dans les nervures des ailes. Il est vrai que les deux sexes ne sont encore connus que dans un petit nombre d'espèces. Sous le rapport des couleurs, les mâles ont quelquefois les côtés de l'abdomen plus ou moins d'un fauve ou d'un testacé transparent.

Ces Tachinaires dont nous décrivons trente espèces offrent un assez grand nombre de modifications organiques. Le péristome est arrondi ou carré ou allongé; la face est quelquefois en grande partie dénuée de saillie et alors la trompe est plus courte et les palpes un peu renflés (1), le front des mâles, toujours étroit, est presque linéaire dans les uns (2), il s'élargit un peu dans les

(1) *Nemoræa conjuncta.*
(2) *N. rudis*, etc.

autres (1). Les antennes varient plus ou moins dans leur inclinaison, dans leur longueur; le deuxième article plus ou moins long, et ordinairement conique, est quelquefois convexe en dessus (2); le troisième égale ou surpasse diversement le deuxième en longueur; il est tantôt grêle (3), tantôt plus ou moins épais, prismatique, cylindrique, convexe; le style est renflé jusqu'au tiers, à la moitié et au-delà de sa longueur; il est légèrement velu dans une espèce (4). Le premier article est plus ou moins court. L'abdomen le plus souvent ovale et assez déprimé est parfois moins large et plus convexe (5); l'extrémité en est quelquefois recourbé sous le ventre (6). Enfin les nervures des ailes se diversifient particulièrement dans l'angle obtus, ou droit, ou aigu que forme l'externo-médiaire et dans la ligne droite ou arquée qu'elle décrit au-delà de cet angle; la deuxième nervure transversale est droite ou sinueuse et plus ou moins rapprochée du même angle; la première est perpendiculaire à sa base ou un peu oblique.

Les modifications qu'affectent les couleurs sont également assez nombreuses, quoiqu'elles se bornent aux combinaisons du noir qui forme le fond, avec le duvet blanc ou ardoisé qui le revêt plus ou moins, et avec le fauve ou le testacé qui colore fréquemment diverses parties du corps ou des membres. C'est ainsi que les palpes, quelquefois noirs, sont le plus souvent fauves et parfois noirs, à extrémité fauve, ou fauves à extrémité noire. Les antennes sont souvent entièrement noires; quelquefois

(1) *N. radicum*, etc.
(2) *N. conjuncta.*
(3) *N. conjuncta.*
(4) *N. floricola.*
(5) *N. nemorum, setosa.*
(6) *N. setosa.*

les deux premiers articles et plus rarement la base du troisième sont fauves ou testacés : elles le sont complètement dans un petit nombre. L'écusson est tantôt entièrement noir ou testacé, et tantôt noir, à extrémité testacée ou testacé à base noire. L'abdomen d'un noir luisant souvent bleuâtre et quelquefois verdâtre, ou bronzé, a son duvet à reflets quelquefois à peine distinct et parfois très dense, formant des marquetures ou des bandes nuancées dans les unes, nettement tracées au bord antérieur des segments, dans les autres ; souvent les côtés sont plus ou moins testacés ou fauves, de manière que ces couleurs n'occupent quelquefois qu'un faible espace au bord extérieur du premier ou des deux premiers segments, et d'autres fois la très grande partie de l'abdomen, ne laissant qu'une bande dorsale noire. Dans un petit nombre d'espèces, l'extrémité est également fauve. Enfin les ailes, généralement assez claires, ont la base plus ou moins jaunâtre, quelquefois un peu brunâtre ; la première nervure transversale est parfois bordée de brun et la seconde de brunâtre.

Les modifications organiques que présentent les Némorées ont été considérées par M. Robineau-Desvoidy comme ayant l'importance requise pour constituer des caractères génériques, et il a formé plusieurs genres (1) dont il a composé sa section des Microcérées en y comprenant les *Trixa* sous le nom de *Cramcria*. Nous avons cru devoir réunir ces Tachinaires dans un seule genre, et Meigen l'a adopté dans son volume supplémentaire. Il

(1) Dans son *Essai sur les Myodaires*, ce sont les genres *Ernestia*, *Brachelia* (formé d'une espèce exotique), *Fausta*, *Mericia*, *Erigone*, *Panzeria*, *Meriania et Nomoræa*. Dans son mémoire lu à la Société entomologique en 1845, ce sont les genres *Panzeria*, *Meriania*, *Nemoræa*, *Fausta*, *Erigone*, *Mericia* et *Pherbellia*.

nous semble que les modifications organiques qui les distinguent entre elles sont trop légères pour motiver la formation de ces genres. Celles de chaque organe procèdent en quelque sorte par transitions, et elles n'ont le plus souvent aucune connexion entre elles. C'est ainsi que le genre *Mericia*, de l'aveu même de M. Robineau-Desvoidy, est une véritable *Erigone*, dont le troisième article antennaire n'est pas prismatique, mais convexe en dessus ; que le genre *Panzeria* tient des *Ernestia* et des *Erigone* ; que le genre *Meriania* est très voisin de celui des *Panzeria*.

Nous croyons donc devoir nous borner à diviser les Némorées en deux sections dont la première comprend les espèces qui ont les deuxième et troisième articles des antennes égaux ou peu différents en longueur, et la seconde, celles dont le troisième article est au moins double du deuxième.

Les Némorées paraissent pendant toute la belle saison, mais plus particulièrement au printemps et à la fin de l'été, c'est-à-dire suivant que les chenilles et les chrysalides dans lesquelles elles se développent sont hâtives ou tardives. La *N. puparum* précède, pour ainsi dire, la végétation, et dès le mois de mars se pose sur les feuilles desséchées des arbres dans les forêts ; ensuite, nous en voyons des espèces sur les fleurs de l'aubépine : puis quelques rares individus se montrent en juin et juillet, et enfin, ils sont plus nombreux, sans être communs, en août et septembre et recherchent les fleurs, particulièrement des œnanthes, des berces, des impératoires. Ces espèces se trouvent dans tous les sites : nous les rencontrons dans les prairies humides des environs de Lille et de Béthune ; M. Robineau-Desvoidy en a capturé sur les bords de l'étang

Ville-d'Avray et sur des côteaux arides. M. Brémi sur les hautes montagnes de l'Albis et de l'Uto en Suisse. Elles sont également répandues dans les diverses contrées de l'Europe, depuis la Suède, où elles ont été signalées par Fabricius et Fallèn, jusqu'en Italie, où MM. Gené et Rondani en ont trouvé aux environs de Turin et de Parme.

Le développement des Némorées n'était encore connu que par une observation de M. Audinet-Serville qui a obtenu un individu de la chrysalide d'un Lépidoptère. Depuis, M. Brémi, de Zurich, m'a informé que la *N. analis*, Nob., était née chez lui de la *Cucullia verbasci* et de l'*Elopia sambucaria;* nouvelle preuve que chaque espèce de Tachinaires n'est pas assujétie à ne déposer ses œufs que sur une seule espèce de papillons. Si nous nous rappelons que la même *Cucullia verbasci* a donné à M. Robineau-Desvoidy une *Echinomyia* et une *Latreillia* (*Phorocera*, Nob.), nous y trouverons aussi la preuve qu'une seule espèce de papillons donne le jour à plusieurs espèces de Tachinaires.

A. Deuxième et troisième articles des antennes égaux ou peu différents en longueur. (Genres *Ernestia*, *Fausta*, *Mericia*, *Erigone*, Rob.-Desv.)

a. Palpes noirs.

1. *Nemoræa radicum.*

Nigra, alba pubescens. Thorace nigro quinque vittato (1). *Abdomine fasciis duabus albidis. Palpis nigris. Antennis articulo tertio secundo paulo longiore. Alis nervo externo-*

(1) Le thorax de toutes les Némorées présentant les mêmes bandes, nous ne les mentionnerons plus.

medio acuto-angulato, postea arcuato. Long. 0,011 ♂. 0,012 ♀.

Musca radicum, Fab.

Tachina lurida, Fall.

Tachina radicum, Meig.

Erigone (*Anthophila*) *puparum*, Rob.-Desv.

Nemoræa radicum, Macq., *Suites à Buff.*, Meig. 7e *Vol.*

Palpes un peu saillants, noirs, à extrémité d'un testacé-brunâtre. Face d'un gris-jaunâtre soyeux. Front peu étroit ♂, bande noire, à duvet gris ♀; côtés ♂ d'un blanc un peu ardoisé ; ♀ d'un gris-jaunâtre, à reflets noirs. Antennes noires ; troisième article prismatique, un peu arrondi à l'extrémité, un peu moins long et plus large à l'extrémité ♂. Quelquefois un peu de testacé à l'extrémité de l'écusson. Abdomen d'un noir-bleuâtre luisant ; deuxième et troisième segments à bande de duvet blanc-ardoisé au bord antérieur, interrompue au milieu. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes à base jaunâtre.

La partie testacée qui termine les palpes est plus allongée ; elle égale quelquefois le tiers de la longueur de ces organes.

2. *Nemoræa cæsia.*

Nigra cæsia pubescens. Abdomine tessellato. Palpis nigris. Antennis articulo secundo, tertio fere longiore. Alis nervo externo medio recto angulato postea leviter arcuato. Long. 0,013 ♀. *Tab. VI, fig.* 7.

Tachina cæsia, Fall., Meig.

Nemoræa cæsia, Meig. *Vol.* 7.

Face nue, d'un gris de perle changeant en noir. Front : bande noire, à duvet gris et vertex noir ; soies normales. Antennes inclinées, atteignant l'épistome ; deuxième

article gris, grêle, presque plus long que le troisième. Thorax à duvet d'un gris ardoisé, et quatre bandes noires, écusson noirâtre. Abdomen ardoisé à bandes et taches noires changeantes; une ligne dorsale blanche changeante. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes assez claires.

De Suède. De la collection de Meigen.

3. *Nemoræa minor*, Nob.

Nigra, albido pubescens. Scutello apice testaceo. Abdomine lateribus albo micantibus. Palpis nigris. Antennis articulo tertio, secundo paulo longiore. Alis nervo externo-medio recto angulato, postea arcuato. Long. 0,010 ♀. *Tab. V, fig.* 6.

Palpes un peu renflés. Face d'un blanc-gris un peu jaunâtre. Front à bande noire et côtés d'un gris-jaunâtre; soies normales. Antennes noires; troisième article droit sur les côtés, un peu arrondi à l'extrémité. Un peu de testacé à l'extrémité de l'écusson. Abdomen oblong, convexe, d'un noir-bleuâtre, pas plus large que le thorax. Cuillerons blancs. Ailes à base jaunâtre; nervures transversales un peu bordées de roussâtre.

L'individu décrit est dans la collection de M. Audinet-Serville sous le nom *Erigone affinis*, Rob.-Desv., espèce dont le nom ne se trouve pas dans l'ouvrage de cet auteur, mais qui appartenait sans doute à l'ouvrage dans sa forme primitive.

Cette espèce est voisine du *N. radicum*; elle a sans doute été trouvée à Saint-Sauveur.

4. *Nemoræa appendiculata*, Nob.

Nigra, albido pubescens. Abdomine tessellato. Palpis nigris basi testaceis. Antennis articulo secundo apice testaceo; tertio secundo paulo longiore. Alis nervo externo

medio appendiculato, recto angulato, postea recto. Long. 0,011 ♂. *Tab. VI, fig.* 3.

Palpes noirs, d'un testacé obscur vers la base. Face noire, à duvet blanc; épistome jaunâtre. Front noir; un peu de duvet gris sur les côtés; soies normales. Antennes: un peu de fauve à l'extrémité du deuxième article; troisième avec un peu de fauve à la base en dessus; premier article du style fauve. Abdomen d'un noir un peu verdâtre; peu de duvet blanchâtre. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes grisâtres.

De Suisse. Dans les forêts, sur l'albis, au mois d'août. M. Brémi.

5. *Nemoræa maculosa.*

Nigra cinereo pubescens. Abdomine trifariam nigro maculato. Palpis nigris. Antennis articulo secundo, tertioque æquis. Alis nervo externo medio, obtuso angulato, postea recto. Long. 0,006 ♂♀.

Tachina maculosa, Meig.
Nemoræa maculosa, Macq., Meig. *Vol.* 7.

Face d'un blanc soyeux, à reflets noirs. Front étroit ♂, à bande noire; côtés blancs, à reflets noirâtres. Antennes brunes atteignant l'épistome. Thorax à trois bandes noires; l'intermédiaire large et divisée en trois; écusson noir, à côtés gris. Abdomen ovale, déprimé; premier segment noir; les deux suivants à trois taches noires dont l'intermédiaire n'est souvent qu'une ligne; quatrième à extrémité noire. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes un peu grisâtres; deuxième nervure transversale située au-delà des deux tiers ♂, en deçà ♀, entre la première et le coude

Cette espèce a été trouvée dans les environs de Hambourg, d'Aix-la-Chapelle et dans le midi de la France.

b. Palpes rouges ou testacés.

6. *Nemoræa quadripustulata.*

Nigra, cæsio pubescens. Abdomine lateribus, apice, scutello palpisque testaceis. Antennis articulo tertio, secundo sublongiore. Alis nervo externo medio ultra geniculum subrecto ♂, arcuato ♀. Long. 0,010, 0,013 ♂♀.

Musca quadripustulata, Fab., *Ent. syst.*

Tachina quadripustulata, Fab., *Syst. ent.*, Fall., Meig.

Nemoræa quadripustulata, Macq., Meig. *Vol.* 7.

Face gris de perle à reflets noirs. Front étroit ♂, à bandes noires et côtés blancs; vertex noir. Antennes un peu plus courtes que la face. Thorax à duvet ardoisé changeant en noirâtre; quatre larges bandes noires. Abdomen court, ovale, déprimé, d'un gris-ardoisé, à ligne dorsale et bandes au bord postérieur des segments, noires; côtés et anus testacés; ventre testacé, plus obscur au milieu; incisions blanchâtres. Pieds noirs; jambes postérieures finement ciliées. Cuillerons blancs. Ailes presque hyalines, à peine un peu brunâtres à la base; deuxième nervure transversale située au-delà ♂, en deçà ♀ des deux tiers entre la première et le coude.

D'Allemagne, au mois de mai. Meigen l'a trouvée plusieurs fois; elle lui a été communiquée par Wiedemann et M. Vouwinthem, et il l'a retrouvée dans les collections de Fabricius et de Fallèn.

7. *Nemoræa variegata.*

Nigra, cinereo-pubescens. Abdomine grisea maculato.

linea dorsali nigra, lateribus scutelloque testaceis. Calyptris flavicantibus. Palpis testaceis. Antennis articulo tertio, secundo sublongiore. Alis nervo externo medio obtuso-angulato, postea recto. Long. 0,013 ♂♀.

Tachina variegata, Meig.

Nemoræa variegata, Meig. *Vol.* 7.

Face gris de perle à reflets noirs. Front étroit, à bande noire et côtés blancs; vertex noir. Antennes un peu plus courtes que la face; troisième article un peu plus long que le deuxième. Thorax à duvet cendré changeant en noirâtre; quatre larges bandes noires. Abdomen court, ovale, déprimé, à duvet gris et taches noirâtres changeantes; point de bandes noires; côtés testacés sur les deuxième, troisième et quatrième segments; anus noir; ventre entièrement fauve changeant en jaune aux incisions. Pieds noirs. Cuillerons d'un jaunâtre-ferrugineux. Ailes hyalines; deuxième nervure transversale située un peu au-delà des deux tiers entre la première et le coude ♂, aux deux tiers ♀.

Meigen a trouvé la femelle au mois de mai sur des haies; le mâle est de la collection de Baumhauer.

8. *Nemoræa soror*, Nob.

Nigro, albido pubescens, scutello apice testaceo. Abdomine virescente; albo-tessellato. Palpis rufis apice nigris. Antennis apice latioribus, articulo secundo tertioque subæquo. Alis nervo externo medio acuto angulato, postea arcuato. Long. 0,013 ♀. *Tab. VI, fig.* 1.

Face d'un blanc-jaunâtre. Front à bande noire et reflets gris; côtés à duvet blanchâtre; soies descendant jusqu'à la moitié de la longueur du deuxième article des

antennes. Celles-ci noires ; troisième article prismatique, un peu plus large à l'extrémité. Abdomen à reflets d'un vert-bleuâtre. Cuillerons blancs. Ailes grisâtres.

Trouvé à Zurich et près de Coire, par M. Brémi.

9. *Nemoræa setosa.*

Cæruleo nigra, albido-pubescens, scutello apice testaceo. Abdomine convexo, subcylindrico. Palpis rufis. Antennis articulo tertio secundo paulo longiore, subconvexo. Alis nervo externo-medio recto-angulato, postea subarcuato. Long. 0,014 ♂. *Tab. V, fig.* 4.

Nemoræa setosa, Brémi, *in litt.*

Face à duvet d'un blanc jaunâtre ; épistôme jaunâtre. Front à bande noire ; côtés un peu ardoisés. Antennes arrondies à l'extrémité ; style renflé jusqu'aux deux tiers de sa longueur. Abdomen d'un noir luisant avec très peu de duvet cendré au bord antérieur des segments ; anus recourbé en dessous. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes à base un peu brunâtre.

Pays des Grisons. M. Brémi.

Cette espèce est voisine du *N. radicum* : elle en diffère particulièrement par les palpes fauves et par l'écusson à extrémité testacée.

10. *Nemoræa consobrina.*

Nigra, cæsio pubescens. Abdominis fasciis cæsiis, nigro micante. Palpis rufis. Antennis articulo secundo tertioque subæquo. Alis nervo externo medio recto angulato postea arcuato. Long. 0,013 ♂. *Tab. VI, fig.* 6.

Tachina consobrina, Meig.

Nemoræa consobrina, Meig.

Face d'un jaune clair, à reflets bruns. Front de la

même couleur, très étroit ♂, à bande noire; soies normales. Antennes n'atteignant pas l'épistome; deuxième article presque de la longueur du troisième. Thorax à duvet d'un gris-ardoisé, et quatre bandes noires; écusson noirâtre. Abdomen ardoisé, à bandes noires changeantes; une ligne dorsale blanche, changeante. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires.

D'Allemagne, au printemps et en été. De la collection de Meigen.

11. *Nemoræa tessellans.*

Nigra albido pubescens. Abdomine fasciato, oblongo. Palpis rufis. Antennis articulo secundo tertioque subæquis. Alis nervo externo medio recto angulato, postea subarcuato. Long. 0,012 ♀. *Tab. V, fig.* 8.

Erigone tessellans, Rob.-Desv.

Face d'un gris blanc jaunâtre. Front noir, à duvet gris, même un peu sur la bande; soies normales. Antennes : noires; troisième article prismatique. Ecusson d'un noir-brunâtre à l'extrémité. Abdomen d'un noir-bleuâtre, oblong, convexe. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes grises, à base un peu roussâtre.

Des environs de Paris.

12. *Nemoræa nigro-scutellata,* Nob.

Cærulco nigro. Scutello nigro. Abdomine albo fasciato. Palpis, facie, antennarum basi, rufis; secundo tertioque articulo subæquis. Alisque nervo externo medio recto angulato postea arcuato. Long. 0,013 ♀. *Tab. V, fig.* 11.

Côtés des joues noirs à duvet d'un blanc-jaunâtre; joues noires, à léger duvet grisâtre. Front à bande noire; un peu de testacé à la base; côtés à duvet d'un

blanc un peu jaunâtre. Antennes : les deux premiers articles fauves ; le troisième noir, avec un peu de fauve à la base ; un peu de testacé à la pointe de l'écusson. Abdomen déprimé, sans soies au milieu des segments. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc-jaunâtre. Ailes : un peu roussâtre à la base ; première nervure transversale bordée de brun.

Dans cette espèce, les soies du front descendent jusque vers l'extrémité du deuxième article des antennes.

Cette espèce est voisine de la *N. rudis :* elle en diffère par l'écusson noir, à peine un peu testacé à l'extrémité, par l'absence de soies au milieu des segments de l'abdomen, et par la nervure externo-médiaire des ailes à angle droit au coude.

De Mons ; communiquée par M. Demoulin.

13. *Nemoræa varicornis*, Nob.

Cæruleo-nigra, albo pubescens. Scutello rufo. Abdomine fasciis albis, maculis nigris micantibus. Palpis rufis. Antennis nigro rufoque variegatis ; articulo secundo tertioque æque longo. Alis nervo externo medio acuto angulato, postea arcuato. Long. 0,013 ♂. *Tab. V, fig.* 7.

Face blanche, un peu ciliée à la base. Front presque linéaire au sommet ; bande et côtés noirs, un peu de blanc au bord des yeux ; soies normales. Deuxième article des antennes noirâtre, à extrémité fauve ; le troisième assez large, prismatique, un peu arrondi à l'extrémité, fauve, à extrémité et bord supérieur noirâtres. Yeux à poils bruns. Thorax à bandes de duvet blanc. Écusson fauve, à base noire. Abdomen : les bandes blanches ne laissant que le bord postérieur des segments noir ; les taches de reflets noirs irrégulières ; des soies au milieu des segments. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes à base un peu jau-

nâtre; première nervure transversale bordée de brunâtre peu distinct; deuxième transversale située aux deux tiers entre la première et le coude.

Des environs de Mons; communiquée par Demoulin.

B. Troisième article des antennes à peu près double du deuxième (Genre *Panzeria*, *Meriania*, *Nemoræa*, Rob.-Desv.)

a. Antennes à base fauve.

14. *Nemoræa rudis.*

Cæruleo-nigra, albido pubescens. Scutello testaceo. Abdomine fasciis albo-micantibus; lateribus testaceis ♂. Palpis rufis. Antennis nigris ♂; basi rufis ♀. Alis nervo externo-medio recto angulato, postea recto. Long. 0,013 ♂♀. *Tab. V, fig.* 3.

Tachina rudis, Fall. ♀, Meig. ♂.

Panzeria lateralis ♂, Rob.-Desv.

Nemoræa microcera, Macq.

Nemoræa rudis, Meig. *Vol.* 7.

Face jaunâtre, à duvet blanc. Front fort étroit ♂, à bande noire; une petite tache testacée à la base; côtés d'un blanc-grisâtre. Antennes : les deux premiers articles fauves ♀; troisième noir, avec un peu de fauve à la base. Abdomen un peu fauve sur les côtés ♂. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes assez claires, à base jaunâtre; première nervure transversale bordée d'un peu de brunâtre; externo-médiaire à angle droit un peu arrondi.

Fallèn et Meigen ont décrit cette espèce sans distinction de sexes. Le premier dit que les antennes sont à base fauve; le second les a vues entièrement noires. M. Robineau-Desvoidy n'a étudié qu'une femelle, et elle les avait à base fauve. J'ai vu plusieurs individus de chaque sexe. Les

mâles les avaient généralement noires, à l'exception d'un peu de duvet blanc à la base du troisième article, et les femelles avec le deuxième article fauve.

Cet insecte se rencontre au commencement de mai sur l'aubépine.

Je rapporte le mâle de cette espèce au *Panzeria lateralis*, Rob.-Desv., dont cet auteur n'a décrit que ce sexe. La femelle ressemble, pour les couleurs, à l'*Ernestia microcera* ♀; mais M. Robineau-Desvoidy dit que les deuxième et troisième articles des antennes sont d'égale longueur, et cela ne peut se rapporter à cette espèce.

15. *Nemoræa conjuncta.*

Nigro albido pubescens. Scutello testaceo. Abdomine pellucido ferrugineo, vitta dorsali nigra; ♀ nigro fasciis albis micantibus. Facie ciliata. Palpis rufis. Antennis gracilibus, rufis apice nigris. Articulo tertio secundo duplo. Alis nervo externo medio, ultra geniculum recto. Long. 0,012 ♂, 0,013 ♀. *Tab. VI, fig.* 5.

Tachina pellucida ♂, Meig.

Tachina neglecta ♀, Meig.

Nemoræa bombylans ♀, *affinis* ♀, Rob.-Desv.

Nemoræa fulva ♂, Rob.-Desv.

Nemoræa pellucida ♂, Macq., Meig. *Vol.* 7.

Nemorea neglecta ♀, Macq., Meig. *Vol.* 7.

Nemoræa conjuncta ♂♀, Rondani.

Face blanchâtre, ciliée jusqu'au milieu de sa hauteur; épistome peu saillant. Front peu saillant, assez étroit ♂; soies normales. Antennes presque couchées; le deuxième article convexe; troisième arrondi à l'extrémité. Thorax à lignes noires. Abdomen large; pas de soies au milieu des segments. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes à base jaune; nervure droite après le coude; deuxième

transversale située aux trois quarts entre la première et le coude.

Je possède une femelle dont les antennes sont entièrement fauves.

M. Rondani, à l'exemple de qui je réunis ces deux espèces de Meigen, a vu la *N. pellucida* ♂ se livrer, avec la *N. neglecta* ♀ à des jeux et des préludes d'accouplement qui l'ont persuadé, malgré les différences de couleurs de l'abdomen qu'ils formaient une seule espèce qu'il a nommée *conjuncta*. Cette opinion est encore appuyée pas la *N. rudis* dont les sexes diffèrent également par les couleurs de l'abdomen.

Au mois d'août.

16. *Nemoræa lateralis*, Nob.

Nigra albido pubescens. Scutello testaceo. Abdomine fasciis albo micantibus, interruptis, lateribus testaceis. Palpis rufis. Antennis lateribus rectis; articulo tertio secundo fere duplo. Alarum nervo externo medio acuto angulato postea arcuato. Long. 0,013 ♂. *Tab. V, fig.* 5.

Face fauve à duvet blanc. Front noir; côtés blancs; soies normales. Antennes : les deux premiers articles d'un testacé noirâtre; troisième noir à base testacée. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes d'un gris un peu jaunâtre, base un peu roussâtre.

Des environs de Paris et de Lille.

17. *Nemoræa acutangularis*, Nob.

Nigra albida pubescens. Scutello testaceo basi nigro Abdomine lato albo tessellato. Palpis rufis. Antennis nigris; basi testaceis; articulo tertio secundo duplo. Alis nervo externo medio acuto angulato, postea recto. Long. 0,011 ♀ *Tab. VI, fig.* 2.

Face fauve à duvet blanc ; joues noires, à duvet blanc. Front : bande brune, à duvet grisâtre ; côtés grisâtres ; soies descendant jusque vers l'extrémité du deuxième article des antennes. Les deux premiers articles de celles-ci d'un testacé brunâtre ; troisième noir. Abdomen large et déprimé, régulièrement marqueté Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires.

Des environs de Zurich, sur les clairières des forêts. M. Brémi.

b. Antennes à base noire.

18. *Nemoræa puparum.*

Nigra, albo pubescens. Abdomine albo fasciato. Scutello palpisque testaceis. Antennis articulo tertio secundo fere duplo. Alis puncto medio fusco : nervo externo medio acuto angulato, postea recto. Long. 0,012 *m. Tab. V, fig.* 1.

Musca puparum, Fab.

Tachina tricincta, Fall.

Tachina puparum, Meig.

Meriania silvatica et *borealis*, Rob.-Desv.

Nemoræa puparum, silvatica et *borealis*. Macq.. Suites à Buffon.

Nemoræa puparum, Meig. *Vol.* 7.

Palpes à moitié antérieure noirâtre. Face d'un blanc jaunâtre, ciliée dans le bas ; côtés soyeux, à reflets noirâtres ; épistome non convexe. Front presque linéaire, postérieurement noir, à côtés blancs ; soies normales. Antennes noires ; deuxième article peu allongé ; un peu de testacé à l'extrémité ; troisième à côtés droits et extrémité arrondie. Thorax à lignes noires. Ecusson d'un testacé obscur. Abdomen assez court, d'un noir un peu bronzé ; deuxième, troisième et quatrième

segments à bande de duvet blanc qui couvre plus de la moitié antérieure de chacun d'eux; un peu de testacé sur les côtés des deuxième et troisième et s'étendant légèrement sur le ventre. Anus recourbé en dessous. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes déjetées sur les côtés: nervures transversales bordées de brun.

Cette description est celle d'un individu ♂ dont diffère, ainsi qu'il suit, celui décrit par Meigen : les palpes sont entièrement ferrugineux, de même que la base du troisième article des antennes; les deuxième et troisième segments du ventre sont d'un rouge-brun à incisions noires.

Nous rapportons cette espèce aux *Meriania silvatica* et *borealis*, Rob.-Desv., dont la deuxième nous paraît être une simple variété.

Meigen et M. Robineau-Desvoidy paraissent n'avoir connu que le mâle. Je considère comme la femelle des individus qui en diffèrent, indépendamment des caractères sexuels ordinaires, par les côtés du front d'un gris-blanc un peu jaunâtre, par les deux premiers articles des antennes testacés; par l'absence de testacé à l'abdomen et en outre parce qu'il y a une petite tache transversale de cette couleur de chaque côté des trois premiers segments du ventre.

Se trouve au commencement du printemps, en France, dans les bois sur les feuilles desséchées des arbres. Elle fait entendre un bourdonnement. On l'a prise également dans le Piémont.

19. *Nemoræa unicolor*, Nob.

Nigra, flavido pubescens. Palpis nigris. Antennis articulo tertio lato secundo longiore. Alis nervo externo medio recto angulato postea arcuato. Long. 0,009 ♀. *Tab. VI, fig.* 4.

Palpes noirs un peu élargis vers l'extrémité. Face blanche non ciliée. Front saillant à côtés d'un gris pâle, un peu jaunâtre et bande noire ; soies ne descendant que jusqu'à la base du deuxième article des antennes. Celles-ci noires, peu inclinées, n'atteignant pas l'épistome ; deuxième article allongé, conique ; troisième une fois et demie aussi long que le deuxième, assez large, un peu concave en dessus, un peu convexe en dessous ; extrémité assez droite, arrondie plus en dessous qu'en dessus ; style épaissi, seulement à sa base. Yeux peu velus. Thorax à duvet d'un gris-jaunâtre et lignes noires. Abdomen ovale couvert d'un duvet d'un gris-jaunâtre uniforme. Des soies au milieu des segments. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes claires, à base jaunâtre, sans épines ; première cellule postérieure aboutissant près de l'extrémité ; deuxième nervure transversale située aux deux tiers entre la première et le coude, semblables à celles du *N. vagans*.

De Mons ; communiquée par M. Demoulin.

Cette espèce diffère des autres Nemorées par ses yeux peu velus ; elle se rapproche des espèces du genre *Plagia* ; mais elle en diffère seulement par le style des antennes qui n'a que deux articles, par l'abdomen ovale, avec des soies au milieu des segments et par les ailes sans épines.

20. *Nemoræa analis*, Nob.

Nigra, albido pubescens. Scutello testaceo. Abdomine albido tessellato, lateribus testaceis ; ano testaceo. Palpis rufis. Antennis articulo tertio subdilatato ; secundo duplo longiore. Alis nervo externo-medio ultra geniculum leviter arcuato. Long. 0,010 ♂♀. *Tab. V, fig.* 12.

Face blanche ; quelques petites soies près du bord des

yeux. Front à bande noire et côtés à duvet gris; soies descendant jusqu'à la base du troisième article des antennes, dont trois sous la base. Antennes noires; troisième article assez large; extrémité droite. Abdomen (dans les mâles, les taches latérales sont moins grandes que dans les femelles); bords postérieur et latéraux du quatrième segment et le cinquième testacés; ventre fauve, à bande noire. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes grisâtres.

De Suisse, Zurich. M. Brémi l'a obtenu en juin de la *Cucullia verbasci* et de l'*Elopia sambucaria*.

Je rapporte à cette espèce un individu femelle, qui ne diffère des autres que par les taches testacées de l'abdomen petites et le ventre noir, sauf les quatrième et cinquième segments.

Cette *Nemoræa* ressemble beaucoup au *N. quadri-pustulata* et n'en est peut-être qu'une variété; mais elle s'en distingue par plusieurs différences et particulièrement par la longueur respective des deux premiers articles des antennes et par les nervures des ailes.

21. *Nemoræa venusta.*

Pallide ferruginea. Abdomine ovato incisuris lineaque dorsali nigris. Palpis nigris. Antennis articulo tertio secundo duplo; stylo elongato. Alis nervo externo medio, ultra geniculato leviter arcuato. Long. 0,010 ♀.

Tachina venusta, Meig.

Nemoræa venusta, Meig. *Vol.* 7.

Palpes d'un blanc jaunâtre luisant, à reflets bruns. Front médiocrement large, à bande noire et côtés d'un jaune clair; soies descendant jusque vers le milieu des antennes : celles-ci brunes, inclinées, atteignant presque

l'épistome ; troisième article double du deuxième ; style allongé. Thorax ferrugineux, mêlé de gris, à reflets bruns ; les trois bandes intermédiaires rapprochées. Abdomen ovale, déprimé ; premier segment noir ; les suivants d'un ferrugineux clair, à reflets bruns, à ligne dorsale et incisions noires. Cuillerons blancs. Ailes : deuxième nervure transversale située aux deux tiers entre la première et le coude.

Meigen l'a trouvée une seule fois, au mois d'août, dans une prairie enclavée dans une forêt.

Cette espèce diffère des autres, non seulement par la couleur, mais encore par les soies du front, qui descendent plus bas ; cependant elle présente les caractères principaux du genre.

C. Espèces dont nous n'avons pas observé les dimensions respectives des deuxième et troisième articles des antennes (1).

22. *Nemoræa strenua.*

Nigra, cæsio pubescens. Abdomine nigro-micante fasciatoque. Scutello rubescente. Palpis antennisque testaceis. Antennis brevis. Alis nervo externo-medio acuto-angulato, postea recto. Long. 0,015 ♂. *Tab. V, fig.* 9.

Tachina strenua, Meig.

Nemoræa strenua, Macq., Meig.

Face d'un gris jaunâtre changeant en brun rougeâtre. Front presque linéaire au sommet, à bande noire et côtés blancs. Antennes atteignant à peine la moitié de la hauteur de la face ; troisième article le plus souvent entière-

(1) Nous avons vu ces espèces dans la collection de Meigen ; une autre espèce nous a été communiquée.

ment brun. Ecusson d'un rouge brunâtre. Abdomen ovale, assez déprimé, d'un gris blanchâtre, changeant en noir, à ligne dorsale et larges bandes noires, luisantes, au bord postérieur des segments; premier entièrement noir; les deux suivants d'un rougeâtre brun sur les côtés. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes à base un peu brunâtre; première nervure transversale un peu plus épaisse.

De France et d'Allemagne.

23. *Nemoræa vagans.*

Nigra, cæsio pubescens. Abdomine nigro micante fasciatoque. Palpis testaceis. Antennis brevis. Alis, nervo externo-medio recto angulato postea recto. Long. 0,013 ♂. *Tab. VI, fig.* 10.

Tachina vagans, Meig.

Nemoræa vagans, Meig. *Vol.* 7.

Face d'un gris de perle soyeux, à reflets noirs. Front presque linéaire, à bande noire et côtés blancs; soies normales. Antennes n'atteignant que la moitié de la hauteur de la face; troisième article brun. Thorax noirâtre, à reflets gris et trois bandes noires; écusson noir, à extrémité d'un rouge-brun. Abdomen ovale, d'un gris ardoisé, à reflets noirs; premier segment et trois bandes noirs; un peu de rougeâtre sur les côtés. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes à base un peu brunâtre.

D'Allemagne. De la collection de Meigen.

24. *Nemoræa lævigata.*

Nigricans albido pubescens. Abdomine nigro fasciato. Scutello testaceo. Palpis rufis. Antennis articulo tertio

subtus sublatiore. Alis nervo externo-medio acuto angulato postea arcuato. Long. 0,010 ♀. *Tab. VI, fig.* 8.

Nemoræa lævigata, Meig. *Vol.* 7.

Face d'un blanc de perle. Front à bande noire et côtés gris. Antennes d'un brun grisâtre ; troisième article noir, subitement un peu élargi en dessous ; style renflé jusqu'au milieu. Thorax à duvet cendré et quatre bandes brunes, à reflets. Abdomen ovale, déprimé, à duvet d'un gris-blanc ; premier segment et trois bandes au bord postérieur des suivants d'un noir luisant ; ventre gris. Pieds noirs ; tarses antérieurs un peu élargis. Cuillerons blancs. Ailes un peu grisâtres, à base jaunâtre ; nervure externo-médiaire fortement arquée après le coude, antérieurement invisible dans l'individu décrit par Meigen (ce qui n'est peut-être que l'effet du hasard) ; deuxième transversale située aux trois quarts entre la première et le coude.

D'Allemagne. De la collection de Meigen.

25. *Nemoræa ignobilis.*

Nigra, cæsio pubescens. Thorace trivittato. Abdomine nigro tessellato. Palpis ferrugineis. Antennis stylo breviusculo. Antennis nervo externo-medio appendiculato. Long. 0,010 ♂.

Tachina ignobilis, Meig.

Nemoræa ignobilis, Meig. *Vol.* 7.

Face d'un gris de perle soyeux, à reflets noirs. Front assez étroit au sommet, un peu avancé ; bande assez large, d'un noir mat, à reflets gris. Antennes noires ; style assez court. Les bandes du thorax peu distinctes ; écusson gris. Abdomen ovale, allongé, assez convexe.

irrégulièrement marqueté de noir changeant. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes presque hyalines ; nervure externo-médiaire appendiculée au coude, ensuite droite.

D'Allemagne. Un seul individu, de la collection Meigen.

26. *Nemoræa histrio.*

Nigra albido pubescens. Scutello testaceo. Abdomine tessellato. Antennis nigris articulo tertio subdilatato. Palpis apice ferrugineis. Long. 0,009 ♂.

Tachina histrio, Meig.

Nemoræa histrio, Meig. *Vol.* 7.

Face d'un blanc soyeux, changeant en noir sur les côtés. Front étroit au sommet, à bande noire et côtés blancs. Antennes à troisième article un peu élargi. Abdomen ovale, à duvet blanchâtre, bandes noires, luisantes, au bord postérieur des segments, et taches noires changeantes ; une ligne dorsale noire. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes assez claires, même à la base ; première nervure transversale un peu plus épaisse que les autres.

D'Angleterre. De la collection de Meigen.

27. *Nemoræa nemorum.*

Nigra, cæsio pubescens. Abdomine nigro tessellato. Palpis testaceis. Alis nervo externo-medio ultra geniculo subrecto. Long. 0,013 ♂♀.

Tachina nemorum, Meig.

Nemoræa nemorum, Macq., Meig. *Vol.* 7.

Face d'un blanc soyeux et à reflets noirs. Front étroit au sommet chez les mâles ; bande d'un noir mat ; vertex

d'un noir luisant dans les femelles. Antennes d'un noir brunâtre; deuxième article grisâtre. Ecusson noir, à reflets gris. Abdomen ovale, fort convexe; premier segment noir; les autres à duvet ardoisé et taches noires changeantes; ventre d'un noir luisant. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes presque hyalines, à base un peu brunâtre; première nervure transversale non épaissie.

Pendant l'été et l'automne, dans les bois et les buissons.

28. *Nemoræa Bremii*, Nob.

Nigra albo pubescens. Scutello testaceo. Abdomine albo tessellato, linea dorsali nigra; lateribus maculis testaceis. Palpis rufis. Antennis subdilatatis. Alis nervo externo-medio recto angulato postea recto. Long. 0,011 ♂. *Tab. V, fig.* 2.

Face à duvet d'un blanc grisâtre. Front peu étroit, à bande noire; côtés à duvet d'un blanc grisâtre. Antennes entièrement noires; troisième article assez large, arrondi à l'extrémité. Abdomen : les taches testacées couvertes de duvet blanc. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes grisâtres; nervures transversales bordées faiblement de brunâtre; nervures comme dans la *N. rudis*.

De la Suisse. M. Brémi l'a trouvée sur le mont Uto, près de Zurich, au mois d'août.

29. *Nemoræa floricola.*

Cano pubescens. Abdomine maculis fusco micantibus; lateribus, scutello ventreque testaceis. Palpis flavis. Antennis articulo tertio subtus rotundato; stylo tomentoso. Alis nervo externo-medio ultra geniculo sub recto. Long. 0,008 ♀. *Tab. VI, fig.* 9.

Nemoræa floricola, Meig. *Vol.* 7.

Face et côtés du front d'un blanc de perle ; bande frontale noire. Antennes d'un brun noirâtre. Thorax à duvet gris changeant en noirâtre, à quatre bandes noires. Abdomen déprimé, à duvet d'un gris blanc et taches d'un brun noirâtre à reflets ; premier segment et ligne dorsale noirs. Pieds noirs. Cuillerons jaunâtres. Ailes un peu grisâtres ; deuxième nervure transversale située en-deça des deux tiers entre la première et le coude.

De la Bavière. De la collection de Meigen.

Cette espèce diffère des autres par le style velu des antennes ; mais elle appartient à ce genre par tous les autres caractères.

30. *Nemoræa rubrica.*

Nigra cinereo pubescens. Abdomine ferrugineo albo micante. Palpis basique antennarum ferrugineis. Antennis gracilibus. Alis nervo externo-medio recto angulato, postea recto. Long. 0,010 ♂.

Tachina rubrica, Meig.

Nemoræa rubrica, Meig. *Vol.* 7.

Voisin du *N. pellucida*. Face d'un blanc grisâtre, à reflets noirs, ciliée à la base. Front presque linéaire au sommet, à bande noire et côtés blancs. Antennes grêles, un peu plus courtes que la face ; les deux premiers articles ferrugineux ; le troisième brun. Thorax à quatre bandes noires, égales ; écusson d'un rouge brunâtre. Abdomen ovale-déprimé, d'un jaune brunâtre, à reflets blancs et ligne dorsale noire ; dernier segment gris, à extrémité noire (en certaine direction, il paraît une large bande dorsale noirâtre, qui recouvre entièrement le dernier segment) ; ventre d'un jaune brunâtre. Pieds noirs ; jambes postérieures finement ciliées au côté exté-

rieur. Cuillerons d'un blanc sale. Ailes grisâtres, à base jaunâtre.

Meigen a décrit cette espèce d'après deux individus de la collection de Baumhauer. Sa collection particulière en renferme aussi un individu.

Cette espèce est voisine de *N. conjuncta* de la collection de Meigen.

SUPPLÉMENT

au mémoire précédent sur les *Tachinaires* d'Europe.

Genre Pachystyle. *Pachystylum*.

Corps oblong. Tête hémisphérique. Face nue, non saillante. Front large ♀, à trois rangs irréguliers de fortes soies. Antennes couchées, atteignant l'épistome ; les deux premiers articles courts ; troisième six fois aussi long que le deuxième ; style coudé, de trois articles, épais jusqu'à l'extrémité ; premier court ; deuxième long, un peu arqué ; troisième un peu plus long que le deuxième. Yeux nus. Abdomen oblong, ayant des soies au milieu des segments. Ailes : première cellule postérieure atteignant le bord avant l'extrémité ; une pointe au bord extérieur.

Nous plaçons ici ce genre nouveau de Tachinaires que nous aurions mis près des Gonies (1), s'il nous avait été connu plus tôt. Il s'en rapproche particulièrement par la forme coudée du style des antennes, par son épaisseur jusqu'à l'extrémité, par les soies nombreuses du front, mais il en diffère par la forme moins épaisse du corps et de la tête, par la longueur respective des articles des antennes, par la largeur moins grande du front, par les soies

(1) Voir les *Annales*, 2e série. Tome III, p. 275 (1845).

allongées qui le hérissent, par celles de l'abdomen et par la pointe du bord extérieur des ailes.

Le nom que nous donnons à ce genre fait allusion à l'épaisseur du style des antennes jusqu'à l'extrémité.

Le type a été trouvé par M. Brémi, au mois de juillet, sur l'Alpe, nommée Waldnacht au canton d'Uri.

1. *Pachystylum Bremii.*

Nigrum nitidum. Thorace albido sub tomentoso. Long. 0,011 ♀. *Tab. VI, fig.* 11.

Palpes noirs. Face blanche. Front à bande d'un rouge brunâtre; côtés gris; soies descendant jusque vers la moitié de la longueur des antennes; celles-ci noires. Thorax à duvet blanc peu distinct. Abdomen entièrement noir. Pieds noirs. Cuillerons blancs. Ailes un peu grisâtres, à base jaunâtre.

Communiqué par M. Brémi, de Zurich.

Nous décrirons maintenant quatre nouvelles espèces de *Tachinaires* appartenant aux genres précédemment mentionnés.

Genre Micropalpe. *Micropalpus* (1).

9. *Micropalpus consobrinus*, Nob.

Cinereus. Thorace vittis quatuor nigris; scutello rubido. Abdomine nigro tessellato. Pedibus nigris. Long. 0,010 ♀.

Voisin du *M. analis*. Face blanche; épistome peu saillant. Front à bande noire et une petite tache fauve à la base; côtés d'un gris blanchâtre; soies normales. An-

(1) Voir les *Annales*, 2e série. Tome III, p. 269 (1845).

tennes presque couchées, noires ; deuxième article : un peu de blanc à la base en dessus ; troisième une fois et demi de la longueur du deuxième, de largeur médiocre ; écusson rougeâtre, à duvet blanc. Abdomen d'un noir verdâtre, irrégulièrement taché de duvet blanc. Cuillerons blancs. Ailes : deuxième nervure transversale presque droite, située aux quatre cinquièmes entre la première et le coude ; appendice assez court.

De Mons. M. Desmoulin.

10. *Micropalpus vicinus*, Nob.

Niger. Thorace albo vittato ; scutello ferrugineo. Abdomine albo tessellato, lateribus fulvidis. Tibiis testaceis. Long. 0,012 ♂.

Voisin du *M. analis*, Nob. Face blanche. Front à bande d'un brun noirâtre et côtés blancs. Antennes noires, quelquefois brunes. Dessous de l'abdomen à duvet blanc sur le bord des segments ; pas de fauve. Anus noir. Cuillerons blancs. Ailes à base un peu jaunâtre ; nervures comme dans le *M. analis*.

Des environs de Zurich, en juin et juillet sur les ombellifères. Communiquée par M. Brémi.

Genre Thryptocère. *Thryptocera* (1).

10. *Thryptocera ciliata*, Nob.

Nigra. Thorace cinereo-subtomentoso. Abdomine nitido, albo tomentoso. Vitta frontali testacea. Alis venis alternatim spinosis. Long. 0,006 ♀. *Tab. VI, fig.* 12.

Palpes fauves. Face blanchâtre, ciliée entre le bord

(2) Voir les *Annales*, 2e série. Tome III, p. 285 (1845).

des yeux et la rainure. Front à bande d'un testacé brunâtre; côtés gris; soies descendant jusqu'à l'extrémité du deuxième article des antennes. Celles-ci noires; troisième article trois fois aussi long que le deuxième. Style : deuxième article presque aussi long que le troisième. Abdomen à soies au milieu des segments. Pieds noirs. Cuillerons d'un blanc jaunâtre. Ailes claires; nervure externo-médiaire arquée après le coude; deuxième transversale droite, perpendiculaire, située en deça du milieu entre la première et le coude.

Trouvé à Malans, près de Coire. Communiqué par M. Brémi.

11. *Thryptocera flavipalpis*, Nob.

Thorace flavicante. Abdomine nigro incisuris nigris. Palpis flavis. Antennarum articulo tertio longissimo. Alis spinosis. Long. 0,005 ♀.

Face blanche. Front à bande fauve; côtés d'un gris jaunâtre; soies descendant jusqu'à la base du troisième article; deux sous la base du premier; celles-ci noires, couchées, atteignant l'épistome; deuxième article court; troisième quatre fois de la longueur du deuxième; style renflé jusqu'aux deux tiers de sa longueur; premier article court; deuxième un peu allongé, sans coude. Abdomen conique; pas de soies au milieu des segments. Pieds noirs; jambes brunes. Cuillerons blancs. Ailes : nervures comme dans le *T. pilipennis*.

M. Brémi a trouvé cette espèce sur l'Utliberg, près de Zurich, au mois de juillet.

Explication des figures des planches 3, 4, 5 *et* 6.

PLANCHE 3e.

1. *Rhamphina pedemontana* ♀.
   a. Caput. *b*. Pars frontalis. *c*. Antenna. *d*. Stylum.
2. *Rhynchosia longirostris* ♀.
   a. Caput. *b*. Pars frontalis. *c*. Antenna. *d*. Stylum. *e*. Ala ♂.
3. *Chrysosoma viridis* ♂.
   a. Caput. *b*. Pars frontalis ♂. *c*. Pars frontalis ♀. *d*. Antenna. *e*. Stylum ♂. *f*. Ala ♀.
4. *C. rufipes* ♂. Caput.
   a. Pars frontalis. *b*. Antenna. *c*. Stylum. *d* Ala.
5. *C. aurea* ♂. Caput.
   a. Antenna. *b*. Stylum. *c*. Ala.
6. *Polidea œnea* ♂.
   a. Caput. *b*. Antenna. *c*. Stylum.
7. *P. conspersa* ♀. Ala.

PLANCHE 4e.

1. *Plagia verticalis* ♀.
   a. Caput. *b*. Pars frontalis. *c*. Antenna. *d*. Stylum. *e*. Ala ♂.
2. *P. marginata* ♀. Caput.
   a. Pars frontalis. *b*. Antenna. *c*. Stylum. *d*. Ala.
3. *P. ambigua* ♀. Caput.
   a. Pars frontalis. *b*. Antenna. *c*. Stylum. *d*. Ala.
4. *P. transversa* ♀. Ala.
5. *Doria concinnata* ♂.
   a. Caput. *b*. Pars frontalis ♂. *c*. Pars frontalis ♀. *d*. Stylum. *e*. Ala ♂.
6. *Trixa Imhoffii* ♂.
   a. Caput. *b*. Pars frontalis. *c*. Palpus.
7. *T. æstroidea* ♂♀. Antenna.
   a. Pars frontalis. *b*. Ala.
8. *T. cœrulescens* ♂. Ala.
   a. Ala ♀.
9. *T. ferruginea* ♂. Ala.
10. *T. grisea* ♀. Ala.

11. *Trixa variegata* ♀. Ala.
12. *T. dorsalis* ♂. Ala.

PLANCHE 5e.

1, *Nemoræa puparum* ♂.
a. Caput. *b*. Pars frontalis. *c*. Antenna.
2. *N. Bremii* ♂. Ala.
3. *N. rudis* ♂. Caput.
a. Antenna ♂. *b*. Ala ♂. *c*. Caput ♀. *d*. Antenna ♀. *e*. Ala ♀.
4. *N. setosa* ♂. Caput.
a. Antenna. *b*. Ala.
5. *N. lateralis* ♂. Caput.
a. Antenna. *b*. Ala.
6. *N. minor* ♀. Caput.
a. Antenna. *b*. Ala.
7. *N. varicornis* ♂. Caput.
a. Antenna. *b*. Ala.
8. *N. tessellans* ♀. Caput.
a. Antenna. *b*. Ala.
9. *N. strenua* ♂. Caput.
10. *N. histrio* ♂. Caput.
11. *N. nigro-scutellata* ♀. Caput.
a. Pars frontalis. *b*. Antenna. *c*. Stylum. *d*. Ala.
12. *N. analis* ♀. Caput.
a. Antenna. *b*. Ala.

PLANCHE 6e.

1. *Nemoræa sorôr* ♀. Caput.
a. Antenna. *b*. Ala.
2. *N. acutangularis* ♀. Caput.
a. Antenna. *b*. Ala.
3. *N. appendiculata* ♀. Caput.
a. Antenna. *b*. Ala.
4. *N. unicolor* ♀. Caput.
a. Antenna. *b*. Ala.
5. *N. conjuncta* ♀. Caput.
a. Antenna. *b*. Ala ♂. *c*. Ala ♀.
6. *N. consobrina* ♂. Caput.
a. Antenna. *b*. Ala.

7. *Nemoræa cæsia* ♀. Caput.
   a. Antenna. *b*. Ala.
8. *N. lævigata* ♀. Ala.
9. *N. floricola* ♀. Ala.
10. *N. vagans* ♂. Caput.
    a. Antenna. *b*. Ala.
11. *Pachystylum Bremii* ♀.
    a. Caput. *b*. Pars frontalis. *c*. Antenna.
12. *Thryptocera ciliata* ♀. Caput.
    a. Antenna. *b*. Ala.

NOTICE

SUR DEUX COCCUS CÉRIFÈRES DU BRÉSIL (1);

PAR M. A. CHAVANNES,

Docteur-Médecin.

(Séance du 13 Octobre 1847.)

1. COCCUS PSIDII, CHAVANNES.

On trouve sur les collines des environs de Rio de Janeiro, du côté de la baie de Bosafogo, deux espèces de *Coccus*, dont les femelles sont revêtues d'une couche de matière céreuse ou plutôt céro-résineuse.

La première, que je désignerai sous le nom de *Coccus psidii*, vit sur un arbuste appartenant au genre *Psidium*; il est connu dans le pays sous le nom d'*Araço do Mato*, ou Araça sauvage. Les femelles sur les petites branches, celles dont le diamètre ne dépasse pas deux ou trois lignes, y sont souvent en nombre assez considérable pour les recouvrir presque entièrement. Les plus grands insectes sont à peu près de la grosseur d'un pois, ils ont 4-5 lignes de long, 3 1/2 de large et de 2 à 3 de hauteur; souvent, quand deux femelles sont très rapprochées, l'exudation cireuse qui

(1) L'importance de ce mémoire d'entomologie appliquée nous a engagé à le publier immédiatement, quoique son auteur n'appartienne pas à la Société, et quoique ce travail ait déjà été publié dans le Bulletin de la Société des Sciences naturelles du canton de Vaud.

revêt leur derme ou bouclier se confond en partie, de façon à ce qu'elles ont extérieurement l'air d'être un seul animal. La forme générale des femelles de *Coccus* ressemble à la carapace très bombée d'une tortue, leur couleur est d'un blanc de cire, le sommet ou le milieu de cette carapace est marqué d'un point grisâtre en forme de mucro, quelquefois un peu enfoncé; de ce point partent en divergeant des espèces de côtes peu prononcées ; lorsque l'on coupe au milieu de ce mucro et perpendiculairement la couche cireuse, on trouve qu'il correspond à une sorte d'apophyse ou d'élévation de la carapace, la couche cireuse a sur ce point un aspect plus luisant et moins grenu qu'ailleurs. Le limbe ou pourtour embrasse en partie la branche ; il est terminé par un liseré très étroit qui forme une sorte de rebord à la carapace. A la partie antérieure, toujours tournée vers l'extrémité de la branche, on remarque assez près du bord un point un peu enfoncé, noirâtre, c'est la partie antérieure de la tête de l'insecte. Les jeunes femelles sont plus aplaties que les vieilles, leur couche cireuse est mince, on aperçoit au travers le bouclier ou derme; dans les plus grands exemplaires, la couche cireuse acquiert jusqu'à une demi-ligne d'épaisseur.

Quand on détache ces insectes des petites branches auxquelles ils adhèrent, il s'échappe des plus gros des œufs rougeâtres, au nombre de deux cents et plus ; on aperçoit alors une cavité tapissée par une membrane cornée qui n'est rien autre chose que le derme de l'animal; et lorsque celui-ci est mort depuis quelque temps, on peut facilement séparer ce derme de l'enveloppe cireuse dont il est revêtu. La paroi centrale très mince, refoulée par les œufs entre elle et la branche, n'est plus distincte. On aperçoit sur la partie de l'insecte qui adhère à l'écorce du rameau et sur celle-ci quand on vient d'en détacher le *Coccus*.

quatre petits traits blancs obliques, qui, sans doute, sont les indices des pattes.

Les œufs que l'on fait tomber de l'intérieur du *Coccus* se conservent et éclosent très bien dans de petites boites en carton. Le *Coccus* nouvellement éclos est rougeâtre, il est fort agile; je n'ai pas eu l'occasion de l'examiner au microscope, non plus que les mâles adultes que je n'ai jamais rencontrés.

2. COCCUS CASSIÆ, Chavannes.

Cette seconde espèce vit sur une *Cassia* à fleur violette, elle est plus rare et plus grosse que la précédente, dont elle se distingue facilement par une nuance fuligineuse sur la partie antérieure de l'enveloppe. Les femelles adultes sont longues de 5-6 lignes, larges de 3-4 et hautes de 3 lignes. Les œufs sont d'un rouge-orangé. Les détails donnés sur l'espèce précédente s'appliquent du reste à celle-ci.

Infusés dans une eau à laquelle on a ajouté un peu d'ammoniaque liquide ou même dans l'eau pure, ces *Coccus* donnent une matière colorante abondante, d'un rouge-amarante; en l'évaporant à siccité, elle brunit et devient couleur terre de sienne ou d'ocre brûlé. Celle du *Coccus cassiæ* est d'un rouge moins amarante que celle du *Coccus psidii*, c'est un rouge-orangé. On pourrait facilement utiliser cette matière colorante et en former des pains comme ceux dont on se sert, surtout en Angleterre, sous le nom de *lac-dye*, et qui sont faits avec la matière colorante du *Coccus laccæ*.

En enfermant les *Coccus* dépouillés de leur matière colorante dans un sac d'étoffe claire, qu'on fait bouillir dans l'eau, on obtient la plus grande partie de la matière céro-résineuse, qui vient surnager au-dessus de l'eau, tandis que les débris de *Coccus* restent dans le sac.

Cette cire forme un gâteau jaunâtre, couleur due à un reste de matière colorante, d'une odeur particulière ; elle se brise facilement, la cassure laisse apercevoir une quantité de petites boursouflures, résultat d'une fusion incomplète. Elle jouit de propriétés électriques aussi grandes que celles de la gomme laque. Chauffée à 54° Réaumur, elle commence à se fondre, mais ne se liquéfie entièrement qu'à 60 et quelques degrés ; elle est translucide, d'un jaune-clair couleur d'ombre, sa cassure est luisante comme celle des résines ; elle brûle avec une flamme brillante, n'est soluble en entier dans aucun dissolvant. Cependant l'alcool bouillant en dissout à peu près la moitié ; lors du refroidissement, elle se dépose en flocons. L'éther ne dissout qu'une partie du résidu de l'extraction par l'alcool. La potasse dissout seulement une petite portion de cette matière, la solution est trouble ; les acides en séparent un corps gras un peu plus mou que la matière première. Chauffée en vase clos, elle se volatilise sans trop se noircir et donne à peu près la moitié de son poids d'une substance jaunâtre qui se condense en une matière molle, onctueuse, soluble dans l'alcool bouillant, et cristallisant en paillettes par le refroidissement. Cette même substance volatile se dissout dans la potasse d'où les acides la précipitent sans paraître lui faire subir d'altération. La partie non volatilisée donne à une plus forte chaleur une nouvelle quantité de substance volatile brune ; il ne reste dans la cornue qu'une très petite quantité de charbon. Ces diverses propriétés chimiques la rapprochent des substances cereuses et la distinguent des résines, tandis que, au contraire, l'électricité qu'elle développe la rapproche de ces dernières.

Nos deux espèces de *Coccus* sont surtout intéressantes par leur taille leur matière colorante et la cire qu'elles

produisent, qu'on pourrait obtenir en assez grande quantité si on les cultivait, ce qui ne paraît pas difficile à en juger par quelques essais fort incomplets que j'ai été à même de pratiquer ; mais elles le sont encore par le jour qu'elles jettent sur la production de la gomme lacque par un *Coccus* probablement différent des autres espèces.

Geoffroi, pharmacien, a cherché à établir que la gomme lacque était apportée par un insecte travaillant en alvéole comme les abeilles ; Virey admet, ainsi que la plupart des auteurs, qu'elle est le produit d'un suintement à travers les pores de l'écorce, déterminé par la piqûre de l'insecte ; Latreille pense que la matière pompée par l'insecte transude simplement de son corps.

Nous observerons, avant de nous prononcer sur ce sujet, que dans ce que les auteurs ont écrit sur le *Coccus laccæ* et les espèces voisines, il faut distinguer deux choses : 1° ce qui appartient au suintement causé par la piqûre de l'insecte ; 2° ce qui appartient à l'insecte même. On trouve, en effet, autour des cellules qui constituent la gomme lacque un liquide laiteux que les habitants de l'Inde emploient comme glu, après lui avoir fait subir une préparation, ce liquide provient de l'arbre. La manne qui découle du tamarin sur lequel vit le *Coccus manniparus*, Ehrenberg, également enveloppé de cire, est un produit de cet arbre, tout comme la manne médicinale est quelquefois produite par les piqûres du *Coccus fraxini*, en Calabre. Anderson, en parlant du *Coccus ceriferus* de Madras, dit aussi que cette cire est accompagnée sur l'arbre d'une matière mielleuse que les enfants aiment à sucer ; c'est là aussi un produit morbide ou normal de l'arbre qui porte ce *Coccus*. Nous n'avons jamais observé de suintement sur les arbustes où vivent les *Coccus* qui font le sujet de cette note. Quant à la couche céreuse qui les revêt, ainsi

que celle des espèces voisines, il suffit de jeter les yeux sur l'insecte encore attaché à la branche pour rester convaincu qu'elle n'est pas produite par un suintement des sucs de l'arbre; la régularité de cette enveloppe, le point noirâtre constamment visible à la partie antérieure, le rebord extérieur de la carapace légèrement relevé, la tache brunâtre qui existe dans l'une des espèces, tous ces caractères qui se retrouvent constamment les mêmes sur chaque individu, ne se reproduiraient point si la matière céreuse était due à un simple suintement. Nous ne pouvons l'envisager que comme une véritable sécrétion du derme de ces *Coccus*, sécrétion dont d'autres espèces du même genre nous fournissent des exemples, puisque la poussière blanche qui les revêt a été reconnue composée de matière céreuse. L'analogie extrême qui existe entre la sécrétion de nos *Coccus* et la gomme laque nous fait penser qu'on doit aussi désormais regarder cette substance comme une sécrétion de l'insecte et non point comme le produit d'un suintement.

A côté du *Coccus laccæ* et de ceux que nous venons de décrire, on peut encore citer les espèces suivantes comme produisant de la cire :

1. *Coccus ceriferus*, Fab., tom. V, vivant sur le *Celastrus ceriferus* (arbre non décrit).

Observé à Madras par Anderson, qui a publié sur ce sujet un travail intitulé : *Monographia Cocci ceriferi*. Madras, 1791. — Nous n'avons pu nous procurer cet ouvrage.

Pearson a donné une analyse de cette cire dans les *Trans. philos.*, 1794, pag. 383. Cette analyse a été reproduite dans les *Annales de chimie*, tom. XXIII, pag. 140.

Lemaire a également parlé de ce *Coccus*, qu'il regarde comme la même espèce que le suivant. Voyez *Bulletin de Férussac, Sc. méd.*, et probablement aussi *Journal de pharmacie*, tom. VIII.

2. *Coccus pe-là*, mentionné dans quelques ouvrages.

Cultivé par les Chinois pour entretenir la cire dont ils font des bougies.

L'abbé Rozier en parle quelque part dans ses mémoires.

M. Stanislas Julien a dernièrement traduit ce qui se rapporte à la culture de l'arbre à cire et à la préparation de cette dernière dans les ouvrages chinois. (*Compte-rendu de l'Acad. des Sciences*, séance du 13 avril 1840) (1).

3. *Coccus manniparus*, Ehrenberg, *Symbol. phys.*

Il vit en Afrique sur un Tamarix.

4. *Coccus*...?..... sans indication de nom spécifique. Voy. Davis. La Chine (traduit de l'anglais), tom. II, p. 246. Egalement *Asiatic*, *Recher*, vol. XIV, p. 182.

C'est un insecte de l'abdomen duquel doit découler une sécrétion floconeuse qui, après être tombée sur les feuilles, durcit et devient de la cire; probablement la même espèce que celle observée par l'ambassade anglaise sur les côtes de la Cochinchine.

(1) M. L. Buquet a lu en 1847 à la Société la note de M. Stanislas Julien indiquée ici; cette notice était destinée aux Annales, mais la commission de publication n'a pas cru devoir l'insérer dans notre publication, parce qu'elle avait déjà été imprimée, assez récemment, dans un recueil publié à Paris, et en très grand nombre. E. D.

NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU

LIXUS ANGUSTATUS.

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(**Séance du 13 Janvier 1847.**)

L'instinct des insectes pour rechercher et apprécier les conditions nécessaires à leur existence et à leur propagation sont vraiment admirables, et quoique ce fait soit rendu vulgaire et trivial par des milliers d'observations, on éprouve cependant une satisfaction intime toutes les fois qu'on le voit se justifier.

Le *Lixus angustatus* en est une nouvelle preuve. Parasite obligé des malvacées, il sait discerner, au milieu des innombrables végétaux de nos campagnes et de nos jardins, les plantes de cette famille, et son odorat lui révèle les affinités botaniques et physiologiques sur lesquelles nous sommes, nous, obligés de consulter la science. Si la mauve sylvestre, berceau primitif peut-être de son espèce, lui fait défaut ou ne lui suffit pas, il sait, botaniste habile, élire à la place les mauves alcée et musquée, les passeroses, la guimauve, les lavatères ; il devine les analogies organiques de ces plantes, nonobstant les différences de taille, de port, de couleurs, et il leur confie hardiment le soin de nourrir sa postérité.

Ce que l'on a publié sur les habitudes et les métamorphoses des *Lixus*, se réduit, je crois, à l'histoire du *Lixus paraplectícus* Fabr. donnée par De Géer, et dont la larve

se développe dans les tiges du *Phellandrium aquaticum* (1). J'y ajouterai celle du *Lixus angustatus*, dont la larve vit, selon moi, dans les malvacées que je viens d'indiquer.

Lorsque le *Lixus* femelle veut pondre ses œufs, il se pose sur la tige de la plante et la perfore avec son bec jusqu'à la moelle; il introduit ensuite son oviducte dans le petit trou qu'il vient de pratiquer, et y dépose un œuf qui donnera bientôt naissance à une larve.

Cette larve atteint une longueur de 2 centimètres et une largeur moyenne de 4 millimètres; elle est blanche, charnue, assez molle, comme les larves des charançons en général, mais plus svelte et moins trapue que la plupart d'entr'elles. Sa tête est ovale, lisse, luisante, subcornée, ferrugineuse et munie de quelques poils fauves. Le bord antérieur est noir et corné; sur le front existe une large dépression en forme de V renversé, et des angles antérieurs partent deux traits blanchâtres qui se réunissent au milieu en un trait unique prolongé jusqu'au vertex. Deux lignes blanchâtres accompagnent parallèlement ce trait, mais s'arrêtent avant le vertex. On remarque quatre très petits points noirs et stemmatiformes, deux près la base des mandibules et deux au-dessus. L'épistome est court, avec le bord antérieur un peu concave, un sillon médian et une fossette de chaque côté; le labre, ferrugineux comme l'épistome, est semi-discoïdal et marqué de deux sillons arqués l'un vers l'autre, et qui, se prolongeant sur le bord antérieur, y forment trois petits lobes. Les mandibules sont courtes, fortes, noires, avec la base ferrugineuse au centre; elles sont un peu en

(1) Voyez une observation de M. Guerin-Méneville insérée dans le *Bulletin entomologique des Annales*, *T. V*, *p. XII* (*séance du 13 janvier 1847*), et relative aux métamorphoses du *Lixus turbatus*, qui vit dans les tiges de la ciguë. E. D.

biseau supérieurement et leur extrémité est bidentée. Les mâchoires sont épaisses, coupées obliquement à l'extrémité, et leur angle intérieur se prolonge en un lobe court et obtus, muni de petits cils raides et spinuliformes. Sur ces mâchoires sont implantés les palpes maxillaires, de deux articles, dont le premier sensiblement plus gros, mais pas plus long que le second. La lèvre inférieure a la forme d'un triangle, dont l'angle antérieur se prolongerait un peu en pointe et aurait les côtés un peu arqués. Les palpes labiaux sont insérés à droite et à gauche de la pointe, et plus j'y ai regardé, plus ils m'ont semblé être de trois articles, dont le premier un peu plus clair et plus court que les autres. Il y a là une anomalie, car ordinairement les palpes maxillaires ont plus d'articles, ou du moins, comme dans plusieurs larves de charançons que je connais, autant d'articles que les palpes labiaux ; c'est ce qui a rendu mes investigations plus attentives, mais la loupe et le microscope m'ont toujours montré trois articles aux palpes labiaux, à moins que le plus inférieur ne soit un empâtement servant de base à l'organe. Entre les deux palpes, la lèvre est un peu proéminente et porte une soie. Tous ces organes ont une teinte ferrugineuse.

Le corps serait cylindrique s'il ne s'atténuait un peu dans son tiers postérieur, et si des bourrelets ne le dilataient légèrement sur les côtés. Il est à peu près droit dans les galeries où vit la larve, mais sensiblement et régulièrement arqué lorsqu'il est libre, de sorte que la larve, retirée de sa galerie, ne peut se tenir sur le ventre et se couche sur le flanc. Il est composé de douze segments, dont les trois premiers, un peu plus courts et plus lisses que les autres, portent en dessous chacun une paire de mamelons ambulatoires, couronnés de petites soies

fauves d'inégale longueur. On remarque, en outre, sur le dos du premier segment, près du bord antérieur, une bande ferrugineuse et semi-cornée ou subcalleuse, interrompue au milieu et n'atteignant pas les côtés. Les segments intermédiaires, jusqu'au dixième inclusivement, sont marqués de deux plis profonds et transversaux, qui dessinent sur le dos, lorsqu'on voit la larve de profil, trois crénelures bien marquées sur chaque segment. Chacune de ces crénelures porte un petit poil fauve. Le onzième segment est simplement un peu ondulé sur le dos, et le douzième est lisse et arrondi, avec quelques poils comme le précédent. A la suite est un petit mamelon bilobé, au centre duquel est l'anus. Sur les flancs, à partir du quatrième segment, règne un double bourrelet, muni de quelques poils courts et fauves.

Les stigmates sont fauves, ronds, avec une petite fente médiane, au nombre de neuf paires, et placés, savoir : deux, plus grands que les autres, près du bord postérieur du premier segment ; les autres au tiers antérieur du quatrième et des suivants jusqu'au onzième.

La larve du *Lixus angustatus* a les plus grands rapports avec celle du *L. paraplectieus*, connue de Linné, décrite et figurée par De Géer (1), et qui vit, comme on sait, dans les tiges du *Phellandrium aquaticum*. La figure donnée par cet auteur ressemble beaucoup à la nôtre ; on y retrouve la courbure du corps, les rides et crénelures dorsales, les six mamelons ambulatoires des trois premiers segments. On remarque cependant quelques dissemblances qui tiennent ou aux observations imparfaites de De Géer, ou plutôt à des différences spécifiques.

(1) *Mémoire pour servir à l'histoire des insectes*, tome V, page 224.

Ainsi, la larve du *L. paraplecticus* est toute rase, d'après De Géer ; celle du *L. angustatus* est parsemée de petits poils, et ses pseudopodes sont couronnés de petites soies spinuliformes. Dans la première, le labre serait garni de trois petites parties coniques, dont celle du milieu semblable à la filière des chenilles ; les barbillons extérieurs (palpes maxillaires) seraient fourchus au bout ; les mandibules seraient terminées en pointe fine, et la tête n'aurait que deux points noirs : dans la seconde, le labre ne porte pas, bien s'en faut, ces trois pointes qu'exagère sans doute le dessin de De Géer, il est simplement et même un peu obscurément trilobé ; le dernier article des palpes maxillaires est simple, les mandibules sont bidentées à l'extrémité et la tête porte quatre points noirs.

Cette larve vit, ainsi que je l'ai dit, dans les tiges des malvacées herbacées ; elle en dévore la moelle en y creusant une large et spacieuse galerie, dans laquelle elle chemine avec facilité, tant en avant qu'à reculons, grâce à ses mamelons, ses plis, ses bourrelets, ses callosités et ses mandibules.

Contrairement à ce qui a lieu pour la larve du *L. paraplecticus*, qui, selon De Géer, est toujours unique dans une tige de phellandrie, on trouve très souvent plusieurs de nos larves dans une tige de malvacée, et j'en ai compté jusqu'à cinq ; mais chacune a son domaine sur lequel les voisines n'empiètent jamais. Les vivres contenus dans un espace d'environ 20 centimètres, paraissent suffire au développement complet d'une larve. Les deux extrémités de cet espace sont bouchées avec des détritus et des paillettes, et c'est dans l'intervalle qu'a lieu la transformation en nymphe. Mais, avant tout, la larve a soin de ronger une assez large portion de l'écorce, jusqu'à l'épiderme.

afin que l'insecte parfait ne perde pas un temps précieux à se pratiquer une issue.

La nymphe est nue, et présente, emmaillotées comme à l'ordinaire, toutes les parties qui constituent l'insecte parfait. Elle est vigoureuse, ferme, presque coriace, d'abord blanche, puis roussâtre, et l'extrémité de son abdomen est arquée en dedans. Quelques poils roux se montrent sur la trompe, le vertex et le thorax. L'abdomen est de huit segments, et une paire de stigmates existe près du bord antérieur du troisième et des trois suivants. Sur le dos du premier segment, on voit une rainure antérieurement dilatée; sur le second commencent à apparaître des tubercules calleux et roux; sur le troisième, ces tubercules sont plus sensibles et sont rangés, près du bord postérieur, en une ligne transversale, un peu interrompue au milieu; sur le quatrième, quelques-uns du centre sont déjà remplacés par de petites dents à extrémité noire et un peu arquées en bas; sur le cinquième, le sixième et le septième, la série est toute composée de dents, de plus en plus saillantes à mesure qu'on s'approche de l'extrémité, et celles du centre sont un peu plus longues que les autres. Le dernier segment est muni de deux crêtes épaisses, couronnées de dents arquées en haut, et l'extrémité est divisée en deux lobes armés chacun d'une forte dent. Les genoux, la pointe des élytres et l'extrémité des tarses sont roux et un peu calleux.

La nymphe du *L. angustatus* ressemble, en tous points, à celle du *L. paraplecticus;* c'est la même structure, la même disposition des parties, ce sont les mêmes spinules et crochets; rien ne diffère.

Les épines dont nous avons parlé rendent la nymphe tellement âpre qu'il est impossible de faire glisser le doigt sur son dos de bas en haut; et ces appendices lui servent

merveilleusement, grâce à la mobilité de l'abdomen, à monter et à descendre dans sa galerie avec une prodigieuse facilité. Retirée de sa loge et placée sur une surface unie, elle frappe le plan de position avec le bout de son abdomen, et pirouettant sur elle-même, elle parcourt ainsi d'assez longues distances.

La ponte des œufs s'effectue en juin, et l'insecte parfait sort dans le courant de septembre. Celui-ci, qui n'ignore pas que la larve prévoyante lui a préparé une issue facile, en cherche la place qui se trouve parfois à plusieurs centimètres du point où s'est opérée la dernière métamorphose, ronge les quelques fibres d'écorce qui l'emprisonnent et se trouve libre.

Selon Linné, le *L. paraplecticus*, après sa dernière métamorphose, demeure dans les tiges de la phellandrie, et y passe l'hiver. De Géer contredit cette assertion, et déclare que les *Lixus* quittent tous la plante qui les a nourris pour aller hiverner ailleurs. C'est ainsi, du moins, que les choses se passent pour le *L. angustatus*, car, à la mi-octobre, je n'ai plus trouvé dans les tiges de mauves un seul insecte parfait; elles ne m'ont offert que quelques cadavres de larves ou de nymphes qu'un accident quelconque, ou peut-être quelque insecte parasite, avaient fait périr.

Explication des figures de la pl. 7, N° 1.

a. Larve du *Lixus angustatus* grossie.

b. Mesure de sa grandeur.

c. Tête de la larve, vue en dessus, avec tous les organes de la bouche.

d. Nymphe très peu grossie.

NOTE

pour servir à compléter l'histoire des mœurs et des métamorphoses de la

CICINDELA CAMPESTRIS.

PAR J.-F.-J. BLISSON.

(Séance du 10 Novembre 1847.)

La larve de la *Cicindela campestris* a été décrite et figurée par un grand nombre d'auteurs (1), mais aucun d'eux n'a représenté sa nymphe. Cependant la conformation de cette dernière, aussi remarquable que celle de la larve, méritait qu'on la fît connaître; c'est une lacune dans l'histoire de cet insecte qu'il convient de faire disparaître. Je vais entreprendre cette tâche bien facile.

(1) Cette larve, d'après M. Blanchard, a été observée ou décrite par MM. A. G Desmarest, Latreille, Kirby et Spence, Ratzeburg et Westwood. M. Blanchard en a reproduit la figure dans son *Histoire des Insectes;* mais ni lui, ni les auteurs qu'il a cités n'ont représenté sa nymphe. MM. Boisduval et Lacordaire n'en ont point également fait mention dans leur *Faune entomologique des environs de Paris.* MM. Audouin et Brullé, dans leur *Histoire naturelle des Insectes,* publiée en 1834, après avoir donné de longs détails sur les mœurs de la larve de la *C. campestris*, empruntés à M. Westwood, se sont exprimés ainsi : « On ne connaît pas la forme de la chrysalide. C'est, » dit avec quelque raison l'entomologiste historien de cette espèce, » un point peu important ; la nymphe des coléoptères n'est réelle-

NYMPHE.

Longueur 13 millim. Largeur 4 millim. 1/2.

Luisante, légèrement arquée, d'un jaune paille très clair en dessous, plus foncé en dessus sur le thorax et les cinq premiers segments de l'abdomen; pattes blanchâtres, ayant un aspect crystallin.

VUE EN DESSOUS.

La tête est fléchie et appuyée sur les cuisses et les jambes de la première paire de pattes. Les yeux sont gros, ovalaires, proéminents, d'un gris-violâtre; la surface qui se trouve entre ces organes est légèrement concave. Les antennes tournent derrière les deux premières paires de pattes, et reparaissent entre la seconde paire et les élytres. Les mandibules se croisent à leur extrémité. Les mâchoires disposées parallèlement et peu apparentes, sont situées au-dessous des mandibules et les dépassent à peine; toutefois, ce que je prends pour ces organes pourrait bien

» ment que l'insecte parfait, enveloppé d'une peau mince, sous la-
» quelle sont cachés les membres. » En réponse à cette opinion singulière qu'il importe de réfuter, je crois devoir répéter ici, ce que j'ai déjà dit dans un précédent mémoire : que c'est surtout lorsque les insectes se transforment en nymphe que la nature se plaît à les entourer d'une foule de précautions pour les prémunir contre les dangers auxquels ils sont plus particulièrement exposés pendant ce temps de repos; qu'on voit alors surgir, chez un grand nombre d'espèces, des appendices dont les formes sont souvent très remarquables, improvisés uniquement pour la conservation des nymphes; que ces modifications organiques, qui varient selon les espèces, étudiées sous le point de vue physiologique, offrent le plus grand intérêt et peuvent en outre fournir d'excellens caractères spécifiques.

Enfin, Geoffroy avait également observé les habitudes de la larve en question; mais aucun des entomologistes que je viens de nommer n'ayant donné la description de la nymphe, je suis en conséquence autorisé à croire qu'elle est encore inédite.

n'être que les extrémités de l'une des deux paires de palpes maxillaires. De chaque côté, l'un de ces palpes est très visible ; on compte aisément ses trois derniers articles. Les deux premières paires de pattes, pliées les unes contre les autres, sont relevées obliquement, de manière que les articulations des cuisses et des jambes de la paire antérieure se trouvent presque en face du bord inférieur des yeux. Les crochets de la première paire s'arrêtent à la naissance du quatrième article des tarses de la seconde, près des épines de la jambe de la troisième. Les crochets de la seconde paire arrivent à la moitié à peu près du deuxième article de la troisième paire ou près de l'insertion du sixième segment de l'abdomen. Les élytres sont petites, courtes, étroites et peu apparentes. Les ailes plus larges et plus longues que les élytres, couvrent et contournent les cuisses de la dernière paire de pattes en montant jusqu'à l'articulation de la jambe. La dernière paire de pattes est plus fortement appliquée et moins saillante sur les côtés que les deux premières ; ses crochets dépassent l'extrémité du dernier segment. Au bout de la jambe, au-dessus de l'articulation de celle-ci avec le tarse, on découvre les épines dont l'insecte parfait est armé. Les crochets des pattes sont séparés et très visibles. En examinant la nymphe de côté, on aperçoit les trois dernières spinules latérales du dos ; en la regardant de face, on voit très distinctement les deux appendices spiniformes, divergents et très écartés l'un de l'autre, insérés sur le cinquième segment. Ces appendices semblent destinés à maintenir l'insecte couché sur le milieu du dos de manière qu'il ne puisse se tourner sur les côtés ; mais il est présumable qu'ils ont une autre destination et qu'ils servent à faciliter quelques mouvements, certains déplacements, nécessaires à la conservation de la nymphe.

VUE EN DESSUS.

A l'exception des yeux, on ne voit aucune partie de la tête. Le prothorax semble hexagone; ses bords sont latéralement subcurvilignes, antérieurement et postérieurement presque droits ou légèrement sinueux; on distingue sur la face supérieure deux renflements aplatis, ovalaires et divergents, qui existent d'une manière plus marquée chez l'insecte parfait. Courbé en avant vers la région ventrale, un peu convexe par suite de cette courbure et ne couvrant qu'en partie les yeux qui le débordent de chaque côté, tout d'abord, il est facile de le prendre pour la tête; mais un examen moins superficiel le fait aisément reconnaître. Entre les pattes antérieures et l'articulation qui unit le prothorax et le mésothorax, on aperçoit les antennes sur une très petite longueur.

Le mésothorax et le métathorax sont distincts et forment ensemble un trapèze allongé; le premier est plus petit et moins large que le prothorax au point où il s'unit avec celui-ci; le second est plus long et plus large que le mésothorax. Les élytres, étroites, peu apparentes, disparaissent promptement du côté du ventre.

Les neuf segments de l'abdomen, excepté le dernier, sont faciles à compter; un peu au-dessus des bords latéraux des quatre premiers se trouvent quatre spinules penchées en avant et sur les côtés, subcylindriques à leur base, obconiques et fauves à leur extrémité, surmontées chacune de plusieurs cils connivents ou peu divergents, très fragiles, d'un blond-rougeâtre; le cinquième segment, renflé postérieurement et transversalement en forme de bourrelet, au lieu des crochets qui existent chez la larve, porte deux appendices spiniformes, divergents, inclinés en arrière, coniques, très allongés, terminés en pointe obtuse et oblique, d'un brun-rouge à son

extrémité, surmontée d'un faisceau de cils très cassants, d'un fauve-rougeâtre, rapprochés comme les poils d'un pinceau; vers les deux tiers de la hauteur de ces deux grosses et longues épines tégumentaires, on remarque un léger étranglement. Le premier segment est moins long que les trois suivants; ceux-ci augmentent progressivement en longueur vers l'abdomen; le cinquième est du double plus long que le quatrième; les quatre derniers diminuant rapidement de largeur, sont à peu près égaux quant à leur longueur et se terminent en pointe: le dernier est conoïde, obtus et légèrement tuberculeux à son extrémité. Une petite bande blonde, peu apparente, règne sur le milieu du dos, à partir du métathorax jusqu'au cinquième anneau inclusivement; cette bande devient brune sur les anneaux postérieurs.

Les larves de la *Cicindela campestris* sont très faciles à découvrir. Dans les mois de juillet, d'août, de septembre et même d'octobre, on aperçoit dans les allées des jardins, dans les sentiers battus des champs, dans les lieux incultes des terrains calcaires et sablonneux, les trous qu'elles pratiquent et qui, dans certains endroits et surtout certaines années, sont en si grand nombre que le sol paraît percé comme un crible (1). On reconnaît aisément ces derniers à leur contour intérieur parfaitement cylindrique et si uni qu'on dirait qu'ils ont été forés avec un instrument très coupant; leur orifice évasé en forme d'entonnoir; les alentours ne présentant aucune ou presque aucune trace de déblais et laissant en conséquence l'ouverture du conduit tubiforme très apparente, sont encore autant de signes qui les font distinguer de très loin et qui ne permettent pas de les confondre avec les trous

(1) En 1847, ces larves étaient très communes.

faits par des insectes appartenant à d'autres genres, leur diamètre, correspondant exactement à la largeur de la tête et du prothorax des larves, indique en outre le temps où celles-ci ont atteint leur entier développement; ce diamètre est ordinairement alors de cinq millimètres. Enfin, quand arrive l'époque de la transformation, l'insecte se charge de la faire connaître en fermant l'entrée de son habitation, de sorte que la nymphe et l'insecte parfait sont aussi faciles à trouver que les larves.

Lorsque les larves sentent que le moment de se métamorphoser est proche, elles agrandissent le fond de leur demeure, et, avec les sables qu'elles détachent du sol, elles en bouchent la partie supérieure. Quelquefois le conduit vertical n'est comblé que jusqu'à la naissance ou à la moitié de l'ouverture en entonnoir, notamment dans les terrains cultivés, tels que les plates-bandes, les carrés des jardins; dans ce cas, la cavité que l'on remarque encore, et surtout les grains de sable nouvellement remués ayant un aspect différent de la terre environnante unie et compacte, signalent à ne pas s'y tromper le lieu occupé par l'insecte; toutefois, comme tout vestige du trou pourrait disparaître, principalement après des pluies abondantes, on enfonce, à environ cinq centimètres de son ouverture, un petit piquet dans le sol, pour retrouver plus tard la nymphe ou l'insecte parfait. Ce moyen peut également être employé pour reconnaître le gîte des autres espèces de cicindèles.

Les trous de la *C. campestris* varient ordinairement en profondeur de cinq à douze centimètres (1); tantôt ils

(1) Je n'ai jamais trouvé dans les terrains calcaires de trous de cette cicindèle ayant plus de 17 centimètres de profondeur, bien que, suivant Geoffroy et M. Westwood, on en rencontre qui s'enfoncent à plus de 5 décimètres; peut-être dans les terrains sablonneux sont-ils beaucoup plus profonds.

sont perpendiculaires, tantôt légèrement inclinés ou courbes; ceux de la *C. hybrida* Fabr., que l'on ne rencontre que dans les terrains sablonneux, descendent quelquefois jusqu'à cinq décimètres (18 pouces) et même plus. Pour ne point en perdre la trace, on introduit dans toute leur longueur un chaume de graminée qui sert de conducteur pour arriver jusqu'au fond où se retire l'insecte.

Parmi les larves de l'espèce en question, quelques-unes commencent à se métamorphoser vers le 15 août ou vers la fin de ce mois, et après être demeurées dans un état de repos léthargique pendant un temps assez long qui semble varier de quinze à trente jours, suivant la température, elles passent à l'état de nymphe, et, au bout d'un mois environ, elles arrivent à l'état parfait; il en est de même de celles qui se sont transformées trop tard, et qui n'éclosent, je crois, que dans le courant du mois de mars de l'année suivante; les autres, et c'est le plus grand nombre, bouchent leur trou au mois d'octobre pour se mettre à couvert des intempéries de la mauvaise saison et ne se métamorphosent qu'au commencement du printemps suivant; d'autres enfin, celles d'entre ces dernières qui n'ont pas encore atteint toute leur taille, à la même époque, déblaient l'entrée de leur habitation pour attraper des insectes et prendre de la nourriture dont elles ont encore besoin, puis elles la referment pour se transformer. Ainsi les *C. campestris* que l'on rencontre assez rarement vers le 15 mars, proviennent des larves transformées en nymphe ou parvenues à l'état parfait avant l'hiver, et celles qui commencent à paraître en assez grande quantité vers le 20 avril, viennent des larves qui se sont métamorphosées après les froids. Des premières naissent les larves qui arrivent à l'état parfait en septembre, en octobre ou au commencement du mois de mars.

et des secondes, celles qui n'acquièrent ce même état qu'aux mois d'avril et de mai.

Les moyens employés par ces larves pour creuser leur profonde habitation étant connus depuis longtemps, il serait superflu de les décrire de nouveau. Cependant, comme il est curieux de voir la manière dont elles s'y prennent pour ne point obstruer les alentours de l'entrée de leur demeure, et comme il est difficile de les surprendre pendant qu'elles exécutent ces travaux, j'indiquerai seulement les expédients auxquels j'ai eu recours pour connaître leurs manœuvres, et je terminerai par quelques observations que j'ai suivies avec beaucoup d'attention.

Du 10 juillet au 20 août, par un beau temps, on aperçoit les larves dont il s'agit en embuscade à l'entrée de leur trou (1). Avec leur tête et leur prothorax, formant ensemble une sorte de disque articulé très propre à faire l'office d'une trappe, elles en ferment hermétiquement l'entrée en se tenant à la partie la plus basse de l'ouverture en entonnoir. Extrêmement défiantes, aussitôt qu'on les approche ou que quelque chose leur fait ombrage, elles se précipitent avec une telle vivacité au fond de leur retraite que l'on voit apparaître des trous à la surface du sol comme par enchantement; mais elles ne tardent pas à remonter et à reprendre leur position.

Assis près d'un endroit où se trouvaient cinq ou six larves aux aguets à l'entrée de leur trous groupés sur un espace à peine large de douze centimètres carrés, voici les moyens bien simples que j'employais pour forcer ces insectes à me montrer leur adresse dans l'art de creuser le sol. Je jetais quelques grains de sable dans leur trou

(1) Plus tard, on ne les voit plus ainsi guetter leur proie.

ou sur leur tête et leur prothorax, en éloignant le bras et en rasant la terre avec la main pour qu'elles n'aperçussent aucun des mouvements que j'étais obligé de faire; bientôt après, ces larves, contrariées par le contact de ces matières, lançaient au loin le sable qui les gênait. Plaçant ensuite un petit caillou sur l'ouverture de leur terrier, elles ne tardaient pas également, sans sortir de leur demeure, à le pousser aussi loin que possible, en traînant sur le sol leur tête gibbeuse en dessous et unie comme un polissoir; de sorte qu'il m'était ainsi facile de voir comment elles pouvaient creuser et nettoyer leur habitation, en évaser l'entrée et jeter au loin les terres qu'elles enlèvent sans que le plus ordinairement il en reste aucun vestige.

Condamné par mon médecin à rester pendant une grande partie des jours les plus chauds de l'été dernier exposé au vif du soleil pour me guérir de violentes douleurs rhumatismales, j'ai passé bien du temps à examiner ces larves, ne pouvant rien faire de mieux. Je voulais savoir si elles avaient souvent l'occasion de satisfaire leur appétit, si elles dévoraient indistinctement tous les insectes qui donnaient dans leur piége, ou si, comme à l'état parfait, elles se nourrissaient exclusivement de fourmis. Placé en observation près de plusieurs trous dans le voisinage desquels se trouvaient des fourmillières, j'espérais être témoin de l'imprudence de quelques-uns de ces hyménoptères; mais, moins heureux que MM. Audouin et Brullé (1), j'ai été trompé dans mes espérances.

(1) On lit dans l'*Histoire naturelle des Insectes*, par MM. Audouin et Brullé, tome IV, p. 55, que ces larves se nourrissent de petits carabiques, d'araignées et même des insectes de leur propre espèce. Cela est assez probable, car je doute qu'elles attrapent assez de fourmis pour subvenir à leurs besoins. Cependant, elles s'accom-

il m'a été impossible de surprendre un seul de ces insectes, ni aucun autre victime des nombreux guet-apens dans lesquels il leur était cependant si facile de tomber; de sorte que je suis encore à m'expliquer comment ces larves ne périssent pas de faim. Il faut qu'elles soient organisées pour supporter de très longs jeûnes, comme les larves de fourmilion, ou plutôt, ce que je suis porté à croire, qu'elles se dédommagent pendant la nuit des privations de la journée. J'ai vu bien des fourmis courant dans la direction des trous, arrivées sur le bord de l'ouverture, s'arrêter aussitôt, se détourner brusquement et fuir au plus vite, ayant évidemment aperçu le danger. La prudence, dans ce cas, parfaitement fondée des fourmis à l'égard des larves de cicindèles, m'a paru contraster singulièrement avec leur apparente indifférence en présence de ce même ennemi bien plus redoutable sous sa dernière forme; sur le point d'être atteintes par ce terrible adversaire, elles ne cherchent aucunement à s'échapper, ni à se tapir sous quelque objet propre à les cacher, ce que pourtant elles pourraient souvent faire. Craindraient-elles, en fuyant, d'exciter sa voracité? Seraient-elles instinctivement convaincues de l'impossibilité de se soustraire au péril, ou bien, auraient-elles la vue trop courte pour apercevoir à temps leur ennemi? D'un côté, une si grande défiance à l'égard de ce dernier à l'état de larve; d'un autre côté, une si grande insouciance vis-à-vis du même insecte à l'état parfait : cette

modent très bien de cette proie, comme je m'en suis assuré en faisant tomber dans leurs trous plusieurs de ces hyménoptères que je n'ai pas vu reparaître. Mais que deviennent-elles à leur sortie de l'œuf? Comment vivent-elles? Font-elles aussitôt un trou? Sur leur premier âge on ne sait rien. Déjà elles ont acquis une certaine grosseur lorsqu'on les découvre.

conduite chez les fourmis, si intelligentes du reste, a quelque chose d'étrange. Pour obéir à la loi générale qui porte tous les êtres à veiller à leur conservation, chaque animal menacé d'un danger imminent emploie aussitôt les moyens que la nature lui a départis pour l'éviter. Le brachine lance sa liqueur détonante; la punaise lâche ses odeurs fétides; les charançons se laissent tomber tout à coup; les byrrhes et beaucoup d'autres espèces se contractent et se ramassent de manière à simuler un corps inerte; enfin, qui n'a été témoin de la rapidité avec laquelle l'araignée va se cacher à la vue de l'ichneumon qui la poursuit? Les fourmis, dans un cas, obéissent à cette loi de conservation, et point dans l'autre. Dans l'ordre de la nature, leur trop grande multiplication devrait-elle être arrêtée, comme celle des pucerons, sans qu'elles cherchassent à fuir l'ennemi qui les décime? C'est une question que je ne me propose point de résoudre; je me borne simplement à constater un fait.

Ces observations paraîtront peut-être d'une bien minime importance. Toutefois, quand il s'agit des mœurs des insectes, il me semble qu'il est bon de noter jusqu'aux moindres choses, et surtout les différences que l'on remarque quant à la manière dont ils se comportent dans des cas analogues.

Explication des figures de la pl. 7 N° II.

a Nymphe de la *C. campestris* de grandeur naturelle, vue en dessous.

b La même, vue en dessus.

c Spinules, très grossies, des quatre premiers segments de l'abdomen, vues de côté.

d L'un des appendices spiniformes du 5e segment, vu dans le même sens, également très amplifié.

e Partie supérieure d'un trou de cicindèle dont l'entrée est fermée.

DESCRIPTION

DE QUELQUES

COLÉOPTÈRES NOUVEAUX.

PAR M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 8 mars 1848.)

I. ESPÈCES NOUVELLES D'EUROPE.

1. *Hammaticherus intricatus*. Long. 43 mill.

Piceo-niger, elytris apice brunneis, antennarum articulis primo, tertio, quarto, quintoque, incrassatis, thorace vermiculoso-rugoso.

D'un brun-noir presque terne, excepté le corselet qui est un peu brillant. Le corps est assez allongé, ayant en longueur presque quatre fois la largeur de la base des élytres. Les 1e, 3e, 4e, 5e articles des antennes sont presque égaux en longueur, renflés, le dernier un peu moins que les autres : l'extrémité des antennes dépasse à peine les élytres, qui sont couvertes d'une pubescence grise, courte, peu serrée. Le corselet est un peu plus long que large à sa base postérieure ; il est couvert de rugosités sinuées et vermiculées, à peu près comme chez le *cerdo*, mais plus saillantes, irrégulières et non transversales ; de chaque côté on voit une pointe triangulaire et en arrière

un tubercule. L'écusson, plus large que long, est couvert de poils gris, courts, peu serrés.

Les élytres sont assez fortement et rugueusement ponctuées dans leur moitié basilaire; ce dessin s'atténue graduellement vers l'extrémité, qui est d'un brun un peu transparent. Point d'épine suturale. Sur chaque élytre on remarque deux côtes presque oblitérées.

La fossette latérale sous les épaules est rugueuse comme le dessus des élytres.

Le dessous du corps et les pattes sont comme chez le *miles*, mais le duvet n'est ni soyeux, ni brillant comme dans ce dernier.

Ce longicorne est très voisin du *miles;* il en diffère surtout par le dessin du corselet dont les rugosités sont dirigées dans tous les sens et beaucoup plus saillantes, par la forme des élytres qui sont plus convexes. L'angle sutural de l'extrémité est aussi moins arrondi.

Cette espèce a été prise dans les Apennins et se trouve dans la collection de M. Reiche. Je n'en ai vu qu'un mâle.

2. *Silpha Souverbii*. Long. 0,010 mill.

Tota obscure brunnea, sat nitida, ubique confertim punctatissima; prothorace supra paulisper inæquali; elytris tricarinatis, apice integris.

Entièrement d'un brun-noirâtre médiocrement brillant, couvert d'une ponctuation fine, très serrée, plus forte sur les élytres, et d'une villosité soyeuse, d'un brun clair, très courte et médiocrement serrée.

Tête avec une dépression transversale entre les yeux, très légère chez le mâle, nulle chez la femelle; derniers articles des antennes plus courts et plus serrés chez le mâle. Corselet une fois aussi large que long chez le mâle, plus court chez la femelle. Angles antérieurs très arrondis.

angles postérieurs plus anguleux, mais arrondis. Bord postérieur sinué à l'écusson et de chaque côté de l'écusson, vers les épaules ; bords latéraux légèrement arrondis, très peu rebordés chez le mâle, un peu plus chez la femelle, plus fortement ponctués que le disque, avec une fossette vers chaque angle antérieur. Ligne médiane à peine sensible. Disque avec quelques faibles impressions ; de chaque côté une impression visible trifurquée, affectant à peu près la forme d'un Y. Écusson ponctué comme le corselet. Élytres un peu moins larges à la base que le corselet, de la même largeur au milieu, ayant deux fois la longueur du corselet, très peu plus chez la femelle ; arrondies à l'extrémité dans le mâle, un peu prolongées chez la femelle. Bords extérieurs légèrement arqués ; sur chacun trois faibles côtes, l'intermédiaire presque oblitérée en avant, surtout chez la femelle; l'externe se termine plus loin que le milieu de la longueur, au-delà d'une petite proéminence arrondie, à peine sensible. Dessous du corps plus noir et plus brillant que le dessus ; l'abdomen est couvert de points assez forts, peu serrés.

Cet insecte se trouve dans les Hautes-Pyrénées, notamment dans la vallée d'Esquiéry. Il m'a été donné par M. Souverbie, entomologiste de Bordeaux, qui le prit en 1845 sous des pierres, en compagnie des *Feronia Xatarti*, *Carabus Cristofori*, *Otiorhynchus monticola* et *Zabrus obesus*. Il ressemble beaucoup à la *Silpha opaca*, espèce du nord de la France que j'ai retrouvée à Orléans, mais il n'est pas couvert d'une villosité aussi dense ; les bords externes des élytres ne sont pas aussi droits ; les impressions du corselet sont bien moins marquées ; les carènes externes sont moins saillantes, ainsi que la proéminence postérieure.

3. *Styphlus muscorum*. Long. 2—3 mill.

Nigro-piceus, spinulis obtusis indutus, sparsim ferrugineo-squamosus; elytris striatis, tribus spinularum lineis utrinque ornatis; subtus ferrugineus, pedibus brunneis, ferrugineo pilosis.

Tête, dessus du corselet, élytres d'un brun-noir; rostre épais, à bords droits, légèrement caréné de chaque côté, au-dessus de la naissance des antennes, sillonné au milieu; en avant de chaque œil une touffe de poils squammeux ferrugineux, séparée des yeux par une rangée d'épines courtes; quelques épines assez fines sur le milieu du rostre. Antennes d'un brun-rougeâtre, assez lisses; la massue foncée.

Corselet à peine plus large que la tête antérieurement, un peu rétréci en arrière; un assez fort sillon longitudinal au milieu; couvert d'une villosité hispide courte et de taches squammiformes ferrugineuses irrégulières; en avant des épines courtes épaisses, plus serrées vers les angles externes, noirâtres, entremêlées de ferrugineuses.

Élytres un peu plus larges à la base que le prothorax dans sa plus grande largeur, allant en s'élargissant au-delà du milieu, puis se rétrécissant sinueusement, pour se terminer presque en pointe, ayant des stries séparées par des intervalles assez larges, puisqu'il n'y a que quatre ou cinq stries sur chaque; ces stries sont marquées de points enfoncés, peu serrés, bien visibles chez la femelle dont les élytres sont un peu plus larges que celles de l'autre sexe, mais à peine visibles chez le mâle et quelquefois cachées sous les squammosités. Chaque élytre porte trois rangées d'épines courtes, épaisses, obtuses, plus fortes dans les mâles : la première rangée, vers la

suture, contre la deuxième strie, est la moins forte; la seconde, sur l'intervalle entre les quatrième et cinquième stries, un peu plus forte; la troisième, tout à fait externe, est formée d'épines plus grosses. Sur chaque épaule une touffe de poils squammeux très serrés, ferrugineux; les épines sont noires, mais entremêlées de ferrugineuses qui forment des groupes; les élytres ont quelques taches squammeuses irrégulières, ferrugineuses, plus serrées sur les côtés.

Le dessous du corps est d'un jaune-ferrugineux; les pattes sont brunâtres, parsemées de poils soyeux ferrugineux.

Ce joli petit insecte a été trouvé à Bagnères-de-Luchon par M. Souverbie, de Bordeaux, au milieu d'une mousse très courte, adhérente à une roche qui devait être submergée à la moindre crue du Gave; ses mouvements étaient si lents qu'il est arrivé à M. Souverbie d'en prendre un sans en découvrir un autre qui était à un centimètre du premier. M. Guillebeau, de Lyon, m'a dit avoir trouvé la même espèce dans les montagnes aux environs de Lyon.

4. *Corticus foveolatus* Erichs. *inéd.* (Pl. 7, N° III, fig. 2 *a*, *b*.). Long. 4 mill.

Brunneus, setosus, capite bifoveolato, postice transversim sulcato; prothorace foveolis duabus impresso, antica majore; elytris carinatis, hispidulis, interstitiis punctatis, antice et postice livido fasciatis.

D'un brun terne, hispide sur le corselet et surtout sur les élytres; antennes courtes, épaisses, le dernier article plus pâle. Tête sinuée sur les côtés qui sont un peu relevés sur la base des antennes, creusée de deux fossettes sulciformes, un peu obliques, plus enfoncées en avant; un sillon transverse en arrière.

Corselet à peu près aussi long que large, angles antérieurs proéminents, angles postérieurs largement arrondis; arrondi en avant et un peu avancé sur la tête; au milieu, une fossette profonde occupant plus de la moitié de la longueur, marquée au fond d'un sillon qui se prolonge dans une petite fossette postérieure.

Élytres un peu plus larges que le corselet; épaules presque à angle droit, légèrement arrondies, marquées chacune de trois côtes longitudinales, hispides; la première, vers la suture, est la plus marquée. Entre la suture et la première côte, deux rangées de points enfoncés: les rangées de points des autres intervalles sont moins marquées; tous les intervalles sont également hispides. Une large fascie grisâtre à la base et une étroite avant l'extrémité, qui disparaissent quelquefois. Pattes brunes, parsemées de poils ferrugineux soyeux; tarses très grêles.

J'ai conservé à cette espèce le nom indiqué par Erichson dans une note de sa Faune d'Allemagne.

Sicile. Collection de M. Aubé et la mienne.

5. *Geotrupes subarmatus*. Long. 14 mill.

Niger, subcæruleus, prothorace punctato, lateribus rugosis, cornubus armato prothorace dimidio brevioribus, compressis, leviter incurvis, dente medio brevissimo; corpore convexo, elytris crenulato-striatis.

Corps épais, convexe, court, d'un noir un peu bleuâtre en dessus, assez luisant. Tête rugueusement ponctuée, avec un petit tubercule pointu sur le milieu et une dépression entre les yeux.

Corselet très convexe, rebordé latéralement et très étroitement en arrière, plus large que les élytres, arrondi et cilié sur les côtés; couvert de points enfoncés assez

gros, peu serrés au milieu, où l'on voit une impression longitudinale peu enfoncée, mais plus serrés, plus gros et confluents sur les côtés qui sont presque rugueux; en avant, de chaque côté, une corne courte, ayant en longueur la moitié du corselet, légèrement recourbée en dedans et un peu comprimée en dessus : dépassant à peine la tête; entre ces deux cornes, une petite dent pointue peu saillante. Écusson triangulaire, plus large que long, avec quelques rares points à peine marqués.

Élytres convexes, courtes, un peu plus longues que la largeur du corselet, très étroitement rebordées, couvertes de stries peu enfoncées, très légèrement ponctuées, s'atténuant à l'extrémité et vers le calus huméral; intervalles lisses.

Dessous d'un brun-noir, moins luisant que le dessus. Tibias antérieurs un peu plus longs que les fémurs, à cinq dents.

Cette espèce est voisine du *Geotrupes typhœus*, mais elle est plus arrondie, plus convexe; son corselet est ponctué; la forme des cornes est différente, et n'offre pas la dent externe du *typhœus*. La femelle ressemble à celle du *typhœus*.

Ce géotrupe vient de Grèce; je lui conserve le nom du Catalogue de M. Dejean : c'est le *G. fossor* de Friwaldsky. Je l'ai vu dans les collections de nos collègues MM. Aubé et Signoret; il est aussi dans la mienne.

II. DESCRIPTION D'UN GENRE NOUVEAU DE CURCULIONITE.

Ulomascus caviventris (Pl. 7, N° III, fig. 1 *a*, *b*, *c*, *d*).

Long. 15 mill. Larg. 6 mill. Épaiss. 2 mill.

Gener. Char. *Corpus et rostrum deplanata; antennæ fractæ, funiculo septem articulato, clava elongata, acuta,*

funiculi quinque ultimis articulis fere globosis. Prothorax latus, lateribus rotundatis, punctatus. Elytra striatopunctata, elongata, lateribus fere rectis. Metasternum valde excavatum. Abdomen medio concavum. Femora dilatata, anticis inflatis, tibiis brevibus, incurvis, inermibus.

Article basilaire des antennes droit, grêle à la base, renflé à l'extrémité où l'on voit un peu de villosité courte. Funicule de sept articles, le premier plus épais et plus court que le second ; celui-ci plus mince et ayant une fois et demie la longueur des suivants qui sont égaux et presque globuleux. Massue allongée, sans articulations visibles, égalant en longueur les cinq derniers articles du funicule réunis.

Rostre aplati, légèrement sinué de chaque côté, lisse, mais légèrement concave et ponctué au milieu, surtout entre les yeux ; de chaque côté, une profonde fossette oblique (*scrops*) pour les antennes qui sont insérées presque à l'extrémité. En dessous, le rostre forme une plaque très lisse, avec un faible sillon au milieu, qui déborde de chaque côté la fossette antennale et fait paraître en dessus le rostre dilaté à l'extrémité.

Yeux assez gros et brillants, séparés du corselet par une espèce de cou un peu plus large que le rostre.

Corselet presque une fois et demie aussi large que long, arrondi aux angles antérieurs, légèrement arrondi latéralement, peu convexe, garni de points écartés, plus gros sur les côtés. Les intervalles entre ces points sont garnis de poils extrêmement fins et courts, à peine visibles à la loupe, mais plus longs et plus serrés sur les côtés où ils forment une légère bordure jaunâtre soyeuse.

Élytres presque planes, à bords latéraux insensiblement arrondis, arrondies à l'extrémité, de la largeur du corselet à la base, ayant en longueur deux fois la largeur

de leur base, tombant brusquement de chaque côté, mais plus doucement vers la partie postérieure; offrant chacune huit stries de gros points enfoncés, les intervalles lisses; côtés fortement ponctués. Ecusson médiocre, arrondi.

Corps déprimé. Métasternum largement creusé en gouttière, ce qui rend ses côtés carénés. Segments abdominaux moins fortement concaves au milieu. Abdomen de cinq segments; les deux premiers plus grands que les trois derniers réunis. Dessous du corps garni de poils d'un gris-ferrugineux courts et serrés. Fémurs très larges, fortement anguleux en dedans, avec une fossette pour recevoir les tibias; les antérieurs un peu plus longs que les autres, renflés, couverts à moitié de poils ferrugineux soyeux assez longs; les intermédiaires moins épais; les postérieurs aplatis. Tibias arqués, plus courts que les fémurs, inermes, les antérieurs plus longs que les autres. Tarses ayant les deux premiers articles très petits, le troisième très large et fortement bilobé; les antérieurs un peu plus grands que la moitié du tibia; les autres presque aussi grands que les tibias.

Le curieux insecte sur lequel est fondé cette coupe générique, est entièrement d'un brun-marron luisant en dessus; il rappelle exactement, au premier abord, la forme des *Uloma;* le rostre et les cuisses lui donnent un aspect très singulier. Il vient de Guinée et est unique dans la collection de notre collègue, M. Buquet, qui a bien voulu me le laisser décrire.

D'après la méthode de Schoenherr, cet insecte appartiendrait à la famille des Brachydérides; mais il ne se trouve dans ce groupe aucun genre dont on puisse le rapprocher.

Explication de la Pl. 7, N° III.

1. *Ulomascus caviventris*, L. Fairmaire.
   - *a* Insecte parfait.
   - *b* Mesure de la longueur.
   - *c* Antenne grossie.
   - *d* Abdomen vu en dessous.

2. *Corticus foveolatus*, L. Fairmaire.
   - *a* Insecte parfait.
   - *b* Mesure de la longueur.

OBSERVATIONS ENTOMOLOGIQUES
SUR DIVERS INSECTES
RECUEILLIS A MADAGASCAR.
(Ire partie.)

PAR M. CH. COQUEREL.

(Séances des 24 Janvier, 9 Février et 8 Mars 1848.)

1. *Note sur une nouvelle espèce de* NACERDES *dont la larve vit dans le bois submergé, et sur quelques autres larves de Coléoptères.*

1. *Nacerdes maritima*, Ch. Coquerel.

Au mois de septembre 1846 me trouvant à marée basse sur une plage sablonneuse de la petite île de Marosse (baie d'Antongil, côte est de Madagascar), j'aperçus sur la rive un énorme tronc d'arbre à moitié pourri et presque enfoui dans le sable. Je donnai au hasard quelques coups de hache dans le bois décomposé, et ma surprise fut grande quand je vis que j'avais blessé plusieurs larves d'insectes. Je continuai aussitôt mes recherches avec plus de soin et je trouvai à une assez grande profondeur de nombreuses galeries creusées dans l'intérieur du bois et renfermant des larves, des nymphes et plusieurs individus d'un coléoptère à l'état parfait. L'habitat de cet insecte est fort singulier; je pus me convaincre bientôt que le tronc dans l'intérieur duquel il accomplissait ses métamorphoses, était entièrement recouvert à chaque marée, et que, de plus, ce bois devait être plongé dans la mer depuis un temps assez long, puisqu'il était percé à sa partie inférieure par des Tarets (*Teredo*, L.) encore

pleins de vie dans leurs tubes calcaires ; on sait que ces mollusques ne peuvent vivre que dans les pièces de bois qui sont continuellement mouillées par la mer. Les larves n'avaient pas été portées accidentellement en cet endroit, car elles n'étaient pas déposées à la surface du bois, mais situées à une assez grande profondeur, et quelques-unes des galeries qu'elles avaient creusées étaient contiguës aux tubes calcaires des Tarets.

Ces larves ne sont munies d'aucun appareil respiratoire aquatique, et il est probable qu'elles conservent dans leur galeries tortueuses une quantité d'air suffisante à leur respiration pendant que la mer les recouvre. Elles sont d'ailleurs assez agiles, pourvues de pattes, de tubercules ambulatoires analogues aux fausses pattes des chenilles, et portent à la partie supérieure des premiers segments abdominaux des tubérosités cornées qui doivent leur permettre de changer rapidement de place et faciliter leur progression dans leur étroite demeure.

L'insecte qu'elles produisent appartient au genre *Nacerdes*, Steven ; on ne connaissait encore aucune larve de ce groupe ; M. Westwood (*Introduct. to mod. classif. of Insects*, vol. I, p. 304) donne la figure d'une larve qu'il rapporte avec doute à un genre voisin, celui des *Œdemera*. Cette larve, qui serait celle de l'*Œdemera viridissima*, a quelque analogie avec la nôtre, mais elle est différente.

Description du *Nacerdes maritima*, Ch. Coquerel.

Nata, pubescens, flavo-rufescens ; antennis dimidia parte corporis longioribus ; elytris tribus lineis elevatis.

Long. 11 mill. Pubescent, d'un brun-jaunâtre plus ou moins pâle.

Tête orbiculaire, verticale, rétrécie au-dessus des yeux, les parties de la bouche très proéminentes ; couverte d'une

pubescence moins serrée que celle du prothorax et des élytres. *Yeux* d'un brun-noirâtre, grands, proéminents, rapprochés inférieurement. *Antennes* longues, dépassant le milieu de l'abdomen; de onze articles : le premier assez long, un peu élargi; le second très petit; le troisième cylindrique, aussi long que le premier; les suivants diminuant graduellement de longueur.

Prothorax cylindrique, élargi un peu avant son milieu, légèrement applati en dessus; bord antérieur et postérieur coupé transversalement, ce dernier rebordé.

Élytres molles, cylindriques, terminées en pointe très mousse; bord externe replié latéralement, présentant trois lignes élevées : les deux internes bien marquées, la suivante presque effacée; une ligne peu élevée suivant leur contour.

Ailes grandes, incolores, à nervures d'un jaune pâle.

Abdomen pointu à l'extrémité.

Cuisses cylindriques, glabres. *Jambes* grêles, glabres; deux épines à pointe noire à leur extrémité inférieure. *Tarses* simples, pubescents, de cinq articles aux deux premières paires, de quatre à la dernière.

La larve (pl. 7, N° IV, fig. 1 *a*, *b*, *c*) a de l'analogie avec celles des longicornes, mais les pattes sont plus développées que chez ces dernières. La tête est très grande et munie de fortes mandibules. Le premier segment est très large, lisse et coupé transversalement à sa partie antérieure, triangulaire à sa partie postérieure qui présente en dessus un espace granuleux; les cinq segments suivants sont munis à leur partie supérieure de tubercules granuleux; ceux du cinquième segment sont plus développés que les précédents. Les pattes sont assez fortes et les trois premiers anneaux de l'abdomen sont garnis-

de tubercules ambulatoires. La couleur générale est d'un blanc-jaunâtre; les mandibules sont noires et les granulations d'un jaune-brun.

La nymphe (pl. 7, N° IV, fig. 1 *d*, *e*) est allongée, blanchâtre, plus atténuée à l'extrémité que la larve et plus couverte de poils.

2. *Osorius incisicrurus*, Klug.

J'ai trouvé cet insecte à ses différents états de développement dans un tronc d'arbre en décomposition, dans l'île Marosse (baie d'Antongil, côte est de Madagascar). La larve (pl. 7, N° IV, fig. 3 *a*) est très agile, d'un jaune-brun; la tête est très forte, presque carrée, ainsi que le premier segment du corps; elle est munie de fortes mandibules et de petites antennes en forme de soie (fig. 3 *d*). Le corps est allongé, atténué à l'extrémité et muni au dernier segment de deux appendices filiformes (fig. 3 *c*). La nymphe (fig. 3 *b*, *e*) est cylindrique, d'un brun clair.

On ne connaissait pas encore la larve des *Osorius*; M. Erichson rapporte seulement (*Gener. et spec. Staphyl.* p. 751) que M. Lacordaire a trouvé sous les écorces d'un tronc pourri une nymphe qu'il croit appartenir à une espèce de ce genre.

3. *Xystrocera globosa*, Oliv.

Cet insecte s'est développé en grande quantité dans du bois à brûler pris à Bourbon et à Sainte-Marie de Madagascar. La larve (pl. 7, N° IV, fig. 2 *a*) est très commune à Bourbon, où les noirs la recherchent pour la manger : elle atteint souvent un développement considérable de 25 à 30 mill., d'autres fois sa grandeur est bien moindre; aussi la taille de l'insecte parfait varie-t-elle de 15 à 30 mill. Cette larve, comme celles de la plupart

des longicornes, est très élargie en avant, peu atténuée en arrière, d'un jaune pâle, avec les mandibules noires et le premier segment d'un brun plus ou moins foncé.

La nymphe est figurée pl. 7, N° IV, fig. 2 *b*.

4. *Rhina nigra*, Drury.

Ce rhyncophore accomplit ses métamorphoses dans le tronc du Vacoua (*Vinsonia utilis*, Gaudichaud), arbre qui est très répandu à Bourbon. Je ne crois pas cependant qu'on y ait jamais trouvé cet insecte. Les individus que j'ai recueillis proviennent de Sainte-Marie de Madagascar. Le tronc où je les ai trouvés en grande abondance était abattu et déjà en décomposition. La larve (pl. 7, N° IV, fig. 4 *a*) ressemble à toutes celles des curculionites; elle est apode, très épaisse et très ramassée. La tête est petite, orbiculaire, cornée, ainsi que la partie supérieure du premier segment, et, comme ce dernier, d'un brun foncé; le reste du corps est d'un jaune clair.

La nymphe est représentée pl. 7, N° IV, fig. 4 *b*.

II. *Note pour servir à l'histoire des* CALYPTOBIUM.

Les insectes du genre *Calyptobium* se développent dans des matières de nature très diverse. Le *C. Kunzei*, décrit par M. Aubé (*Ann. de la Soc. entomol*, 2e série, tome I (1843), p. 244, pl. X, fig. 4), a été trouvé par M. Kunze dans des champignons venant du Brésil; depuis, M. Reiche en a recueilli un individu dans une boîte d'insectes provenant du Sénégal. Nous avons retrouvé ce petit coléoptère dans du chocolat pris à Bourbon; c'est à Sainte-Marie de Madagascar qu'il a accompli ses métamorphoses et que nous avons pu l'observer à ses différents états. Sa larve causait de grands ravages dans les tablettes de

chocolat; elle y creusait de nombreuses galeries et les faisait tomber en poussière.

Le *Calyptobium Kunzei* paraît donc être tout à fait cosmopolite; comme il s'accommode de substances de nature très variée, il est probable que nos bâtiments l'ont transporté dans des pays très différents, et il paraît impossible de dire quelle a été sa première patrie.

On ne connaissait encore la larve d'aucune espèce de ce genre. Celle du *Calyptobium Kunzei* est d'un blanc de lait, avec les mandibules jaunes; elle est assez atténuée à l'extrémité postérieure qui est munie de deux petits filets en forme de pince. La tête est petite; le corps divisé en onze segments : le premier et le troisième sont les plus grands et de forme carrée; les anneaux thoraciques portent chacun une paire de pattes très petites; les suivants ne sont garnis d'aucun appendice.

La nymphe, semblable à celle de presque tous les coléoptères, n'offre rien de remarquable; elle est blanchâtre et assez poilue. Les individus que j'ai observés n'ont passé que dix jours sous ce dernier état.

Nous donnons la figure de la larve et de la nymphe du *Calyptobium Kunzei*, pl. 7, N° IV, fig. 5 *a*, *b*, *c*, *d*.

III. *Note sur une espèce nouvelle du genre* PHYLLOMORPHE.

Dans le genre Phyllomorphe, Laporte, MM. Amyot et Serville (*Hémiptères des Suites à Buffon*, p. 231) admettent trois divisions qui forment trois genres distincts : *Craspedum*, *Pephricus*, *Phyllomorpha*; nous croyons ces groupes fondés sur des caractères insuffisants. L'espèce nouvelle que nous décrivons aujourd'hui ne rentre parfai-

tement dans aucun de ces genres. La largeur des expansions membraneuses en fait un véritable *Craspedum;* mais dans ce dernier genre la surface des dilatations n'est jamais épineuse ; la Phyllomorphe de Madagascar serait donc un *Pephricus*, division caractérisée par ces mêmes épines ; mais dans les *Pephricus* l'abdomen est prolongé de chaque côté en forme de lanière étroite, disposition que ne présente pas notre espèce. Ce n'est pas non plus une *Phyllomorpha* proprement dite de MM. Amyot et Serville, puisqu'elle n'offre pas les prolongements thoraciques qui caractérisent ce dernier genre. Il faudrait donc créer encore un nouveau genre pour cet insecte ; nous nous en garderons bien. Dans le système adopté par MM. Amyot et Serville, la découverte d'une espèce nouvelle nécessite presque toujours la création d'un genre nouveau, et cela parce que ces auteurs ont élevé à la dignité de genre des divisions qui ne devraient servir qu'à distinguer les espèces entre elles. L'auteur de l'*Entomologie française* considérant comme différences génériques des caractères purement spécifiques, a été amené naturellement à créer autant de genres que d'espèces et à ne plus désigner les insectes que par un nom unique, son système l'ayant conduit nécessairement à la destruction du genre linnéen. L'avantage incontestable qui résulte du groupement des différentes espèces autour d'un type connu, est ainsi complétement perdu, l'étude n'en devient que plus difficile, et, nous le croyons du moins, sans aucun profit réel pour la science (1). Nous regret-

(1) L'auteur de cette observation ne paraît pas avoir suffisamment étudié la méthode mononymique, autrement il aurait vu qu'elle conserve, aussi bien que la méthode linnéenne, l'avantage du groupement des différentes espèces autour d'un type commun. Il est donc injuste de dire que cet avantage y est complétement perdu : il faut

tons vivement que M. Amyot ait cru devoir adopter ce système de classification dans le travail remarquable et plein d'observations intéressantes dont il a enrichi nos Annales.

Nous ne reconnaîtrons donc dans les Phyllomorphes que quelques divisions secondaires, que nous admettons seulement pour faciliter le groupement des espèces, sans les regarder comme des genres distincts.

Genre *Phyllomorpha*, Laporte.

Première section. Bord postérieur du prothorax coupé transversalement.

a. Dilatations du cinquième segment abdominal coupées transversalement, très rapprochées au côté interne.

1° *Phyllomorpha Latreillii* Guérin.— Sénégal.
Fig. in Westw. arc. entom., vol. I, pl. 2, fig. 3.

2° — *madagascariensis*, Coquerel. — Madagascar.
Fig. An. soc. entom., t. VI, pl. 7, N° IV, f. 6 à b.

b. Dilatatations du cinquième segment abdominal en lanières étroites, écartées au côté interne.

3° — *paradoxa* Sparrman. — Afrique australe.
Fig. in Westw. arc. entom., vol. I, pl. 2, fig. 1.

4° — *capicola* Westw. — Cap de Bonne-Espérance.
Fig. in Westw. arc. entom., vol. I, pl. 2, fig. 2.

5° — *persica* Westw. — Téhéran.
Fig. in Westw. arc. entom., vol. I, pl. 2, fig. 4.

dire, au contraire, qu'il y est complétement conservé. Quant au profit que la science retire, d'ailleurs, de cette méthode, il est également injuste de dire qu'il n'en existe aucun. Ce profit consiste à rendre la nomenclature invariable, au lieu de variable et arbitraire qu'elle est dan sla méthode linnéenne. La méthode linnéenne a conduit à l'anarchie dans la nomenclature ; la méthode mononymique a pour but d'y ramener l'ordre en fermant l'abîme des révolutions de nom.

(*Note de M. Amyot.*)

Seconde section. Bord postérieur du prothorax divisé en deux lobes qui se prolongent sur la base des élytres.

6° *Phyllomorpha erinaceus* Friwaldsky. — Cadix (Schæffer), Roumélie (Friwaldsky.)
Fig. in Schæffer, Wanz. Ins., vol. 6, tab. 214, fig. 673.

7° — *laciniata* De Villiers. — France méridionale.
Fig. in Guérin, Dict. p. d'hist. nat., t. 9, pl. 673.

8° — *algirica* Guérin. — Alger.
Fig. in Lucas, Expéd. scient. d'Alger. hémipt. pl. 2, fig. 5.

9° — *lacerata* ? Schæffer. — Piémont.
Nomenclator entomologicus, p. 41.
Nous ne connaissons pas de figure de cette espèce, qui n'est peut-être qu'une variété de la *laciniata*.

Description de la Phyllomorphe de Madagascar.

Ph. madagascariensis Coquerel (Pl. 7, N° IV, fig. 6 *a*, *b*).

Pallide rufescens, laciniata; antennarum primo articulo spinoso, sequentibus muticis, tertio quartâ parte longiore secundo; prothoracis appendicibus foliaceis spinosis, minus porrectis quam appendicibus tertii abdominalis segmenti; appendicibus quinti segmenti internâ margine contengentibus; femoribus spinosis, tibiis muticis.

Dimensions prises sur le plus grand individu (longueur totale 10 mill.) :

Du bord antérieur du prolongement thoracique au bord postérieur du prolongement du quatrième segment abdominal, 10 mill. ;

Largeur des dilatations thoraciques, 8 mill.;

Largeur des dilatations du troisième segment abdominal, 9 mill. 1/2 ;

Largeur des dilatation du quatrième segment abdominal. 8 mill. 1/2.

Couleur d'un brun feuille morte clair ; nervure des dilatations membraneuses d'une teinte plus foncée, ainsi que l'extrémité des épines, et quelques taches irrégulières sur les segments abdominaux et à l'extrémité de leurs dilatations.

Tête de forme triangulaire, couverte de fortes épines en dessus, mutique en dessous.

Yeux globuleux, saillants, d'un jaune-rougeâtre.

Ocelles au nombre de deux, écartés, rapprochés des yeux.

Antennes longues : premier article très long, épais, très épineux ; le second et le troisième très grêles, cylindriques, *mutiques ; ce dernier d'un quart plus long que le précédent ;* le quatrième très petit, épaissi, en ovale allongé.

Rostre atteignant le milieu du dernier segment thoracique.

Prothorax élargi en dilatations membraneuses, assez fortement relevé en forme d'aile ; ces dilatations sont divisées de chaque côté en deux parties, l'une antérieure, l'autre, plus considérable, externe et postérieure ; bord postérieur coupé presque transversalement et garni d'épines, ainsi que la circonférence des dilatations. *Quelques épines éparses sur les nervures de ces dernières.*

Écusson petit, triangulaire.

Élytres lisses ; partie coriace plus courte que la membraneuse : celle-ci transparente, couverte de nervures obliques très serrées.

Abdomen dilaté de chaque côté en membrane foliacée garnie d'épines à sa circonférence, mutique à sa surface. Premier segment abdominal : dilatations dépassant à peine les élytres. Deuxième segment : dilatations se prolongeant au côté externe, un peu plus du double des premières. Troisième segment : dilatations transversales,

d'abord comprimées, s'élargissant ensuite en s'arrondissant, *plus prolongées que celles du prothorax*. Quatrième segment : dilatations arrondies, un peu rejetées en arrière, moins prolongées que les précédentes et formant avec celles-ci une vaste échancrure. Cinquième segment : dilatations dirigées vers la partie postérieure, comprises dans les précédentes qui se prolongent au-delà, *très rapprochées à leur côté interne, coupées transversalement à leur bord postérieur.*

Pattes longues, grêles, les postérieures un peu plus grandes que les autres ; cuisses cylindriques, très épineuses, surtout les antérieures ; *jambes et tarses mutiques.*

La Phyllomorphe de Madagascar appartient à la première section du genre. Les dilatations du troisième segment abdominal coupées carrément et presque réunies à leur côté interne, la séparent nettement des trois dernières espèces de ce même groupe (*paradoxa*, *capicola*, *persica*), chez lesquelles ces expansions membraneuses sont fortement échancrées. Cette disposition lui est commune avec la *Ph. Latreillii;* mais elle est plus petite que cette dernière, sa couleur est beaucoup plus pâle et ses membranes plus fortement échancrées ; d'ailleurs, les épines que présentent les dilatations du prothorax à leur surface, tandis que les jambes et les trois derniers articles des antennes sont mutiques, disposition inverse de ce que présente la *Ph. Latreillii*, ne permettent pas de confondre ces deux espèces.

J'ai trouvé deux individus de cette espèce en fauchant sur de grandes herbes dans la petite île de Mamoukou (baie de Passandava, côte nord-ouest de Madagascar). Ils étaient peu vifs et marchaient lentement ; je n'ai pas remarqué que cet insecte rendît un son, comme Latreille dit l'avoir observé pour la *Ph. laciniata*, De Villiers.

IV *Description d'un* DIPTÈRE *de Madagascar appartenant au genre* PHORA.

(Phora camariana Ch. Coquerel.)

M. Léon Dufour (*Recherches sur les métamorphoses du genre Phora, in Mém. de la Soc. des sciences, de l'agric. et des arts de Lille*, 1840, p. 414) a fait connaître le premier les métamorphoses du genre *Phora*. Ces diptères, quoique peu remarquables au premier abord par leur petite taille, présentent cependant dans leur développement des particularités du plus grand intérêt. Leurs pupes sont munies de deux appendices en forme de corne, et, comme l'a démontré le savant observateur de Saint-Séver, ces organes singuliers demeurent fixés à la nymphe lorsqu'on la débarrasse, par une dissection attentive, de son enveloppe cornée. Ils renferment de très grosses trachées, et ce sont les aboutissants d'un système de respiration transitoire qui n'appartient qu'à la nymphe et ne se retrouve ni dans la larve, ni dans l'insecte parfait.

On ne connaissait aucune *Phora* exotique ; l'espèce qui fait le sujet de cette note s'est développée en grande quantité dans des coléoptères (*Camaria chalcoptera* Klug) que nous avons recueillis dans la forêt de Nossi-bé. Ces insectes, dont l'abdomen est très volumineux, se décomposaient rapidement sous l'influence du soleil brûlant de Madagascar ; bientôt ils furent remplis de petites larves apodes qui n'attaquèrent d'ailleurs que les parties molles et couvrirent l'abdomen et les pattes des insectes dont elles s'étaient nourries de petites pupes brunâtres. Au bout d'une huitaine de jours, ces chrysalides s'ouvrirent et il en sortit de petits diptères qui appartiennent à une espèce de *Phora* encore inédite. Ces pupes étaient munies de cornes comme celles de nos *Phora* indigènes.

Phora camariana, Coquerel.

Luteo-testacea, abdomine vittis nigris, alis hyalinis, pedibus luteis.

Long. mâle 2 mill. 1/2, femelle 3 mill.

Tête grande, jaunâtre, avec les yeux noirs; antennes noires très fines, pectinées, plus grandes que la tête; deux ou trois longs poils noirs placés de chaque côté sur le front; trois ocelles d'un jaune-brunâtre entourés d'un cercle plus foncé; deux petites impressions situées de chaque côté entre les yeux au-dessus des ocelles, une troisième à l'angle inférieur interne des yeux. Ces impressions ne sont visibles qu'à un fort grossissement.

Prothorax d'un jaune plus foncé que la tête et l'abdomen, allongé, plus large que la tête en avant; sillon transversal très peu marqué; couvert de poils jaunes très fins en dessus et de poils jaunâtres assez longs sur les côtés.

Abdomen d'un jaune pâle avec des bandes transversales noires. Ces bandes varient beaucoup dans leur disposition; chez quelques individus (surtout chez les mâles), les troisième et quatrième segments seuls sont bordés de noir sur les côtés et à leur partie inférieure; chez d'autres, dans les femelles principalement, tous les anneaux de l'abdomen présentent cette même coloration. En dessus, la bordure noire qui garnit les côtés de ces anneaux s'étend plus ou moins loin vers la ligne médiane; quelquefois même les bordures latérales se confondent de manière que les segments sont entièrement noirs. En dessous, au contraire, le milieu de l'abdomen est toujours jaune.

Ailes incolores, transparentes, avec les grandes nervures d'un brun-jaunâtre et garnies de poils.

Pattes d'un jaune pâle, les postérieures assez longues, avec les cuisses larges et aplaties.

La femelle est plus grosse que le mâle, mais sa tête est proportionnellement plus petite.

Larve. Assez agile, blanchâtre, longue de 4 millim., très atténuée à sa partie antérieure, tronquée à sa partie postérieure qui présente quatre dentelures, dont les deux externes sont les plus grandes; divisée en douze segments, munis chacun sur les côtés de petites spinules et de deux tubercules à leur partie médiane.

Pupe. Allongée, elliptique, longue de 3 à 4 millim. roussâtre, déprimée à sa face inférieure, offrant la trace de neuf à dix segments; présentant à sa partie antérieure, vers le quatrième segment, deux cornes divergentes, un peu arquées, plus ou moins dressées, dépassant un peu les bords de la pupe; côtés des segments garnis de petites spinules souvent caduques; deux tubercules saillants à l'avant-dernier; extrémité postérieure munie de quatre dents.

Explication des figures de la Pl. 7, N° IV, fig. 7.

a *Phora camariana* ♂.
b Mesure de sa longueur.
c *Phora camariana* ♀.
d Mesure de sa longueur.
e Sa larve.
f Mesure de sa longueur.
g Sa pupe; les lignes ponctuées indiquent la partie qui se détache à la sortie de l'insecte parfait; elle comprend les quatre premiers segments.
h Mesure de sa longueur.
i Tête très grossie de l'insecte parfait.

DE PLUSIEURS ESPÈCES DE LÉPIDOPTERES

DEVANT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME VARIÉTÉS DE RÉGION.

Par M. PARIS, de Gray.

(Séance du 8 Mars 1848.)

S'il faut admirer la nature dans l'ordre et l'enchaînement de ses êtres, combien n'est pas merveilleuse leur distribution sur la surface du globe. C'est à la nature même de la région qu'il faut attribuer ces différences de races, de genres, d'espèces, inhérents au sol, et au milieu qu'ils habitent. De là cet axiôme naturel : telle région, tel animal; telle plante, tel insecte. De là ces caractères généraux intrinsèques ayant servi à les classer méthodiquement, scientifiquement; classification basée d'abord sur leur organisation, caractères anatomiques et physiologiques; puis caractères particuliers, externes, basés sur leur facies extérieur, caractères dépendant de l'influence atmosphérique et des produits servant au développement de leur être; c'est à ces derniers que sont dues les variétés infinies de formes, de couleurs si remarquables dans les insectes, les insectes lépidoptères spécialement.

La distance extrême qui existe sous le rapport organique entre l'homme et le dernier des zoophytes, n'est

pas moins grande sous le rapport des caractères externes entre des êtres de même race, des individus de même espèce ; elle varie du blanc au noir, de la race blanche à la race noire, du pelage blanc au pelage noir, couleurs signalant l'une le nord, l'autre le midi. Ces caractères différentiels peuvent même être observés chez l'homme, sous le rapport physique et moral d'une province à une autre, et quelquefois d'une lieue à une autre. Il n'est pas rare de voir les habitants d'une montagne présenter d'autres constitutions, d'autres physionomies, d'autres mœurs, d'autres affections morbides que ceux de la vallée qu'elle domine. Dans toutes ces dispositions accidentelles, la science ne pouvait admettre entre ces êtres de même genre, de même espèce, que des différences établies seulement sur la nature du milieu habité ; autrement, il eût fallu créer autant de variétés que de régions assignées par cette nature elle-même, et chacune de ces régions eût nécessité pour ses êtres une étude, une classification, une science particulière.

Ces principes généraux d'histoire naturelle étant posés, ne serait-il pas rationnel d'en faire l'application à l'étude des lépidoptères ? ces insectes cosmopolites, vivant sous toutes les latitudes, se rencontrant dans les régions les plus désertes, et dont la robe, chez les mêmes espèces, présente des teintes et des nuances, des points et des lignes infiniment variables.

Une grande division est d'abord établie par les entomologistes, basée sur la topographie : lépidoptères d'Europe, lépidoptères étrangers. Rien de plus remarquable que la ligne immense de démarcation qui existe entre ces deux grandes familles, les caractères propres à ces derniers, frappent l'œil de l'observateur, sous le rapport de la forme, du port, du brillant, du velouté, de la solidité

des couleurs, de la diversité des lignes et des dessins, que ne partagent pas les espèces européennes. Ils doivent évidemment ces caractères aux sucs nutritifs et aux principes actifs que la larve puise dans les plantes de ces contrées. La même différence qui existe entre ces végétaux et les nôtres, s'observe entre les lépidoptères. A la variété des plantes est due la variété des espèces. Et même parmi les espèces étrangères semblables aux nôtres, existant comme pour servir de chaînon intermédiaire entre les deux grandes familles, le cachet exotique, le coloris particulier ont bientôt fait reconnaître l'espèce étrangère. Est-ce à dire que la science doive considérer ces variantes comme devant déterminer une synonymie différente? Il faudrait alors une classification et une nomenclature pour chaque zone, chaque région, chaque localité.

Ces caractères externes, changements de lignes, dispositions de taches, nuances de couleurs, pourront signaler une variété locale, mais non une synonymie différente, car les mêmes espèces présenteront toujours le même facies. C'est ainsi que la *Vancssa Io* du Mexique et celle d'Europe ne varient absolument que par la teinte du fond des ailes, rouge-sanguin dans l'espèce d'Europe, rouge-jaunâtre dans celle d'Amérique. Les mêmes remarques doivent s'appliquer à la chenille comme à l'insecte parfait; elle variera d'après la plante à laquelle elle doit ses caractères externes. D'ailleurs, nous ne pensons pas que l'on puisse s'autoriser de la similitude de la larve pour juger du lépidoptère, pas plus que l'ovologie ne sert à la classification des oiseaux.

Ne voyons-nous pas aussi en Europe les insectes revêtir des couleurs d'autant plus brillantes et solides que l'on se rapproche des contrées méridionales, ou que la montagne qui les voit naître réfléchit davantage les rayons solaires?

Cette progression du coloris s'observe même pour les saisons. Le printemps voit éclore les espèces aux teintes pâles, aux couleurs légères, aux dessins les plus simples; l'été, les couleurs éclatantes, moirées, les lignes les plus variées; puis, en automne, ces espèces disparaissent pour faire place aux dernières, à ces nombreuses phalénites grises, jaunâtres, se confondant avec les feuilles d'octobre emportées par le vent.

Si nous établissons maintenant les différences et les rapprochements entre plusieurs espèces des contrées méridionales et montagneuses de l'Europe et celles des régions du centre et de la plaine, il sera facile de trouver les plus grandes similitudes entre les unes et les autres, et par conséquent nécessaire de les considérer comme variétés locales, et de simplifier ainsi la synonymie, en réduisant le nombre des genres et en ramenant à l'état de variétés une foule d'individus appelés espèces différentes.

Dans le midi de la France, *Pieris Cleopatra* et *Eupheno* ne sont, par rapport aux espèces du centre *Rhodocera rhamni* et *Pieris cardamines*, que des variétés dont la larve doit aux sucs plus actifs des plantes, l'une le nuage oranger de l'aile supérieure, l'autre sa teinte jaune-soufré. Ce qui est vrai pour le règne végétal doit l'être pour le règne animal. Les botanistes n'ont jamais établi de distinction scientifique entre les plantes du midi et celles du nord de la France, et cependant la différence est immense sous le rapport de l'élévation de la tige, de la couleur de la corolle, du volume de la plante, de la quantité et de la force des sucs qu'elle renferme; nous ne citerons que le *Papaver somniferum*. Ces changements sont surtout remarquables dans les espèces de la montagne et celles de la plaine, et s'observent même à un kilomètre de distance.

Il est bien certain que les plantes de la montagne sont plus actives, plus vivaces que celles de la vallée ; que la chenille qui s'en nourrit participe de ces propriétés, ainsi que la chrysalide de la puissance des rayons solaires ; propriétés qui donnent à l'insecte parfait un ton de couleurs plus chaud, plus marqué, plus solide. *Pieris napi* et *bryoniæ* ne sont-elles pas deux espèces absolument identiques, appartenant l'une à la montagne, l'autre à la plaine ? Si la Suisse et ses Alpes sont si riches en espèces diurnes, si ces espèces sont surtout remarquables par le plus grand nombre de nervures et d'écailles, lesquelles sont plus solidement implantées et rapprochées, si le contour des ailes est plus régulier, plus net, si leurs couleurs sont plus foncées, plus brillantes, ne le doit-elle pas à ses plantes variées, aromatiques, croissant rapidement aux premiers rayons d'un soleil dont la force est doublée par leur réflexion ? Mêmes remarques sur les plantes et les papillons des Pyrénées, de l'Espagne, de la Hongrie, des pays montagneux en général. Il est donc dans l'ordre de la nature que chaque contrée ait des produits végétaux ou animaux qui lui soient propres.

Cette diversité est d'autant plus facile et fréquente chez les insectes lépidoptères que les plantes varient elles-mêmes, non seulement d'après le climat, mais aussi d'après la saison. Il est hors de doute que la saison retardée du printemps dans ces dernières années, le peu de soleil printanier, n'ont pas peu contribué dans plusieurs localités à la disparution de beaucoup d'espèces, à la diminution dans le port et la beauté des couleurs d'un grand nombre d'autres. C'est ainsi qu'un printemps pluvieux et froid influe d'abord sur la plante, puis sur la chenille, enfin sur la chrysalide et le papillon. Nous pos-

sédons sept à huit *Colias edusa*, variant du jaune-paille au jaune-doré avec reflet violacé ; j'ai pris ce dernier en août 1842, après une saison de 35° cent. ; le premier, fin mai de l'année dernière, quand le thermomètre n'avait encore atteint à Gray que 9 à 10° cent. C'est principalement dans cette espèce que se trouve un grand nombre de variétés dont les entomologistes ont fait autant d'espèces diverses. *Neriene* et *Phicomone*, *Hyale* et *Palæno*, sont-ils autres que des variétés de pays? Examinés scrupuleusement, on retrouve même port, mêmes nervures, mêmes lignes de dessin ; il n'y a de variable que le ton des couleurs. Mêmes observations pour les *Pieris Callidice*, *Daplidice*, *Chloridice*. *Pieris cratægi* ne pourrait-elle pas être considérée comme le type simple du genre *Parnassius?* les ailes ont le même tissu, le même nombre de nervures et pareillement disposées. Il n'y a de dissemblable que l'absence des taches. Cependant, les deux espèces ne font pas même partie du même genre. Dans le genre *Polyommatus*, *Chryseis*, *virgaurea*, et les nombreuses espèces d'*Argus*, indiquent assez par la seule nuance de leurs couleurs jaunes et bleues plus ou moins foncées et changeantes, des variétés de plaine et de montagne, de printemps et d'été. La *Nymphala populi* ne varie-t-elle pas dans le même bois quant à la bande blanche de ses ailes, très marquée chez les unes, absente chez les autres? Les genres *Argynnis* et *Melitea* offrent surtout une foule d'espèces qui ne sont que variétés de climat ou de région. Les *Vanessa polychloros* et *xanthomelas* représentent absolument deux mêmes insectes appartenant l'un à la France, l'autre à l'Allemagne ; *triangulum* et *gamma*, l'un au midi, l'autre au centre de la France. Quoi de plus variable que le genre *Argc*? autant de régions, autant d'espèces diffé-

rentes, quoique le dessin présente à peu près la même conformité. Les *Argynnis Paphia* ♀, *valezina*, *cynara*, sont trois mêmes individus de la Suisse, du centre et du midi de la France. Enfin, les genres *Satyrus*, *Hesperia*, etc. nous offrent un grand nombre d'espèces qui ne sont autres que variétés de pays. C'est principalement dans la famille des diurnes qu'il est facile, pour tous les genres, d'établir ces rapprochements basés sur les mêmes analogies. Pour les noctuelles, ces variantes sont plus rares; on peut cependant remarquer que les espèces du midi de la France et de l'Europe ont un port plus développé, les couleurs plus vives, les dessins mieux tracés, et, parmi les genres, *Catocala* lui seul renferme cinq à six espèces à peu près identiques, quoique portant une autre dénomination; telles sont : *sponsa*, *nupta*, etc.

D'après cet aperçu rapide, on conçoit toutes les complications plus ou moins hasardées et arbitraires, inutilement apportées dans l'étude, la synonymie et la classification des insectes; complications de synonymie que chaque entomologiste pourrait augmenter à son gré, car il n'est pas de genre qui ne puisse se diviser et subdiviser nombre de fois, il n'est pas d'espèce pour laquelle le microscope ne puisse trouver vingt variétés.

En nous livrant à cet examen comparatif des lépidoptères et en soumettant ces observations à la Société, nous n'avons eu pour but que de démontrer la possibilité de simplifier une synonymie beaucoup trop compliquée en raison de la tendance des efforts des naturalistes à préférer l'analyse à la synthèse dans la classification et la distribution naturelle des êtres. De là ces complications abstraites de dénominations, dont l'unique résultat est d'embrouiller la science et l'esprit, et de les surcharger de distinctions

microscopiques et nominales souvent aussi fausses qu'inutiles; il en résulte enfin ces nombreuses divisions et sous-divisions, variétés et sous-variétés de genres et d'espèces, nécessitant des difficultés insurmontables lorsque chaque naturaliste décrit, juge et nomme d'après sa contrée, ses êtres, ses produits, sa méthode et sa nomenclature.

RÉCLAMATION

ADRESSÉE A MM. AMYOT ET SERVILLE,

AU SUJET DU NOM DE GENRE

MACROCERAIA (*Hémiptères-Hétéroptères.*)

Par M. ALEXANDRE LEFEBVRE.

(Séance du 26 Janvier 1848).

Les auteurs du volume des hémiptères des *Suites à Buffon* de Roret, au sujet d'un genre d'hémiptères-hétéroptères fait par moi il y a déjà bien des années, nommé et figuré à cette époque par M. Guérin-Méneville dans son *Iconographie du règne animal de Cuvier*, *pl.* 56, *fig.* 3 (par erreur écrit *Macrocheraia* au bas de la planche), ont émis une opinion sur laquelle ils se basent pour rejeter ce nom générique et le remplacer par celui de *Lohita*, du mot sanscrit *lohita* qui veut dire *rouge*.

J'avais à dessein nommé ce genre *Macroceraia*, en raison de la longueur démesurée des antennes dans l'unique espèce qui m'avait servi de type, le *Lygæus grandis* de Gray, figuré sous ce nom dans l'*Animal Kingdom*.

M. le marquis Spinola, dans son *Essai sur les hémiptères-hétéroptères*, avait, page 177, changé ce nom de *Macroceraia* en celui de *Macroceræa*, en le faisant, avec bonté, suivre de mon nom. C'était une délicate attention de la part de ce savant qui donnait pour motif que le genre *Macrocera* existait déjà dans un autre ordre.

En second lieu, M. le marquis Spinola désigne sous le nom de *longicornis* cette espèce typique en m'attribuant ce changement. C'est une légère erreur que je me dois de rectifier, car je n'ai jamais eu l'intention de substituer ce nom spécifique à celui de *grandis*, sous lequel cette espèce était connue de moi alors que je communiquai à mon ami M. Guérin-Méneville et cet hémiptère et les caractères génériques du nouveau genre dont il était le type, afin d'être insérés dans le texte de son Iconographie alors qu'il s'imprimerait.

Maintenant je reviens à MM. Amyot et Serville qui s'expriment ainsi sur le nom générique en question. p. 266 de leur volume :

« Nous n'avons pu adopter le nom de *Macrocheraia*, » donné d'abord à ce genre, parce que sa dernière par- » tie, *cheraia*, nous a paru inexplicable et non rectifiable. » Quant à celui de *Macrocerœa* de M. Spinola, il n'est » pas non plus susceptible d'être adopté, étant, sauf son » orthographe, le même que celui de *Macrocera* appliqué » déjà à un genre d'hyménoptères, groupe des *Antopho-* » *rites*, et de plus à une autre coupe générique faisant » partie des diptères tipulaires. »

Je vais essayer de répondre à ces objections.

D'abord j'avais évité avec soin de me servir du mot κέρας et d'employer celui de κεραία qui veut dire *antenne d'insecte*.

En effet, dans le *Dictionnaire français-grec* de MM. Planche, Alexandre et Defauconpret, 4e édition, Paris 1828, p. 43, au mot *Antenne*, on trouve :

« Antenne, s. f. ἡ κεραία, ας. et à la fin de l'article » *Les antennes des Insectes* (et *des Insectes* écrit en ita- » lique, ce qui est à remarquer) αἱ κεραιᾶ, ῶν. »

Dans celui de Guénon, on lit également κεραία, ας, ν. *corne*, *antenne*, etc.

Je pensai donc pouvoir rendre avec justesse *longues antennes* en traduisant par les mots réunis de μακρὸς et de κεραία, adoptant à dessein ce dernier mot et de préférence à κέρας, afin de pouvoir forger un nom de signification semblable à ceux préexistants, sans cependant qu'il puisse se confondre avec eux.

Pour ce qui est du motif qui a fait rejeter le nom de *Macrocerœa*, ainsi rectifiée par M. Spinola et qui rendait la même idée, bien qu'il ne soit pas à désirer qu'en entomologie il se rencontre des genres de même nom, cependant je pense que lorsque, *dans des ordres différents*, il existe déjà des noms génériques ayant la même signification et un peu de ressemblance, soit enfin qu'ils soient identiquement les mêmes, il vaut mieux les tolérer que d'en introduire de nouveaux qui viennent encore surcharger la mémoire et rendre la synonymie générique encore plus inextricable.

Ainsi, je crois qu'au lieu de détruire les noms génériques anciennement établis, on peut sans danger, non créer à dessein, mais laisser (comme il arrive dans le cas actuel), et surtout dans des ordres différents, les noms de *Macroceros*, *Macrocera*, *Macroceraia*, etc., dont la racine est la même, qui veulent exprimer la même chose, mais dont les terminaisons sont assez différentes pour qu'il ne puisse exister de confusion à leur sujet.

La décision solennelle que la Société Entomologique a prise, dans sa séance du 16 novembre 1842, au sujet de la consécration acquise à un nom *spécifique*, et qui ne saurait être changé sans inconvénient comme sans bienséance, ne pourrait-elle donc pas s'étendre également aux noms *génériques* dont l'antériorité est reconnue, soit par

la description, soit seulement à l'aide d'une figure dénommée, et lorsqu'aucun doute ne peut exister à l'égard du genre qu'elle représente?

Maintenant, à antériorité égale (ce qui peut arriver), s'il y a un choix à faire, lorsqu'entre deux noms génériques l'un mieux que l'autre caractérise un genre auquel tous deux se rapportent, je crois qu'il est plus conforme à la raison de conserver le premier.

Ainsi, dans le cas actuel, *Lohita*, bien que plus harmonieux à l'oreille, ne voulant désigner que la couleur *rouge* de cet insecte *dont on peut demain rencontrer un congenère de toute autre coloration*, doit, je pense, ne pas être préféré à celui qui caractérise la dimension insolite et énorme des antennes du *grandis* et sur lesquelles se porte tout d'abord l'attention de l'observateur.

En résumé, considérant que le nom du genre dont il s'agit, adopté depuis plusieurs années, est publié bien antérieurement à celui de *Lohita;*

Qu'aucun doute n'existe de la part de MM. Amyot et Serville sur l'identité de l'insecte qui servit de base à ce genre;

Que le nom de *Macroceraia* ne se trouve pas déjà employé dans l'ordre des hémiptères;

Qu'enfin l'expression de *Macroceraia* porte sur les formes anatomiques extérieures les plus caractéristiques de ce genre, tandis que *Lohita* ne retrace que la couleur de l'espèce typique;

Je me plais à espérer que MM. Amyot et Serville dont l'amitié m'est si précieuse, reconnaîtront la justesse de ces observations toutes amicales, et qu'ils aimeront à faire le sacrifice de leur nom générique, non par la valeur si minime de la chose en elle-même, ni par condescendance, mais par égard pour le principe et pour

demeurer d'accord avec cet esprit d'équité qui a présidé à leurs travaux élaborés avec autant de talent que de conscience.

La réclamation de notre excellent ami M. Alexandre Lefebvre amène de notre part les observations suivantes :

Il est certain d'abord que le nom de *Macroceraia*, rectifié par M. Spinola en celui de *Macroceræa*, doit s'écrire *Macroceræa*, la syllabe grecque αια devant se traduire en latin *æa*, par un *æ* et non par un *œ*, comme l'a fait M. Spinola. Mais, cette rectification admise, nous avouons que le nom de *Macroceræa*, quoique venant des mêmes racines que *Macrocera*, n'en est pas moins un nom différent, l'addition d'*æ* avant *a*, dans la dernière syllabe *ra*, étant suffisante pour empêcher qu'on ne confonde les deux noms, et la nécessité d'une bonne nomenclature nous paraissant n'exiger que cela ; il en résulte que nous avons eu tort de ne pas admettre ce nom et d'y substituer celui de *Lohita*. La raison que nous avons donnée de cette détermination de notre part, à savoir que le nom de *Macroceræa* ressemble trop à celui de *Macrocera*, nous paraît aujourd'hui insuffisante et inadmissible. Quant à cette opinion émise par M. Lefebvre que, lorsque deux noms identiquement semblables existent dans des ordres différents, il vaut mieux les tolérer que d'en introduire de nouveaux, elle nous paraît trop sujette à contestation pour que nous puissions l'adopter comme lui ; mais nous n'avons point à nous en préoccuper dans la circonstance, puisque la réclamation de notre ami nous paraît fondée sur un motif suffisant à lui seul pour la justifier.

(*Note de MM. Amyot et Audinet-Serville.*)

MONOGRAPHIE

DE L'ANCIEN GENRE CIS DES AUTEURS,

Offerte à la Société entomologique de France

Par M. J. MELLIÉ.

(Séance du 12 Avril 1848.)

A Messieurs les membres de la Société Entomologique de France.

Messieurs,

Il y a environ deux ans, je chassais avec M. Chevrolat dans la forêt de Saint-Germain, et nous avions trouvé quelques coléoptères du genre *Cis* que nous ne connaissions pas encore. En cherchant à les classer, au moyen des descriptions des auteurs, nous vîmes combien peu ce genre avait été étudié, et je fus vivement encouragé à faire la description des espèces que nous avions rencontrées. Je visitais alors les collections, je compulsais les divers ouvrages que je pus me procurer, et je reconnus combien il serait utile de faire la monographie de ce genre.

Je n'avais pas encore, Messieurs, l'honneur de faire partie de votre Société ; je désirais depuis longtemps vous prier de m'admettre parmi vous, et je résolus de vous offrir une thèse sur le genre *Cis* afin d'avoir quelques droits à vos suffrages.

Vous avez bien voulu, Messieurs, m'admettre au nombre de vos membres, avant que j'eusse accompli la tâche que je m'étais imposée ; ce fut pour moi un précieux encouragement.

MM. Chevrolat, Reiche, possesseur de la collection de Xylophages de M. Dejean, Guérin, Melly, de Liverpool, et Dupont voulurent bien avoir l'obligeance de me communiquer leurs collections riches en coléoptères des genres *Cis* et *Xylographus*, tant indigènes qu'exotiques.

Je dois aussi à l'obligeance de MM. Aubé, L. Fairmaire, Laboulbène, Javet, Rouzet et de la plupart des entomologistes de Paris la communication des espèces parisiennes. MM. Mulsant, Guillebeau et Gacogne, de Lyon, Gaubil, Écoffet, Goureau et quelques autres entomologistes de France, ainsi que M. Chevrier, de Genève, eurent aussi la bonté de m'adresser les espèces qu'ils possédaient.

Je prie ici ces messieurs de vouloir bien agréer mes remercîments sincères. C'est en voyant un grand nombre d'insectes que j'ai pu me familiariser avec les diverses espèces de ce genre, et réunir ou séparer des espèces voisines.

Je prie donc la Société de vouloir bien agréer cette monographie de l'ancien genre *Cis* des auteurs.

Après avoir employé une partie du temps que mes occupations particulières me laissaient libre, à des chasses spéciales, à l'étude des anciens auteurs et à la connaissance des diverses espèces de *Cis* déjà décrits, je reconnus qu'il y avait lieu à établir quelques grandes divisions.

J'ai séparé d'abord par autant de genres ceux de ces insectes qui avaient onze, dix, neuf ou huit articles aux antennes.

Le *Cis reticulatus* des auteurs dut constituer un genre

à part, à cause de la forme de ses antennes composées de onze articles, de ses tarses ayant dans les ♂ cinq articles et quatre seulement dans les ♀. Je proposai de lui donner le nom d'*Endecatomus*. Son facies l'éloigne des véritables *Cis;* sa place plus naturelle serait proche des *Bolitophagus*.

Un autre genre que je sépare aussi des *Cis* est celui connu déjà sous le nom de *Xylographus* dans le catalogue de M. Dejean, et qui ne comprenait alors qu'une seule espèce, mais auquel j'ai dû ajouter plusieurs espèces exotiques et le *Cis* connu sous le nom de *cribratus* dans les collections, décrit sous le nom de *bostrichoïdes* par M. Léon Dufour et celui de *cribratus* par M. Lucas.

Les antennes dans les insectes de ce genre ont dix articles, dont les trois derniers, gros, forment la massue; la tête, échancrée et rebordée, se distingue par une particularité remarquable : la mandibule gauche est armée dans les ♂ d'une corne droite et assez grande, et s'avance toujours, ainsi que dans les ♀, en croisant sur la mandibule droite.

Le tibia, d'une forme triangulaire à la base, aplatie au sommet, toujours denté au côté externe, offre une rainure pour y loger et y cacher les tarses, ce qui les rapprocherait soit des Histers, soit des Byrrhes, bien que je n'aie pu voir que quatre articles aux tarses des ♂ et des ♀.

Le genre *Ropalodontus*, ayant des antennes de dix articles et à massue, forme un passage entre le genre précédent et le genre *Cis* par la structure de son corps. Ses tibias, larges aussi à l'extrémité, sont dentés seulement à cette partie : il comprend l'ancien *Cis perforatus*.

J'aborde enfin le genre *Cis*, dont j'ai séparé ceux qui avaient dix articles aux antennes, ceux qui n'en avaient que neuf, dont j'ai fait le genre *Ennearthron*, et ceux

qui en avaient seulement huit, genre auquel j'ai donné le nom d'*Octotemnus*.

Ce fut au commencement de l'année 1847, qu'ayant adopté ces divisions, je fis insérer dans la *Revue zoologique de la Société Cuviérienne*, de M. Guérin-Méneville, mars 1847, les bases de mon travail et les noms que je proposais.

Depuis, dans le courant de 1847, M. Redtenbacher, qui avait en 1845 fait paraître dans les genres de coléoptères de la Faune allemande une méthode analytique de classification et qui comprenait les *Cis* parmi les *Anobium*, publia une Faune d'Autriche qui ne me parvint à Paris qu'en décembre 1847.

Dans sa première livraison, une méthode analytique faisait venir les *Cis*, sous le n° 353, après les *Anobium* et les *Ochina*. Lors de la deuxième livraison, M. Redtenbacher, après avoir eu probablement connaissance des données que j'avais fait insérer dans la Revue de la Société Cuviérienne, adopta mes divisions, puisqu'il sépara les *Cis* suivant le nombre d'articles des antennes, et fit des genres suivant qu'il y trouvait onze, dix, neuf ou huit articles; seulement les noms que j'avais proposés ne furent pas adoptés par lui, et au nom d'*Endecatomus* il substitua celui de *Dictyalotus*; et comme chacun des genres de son ouvrage était précédemment numéroté et son travail général entièrement fait, il fut obligé d'intercaler quatre nouveaux genres à la place du genre *Cis* qui portait alors le n° 353, et il fit n° 353 *a* genre *Dictyalotus*; n° 353 *b*, genre *Cis*; n° 353 *c*, genre *Entypus* au lieu de mon genre *Ennearthron*, et n° 353 *d*, genre *Orophius* au lieu de mon genre *Octotemnus*.

Je pense donc être en droit de réclamer la priorité et je conserve les premiers noms que j'avais adoptés.

Ce fut Latreille qui, en 1796, dans son *Précis des caractères généraux des insectes*, créa le genre *Cis*. Les insectes de ce genre, dont les meilleures descriptions sont dues à Gyllenhal, avaient été longtemps confondus avec les *Anobium*. Scopoli, en 1763, en fit un *Dermeste*, Fabricius et Herbst en avaient fait des *Dermestes* et des *Anobium*. Panzer, Olivier, Illiger, Kugelann les placèrent parmi les *Anobium;* Marsham parmi les *Ptinus;* mais dans la plupart des ouvrages de ces auteurs, les descriptions sont courtes et souvent insuffisantes. Gyll, en 1813, fit de très bonnes descriptions des huit espèces qu'il connaissait, et plus tard, en 1827, donna la description de huit autres espèces; ce sont en quelque sorte les seules descriptions auxquelles on peut recourir avec fruit.

Longtemps séparés des *Anobium* et classés parmi les Xylophages à cause du nombre d'articles des tarses, M. Redtenbacher, dans sa *Fauna austriaca*, a réuni de nouveau les *Cis* aux *Anobium*. Se basant sur la forme de l'antenne dont la massue est composée de trois grands articles, sur ce que la tête est en partie cachée sous le prothorax dont les côtés sont arrondis et marginés, il les range dans la famille des *Ptinides*, proche des *Anobium* et des *Ochina*.

Je ne m'occuperai pas ici de savoir à quelle place le genre ancien *Cis* et ceux que j'en ai séparé, devront être rangés; mon but principal a été de faire seulement la monographie de ces genres et de faciliter la reconnaissance et l'étude des diverses espèces qui jusqu'ici ont été peu étudiées.

J'ai cru devoir faire des divisions premières; ainsi, dans les *Cis* proprement dits, j'ai distingué sous trois groupes :

1° Ceux dont le prothorax était inégal, avec apparence de carène (pl. 2, fig. 1 du mémoire);

2° Ceux dont le prothorax était largement sillonné dans sa longueur (pl. 2, fig. 11);

3° Et ceux dont le prothorax était égal ou uni (pl. 2, fig. 17).

Puis, dans chacune de ces grandes divisions, j'ai établi, en tête de chaque section, d'autres subdivisions. Ainsi, parmi ceux dont le prothorax est égal, j'ai distingué ceux dont les élytres sont rugueuses seulement, ceux dont les élytres sont rugueuses et striées, et ceux dont les élytres sont unies.

J'ai aussi essayé d'arriver, par un tableau en tête de chaque subdivision, à la connaissance approximative de chaque espèce; mais parmi ces insectes tous petits et dont la couleur générale est brune, la difficulté des expressions m'a fait rencontrer de tels obstacles que c'est plutôt comme essai et comme indication approximative que j'ai laissé subsister cette portion de mon travail.

Parmi les insectes compris sous l'ancien nom de *Cis*, il faut remarquer que les antennes sont composées d'une massue de trois gros articles presque toujours pubescents; à la base, de deux articles globuleux, d'un troisième allongé, et que la différence, lorsqu'ils ont dix, neuf ou huit articles, consiste dans le nombre de quatre, trois ou deux articles dont se trouve composée la portion intermédiaire entre la massue et le troisième article.

Dans les *Cis*, la *tête* et le *prothorax* portent souvent les caractères qui distinguent les ♂ des ♀. Tantôt les bords antérieurs de la tête sont relevés de chaque côté et échancrés au milieu dans les ♂, tantôt ces bords offrent antérieurement l'apparence de deux petits tubercules, tantôt

de deux cornes, quelquefois d'une seule, ou d'une lame, large, ou étroite, ou relevée, ou échancrée.

Le *prothorax* souvent, dans les ♂, se prolonge au-dessus de la tête en deux espèces de cornes; il est alors plus large et plus fort que celui des ♀.

La plupart sont pubescents, et dans ce cas la pubescence parait composée d'écailles larges et courtes.

J'ai tenu peu compte de la couleur qui est généralement brune; les tons plus clairs distinguent presque toujours les individus plus fraîchement éclos et ne sauraient seuls constituer la différence d'une espèce à une autre.

J'ai cherché, en employant les expressions de ponctuation fine, forte, très forte, etc., à établir une différence comparative entre tous les insectes qui font partie de mon travail seulement; ainsi, un *Cis* fortement ponctué relativement aux autres *Cis*, pourrait ne l'être que très peu relativement à d'autres insectes de genres différents.

Les *Cis* vivent généralement dans les bolets; quelquefois ils se trouvent réunis en grand nombre et sont cachés sous le chapeau des *Dædalea* et des *Polyporus* dont ils rongent la substance membraneuse, sans cependant en attaquer la surface extérieure. On les rencontre depuis le commencement du printemps jusqu'à l'entrée de l'hiver. S'ils se prennent sur le bois coupé ou mort, alors, en faisant quelques recherches, on reconnaît qu'ils sont toujours attirés par des champignons qui croissent sous leurs écorces. On les rencontre souvent sur les souches de divers arbres abattus.

Ils se multiplient quelquefois en grande quantité et il n'est pas étonnant de trouver chez soi, au bout d'un an ou deux, des champignons que l'on avait rapportés et qui en contenaient fort peu, entièrement mis en poussière par des centaines de ces insectes.

Les *Cis* paraissent avoir pour fonction, dans l'économie générale de la nature, de détruire quelques espèces des champignons qui croissent sur les arbres.

La larve du *Cis alni* est très bien décrite par M. Lucas dans son ouvrage de l'exploration de l'Algérie, ainsi que la nymphe de cet insecte (pl. 4, fig. 39). La plupart des larves des diverses espèces que j'ai observé ne varient que par la taille, ou du moins les autres différences sont peu sensibles.

La *larve* (pl. 1, fig. 6 *a*) est cylindrique, d'un blanc tirant sur le jaune, avec la tête et le dernier segment abdominal d'un jaune-roussâtre; la *tête* est bombée, coupée dans sa longueur par un sillon, lisse, ayant quelques poils rares; les *yeux*, presque noirs, sont petits; devant eux, les *antennes*, très courtes, sont composées de plusieurs articles dont trois, plus distincts, allant en s'amincissant et terminées par une soie longue. *Lèvre supérieure* large; *lèvre inférieure* étroite, ayant antérieurement un petit tubercule rétractile sur lequel sont placés les *palpes labiaux*, composés de deux articles, dont le dernier est plus allongé. *Palpes maxillaires* de trois articles dont le dernier est long. Les *mandibules* sont larges et dentées. Après la tête, la larve est composée de douze segments, dont le premier, représentant le prothorax, est plus grand que les autres et porte une paire de pattes, ainsi que les deux segments suivants. Ces *pattes* sont composées de trois articles, dont le plus large est à la base, allant en s'amincissant, et terminées par un ongle assez fort. Chaque segment déprimé sur les côtés, ayant un stigmate et quelques poils raides. Le dernier segment est terminé par deux épines plus roussâtres, relevées, et placées sur la partie supérieure; la partie inférieure de ce segment se distingue par un mamelon retractile qui sert à la larve

pour s'appliquer sur les parois des champignons, se dresser et avancer.

La *nymphe*, de la même grandeur que l'insecte parfait ou à peu près, est d'un blanc-jaunâtre hérissée de quelques poils; on distingue les mandibules, les yeux, les antennes, les élytres qui sont plissées et appliquées sur les côtés de l'abdomen, les quatre premières pattes pliées et placées sur les élytres, les deux dernières cachées en partie, les tarses étendus sur deux lignes parallèles le long du ventre. Le dernier segment abdominal est terminé par deux épines longues et recourbées. Ces deux épines ou crochets sont engagés dans les parois de la cellule où s'est placée la nymphe et servent à retenir la peau lorsque l'insecte parfait sort de son enveloppe. Il est vraisemblable que les crochets de la larve remplissent une fonction analogue dans les différentes mues qu'elle subit.

Le genre *Sphindus* Megerle Cat. Dej. a été bien décrit par M. Chevrolat dans la Revue entomologique de Silbermann, en 1833, tome I, 2e partie. Ce genre est très voisin des *Cis;* il s'en distingue cependant par la forme de ses antennes et le nombre de ses tarses.

Genre ENDECATOMUS (Ἑνδέκα onze, Τόμος division).

Revue zoologique de la Société Cuvierienne, mars 1847.
Fauna austriaca, Redtenbacher, fin de 1847, genre *Dictyalotus*.

Corps oblong, épais.

Tête (pl. 1 du mémoire, fig. 6 *a*) peu convexe, en partie cachée par le prothorax. *Antennes* (fig. 1) de onze articles, insérées au-dessus et en avant des yeux, à peine deux fois aussi longues que la tête; le premier article long,

étroit à son insertion et grossissant vers l'extrémité opposée ; le suivant de même grosseur, mais au moins moitié plus court ; les six suivants plus petits, presque ronds, grossissant graduellement à mesure qu'ils approchent des trois derniers ; massue composée de trois articles beaucoup plus gros que les autres, presque ronds, le dernier se terminant en ovale, tous garnis de quelques poils plus nombreux à la massue. L'ensemble de l'antenne, surtout l'extrémité, paraît plutôt aplati et déprimé que rond. *Yeux* ronds, saillants. *Lèvre supérieure* (fig. 2) en forme de demi-cercle, garnie de poils épais et serrés au bord. *Mandibules* (fig. 2) fortes, triangulaires, cornées, dentées au côté interne. *Palpes maxillaires* (fig. 4) de quatre articles ; les trois premiers petits, presque d'égale grandeur, le dernier plus long et ovale. *Palpes labiaux* (fig. 3) beaucoup plus petits ; le premier article très court, les deuxième et troisième égaux entre eux : le troisième ovalaire. *Mâchoires* (fig. 5) moins longues que les palpes, avec deux lobes très barbus. *Menton* large, triangulaire, largement échancré. *Languette* (fig. 5) cornée, arrondie et élargie à l'extrémité, échancrée et garnie de poils serrés.

Prothorax (fig. 6) s'avançant sur la tête, côtés marginés.

Écusson petit, oblong.

Élytres (fig. 6) épaisses, embrassant l'abdomen, arrondies à l'extrémité.

Jambes (fig. 7). *Tibias* de la longueur de la cuisse, un peu plus larges à l'extrémité qu'à la base, terminés à l'angle interne par une épine articulée forte ; l'angle externe est saillant et arrondi ; les côtés sont garnis de poils courts. *Tarses* de cinq articles, dont le premier est caché

et que l'on ne peut apercevoir qu'en disséquant ce tarse ; la ♀ présente le premier article comme soudé avec le second, et l'on serait tenté de considérer les tarses, dans ce cas, composés de quatre articles seulement. Les trois suivants petits, d'égale grandeur ; le quatrième aussi long que les quatre autres réunis, s'élargissant graduellement vers l'extrémité et terminé par deux crochets. Tous ces articles sont garnis de poils.

Abdomen (fig. 8) composé de cinq segments, le premier large, les trois suivants plus étroits et d'égale grandeur entre eux ; le dernier, rétréci à l'extrémité, est, sans atteindre la largeur du premier, plus large cependant que ceux qui le précèdent. L'individu observé comme ♀ présentait à l'extérieur et au bout de l'abdomen une pièce membraneuse jaune, terminée par deux petits appendices en forme de palpes, offrant les caractères que l'on remarque ordinairement dans l'oviducte des ♀.

J'ai aperçu dans quelques individus deux très petits tubercules sur le devant de la tête, ce qui distinguerait le mâle de la femelle.

Des deux espèces décrites ci-après, la première, connue anciennement, fut placée longtemps par les auteurs dans le genre *Anobium*. Ce fut Herbst qui le premier, en 1789, décrivit l'*Anobium reticulatum ;* Creutzer, Fabricius, Dufschmith en firent aussi un *Anobium*. En 1840 seulement, M. Castelnau le sépara de ce genre et le réunit aux *Cis*. Au commencement de 1847, j'indiquai ce genre dans la Revue zoologique de la Société Cuvierienne sous le nom d'*Endecatomus*. A la fin de 1847, M. Redtenbacher le plaça, sous le nom de *Dictyalotus*, après les *Anobium* et les *Ochina*.

Je crois que ce genre se rapproche beaucoup des

Bolitophagus par la structure des antennes, des palpes et des tarses. Ne m'occupant pas dans ce moment d'un classement général, je ne fais qu'indiquer où il serait plus convenablement placé.

1. E. RETICULATUS, Herbst.

(1789) Herbst, vol. 5, page 70. N° 21, *Anobium reticulatum*. (1799) Creutzer. (1801) Fabricius, El. 1, page 322, N° 3; 1, page 237, N° 6, *Anobium reticulatum*. (1793) Panzer, Fn. 35. 7. Vol. 3. *Anobium reticulatum*. (1803) Duffsmid, page 57. N° 1, *Anobium reticulatum*. (1840) Castelneau, page 876, vol. 2, *Cis reticulatus*. (1847) Redtenbacher, N° 353 (*a*) *Dictyalotus reticulatus*, page 349.

Longueur, 0,0050 mill. Largeur, 0,0025 mill.

Fuscus, villosus; caput, antice immarginatum, in oculis projectum; thorax sulcatus, lateribus marginatis; elytra, tuberculis reticulatis et pube flavescente adspersa, postice convexa et ad suturam lœve *depressa.*

D'un brun-marron.

Tête un peu aplatie, partie antérieure étroite, un peu arrondie et se relevant au-dessus des yeux et de l'insertion des antennes; l'espace de l'un à l'autre de ce bord relevé est déprimé; l'on voit quelquefois un léger sillon transversal, et dans les mâles deux très petits tubercules. Fond rugueux et couvert d'une pubescence jaune, laineuse. *Lèvre supérieure* saillante et couverte de poils jaunes dirigés en avant. *Antennes* brunes, quelquefois plus claires à la massue. *Prothorax* convexe; dessus, plus large que long, garni de nombreux points élevés, égaux entre

eux, mais disposés sans ordre, couvert d'une pubescence dorée, laineuse ; sillonné sur son milieu. Côtés largement marginés, un peu arrondis ; le bord de cette marge hérissé de poils jaunes, très légèrement crénelé ; l'angle antérieur obtus et proéminent, l'angle postérieur arrondi. *Écusson* un peu plus long que large, ponctué très finement, couvert d'une pubescence semblable à celle du prothorax. *Élytres* trois fois aussi longues que le prothorax, cylindriques, convexes à la partie postérieure, couvertes de petits tubercules égaux entre eux, disposés irrégulièrement en forme de réseau, plus serrés vers le côté extérieur, laissant sur la portion des élytres qui avoisine la suture apercevoir un fond de la même couleur presque lisse et un peu brillant ; ayant une rangée régulière des mêmes points élevés ou tubercules le long de la suture qui elle-même est relevée ; présentant l'apparence de deux ou trois côtes peu marquées. Calus huméral un peu saillant. Marge étroite autour des élytres, un peu plus large aux angles huméraux qui sont obtus, presqu'arrondis. Pubescence jaune-doré, laineuse. Dessous du corps finement chagriné, garni de poils courts et jaunes ; d'un brun marron plus clair à l'abdomen. Jambes de la couleur du corps, généralement plus pâles.

Varie, pour la couleur, d'un brun foncé ou d'un brun-rouge quelquefois jaune.

Un individu plus petit, mais en mauvais état, que j'ai vu dans la collection de M. Gory, aujourd'hui appartenant à M. Melly, de Liverpool, est indiqué provenir de l'Amérique boréale. C'est probablement celui que M. Dejean avait appelé *Cis rugosus ;* il ne me paraît pas différer du *reticulatus*, si ce n'est par sa taille d'un tiers plus petite.

L'*E. reticulatus* n'est pas rare à Vienne ; il était dans

la collection de M. Dejean comme provenant de Dalmatie; il a été pris quelquefois aux environs de Paris, et particulièrement dans la forêt de Fontainebleau, par MM. Aubé et L. Fairmaire, sous les écorces d'un bouleau mort où il y avait des champignons dont généralement cet insecte doit se nourrir.

2. E. DORSALIS.

Fuscus, villosus; caput, antice immarginatum in oculis projectum; thorax sulcatus, lateribus marginatis; elytra tuberculis reticulatis et pube flavescente longius *adspersa, postice convexa et ad suturam* forte *depressa longitudineque costata.*

Longueur, 0,0040 mill. Largeur, 0,0020 mill.

La description de l'*E. reticulatus* ci-dessus s'applique à cette espèce presqu'en tous points. La pubescence laineuse est plus longue, elle est disposée sur le prothorax en une sorte de losange; les côtes des élytres sont mieux marquées, et surtout la dépression vers la suture, à la partie postérieure des élytres qui se courbe, est d'autant plus sensible qu'à cet endroit les côtes paraissent plus élevées et plus pubescentes.

Cette espèce a été rapporté du Texas par M. Pilate, de Lille, qui en possède un mâle et une femelle.

Genre XYLOGRAPHUS (Ξυλον bois, γραφω tracer).

(1837) Catal. de Dejean, page 335.

Corps (pl. 1, fig. 16) généralement très convexe, renflé, court, ponctué.

Tête (fig. 9 et 16), en partie cachée sous le prothorax,

échancrée largement sur le devant et rebordée, ayant au milieu, sur le devant, une petite pièce qui s'avance sur la lèvre supérieure.

Antennes (fig. 10) de dix articles insérés en avant des yeux; le premier à la base ovalaire et fort, le deuxième de même forme, moitié plus petit; le troisième allongé, étroit; les quatrième, cinquième, sixième et septième presque ronds, grossissant graduellement à mesure qu'ils approchent de la massue; celle-ci de trois articles très gros, presque ronds, le dernier cependant plutôt ovale. *Yeux* ronds et saillants. *Lèvre supérieure* (fig. 11) de forme oblongue, garnie de poils épais s'avançant sur la bouche. *Mandibules* (fig. 12) fortes, cornées, dentées au côté interne; dans les ♂, la mandibule gauche bidentée s'avance toujours sur la droite; étant prolongée dans son épaisseur en une corne élevée et un peu courbée en dedans. *Palpes maxillaires* (fig. 13) de quatre articles, grands, les trois premiers égaux entre eux, aussi larges que longs; le dernier en ovale allongé, aussi long que les autres réunis. *Palpes labiaux* de trois articles filiformes, le premier très petit, le second plus long, le dernier aussi long que les deux autres réunis. Ces palpes sont d'un tiers plus petits que les maxillaires. *Mâchoires* composées de deux lobes membraneux ciliés au côté interne.

Prothorax (fig. 16) convexe, grand, enveloppant en partie la tête, rebordé tout autour. Le contour antérieur est tantôt sinué, tantôt uni. *Écusson* très petit. *Élytres* (fig. 16) très convexes, enveloppant l'abdomen sur les côtés, rebordées, ponctuées, comme soudées chez quelques espèces; la suture est généralement relevée, surtout vers la partie postérieure; elles sont chez les uns glabres, chez les autres pubescentes. Trochanters antérieurs (fig. 14)

très forts. *Cuisses* fortes. *Tibias* (fig. 15) de la longueur des cuisses, épais et étroits à la base, s'élargissant beaucoup au sommet, aplatis et dentés sur presque tout leur contour externe; une rainure garnie de poils pour y loger les tarses qui s'y cachent entièrement. *Tarses* très petits, à peine de la moitié de la longueur des tibias. Les trois premiers articles petits, d'égale grandeur entre eux; le quatrième, terminé par deux crochets, est plus long que les précédents réunis; il s'élargit vers l'extrémité.

Abdomen (fig. 16) composé de cinq articles.

Ce genre non encore décrit, mais nommé par M. Dejean, n'était alors composé que d'une seule espèce; le *Bostrichus punctatus* de son Catalogue que j'ai été à même de voir, tant dans sa collection que dans celle de M. Chevrolat qui lui avait donné ce nom, devait être un *Xylographus*. Après avoir examiné ses antennes et ses tarses, j'ai dû le replacer ici. La plupart des espèces sont exotiques; cependant le *X. bostrichoides* s'est trouvé en France, en Sardaigne et en Algérie. Figuré dans les planches de l'exploration en Algérie, par M. Lucas, sous le nom de *Cis cribratus*, en 1847, j'ai dû lui conserver cependant le nom que lui assigne M. Léon Dufour dans son excursion à la vallé d'Ossau en 1843.

Les insectes de ce genre se nourrissent probablement de matières en décomposition qu'ils trouvent sous les écorces des arbres, surtout lorsqu'il y a poussé des bolets.

Les mâles se distinguent par une très petite dent s'avançant sur la lèvre; et en outre, dans plusieurs espèces, la mandibule gauche est surmonté d'une corne élevée et un peu courbée en dedans.

Prothorax entièrement rebordé.

A. Corps glabre, contour antérieur du prothorax sinué (fig. 16).

a. Angles antérieurs presque droits.

1. Suture relevée . . . . . HYPOCRITUS.
2. Suture à peine relevée . . . . . ANTHRACINUS.

b. Angles antérieurs arrondis.

3. Ponctuation fine, plus forte sur les élytres . . . . . MADAGASCARIENSIS.
4. Ponctuation fine et serrée, égale. . . CORPULENTUS.
5. Ponctuation égale, très fine, fond un peu rugueux . . . . . RICHARDI.

B. Corps pubescent, contour antérieur du prothorax uni, (fig. 21).

c. Angles antérieurs arrondis.

6. Court, dessus glabre, quelques poils sur les côtés. . . . . CONTRACTUS.
7. Court, très fortement ponctué. . . . GIBBUS.
8. Court, ponctuation forte et serrée. . PUNCTATUS.
9. Allongé, criblé de points. . . . . BOSTRICHOÏDES.

A. Corps glabre, contour antérieur du prothorax sinué.
a. Angles antérieurs presque droits.

1. X. HYPOCRITUS, Dupont inéd. (Pl. 1, fig. 16.)

Niger, nitidus, convexus, glaber, creberrime et profunde *punctatus. Prothorax omnino-marginatus, antice protensus et* sinuato-*arcuatus; angulis anticis* rectangulis sub obtusis, *posticis rotundatis. Elytra ad margines et* suturam *obsulcata. In maris mandibula sinistra cornuta.*

Longueur, 0,0070—0,0060 mill.

Noir, brillant, convexe, glabre, ponctuation assez profonde et très serrée.

Tête cachée en partie sous le prothorax, un peu aplatie, largement échancrée en avant, rebordée tout autour, concave chez les ♂, proéminente sur les côtés; quelques

points épars. *Lèvre supérieure* saillante, ferrugineuse. *Mandibule* gauche bidentée, surmontée dans les ♂ d'une longue corne élevée, recourbée un peu en dedans. *Yeux* noirs. *Antennes* noires, un peu ferrugineuses à la naissance; massue pubescente.

Prothorax très convexe, aussi large que long, ponctué finement, glabre, rebordé tout autour. Dans les ♂, la partie antérieure se relève et est découpée en trois arcs égaux; l'angle antérieur est presque droit, l'angle postérieur légèrement arrondi.

Écusson petit, triangulaire, lisse.

Élytres un peu plus longues que le prothorax; glabres, noires, brillantes, uniformément et fortement ponctuées, points très rapprochés; calus huméral saillant; très convexes, se recourbant un peu sous l'abdomen; suture légère, lisse, finement rebordée; côtés rebordés. *Dessous* noir; abdomen granuleusement ponctué; pubescence légère, courte, presque dorée. *Jambes* ponctuées, frangées de poils dorés; *tarses* ferrugineux.

Un ♂ noir et grand se trouve dans la collection de M. Dupont, ainsi qu'une ♀ plus petite et de couleur marron.

Provient de Madagascar.

2. X. ANTHRACINUS, Dupont inéd. (Pl. 1, fig. 17.)

Nigro-cyaneus, obesus, glaber, sat profunde *punctatus. Prothorax omnino marginatus, antice protensus et* sinuato-*arcuatus, angulis anticis* rectangulis sub obtusis, *posticis rotundatis. Elytra thorace sesqui longiora basi vix latiora, ad margines laterales obsulcata. In maris mandibula sinistra cornuta.*

Longueur, 0,0040—0,0038 mill.

D'un noir bleuâtre un peu irisé, très convexe, glabre, également ponctué.

Tête cachée en partie sous le prothorax, largement échancrée en avant, rebordée; concave dans les ♂ et proéminente sur les côtés; quelques points épars. *Lèvre supérieure* saillante. *Mandibule gauche* surmontée dans les ♂ d'une corne élevée, recourbée en dedans. *Yeux* noirs, ronds, saillants. *Antennes* d'un brun un peu plus clair à la naissance qu'à l'extrémité.

Prothorax très convexe, aussi large que long, uniformement et finement ponctué, glabre, rebordé tout autour. Dans les ♂, la partie antérieure se relève un peu et se trouve découpée en trois arcs égaux; l'angle antérieur est droit, l'angle postérieur légèrement arrondi. Dans les ♀, le prothorax est un peu plus étroit en avant, rétréci et déprimé à la hauteur des yeux. Une sinuosité sur le contour antérieur dessine l'angle antérieur et le fait paraître obtus; l'angle postérieur est arrondi.

Écusson très petit, triangulaire, lisse, brillant.

Élytres un peu plus longues que le prothorax, noir-bleues, glabres, brillantes, uniformément ponctuées; calus huméral prononcé; très convexes, se recourbant un peu sous l'abdomen; la partie avoisinant la suture un peu déprimée; côtés rebordés.

Dessous brun : les cinq segments de l'abdomen granuleusement ponctués, recouverts, ainsi que le dessous du corps, d'une pubescence courte et presque dorée.

Jambes d'un brun-marron et frangées de poils dorés, *tarses* ferrugineux.

Varie pour la couleur, quelquefois d'un brun marron foncé.

Dans les collections de MM. Chevrolat, Dupont, Melly, Reiche.

Provient de Madagascar.

Cette espèce est bien plus petite que l'*hypocritus*; elle a la même forme, mais s'en distingue cependant par une ponctuation moins serrée et par ses élytres dont la suture n'est pas lisse et relevée.

b. Angles antérieurs arrondis.

3. X. Madagascariensis, Dup. inéd. (Pl. 1, fig. 18.)

Niger, obesus, nitidus, glaber, subtiliter *punctatus. Prothorax omnino marginatus, antice protensus et* sinuato-*arcuatus, angulis anticis et posticis rotundatis. Elytra ad margines et suturam obsulcata. In maris mandibula sinistra cornuta.*

Long. 0,0028 mill.

Noir, brillant, glabre.

Tête cachée en partie sous le prothorax, largement échancrée en avant, rebordée, concave dans les ♂ et proéminente sur les côtés; *lèvre supérieure* saillante, ferrugineuse; *mandibule gauche* armée d'une corne dans les ♂; *antennes* ferrugineuses à la base.

Prothorax convexe, s'avançant sur la tête, glabre, rebordé tout autour; dans les ♂ la partie antérieure se relève un peu et est sinuée dans son milieu; les angles antérieurs et postérieurs sont arrondis. Ponctuation fine et peu serrée.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres plus d'une fois et demie aussi longues que le

prothorax, noires, glabres, brillantes, uniformément ponctuées, points plus gros que ceux du prothorax, peu serrés, convexes, se recourbant sous l'abdomen; suture étroite, relevée lisse, ayant une rangée de points de chaque côté.

Dessous brun, pubescence un peu dorée; *tarses* ferrugineux.

Dans la collection de M. Dupont. Provient de Madagascar.

4. X. CORPULENTUS.

Cis corpulentus, Kunze inéd. (Pl. 1, fig. 19.)

Niger, *obesus*, *nitidus*, glaber, *subtiliter et* crebre *punctatus. Prothorax longior latitudine, omnino marginatus, antice protensus*, sinuato-*arcuatus*, *angulis anticis et posticis rotundatis. Elytra ad margines et suturam obsulcata. In maris mandibula sinistra cornuta.*

Long. 0,0025 mill.

Noir, brillant, glabre.

Tête un peu pubescente, engagée sous le prothorax, largement échancrée en avant, rebordée, points épars sur le front; dans les ♂ concave, proéminente sur les côtés; *lèvre supérieure* ferrugineuse; *mandibules* noires, bidentées, mandibule gauche armée d'une corne élevée dans les ♂; *antennes* ferrugineuses à leur base.

Prothorax convexe, plus long que large, s'avançant sur la tête, plus étroit en avant qu'à la base, glabre, rebordé tout autour, mais étroitement antérieurement; le contour antérieur légèrement sinueux; les angles antérieurs et postérieurs arrondis; ponctuation fine,

régulière et serrée ; quelques poils dorés, longs sur les bords latéraux.

Ecusson petit, triangulaire, lisse et brillant.

Elytres à peine une fois et demie aussi longues que le prothorax, noires, glabres, brillantes, uniformément ponctuées ; points des élytres serrés, semblables à ceux du prothorax ; calus huméral à peine sensible ; très convexes, se recourbant sous l'abdomen, rebordées tout autour ; la suture élevée, lisse, ayant un léger sillon de chaque côté.

Dessous brun : pubescence un peu dorée.

Jambes ferrugineuses.

Dans les collections de MM. Chevrolat, Melly et Reiche.

Provient du Pérou.

5. X. Richardi.

Ferrugineus, *obesus*, glaber, subrugulosus, crebre et subtilissime *punctulatus*. *Prothorax longior latitudine*, *omnino marginatus*, *antice protensus ibique* subsinuatus, *angulis et lateribus rotundatis*. *Elytra ad margines et suturam obsulcata*.

Long. 0,0025 mill.

Ferrugineux, brillant, glabre.

Tête engagée sous le prothorax, échancrée largement en avant, étroitement rebordée, rugueuse ; *lèvre supérieure* ferrugineuse ; *mandibules* noires ; *antennes* ferrugineuses.

Prothorax convexe, plus long que large, s'avançant sur la tête, plus étroit en avant qu'à la base, glabre, rebordé tout autour, mais étroitement antérieurement,

contour antérieur subsinueux ; une petite impression longitudinale sur le devant près du bord ; angles et côtés arrondis; ponctuation régulière, très fine, très serrée sur un fond très finement rugueux.

Ecusson très petit, triangulaire, lisse et noir.

Elytres une fois et demie aussi longues que le prothorax, ferrugineuses, glabres, brillantes; fond presque rugueux; ponctuation fine et très serrée; très convexes, se recourbant sous l'abdomen, rebordées tout autour; suture élevée, lisse, ayant un léger sillon de chaque côté.

Dessous testacé.

Dans les collections de MM. Chevrolat et Melly.

Rapporté de Cayenne par M. Richard, le savant botaniste, auquel je l'ai dédié.

Bien plus finement ponctué que le *corpulentus*, auquel il ressemble pour la taille et la forme.

B. Corps pubescent, contour antérieur du prothorax uni.
c. Angles antérieurs arrondis.

6. X. CONTRACTUS.

Cis contractus, Reiche, inéd. (Pl. I, fig. 20.)

Niger, *obesus*, *brevis*, *nitidulus* fere *glaber*, crebre *punctatus*. *Prothorax longior latitudine*, *omnino marginatus*, *antice protensus et* regulariter *arcuatus*, *angulis et lateribus rotundatis*. *Elytra ad margines et suturam obsulcata*.

Long. 0,0018 mill.

D'un brun noir, quelquefois s'éclaircissant sur le prothorax.

Tête un peu rugueuse, engagée sous le prothorax,

largement échancrée sur le devant, rebordée ; quelques points épars ; *lèvre supérieure* ferrugineuse ; *mandibules* noires ; *antennes* ferrugineuses à la base.

Prothorax convexe, presque aussi long que large, s'avançant sur la tête, dessus glabre ; on y voit cependant quelques poils longs et dorés sur les côtés ; rebordé tout autour ; le contour antérieur uni, égal ; les angles et les côtés arrondis ; ponctuation uniformement serrée.

Ecusson petit, court, arrondi et lisse.

Elytres à peine une fois et demie aussi longues que le prothorax, noires, dessus glabre, fond presque lisse : ponctuation plus fine et plus serrée que celle du prothorax ; brusquement arrondies à l'extrémité, se recourbant sous l'abdomen ; côtés revêtus d'une pubescence très courte ; rebordées tout autour ; suture relevée peu sensiblement.

Dessous brun.

Jambes ferrugineuses.

Distinct du *corpulentus* par sa taille plus petite et plus courte, sa ponctuation bien plus fine ; il est plus terne. Les bords du prothorax ne sont pas sinués.

Dans les collections de MM. Reiche et Chevrolat.

Provient du Brésil.

7. X. GIBBUS.

Cis gibbus, Klug. inéd.

Niger, *obesus*, *brevis*, *nitidus*, parce *et* longius *pubescens*. *Prothorax longior latitudine*, *omnino anguste marginatus*, *antice protensus et* regulariter *arcuatus*, *angulis et*

lateribus rotundatis. Elytra fortissime *et* profunde *punctata; ad margines et* suturam *obsulcata.*

Long. 0,0025 mill.

Noir, ponctué, pubescent.

Tête presque lisse, engagée sous le prothorax, largement échancrée en avant, rebordée, un peu pubescente; *lèvre supérieure* ferrugineuse, garnie de poils raides jaunes dirigés en avant, *mandibules* noires; *antennes* ferrugineuses, massue brune.

Prothorax convexe, plus long que large, s'avançant sur la tête, contour antérieur uni, cintré; étroitement rebordé tout autour; angles et côtés arrondis; ponctuation forte; pubescence longue, jaune, dirigée en avant sur les bords antérieurs.

Ecusson petit.

Elytres à peine une fois et demie aussi longues que le prothorax, noires, brillantes, très fortement et profondément ponctuées; ponctuation plus forte que celle du prothorax, et peu serrée; brusquement arrondies à l'extrémité, se recourbant un peu sous l'abdomen; revêtues d'une pubescence jaune, longue, peu serrée; rebordées tout autour; suture relevée, lisse, ayant de chaque côté une rangée de points.

Dessous noir ponctué, pubescent.

Jambes brunes; *tarses* ferrugineux.

Voisin du *punctatus* : en diffère par sa couleur; sa ponctuation est plus forte et plus profonde, sa pubescence plus courte. Le troisième article des antennes m'a paru beaucoup plus long que dans le *punctatus* : se rapprocherait du *bostrichoides*, mais d'une forme plus courte, plus convexe, et plus profondément ponctué.

Dans les collections de MM. Reiche et Melly.

Provient de Colombie.

8. X. PUNCTATUS.

Bostrichus punctatus Chevrolat, inéd., Catal. de Dejean, p. 332 (Pl. I, fig. 21).

Ferrugineus, *obesus*, *nitidulus* parce et longius *pubescens*. *Prothorax longior latitudine*, *omnino anguste marginatus*, *antice protensus* et regulariter *arcuatus*; *angulis* et *lateribus rotundatis crebre punctatus*. *Elytra* fortius et creberrime *punctata*, *ad margines* et *suturam obsulcata*. *In maris mandibula sinistra cornuta*.

Long. 0,0022 mill.

Ferrugineux, un peu brillant, ponctué, pubescent.

Tête un peu rugueuse, engagée sous le prothorax, largement échancrée en avant, rebordée, un peu pubescente; *lèvre supérieure* ferrugineuse, garnie de poils raides dirigés en avant; *mandibules* noires; dans les ♂, la mandibule gauche est armée d'une corne élevée; *antennes* ferrugineuses, plus claires à la base.

Prothorax convexe, plus long que large, s'avançant sur la tête; contour antérieur uni, cintré; étroitement rebordé; angles et côtés arrondis; ponctuation forte et serrée; pubescence longue, jaune, dirigée en avant sur les bords antérieurs.

Ecusson petit.

Elytres à peine une fois et demie aussi longues que le prothorax, ferrugineuses, assez brillantes; offrant une ponctuation plus forte que celle du prothorax et serrée, une pubescence courte et peu serrée, laissant apercevoir

quelques poils plus longs sur les côtés; rebordées tout autour; suture lisse, relevée, ayant de chaque côté une rangée de points.

Dessous testacé, ponctué, pubescent.

Dans les collections de MM. Chevrolat et Reiche.

Pris vivant dans des bolets venant de Colombie.

Un peu plus petit que le *gibbus*; ponctuation bien moins forte et plus serrée.

9. X. BOSTRICHOIDES, L. Dufour. (Pl. I, fig. 22).

Cis bostrichoides (1843), L. Dufour, excursion à la vallée d'Ossau. *Cis cribratus* (1847), H. Lucas, exploration en Algérie. Pl. 40, 9e livr., t. 2. p. 469, N° 1250. *Cis punctiger* (1839), Waltl. isis?

Nigerrimus, elongatus, parce *et* longius *pubescens*. *Prothorax longior latitudine, antice protensus*, regulariter *arcuatus ibique subtilissime marginatus et forte cribratus, angulis et lateribus rotundatis basique marginatis. Elytra* fortissime cribrata, *obsulcata, ad suturam ordinatim et ad margines profunde punctata.*

Long. 0,0022—0,0020 mill.

Très noir, un peu brillant, très profondément ponctué, pubescent.

Tête engagée sous le prothorax, largement échancrée en avant, rebordée, ponctuée, plus fortement dans les ♂; ceux-ci ont antérieurement une impression demi-circulaire, plus droite dans les ♀; quelques poils longs sortent du sommet de chaque côté; *lèvre* saillante, ferrugineuse; *mandibules* noires; dans les ♂, la mandibule gauche est épaisse, presque tuberculée. Je n'y ai pas vu de cornes

bien distinctes comme dans la plupart des espèces précédentes. *Antennes* ferrugineuses à la base, massue brune.

Prothorax s'avançant sur la tête ; contour antérieur uni, à peine marginé sur le dessus ; côtés et angles arrondis, rebordés ainsi que la base ; ponctuation forte, serrée ; pubescence jaunâtre, longue sur les bords extérieurs, celle du bord antérieur se dirigeant en avant.

Elytres plus d'une fois et demie plus longues que le prothorax ; très fortement ponctuées, comme criblées de points ronds et rapprochés ; suture relevée, offrant de chaque côté une rangée de points forts, rapprochés, et disposés dans une sorte de sillon ; rebordées tout autour ; pubescence jaune, peu serrée, et plus longue sur les bords.

Dessous noir, ponctué et pubescent.

Jambes ferrugineuses.

Ponctuation plus espacée et plus profonde que dans les précédents. Plus allongé et moins convexe que le *gibbus*.

Pris par M. Gaubil à Alger, M. Gené en Sardaigne, M. Leprieur à Dieuze, M. L. Dufour à la vallée d'Ossau.

Varie pour la couleur : souvent d'un brun roussâtre. M. H. Lucas dit l'avoir trouvé aux environs d'Alger sous des pierres.

Bostrichoïdes. *Var. Aubei.*

J'ai vu dans la collection de M. Aubé un exemplaire du *X. bostrichoides* qui m'a paru cependant en différer.

1° Par sa couleur testacée ; 2° en ce que la tête offre sur le haut du front deux petites cornes portant chacune deux poils épais formant une sorte de houppe ; 3° par le prothorax couvert d'une ponctuation plus nombreuse et plus fine ; 4° par les élytres, dont la ponctuation est plus espacée. Est-ce un ♂ du *bostrichoides* ou une variété.

N'ayant vu que ce seul exemplaire je n'ai pas osé en faire une espèce ; cependant si par la suite il se rencontre d'autres individus pouvant se rapporter à cette description, je propose dès maintenant de leur donner le nom de *X. Aubei.*

Genre Ropalodontus (ῥοῦαλον massue, ὀδοῦς dent).

(Planche 1.)

Corps (fig. 23 *a*) épais, convexe.

Tête (fig. 24) non échancrée antérieurement ni rebordée, un peu arrondie, ayant sur le devant une petite pièce qui s'avance sur la lèvre supérieure ; légèrement bituberculée chez les ♂. *Antennes* (fig. 25) de dix articles insérées en avant des yeux, et paraissant sortir du bord antérieur de la tête ; le 1er long, plus large à son extrémité qu'à sa base; le 2e plus petit, mais plus allongé que rond; les 3e et 4e encore plus petits, cependant d'une forme allongée ; les trois autres précédant la massue arrondis, d'égale grandeur entre eux et plus de moitié plus petits que les suivants ; ceux-ci, composant la massue, au nombre de trois, sont arrondis, forts, le dernier plus oval à son extrémité ; le tout garni de quelques poils. *Yeux* ronds, saillants. *Lèvre supérieure* (fig. 24 *a*) allongée, garnie de poils. *Mandibules* cornées, bidentées. *Palpes maxillaires* de quatre articles, le dernier en oval allongé, plus long que les autres. *Palpes labiaux* petits de même forme que les maxillaires. *Mâchoires* membraneuses, ciliées au côté interne.

Prothorax (fig. 23 *a*) convexe s'avançant peu sur la tête ; côtés petits, angles arrondis.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres épaisses, ne se repliant pas sous l'abdomen. *Trochanters* assez forts. *Cuisses* larges et aplaties. *Tibias* (fig. 26) étroits au sommet, aplatis, plus larges et arrondis à l'extrémité; cette partie ayant sept ou huit dents bien marquées; le côté extérieur seulement poilu. *Tarses* un tiers moins grands que le tibia; de quatre articles, le dernier armé de deux crochets, plus long que les trois autres réunis.

J'ai longtemps hésité à savoir si l'espèce ci-après décrite devait être séparée des *Cis*, ou devait y être réunie : les parties de la bouche et les antennes sont assez semblables, cependant il existe certaines différences; dans celles-ci le 2e article est long, le 3e est petit; le tibia est élargi au sommet et denté; le facies de l'insecte le rapproche des *Xylographus*. Ce genre forme le passage naturel des *Xylographus* aux *Cis*.

1 R. PERFORATUS, Gyll. (Pl. 1, fig 23).

Cis perforatus (1813) Gyll. 3, p. 385. (1829) Steph. 3, p. 346. Catal. N° 1448. (1840) Zettersted. p. 195, N° 6. (1839) isis. p. 224. *Cis punctiger?*

Nigro-piceus, oblongus, convexus, longius et parce pubescens, ore, antennis pedibusque ferrugineis. Prothorax, brevis, lateribus et angulis rotundatis basique marginatus. Elytra duplolongiora, ad margines subtiliter marginata, subrugoso-punctata.

Long. 0,0020 mill.

Brun de poix; souvent la tête et le prothorax plus noirs que le reste du corps.

Tête ponctuée, plutôt arrondie antérieurement qu'échancrée; un peu déprimée sur la partie qui s'avance

sur la lèvre, et qui offre une impression transversale. *Bouche* ferrugineuse. *Mandibules* noires. *Lèvre supérieure* jaune.

Le ♂ se distingue par la partie antérieure de la tête, qui est marquée d'une impression demi-circulaire, terminée par un rebord petit, surmonté de deux très petits tubercules. *Antennes* ferrugineuses.

Prothorax convexe, arrondi, aussi long que large, s'avançant sur la tête; les côtés peu déclives, arrondis, ne présentant pas d'angles, un peu déprimés au-dessus des yeux, rebordés ainsi que la base; plus étroit en avant; ponctuation fine et serrée; poils un peu longs, jaunes, épars.

Ecusson petit, presque triangulaire, brun.

Elytres de la largeur du prothorax, au moins deux fois aussi longues; l'extrémité arrondie; dessus peu convexe; souvent d'une couleur brune ou rousse, plus claire que celle du prothorax; presque brillantes; marquées de points forts, grands, égaux entre eux, sur un fond rugueux; poils longs, fins, jaunes, peu serrés; rebordées sur les côtés; suture à peine relevée, mais plus visible cependant vers l'extrémité.

Dessous brun, finement ponctué.

Jambes courtes, ferrugineuses. *Tibias* dilatés et denticulés à l'extrémité.

Provient de Suède et de France.

Curtis, vol. 2, pl. 402, cite le *Cis perforatus* de Gyll. avec doute comme synonymie du *Ptinus ruficornis* de Marsh, p. 87, N° 20.

Diffère du *X. bostrichoides* par son prothorax plus court, ne s'avançant pas beaucoup sur la tête; sa

ponctuation plus serrée, moins profonde; sa pubescence bien moins forte; et du *C. alpinus* par ses tibias et les angles du prothorax.

Genre Cis, Latreille. (Κις, ver qui ronge le bois.) (Planche 2).

(1796) Latreille. Précis des caract. gén. des Ins., p. 50. (1807) Genera, vol. 3, p. 11. (1813) Gyll., vol. 3, p. 377. (1823-1840) Curtis, vol. 2, f. l. 5. (1829) Stephens, vol. 3, p. 345. 1840 Zetterstedt, p. 195, Insect. Lapon. (1847) Redtenbacher, Fauna austriaca, page 349, genre N° 353, *b*.

Corps allongé, épais, un peu cylindrique.

Tête convexe, engagée sous le prothorax, souvent déprimée, antérieurement marginée, souvent bituberculée ou comme bidentée chez les ♂. *Antennes* (fig. 7) deux fois aussi longues que la tête, insérées devant les yeux, composées de dix articles; celui de la base fort, presque ovale; le deuxième plus étroit, moitié plus petit que le premier; le troisième moins large mais plus long que le second; les quatrième, cinquième, sixième et septième presque d'égale grandeur entre eux, presque ronds; massue composée de trois articles distincts, forts, presque ronds, le dernier plus ovale à son extrémité, ayant des poils assez longs plus nombreux que sur les autres articles. Dans la plupart des *Cis* on aperçoit à l'extrémité de ce dernier article une petite partie ovale et poilue que je ne crois pas être un article distinct : je n'ai pu, avec un très fort microscope, voir autre chose qu'une espèce de nœud ayant quelque rapport avec ceux qui lient chaque article ensemble. *Yeux* ronds, saillants, très réticulés. *Lèvre supérieure* (fig. 2) subquadrangulaire, cornée. *Mandibles* courtes, fortes, triangulaires et dentées à la pointe.

Palpes maxillaires (fig. 3) de quatre articles, celui de la base petit, étroit et un peu courbé; le second plus fort, presque ovale, tronqué obliquement; le troisième un peu échancré; le quatrième ovale, aussi long que les autres réunis et assez fort; quelques poils apparaissent à une forte loupe. *Palpes labiaux* (fig. 4) de trois articles, le premier très petit et très court, le second plus gros, arrondi, le troisième petit, ovalaire. *Mâchoires* (fig. 3) formées de deux lobes courts, garnis à l'extrémité de poils serrés et forts. *Menton* plus large que long, rétréci antérieurement et échancré.

Prothorax (fig. 8 *a*) convexe, s'avançant presque toujours sur la tête, rebordé sur les côtés et presque toujours à la base. La partie antérieure est quelquefois dans les ♂ prolongée et divisée en deux dents.

Ecusson petit, généralement triangulaire ou arrondi.

Elytres convexes ou un peu cylindriques, généralement deux ou trois fois plus longues que le prothorax, tantôt rugueuses, tantôt unies, tantôt striées, presque toujours ponctuées, le plus souvent pubescentes. *Ailes* entières.

Jambes (fig. 5) déprimées. *Cuisses* larges, oblongues. *Tibias* aussi longs que les cuisses, très peu plus larges à l'extrémité qu'à la base, l'angle externe souvent aigu. *Tarses* ayant toujours les trois premiers articles petits, le quatrième s'élargissant à son extrémité et plus long que les autres réunis, terminé par deux crochets.

Abdomen composé de cinq segments, le premier plus large que les suivants.

I. Prothorax inégal avec apparence de carène.

II. Prothorax largement sillonné dans sa longueur.

III. Prothorax égal.

I. Prothorax inégal avec apparence de carène. (Pl. 2, fig. 1.)

A. Prothorax non rebordé postérieurement.

1. Elytres rugueuses avec gros points . . . . . BOLETI.
2. Elytres rugueuses sans gros points . . . . . RUGULOSUS.

B. Prothorax rebordé postérieurement.

3. Elytres rugueuses, striées-ponctuées. . . . . SETIGER.
4. Elytres unies, ponctuées. . . . . PALLIPES.

A. Prothorax non rebordé postérieurement.

1. Cis BOLETI, Scop. (Pl. 2, fig. 1.)

Dermestes boleti (1763) Scop. Carn. N° 44. (1801) Fab. El. 1. 319-38. *Dermestes picipes.* (1789) Herbst. vol. 4, p. 137. Tab. 41, fol. 3, c c. *Anobium boleti,* (1792), Fab. Enth. Syst. 1. 237-60. (1801) Fab. El. 1. 323. 7. (1789) Herbst nat. d. k. v. th. N° 17 p. 68. Vol. 5 *Anobium bidentatum?* (1790) Olivier E. 11-16. 11. pl. 2. f.5, a. b. c. *Anobium boleti,* (1793-1808) Panzer, vol. 3, fol. 10. 7. f. 1. 308. 7; (1798) Illiger Col. bor. 1. 332-8; (1798) Kugellam pag. 331-8. *Cis boleti,* (1796) Latreille, prec. car. gén. p. 50, (1807) p. 85. gen. vol. 3, p. 11. *Ptinus boletorum,* (1802) Marsham. *Cis boleti* (1805) Daffmith, Faun. austr., p. 58, N° 2. (1813) Gyllenhal, vol. 3, p. 377 (1817). Germar, Voy. en Dalm., p. 202. (1829) Stephens Cat. N° 1439. vol. 3, 345. (1840) Zett., p. 195 (1840) Laporte Casteleau vol. 2, 876-1 (1843) Léon Dufour, excurs. val. d'Ossau (1847). Redtenbacher, p. 349, 353 *b.*

Nigro-piceus, crassus, pube brevissima dense *adspersus, antennæ pedesque ferruginei. Prothorax* inæqualis, carinatus, *antice reflexus, sinuatus, lateribus late marginatus,* postice

immarginatus. *Elytra* sub serie punctata *et vage* aspera.

Long. 0,0040—0,0025 mill.

La synonymie pourrait aussi s'appliquer aux espèces voisines. Les descriptions les plus détaillées sont celles de Paykul, Gyllenhal et Zetterstedt.

Généralement d'un brun noir; pubescence fine, courte, égale, serrée, grise ou jaunâtre. D'une forme épaisse, un peu bombée; élytres rugueuses et ponctuées, ayant de plus gros points épars.

Tête cachée en partie sous le prothorax, front presque plat, pointillé d'un grain fin et serré; couverte d'une pubescence fine et serrée; excavée souvent dans son milieu et marquée d'un léger tubercule; marge antérieure circulaire, relevée, plus dans les ♂ que dans les ♀; échancrée dans son milieu, et marquée en avant d'un sillon transversal plus profond chez les ♂. *Palpes* ferrugineux. *Antennes* ferrugineuses, souvent plus noirâtres à l'extrémité. *Yeux* noirs, saillants.

Prothorax (fig. 1) convexe, s'avançant sur la tête, la partie antérieure échancrée au milieu et un peu relevée; les côtés largement marginés, rebordés et arrondis; angles obtus et un peu arrondis, les antérieurs se recourbent en s'avançant vers les yeux; la ligne oblique abaissée de la partie antérieure du prothorax sur la marge des côtés formerait avec ceux-ci un angle obtus d'environ 115° à 120°. Le dessus du prothorax offre l'apparence d'une carène partant du milieu de l'échancrure de la partie antérieure du prothorax et se prolongeant jusqu'à la base. Cette ligne est généralement peu sensible, cependant on en aperçoit toujours une trace vers les extrémités. Des fossettes souvent peu apparentes, et dont les deux mieux marquées sont de chaque côté de la carène, près

de la base, font paraître la pubescence qui couvre le prothorax nébuleuse ; il est pointillé d'un grain fin, égal et serré ; la base n'est pas rebordée.

Ecusson petit, arrondi, rugueux, pubescent.

Elytres de la largeur au plus du prothorax à sa base, presque trois fois aussi longues que celui-ci ; convexes, obtusement arrondies à leur extrémité, ayant en cet endroit une dépression vers la suture, côtés extérieurs assez largement rebordés surtout vers l'angle huméral qui est obtus ; calus huméral apparent ; inégalement rudes ou rugueuses, elles paraissent très finement pointillées ; cette fine ponctuation n'est autre chose que l'insertion de chaque poil ou écaille ; puis, par dessus cette fine ponctuation, apparaît une grande quantité de points plus gros, disposés inégalement en stries imparfaites laissant deviner deux ou trois côtes mal formées. Dans quelques-uns il reste des espaces qui ne sont pas garnis de gros points. La pubescence est fine, très serrée, courte, grise, reflétant le jaune et le rouge.

Abdomen et *dessous* du corps de la même couleur, souvent un peu plus claire ; finement ponctués et pubescents.

Pieds ferrugineux.

Vit en famille quelquefois très nombreuse dans le *Polyporus versicolor* Friez, ou *Boletus versicolor* de Bull, Linné. Commun aux environs de Paris et dans presque toute l'Europe. M. Motschoulsky l'a trouvé aussi en Russie sur le *Polyporus suaveolens*.

Cette espèce varie de grandeur et de couleur, elle est ordinairement d'un brun noir, plus clair lorsqu'elle vient d'éclore ; quelquefois alors d'un jaune pâle.

Tous les passages se rencontrent depuis les individus forts dont les points sont bien accusés et espacés, jusqu'à ceux plus petits dont les points sont presque effacés. Les espèces de stries paraissent plus ou moins oblitérées, quelquefois régulières. Je n'ai pas cependant cru devoir faire des espèces distinctes et créer des descriptions de variétés qui auraient pu être fort nombreuses, par suite de l'impossibilité de trouver une limite exacte entre telle ou telle variété.

J'indique seulement les trois variétés que l'on rencontre le plus souvent :

1° Var. *obliteratus;* toujours de la taille du *boleti* ordinaire, 0030 mill. Il est généralement jaune ou rougeâtre, le fond est moins rude, les points moins gros; on n'aperçoit sur le fond pointillé que quelques points effacés; les stries paraissent aussi effacées. J'ai rapporté à cette variété le *Cis signaticollis*, variété de Dej. dont j'ai vu deux exemplaires dans les collections de MM. Reiche et Melly.

2° Var. *substriatus*, toujours plus petit, 0025 mill. Les points sont d'autant moins apparents que leur taille les éloigne du type de l'espèce; cependant ils paraissent plus régulièrement striés.

3° Var. *minor*. Plus petit encore et points plus faibles, stries effacées; ordinairement jaune. Je rapporte à cette variété un *Cis* qui m'a été communiqué sous le nom de *caucasicus*, Men. La description de M. Menestrier, p. 224, peut se rapporter à cette espèce. Faun. ent. transcaucasica, Faldermann, 1837, p. 252.

Parmi la grande quantité de *C. boleti* que j'ai examinés, j'y ai toujours retrouvé la forme un peu épaisse et convexe, le fond inégalement rude mais pointillé, parsemé de points plus gros disposés en séries longitudinales.

La larve, de 0,0060 mill., a une plaque écailleuse sur le dernier segment. C'est de cette plaque que sortent les deux épines recourbées que l'on rencontre toujours dans les différentes larves des *Cis*. (Fig. 6 *a*.)

2. C. RUGULOSUS, Mannh. inéd. (Pl. 2, fig. 8.)

Nigro-piceus, *subcylindricus*, *pube* brevi micante dense *adspersus*. *Antennæ pedesque dilute brunei aut ferruginei*. *Prothorax* inæqualis, carinatus, *transversus*, *antice reflexus et sinuatus*, *lateribus late marginatus*, postice immarginatus. *Elytra* rugulosa *vage* punctulata.

Long. 0,0035—0,0028 mill.

Généralement d'un brun noir, d'une forme un peu cylindrique, pubescence courte, égale, un peu serrée, irisée; élytres rugueuses à peine ponctuées.

Tête cachée en partie sous le prothorax, légèrement granuleuse et pubescente; front un peu concave ayant au centre un léger tubercule, bord antérieur circulaire étroitement échancré dans son milieu, un peu plus relevé de chaque côté de cette échancrure dans les ♂ que dans les ♀. *Palpes* et *antennes* ferrugineux, souvent plus bruns vers l'extrémité. *Yeux* noirs, saillants.

Prothorax plus large que long, convexe, s'avançant sur la tête, la partie antérieure étroitement échancrée dans son milieu, et un peu relevée; côtés marginés, rebordés et arrondis; angles arrondis, les antérieurs s'avançant vers les yeux; une carène plus ou moins marquée part du milieu de l'échancrure de la partie antérieure et se prolonge jusqu'à la base du prothorax; inégal, ayant des fossettes plus ou moins apparentes de chaque côté de la carène vers la base; celle-ci non rebordée; pubescence

jaunâtre, souvent irisée; fond pointillé d'un grain fin, égal et serré.

Écusson petit, arrondi, rugueux, très pubescent.

Élytres de la largeur du prothorax et trois fois aussi longues que lui, un peu cylindriques, arrondies obtusément à leur extrémité; côtés extérieurs rebordés, surtout vers l'angle huméral qui est obtus; calus huméral saillant. Les élytres sont très finement pointillées sur un fond uniformément raboteux et rude, laissant quelquefois deviner des points et des stries mal formés. La pubescence qui couvre les élytres est courte, également serrée, grise, mélangée souvent de vert, de bleu, de rose et de jaune. *Abdomen* et *dessous* du corps de la couleur générale, pointillés et légèrement pubescents. *Pieds* souvent bruns.

J'ai trouvé cet insecte assez souvent aux environs de Paris. Il m'a été aussi envoyé de Bitche par M. Gaubil. Il vit dans le *Boletus unicolor* de Bull., *Dædalea unicolor* Friez.

J'ai vu dans la collection de M. Reiche un individu envoyé de Finlande par M. Mannerheim, portant le nom de *rugulosus*, que j'ai conservé. M. Mostchoulsky l'a aussi trouvé en Russie sur le *Polyporus versicolor*.

Il se distingue du *C. boleti* par sa forme moins convexe, sa pubescence moins serrée, par le grain rude de ses élytres, et surtout par l'absence de points bien marqués.

1° Var. *rubiginosus*. Cette variété, que j'ai trouvée quelquefois, ne me paraît pas seulement dénoncer un individu fraîchement éclos, bien qu'elle ait une couleur claire; les élytres ont toujours une teinte plus foncée que celle du prothorax; l'écusson est d'un roux jaune; taille

des plus grands *rugulosus*; fond rugueux; points peu marqués.

2° Var. *pyrrhocephalus*. Cette variété, plus petite que la précédente, a la tête, le prothorax et l'écusson d'un roux jaune, les élytres d'un brun foncé, quelquefois d'un noir bleuâtre; celles-ci sont rugueuses, finement pointillées; on aperçoit en outre des côtes élevées et souvent des rangées de points mieux marqués.

Cette variété est au *C. rugulosus* ce que la variété *substriatus* est au *C. boleti*. Les passages des types aux dernières variétés se trouvant établis depuis le *C. rugulosus*, dont les élytres sont presque lisses, jusqu'à ceux dont les élytres sont rugueuses et striées, je n'ai pu les séparer pour en faire des espèces.

Il est facile cependant de confondre certaines variétés du *C. boleti* avec quelques-unes du *C. rugulosus*; mais l'implantation de la pubescence et le grain rugueux des élytres doivent les faire toujours distinguer.

B. Prothorax rebordé postérieurement.

3. C. SETIGER, Chevrolat, inéd. (Pl. 2, fig. 9.)

Nigro-piceus, subcylindricus, squamulis aureis *adspersus; antennæ pedesque dilute brunei aut ferruginei. Prothorax* valde inæqualis, carinatus, *transversus, antice reflexus, lateribus et* basi *marginatus. Elytra* rugulosa *et* punctato-substriata.

Long. 0,0033—0,0023 mill.

Généralement d'un brun noir, un peu cylindrique et allongé; pubescence dorée, raide, longue, peu serrée; élytres rugueuses et vaguement ponctuées-striées.

Tête un peu cachée sous le prothorax, uniformément

et finement ponctuée et pubescente. Front un peu concave, ayant un léger tubercule au centre ; bord antérieur circulaire et relevé plus dans les ♂ que dans les ♀, légèrement échancrée dans son milieu. *Palpes* et *antennes* ferrugineux, celles-ci souvent plus brunes vers l'extrémité. *Yeux* noirs saillants.

Prothorax plus large que long, s'avançant sur la tête, un peu écrasé ; la partie antérieure à peine échancrée dans son milieu et un peu relevée ; côtés marginés, rebordés, un peu arrondis ; angles arrondis, l'antérieur de 110° environ. Une carène plus ou moins marquée part du milieu de l'échancrure de la partie antérieure et se prolonge jusqu'à la base du prothorax ; des inégalités apparaissent de chaque côté de la carène et vers la partie antérieure ; la base est légèrement rebordée ; le fond est pointillé d'un grain fin et égal ; la pubescence jaunâtre, quelquefois dorée, un peu longue et peu serrée.

Écusson triangulaire, ponctué, pubescent.

Élytres deux fois et demie aussi longues que le prothorax, subcylindriques, arrondies obtusement à leur extrémité, côtés extérieurs rebordés surtout vers l'angle huméral qui est obtus ; calus huméral saillant. Elles sont ponctuées irrégulièrement sur un fond rude et raboteux et laissent deviner des stries mal formées. La pubescence peu serrée qui couvre les élytres est en forme d'écailles ou de poils épais et raides de couleur jaune, quelquefois dorés.

Abdomen et *dessous* du corps de la couleur générale, finement ponctués et pubescents. *Pieds* ferrugineux, quelquefois obscurs.

Vit en famille sur les arbres fruitiers ou sous les écorces où croissent des bolets. Commun aux environs de Paris.

1° Var. *striatulus*. On trouve des variétés de couleur et de grandeur différentes comme dans les deux espèces précédentes; j'ai désigné cependant sous le nom de *striatulus* une variété très petite, 0025—0020 mill., et plus striée que le type. Il y a analogie dans les variétés des *C. boleti*, *rugulosus* et *setiger*; celles-ci correspondent à la variété *substriatus* du *boleti*, et *pyrrhocephalus* du *rugulosus*.

Distincte des deux espèces précédentes par sa pubescence comparativement longue, peu serrée et de l'*hispidus* par son prothorax et sa pubescence. Si on examine avec une forte loupe montée, les élytres de ces trois espèces de *Cis*, éclairées par dessous, elles paraissent alors parsemées de ronds clairs, espacés entre eux, sur un fond raboteux; entre chaque rond ou point se trouvent implantés un ou plusieurs poils très épais, plats et courts, ce qui les fait ressembler à des écailles. Ces écailles sont quelquefois en lignes peu régulières et longitudinales; elles ne sont pas toutes couchées ou penchées dans le même sens.

Dans le *setiger* il n'y a qu'une ou deux écailles entre chaque point (fig. 9 *b*);

Dans le *rugulosus* trois ou quatre sur un fond plus rugueux (fig. 8 *b*);

Dans le *boleti* les points sont plus espacés, il y a quatre ou cinq écailles plus régulièrement espacées en largeur entre chaque point (fig. 7 *b*).

L'insertion de chaque poil ou écaille fait paraître le fond pointillé plus ou moins finement, suivant que les poils sont plus ou moins serrés.

1. C. PALLIDUS, Reiche, inéd. (Pl. 2, fig. 10).

Rubro-testaceus, pubescens. *Prothorax* inæqualis, cari-

natus, *antice reflexus et sinuatus*, *lateribus et* postice *arcte marginatus*. *Elytra* complanata *et* punctulata.

Long. 0,0030 mill.

D'un jaune roux.

Tête en partie cachée sous le prothorax, rubigineuse, concave sur le devant, avec un tubercule au centre; bord antérieur relevé, échancré au milieu. Ce bord, relevé près de l'échancrure, présente la forme de deux petits tubercules. *Palpes* et *antennes* testacés. *Yeux* bruns.

Prothorax d'un roux clair s'avancant sur la tête, rebordé étroitement à la base et sur les côtés, relevé en avant et échancré dans son milieu, ayant l'apparence d'une carène; de chaque côté vers la base deux fossettes peu marquées.

Elytres d'un jaune pâle, unies, non rugueuses, très finement pointillées; pubescence courte, peu serrée.

Dessous de la couleur générale.

Provient de Bahia; a été donné à M. Reiche par M. Mocquerys de Rouen.

II. Prothorax largement sillonné dans sa longueur.

A, Épais, peu pubescent.

5. C. FISSICOLLIS, Sch., inéd. (Pl. 2, fig. 11).

Fusco-piceus, crassus, pube brevissima *adspersus*. *Prothorax* late sulcatus, *elytraque creberrime et concinne punctulata*.

Long. 0,0022 mill.

Court, épais, brun-jaune; pubescence courte; prothorax profondément sillonné.

Tête convexe, très peu déprimée; bord antérieur légèrement échancré au milieu, finement rebordé de chaque côté. *Antennes* ferrugineuses.

Prothorax s'avançant peu sur la tête, large, convexe, finement pointillé; pubescence courte, un peu serrée; un large sillon longitudinal; côtés largement marginés, un peu arrondis, rebordés ainsi que la base; angles antérieurs presque droits.

Ecusson plus large que long.

Elytres deux fois aussi longues que le prothorax, étroitement rebordées, très finement pointillées; pubescence très courte, peu serrée.

Dessous noir. *Pieds* jaunes.

Je n'ai vu qu'un seul individu dans la collection de M. Chevrolat, provenant du nord de la France.

III. Prothorax égal

I. Elytres rugueuses non striées. (Pl. 2, fig. 13.)
II. Elytres rugueuses striées. (Pl. 2, fig. 17.)
III. Elytres unies. (Pl. 3, fig. 6.)

1. Elytres rugueuses non striées.

A. Suture des élytres relevée.

6. Prothorax offrant un sillon longitudinal. CHEVROLATII.
7. Grand, épais, pubescent, ponctué. . . . USTULATUS.
8. Petit, peu pubescent, pointillé. . . . . GUERINII.

B. Suture des élytres non relevée.

a Pubescence longue.

9. Ponctué. . . . . MURINUS.
10. Pubescence serrée; pointillé. . . . . TOMENTOSUS.

b. Pubescence courte.

11. Ponctué. . . . . CAPENSIS.

12. Pointillé. . . . . MICANS.
13. Pubescence presque en série. . . . . SETULOSUS.
c. Presque glabre.
14. Prothorax non rebordé à la base. Elytres rugueuses, ponctuées. . . . . ATRIPENNIS.
15. Prothorax rebordé à la base. Elytres à peine rugueuses. . . . . OLIVIERI.

A. Suture des élytres relevée.

6. C. CHEVROLATII.

Fusco-piceus, ferè glaber. *Prothorax* æqualis, *convexus*, *antice reflexus*, sulcatulus, *lateribus et postice marginatus*. *Elytra* subrugosa, *ad suturam* obsulcata.

Long. 0,0028 mill.

D'un brun roux, presque glabre.

Tête convexe; une impression circulaire forme un petit tubercule au milieu du front; la partie antérieure arrondie est finement et entièrement rebordée. *Antennes* testacées.

Prothorax court, convexe, un peu relevé antérieurement; bord antérieur également cintré, un peu rebordé vers les angles; les antérieurs obtus, les postérieurs légèrement arrondis; côtés marginés, rebordés ainsi que la base. Dessus très finement pointillé avec l'apparence d'un sillon longitudinal.

Ecusson petit, triangulaire, finement rugueux.

Elytres plus de deux fois aussi longues que le prothorax, un peu cylindriques, très finement rugueuses; côtés étroitement rebordés; suture fine, un peu relevée, étroitement rebordée.

Dessous brun. *Pieds* plus pâles.

J'ai vu un individu dans la collection de M. Chevrolat, provenant de la Nouvelle-Orléans, et plusieurs dans celle de M. Sallé, qui les a capturés.

7. C. USTULATUS.

Nigro-ustulatus, crassus et forte convexus, pube brevi *adspersus*. *Prothorax* æqualis, *lateribus et postice marginatus*. *Elytra* sub-rugosa, crebre punctata, *ad suturam* obsulcata.

Long. 0,0032 mill.

Brun, noir, grand, convexe, épais, peu pubescent.

Tête penchée, un peu aplatie sur le front, offrant une impression au centre; marge antérieure très prononcée, relevée tout autour; présentant une impression transversale; finement ponctuée et un peu pubescente. *Bouche* et *palpes* clairs. *Antennes* obscures.

Prothorax grand, large, convexe, un peu rétréci antérieurement, légèrement rebordé postérieurement; côtés marginés, rebordés, peu arrondis antérieurement; angles antérieurs droits, les postérieurs arrondis; ponctuation et pubescence fines, égales.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres deux fois aussi longues que larges, convexes, épaisses, larges, finement rugueuses; ponctuation fine, serrée; pubescence courte, rousse; suture étroitement relevée, lisse.

Dessous finement pubescent. *Pieds* ferrugineux.

Je n'ai vu qu'un seul individu dans la collection de M. Chevrolat, probablement ♀, provenant de Madagascar.

8. C. GUERINII. (Pl. 2, fig. 12.)

Fusco-piceus, crassus; pube brevi *adspersus*. *Prothorax* æqualis, latus, *in maris bicornutus*, *lateribus et anguste*

postice marginatus. *Elytra* subrugosa punctulata, *ad suturam* obsulcata.

Long. 0,0022 mill.

Brun, fauve, épais, peu pubescent.

Tête convexe, un peu aplatie sur le front, offrant une impression circulaire au centre; marge antérieure arrondie, relevée, échancrée au milieu, plus relevée de chaque côté de cette échancrure dans les ♂ que dans les ♀, ce qui donne l'apparence de deux petites cornes; finement pointillée, à peine pubescente. *Antennes* brunes, ferrugineuses à la base.

Prothorax non rugueux, large, convexe, s'avançant sur la tête; dans les ♂ le bord antérieur se relève en deux cornes, dans les ♀ le bord antérieur est uniformément cintré; angles obtus peu arrondis; côtés légèrement arrondis, marginés, finement rebordés ainsi que la base; ponctuation fine, peu serrée; pubescence jaune, peu serrée et courte.

Ecusson petit, arrondi, ponctué.

Elytres deux fois au moins aussi longues que le prothorax, un peu larges, finement rugueuses; ponctuation fine, irrégulière, serrée; pubescence très courte et peu serrée; suture étroitement relevée, lisse.

Dessous brun clair. *Pieds* ferrugineux.

J'ai vu dans la collection de M. Guérin-Méneville six individus de cette espèce provenant de l'île Maurice; un autre dans la collection de M. Reiche, et quatre dans celle de M. Melly, provenant du cap de Bonne-Espérance.

Cette espèce, voisine des deux précédentes, s'en distingue cependant par sa taille, sa ponctuation moins serrée, plus fine, et sa pubescence plus courte et aussi moins serrée.

B. Suture des élytres non relevée.
a. Pubescence longue.

9. Cis murinus, Kuntz inéd. (Pl. 2, fig. 13.)

Piceus, crassus, oblongus, pube longiora *adspersus*. *Prothorax* æqualis, *antice sinuatus*, *lateribus et postice anguste marginatus*, punctatus. *Elytra* subrugosa, *punctulata*.

Long. 0,0030 mill.

Brun foncé, épais, oblong, très pubescent.

Tête convexe, un peu aplatie sur le front, offrant une impression circulaire au centre; marge antérieure relevée excepté au milieu; finement pointillée; pubescence très courte. *Palpes* et *antennes* ferrugineux, massue de celles-ci brune.

Prothorax s'avançant un peu sur la tête, plus large que long; bord antérieur un peu relevé, faiblement échancré; angles antérieurs obtus; angles postérieurs arrondis; côtés arrondis, étroitement rebordés ainsi que la base; fond uni; ponctuation serrée bien marquée; un petit espace long sans points, lisse et brillant, sur le dessus vers la base; pubescence jaune, peu serrée et assez longue.

Ecusson triangulaire, ponctué.

Elytres deux fois aussi longues que le prothorax, oblongues, un peu épaisses, finement rugueuses; ponctuation fine, irrégulièrement moins serrée que celle du prothorax; pubescence peu serrée et assez longue, composée de poils raides.

Dessous brun, finement pubescent. *Pieds* plus clairs.

De Cuba. Dans les collections de MM. Reiche et Chevrolat.

Se distingue du précédent par sa taille, la ponctuation de son prothorax plus forte, et un espace lisse et brillant, la suture des élytres non relevée ni lisse, la pubescence plus longue.

10. C. TOMENTOSUS, Dej ; non décrit.

C. tomentosus Dej. Catal., p. 335. (1837).

Piceus, crassus, cylindricus, pube longiora dense *adspersus. Prothorax* æqualis, *in maris bicornutus, lateribus et postice anguste marginatus*, punctulatus. *Elytra* subrugosa, crebre *punctulata.*

Long. 0,0022 mill.

Brun foncé, épais, cylindrique, très pubescent.

Tête convexe, un peu aplatie sur le front, offrant une impression circulaire au centre ; marge antérieure légèrement relevée, surmontée de deux petits tubercules (probablement dans les ♂ seulement) ; finement pointillée ; pubescence courte, jaunâtre. *Antennes* testacées.

Prothorax s'avançant peu sur la tête, comme fendu au milieu sur le bord antérieur et présentant l'apparence de deux très petites cornes rapprochées ; angles obtus, peu arrondis ; côtés peu arrondis, étroitement rebordés ainsi que la base ; fond uni, ponctuation serrée et fine ; pubescence d'un jaune foncé, longue.

Ecusson triangulaire, ponctué.

Elytres une fois et demie aussi longues que le prothorax, cylindriques, finement rugueuses ; ponctuation fine et serrée ; pubescence longue, composée de poils raides.

Dessous brun, finement pubescent. *Pieds* plus pâles.

Je n'ai vu qu'un seul individu (probablement un ♂).

qui se trouvait sous ce nom dans la collection de M. Dejean, aujourd'hui appartenant à M. Reiche; il provenait de Dalmatie. Il est bien voisin du *C. murinus* des collections de MM. Reiche et Chevrolat. Il s'en distingue cependant par une forme plus petite et plus étroite : en outre, dans le *murinus* la ponctuation laisserait presque deviner quelques lignes irrégulières, tandis que dans le *tomentosus*, la ponctuation serrée paraît également chagrinée; elle est plus fine et plus serrée.

b. Pubescence courte.

11. C. Capensis, Dej.; non décrit.

C. Capensis, Cat. de Dejean, page 335.

Fusco-testaceus, *crassus* pube brevissima *adspersus*. *Prothorax* æqualis, *in maris in duobus cornibus* productus, *lateribus et postice anguste marginatus*, *punctulatus*. *Elytra* rugosa-punctata.

Long. 0,0025 mill.

D'un jaune un peu roux, rugueux, ponctué, peu pubescent.

Tête convexe; une impression circulaire forme un petit tubercule au milieu du front; bord antérieur arrondi, rebordé, offrant une impression transversale en avant; dans le ♂ le rebord antérieur est échancré et se relève de chaque côté en deux cornes; finement rugueuse, pointillée. *Antennes* testacées.

Prothorax dans les ♂ large, convexe, presque inégal, relevé antérieurement en deux cornes : s'avançant seulement sur la tête chez les ♀; angles et côtés arrondis, ceux-ci marginés et rebordés ainsi que la base; finement

ponctué, une légère ligne sans points sur le sommet; pubescence courte, peu serrée.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres deux fois et demie aussi longues que le prothorax, assez larges, d'un jaune plus clair; rugueuses, présentant une ponctuation assez forte, serrée, presque disposée en lignes; pubescence courte.

Dessous et *pieds* jaunes.

J'ai vu un individu ♂ dans la collection de M. Dejean, et un ♀ dans celle de M. Melly; tous deux provenant du cap de Bonne-Espérance.

12. MICANS, Herbst. (Pl. 2, fig. 14.)

Anobium micans, (1789) Herbst 5 p. 64. N° 10, pl. 47, fig. 11 k. (1798) Payk. p. 308 (1798). Kugel. p. 331. (1801) Fab. El. 1. 324. 14. (1793-1808) Panzer, Ent. 110. 11 fn. 1. 309. 8, f. 9. 10-8. *Ptinus villosus*, (1802) Marsh. 1. 86. *Cis micans*, (1813) Gyll. 3. page 379 (1805). Duff. p. 58. (1829) Steph. 3. 345, N° 1442, Cat. (1840) Zetter. p. 195. 2. (1847) Redtenbacher, p. 349. 353. b. N° 3.

Fusco-piceus, *paululum crassus*, squamulis aureis breve *adspersus*, *antennæ pedesque dilute brunei-testacei*. *Prothorax* æqualis, *antice sinuatus*, *lateribus et anguste postice marginatus*. *Elytra obsolete*, *vage* sub-rugosa, punctulata.

Long, 0,0025—0,0018 mill.

Généralement d'une couleur fauve foncée, un peu épais; pubescence dorée, courte, raide, peu serrée; élytres rugueuses, vaguement ponctuées, sans stries.

Tête un peu cachée sous le prothorax, uniformément et finement ponctuée et pubescente; front un peu concave, ayant un léger tubercule au centre; bord antérieur circulaire et relevé plus dans les ♂ que dans les ♀, légèrement échancré dans son milieu. *Palpes* et *antennes* ferrugineux; celles-ci souvent plus brunes vers l'extrémité. *Yeux* noirs, saillants.

Prothorax plus large que long, s'avançant peu sur la tête; la partie antérieure à peine échancrée dans son milieu et très peu relevée; côtés un peu arrondis, marginés, rebordés ainsi que la base, qui l'est plus étroitement; angles antérieurs arrondis d'environ 110°; fond pointillé également, pubescence jaunâtre.

Ecusson petit, triangulaire, pubescent.

Elytres deux fois aussi longues que le prothorax, subcylindriques, arrondies à leur extrémité; côtés externes rebordés, surtout vers l'angle huméral qui est obtus; calus huméral saillant; les élytres irrégulièrement ponctuées sur un fond légèrement rude et raboteux; la pubescence courte, peu serrée, est formée de poils raides, épais, ou d'écailles de couleur jaune, quelquefois dorés.

Abdomen et *dessous* de la couleur générale, finement ponctués et pubescents. *Pieds* ferrugineux.

Varie pour la taille et la couleur.

Cette espèce paraît commune en Allemagne; elle se distinguera toujours du *C. setiger* par son prothorax uni non bossué, et de l'*hispidus* par l'absence de stries; du *festivus* par sa rugosité.

Il serait possible, car j'ai vu peu de véritables *C. micans* dans les collections, que le *C. micans* décrit par Gyll. et les auteurs soit une variété du *C. setiger* dont le prothorax

serait uni. J'ai pris souvent un grand nombre de *C. setiger*, et j'ai toujours vu le prothorax inégal et un peu caréné. J'en ai vu beaucoup sous ce nom qui n'étaient que des *C. hispidus* dont les stries étaient effacées ou peu apparentes et dont la couleur était d'un brun jaune clair.

La description de Gyll. et des autres auteurs ne peut s'appliquer qu'à cette espèce, dont je n'ai pas vu cependant de types bien caractérisées ou authentiques, mais qui doit prendre rang ici à cause de ces mots : *Prothorax æqualis.*

13. Cis setulosus. Say, inéd.

Nigro-piceus, convexiusculus, pube micante seriatim *adspersus. Prothorax* æqualis, *lateribus et postice marginatus. Elytra* subrugosa punctulata.

Long. 0,0018 mill.

Brun-noir, élytres rugueuses, pointillées, pubescence en séries longitudinales.

Tête peu convexe, pointillée, pubescente; bord antérieur peu arrondi, offrant une impression transversale. *Bouche* et *antennes* ferrugineuses.

Prothorax égal, plus large que long, plus étroit antérieurement; angles et côtés arrondis, rebordés ainsi que la base; ponctuation fine, égale; pubescent.

Elytres deux fois et demie aussi longues que le prothorax, un peu rugueuses; ponctuation paraissant vague et fine; cependant réellement elle doit être en séries, puisque la pubescence un peu dorée et assez serrée est elle-même en séries longitudinales.

Dessous brun; *pieds* ferrugineux.

J'ai vu un seul individu sous ce nom dans la collection de M. Melly, et provenant de l'Amérique boréale.

c. Presque glabre.

14. C. ATRIPENNIS, Chev., inéd. (Pl. 2, fig. 15.)

Niger, nitidus, convexus, glaber, *antennæ pedesque ferruginei. Prothorax* æqualis, *lateribus marginatus. Elytra* rugosa punctata.

Long. 0,0020 mill.

Noir, brillant, glabre.

Tête finement pointillée, un peu pubescente; bord antérieur arrondi, un peu relevé.

Antennes ferrugineuses.

Prothorax uni, convexe, pointillé; angles antérieurs obtus, un peu saillants; côtés peu arrondis, assez largement marginés.

Ecusson triangulaire.

Elytres deux fois aussi longues que le prothorax, convexes, rugueuses; ponctuation plus forte que celle du prothorax, assez serrée; sur les côtés l'apparence d'une ou deux stries et de quelques poils rares.

Pieds ferrugineux.

Provient de Boston. Je n'ai vu qu'un seul individu, qui avait été envoyé avec le *C. fuscipes*, dont il est voisin. Je n'ai pu apercevoir de stries sur les élytres, comme dans cette espèce; il est glabre : est-ce l'effet d'une pubescence enlevée?

15. C. Olivieri. (Pl. 2, fig. 16.)

Fusco-testaceus aut piceus, paululum crassus, nitidus, fere glaber. *Prothorax* æqualis, *lateribus et* postice *marginatus. Elytra* subtiliter subrugosa punctulata. *In maris caput bituberculatum.*

Long. 0,0015 mill.

D'un fauve plus ou moins testacé, brillant, presque glabre.

Tête concave dans le milieu, finement pointillée; bord antérieur arrondi, relevé, échancré au milieu; une impression transversale précède ce bord, qui chez les ♂ se relève en deux cornes. *Antennes* ferrugineuses.

Prothorax plus large que long, s'avançant peu sur la tête; angles un peu obtus; côtés marginés, rebordés ainsi que la base; pointillé uniformément; pubescence excessivement courte.

Ecusson un peu arrondi.

Elytres deux fois aussi longues que le prothorax, très finement rugueuses, plus finement et irrégulièrement pointillées que le prothorax; presque glabres.

Pieds pâles.

Sept individus dans la collection de M. Chevrolat, provenant de celle d'Olivier, avaient été pris dans des bolets et rapportés de Cayenne par M. Richard.

Bien qu'au premier aspect cet insecte paraisse glabre et non rugueux, cependant j'ai dû le placer ici à cause de la forme de son prothorax, dont les bords larges et la forme convexe le distinguent des espèces classées parmi celles qui ont les élytres unies.

III. Prothorax égal. (Suite.)

II. Elytres rugueuses striées. (Pl. 2, fig. 12.)

A. Prothorax rebordé postérieurement.

A. 16. Pubescence égale. . . . . HISPIDUS.

B. Pubescence en séries longitudinales.

a. Angles antérieurs du prothorax presque droits.

17. Corps déprimé, pubescence presque nulle, stries interponctuées. INTERPUNCTATUS.

18. Corps oblong, rugueux, stries ponctuées. . . . . STRIATULUS.

19. Stries et points très fins. . . . . FLAVIPES.

20. Neuf stries seulement, à peine marquées. . . . . ÉMARGINATUS.

b Angles postérieurs du prothorax largement arrondis.

21. Brun pubescent. . . . . COMPTUS.

22. Roux brillant, pubescence courte QUADRIDENS.

B. Prothorax non rebordé postérieurement.

23. Corps un peu convexe. Angles du prothorax légèrement arrondis. FUSCIPES.

24. Angles presque droits. . . . . DUBLIUS.

25. Prothorax quadrangulaire, corps allongé, déprimé. . . . . ELONGATUS.

A. Prothorax rebordé postérieurement.

A. Pubescence égale.

16. C. HISPIDUS, Payk. (Pl. 2, fig. 17.)

Anobium micans, (1798) Kugelam, p. 331, 7. *Anobium hispidum*, Paykul, (1798) p. 310, f. 1. *Cis hispidus*. (1813) Gyll. 3. p. 380, N° 3. (1829) Steph. 3. 345. N° 1443, Cat. (1840) Zett. p. 195. 3. (1847) Redtenbacher, p. 349. *Ptinus ruficornis*, (1802) Marsh., p. 87.

Fusco-piceus, subcylindricus, pube brevissima, rigida, æqualiter et dense adspersus; antennæ pedesque rufo-tes-

tacci. Prothorax æqualis, *antice subsinuatus, lateribus* basique *marginatus. Elytra* subrugosa *et obsolete punctato-striata.*

Long. 0,0025—0,0020 mill.

Brun noir ; pubescence assez courte, épaisse, égale, à reflets rougeâtres.

Tête convexe, cachée en partie sous le prothorax, offrant au centre une impression quelquefois circulaire et un tubercule; le devant est plat, entouré d'une marge relevée et échancrée en son milieu; les deux bords de cette échancrure se relèvent un peu plus chez les ♂; très finement pointillée, présentant la même pubescence que le reste du corps ; dessous jaune-rouge dans le milieu. *Yeux* noirs, saillants. *Antennes* plus courtes que le prothorax, testacées entièrement ou d'un rouge pâle.

Prothorax (fig. 17 *a*) s'avançant peu sur la tête, uni, sans fossettes ou aspérités, quelquefois cependant on aperçoit une petite dépression antérieurement; pointillé également, couvert de poils courts et raides, qui à une forte loupe ressemblent à des écailles; peu convexe dans sa longueur, plus étroit antérieurement, bien légèrement sinueux sur le bord antérieur; les bords latéraux et postérieurs sont étroitement rebordés ; angles antérieurs obtus, quelquefois presque droits, et recourbés vers les yeux; les angles postérieurs arrondis; les côtés, légèrement arrondis, descendent plutôt vers la partie antérieure qu'ils ne remontent. Le prothorax est aussi épais antérieurement que postérieurement.

Ecusson petit, arrondi.

Elytres deux fois et demie au moins aussi longues que le prothorax, et aussi larges; les angles huméraux sont presque droits ou peu obtus ; une marge étroite plus

prononcée et un peu plus relevée aux angles huméraux, entoure les élytres ; elles sont un peu convexes, déprimées légèrement vers la suture à l'extrémité ; assez régulièrement mais légèrement ponctuées-striées, sur un fond légèrement rugueux, d'une manière moins apparente cependant vers l'extrémité ; recouvertes d'une pubescence courte, également épaisse et à reflet jaune-rouge, surtout vers l'extrémité.

Dessous du corps généralement brun, ponctué et légèrement pubescent ; les segments de l'abdomen plus densement ponctués, ont une pubescence plus serrée ; une impression longitudinale bien marquée au *metasternum* au-dessus de l'insertion des cuisses postérieures.

Pieds entièrement d'un jaune rougeâtre.

Le *C. hispidus* vit en famille nombreuse dans les *Polyporus ;* il est commun en France.

On le distingue toujours des espèces voisines par sa pubescence courte, également épaisse et serrée, du *C. micans* par ses stries. Souvent noir, avec la pubescence rougeâtre ou plus ou moins dorée ; on le rencontre aussi d'une taille plus petite et de couleur et pubescence d'un brun-jaune.

Varie pour la grandeur, comme les *C. boleti* et *setiger*.

La figure de l'*Anobium micans* de Panzer, f. 8, représente des stries ponctuées, bien que sa phrase latine dise : *glabrum-fuscum. Elytris lævibus, pedibus testaceis.* Il est probable que la figure a été faite sur un *C. hispidus.*

Le *Ptinus ruficornis* de Marsh. p. 87 (*niger, pilosus, thorace marginato, pedibus rufis*) est probablement l'*hispidus.*

En examinant à une forte loupe montée les élytres détachées et éclairées par dessous, les points paraissent (par la moins grande épaisseur de l'élytre en cet endroit)

comme de petits ronds clairs entourés d'un cercle plus grand; tous ces grands cercles se touchent en suivant une ligne longitudinale; les lignes de cercles sont séparées entre elles par deux insertions de poils ou écailles. Des poils se trouvent aussi insérés quelquefois aux bords de ces grands cercles. (Pl. 2, fig. 17, *b*).

B. Pubescence en séries longitudinales.

a. Angles antérieurs du prothorax presque droits.

17, C. INTERPUNCTATUS.

Nigro-piceus, depressus, *elongatus*, *pube aureata brevissima* seriatim *adspersus*; *antennæ pedesque ferruginei*. *Prothorax* æqualis, *lateribus et anguste basi marginatus*; *angulis anticis* obtuse *truncatus*. *Elytra* subrugosa striata, et interpunctata. *In maris caput bituberculatum*.

Long. 0,0018 mill.

D'un brun-noir, déprimé; pubescence en série, mais extrêmement courte.

Tête convexe, excavée cependant au centre, avec l'apparence d'un tubercule; bord antérieur un peu arrondi, rebordé, avec deux petits tubercules dans les ♂; finement pointillée, un peu pubescente. *Bouche* et *antennes* ferrugineuses.

Prothorax s'avançant peu sur la tête, uni, convexe, cependant déprimé, un peu large, très légèrement sinué au milieu, où il présente presque l'apparence de deux petits tubercules; angles antérieurs presque droits, plutôt obtus, angles postérieurs légèrement arrondis; côtés arrondis, marginés, base très faiblement rebordée; ponctuation égale, peu serrée.

Ecusson triangulaire.

Elytres deux fois et demie aussi longues que le prothorax, subcylindriques, un peu déprimées, un peu rugueuses, laissant apparaître onze stries environ ponctuées; l'intervalle de chaque strie ayant une rangée de points plus fins; pubescence dorée, très courte, disposée suivant les stries.

Dessous brun; *pieds* ferrugineux.

Je n'ai vu que deux individus, rapportés de Bourbon par M. Ch. Coquerel.

Diffère du *C. comptus* par sa forme plus cylindrique et plus allongée, surtout celle de son prothorax.

18. C. STRIATULUS. (Pl. 2, fig. 18.)

Fuscus, subcylindricus, pube brevissima rigida parce et seriatim *adspersus; antennæ pedesque ferruginei aut testacei. Prothorax* æqualis, *antice* oblique *truncatus, lateribus* basique *marginatus. Elytra* subrugosa, punctato-striata. *In maris caput bituberculatum.*

Long. 0,0020 mill.

Fauve, cylindrique, oblong; pubescence en séries longitudinales.

Tête convexe, cachée en partie sous le prothorax; bord antérieur très étroitement relevé, peu arrondi, offrant une impression transversale; marquée de deux petits tubercules écartés chez les ♂; finement pointillée et pubescente. *Bouche* et *antennes* ferrugineuses.

Prothorax s'avançant un peu sur la tête, uni, aussi long que large, un peu cylindrique et un peu plus étroit en avant qu'à la base; contour antérieur sans sinuosité;

côtés un peu arrondis, marginés, rebordés ainsi que la base; angles peu arrondis, presque droits, plutôt obtus cependant; ponctué également; ayant vers la base un petit espace longitudinal sur le milieu, sans points, presque lisse; pubescence jaunâtre, peu serrée, en forme d'écailles.

Ecusson très petit.

Elytres près de trois fois aussi longues que le prothorax, cylindriques à fond rugueux, ponctuées-striées : stries au nombre de onze, peu marquées; ponctuation plus serrée que celle du prothorax, irrégulièrement parsemée, c'est-à-dire que les lignes ne sont pas bien dessinées; pubescence en écailles courtes, disposées en lignes correspondant aux côtes et aux stries, celle qui est sur les côtes plus longue que celle qui se trouve dans les stries. Côtés rebordés plus largement aux angles huméraux.

Dessous finement pointillé. *Pieds* testacés.

Il est très voisin de certaines variétés de l'*hispidus*, il a à peu près les mêmes rugosité et ponctuation; on le distingue cependant par sa pubescence en séries longitudinales : voisin du *C. striatulus* : stries et pubescence plus serrées.

Je n'ai vu que deux individus, ♂ et ♀, qui m'ont été envoyés du midi de la France.

19. C. FLAVIPES, Lucas. (Pl. 2, fig. 19.)

C. pubescens, Dej., Cat. p. 335, non décrit. *C. flavipes*, (1847) Lucas, exp. en Alg. pl. 40, fig. 3, t. 2. p. 470. N° 1251.

Piceus, subcylindricus; pube brevissima, rigida parce et seriatim *adspersus; antennæ pedesque ferruginei. Protho-*

rax æqualis, depressus, *antice* oblique *truncatus*, *lateribus* basi que *anguste marginatus*. *Elytra* subrugosa punctulata striata. *In maris caput bituberculatum.*

Long. 0,0020 mill.

D'un brun noir, terne; cylindrique, pubescence en séries longitudinales.

Tête cachée en partie sous le prothorax, très finement pointillée et pubescente; marge antérieure presque droite, relevée légèrement sur les bords, assez large, tranchée par une impression presque droite, surmontée chez les ♂ de deux très petits tubercules assez écartés. *Antennes* et *bouche* ferrugineuses.

Prothorax aussi long que large, un peu aplati; contour antérieur sans sinuosité; plutôt plus épais et dilaté en avant qu'en arrière; côtés non bombés, un peu arrondis, très étroitement rebordés, ainsi que la base; angles peu arrondis, presque droits, plutôt obtus cependant; ponctué également, présentant vers la base un petit espace longitudinal sur le milieu sans points et presque lisse; pubescence peu serrée, jaunâtre.

Ecusson très petit.

Elytres trois fois environ aussi longues que le prothorax, cylindriques, fond légèrement rugueux, stries fines, serrées; ponctuation fine et par lignes serrées, composées de points aussi gros que ceux du prothorax; pubescence disposée en ligne correspondant aux stries, peu serrée; côtés rebordés plus largement aux angles huméraux.

Dessous brun; *pieds* ferrugineux.

Cette espèce, voisine du *C. comptus*, ne peut être confondue avec lui: la forme plus cylindrique du corps, celle

du prothorax, de ses côtés et de ses angles, qui ne sont pas arrondis, les stries plus rapprochées des élytres, et sa ponctuation plus fine la feront toujours reconnaître ; elle est aussi très voisine du *striatulus*, et s'en distingue cependant par sa pubescence, et ses stries plus profondes et moins serrées, et par sa forme plus aplatie.

Pris à Nîmes par M. Javet.

M. H. Lucas l'a trouvé en Algérie, dans les maisons, pendant l'hiver. Deux individus pris au Texas par M. Pilate, sont tout à fait semblables à ceux pris par MM. Javet et Lucas.

20. C. EMARGINATUS, Klug.

Testaceus, subcylindricus, pube breve, rigida, seriatim *adspersus*. *Prothorax* æqualis, convexus, *antice* subrecte *truncatus*, *lateribus* basique *marginatus*. *Elytra* lœviuscula, punctulata-striata.

Long. 0,0015 mill.

Je n'ai vu qu'un seul individu, dans la collection de M. Reiche, nommé et donné par M. Klug, et provenant de Colombie.

Cette espèce est très voisine du *C. flavipes*, dont la description peut lui convenir en partie.

Le *prothorax* cependant est plus convexe et très finement pointillé; les *élytres*, légèrement rugueuses, sont plus lisses; les stries sont moins nombreuses, neuf environ, par conséquent plus espacées, la pubescence plus serrée, c'est-à-dire en séries mieux marquées.

L'insecte que j'ai vu est testacé et plus court que le *flavipes*.

b. Angles postérieurs du prothorax largement arrondis.

21. C. COMPTUS, Gyll. (Pl. 2, fig. 20.)

Cis comptus, (1827) Gyll,, vol. 4, p. 625.

Fusco-piceus, oblongus *et crassus*, *pube breve*, *rigida*, *parce et* seriatim *adspersus; antennæ pedesque testacei. Prothoraxæ* æqualis convexus, *antice illique truncatus*, *lateribus et* postice rotundato-ampliatus, *his et basi marginatus. Elytra* subrugosa, punctato-striata. *In maris caput bituberculatum.*

Long. 0,0020—0,0018 mill.

Généralement d'un brun rougeâtre, plus brillant que l'*hispidus ;* oblong, épais; pubescence en séries.

Tête penchée, cachée en partie sous le prothorax, finement pointillée, pubescente; marge antérieure peu arrondie, relevée chez les ♂ en deux petits tubercules assez écartés, et offrant une dépression sur le milieu du front, quelquefois un léger tubercule; marquée chez les ♀ d'une impression transversale; front plus aplati et moins concave. *Bouche* et *antennes* ferrugineuses.

Prothoraxæ (fig. 20 a) court, large, convexe, uni, plus fort et plus large chez les ♂, avec une espèce de dépression transversale antérieurement, ce qui fait paraître ce bord un peu relevé; contour antérieur non sinué; plus étroit et moins épais en avant, un peu bombé sur les côtés, ceux-ci, ainsi que la base, étroitement rebordés; angles antérieurs obtusement arrondis; côtés formant avec la base un angle largement arrondi; ceux-ci et la base rebordés; un peu plus épais postérieurement; ponctué également; pubescence formée d'écailles très petites, peu serrées entre elles.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres trois fois aussi longues environ que le prothorax, aussi larges à la base, mais s'élargissant au milieu; d'une forme cependant un peu cylindrique et moins épaisse antérieurement; fond légèrement rugueux, parsemé d'une ponctuation un peu irrégulière, peu serrée, composée de lignes de points petits et de points plus gros que ceux du prothorax; stries assez rapprochées, mieux marquées antérieurement et sur le dessus des élytres; suture étroite, lisse, un peu relevée; pubescence brillante, en écailles très petites, disposée en lignes correspondantes aux stries; dans les intervalles elle paraît plus courte et moins serrée; côtés rebordés plus largement aux angles huméraux.

Dessous très finement ponctué. *Pieds* courts et ferrugineux.

Pris en Suisse et à Lyon, par M. Guillebeau, sur le frêne et le peuplier où il y avait des bolets; je l'ai pris quelquefois dans la forêt de Saint-Germain en battant des fagots de chêne. Quatre individus provenant de Sicile, dans la collection de M. Aubé, sont plus petits et plus rugueux. M. Chevrolat l'a reçu de Suède.

La pubescence bien moins serrée que dans l'*hispidus*, plus longue et disposée en série, les stries mieux marquées, la ponctuation plus espacée, le prothorax plus bombé sur les côtés, ne permettront pas de confondre ces deux espèces.

Deux individus envoyés d'Allemagne à M. L. Fairmaire, sous le nom de *Cis ciliatus*, me paraissent être des *C. comptus*.

L'élytre vue en transparence à une forte loupe présente

les points ou ronds clairs en lignes régulières, mais espacés entre eux et moins serrés que dans l'*hispidus*.

Le *Cis comptus* pour le facies a beaucoup de ressemblance avec le *Sphindus Gyllenhalii;* dans celui-ci cependant les pieds sont plus longs, les cuisses renflées, et l'intervalle des stries plus lisse et plus grand.

22. C. QUADRIDENS, Chevrier, inéd.

(Pl. 2. ♂, fig. 22. — ♀, fig. 21.)

Fusco-testaceus, nitidus, crassus, *pube brevissima, rigida, parce et* seriatim *adspersus; antennæ pedesque testacei; in maris caput antice reflexum. Prothorax, in maris antice reflexus et bi-cornutus, in femina æqualis, antice oblique truncatus; lateribus et angulis posticis* rotundato-*ampliatus, his et basi marginatus. Elytra* subrugosa *et* lœve punctato-striata,

Long. 0,0020 mill.

Généralement rougâtre.

Tête, dans les ♂ déprimée au centre, avec un léger tubercule; marge antérieure relevée en une sorte de lame un peu échancrée au centre et dont les angles latéraux sont coupés obliquement; un peu rugueuse; dans les ♀, étroite, plus convexe, très finement pointillée, presque lisse; marge antérieure à peine rebordée, légèrement arrondie, coupée par une impression transversale. *Yeux* noirs. *Antennes* ferrugineuses.

Prothorax, dans les ♂, convexe, bombé, déprimé antérieurement et se relevant en deux cornes courtes; dans les ♀, plus étroit en avant, contour antérieur sans sinuosité, uni; angles antérieurs obtus, les côtés formant avec la base un angle largement arrondi et rebordé; plus

épais postérieurement, pointillé également; pubescence courte et serrée.

Ecusson petit, triangulaire, lisse.

Elytres deux fois aussi longues que le prothorax, convexes; fond légèrement rugueux, parsemé d'une ponctuation inégale plus forte que celle du prothorax; stries à peine visibles; on voit cependant par la disposition de la pubescence, formée d'écailles courtes et jaunes, qu'il y a des stries et des côtes peu marquées; suture étroite, lisse, un peu relevée; côtés rebordés plus largement aux angles huméraux.

Dessous pointillé et *pieds* de la couleur générale.

Pris dans les Alpes, au Mont-Blanc, dans les forêts de sapins par M. Chevrier, qui lui a donné le nom de *quadridens*, et par M. Gacogne à la Grande-Chartreuse dans les forêts de sapins.

Se distingue du *C. comptus*, le ♂ par ses cornes, la ♀ par sa taille un peu plus courte, sa pubescence moins serrée et moins longue, sa ponctuation plus fine, sa couleur rougeâtre et brillante.

Se distingue du *C. cornutus* par la rugosité de ses élytres et ses points disposés en stries.

B. Prothorax non rebordé postérieurement.

23. C. FUSCIPES. Chevrol, inéd. (Pl. 2, fig. 23.)

Fusco-piceus, oblongo-convexus, *pube* breve, *rigida, aureata et* seriatim *adspersus; antennæ pedesque ferruginei. Prothorax*, æqualis, *angulis subrotundatis truncatus*,

lateribus late *marginatus*. *Elytra* rugosa, substriato-punctata; *in maris caput bituberculatum*.

Long. 0,0025 mill.

Généralement brun : pubescence dorée, en séries longitudinales.

Tête peu convexe, pointillée ; pubescence dorée ; marge antérieure circulaire, précédée d'une impression transversale, surmontée chez les ♂ de deux très petits tubercules.

Yeux noirs. *Antennes* ferrugineuses.

Prothorax uni, finement pointillé ; pubescence dorée ; s'avançant sur la tête ; contour antérieur uni ; angles antérieurs obtus, angles postérieurs moins obtus, un peu arrondis, côtés assez largement marginés ; base non rebordée.

Ecusson petit, triangulaire, pubescent.

Elytres trois fois aussi longues que le prothorax, convexes, rugueuses ; ponctuation plus forte que celle du prothorax, assez serrée, presqu'en lignes ; pubescence formée de poils dorés, plus forte aussi que celle du prothorax, en séries bien marquées et assez rapprochées, environ quinze par élytre ; les stries sont mieux marquées vers les bords.

Dessous brun, finement pointillé. *Pieds* ferrugineux.

J'ai vu dans la collection de M. Chevrolat cinq individus provenant de Boston, et quatre dans celle de M. Wollaston provenant de Madère.

Se distingue du *C. comptus* par sa pubescence dont les lignes sont bien mieux marquées, il est plus long, plus rugueux, d'une ponctuation moins en stries. Le prothorax n'est pas rebordé postérieurement.

24. C. DUBIUS.

Nigro-piceus, oblongo-convexus, *pube* brevissima, *rigida et* seriatim *adspersus ; antennæ pedesque ferruginei. Prothorax* æqualis *angulis, subrectis truncatus, lateribus marginatus. Elytra rugosa* substriato-punctulata.

Long. 0,0018 mill.

D'un brun noir, pubescence courte en séries longitudinales.

Tête peu convexe, cachée en partie sous le prothorax, pointillée ; marge antérieure circulaire un peu relevée de chaque côté.

Antennes ferrugineuses.

Prothorax uniformément pointillé et pubescent ; angles presque droits, plutôt obtus ; côtés peu arrondis, marginés ; base non rebordée.

Ecusson petit, triangulaire, pubescent.

Elytres deux fois et demie aussi longues que le prothorax, convexes, rugueuses ; ponctuation plus forte que celle du prothorax, un peu irrégulière ; cependant légèrement striées ; pubescence dorée, courte, en séries longitudinales assez rapprochées.

Dessous brun. *Pieds* ferrugineux.

Deux individus dans la collection de M. Sallé provenant de la Nouvelle-Orléans.

Plus petit que le précédent, pubescence plus courte, en séries moins bien marquées ; angles du prothorax plus droits, ce qui sert aussi à le distinguer du *C. comptus*.

25. C. ELONGATULUS. Gyll.

C. elongatulus, Gyll. (4 p. 627. 1827.)

Brunneus, lineari-elongatus, *subdepressus*, *pube brevissima*, *nitida*, seriatim *adspersus*. *Prothorax* æqualis, quadrangulus, *lateribus marginatus*, *subtilissime punctatus*. *Elytra* substriato-punctata.

Long. 0,0015 mill.

Brun, déprimé.

Tête grande, penchée, très finement pointillée, noirâtre; bouche jaune. *Mandibules* brunes. *Yeux* noirs, saillants.

Antennes pâles, poilues.

Prothorax aussi long que large; angles droits coupés carrément; un peu plus large en avant; dessus très légèrement convexe; côtés étroitement rebordés; très finement pointillé; pubescence très courte.

Ecusson très petit, arrondi.

Elytres de la largeur du prothorax à la base et trois fois aussi longues, un peu en pointe à l'extrémité; dessus un peu convexe; régulièrement et évidemment striées-ponctuées; pubescence très courte, brillante, plus épaisse vers l'extrémité des élytres qui sont d'une couleur plus claire.

Dessous du corps brun, très finement pointillé. *Pieds* très courts, testacés.

Je n'ai vu qu'un seul individu dans la collection de M. Dejean, aujourd'hui appartenant à M. Reiche. Cet individu, provenant de Suède, a été donné par M. Schoenherr : il était en très mauvais état.

OBSERVATIONS ENTOMOLOGIQUES

SUR DIVERS INSECTES RECUEILLIS A MADAGASCAR.

(2e partie.) (1).

Par M. Ch. COQUEREL.

(Séances des 9 Février, 8 Mars et 13 Septembre 1848.)

1. *Description d'un Buprestide nouveau du genre POLYBOTHRIS (Spin.)*

Le genre *Polybothris*, indiqué par M. Dejean dans son Catalogue, et dont M. Spinola a donné les caractères dans les Annales de notre Société (*Tome VI*, 1re *Série*, *page* 115), renferme des espèces propres à Madagascar, et très différentes par leur facies. Cependant chez tous ces Buprestides le *rebord marginal des élytres est toujours plus ou moins prolongé en lame horizontale ;* mais, dans un premier groupe, les élytres présentent à peine une légère dilatation (*P. carcharias*, Klug; *sumptuosa*, Klug; *aureopilosa*, Guérin; *quadricollis*, Gory, etc); chez les autres, ce caractère est tellement prononcé, que ces insectes rappellent grossièrement, comme chacun le sait, la forme des Cassides (*P. lamina*, Klug; *platesa*, Klug; *cassidoides*, Guérin, etc.). C'est à la première de ces deux

(1) Voyez ce volume, page 177 et suivantes, et pl. 7, N° IV.

divisions qu'appartient l'espèce nouvelle que nous décrivons aujourd'hui. Par son aspect général, et particulièrement par la coupe du prothorax, elle présente le facies du *capnodis*; mais ses autres caractères en font un vrai Polybothris, et c'est à côté du *P. aureopilosa* Guérin, et du *P. quadricollis* Gory, qu'elle doit prendre place.

Polybothris aureocyanea, Coquerel. (*Pl.* 8, *fig. I.*)

Dimensions :	Longueur.	42 mill.
	Largeur du prothorax :	
	bord antérieur .	9
	à son milieu . .	16
	bord postérieur.	13
	Largeur des élytres à leur base.	15
	à leur plus grande largeur.	18

Rugueux, fortement ponctué, d'un bleu foncé à reflets pourprés, couvert d'impressions enfoncées, dorées et garnies de poils jaunes.

Tête couverte de gros points enfoncés dorés, assez écartés sur le vertex, espaces enfoncés rugueux, au côté interne des yeux. *Antennes* d'un vert bronzé foncé. *Yeux* grands, d'un brun-noirâtre.

Prothorax couvert de points enfoncés dorés, très serrés au sillon médian, plus espacés sur les parties latérales; côtés relevés horizontalement, granuleux, dorés, garnis de poils; bords latéraux arrondis; bord antérieur rétréci, orbiculairement échancré; bord postérieur bisinué, cuivreux, très lisse.

Ecusson très petit, lisse, orbiculaire.

Elytres un peu plus larges à leur base que le bord postérieur du prothorax; dilatées un peu au-delà de leur milieu, s'atténuant ensuite assez rapidement; présentant des

lignes élevées, séparées par des points enfoncés et interrompues par des espaces profonds, dorés, rugueux et garnis de poils jaunes beaucoup plus longs que ceux du prothorax; ces lignes sont lisses et plus apparentes au côté interne, plus rugueuses et beaucoup moins prononcées vers le bord externe. Les impressions enfoncées sont disposées assez irrégulièrement sur toute la surface des élytres; elles forment cependant sur chacune trois bandes transversales assez bien indiquées; la dernière est la plus large. Bord marginal prolongé en lame horizontale très étroite, n'ayant qu'un millimètre de largeur.

Pattes d'un vert-bronzé. *Cuisses* et *jambes* fortement ponctuées, couvertes de poils assez rares; tarses velus très larges, aplatis.

Dessous du corps d'un bleu plus pourpré que les élytres; rugosités dorées plus nombreuses et beaucoup plus serrées; garnies de poils très courts; côtés rebordés du prothorax lisses ainsi qu'un espace triangulaire situé à la partie médiane du dernier segment abdominal.

Ce beau Buprestide a été trouvé dans la cale de la frégate la *Belle-Poule;* il provenait sans doute du bois qu'on avait coupé quelques jours auparavant dans l'île de Nossi-Bé (côte N.-O. de Madagascar).

II. *Note sur une SCHIZORRHINIDE nouvelle.*

Anochilia republicana, Coquerel (1). (*Pl.* 8, *fig.* 2, *a b.*)

Long 22 mill.

Nigra, nitida, capite pronotoque rugosis, punctatissimus, elytris profunde punctatis.

(1) Cet insecte est indiqué, depuis plusieurs années, dans la collection de M. L. Buquet sous le nom d'*Anochila perforata*. E. D.

D'un noir foncé brillant.

Tête ponctuée, rugueuse à sa base ; chaperon fortement échancré en avant, ayant de chaque côté vers son bord interne, une ligne élevée qui se recourbe en angle droit en se prolongeant sur la partie supérieure des yeux. *Parties de la bouche* garnies de longs poils bruns. *Antennes* et *yeux* d'un brun foncé.

Prothorax très fortement ponctué, surtout sur les côtés où les points sont si rapprochés que l'espace qu'ils recouvrent paraît rugueux. Côtés rebordés, brisés de manière que les moitiés postérieures sont presque parallèles.

Ecusson allongé, triangulaire à pointe mousse ; très lisse, quelques petits points enfoncés sur les côtés.

Elytres à bords relevés, très profondément échancrées à leur bord externe, qui s'arrondit après l'échancrure ; elles présentent une élévation bosselée au point où leur côté supérieur devient postérieur. *Angle huméral* presque lisse, une impression profonde de forme allongée près du bord ; couvertes de huit à neuf stries peu distinctes formées par des points enfoncés plus ou moins gros et placés assez irrégulièrement. Les points voisins du milieu de la suture sont les plus gros, chez quelques individus ils sont si rapprochés en cet endroit qu'ils se confondent et forment des espaces enfoncés plus ou moins allongés. La partie des élytres qui paraît entre tous ces enfoncemens est brillante et très lisse, ainsi que tout le bord sutural.

Plaque anale saillante, ponctuée, une ligne élevée à son milieu.

Dessous du corps. Mesosternum (*Pl.* 8, *fig.* 2 *c*) ponctué sur les côtés, un peu déprimé et lisse à son milieu,

qui présente une ligne transversale enfoncée bien marquée. Le prolongement antérieur est saillant, large, arrondi. *Abdomen* lisse, brillant; chaque segment présente deux lignes de points foncés, l'une supérieure, l'autre vers le milieu.

Pattes, *cuisses* et *jambes antérieures* rugueuses et très ponctuées; ces dernières munies d'une épine à leur extrémité interne et de trois grosses dents au côté externe; *jambes intermédiaires* et *postérieures* ponctuées, rugueuses, échancrées à leur côté externe, ayant deux fortes épines creusées en gouttières à leur extrémité interne; *cuisses postérieures* lisses avec quelques lignes de points enfoncés. *Tarses* lisses, les postérieurs très longs, leurs crochets très forts.

Nous avons pris plusieurs individus de cette espèce intéressante sur des buissons au bord de la mer à Nossi-Bé, côte N.-O. de Madagascar.

Elle se distingue au premier coup d'œil de toutes les espèces voisines par sa couleur noire et les impressions profondes de ses élytres.

Par la forme générale du prothorax et des élytres, cette espèce rentre bien dans les *Anochilia* de M. Burmeister. (*Handb. d. entomol. t.* 3, *p.* 558.) Chez ces derniers, cependant, le mesosternum serait toujours lisse, bombé et non sillonné, et son prolongement antérieur à peine saillant; dans la *republicana*, au contraire, ce prolongement est large et très saillant, le mesosternum lui-même est déprimé à sa partie médiane, et présente une ligne transversale bien marquée. Ce dernier caractère, qui nous semble bien peu important, est toutefois un des principaux signes différentiels du genre *Anochilia* de M. Burmeister. Les distinctions d'après lesquelles cet auteur établit ses coupes génériques sont en général bien

vagues et bien peu tranchées. Si nous cherchons en effet les caractères des genres voisins de celui qui nous occupe, nous trouvons des distinctions d'une importance très secondaire.

Euchilia : bords des élytres sillonnés et tranchants.

Parachilia : surface mate sans reflets.

Anochilia : élytres lisses, arrondies sur les côtés.

Dans l'état actuel de la science, il est tout à fait impossible de classer des insectes d'après des caractères aussi insuffisants; il faudrait faire un genre nouveau de presque toutes les espèces dont nos collections s'enrichissent chaque jour. M. Burmeister fait précéder chacun de ses groupes principaux d'un tableau synoptique dans lequel il est censé donner un abrégé des caractères de tous les genres; il les cite non par le nom qu'il leur donne, mais par celui d'une espèce type, ce qui, pour le dire en passant, est une difficulté de plus pour l'étude. Un grand nombre de genres ont été oubliés dans ces tableaux, qui perdent ainsi toute leur valeur. C'est ainsi que pour les Schizorrhinides il ne cite pas les genres *Parachilia* et *Anochilia*, que l'on retrouve ensuite dans le corps de l'ouvrage. Il est bien regrettable qu'un travail aussi étendu que celui de M. Burmeister n'ait pas été fait avec plus de soin, et nous croyons que la plupart des genres, beaucoup trop nombreux, que cet auteur a cru devoir établir dans les *Melitophiles* ne doivent être acceptés que comme des divisions tout à fait provisoires.

III. *Note sur l'OXYTHIREA AMABILIS, Schaum, et sur la LEUCOCELIS EUSTALACTA, Burm.*

Dans la séance du 8 mars dernier, nous avons présenté à la Société quelques individus d'une *Oxythirea* que nous avons recueillie à Mayotte (îles Comores). Nous avions

cru pouvoir la rapporter à une variété de l'*Oxythirea amabilis*, Schaum, de Port-Natal. La collection de M. Guérin-Méneville renferme une variété de cette dernière espèce, qui pour la coloration a de grandes analogies avec les individus trouvés à Mayotte, chez lesquels les macules blanches varient beaucoup et disparaissent même quelquefois entièrement. Depuis, nous avons eu l'occasion de faire voir ces insectes à M. Schaum, qui s'est occupé du groupe des *Melitophiles* avec une grande distinction et d'une manière toute spéciale : il les regarde comme appartenant à l'espèce décrite par M. Burmeister sous le nom de *Leucocelis custalacta*, et qui provient d'Anjouan, île qui, comme Mayotte, fait partie de l'Archipel des Comores. La description de M. Burmeister *(Handb. der entomol.*, 3e *part.*, *p.* 421*)* convient en effet assez bien à notre espèce. La *Leucocelis* (*Oxythirea*, Schaum) *custalacta* est très voisine de l'*O. affinis*, Schaum, mais elle est plus aplatie et plus large ; le prothorax est plus fortement trapézoïdal ; la ponctuation et les stries n'offrent aucune différence bien marquée. Quant à la coloration, les deux espèces sont entièrement noires; nos individus de l'*custalacta* présentent cependant une teinte rougeâtre sur le prothorax, coloration dont M. Burmeister ne parle pas et qui se retrouve dans la variété de l'*amabilis* de la collection de M. Guérin-Méneville. Les macules blanches offrent la même disposition en dessous, elles varient beaucoup en dessus chez les différents individus, mais celles de l'*amabilis* sont en général beaucoup plus grandes et plus régulières. Si ces deux espèces ne sont pas identiques elles sont du moins très voisines.

Nous donnons ici les figures de l'*Oxythirea amabilis*, Shaum, de Port-Natal. (*Pl.* 8, *fig.* 3), qui n'avait encore

été représentée dans aucun ouvrage, celle de la variété du Port-Natal *(idem, fig. 4)* provenant de la collection de M. Guérin-Méneville, et enfin celle de la *Leucocelis (Oxythirea) eustalacta*, Burmeister (*ibid, fig.* 5), que nous avons recueillie à Madagascar.

IV. *Description d'un Orthoptère appartenant au genre ANOSTOSTOMA, Gray.*

Anostostoma cuniculator, Coquerel.
(Pl. 8, *fig.* 6, *a, b, c, d.)*

Longueur du vertex à l'extrémité de l'abdomen.	31	mill.
du vertex à l'extrémité du labre.	34	

Individu mâle.

D'un vert-brunâtre passant au roussâtre par la dessication, front et mandibules d'un brun-rougeâtre très foncé.

Tête (pl. 8, *fig.* 6, *b., tête vue de face)* d'une grosseur énorme, inclinée en bas, ayant près des deux tiers de la longueur du corps depuis le vertex jusqu'à l'extrémité du labre; très lisse, bords latéraux non dilatés, munis d'un petit rebord saillant ; rugueuse entre les antennes.

Ocelles lisses, brunâtres, points saillants au nombre de trois : les deux supérieurs placés entre les yeux et le troisième un peu au-dessous de l'insertion des antennes.

Yeux grands, ovalaires, saillants.

Antennes multiarticulées, près de trois fois plus longues que le corps, glabres à leur base, pubescentes ensuite : premier article très gros, allongé, le second globuleux, moins long, le troisième grêle et cylindrique,

ainsi que les suivants, mais plus longs que ces derniers.

Mandibules très fortes, arquées, d'un brun-roussâtre, armées de sept dentelures à l'extrémité, la gauche notablement plus longue que la droite. *Labre* allongé, cônique à sa base, arrondi à l'extrémité qui est très roussâtre, atteignant l'extrémité de la mandibule droite; deux taches roussâtres vers son milieu. *Mâchoires* et *palpes* très allongés, roussâtres.

Prothorax légèrement rebordé, un peu moins large que la tête en avant, beaucoup plus étroit en arrière; ses côtés antérieurs et postérieurs coupés transversalement, arrondis sur les côtés, avec une échancrure latérale antérieure; lisse à sa partie supérieure avec une ligne longitudinale peu marquée et quelques impressions transversales, rugueux en avant.

Presternum muni en dessous de deux appendices saillants, larges, aplatis, rugueux, d'un brun-roussâtre.

Abdomen (pl. 8 fig. 6, c, extrémité de l'abdomen) peu développé; les bords postérieurs des segments roussâtres ainsi que les six appendices terminant.

Elytres et *ailes* nulles : point d'organes de stridulation.

Pattes très fortes. Cuisses antérieures et intermédiaires comprimées, canaliculées en dessous, mutiques; cuisses postérieures fortement renflées, très lisses, sans épines. Jambes antérieures *(pl. 8, fig. 6, d)* et intermédiaires un peu arquées, canaliculées, de fortes épines sur leurs côtés postérieurs: les premières sont plus longues que les secondes et n'ont qu'une seule épine en avant, et elles présentent en outre, vers leur extrémité supérieure, un organe particulier, ovalaire, formé par une membrane

blanchâtre, fortement tendue, visible des deux côtés. Jambes postérieures munies de trois petites épines en avant, celles qui garnissent les côtés du canal postérieur, très fortes, noires à l'extrémité. Tarses grands, allongés, mutiques.

Habite la forêt de Mormoukou, île de Nossi-Bé, côte N-O de Madagascar.

J'ai trouvé ce singulier orthoptère dans de grosses branches de bois pourri, au pied de grands arbres dans un des endroits les plus sauvages de la forêt qui recouvre encore en partie l'île de Nossi-Bé. Il paraissait s'être creusé des galeries dans le bois décomposé au moyen de ses énormes mandibules. Je regrette vivement de n'avoir pu continuer mes observations sur ses mœurs; il serait curieux de savoir dans quel but cet insecte perfore le bois pourri, habitude si étrangère aux espèces de son ordre.

Le genre *Anostostoma*, auquel appartient cet insecte, a été créé par Gray dans le magasin d'histoire naturelle de Loudon et non pas London (Londres) comme l'écrivent M. Serville (vol. I, pag. 3) et d'autres entomologistes. Il renferme une espèce gigantesque de la Nouvelle-Hollande (*A. Australasiæ*, Gray) et une espèce de Surinam (*A. Herbstii*, Gray). Toutes deux sont aptères comme la nôtre. M. Serville rapporte au même genre le *Gryllus vorax* de Stoll, qui est ailé, et pense que les Anostostomes peuvent acquérir les organes du vol. On ne connaît cependant pour le moment aucun insecte de ce genre pourvu d'ailes, et notre espèce en particulier nous paraît trop développée pour qu'on puisse la considérer comme une larve. Nous ne nous permettrons pas toutefois de décider la question, et nous nous bornons pour le moment à appeler l'attention des entomologistes sur ce sujet important.

MONOGRAPHIE DES ESPÈCES EUROPÉENNES

DU GENRE CRYPTOCEPHALUS (première partie).

PAR M. SUFFRIAN.

Traduit de l'allemand par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 9 Août 1848.)

Dans le deuxième volume des *Linnæa entomologica* se trouve le commencement d'une révision des espèces européennes du genre *Cryptocephalus*, par M. Suffrian. Ce travail, fait avec tout le soin et l'exactitude de son auteur, peut intéresser beaucoup d'entomologistes, et comme les phrases diagnostiques sont en allemand, j'ai cru rendre service à quelques-uns de nos collègues en traduisant ces phrases, suffisantes pour reconnaître l'espèce. J'en donnerai la suite quand le troisième volume des *Linnæa entomologica* paraîtra.

M. Suffrian n'admet que trois genres dans le groupe des Cryptocéphalides d'Europe :

I. Ecusson visible.
  a. Mésosternum uni. . . . *Cryptocephalus*.
  b. Mesosternum sillonné longitudinalement. . *Pachybrachys*.
II. Ecusson invisible. . . . . *Stylosomus*.

Dans ce dernier genre, le sternum est uni comme chez les vrais *Cryptocephalus*.

Cryptocephalus, Geoffr.

Yeux échancrés. Prœsternum lisse. Ecusson visible.

PREMIÈRE DIVISION.

Corselet fortement rétréci en arrière.

Espèces appartenant à la faune méditerranéenne.

1. *C. cynaræ*, Fridw. *in litt.* Noir; base des antennes, corselet et pattes d'un jaune rouge; corselet avec deux, élytres jaunes avec quatre taches noires, (2,2, les deux paires obliques).— Long. 2 1[3 l. 3 1[6. Larg. 1 1[2, 2 l.

Espagne, Portugal.

2. *C. curvilinea*, Ol. *Ins. VI*, 813, 48, *t.* 5, *f.* 82.— *C. octo-punctatus.*, Sch. *Syn. II*, 368, 72. — *C. ornatus*, Herr. *Sch.* 135, *f.* 21.—*C. Dahlii*, Guér.; *Rev. Zool.* 1845, 126. Noir en dessous; tête, corselet et pattes variés de rouge et de jaune; corselet avec une tache postérieure jaune en forme de fer à cheval; élytres d'un jaune-grisâtre avec 4 points noirs, (2, 2, les deux paires obliques). — Long. 2, 2 1[3 l. Larg. 1 1[3, 1 1[2 l.

Sardaigne, Sicile, Alger, Egypte.

DEUXIÈME DIVISION.

Corselet d'égale largeur, ou un peu plus large ou plus étroit en arrière.

1re *Section*. Antennes longues, mais fortes; corps noir ou d'un métallique foncé; corselet ponctué et poilu; élytres rouges, jaunes, ou marquées de noir, quelquefois avec des lignes de points sans ordre.

Espèces du midi de l'Europe.

3. *C. sex-maculatus*, Ol. *Enc. VI*, 611, 18. D'un noir bleu avec la base des antennes brune; corselet poilu; élytres rouge de brique, finement ponctuées avec trois points noirs (1, 2). Long. 2 5[6, 3 1[8 l. Larg. 1 1[2, 1

5[6 l. Cette espèce est aussi connue dans les collections sous le nom de *C. grandis*, Dejean.

France méridionale, Suisse.

4. *C. tristigma*, Charp. *Hor. Ent*, 236, *t.* 4, *f.* 7. Bleu d'acier, avec la base des antennes brune; corselet poilu; élytres platement bombées, d'un rouge de brique, avec des lignes de points grossiers, sans ordre, et offrant 3 points noirs, (1, 2, la paire postérieure oblique). Long. 3 1[6 l., 3 2[7. Larg. 1 1[2, 1 5[6 l.

Espagne méridionale, Portugal.

5. *C. hirticollis*, Parr. *in litt.* Noir, avec la base des antennes brune, corselet court, finement poilu, élytres rouge de brique, grossièrement ponctuées, avec 3 points noirs, (1, 2, la paire postérieure oblique). Long. 2 1[2 3 1[3 l. Larg. 1 1[3, 1 5[6 l.

Calabre, Sicile.

6. *C. ilicis*, Ol. *Ins. VI*, 801, 28, *t*, 2, *f.* 21. — *C. siculus*, Herr. *Sch.* 135, *t.* 23. D'un vert bleu métallique, avec la base des antennes brune, corselet poilu, grossièrement ponctué, élytres platement bombées, jaunes, grossièrement ponctuées, avec 4 points noirs (2, 2, les deux paires obliques). Long. 1 2[3, 2 2[3 l. Larg. 1, 1[2 l.

France méridionale, Sardaigne, Toscane, Sicile, Turquie, Asie mineure.

Les individus typiques sont assez rares. Souvent le point antérieur interne manque; plus souvent encore manque en outre le point postérieur externe; enfin, chez quelques individus très rares, il ne reste que le point sur l'épaule.

M. Suffrian a reçu les individus typiques, à 4 points sur chaque élytre, de M. Aubé, sous le nom de *C. etruscus*, Dej., et de M. Sturm, sous le nom de *C. quadri-notatus* St.:

les individus à 2 points lui ont été envoyés par M. Dahll sous les noms de *C. Blockii* et *C. binotatus*.

2e *section*. Antennes de force moyenne; corps noir ordinairement; corselet ridé, ponctué et poilu; élytres rouges ou jaunes, densement ponctuées, avec des poils en lignes et des taches noires, souvent confluentes.

Espèces à forme ramassée, la plupart de l'Europe méridionale.

7. *C. bæticus*. Finement poilu, noir; corselet acupuncturé; élytres à stries obsolètes, densément ponctuées, d'un rouge cerise, avec une bande suturale noire, dilatée en avant et en arrière, et trois taches noires (2, 1). Long. 1 5/6, 2 1/3 l. Larg. 1 1/6 l.

Espagne méridionale.

8. *C. rugicollis*, Ol. *Enc. VI*, 611, 19. — *C. humeralis*, Fab. *S. El. II*, 43, 14. — *C. sex-notatus*, Ill. *Mag. III*, 166, 4. Ol. *Ins. VI*, 798, 23, *t.* 4, *f.* 62. Finement poilu, noir, corselet acupuncturé, élytres grossièrement ponctuées, d'un jaune rougeâtre, avec trois taches noires (2, 1). Long. 1 3/4, 2 1/6 l. Larg. 1 1/6-1 1/4 l.

Cette espèce, largement répandue sur les bords de la Méditerranée, est souvent confondue avec la suivante. Elle varie beaucoup.

α. L'espèce typique porte sur l'épaule une tache noire. C'est le véritable *C. humeralis* de Fabricius, et le *C. sex-notatus* de sa collection.

β. Un deuxième point entre le premier et la suture.

γ. Au lieu du dernier point, un deuxième juste avant l'extrémité de l'élytre, au-dessous de la déclivité. Sch. Var. δ.

δ. Avec trois points (2, 1), le postérieur un peu al-

longé. C'est le véritable *rugicollis* et *sex-notatus*, Ol.

ε. La tache humérale et la terminale réunies, formant une tache allongée. Sch. var. β. *C. rugicollis*, H. Sch. 116, *t.* 3.

ζ. La tache antérieure interne réunie aussi à cette tache allongée.

η. Enfin élytres devenues noires par l'envahissement de la tache; seulement quelquefois l'extrémité, ou le tour, ou un point de chaque côté de l'écusson, jaunes. *C. verrucosus*, Kunze *in litt.*, *cœlatus* Reiche *in litt.*

9. *C. virgatus*, Gené, *in Mus. Berol.* — *C. sex-notatus*, Fab. *Ent. Syst. II*, 53, 4. *S. El. II*, 42 4. — *C. humeralis*, Ol. *Ins. VI*, 798. 23, *t.* 4, *f.* 62. Finement poilu, noir; corselet finement et densément ponctué, brillant; élytres grossièrement ponctuées, d'un jaune brillant avec trois taches noires (2.1). Long. 1 3[4-2 1[6 l. Larg. 1 1[6-1 1[4 l.

Si semblable au précédent en grandeur, forme, couleur et même en variétés, qu'on pourrait croire que c'est une simple variété de ponctuation.

Répandu dans toute l'Europe méridionale.

10. *C. lœtus*, Fab. *Ent. Syst. II*. 54, 8. Ol. *Ins. VI*, 802, 31, *t.* 5, *f.* 67. — *C. mixtus*, Schn. *Mag. I*, 212, 23. Finement poilu, d'un vert doré, densément et fortement ponctué; base des antennes, côtés du corselet, tibias, tarses et élytres jaunes, ces dernières avec trois taches noires (2,1). Long. 1 5[6-2 1[4 l. Larg. 1-1 1[3 l.

β. Point interne antérieur manquant.

γ. Elytres n'ayant qu'une tache brune sur l'épaule.

Hongrie, Saxe, Silésie, Brandebourg, Poméranie, Russie méridionale, Sibérie.

Près de cette espèce vient se ranger le *C. regalis*, Gebler, de Sibérie.

3e *section*. Antennes courtes et fortes; dessus du corps d'une ponctuation serrée, d'une couleur et d'un dessin variés. Espèces courtes, épaisses, très différentes les unes des autres.

De l'Europe centrale et méridionale.

11. *C. imperialis*, Fabr. *E. Syst. Suppl.* 106, 44-45. Ol. *Inst. VI*, 791, 13, *t.* 4, *f.* 54. Noir, avec la base des antennes brune; corselet ponctué; élytres d'un rouge brique, avec 5 points noirs (2, 2, 1), les deux paires obliques. Long. 2 1[2-3 2[3 l. Larg. 1 1[3-2 l.

β. Elytres entièrement rouges; un seul point huméral. Un seul exemplaire de Marseille dans la collection Aubé.

γ. Tous les points confluents, élytres noires sauf une étroite marge à la base et au bord externe, dilatée un peu en arrière, et remontant le long de la suture. *C. rufolimbatus*, Reiche *in litt.* Un seul exemplaire de l'Espagne méridionale dans la collection Reiche.

Cette espèce est particulière à l'ouest de l'Europe. Espagne, France (Touraine, Paris, Marseille), Savoie, Suisse, Alsace, Augsbourg.

12. *C. pexicollis*. Noir, avec la base des antennes brune; corselet densément acupuncturé; élytres d'un rouge brique avec 5 points noirs (2, 2, 1, les 2 paires obliques). Long. 2 3[4-3 3[4 l. Larg. 1 2[3-2 1[6 l.

Espagne méridionale, Portugal et France méridionale.

13. *C. coronatus*, Kunze, *in litt.* Noir; densément et finement ponctué; une tache bilobée sur le front, tibias, tarses, antennes, bords antérieurs et latéraux du corselet avec trois bandes interrompues et élytres rouges, ces dernières avec quatre points noirs (2,2, la paire postérieure oblique). Long. 2 2[3 l. Larg. 1 2[3 l.

Sarepta, Russie méridionale.

14. *C. albolineatus*. Brun; côtés du corselet et des élytres, une ligne au milieu du corselet et sur chaque élytre, blancs. Long. 2 2/3 l., Larg. 1 1/2 l.

Un seul exemplaire du Tyrol.

4e section A. Antennes de grosseur médiocre; corps cylindrique, noir, avec le dessus rouge, presque lisse, taché de noir.

Une seule espèce de l'Europe méridionale.

15. *C. bimaculatus*, Fab. *Ent. sys. II*, 59, 31. Ol. *Ins. VI*, 790, *t.* 4, *f.* 52. — *C. Blockii*, Rossi, *Fn. Etr. II*, 91, 39, *t.* 3, *f* 10. Noir : corselet et élytres presque lisses, d'un rouge jaune, ces dernières avec deux points noirs (1,1). Long. 2 3/6 l. Larg. 1 1/3-1 2/3 l.

Espagne, France méridionale, Italie, Tyrol.

4e section B. A la section précédente vient s'en joindre une autre dont à la vérité aucun représentant n'a encore été trouvé en Europe : je vais cependant la caractériser brièvement, parce qu'il n'est pas invraisemblable qu'on ne puisse trouver sur le territoire européen quelque espèce qui lui appartienne.

Antennes courtes, assez minces, corps cylindrique, d'un rouge-jaune, ponctué et taché de noir en dessus; élytres à lignes de points.

C. undatus. D'un jaune-rouge : corselet avec une, élytres avec trois bandes transverses, ondulées et dentelées.

Long. 3 1/2 l., Larg. 2 l.

Cette espèce bien remarquable vient d'Arménie.

5e section. Antennes grêles; corps cylindrique plus allongé, densement ponctué, souvent avec des taches blanches sur la tête, l'écusson, les hanches et les cuisses; corselet noir ou taché de noir; élytres rouges, ordinairement avec des taches noires souvent confluentes.

Les différences sexuelles se montrent chez le mâle par la forme anormale du dernier segment de l'abdomen ou celle des pattes.

Ce groupe est répandu dans toute l'Europe.

16. *C. Loreyi*, Sol. *Ann. Soc. Ent. Fr. I*, 5, 687. — *C. major*, Comol. Col. Novo. 51, 105. Noir, avec la base des antennes brune, le corselet grossièrement ponctué, élytres ponctuées grossièrement et en lignes, d'un rouge brique avec des taches noires; ♂, avec trois points noirs (2,1); ♀, suture, et deux bandes transverses n'atteignant pas les bords, touchant à une tache transverse avant l'extrémité de l'élytre, noires. Long. 3 1/2-4 l., Larg. 1 5/6-2 1/6 l.

France, Suisse, Italie septentrionale, Carinthie.

17. *C. informis*. Noir, avec la base des antennes brune; front avec deux taches blanches, élytres d'un rouge cerise avec trois points noirs (2,1). Long. 3 2/3 l. Larg. 2 l.

Un seul mâle des alpes du Piémont dans la coll. Aubé.

18. *C. florentinus*, Ol. *Ins. VI*, 792, 14, *t.* 4, *f.* 55. — *C. tricolor*, Rossi. *Fn. Etr. I*, 82, *t.* 1, *f. K.* Noir, avec la base des antennes brune; front avec deux, corselet avec six taches blanches; élytres rouge-cerise avec trois points noirs (2,1). Long. 2 5/6-3 1/2 l., Larg. 1 2/3-1 5/6 l.

Italie, Piémont, Suisse.

Près de cette espèce vient se placer une espèce sibérienne que je crois inédite et qui a été envoyée par M. Ménétries à M. V. Heyden, sous le nom de *C. sexpunctatus*, Fab.

19. *C. cordiger*, L. *Fn. Suec.* 170, 558. Noir; base

des antennes, tibias et tarses d'un jaune-rougeâtre; chaperon, côtés du corselet et deux taches postérieures d'un blanc-jaunâtre, extrémité des cuisses et hanches antérieures tachées de blanc; élytres d'un rouge-cerise avec deux points noirs (1,1). Long. 2 1/2-3 l., Larg. 1 1/2-1 5/6 l.

Dans presque toute l'Europe. Pyrénées.

Les espèces qui viennent maintenant ont tant d'analogie entre elles qu'on les confond habituellement les unes avec les autres. Voici un tableau qui facilitera leur distinction :

I. Cuisses noires :
- *a.* dessous de la tête taché latéralement. — *C. distinguendus.*
- *b.* — — sans tache. — *C. cribratus.*

II. Cuisses tachées de blanc à l'extrémité :
- *a.* tibias jaunes. — *C. cordiger.*
- *b.* tibias noirs.
  - A. Lobes latéraux des élytres jaunes.
    - *a a.* corselet mat. — *C. variegatus.*
    - *b b.* corselet brillant. — *C. interruptus.*
  - B. Lobes latéraux bordés de noir.
    - *a a.* élytres finement ponctuées. — *C. variabilis.*
    - *b b.* élytres grossièrement ponctuées. — *C. sex-punctatus.*

20. *C. distinguendus*, Schn. *Mag. I*, 209, 19. — *C. variegatus*, *Pz.* 13, *t.* 8. Noir, avec la base des antennes brune, bords antérieur et latéraux du corselet, et une tache transverse vers le bord postérieur d'un blanc-jaune; élytres grossièrement ponctuées, jaunes, avec deux points noirs (1,1). Long. 2-2 5/6 l., Larg. 1 1/3-1 3/4 l.

Suède, Finlande, Allemagne septentrionale.

21. *C. variegatus*, Fab. *E. Syst. II*, 61, 40. Ol. *Ins. VI*, 795, 18, *t.* 4, *f.* 58. — *C. axillaris*, Charp. H. *Ent.* 239, *t.* 7, *f.* 9. Noir, avec la base des an-

tennes brune, trois bandes sur le corselet mat, et extrémité des cuisses d'un blanc-jaune; élytres densément ponctuées, jaunes, avec une tache humérale noire. Long. 2 3/4-3 l., Larg. 1 1/3-1 1/2 l.

Bavière, Tyrol, Savoie, Lombardie.

22. *C. variabilis*, Schn. *Mag. I*, 207, 17. — *C. cordiger*, Ol. *Enc. VI*, 611, 20. — *C. sex-punctatus*, *H. Sch.* 116, *t.* 4. Noir, avec la base des antennes brune; chaperon, trois bandes sur le corselet et extrémité des cuisses blanchâtres, élytres médiocrement ponctuées, d'un rouge-cerise, avec quatre points noirs (2,2). Long. 2 1/4-3 l., Larg. 1 1/2-1 3/4 l.

Quelquefois les deux points postérieurs se dilatent et forment presque une bande transverse; le point interne antérieur ou le postérieur disparaît dans certain cas; plus rarement tous deux à la fois; les points externes diminuent aussi, et par leur complète disparition certains individus ont les élytres toutes rouges.

Dans toute l'Europe jusqu'aux bords de la Méditerranée.

23. *C. sex-punctatus*, L. *Fn. Suec.* 170, 550, Ol. *Enc. VI*, 613, 30. Noir, avec la base des antennes brune; chaperon, bords latéraux du corselet et extrémité des cuisses rougeâtres; élytres d'un rouge-brique, grossièrement ponctuées, avec trois taches noires informes (2,1). ♂, avec une bande rouge étroite, tronquée ordinairement en arrière. ♀, avec une tache médiane rouge en forme d'ancre. Long. 2-3 1/6 l., Larg. 1 1/2-2 l.

Dans toute l'Europe.

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE FRANÇAISE

DE LÆMOPHLŒUS.

PAR M. ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 12 Juillet 1848.)

Vivement touché de l'indulgence avec laquelle la Société m'admettait, il y a bientôt deux ans, au nombre de ses membres, je me suis promis de me rendre digne de lui appartenir. Jusqu'ici, néanmoins, livré à de sérieuses études médicales, je n'ai pu qu'assister aux progrès de notre science sans apporter la moindre part de travaux à l'œuvre commune. Puis-je m'estimer plus heureux lorsque je n'ai qu'un butin bien léger, une petite espèce de *Læmophlæus?*

Je reconnais qu'il vaudrait peut-être mieux se taire que décrire isolément un insecte fort peu brillant et dont les mœurs ne sont rien moins que remarquables; mais un puissant motif m'y détermine. Je veux m'acquitter, quoique d'une manière bien faible, envers celui qui le premier m'a guidé et encouragé dans mes études entomologiques, et dont l'affection bienveillante est pour moi d'un si grand prix.

J'espère que la Société, à cause du motif que je viens de lui exposer, accueillera favorablement ces quelques lignes de description. M. le docteur Ch. Aubé a bien voulu d'ailleurs me faciliter une tâche que j'entreprends pour la première fois et pousser l'obligeance jusqu'à faire un portrait de mon insecte.

Voici, au reste, tout ce que je sais de son histoire.

Je l'ai capturé près d'Agen (à Marancène), au commencement du mois d'octobre, sous des écorces, où il vivait avec une espèce colorée en fauve comme lui, le *Læmophlœus testaceus*. J'avais récolté un grand nombre de ces derniers sur des peupliers et des ormes abattus, et c'est par conséquent sur l'un ou l'autre de ces arbres, peut-être sur tous les deux, qu'habite l'insecte dont il s'agit.

Ce n'est qu'en examinant à Paris avec M. Ch. Aubé les produits de mes chasses méridionales, que j'ai remarqué ma capture, et que j'ai été frappé par ses élytres tronquées et réfléchies à leur angle externe et postérieur. Depuis longtemps je souhaitais de rencontrer un insecte vraiment nouveau pour en faire un *Dufourii*, aussi ai-je saisi avec empressement l'occasion qui s'offrait, et, sans attendre plus longtemps, j'ai mis mon projet à exécution.

Après avoir cherché dans tous les ouvrages d'entomologie qui sont à ma connaissance, je reste persuadé qu'on n'a pas décrit le *Læmophlœus* que j'appellerai *Dufourii*. Les auteurs les plus récents, M. Erichson entre autres qui mentionne (1) douze *Læmophlœus*, ne l'ont pas connu, et il n'existe dans aucune des collections de mes amis. Enfin, comme je tiens à établir l'authenticité

(1) *Naturgeschichte der Insecten Deutschlands* (*pag.* 315-327).

de cette nouvelle espèce, j'ai eu bien soin de la différencier de ses congénères, désirant qu'elle prenne rang parmi elles, et témoigne de mes sentiments d'affection et de respect pour celui auquel je l'ai dédiée.

Je n'ai eu que deux individus pour faire ma description, un mâle et une femelle. Je les ai déposés de grand cœur dans la riche collection de M. le docteur Ch. Aubé, m'estimant trop heureux de pouvoir les lui offrir en remercîment de la généreuse amitié et de la bienveillance toute particulière dont il a daigné m'honorer.

Læmophloeus Dufourii.

Planus, parallelus, ferrugineus, pubescens; capite prothoraceque dense punctatis, hoc utrinque unistriato; elytris parallelis apice truncatis; angulis posterioribus externis dilatatis, deflexis (♂), densius striatis, interstitiis alternis angustioribus elevatis; lateribus carinatis.

Mas mandibulis basi extus dilatatis.

Lineam vix æquat (2 mm.).

H. Sub corticibus arborum in Gallia meridionali-occidentali (Aginno).

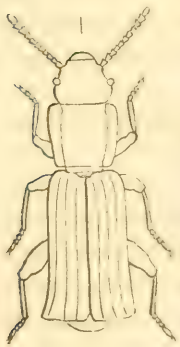

Corps d'un testacé ferrugineux.

Tête en triangle équilatéral, enfoncée dans le prothorax jusqu'auprès des yeux qui sont noirs, couverte de points enfoncés, serrés et nombreux. La ponctuation est moins abondante à sa partie antérieure, où on voit à peine et seulement sous un certain jour une impression transversale entre les antennes, et derrière elle deux petites empreintes longitudinales.

Antennes, *palpes* et *mandibules* de la couleur du corps : les premières ont dans les deux sexes les trois derniers articles doubles en grosseur des précédents ; les dernières sont dilatées chez le mâle à la partie externe de leur base, aussi paraît-il avoir une tête plus volumineuse que la femelle.

Protho rax trapézoïde, plus large en avant qu'à sa partie postérieure, ponctué comme la tête, déprimé faiblement dans son milieu, à côtés obliques ; ses angles postérieurs sont obtus mais peu ouverts ; il présente de chaque côté une strie qui mesure toute sa longueur et dont le bord externe est élevé.

Ecusson demi-elliptique, du double plus large que long.

Elytres ferrugineuses avec une ombre noire autour de l'écusson formée par les parties sous-jacentes, allongées, presque parallèles dans les deux sexes, planes, tronquées à leur sommet, dilatées à leur angle externe et postérieur surtout dans le mâle, où la partie dilatée se dévie en dehors et se réfléchit en bas. Chez la femelle la dilatation est à peine marquée. Elles sont striées, fortement ponctuées dans les intervalles, qui sont alternativement plus étroits, élevés et paraissent à l'aide d'une faible loupe constituer trois petites côtes sur chaque élytre. Leur bord externe est caréné, dévié en dehors à son extrémité postérieure.

Les *pattes*, les *cuisses* et le *dessous du corps* sont testacé ferrugineux et n'offrent rien de particulier.

Le *Læmophlœus Dufourii* se distingue de tous ses congénères par la dilatation de l'angle externe et postérieur de ses élytres. Une seule espèce à ma connaissance les a sinon dilatées du moins tronquées chez le mâle, c'est le *L. duplicatus*, *Waltl*. Or, elle diffère de la nôtre par des

antennes à peu près d'égale grosseur partout et non *très sensiblement renflées* dans leurs trois derniers articles, par un corps luisant moins ponctué, par les intervalles des stries des élytres alternativement effacés.

Les autres espèces fauves ou rougeâtres ne s'en éloignent pas moins.

Le L. *testaceus Fab.*, avec lequel le nôtre vivait, est à peine pubescent, luisant, et porte sur le front *deux* sillons transversaux bien marqués : son grand caractère distinctif est d'ailleurs l'épine des angles antérieurs du prothorax. Le *L. pusillus*, *Schonh.*, est plus petit et plus ellitique ; le *L. ferrugineus*, *Creutz.*, a le prothorax *très* rétréci en arrière, la tête *très* fortement dilatée dans le mâle, les antennes longues et à peu près d'égale grosseur partout ; le *L. clematidis*, *Erichs.*, est plus long de moitié que le *Dufourii*, étroit, à élytres *uniformément* striées, ainsi que le *L. corticinus*, *Erichs.*, dont la couleur est en outre d'un ferrugineux brunâtre et la forme oblongue.

Quant aux espèces noires ou tachées de noir, il me semble inutile d'en parler, le *L. Dufourii* s'en distinguant au premier coup d'œil.

—

Au moment de communiquer à la Société entomologique cette description du *Læmophlæus Dufourii*, j'ai reçu de mon ami, M. Léon Fairmaire, les renseignements qui suivent sur un *Læmophlæus* de M. Motschoulsky.

Læmophlæus fractipennis, Motsch. C'est une espèce très remarquable par la forme des élytres chez le mâle, ces dernières se dilatent assez brusquement vers l'extrémité qui est tronquée, de sorte que les élytres paraissent cassées, il est plus petit que le *L. testaceus* auquel la femelle du *fractipennis* ressemble beaucoup pour la forme et les couleurs.

Il se trouve dans la Géorgie méridionale sous l'écorce des hêtres.

(Motschoulsky. *Remarq. sur la coll. de col. Russes de Motsch. I fasc. Pag.* 91.)

Est-ce de notre insecte qu'il serait question ? C'est possible, mais c'est loin d'être sûr. M. Motschoulsky ne parle que d'un caractère très saillant, de la dilatation et de la troncature des élytres, mais nullement de leur réflexion, des trois derniers articles plus gros des antennes, de la ponctuation et des stries caractérisques qu'offre notre espèce française. J'ai eu, je l'avoue, l'envie de laisser là ma description, de douter et de m'abstenir. On m'a conseillé le contraire ; car, tout bien considéré, M. Motschoulsky peut très bien avoir parlé d'un insecte différent du mien, j'aurais alors le regret d'avoir perdu l'occasion, si chère pour moi, d'un *Dufourii*, et d'ailleurs peut-on appeler description des phrases d'une douteuse exactitude, ou, comme ici, d'un laconisme désespérant.

NOTE

Sur la matière pulvérulente qui recouvre la surface du corps des LIXUS et de quelques autres insectes.

PAR MM. ALEX. LABOULBÈNE ET FOLLIN.

(Séance du 23 Août 1848).

La science possède un certain nombre d'observations sur la production de parasites végétaux développés à la surface du corps de quelques insectes. Mais quand on soumet ces faits à un examen sérieux, il est facile de se convaincre que ces végétaux ont pris naissance soit sur des insectes morts et déjà envahis par la putréfaction, soit sur ces mêmes animaux placés en général dans des conditions spéciales qui s'éloignent de l'état normal. Chez beaucoup d'insectes le développement de ces végétaux traduit un état morbide et souvent entraîne la mort. On connaît les ravages amenés par la muscardine; ils ne frappent pas seulement le ver à soie; Turpin et Audouin ont constaté que la muscardine se communiquait sans changemant à beaucoup d'autres chenilles. Audouin l'a vue se développer spontanément sur des larves de *Saperda carcharias*, de *Buprestes*, etc. Cette muscardine est produite par un cryptogame du genre *Botrytis (Botrytis bassiana)*; Remak a aussi signalé dans une muscardine d'autres espèces de champignons, mais dans tous ces cas il s'agit d'une production pathologique facilement reconnaissable, et les entomologistes ont soin

d'établir que le développement de ces parasites fait le plus souvent périr l'animal. Nous avons observé sur des mouches encore vivantes la formation d'une matière blanche qui se dépose sur l'abdomen et amène la mort de l'insecte. Goethe a cru à tort que cette production confervoïde se développait seulement après la mort des mouches qui ont succombé en automne ; mais ce végétal au contraire est la cause de la mort de ces insectes.

Ainsi, ce que les naturalistes ont vu jusqu'à présent c'est le développement de champignons parasites à la surface d'insectes morts ou placés dans des conditions pathologiques ; ce que nous venons communiquer à la Société en diffère complètement, car c'est le développement de champignons parasites à la surface d'insectes vivants et placés dans des conditions normales.

Tous les entomologistes ont depuis longtemps été frappés de l'aspect singulier que présentent les élytres et même toute la surface du corps des coléoptères du genre *Lixus*. Ces insectes en effet sont entièrement recouverts d'une substance pulvérulente à l'œil nu, blanche, jaune ou rougeâtre, selon les espèces, mais ce qui donne à cette substance un cachet particulier qui la rattache aux productions douées de vitalité, c'est qu'elle jouit de la faculté de se reproduire quand elle a été enlevée. Vient-on à frotter la surface de l'élytre qu'elle recouvre chez un animal vivant, elle ne tarde pas à reparaître de nouveau, d'abord sous forme d'un léger nuage blanchâtre, puis peu à peu la couche augmente et offre l'aspect que nous lui connaissons. Le temps que met l'insecte à réparer cette substance est ordinairement fort court.

Nous répondrons de suite aux observateurs qui croiraient à l'existence d'une poussière extérieure ou du pollen des plantes, que l'animal placé dans une boîte bien propre

et bien close, se recouvre également de sa matière pulvérulente et d'ailleurs cette matière ne ressemble en rien aux corpuscules si caractéristiques du pollen.

D'autres insectes que ceux du genre *Lixus*, des coléoptères indigènes ou exotiques de la famille des *Mélasomes*, l'*Aphodius erraticus*, etc., présentent aussi un état pulvérulent ou une matière filamenteuse à la surface de leur corps, mais à un degré plus faible et dans de certaines circonstances. Peut-être est-ce pour plusieurs l'état normal? Nous chercherons à le vérifier plus tard.

M. Doüé possède depuis peu dans sa riche collection un *Buprestis* (*Euchroma* Serv.) *gigantea* de Cayenne entièrement chargé d'une poussière jaune, abondante, surtout à la face supérieure du corps, moins développée à sa face inférieure. Le voyageur qui a rapporté cet insecte assure que tous les Buprestes de cette espèce, si riche en couleurs et toujours si nette et si brillante dans nos collections, sont à l'état frais pulvérulents et jaunâtres comme celui que M. Doüé a eu l'obligeance de nous communiquer et que nous plaçons sous les yeux de la Société Ils devraient ainsi leur éclat à un procédé purement artificiel, car en frottant même très légèrement l'insecte on enlève cette poussière jaunâtre, et les couleurs du corps apparaissent aussitôt dans toute leur beauté. Enfin, certains cocons de lépidoptères nocturnes (*Bombyx neustria*, *castrensis*, etc.) sont toujours normalement saupoudrés d'une substance pulvérulente fine et jaunâtre ayant l'aspect de la poussière de Lycopode. Nous nous proposons de l'étudier comparativement à celle des *Lixus* dans une prochaine communication.

Nous avons soumis à l'examen microscopique la matière jaunâtre prise sur les élytres du *Lixus angustatus* venant de différents points de la France méridionale,

ainsi que la poussière jaune qui revêt celles du *Buprestis gigantea* dont il a été question. Il est impossible d'y méconnaître la présence d'un cryptogame.

Nous y avons constaté :

1° *Des sporules* de forme généralement ronde ; quelques-unes allongées, formant de petits parallélogrammes. Ces sporules, à bords bien marqués, ont leur centre clair, non granuleux. Tantôt ces sporules sont isolées les unes des autres, tantôt réunies seulement par une fine poussière sans structure déterminée, d'autres enfin unies bout à bout forment des filaments ;

2° *Des filaments* qui, dans la plupart des cas, nous ont paru formés de sporules unies entre elles. Ces filaments sont simples ou ramifiés, droits ou courbés légèrement sur eux-mêmes ; quelques-uns nous ont paru flexueux. Tantôt leurs bords sont droits, tantôt on y distingue manifestement des dépressions qui traduisent en ces différents endroits des rétrécissements. L'intérieur de ces tubes est d'ordinaire séparé par des cloisons dues au contact réciproque des parois des sporules. Dans certains bâtonnets il est moins facile d'apercevoir distinctement ces divisions en cloison, on n'en distingue bien que les traces.

1

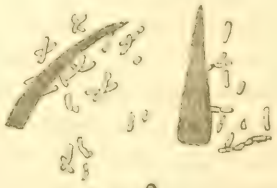

2

Les dessins que nous soumettons à la Société ont été pris l'un (fig. 1re) sur le *Buprestis gigantea*, l'autre (fig. 2) sur le *Lixus angustatus*. Le premier ne con-

tient que les éléments du cryptogame; le second renferme aussi des poils naturellement placés au milieu de la substance cryptogamique et qu'il est impossible de ne pas détacher de l'élytre du *Lixus* quand on enlève le produit pulvérulent.

Aux caractères que nous venons d'indiquer, il est impossible de méconnaître un champignon. Il resterait à faire une étude complète et comparée de ses formes, de son développement, etc., dans les différents insectes. C'est ce que nous nous proposons d'accomplir, et nous communiquerons à la Société le résultat de nos recherches.

Mais, avec les éléments que nous possédons, est-il possible de déterminer le genre auquel le champignon appartient? Ce serait peut-être hasarder témérairement la réponse. Toutefois, en le comparant au *Botrytis bassiana* de la muscardine, on constate des différences. Les analogies sont plus grandes avec certaines formes d'*Oïdium*. Nous continuerons ces recherches et nous essaierons de déterminer plus exactement le genre auquel ce végétal appartient.

En résumé, nous croyons avoir démontré jusqu'ici deux faits importants : 1° qu'il existe à la surface du corps de certains insectes à l'état normal une matière pulvérulente qui appartient à la classe des champignons, qui se développe comme eux, mais cesse de se reproduire après la mort de l'animal ;

2° Que cette substance diffère par l'aspect extérieur, par son influence sur l'insecte et sa structure microscopique des cryptogames parasites qui amènent chez les insectes la maladie et la mort.

Depuis la lecture de cette note, nous avons soumis à l'examen microscopique la poussière des cocons du *Bombyx neustria* et celle qui recouvre les chrysalides des *Noctua nupta* et *sponsa*. Nous l'avons trouvée constituée par des sporules et des filaments.

La production cryptogamique qui forme la poussière jaune des cocons du *Bombyx neustria* présente :

1° Des *sporules* semblables à celles des *Lixus* et du *Buprestis gigantea*.

2° Des *filaments* d'une forme rectangulaire, plus larges que ceux des *Lixus*, à peine aussi longs, non cloisonnés dans leur intérieur. Ces filaments ont une grande tendance à s'accoler les uns aux autres, et leur réunion offre l'aspect d'une pile de bois à brûler.

Les cryptogames des *Noctua nupta* et *sponsa* ont une couleur d'un blanc-bleuâtre sur la chrysalide qu'ils revêtent. Ce caractère de coloration les distingue à l'œil nu de la poussière jaune des autres espèces déjà examinées.

1° Mêmes *sporules*.

2° Les *filaments* chez la *Noctua nupta* sont très allongés, étroits, légèrement renflés à leur extrémité, généralement un peu courbés. Nous ne les avons pas vus cloisonnés.

Ceux de la *Noctua sponsa* ne diffèrent des précédents que par une étendue moindre dans leur longueur. Ils sont courbés comme eux.

Ces nouveaux faits et d'autres que nous n'avons pas encore assez souvent constatés pour les affirmer, par exemple, la structure *peut être* cryptogamique de la substance lanugineuse de divers Hémiptères ne prouvent-ils pas que les dernières productions du règne végétal vivent *normalement* en parasites sur des animaux placés assez bas dans la série zoologique ?

A. L. E. F.

Décembre 1848.

OBSERVATIONS

SUR UN MÉMOIRE DE M. PARIS INTITULÉ :

DE PLUSIEURS ESPÈCES DE LÉPIDOPTÈRES

DEVANT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME VARIÉTÉS DE RÉGION.

PAR M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 8 Novembre 1848.)

Le dernier numéro des Annales de la Société entomologique contient, page 191, un mémoire fort intéressant de M. Pâris, de Gray. Ce mémoire que nous venons de lire et de méditer avec la plus sérieuse attention a pour titre : *De plusieurs espèces de Lépidoptères devant être considérées comme variétés de région.*

Sans nous arrêter aux considérations générales d'histoire naturelle dans lesquelles est entré l'auteur et où il traite des rapports intimes, nécessaires, qui existent entre les différentes parties de notre globe et les diverses classes d'êtres animés qui les habitent, nous examinerons de suite l'application que M. Pâris fait des principes généraux établis par lui, à la partie entomologique concernant les lépidoptères.

Le but que s'est proposé notre honorable collègue en se livrant à l'examen comparatif des lépidoptères est.

ainsi qu'il le dit lui-même : « de démontrer la possi-
» bilité de simplifier une synonymie beaucoup trop com-
» pliquée en raison de la tendance des efforts des
» naturalistes à préférer l'analyse à la synthèse dans la
» classification et la distribution naturelle des êtres. De
» là ces complications abstraites de dénominations dont
» l'unique résultat est d'embrouiller la science et l'esprit
» et de les surcharger de distinctions microscopiques et
» nominales souvent aussi fausses qu'inutiles. »

S'il est, en effet, un reproche qu'on puisse adresser à juste titre aux classifications modernes, c'est assurément cette tendance des auteurs à multiplier les genres à l'infini. Les méthodes simples et lucides des Fabricius, des Linné, des Latreille, ces premiers pères de la science entomologique, sont aujourd'hui bien loin de nous. Il est vrai qu'à mesure que le cercle de nos connaissances s'agrandit et que des découvertes nouvelles viennent enrichir nos musées d'espèces jusque là ignorées, il devient nécessaire de revoir et modifier les classifications établies, d'augmenter même le nombre des genres pour faire place à de nouveaux venus auxquels leurs mœurs et leur organisation, soit externe, soit interne, n'auraient pas absolument permis de venir se ranger dans les cadres déjà existants; mais ce n'est, à notre avis, qu'avec la plus grande réserve qu'on devrait recourir à ces moyens extrêmes.

L'auteur du mémoire que nous examinons aurait donc bien mérité de la science entomologique, si les idées nouvelles qu'il émet avaient pour effet d'ouvrir une voie à la simplification des méthodes de classification, mais le but si louable que notre honorable collègue avait en vue est-il atteint? Nous ne le pensons pas. Nous dirons même plus : nous croyons que son système au lieu de simpli-

fier, aurait un effet entièrement contraire, et qu'il ne tendrait à rien moins qu'à jeter la perturbation la plus complète dans la classification des lépidoptères; car, s'il est vrai que la nature n'a point créé de *genres*, mais seulement des *espèces* et *variétés;* s'il est vrai, ainsi qu'on l'a dit souvent, que la série de tous les être vivants forme une chaîne non interrompue dont tous les anneaux se lient admirablement les uns aux autres depuis le plus faible jusqu'au plus fort; il est également incontestable que, pour étudier les sciences naturelles, il a bien fallu diviser ce vaste ensemble afin d'en examiner plus attentivement les détails; d'où, la formation des groupes principaux, la création des classes, des ordres, des familles, des genres, etc., sections tout-à-fait factices, de convention, car, nous le répétons, la nature n'a fait que des espèces, mais enfin l'analyse a dû créer des genres. M. Pâris pense qu'il a été établi un beaucoup trop grand nombre de subdivisions en lépidoptérologie, ce qui est vrai; mais le remède qu'il indique serait pire que le mal, puisqu'en ne tenant aucun compte des caractères de différence les plus apparents, les plus palpables, il rendrait toute classification impossible.

Prenons quelques exemples dans le travail que nous avons sous les yeux :

« Dans le midi de la France, *Pieris Cleopatra* et *Eu-* » *pheno* ne sont, dit M. Pâris, par rapport aux espèces » du centre *Rhodocera rhamni* et *Pieris cardamines*, que » des variétés dont la larve doit aux sucs plus actifs des » plantes, l'une le nuage oranger de l'aile supérieure, » l'autre sa teinte jaune-soufré. » Que la *Rhodocera Cleopatra* ne soit qu'une variété locale de *rhamni*, nous l'accordons, bien que le fait puisse être contesté; mais comment admettre que les Piérides *Eupheno* et *cardamines*

ne forment qu'une seule et même espèce ? Les larves qui les produisent ne sont-elles pas différentes ? Ne vivent-elles pas sur des plantes également distinctes ? Et quant aux insectes parfaits, n'habitent-ils pas souvent simultanément les mêmes localités sans que jamais ils se confondent, sans que jamais on ait surpris un mâle d'*Eupheno* accouplé avec une femelle de *cardamines*, et *vice versa ?*

Continuons : « C'est principalement dans cette espèce » *(Colias edusa)* que se trouve un grand nombre de va- » riétés dont les entomologistes ont fait autant d'espèces » diverses. *Nericne* et *Phicomone*, *Hyale* et *Palæno* » sont-ils autres que des variétés de pays ? Examinés » scrupuleusement, on retrouve même port, mêmes ner- » vures, mêmes lignes de dessin ; il n'y a de variable » que le ton des couleurs. » C'est avec raison, selon nous, que les lépidoptères dont l'énumération précède ont été séparés les uns des autres par tous les auteurs, car chacun d'eux présente des caractères constants et par conséquent spécifiques, nous ne dirons pas dans le ton des couleurs sur lequel en effet les conditions atmosphériques peuvent exercer une grande influence, mais dans le port, les nervures et les lignes du dessin. D'ailleurs si toutes ces Coliades étaient les mêmes, modifiées seulement par les différences des localités, elles adopteraient au moins les mêmes mœurs dans des conditions parfaitement identiques ; or, nous voyons *edusa*, *Hyale*, *Phicomone* habiter ensemble les Pyrénées et ne jamais s'y confondre. L'*edusa*, que nous avons prise sur plusieurs pics très élevés de ces montagnes y volait exactement de la même manière que dans la plaine Saint-Denis et n'y avait pas adopté le vol tout différent de *Phicomone*. *Palæno*, il est vrai, ne se rencontre que sur les sommets

les plus élevés des Alpes, mais *Phicomone* s'y prend également, et, si la *Phicomone* des Alpes diffère un peu par le coloris de la *Phicomone* des Pyrénées, elle reste toujours distincte de *Palæno*.

M. Pâris pense que les Piérides *Callidice*, *Daplidice* et *Chloridice* ne sont qu'une même espèce, que les Polyommates *Chryseis*, *Virgaureæ* et les nombreux *Argus* ne sont qu'une même espèce, que toutes les *Argynnes* et les *Melitées* ne sont qu'une même espèce, ainsi que tous les *Satyres*, toutes les *Hespéries*, etc., et que toutes les espèces qu'on est convenu de considérer comme telles, ne sont que de simples variétés dues aux régions diverses qu'elles habitent, aux plantes différentes dont les larves se nourrissent et au plus ou moins de force des rayons solaires.

Notre collègue va plus loin : il s'étonne que la *Pieris cratægi* n'ait même pas été placée dans le même genre que l'*Apollo*, et qu'elle ne soit pas considérée comme le type simple des *Parnassius*, parce que, dit-il, les ailes ont le même tissu, le même nombre de nervures pareillement disposées ; et qu'il n'y a de dissemblable que l'absence des taches. Ne serait-ce donc rien déjà que cette différence? Mais il en existe bien d'autres et de beaucoup plus importantes. Sans parler des mœurs des *Parnassius* si distinctes de celles des *Pieris*, de leurs larves vivant isolées, cachées même avec beaucoup de soin, tandis que celles des Piérides vivent presque toujours en famille et à découvert, des tentacules rétractiles sur le cou qui manquent à ces dernières et que les chenilles des Parnassiens comme celles des *Papilio* font sortir à volonté, en répandant une odeur infecte bien propre à éloigner leurs ennemis, n'a-t-on pas observé que les femelles des *Parnassius* portaient sous l'abdomen une poche cornée qui ne se

rencontre chez aucun des individus classés dans le genre *Pieris*, que les antennes, le corps, les ailes et jusqu'aux pattes mêmes des Parnassiens présentaient des caractères bien tranchés, bien distincts de ceux qu'on peut remarquer chez les Piérides ?

On voit d'après ces exemples, et d'autres que nous pourrions encore citer, quelle serait la conséquence à déduire des idées nouvelles émises par notre honorable collègue dans son mémoire. Elles sont anti-entomologiques, et nous avions raison de dire qu'elles jetteraient le plus grand trouble dans les classifications adoptées en lépidoptérologie par les auteurs, car elles les détruiraient sans y apporter aucune simplification.

MONOGRAPHIE

de l'ancien genre CIS *des auteurs*,

par M. J. MELLIÉ.

(Suite et fin.) (1)

(Séance du 12 avril 1848.)

III. Prothorax égal (Suite).

III° Elytres unies.

A. Corps large, élytres pubescentes.

a. Angles antérieurs du prothorax non aigus.

26. Angles antérieurs du prothorax obtus, marge large. . . . . FULVIPES.

27. Angles antérieurs du prothorax presque droits, corps finement ponctué. . . . . FISSICORNIS.

28. Angles antérieurs du prothorax arrondis, corps ponctué. . . . LAMINATUS.

b. Angles antérieurs du prothorax aigus, s'avançant vers les yeux.

29. Jaune, offrant un losange noir sur le prothorax. . . . . GRANARIUS.

30. Noir, avec la moitié postérieure des élytres jaune. . . . . GROSSUS.

B. Corps oblong.

c. Angles antérieurs du prothorax aigus, s'avançant vers les yeux.

aa. Elytres pubescentes.

31. Elytres brillantes; pubescence courte; prothorax large antérieurement. . . . . BIDENTATUS.

32. Elytres non brillantes; pubescence longue; prothorax étroit antérieurement. . . . . DENTATUS.

bb. Elytres glabres.

33. Prothorax large et haut antérieurement. . . . . NITIDUS.

(1) Voy ce tome, page 205.

d. Angles antérieurs du prothorax non aigus.

cc. Elytres glabres.

34. Angles antérieurs du prothorax presque droits ; ponctuation égale. . . . . BRUNNEUS.

35. Angles antérieurs du prothorax presque droits ; ponctuation inégale. . . . . JACQUEMARTII.

36. Angles antérieurs du prothorax obtus, presqu'arrondis ; prothorax peu épais antérieurement ; ponctuation inégale. . . . . GLABRATUS.

37. Ponctuation extrêmement fine et vague. . . . . DIADEMATUS.

38. Ponctuation fine, égale et serrée, celle des élytres comme effacée. PICEUS.

39. Noir, petit ; élytres à peine pointillées. . . . . PUMICATUS.

40. Noir ; élytres rouges, brillantes ; ponctuation plus forte que celle du prothorax. . . . . NITIDULUS.

41. Très petit, très vaguement et finement pointillé. . . . . MINUTISSIMUS.

42. Epais, aplati ; ponctuation forte et très serrée. . . . . OBESUS.

43. Elytres striées-ponctuées. . . . LINEATO-CRIBRATUS

44. Angles du prothorax presque droits ; suture finement rebordée. PUNCTATUS.

dd. Elytres pubescentes.

45. Angles du prothorax rectangulaires ; peu pubescent. . . . . ALNI.

46. Angles antérieurs obtus, les postérieurs presque droits ; oblong, terne, très finement pointillé, presque rugueux ; pubescence longue. . . . . OBLONGUS.

47. Oblong, angles antérieurs presque droits, les postérieurs arrondis; presque glabre; ponctuation très serrée, presqu'en ligne. . . . . TRISTIS.

48. Court, finement ponctué; prothorax offrant une impression transversale. . . . . PUNCTIFER.

49. Allongé, subcylindrique, pubescence longue; prothorax offrant une impression transversale. . PUNCTULATUS.

50. Convexe, finement ponctué, très pubescent; prothorax offrant une impression transversale. . . . SERICEUS.

51. Tête et prothorax bruns; élytres d'un brun-jaune; angles du prothorax arrondis; ponctué; pubescence dorée. . . . . ALPINUS.

52. Court, ponctué; pubescence dorée; roux; angles du prothorax obtusement arrondis. . . . . MURICEUS.

53. Brillant, convexe, oval, fortement pointillé. . . . . FESTIVUS.

54. Un peu déprimé, finement pointillé. . . . . CASTANEUS.

55. Un peu allongé, parallèle, finement pointillé. . . . . FUSCATUS.

56. Allongé, à peine et vaguement pointillé. . . . . SUBTILIS.

57. Un peu convexe, pointillé; pubescence longue. . . . . VESTITUS

58. Roux, étroit en avant, très finement pointillé. . . . . LARICINUS.

59. Noir terne, pubescence dorée; très finement pointillé. . . . . BICORNIS.

ee. Elytres pubescentes; points et pubescence en séries longitudinales.

60. Finement pointillé. . . . . CRIBERRIMUS.

61. Très finement pointillé. . . . . PUBERULUS.

62. Court, convexe, points espacés. CONVEXUS.

A. Corps large, élytres pubescentes.

a. Angles antérieurs du prothorax non aigus.

26. C. FULVIPES, Reiche inéd. (Pl. 3, fig. 15.)

Niger, forte convexus, latus, *paulo depressus*, *pube brevi adspersus*. *Prothorax* æqualis, *angulis anticis* fere acutis; *elytraque crebre et* forte *punctulata*.

Long. 0,0022 mill.

Noir, ponctué, pubescent, convexe, épais et large.

Tête noire, finement ponctuée, un peu pubescente, entourée d'une marge plus relevée sur les côtés, offrant une impression transversale. *Bouche* et *antennes* ferrugineuses.

Prothorax s'avançant sur la tête, légèrement échancré; angles antérieurs presqu'aigus, s'avançant vers les yeux; angles postérieurs arrondis; côtés marginés, rebordés, ainsi que la base; ponctué et à peine pubescent.

Ecusson triangulaire.

Elytres assez larges, une fois et demie aussi longues que le prothorax; ponctuation assez forte et serrée, plus forte que celle du prothorax; pubescence dorée peu serrée.

Pieds roux.

Un individu provenant de Bahia a été donné à M. Reiche par M. Mocquerys, de Rouen.

Par sa taille, sa forme un peu écrasée, sa ponctuation forte, il ne peut être confondu avec aucune autre espèce. Il a quelque analogie, pour les côtés du prothorax, avec le *C. boleti.*

27. C. FISSICORNIS, Motsch. inéd. (Pl. 3, fig. 17.)

Castaneus, latus, *pube brevi aurata adspersus. Caput, in maris lamina parva fissicornuta ornatum. Prothorax* æqualis, *latus, convexus, antice angustatus, angulis anticis* subrectis, *posticis rotundatis. Elytra crebre* concinneque punctulata.

Long. 0,0020 mill.

Marron, large, ponctué, pubescent, le ♂ orné d'une lame sur la tête.

Tête, dans les ♂, convexe, mais largement déprimée antérieurement, avec un petit tubercule au centre; une marge circulaire légèrement relevée à partir des yeux jusqu'au tiers, puis beaucoup plus relevée et échancrée au milieu; les angles latéraux de cette lame droits. *Labre* jaune, un peu arrondi. *Mandibules* noires. *Antennes* d'un ferrugineux clair.

Prothorax plus large que long, plus étroit antérieurement, convexe, bombé, légèrement déprimé au milieu vers le bord antérieur, qui s'avance un peu et est échancré; les côtés, marginés, peu arrondis, présentent l'angle antérieur presque droit, l'angle postérieur un peu arrondi; ponctuation égale, assez forte, régulière; pubescence dorée, courte, en écailles un peu épaisses.

Écusson petit, arrondi, enfoncé.

Élytres deux fois aussi longues que le prothorax, larges, rebordées sur les côtés, particulièrement aux angles

huméraux ; calus saillant : déprimées vers la partie qui avoisine l'écusson, uniformément ponctuées; points ronds aussi forts que ceux du prothorax, mais moins serrés, sur un fond plus rugueux : pubescence courte dorée.

Dessous plus clair.

Pieds ferrugineux.

Voisin du *laminatus;* ponctuation plus fine; lame des ♂ plus étroite, échancrée, ainsi que le bord antérieur du prothorax.

Je n'ai vu qu'un ♂ qui m'a été communiqué par M. Motschouski, qui l'a trouvé en Russie dans le *Polyporus suaveolens.*

28. C. LAMINATUS, Erich. inéd. (Pl. 3, fig. 16.)

Fusco-piceus, convexus, latus. *pube grisea adspersus. Caput in maris lamina erecta et quadridentata ornatum. Prothorax* æqualis. *transversus, angulis rotundatis. Elytra crebre concinneque* punctata.

Long. 0,0020—0,0016 mill.

Marron, large, ponctué, pubescent, le ♂ orné d'une large lame sur la tête.

Tête pointillée; dans les ♂ (fig. 16 *a*), concave dans son milieu, marge partant des yeux et s'élevant droite, formant une lame mince, haute, découpée en quatre dentelures : cette lame suit le contour antérieur et circulaire de la tête, elle est quelquefois transparente. Dans les ♀ (fig. 16 *b*), le bord antérieur est circulaire, ayant une marge étroite peu relevée, quelquefois immarginé au milieu et échancré. *Bouche* et *antennes* ferrugineuses.

Prothorax plus large que long, transversal, convexe;

angles et côtés arrondis ; ceux-ci, ainsi que la base, faiblement rebordés ; la marge cependant est un peu plus large vers l'angle postérieur ; un très léger sillon longitudinal sur le milieu ; le bord antérieur régulièrement cintré, s'avançant peu sur la tête ; un peu plus étroit antérieurement ; ponctuation uniforme ; pubescence grise, quelquefois jaunâtre, très courte. L'angle antérieur est quelquefois moins arrondi dans les ♂ et coupé plus carrément.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres deux fois aussi longues que le prothorax, larges, un peu déprimées vers la suture à l'extrémité ; ponctuation uniforme, plus forte que celle du prothorax, assez serrée ; pubescence assez courte et raide.

Dessous pointillé, un peu pubescent.

Pieds ferrugineux.

La ♀ est généralement plus petite.

Pris par M. Guérin-Méneville, dans les bois de pin de Montrieux, près de Toulon.

La larve que j'ai été à même de voir dans un bolet, rapporté par M. Guérin-Méneville, est longue de 0,0020 à 0,0025 mill. Elle est mince, longue, cylindrique, d'un blanc rosé, la tête jaunâtre. On lui compte douze anneaux : les trois premiers portent chacun une paire de pattes ; le dernier est terminé par deux pointes poilues ; le dessous de ce dernier anneau offre un mamelon rétractile, dont la larve se sert comme d'une septième patte. Les côtés de tous les anneaux sont sillonnés.

En général les larves des différentes espèces de *Cis* que j'ai été à même d'examiner, diffèrent peu entre elles : le dernier anneau est toujours armé de deux cornes, qui sont plus ou moins longues ou placées plus ou moins haut.

b. Angles antérieurs du prothorax aigus, s'avançant vers les yeux.

29. C. GRANARIUS, Lacordaire inéd. (Pl. 3, fig. 1 et 2.)

Flavus, convexus, latus, *pube brevi rigida adspersus. Caput nigrum, in maris antice quadridentato projectum. Prothorax* æqualis, *transversus,* medio niger, *in maris antice bicornutus, in femina regulariter arcuatus; angulis anticis,* acutis, *subrectis, posticis rotundatis. Elytra* lateribus nigra, *vage punctulata.*

Long. 0,0035 mill.

Jaune; tête, dessus du prothorax en losange et côtés des élytres noirs; épais, convexe.

Tête noire, penchée, concave, offrant l'apparence d'un petit tubercule au milieu; bord antérieur plat, un peu relevé, découpé en quatre dents chez les ♂, arrondis chez les ♀ et un peu relevé. *Palpes* et *antennes* ferrugineux.

Prothorax jaune ayant une tache discoïdéale noire ou d'un brun foncé, grande, en losange; large, convexe, uni, coupé obliquement; plus étroit en avant, les côtés un peu arrondis, rebordés; angle antérieur aigu plutôt que droit, s'avançant vers les yeux; angle postérieur arrondi; base faiblement rebordée; à peine pointillé, couvert de poils courts peu serrés, jaunes. Chez les ♀, le bord antérieur est uni; chez les ♂, il se plisse et se relève en deux cornes obtuses, espacées et dont l'intervalle est déprimé.

Ecusson petit, triangulaire, brun foncé.

Elytres à peine deux fois aussi longues que le prothorax, jaunes, avec une tache oblongue noire ou brune de chaque côté vers les angles huméraux; convexes, faible-

ment pointillées; proche la suture une rangée de points peu marqués; pubescence jaune, courte, peu serrée.

Dessous jaunâtre.

Poitrine et *pieds* d'un ferrugineux foncé; *genoux* noirâtres.

Provient de Cayenne. Collections de MM. Reiche et Chevrolat.

30. C. GROSSUS, Chevr. inéd. (Pl. 3, fig. 3 et 4.)

Fusco-niger, dimidia parte *elytrorum posterius flava*, *grossus*, latus, *pube brevi adspersus*. *Prothorax* æqualis, *transversus*; *angulis anticis* acute *projectis*. *Elytra crebrè punctulata*.

Long. 0,0028 mill.

En oval court, large, noir, moitié postérieure des élytres jaune, pubescent, finement ponctué.

Tête noire, large, front plat; bord antérieur arrondi, relevé tout autour; granuleuse. *Palpes* et *antennes* ferrugineux.

Prothorax noir, large, court, convexe, uni; angles antérieurs presque droits, plutôt aigus, s'avançant vers les yeux; côtés arrondis, rebordés; angles postérieurs arrondis; ponctuation fine et serrée; pubescence rousse.

Écusson petit, arrondi.

Élytres d'un brun-noir, la moitié postérieure jaune; deux fois aussi longues que le prothorax, larges, en oval court, convexes, finement ponctuées; pubescence courte, rousse, peu serrée.

Dessous brun.

Pieds ferrugineux.

Je n'ai vu qu'un individu, probablement ♀, dans la collection de M. Chevrolat, provenant de Demerari.

B. Corps oblong.

c. Angles antérieurs du prothorax s'avançant vers les yeux.

aa. Élytres pubescentes.

31. C. BIDENTATUS, Oliv. (Pl. 3, fig. 5.)

Anobium bidentatum, (1790) Olivier, 2, N° 16, pl. 2, fig. 5. *Ptinus bidentatus*, (1802) Marsh, p. 86. 17 ♂. *Ptinus inermis*, Marsh, p. 87. 18 ♀. *Cis bidentatus*, (1813) Gyll. p. 383, vol. 3. (1823 à 1840), Curtis, vol. 2. F. L. 5. (1829), Steph, 3. 347. Cat. 1451. (1840), Zetterst. p. 195. 5.

Niger, pube brevissima *adspersus*, subnitidus, elongato-convexus. *Prothorax* æqualis, *transversus*, *in maris antice bidentatus*, *angulis anticis* acute *prominulis*, *posticis rotundatis*. *Elytra creberrime* cuncinneque punctata.

Long. 0,0025—0,0018 mill.

Ordinairement noir, un peu brillant; varie cependant depuis le brun jusqu'au jaune.

Tête penchée, brune, convexe, le milieu enfoncé, front plat; pointillée, marginée; dans les ♂, une impression transversale coupe le devant du front de telle sorte qu'en arrêtant la continuité du contour de la marge latérale, qui est relevée, elle fait paraître deux angles qui pourraient passer pour deux petites dents; la partie antérieure ainsi séparée se trouve émarginée au centre. La ♀ a la marge antérieure relevée seulement sans apparence de dents. *Bouche* et *antennes* ferrugineuses.

Prothorax brun, convexe, plus large que long; le milieu s'avançant sur la tête est déprimé; de chaque côté de cette dépression, chez les ♂ (Pl. 3. fig, 5 *a*), au lieu

de s'arrondir, comme chez les ♀ (Pl. 3, fig. 5 *b*), le bord antérieur se soulève et donne l'apparence de deux cornes ; la portion qui avoisine les angles antérieurs, qui sont aigus et s'avancent sur les yeux, est déprimée ; les côtés marginés sont arrondis, ainsi que les angles postérieurs, et rebordés, ainsi que la base. On aperçoit souvent, au-dessus de la marge latérale, une impression irrégulière et qui en suit un peu le contour. Ponctuation égale, fine et serrée.

Écusson petit, arrondi, presque lisse.

Élytres brunes, ayant au moins le double de la longueur du prothorax ; dessus un peu convexe ; assez allongées cependant, ayant chez quelques-uns une légère impression oblique et vague vers le premier tiers de la longueur, proche la suture ; un peu brillantes, uniformément et finement ponctuées ; pubescence jaune tellement courte que l'on serait tenté, au premier abord, de considérer cet insecte comme glabre. Suture fine, lisse et plus relevée vers l'extrémité.

Dessous noirâtre, obsolètement pointillé.

Pieds ferrugineux.

Quelques ♂ ont les protubérances du prothorax peu développées ; ils se distinguent toujours de la ♀ par les deux petites élévations qui se trouvent sur la marge antérieure de la tête.

Trouvé en Suisse et au Mont-Pilat par M. Guillebeau, et par M. Gacogne à la Grande-Chartreuse. Curtis dit qu'il se trouve en Angleterre sur le *Boletus auricularius* et sur l'épine blanche.

Cette espèce paraît habiter les parties montueuses de l'Europe, telles que la Suède et les Alpes.

32. C. DENTATUS, Gacogne inéd. (Pl. 3, fig. 6.)

Nigro-piceus, convexus, oblongus, pubescens. Prothorax æqualis, *in maris antice* protensus *et bidentatus, angulis anticis* sub acutis, *posticis rotundatis. Elytra creberrime et* subtiliter punctata.

Long. 0,0022—0,0018 mill.

Brun, un peu roux; pubescence égale.

Tête finement pointillée, penchée, concave dans son milieu, avec un léger tubercule; bord antérieur relevé légèrement sur les côtés, et assez fortement au milieu, avec échancrure dans les ♂, ce qui donne l'apparence de deux cornes rapprochées; sans apparence de cornes dans les ♀. *Antennes* brunes.

Prothorax convexe, aussi large que long, plus étroit antérieurement, s'avançant sur la tête (fig. 6 *b*); dans les ♂ (fig. 6 *a*), se divisant en deux dents rapprochées, prolongées en avant; angle extérieur presqu'aigu, s'avançant vers les yeux; côtés marginés, arrondis, ainsi que l'angle postérieur, rebordés, ainsi que la base; ayant quelquefois une fossette peu marquée un peu au-dessus de l'angle antérieur; finement pointillé, pubescent.

Écusson petit, arrondi, pubescent.

Elytres un peu plus larges que le prothorax, un peu plus de deux fois aussi longues que celui-ci; légèrement déprimées proche la suture, vers le premier tiers; uniformément et finement pointillées; pubescence jaune assez brillante; suture finement relevée, surtout vers l'extrémité.

Dessous finement pointillé et pubescent.

Pieds ferrugineux.

Cet insecte m'a été envoyé par M. Gacogne sous ce nom et comme ayant été pris à la Grande-Chartreuse, dans les bolets qui poussent sur les pins. Il a été trouvé aussi en Suisse par M. Guillebeau et par M. Chevrier, de Genève.

Cette espèce se distingue du *C. bidentatus* par son prothorax bien moins large; l'espace entre les deux cornes est bien plus étroit, la ponctuation est bien plus serrée et la pubescence plus longue; les angles du prothorax ne s'avancent pas autant.

bb. Élytres glabres.

33. C. NITIDUS, Herbst. (Pl. 3, fig. 7.)

Anobium nitidum, (1789) Herbst, vol. 5, p. 17. 8. f. 45. 8. (1792) Fabricius, syst. 1. 238. (1801) El. 1. 324. 15. (1808) Panz. fn. 10, f. 9, fn. 1. 131—10. (1798) Payk. p. 311—10. *Cis nitidus*, (1813) Gyll., vol. 3, p. 382. (1829) Steph. 3. 347. Cat. 1449. (1840) Zett. p. 195—4.

Piceus, nitidus, convexus, glaber. *Prothorax* æqualis, crassus, *angulis anticis* acute pominulis, *posticis rotundatus, lateribus et postice marginatus. Elytra* inæqualiter *et* vage punctata. *In maris caput obsolete bidentatum.*

Long. 0,0020 mill.

Brun, brillant, glabre, convexe.

Tête convexe, unie, penchée, brune, brillante, entièrement et très finement pointillée, presque lisse; le bord antérieur large, à peine relevé tout autour, obsolètement

bidenté dans les ♂. *Bouche* ferrugineuse. *Antennes* ferrugineuses, s'obscurcissant vers l'extrémité.

Prothorax (fig. 7 *a*) plus large que long, convexe, uni; contour du bord antérieur très développé, uni jusqu'à l'angle antérieur qui est aigu et s'avance vers les yeux; cet angle est en outre marqué d'une petite élévation longitudinale que l'on ne rencontre pas dans les espèces voisines; angles postérieurs et côtés arrondis; ceux-ci marginés, rebordés, ainsi que la base; brun, brillant, glabre, finement et uniformément pointillé.

Ecusson petit, subtriangulaire, brun, lisse.

Elytres de la largeur du prothorax à sa base, deux fois au moins aussi longues, convexes, brunes, brillantes, glabres; ponctuation irrégulière, composée de points ronds plus gros que ceux du prothorax, irrégulièrement en lignes, espacés, entremêlés de points plus petits.

Dessous brun, brillant, finement pointillé et quelquefois très légèrement pubescent.

Pieds ferrugineux.

Varie, pour la couleur, du foncé au clair.

Pris abondamment à la Grande-Chartreuse par M. Gacogne, dans les forêts de sapin; et, en Suisse, par M. Guillebeau. N'est pas très rare.

Un individu de cette espèce est indiqué dans la collection de M. Chevrolat, provenant de Suède.

On aperçoit bien quelquefois une légère pubescence avec une très forte loupe; mais elle est si peu visible comparativement aux autres espèces que j'ai laissé subsister l'expression de glabre.

d. Angles antérieurs du prothorax non aigus.

cc. Elytres glabres.

34. C. BRUNNEUS.

Piceus nitidus, elongato-convexus, glaber. *Prothorax* æqualis, *angulis anticis* subrectis, *posticis rotundatis truncatus, lateribus et posticis marginatus. Elytra* æqualiter punctata.

Long. 0,0022 mill.

Brun, brillant, glabre, ponctué également.

Tête non cachée sous le prothorax, uniformément ponctuée. Le bord antérieur très largement relevé sur les côtés dans les ♂, moins dans les ♀; milieu non marginé, lisse. *Bouche* et *antennes* ferrugineuses, la massue de celles-ci brune.

Prothorax aussi large que long, ne s'avançant pas sur la tête, convexe, uni, un peu rétréci antérieurement; angles antérieurs plutôt obtus qu'arrondis; angles postérieurs et côtés arrondis, ceux-ci rebordés, ainsi que la base; d'un brun noir, brillant, glabre, uniformément ponctué.

Ecusson petit, subtriangulaire, brun, lisse.

Elytres un peu moins larges que le prothorax à leur base, deux fois au moins aussi longues, convexes mais allongées, d'un brun plus clair que le prothorax, brillantes, glabres; ponctuation peu serrée, un peu plus cependant que celle du prothorax, uniforme, sur un fond presque rugueux; suture légèrement relevée.

Dessous brun, finement pubescent.

Pieds ferrugineux.

J'ai vu onze individus rapportés et pris par M. Sallé, à Caracas, sur les Cordillières, dans un *Polyporus*, en juillet.

35. C. Jacquemartii (Pl. 3, fig. 8).

Piceus, nitidus, oblongiusculus, glaber. *Prothorax* æqualis, *angulis anticis* subrectis *truncatus, posticis rotundatis, lateribus et postice marginatus. Elytra* inæqualiter *et* vage punctulata. *In maris caput obsolete bidentatum.*

Long. 0,0020 mill.

Brun, brillant, glabre; ponctuation inégale.

Tête convexe, unie, penchée, brune, brillante, entièrement et très finement pointillée, presque lisse; bord antérieur large, relevé tout autour, laissant cependant un espace au milieu déprimé en sillon. Chez les ♂, les bords paraissent plus relevés et comme bidentés. *Bouche* ferrugineuse. *Antennes* ferrugineuses, extrémité plus obscure.

Prothorax aussi large que long, convexe, uni; contour du bord antérieur uni; angles antérieurs presque droits, émoussés; côtés et angles postérieurs légèrement arrondis, étroitement rebordés, ainsi que la base; brun, brillant, glabre, finement et uniformément pointillé.

Ecusson triangulaire, brun, lisse.

Elytres de la largeur du prothorax à sa base, deux fois au moins aussi longues, convexes, brunes, brillantes, glabres; ponctuation irrégulière composée de points plus gros que ceux du prothorax, entremêlés de points plus petits.

Dessous brun, brillant, finement pointillé et légèrement pubescent.

Pieds ferrugineux.

Varie, pour la couleur, du jaune pâle au brun-noir.

Cette espèce forme le passage entre le *C. nitidus* et le *C. glabratus;* il diffère du premier par les angles antérieurs du prothorax qui ne sont jamais aigus, par la forme du prothorax qui, sans être aussi épaisse que dans le *nitidus*, est cependant moins déprimée que dans le *glabratus*. Le prothorax est étroit antérieurement. La ponctuation des élytres se rapproche plus de celle du *C. nitidus*.

Je dois la connaissance de cette espèce à M. Jacquemart, entomologiste de Paris, qui l'a rencontrée à Saint-Germain sur la *Fistulina buglossoides* Bull, au mois de juin.

Depuis, en conservant ce bolet, M. Jacquemart en a élevé près de soixante individus et a été à même d'en observer la larve et la nymphe. La larve ne paraîtrait différer des larves des autres *Cis* que par les deux pointes terminales qui sont situées un peu plus bas, vers le milieu environ du dernier anneau.

J'ai dû séparer cette espèce très voisine cependant des *C. nitidus* et *glabratus* par les caractères de son prothorax.

36. C. GLABRATUS, Dej. non décrit. (Pl. 3, fig. 9.)

C. glabratus Dej. cat. p. 335.

Piceus, *nitidus*, oblongiusculus, glaber. *Prothorax* æqualis, *angulis anticis* obtuse *truncatus*, *posticis rotundatis; lateribus et postice marginatus*. *Elytra* inæqualiter

et vage punctulata. *In maris caput obsolete bidentatum.*

Long. 0,0020 mill.

Brun, brillant, glabre, convexe; ponctuation inégale.

Tête convexe, unie, penchée, brune, brillante, finement pointillée; le bord antérieur relevé tout autour, moins le milieu, obsolètement bidenté dans les ♂. *Bouche* ferrugineuse. *Antennes* ferrugineuses, extrémité souvent obscure.

Prothorax (Pl. 3, fig. 9 *a*) plus large que long, convexe, cependant moins épais antérieurement; angles antérieurs plutôt obtus qu'aigus, s'avançant à peine vers les yeux; côtés marginés; presque droit et un peu relevé antérieurement; angles postérieurs arrondis, rebordés, ainsi que la base; brun, brillant, souvent rougeâtre, glabre, uniformément et très finement pointillé.

Ecusson petit, subtriangulaire, brun, lisse.

Elytres de la largeur du prothorax à sa base, deux fois au moins aussi longues, convexes, brunes, brillantes, glabres; ponctuation irrégulière sur un fond presque rugueux, composée de points ronds entremêlés de points plus petits; le tout assez serré.

Dessous brun, brillant, finement pointillé et pubescent.

Pieds ferrugineux.

Varie pour la couleur. Souvent la tête rougeâtre et les élytres d'un brun-noir.

Cette espèce ressemble au *C. nitidus* et au *C. Jacquemartii*; elle se distinguera toujours du premier par la forme de son prothorax bien moins épais antérieurement, n'ayant pas les angles antérieurs saillants et aigus,

les côtés descendant moins bas; la ponctuation est généralement plus fine et plus serrée; les élytres quelquefois plus rugueuses. La forme bien attentivement comparée du prothorax le distingue aussi du *Jacquemartii;* dans le *glabratus*, les angles antérieurs du prothorax remontent et sont plus obtus; le dessus paraît plus large que long.

Pris par M. Gacogne à la Grande-Chartreuse.

Dans les collections cette espèce est indiquée provenir de Suisse, Suède, Piémont et de France.

37. C. DIADEMATUS, Reiche inéd.

Testaceus, *convexus*, subcylindricus, glaber. *Prothorax* æqualis, *angulis anticis* subrectis *truncatus, lateribus et postice marginatus, subtilissime punctulatus. Elytra* vage *punctulata. In maris lamina projecta capitis et prothoracis distinctus.*

Long. 0,0011 mill.

Pâle; prothorax à peine pointillé; élytres un peu rugueuses, vaguement et plus fortement pointillées.

Tête un peu convexe, offrant une fossette au centre; bord antérieur arrondi et un peu rebordé; une impression transversale. Dans les ♂, le bord antérieur se relève en une lame droite, mince et haute, coupée carrément. *Antennes* testacées. *Yeux* noirs.

Prothorax convexe, un peu plus large que long, presque carré dans les ♀; angles presque droits, cependant légèrement arrondis, ainsi que les côtés qui sont rebordés comme la base; très finement pointillé. Dans les ♂, le prothorax s'avance au-dessus de la tête en une lame assez large, un peu échancrée, peu relevée, légèrement

déprimée dans son milieu, ce qui fait paraître les côtés plus forts.

Écusson triangulaire, très petit.

Élytres très finement pointillées, plus fortement cependant que le prothorax et d'une manière plus serrée, vaguement rugueuse.

Dessous testacé.

J'ai vu un ♂ et ♀ dans la collection de M. Reiche, provenant de Bahia, donné par M. Mocquerys, de Rouen, qui en possède aussi une ♀.

38. C. PICEUS.

Piceus, *nitidulus*, oblongiusculus, glaber. *Prothorax* æqualis, *angulis anticis* obtuse *truncatus*, *posticis rotundatis*, *lateribus et postice marginatus*. *Elytra* æqualiter *et creberrime punctulata*.

Long. 0,0020 mill.

Brun, brillant, glabre, convexe; ponctuation très fine, très serrée.

Tête convexe, unie, penchée, brune, brillante, pointillée; bord antérieur à peine relevé, arrondi. *Bouche* et *antennes* ferrugineuses.

Prothorax aussi long que large, un peu rétréci antérieurement; angles antérieurs plutôt obtus qu'aigus; côtés marginés, peu arrondis; angles postérieurs arrondis, rebordés, ainsi que la base. Points très fins, peu serrés.

Ecusson petit, subtriangulaire.

Elytres deux fois au moins aussi longues que le prothorax, glabres; ponctuation fine, très serrée, laissant

paraître les élytres comme un peu rugueuses ; légèrement déprimées postérieurement vers la suture, qui est un peu relevée et lisse.

Dessous brun.

Pieds ferrugineux.

Un exemplaire dans la collection de M. Melly, de Liverpool, venant du Pérou.

Se distingue du *glabratus* par sa ponctuation égale et serrée.

39. C. PUMICATUS (Pl. 3, fig. 10).

Nigro-piceus, *convexus*, glaber. *Prothorax* æqualis, *angulis anticis* obtuse, *posticis rotundatis truncatus*, *lateribus et postice marginatus*. *Elytra* subtilissime punctulata, pumicata.

Long. 0,0014 mill.

Brun, glabre ; prothorax pointillé ; points des élytres très fins et comme effacés.

Tête convexe, très finement pointillée ; bord antérieur un peu relevé, arrondi. *Antennes* brunes, base ferrugineuse.

Prothorax plus long que large ; angles antérieurs obtus ; côtés et angles postérieurs un peu arrondis, rebordés, ainsi que la base ; finement pointillé.

Ecusson triangulaire.

Elytres une fois et demie aussi longues que le prothorax, plus finement pointillées que celui-ci ; les points comme effacés ; elles sont un peu brillantes, plutôt rugueuses que lisses.

Cuisses brunes. *Pieds* ferrugineux.

Je n'ai vu qu'un seul individu provenant de la Nouvelle-Orléans.

Collection de M. Chevrolat.

40. C. NITIDULUS, Reiche inéd. (Pl. 3, fig. 11.)

Caput et prothorax niger; elytra rubra; nitidus, glaber. *Prothorax* æqualis, *angulis* fere rotundatis *truncatus*, *lateribus et postice marginatus*. *Elytra* crebre *punctulata*.

Long. 0,0015 mill.

Brillant, noir; élytres rouges; ponctuation de celles-ci plus forte que celle du prothorax.

Tête noire; bord antérieur arrondi, un peu relevé; très finement pointillée. *Bouche* et *antennes* rougeâtres.

Prothorax noir; le bord antérieur tirant sur le rouge; brillant, s'avançant un peu sur la tête, convexe, peu épais; ponctuation fine, espacée.

Ecusson large, triangulaire, ponctué.

Elytres deux fois à peine de la largeur du prothorax, d'un rouge foncé et brillant; ponctuation fine et serrée, plus forte cependant que celle du prothorax.

Dessous noir.

Pieds ferrugineux.

Dans la collection de M. Reiche, provenant de Lombardie.

Se distingue du *pumicatus* par sa couleur; il est un peu plus large; la ponctuation des élytres est plus forte.

41. C. MINUTISSIMUS (Pl. 3, fig. 12).

Piceus, convexus, nitidus, glaber. *Prothorax* æqualis;

angulis anticis obtuse, *posticis rotundatis truncatus*. *Elytra* vage, concinne, *et* subtilissime *punctulata*.

Long. 0,0008 mill.

Brun, brillant, glabre, très petit, très vaguement et finement pointillé.

Tête très finement pointillée; bord antérieur arrondi, relevé, au milieu émarginé. *Antennes* ferrugineuses.

Prothorax noir; bord antérieur rougeâtre; convexe, uni, s'avançant sur la tête; angles antérieurs obtus; côtés arrondis, rebordés, ainsi que la base; très finement pointillé.

Elytres un peu plus rougeâtres, brillantes; ponctuation inégale, bien plus fine et plus serrée que celle du prothorax.

Pieds ferrugineux.

Je n'ai vu qu'un seul individu dans la collection de M. Chevrolat : il provenait de Boston.

42. C. OBESUS, Kunze inéd. (Pl. 3, fig. 13.)

Piceus, *nitidulus*, obesus, complanatus, glaber. *Prothorax* æqualis, *angulis anticis* obtuse, *posticis rotundatis*. *Elytra* creberrime punctata. *In maris caput bituberculatum*.

Long. 0,0015 mill.

Brun-noir, court, épais, glabre, ponctué.

Tête presque lisse, un peu brillante; bord antérieur un peu arrondi et marginé; précédée d'une impression transversale; bituberculée dans les ♂. *Antennes* brunes.

Prothorax plus long que large, convexe, plus étroit

antérieurement, s'avançant sur la tête; bord antérieur, dans les ♂, ayant deux petites dents ou tubercules assez rapprochées; angles antérieurs obtusement arrondis; angles postérieurs et côtés arrondis, rebordés, ainsi que la base.

Ecusson triangulaire.

Elytres larges, une fois et demie aussi longues que le prothorax, un peu aplaties; ponctuation assez forte, très serrée.

Pieds ferrugineux.

J'ai vu un ♂ dans la collection de M. Melly, et une ♀ dans celle de M. Reiche.

Provient de l'Amérique boréale.

Cet insecte a le facies d'un *Xylographus* ou du *Ropalodontus perforatus;* mais la conformation de ses tibias le classe parmi les *Cis;* il est glabre.

43. C. LINEATO-CRIBRATUS. Chevrier inéd. (Pl. 3, fig. 14.)

Fulvo-piceus, nitidus, convexus, glaber. *Prothorax* æqualis, *angulis anticis* obtuse, *posticis rotundatis truncatus; lateribus et postice marginatus. Elytra* striato-punctata.

Long. 0,0018 mill.

Brun-rouge, brillant, glabre; élytres strié-ponctuées.

Tête penchée, convexe, unie, brune, brillante; quelques points fins, espacés; marge antérieure assez grande, à peine relevée, un peu plus cependant et comme bidentée chez les ♂. *Bouche* et *antennes* ferrugineuses.

Prothorax aussi long que large, convexe, uni, bombé sur les côtés; angles antérieurs obtus-arrondis, angles

postérieurs arrondis; côtés arrondis, rebordés, ainsi que la base; brillant; ponctuation fine, serrée.

Ecusson triangulaire, allongé.

Elytres une fois et demie aussi longues que le prothorax, brillantes, ayant des lignes bien marquées de gros points, et entre chaque ligne une ligne de points extrêmement petits.

Dessous ponctué.

Pieds ferrugineux.

Pris en Suisse par M. Chevrier qui lui a donné le nom que j'ai conservé, et par MM. Gacogne et Guillebeau à la Grande-Chartreuse dans les bolets des sapins.

44. C. PUNCTATUS, Dej. non décrit.

C. punctatus Dej. cat. p. 335.

Fusco-piceus, nitidus, subcylindricus, glaber. *Os antennæ pedesque dilute ferruginei. Prothorax* æqualis, *angulis* subrectis *truncatus; lateribus basique marginatus. Elytra* læviter punctata.

Long. 0,0025 mill.

Brun-roux, brillant, glabre; suture finement rebordée.

Tête subconvexe, penchée, très finement et également ponctuée, une impression transversale légère sur le devant; bord antérieur presque droit, très finement rebordé. *Bouche* saillante, ferrugineuse.

Prothorax aussi large que long; les côtés très légèrement arrondis, marginés, rebordés; angles un peu obtus, presque droits; base rebordée; également et finement ponctué.

Ecusson petit, arrondi.

Elytres un peu plus de deux fois aussi longues que le prothorax ; un peu larges, convexes, cylindriques ; suture lisse, finement rebordée, surtout postérieurement ; côtés rebordés ; ponctuation uniforme, assez forte et rapprochée.

Dessous brun.

Pieds ferrugineux.

Je n'ai vu qu'un exemplaire qui se trouvait dans la collection de M. Dejean sous le nom de *punctatus*.

Provient de l'Amérique boréale.

Il ressemble à l'*alni*, mais est proportionnellement plus gros ; sa ponctuation est plus forte ; ses angles du prothorax sont moins droits. Il est glabre.

dd. Elytres pubescentes.

45. C. ALNI, Gyll. (Pl. 3, fig. 18.)

C. alni, (1813) Gyll., vol. 3, p. 386. (1847) Redtenbacher, p. 349. *C. punctulatus*, (1847) Lucas, Expl. sc. en Algérie, 9e livr., pl. 40, fig. 4, t. 2, page 470, N° 1252.

Nigro-piceus, nitidus, subcylindricus ; pube brevissima *adspersus*. *Os, antennæ pedesque dilute testacei*. *Prothorax* æqualis, *angulis* subrectis *truncatus*, *lateribus late et basi marginatus*. *Elytra* læve crebre punctulata.

Long. 0,0030—0,0018.

Brun-noir, brillant, presque glabre. Angles du prothorax rectangulaires.

Tête subconvexe, penchée, finement et également ponctuée, offrant une impression transversale sur le devant; bord antérieur presque droit; très finement rebordée sur les côtés. *Bouche* ferrugineuse, un peu brillante. *Antennes* à peine aussi longues que le prothorax, ferrugineuses ou testacées à la base; la massue brune.

Prothorax (fig. 18 *a*) aussi large que long; les côtés presque droits, marginés et rebordés, ainsi que la base; les angles obtus, presque droits; les antérieurs descendent plus bas que les postérieurs; également et finement ponctué; pubescence très courte. Le devant du prothorax est souvent d'une couleur plus brune tirant au ferrugineux.

Ecusson petit, arrondi, presque carré.

Elytres près de trois fois aussi longues que le prothorax, presque cylindriques, ayant souvent proche de la suture, au premier tiers de sa longueur, une dépression en chevron; suture très finement rebordée; côtés rebordés; ponctuation uniforme, assez serrée, plus fine chez les ♀; pubescence très courte, ce qui fait paraître cet insecte quelquefois glabre, composée d'écailles brillantes peu serrées entre elles.

Dessous brun, légèrement pubescent.

Cuisses tantôt brunes, tantôt ferrugineuses. *Tibias* jaunes.

Varie pour la taille et la couleur, qui est quelquefois d'un jaune lavé de brun, surtout au bord antérieur du prothorax et aux épaules.

Le *C. alni* se distingue des espèces suivantes par sa longueur et la forme de son prothorax; — de l'*oblongus* par les angles postérieurs du prothorax qui sont placés

plus haut; par les côtés du prothorax qui sont plutôt droits qu'arrondis; par sa couleur plus brillante, sa ponctuation plus forte, sa pubescence plus rare.

Je pense que l'on doit reconnaître les ♂ et les ♀ par ces observations : le ♂ serait plus brillant, aurait la ponctuation plus forte sur le prothorax, et les pieds fauves; la ♀ serait d'une couleur plus terne, plus déprimée, son prothorax serait plus court; aurait les points plus petits et les pieds bruns.

On le rencontre en France, en Allemagne, en Suède, etc.

Trouvé quelquefois, en juillet, dans la forêt de Saint-Germain, par M. Chevrolat qui l'avait répandu sous le nom d'*aphodioïdes*, et par moi isolément, sous du bois mort, ou en battant des fagots de chêne. Pris à Lyon par M. Guillebeau. Rare dans les collections. Envoyé de Lyon par M. Mulsant comme ayant été rencontré sur les chênes-liéges.

M. Lucas a représenté, dans sa planche 40, 9e livraison, de l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, une espèce auquel il a donné le nom de *punctulatus*, qui me paraît être l'*alni* de Gyll.; les six individus qu'il a eu l'obligeance de me communiquer, ne m'ont pas paru offrir des caractères suffisamment tranchés pour en faire une espèce distincte; plusieurs sont de petite taille, d'un brun clair, ce qui ferait présumer qu'ils sont fraîchement éclos, saturés de roux à l'extérieur des élytres, aux épaules et sur le devant du prothorax. M. Lucas a très bien décrit et représenté les larve et nymphe de cette espèce, qui ont la forme générale de toutes les larves des autres *Cis*. La larve de cette espèce aurait pour caractère spécial deux petits tubercules sur le dernier anneau en avant des deux épines ou crochets terminaux. Il l'a trouvée creusant ses

galeries dans le *Schyzophillum commune*; l'insecte éclosant à la fin de mai.

46. C. OBLONGUS, Schœn. inéd. (Pl. 3, fig. 19.)

Niger, opacus, oblongiusculus; pube brevi micante *adspersus*. *Antennæ pedesque dilute ferruginei*. *Prothorax* æqualis, *angulis anticis* obtuse *et postice* subrectis, *truncatus*, *lateribus late basique anguste marginatus*. *Elytra* creberrime subtiliter *et* vage punctulata. *In maris caput bituberculatum*.

Long. 0,0020—0,0018 mill.

Brun-noir, fond obscur; pubescence assez longue, brillante; oblong.

Tête subconvexe, penchée, finement et également ponctuée, pubescente, offrant une impression transversale sur le devant; bord antérieur presque droit; très finement rebordée sur les côtés; surmontée, dans les ♂, de deux petits tubercules. *Bouche* souvent ferrugineuse; *mandibules* brunes; *antennes* à peine aussi longues que le prothorax, brunes, la base souvent ferrugineuse.

Prothorax s'avançant un peu sur la tête, plus large que long; bord antérieur avec une petite fente au milieu; un peu rétréci antérieurement; côtés un peu bombés, marginés et rebordés; la base rebordée plus étroitement; angles antérieurs obtus : les postérieurs obtus et presque rectangulaires, offrant une dépression prolongée sur la base, descendant aussi bas que les antérieurs; également et très finement ponctué; pubescence en forme d'écailles brillantes et serrées, laissant apparaître par leur disposition comme une strie longitudinale au milieu.

Ecusson petit, arrondi, presque carré.

Elytres deux fois et demie aussi longues que le prothorax, presque cylindriques, ayant quelques dépressions, ce qui les ferait paraître presque rugueuses; côtés très étroitement rebordés; ponctuation très fine et très serrée, les points sont petits et plutôt allongés que ronds; pubescence en forme d'écailles brillantes, courte et serrée; les ♂ paraissent un peu plus brillants et plus fortement ponctués.

Dessous noir, finement ponctué et légèrement pubescent.

Pieds ferrugineux, quelquefois plus bruns sur les cuisses et une partie du tibia.

Varie pour la taille et la couleur; cependant tous ceux que j'ai pris sont généralement brun-noirs; quelques-uns ont la tête et le prothorax d'une couleur plus claire.

Trouvé dans la forêt de Saint-Germain, en juillet, par M. Chevrolat et par moi, sur du bois coupé et en battant des fagots de chêne. Un exemplaire portait déjà, dans la collection de M. Chevrolat, le nom d'*oblongus* donné par M. Schœnnerr et que j'ai conservé.

Le *C. oblongus* ressemble beaucoup à l'*alni* et au *festivus;* il se distingue du premier par son prothorax dont les côtés un peu bombés ne sont pas aussi droits ni penchés en avant et dont les angles sont plus obtus et plus arrondis : surtout par la ponctuation plus serrée, moins profonde, sa pubescence plus longue et brillante; — du second aussi par sa ponctuation et sa pubescence. Il est plus cylindrique que le *festivus*, presque toujours noir ou brun-noir, et un peu rugueux.

Un *C. oblongus* que j'avais envoyé à Londres pour être comparé avec les insectes décrits ou nommés par MM. Marsham et Stephens, m'a été renvoyé sous le nom de *festivus* ou *rhododactylus* Steph. avec un point de doute.

47. C. TRISTIS.

Nigro-piceus, nitidus, oblongiusculus, pube brevissima *adspersus*, fere glaber. *Antennæ pedesque obscure ferruginei. Prothorax* æqualis, *angulis anticis* subrectis *truncatus*, *posticis rotundatis*, *lateribus et basi marginatus. Elytra* creberrime et confertissime punctulata.

Long. 0,0016 mill.

Brun-noir, brillant, presque glabre; ponctuation très serrée, presqu'en ligne.

Tête convexe, très finement pointillée et pubescente; bord antérieur peu arrondi, un peu relevé. *Antennes* d'un ferrugineux obscur.

Prothorax un peu rétréci antérieurement, aussi long que large; angle antérieur presque droit; angle postérieur et côtés arrondis, rebordés, ainsi que la base; uniformément pointillé.

Ecusson petit, arrondi.

Elytres plus de deux fois plus longues que le prothorax, un peu convexes, offrant une légère dépression en chevron sur la suture au premier tiers de leur longueur; finement pointillées, du même grain que le prothorax. Points paraissant un peu en lignes longitudinales très serrées; pubescence extrêmement courte; presque glabres.

Pieds ferrugineux.

Je n'ai vu qu'un seul individu dans la collection de M. Chevrolat, provenant de la Nouvelle-Orléans.

Se distingue de l'*alni* par sa forme plus oblongue, son prothorax moins carré, sa ponctuation plus fine; de l'*oblongus*, par son brillant et sa pubescence courte.

48. C. PUNCTIFER (Pl. 3, fig. 20).

Niger, nitidulus, brevis, pube brevissima *adspersus*. *Prothorax* æqualis, *lateribus et anguste basi marginatus*, ibique transversim costatus. *Elytra* creberrime punctata.

Long. 0,0018 mill.

Noir, presque brillant, peu pubescent; points très serrés.

Tête subconvexe, penchée, très finement et également pointillée et pubescente; bord antérieur peu arrondi, très étroitement rebordée, offrant une légère impression transversale. *Bouche* ferrugineuse. *Antennes* noires, les deux premiers articles ferrugineux.

Prothorax s'avançant un peu sur la tête, presqu'aussi large que long; bord antérieur uniformément cintré, côtés légèrement arrondis, marginés, rebordés; angles peu obtusement arrondis; base étroitement rebordée, ce rebord précédé d'une élévation transversale qui n'atteint pas les côtés et qui se recourbe en avant; entre la fin de cette espèce de côte et le bord antérieur est une fossette peu apparente; ponctuation et pubescence fines, également serrées.

Ecusson petit, triangulaire, ponctué.

Elytres à peine deux fois aussi longues que le prothorax, un peu épaisses; ponctuation fine mais bien mar-

quée, les points se touchant presque les uns les autres; pubescence courte, égale, peu serrée.

Dessous et *pieds* noirs.

Je n'ai vu qu'un seul individu pris à Genève par M. Chevrier, qui en avait deux et m'en a offert un.

Plus court que l'*oblongus;* points plus gros et plus serrés; pubescence plus courte.

49. C. PUNCTULATUS, Gyll. (Pl. 3, fig. 21.)

C. punctulatus, (1827) Gyll. v. 4, p. 625.

Fusco-testaceus, elongatus, subcylindricus, *longe et dense* pubescens. *Prothorax* æqualis, *angulis* subrectis *truncatus*, *lateribus et anguste basi marginatus*, *ibique transversim impressus*. *Elytra* confertim punctata. *In maris caput sub-bituberculatum*.

Long. 0,0026 mill.

Fauve; pubescence assez longue; subcylindrique; ponctué.

Tête assez large, penchée, très finement pointillée et pubescente; bord antérieur peu arrondi, relevé, avec une impression transversale dans les ♂, échancré au milieu; les bords de cette échancrure relevés légèrement en deux espèces de tubercules. *Bouche* pâle; *mandibules* brunes; *antennes* pâles, plus foncées à la massue.

Prothorax (fig. 21 *a*) s'avançant un peu sur la tête, aussi long que large, un peu convexe; angles et côtés presque droits, légèrement arrondis, ceux-ci et la base rebordés; devant celle-ci une légère impression transversale; finement ponctué, pubescent.

Ecusson petit, arrondi.

Elytres deux fois et demie aussi longues que le prothorax, allongées, subcylindriques; points également espacés, plus forts que ceux du prothorax; pubescence peu serrée.

Dessous très finement pointillé, de la couleur générale.

Pieds un peu plus clairs.

France, Suède, dans les contrées montueuses.

Pris par M. Guillebeau à la Grande-Chartreuse.

50. C. SERICEUS (Pl. 3, fig. 22).

Fusco-niger, *convexus*, squamulis *albidis nitidisque dense adspersus. Prothorax* æqualis, *angulis* subrectis, *lateribus et basi marginatus*, *ibique transversim impressus. Elytra* creberrime *et* concinne punctata. *In maris caput bituberculatum.*

Long. 0,0015 mill.

Brun-noir, pubescence assez longue, épaisse, brillante, blanchâtre; ponctuation fine.

Tête légèrement convexe, très finement pointillée et pubescente; bord antérieur peu arrondi, un peu relevé, formant dans les ♂ deux petits tubercules rapprochés. *Antennes* brunes.

Prothorax aussi long que large, s'avançant un peu sur la tête, faiblement convexe; angles et côtés presque droits, légèrement arrondis; ceux-ci et la base rebordés; devant celle-ci une légère impression transversale se courbant au-dessus des angles postérieurs; finement ponctué; pubescence grise, brillante, assez longue, épaisse.

Ecusson petit, presque triangulaire, pointillé.

Elytres deux fois aussi longues que le prothorax; ponctuation fine, égale; pubescence grise, brillante, épaisse, assez longue.

Dessous très finement pointillé, presque lisse.

J'ai vu un ♂ et une ♀ dans la collection de M. Reiche, provenant de la France méridionale.

Le *C. sericeus* diffère de l'*alpinus* par sa pubescence plus serrée et sa ponctuation plus fine. Le *C. punctulatus* est bien plus cylindrique et a la ponctuation bien plus forte et moins serrée. Le *C. punctifer* est plus brillant. Le *sericeus* est plus terne, sa pubescence plus longue et plus soyeuse.

51. C. ALPINUS (Pl. 3, fig. 23).

Caput et prothorax fusco-nigra; elytra castanea; convexus, squamulis *aureis aut testaceis adspersus. Prothorax* æqualis, brevis, *angulis* subrotundatis *truncatus, lateribus et basi marginatus. Elytra* crebre punctata. *In maris caput bituberculatum.*

Long. 0,0018 mill.

Tête noire; pubescence fine, jaunâtre; un peu convexe et très finement pointillée; marge antérieure surmontée dans les ♂ de deux petits tubercules. *Bouche* jaune; *mandibules* brunes; *antennes* testacées.

Prothorax noir; le bord antérieur souvent d'une teinte rousse s'étendant quelquefois jusqu'au milieu; court, plus large que long, convexe; angles presqu'arrondis; marge latérale un peu sensible, presque ciliée; ponctué; pubescence jaune.

Ecusson un peu large.

Elytres d'un jaune-châtain, plus clair souvent sur le

dessus que sur les côtés; deux fois de la longueur du prothorax; plus étroites antérieurement; ponctuation égale, peu serrée, assez profonde; pubescence en écailles assez épaisses, assez longues, jaunes ou dorées, presqu'en lignes longitudinales.

Dessous noir, pointillé, légèrement pubescent.

Pieds fauves.

Pris dans les Basses-Alpes par M. Allibert, à Saint-Séver par M. Laboulbène, en Suisse par M. Guillebeau, sous des écorces de peuplier.

Ponctuation moins forte et pubescence plus épaisse que dans le *Ropalodontus perforatus*. Distinct du *C. festivus* par sa pubescence plus épaisse et plus longue, sa forme plus large, postérieurement moins convexe; son prothorax plus court, ses bords plus étroits.

52. C. MURICEUS.

Fusco-testaceus, *nitidulus*, *convexus*, squamulis *aureis adspersus*. *Prothorax* æqualis, *angulis* obtuse *rotundatis truncatus; lateribus et basi marginatus*. *Elytra* punctata.

Long. 0,0015 mill.

Brun-roux, brillant, pubescence égale, ponctuation forte.

Tête légèrement convexe, unie, pointillée, pubescente; bord antérieur peu arrondi, offrant une impression transversale. *Antennes* testacées, extrémité obscure.

Prothorax un peu plus large que long, convexe, court; angles et côtés légèrement arrondis, ceux-ci et la base rebordés; ponctuation égale, plus fine que celle des élytres; pubescence dorée, égale.

Ecusson arrondi.

Elytres deux fois de la longueur du prothorax, brillantes ; ponctuation large, peu serrée ; pubescence épaisse, dorée, égale.

Dessous pointillé.

Pieds plus pâles.

Je n'ai vu qu'un individu dans la collection de M. Chevrolat qui lui avait été envoyé par M. Schaum comme provenant du Cap de Bonne-Espérance.

Cet insecte a le facies et la couleur de l'*E. cornutum ;* la ponctuation est assez semblable, mais la pubescence paraît plus serrée et égale.

Sa taille courte et sa ponctuation forte et peu serrée le distinguent des espèces voisines.

53. C. FESTIVUS, Panz. (Pl. 3, fig. 24.)

Anobium festivum, (1793) Panz. Ent. I. 111. 13. fn. 6. f. 7. (1798) Kugelann, page 331. *Cis festivus*, (1813) Gyll. vol. 3, p. 381. Motsch. t. XVIII. Bul. s. imp. de Moscou. (1847) Redtenbacher, p. 349.

Fusco-testaceus, nitidulus, convexus, ovatulus, *dense* pubescens. *Prothorax* æqualis, *angulis* obtuse *truncatus*, *lateribus late et basi marginatus*. *Elytra* creberrime *et* vage punctulata, *ad suturum obsulcata*. *In maris caput bituberculatum*.

Long. 0,0020 mill.

D'un roux un peu brillant ; pubescence épaisse ; convexe, un peu oval, fortement pointillé.

Tête légèrement convexe, très finement pointillée et pubescente ; bord antérieur un peu arrondi et relevé,

ayant une impression transversale assez courte, surmontée à chaque extrémité, dans les ♂, de deux petits tubercules. *Antennes* pâles.

Prothorax convexe, plus étroit en avant; angles obtus, côtés un peu arrondis, descendant assez bas, marginés, rebordés ainsi que la base; finement ponctué et pubescent, ayant quelquefois sur le milieu l'apparence d'une légère strie longitudinale.

Ecusson petit, arrondi, ponctué.

Elytres deux fois et demie aussi longues que le prothorax, un peu ovales; dessus convexe; côtés rebordés; suture très étroite, lisse, un peu saillante vers la partie postérieure; ponctuation très serrée sur un fond que l'on croirait rugueux, un peu plus forte que celle du prothorax; pubescence assez courte, serrée, formée d'écailles jaunes épaisses.

Dessous brun-noir, finement pointillé.

Pieds d'un ferrugineux clair.

Cet insecte se trouve en France, en Allemagne, en Suisse, en Suède et en Russie, et particulièrement dans les contrées montagneuses.

Pris par M. Guillebeau dans le Buget. Je l'ai trouvé sous des écorces de hêtres à Fontainebleau, en juillet.

Ressemble beaucoup à l'*oblongus* et au *punctulatus*. Il se distingue cependant du premier par une ponctuation un peu plus forte, les points sont plus ronds, la pubescence est composée d'écailles plus épaisses et moins serrées, il est plus court et plus oval; et du second par une forme moins cylindrique, il est un peu plus oval, convexe; la ponctuation est plus fine; il y a peu d'espace entre les

points; le prothorax n'a pas l'apparence d'impression transversale à la base.

Ce qui le distingue plus particulièrement encore des espèces voisines, ce sont les côtés du prothorax qui descendent assez bas et dont les bords latéraux sont assez largement marginés.

54. C. CASTANEUS (Pl. 3, fig. 25).

Castaneus, paulo-depressus, pube brevi *micante adspersus*. *Prothorax* æqualis, *angulis* obtuse *truncatus*, *lateribus et basi marginatus*. *Elytra* creberrime punctulata, *in medio ad suturam depressa*. *In maris caput bituberculatum*.

Long. 0,0016 mill.

Châtain clair; pubescence jaune, brillante; un peu large et aplati.

Tête très finement pointillée et pubescente, légèrement déprimée au centre; bord antérieur peu arrondi, ayant une impression transversale, surmontée à chaque extrémité, dans les ♂, de deux petits tubercules. *Antennes* pâles, extrémité souvent brune.

Prothorax plus large que long, dessus un peu écrasé; côtés un peu convexes, très étroitement rebordés, ainsi que la base; angles obtus, ceux postérieurs un peu arrondis; ponctuation fine; pubescence formée d'écailles serrées, ayant souvent une légère strie sur le milieu du prothorax, souvent un espace lisse sans points formant une ligne longitudinale vers la base; le bord antérieur souvent comme fendu au milieu chez les ♂ et plus dilaté que dans les ♀.

Écusson petit, arrondi, presque carré.

Elytres deux fois au moins aussi longues que le prothorax, peu convexes; côtés un peu parallèles, ayant souvent, vers le premier tiers, une dépression longitudinale proche la suture, ce qui la fait paraître en cet endroit un peu saillante; ponctuation serrée, un peu plus forte que celle du prothorax; pubescence en écailles jaunes, épaisses et serrées.

Dessous brun-noir, finement pointillé.

Pieds d'un ferrugineux clair.

J'ai pris cette espèce aux environs de Paris, dans les gros champignons qui vivent sur les noyers; elle m'a été envoyé aussi de Lyon par M. Guillebeau. M. Chevrolat l'a trouvé sur un champignon du marronnier.

Le *C. castaneus* se distingue du *festivus* par sa taille un peu plus petite; il est moins oval, plus déprimé; sa ponctuation paraît aussi forte, un peu moins serrée; le fond ne paraît pas rugueux, il est plutôt lisse entre chaque point; la pubescence un peu plus courte. Les côtés du prothorax sont plus courts, étroitement rebordés.

55. C. FUSCATUS (Pl. 4, fig. 1).

Fuscus, longulus, pube brevissima *micante adspersus*. *Prothorax* æqualis, *angulis* obtuse *truncatus*, *lateribus et basi marginatus*. *Elytra* creberrime punctulata. *In maris caput bituberculatum*.

Long. 0,0018 mill.

Brun; pubescence brillante; un peu long, parallèle.

Tête très finement pointillée et pubescente, légèrement déprimée au centre; bord antérieur peu arrondi, ayant une impression transverse, surmontée à chaque extré-

mité, dans les ♂, de deux petits tubercules. *Antennes* pâles.

Prothorax aussi long que large; dessus également convexe; côtés très étroitement rebordés, ainsi que la base; angles obtus; ponctuation fine; pubescence égale.

Ecusson petit, arrondi, presque carré.

Elytres deux fois et demie aussi longues que le prothorax, un peu convexes et étroites; côtés un peu parallèles; ponctuation serrée, fine; pubescence très courte; très étroitement rebordées vers l'extrémité.

Dessous brun-noir, finement pointillé.

Pieds ferrugineux.

Cette espèce a été rapporté des environs de Bordeaux, par M. Laboulbène; elle vit dans le *Polyporus igniarius*, Fries.

J'ai examiné plus de trente individus, et dans tous j'ai trouvé les caractères qui m'ont déterminés à les séparer de l'espèce précédente : toujours brun, pubescence un peu vineuse, plus étroit que le *castaneus;* le prothorax ne m'a jamais offert, chez les ♂, de strie longitudinale ni de fente antérieure; je n'ai jamais vu sur les élytres de dépression au premier tiers de leur longueur; celles-ci sont uniformes; la ponctuation est un peu plus fine et la pubescence plus courte.

56. C. SUBTILIS.

Fuscus, longulus, pube *brevissima micante adspersus. Prothorax* æqualis, *angulis* subrotundatis. *Elytra* subtilissime *et* vage *punctulata.*

Long. 0,0015 mill.

Brun, étroit, pubescent, à peine pointillé.

Tête très finement pointillée ; marge antérieure petite, peu arrondie, précédée d'une impression transversale.

Prothorax plus large que long ; angles un peu arrondis ; côtés et base rebordés ; pubescence jaune ; ponctuation fine et à peine sensible.

Ecusson petit, arrondi.

Elytres deux fois et demie aussi longues que le prothorax, étroites, un peu déprimées ; pubescence un peu brillante ; ponctuation vague. On ne saurait dire si elles sont finement pointillées ou presque rugueuses.

Pieds plus pâles.

J'ai vu un individu dans la collection de M. Reiche, provenant de l'Amérique boréale.

57. C. VESTITUS (Pl. 4, fig. 2).

Fusco-testaceus, convexiusculus, subcylindricus, pube longiora *micante vestitus*. *Prothorax* æqualis, *angulis* obtuse *truncatus*, *lateribus et basi marginatus*. *Elytra* crebre *punctulata*. *In maris caput bituberculatum*.

Long. 0,0015—0,0012 mill.

D'un brun-jaune, plus foncé vers la tête, le dessous et les côtés ; pubescence longue.

Tête souvent noire ou brun-noire, très finement pointillée et assez pubescente ; bord antérieur légèrement arrondi, ayant une impression transversale, surmontée dans les ♂, à chaque extrémité, de deux petits tubercules assez rapprochés. *Antennes* obscures.

Prothorax aussi long que large, assez étroit antérieurement ; côtés marginés, rebordés ; base étroitement rebordée ; ponctuation fine ; pubescence un peu longue.

souvent une strie plus ou moins marquée sur toute sa longueur.

Ecusson petit, arrondi.

Élytres deux fois et demie aussi longues que le prothorax, un peu convexes; ponctuation assez forte, serrée, sur un fond presque rugueux, plus forte que celle du prothorax; pubescence blanchâtre ou dorée assez longue. Souvent les côtés sont d'une couleur plus foncée; suture légèrement relevée vers l'extrémité.

Dessous noir, finement pointillé, un peu pubescent.

Pieds ferrugineux.

J'ai trouvé plusieurs fois cette espèce à Saint-Germain en battant des fagots de vieux bois de chêne, en juillet.

Plus étroit que le *castaneus* et le *fuscatus*. Voisin pour la forme de l'*oblongus* et du *festivus*, mais bien plus petit: pubescence comme celle du *C. setiger*.

58. C. LARICINUS, Reichenbach (Pl. 4, fig. 3).

Cis laricinus Reichenbach, inéd.? Cat. de Dej. p. 335.

Fusco-ruber, oblongiusculus, *antice* angustatus, pube *brevissima adspersus*. *Prothorax* æqualis, *angulis* subrotundatis obtuse *truncatus*, *lateribus et basi anguste marginatus*. *Elytra creberrime et* subtilissime punctulata. *In maris caput bituberculatum*.

Long, 0,0015 mill.

Rougeâtre, étroit en avant, un peu convexe, très finement pointillé.

Tête un peu rugueuse, finement pointillée; impression du bord antérieur surmontée, dans les ♂, de deux très petits tubercules. *Bouche* et *antennes* pâles.

Prothorax aussi long que large, plus étroit antérieurement; angles et côtés arrondis, ceux-ci marginés, ainsi que la base: ponctuation très fine; pubescence extrêmement courte; quelquefois deux petites fossettes peu apparentes sur le dessus, proche la base.

Écusson petit, arrondi.

Élytres près de trois fois aussi longues que le prothorax, convexes, un peu plus étroites antérieurement, ayant comme deux côtes peu apparentes; ponctuation et pubescence extrêmement fines.

Dessous brun.

Pieds pâles.

Pris à Paris par M. Aubé, et conservé longtemps vivant en grand nombre dans un champignon.

Provient souvent de l'Allemagne.

Plus étroit antérieurement et bien plus finement pointillé que les précédents; pubescence extrêmement courte.

59. C. BICORNIS, Guillebeau inéd. (Pl. 4, fig. 4.)

Niger, opacus, pube brevissima *aurea adspersus. Antennæ pedesque testacei. Prothorax* æqualis, *in maris bicornutus, angulis anticis* subrectis, *posticis rotundatis truncatus. Elytra* subtilissime punctulata.

Long. 0,0010 mill.

Noir terne, pubescence dorée, ponctuation extrêmement fine.

Tête convexe, très finement pointillée et pubescente; marge antérieure arrondie, précédée d'une impression transversale; dans les ♂, le bord antérieur est prolongé, relevé, échancré au milieu, présentant deux pointes trian-

gulaires assez longues et rapprochées. *Antennes* brunes, base testacée.

Prothorax ayant une pubescence dorée, ponctuation formée de points espacés sur un fond très finement pointillé; offrant quelquefois un léger sillon; s'avançant un peu sur la tête; côtés descendant assez bas, arrondis, rebordés, ainsi que la base; angles antérieurs presque droits, plutôt obtus cependant; angles postérieurs arrondis; dans les ♀, un peu rétréci antérieurement, dans les ♂, plus large, le bord antérieur s'avance sur la tête, est échancré au milieu et forme deux cornes un peu relevées.

Ecusson petit.

Elytres noires, ternes, très finement pointillées; pubescence courte, dorée.

Pieds pâles.

Trouvé à Paris par M. Aubé, en mai; par M. Guillebeau à Lyon, sur le saule, et par M. Chevrier en Suisse.

La ♀ ressemble beaucoup à l'ancien *Cis affinis*, mais elle est toujours plus terne, la ponctuation est plus fine et la pubescence plus courte; elle n'est pas en série longitudinale.

ee. Élytres pubescentes; points et pubescence en séries longitudinales.

60. C. CREBERRIMUS, Reiche inéd. (Pl. 4, fig. 5.)

Fusco-piceus, elongatus, *paulo depressus;* pube brevi *aurea* seriatim *adspersus*. *Prothorax* æqualis, *antice* rectangulus. *Elytra* lævis, crebre *concinneque* punctulata.

Long. 0,0018 mill.

Brun, étroit, pubescence en lignes, ponctuation fine.

Tête brune, pointillée, déprimée au centre; bord antérieur relevé, précédé d'une impression transversale; milieu émarginé, roux. *Antennes* et *bouche* testacées.

Prothorax convexe, peu élevé cependant, bombé sur les côtés; ceux-ci rebordés, ainsi que la base qui l'est très étroitement; angles antérieurs presque droits, angles postérieurs arrondis; ponctuation régulière, un espace étroit lisse sur le dessus; pubescence jaune, dorée.

Ecusson petit.

Elytres près de trois fois aussi longues que le prothorax; étroites, déprimées; ponctuation régulière, serrée, en lignes; pubescence jaune, dorée, également en lignes très rapprochées.

Dessous brun.

Pieds pâles.

J'ai vu quatre individus de la Nouvelle-Orléans dans la collection de M. Chevrolat, et deux dans celle de M. Deyrolles, rapportés de la Louisiane par M. Sallé qui en possède aussi plusieurs.

J'ai placé ici cette espèce et les suivantes, parce que la ponctuation régulière, bien qu'en série, ne laisse pas voir de stries.

61. C. PUBERULUS, Klug inéd.

Fuscus, longulus, *paulo depressus*, pube brevissima seriatim *adspersus*. *Prothorax* æqualis, *antice* rectangulus. *Elytra* creberrime *concinneque* punctulata.

Long. 0,0022 mill.

Brun, étroit; pubescence jaune en lignes très serrées; ponctuation très fine.

Tête brune, très finement pointillée; bord antérieur presque droit, roux, précédé d'une impression transversale. *Antennes* et *bouche* testacées.

Prothorax large, peu élevé, court; angles antérieurs presque droits; angles postérieurs arrondis; côtés et base finement rebordés; très finement pointillé; pubescence jaune.

Ecusson petit, peu arrondi.

Elytres près de trois fois aussi longues que le prothorax, étroites, déprimées; ponctuation régulière, très fine; pubescence jaune en lignes très rapprochées.

Dessous brun.

Pieds pâles.

J'ai vu un individu de Saint-Thomas dans la collection de M. Reiche, donné sous ce nom par M. Klug.

Diffère du *creberrimus* par une ponctuation bien plus fine.

62. C. CONVEXUS (Pl. 4, fig. 6).

Niger, nitidus, convexus, *pube aurea* seriatim *adspersus*. *Prothorax* æqualis, *angulis anticis obtuse, posticis rotundatis truncatus*. *Elytra* non crebre punctata.

Long. 0,0015 mill.

Noir, brillant, convexe; ponctuation et pubescence espacées.

Tête peu cachée sous le prothorax, déprimée au centre, ponctuée; bord antérieur largement relevé sur les côtés. *Bouche* et *antennes* testacées; la massue de celles-ci brune.

Prothorax convexe; angles antérieurs obtus, presque droits; angles postérieurs et côtés arrondis, ceux-ci et la

base rebordés; ponctuation régulière assez profonde, espacée; pubescence dorée, raide, courte, espacée.

Elytres deux fois environ de la longueur du prothorax, très convexes; ponctuation régulière, espacée, presqu'en lignes; pubescence dorée, raide, espacée, en lignes longitudinales, de sept à huit environ.

Dessous brun, ponctué, pubescent.

Cuisses brunes; *tibias* et *tarses* testacés.

J'ai vu un individu dans la collection de M. Sallé qui le prit à Caracas, en juillet, dans un *Polyporus*, sur la partie froide des Cordillières.

Genre Ennearthron (Planche 4).

(Ἐννέα neuf, Ἄρθρον article.)

Ce genre que j'ai indiqué dans la *Revue zoologique de la Société Cuviérienne*, en mars 1847, a été reproduit sous le nom d'*Entypus*, n° 353 *c*., p. 350 de la Faune d'Autriche, par Redtenbacher, vers la fin de 1847.

Corps un peu allongé, épais, convexe.

Tête convexe, engagée sous le prothorax, souvent déprimée antérieurement, s'avançant peu sur la bouche; bituberculée ou cornue ou lamellé dans les ♂.

Antennes (Pl. 4, fig. 7) de *neuf* articles, insérées au bord et en avant des yeux, et assez en avant de la tête. Le premier grand, rétréci cependant à son insertion, presque rond; le deuxième un peu plus petit, un peu ovale; le troisième allongé, presqu'aussi long que les trois suivants qui sont arrondis et petits, presqu'égaux entre eux. La massue est composée de trois gros articles globuleux; le dernier est d'une forme un peu plus allongée; ils sont garnis de quelques poils fins, plus nombreux à la massue.

Yeux ronds, saillants, réticulés.

Mandibules (fig. 11) cornées, triangulaires, assez épaisses, dentées intérieurement.

Palpes maxillaires (fig. 10) de quatre articles : le premier très petit, étroit, un peu courbé ; le deuxième plus fort, presqu'ovale ; le troisième plus large que long ; le quatrième en oval, aussi long que les autres réunis.

Palpes labiaux : le premier très petit, très court, transversale ; le deuxième gros, allongé, ovale ; le troisième petit, ovalaire.

Mâchoires formées de deux lobes courts, garnis à l'extrémité de poils serrés et forts. *Menton* plus large que long, rétréci antérieurement et échancré. *Lèvre* (fig. 11) à moitié cornue, oblongue.

Prothorax s'avançant un peu sur la tête, convexe ; côtés et base rebordés ; souvent cornu dans les ♂.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres convexes, épaisses, rebordées, généralement une fois et demie aussi longues que le prothorax, ailées.

Jambes déprimées ; *cuisses* larges, oblongues ; *tibias* (Pl. 4, fig. 8 et 9) étroits, longs, dentés quelquefois à l'extrémité en forme de peigne.

Larve comme celle des *Cis*.

I. Antennes de neuf articles, genre *Ennearthron*.

II. Antennes de huit articles, sous-genre *Ceracis*.

I. Antennes de neuf articles.

Genre Ennearthron.

A. Elytres pubescentes.

a. **Pubescence en série.**

1. Largement ponctué ; pubescence épaisse. CORNUTUM.

2. Finement ponctué; pubescence peu épaisse, en faisceaux. . . . . AFFINE.

b. Pubescence égale.

3. Ponctuation fine et serrée. . . . . FRONTICORNE.

B. Elytres glabres.

c. Elytres ponctuées.

4. Large, fortement ponctué sur un fond rugueux. . . . . CURTUM.
5. Epais, brun-rouge, un peu brillant; ponctuation des élytres plus forte que celle du prothorax. . . . . MULTIPUNCTATUM.
6. Court; ponctuation des élytres plus fine et plus serrée que celle du prothorax. MELLYI.

d. Elytres non ponctuées.

7. Court; élytres presque lisses; prothorax du mâle bituberculé. . . . . HASTIFERUM.
8. Presque lisse; prothorax du mâle uni. CORNIFERUM.
9. Allongé, subcylindrique; élytres lisses; prothorax du mâle prolongé en gouttière CUCULLATUM.
10. Prothorax du mâle à peine prolongé, plutôt bituberculé. . . . . TABELLIFERUM.
11. Obsolètement pointillé; prothorax du mâle bicornu. . . . . BICORNIS.

I. Antennes de neuf articles.

A. Elytres pubescentes.

a. Pubescence en série.

1. E. CORNUTUM, Gyll. (Pl. 4, fig. 12.)

Cis cornutus, (1827) Gyll., vol. 4, p. 626. (1847) Redtenbacher, p. 349.

Fusco-testaceum, nitidulum, convexum, squamulis aureis seriatim *adspersum*. *Prothorax* æqualis, *in maris*

bicornutus; angulis anticis obtusis, posticis rotundatis truncatus. Elytra confertim punctata.

Long. 0,0017—0,0015 mill.

Brun-roux, largement et densement ponctué; pubescence épaisse, disposée en ligne.

Tête convexe, déprimée antérieurement, offrant une fossette au centre; finement pointillée; bord antérieur relevé, émarginé au milieu, ce qui donne l'apparence de deux petites cornes, mieux formées dans les ♂; dans les ♀, marge presque carrément coupée, moins arrondie que dans les ♂ et à peine rebordée, non émarginée au milieu; une impression transversale précède le bord antérieur. *Antennes* ferrugineuses, pubescentes; extrémité plus foncée.

Prothorax s'avançant sur la tête; dans les ♂ (fig. 12 *a*), profondément émarginé et formant, par le prolongement du bord antérieur, deux cornes qui se relèvent; elles sont un peu plus brunes à l'extrémité; le bord antérieur est arrondi chez les ♀. On voit au milieu du bord antérieur comme une petite fente; côtés arrondis, marginés, rebordés, ainsi que la base; angles antérieurs obtus; angles postérieurs arrondis; convexe, plus étroit antérieurement, également pointillé; pubescence épaisse et brillante.

Ecusson triangulaire, ponctué.

Elytres deux fois au moins de la longueur du prothorax; dessus assez convexe, plus fortement ponctué; pubescence en écailles peu serrées, brillantes, rangées presqu'en lignes longitudinales.

Dessous obsolètement ponctué.

Pieds testacés; *tibias* non dentés à l'extrémité (fig. 8).

J'ai souvent rencontré cette espèce, à Saint-Germain, dans les fagots de chêne mort; à Fontainebleau, dans les bolets qui vivent sur les pins, en juin et juillet. Je l'ai reçu aussi du midi de la France. Je l'ai élevé vivant dans un *Polyporus*, où il s'est multiplié prodigieusement pendant l'hiver.

2. E. AFFINE, Gyll. (Pl. 4, fig. 13.)

Cis affinis, (1827) Gyll., vol. 4, p. 629.

Nigro-piceum, *nitidum*, *convexum*, subcylindricum, squamulis *erectis*, *albidis*, seriatim *adspersum*. *Caput in maris bicornutum*. *Prothorax* æqualis, *angulis rotundatis*. *Elytra confertim* punctulata.

Long. 0,0015—0,0012 mill.

Noir, brillant, subcylindrique; pubescence peu serrée, disposée en séries longitudinales.

Tête assez grande, très courte, penchée, noire, très finement pointillée, un petit tubercule au centre très peu apparent; bord antérieur droit, un peu relevé, offrant dans les ♂ deux cornes noires élevées, précédé d'une impression transversale circulaire dans les ♀. *Antennes* testacées, massue brune, paraissant implantée au-dessous des cornes des ♂.

Prothorax au moins aussi long que large, très finement rebordé sur les côtés et postérieurement; angles arrondis; s'avançant un peu sur la tête; ponctuation fine, peu serrée; pubescence courte.

Écusson petit, arrondi.

Elytres deux fois aussi longues que le prothorax, sub-

cylindriques, l'extrémité un peu déprimée vers la suture; celle-ci rebordée très légèrement, d'une manière cependant plus sensible vers l'extrémité; ponctuation assez fine; pubescence composée d'écailles épaisses, blanchâtres, peu serrées entre elles, disposées en séries longitudinales, plus longues vers la partie postérieure des élytres.

Dessous noir, pointillé, un peu pubescent.

Cuisses souvent brunes. *Tibias* et *tarses* ferrugineux; l'extrémité du tibia est dentée (fig. 9).

Cette espèce se distingue de l'*E. fronticornis* par sa pubescence peu serrée et disposée en séries longitudinales un peu espacées entre elles; sa larve de 0,0025 mill. semblable à celles des *Cis*, est d'un blanc sale, composée de douze anneaux : les deux derniers jaunes et s'obscurcissant sensiblement vers l'extrémité, le dernier terminé par deux crochets courbés en dessus et d'un jaune plus foncé, est coupé carrément à son extrémité. Cet anneau porte aussi en dessous un mamelon rétractile qui lui sert pour se tenir soulevé et avancer (Pl. 4, fig. 13 *a*).

La tête et le premier anneau sont jaunes, la tête cependant est plus foncée. Cette larve a six pattes écailleuses comme les larves des *Cis*.

L'*E. affine* vit dans les bolets, généralement dans le *Polyporus versicolor* Fries et *Dædalea unicolor*. Il se multiplie beaucoup depuis le commencement du printemps jusqu'à l'entrée de l'hiver. J'en ai conservé dans des bolets renfermés dans une boîte, où cette espèce s'est multipliée d'une manière prodigieuse depuis trois ans.

b. Pubescence égale.

3. E. fronticornis, Panz. (Pl. 4, fig. 14).

Apate fronticornis, (1793) Panzer 98, f. 7. *Cis fronti-*

cornis, (1827) Gyll. vol. 4, p. 628. (1829) Steph. 3. 347. Cat. 1450. *Entypus fronticornis*, (1847) Redtenbacher, p. 350.

Rufo-piceum, convexum, squamulis aureis *adspersum*. *Caput in maris bituberculatum*. *Prothorax* æqualis, *angulis rotundatis*. *Elytra* confertissime *punctulata*.

Long. 0,0012—0,0010 mill.

Brun, peu brillant, quelquefois roux; pubescence presqu'égale.

Tête très finement pointillée; bord antérieur droit, s'avançant peu sur la tête, ayant deux petits tubercules dans les ♂, une impression transversale dans les ♀. *Antennes* ferrugineuses implantées en avant des yeux et au-devant de la tête.

Prothorax plus large que long, un peu rougeâtre antérieurement, rebordé sur les côtés et postérieurement; angles arrondis; ponctuation très fine et serré; pubescence courte, dorée.

Écusson petit, arrondi.

Elytres deux fois aussi longues que le prothorax, subcylindriques, l'extrémité un peu déprimée, laissant voir la suture des élytres un peu relevée; ponctuation fine; pubescence dorée, serrée, égale, disposée cependant en séries mais peu sensibles: l'extrémité paraît souvent plus pâle.

Dessous un peu pubescent.

Pieds toujours ferrugineux; *tibias* non dentés à l'extrémité (fig. 8).

Se distingue de l'*E. affine* par sa taille qui est plus petite et plus courte, par sa ponctuation plus fine, sur-

tout celle du prothorax ; sa pubescence plus serrée, presqu'égale.

J'ai pris cette espèce aux environs de Paris, mais plus rarement que l'*E. affine*. Elle m'a été envoyé d'Haguenau, par M. Billot, dans un bolet où il était très abondant. Je l'ai reçu aussi de Russie de M. Motschoulski, qui l'a pris sur les *Polyporus squamosus* et *suaveolens*. Chez ceux-ci, on remarque une couleur brun-marron plus généralement répandue sur le prothorax et l'extrémité des élytres.

B. Elytres glabres.

c. Elytres ponctuées.

4. E. CURTUM (Pl. 4, fig. 15).

Piceum, curtum, glabrum, crebre punctatum. *Prothorax convexus, in mari bicornutus, angulis anticis obtuse rotundatis. Elytra* subrugosa, crebre punctata.

Long. 0,0015 mill.

Brun de poix, plus clair sur les bords, peu brillant, glabre, également et fortement ponctué.

Tête antérieurement arrondie et rebordée dans les ♀, ponctuée ; dans les ♂, le bord antérieur se relève en une petite lame un peu échancrée. *Labre* jaune ; *antennes* ferrugineuses, massue brune.

Prothorax plus large que long, s'avançant sur la tête, très convexe, rétréci en avant et se relevant, dans les ♂, en deux cornes peu saillantes (fig. 15 *a*), liées entre elles par le bord antérieur ; dans les ♀, le contour antérieur est uniformément cintré ; angles antérieurs obtusément arrondis ; côtés et angles postérieurs arrondis et rebordés ; uniformément et fortement ponctué.

Ecusson très petit, triangulaire.

Elytres à peine une fois et demie de la longueur du prothorax, larges, glabres, un peu rugueuses; même ponctuation que celle du prothorax.

Dessous brun, finement ponctué.

Pieds ferrugineux.

J'ai vu un ♂ et une ♀ dans la collection de M. Chevrolat, provenant de la Havane.

5. E. MULTIPUNCTATUM, Chev. inéd. (Pl. 4, fig. 16.)

Rubro-piceum, crassum, nitidulum, glabrum, *punctulatum. Prothorax convexus, angulis anticis obtusis. Elytra* creberrime *punctata.*

Long. 0,0015 mill.

Brun-rouge, un peu brillant, glabre, plus étroit en avant, très ponctué.

Tête coupée assez carrément, trés pointillée; bord à peine relevé, précédé d'une impression transversale. *Labre* ferrugineux; *antennes* ferrugineuses, massue brune.

Prothorax s'avançant sur la tête, plus long que large, un peu rétréci en avant, déprimé sur le bord antérieur proche l'angle qui est obtus; angles postérieurs un peu arrondis; côtés peu arrondis, rebordés, ainsi que la base; contour antérieur uniformément cintré; glabre, un peu brillant; ponctuation serrée.

Ecusson très petit, triangulaire.

Elytres à peine une fois et demie aussi longues que le prothorax; glabres, un peu brillantes, plus rouges que le prothorax; ponctuation régulière plus forte que celle du prothorax, sur un fond un peu rugueux.

Dessous brun-rouge, finement pointillé.

Pieds ferrugineux.

J'ai vu quatre individus, probablement ♀, dans la collection de M. Chevrolat, provenant de Cuba.

Cette espèce varie du noir au roux; souvent le prothorax est noir et les élytres sont rouges.

Voisin de l'*E. curtum*, mais s'en distingue par sa forme plus oblongue; il est plus brillant, moins rugueux; la ponctuation, plus régulière, est plus fine, surtout sur le prothorax. Celui-ci paraît un peu plus étroit que les élytres, qui vont en s'élargissant vers leur extrémité, ce qui, avec la ponctuation, le distingue du *Cer. castaneipennis*.

6. E. Mellyi.

Nigro-piceum, breve, glabrum, *nitidulum*. *Prothorax convexus, punctulatus, angulis rotundatis; in maris approximate bicornutus*. *Elytra* subrugosa *et* concinne punctulata.

Long. 0,0011 mill.

Brun-noir, un peu brillant, glabre.

Tête brillante; bord antérieur relevé en une lame haute; un peu échancrée au milieu. *Bouche* ferrugineuse, *antennes* ferrugineuses, massue brune.

Prothorax s'avançant sur la tête, convexe, un peu rétréci antérieurement, relevé sur le devant en une lame échancrée formant deux cornes rapprochées; angles et côtés légèrement arrondis, rebordés, ainsi que la base; ponctuation fine, égale, moins serrée que celle des élytres.

Elytres deux fois aussi longues que le prothorax;

ponctuation plus rugueuse, bien plus serrée et plus fine que celle du prothorax.

Dessous brun.

Pieds plus clairs.

Provient de l'Amérique boréale.

Je n'ai vu qu'un seul individu ♂ dans la collection de M. Melly, de Liverpool.

d. Elytres non ponctuées.

7. E. HASTIFERUM, Kunze inéd.? (Pl. 4, fig. 17).

Piceum, nitidulum, glabrum, breve. *Prothorax convexus, angulis anticis* subrectis, *punctulatus. Elytra* subtilissime rugoso-punctulata, fere lævis. *In maris prothorax bituberculatus, et caput lamina erecta acutaque ornatum.*

Long. 0,0012 mill.

Brun, large, convexe, glabre; élytres légèrement rugueuses.

Tête un peu convexe, bord antérieur arrondi; légèrement marginée dans les ♀; les ♂ ont le bord antérieur circulaire élevé en une lame haute et large qui se rétrécit et se recourbe en pointe émoussée. *Antennes* testacées.

Prothorax convexe, large; angles antérieurs obtus, presque droits; angles postérieurs et côtés arrondis, rebordés, ainsi que la base; dans le ♂ (fig. 17 *a*), le bord antérieur est légèrement déprimé entre deux petits tubercules qui sont comme deux cornes; fond légèrement et finement pointillé.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres un peu convexes, à peine une fois et demie aussi longues que le prothorax, un peu larges. La ♀ (si l'insecte désigné comme tel dans la collection de M. Reiche est réellement la ♀ de l'*E. hastiferum*) a les élytres très finement rugueuses; ponctuation irrégulière, plus fine et plus serrée que celle du prothorax. Le ♂ aurait les élytres plus lisses, plus brillantes et plus claires.

Dessous plus clair.

Pieds testacés.

J'ai vu un ♂ et une ♀ dans la collection de M. Reiche, provenant de Colombie; plusieurs dans celle de M. Melly.

La ♀ est plus courte et plus large que celle du *cucullatum*.

8. E. CORNIFERUM (Pl. 4, fig. 18).

Testaceum, nitidulum, glabrum, breve. *Prothorax convexus, angulis anticis obtusis, punctulatus. Elytra* lævis. *In maris caput lamina erecta et acuta ornatum.*

Long. 0,0010 mill.

D'un brun-jaune, convexe, glabre, presque lisse.

Tête convexe, légèrement marginée dans les ♀; les ♂ ont le bord antérieur circulaire élevé en une lame large qui se rétrécit et se recourbe en pointe émoussée.

Prothorax convexe, aussi large que long; angles obtus; côtés un peu arrondis, rebordés, ainsi que la base; le contour antérieur uniformément cintré; très finement pointillé.

Écusson petit, triangulaire.

Élytres une fois et demie aussi longues que le prothorax, très finement rugueuses.

Dessous plus clair.

Pieds testacés.

J'ai vu deux ♂ et deux ♀ dans la collection de M. Reiche, provenant du Brésil.

Voisin de l'*E. hastiferum*, mais plus petit, d'une couleur plus jaune, livide. Le ♂ s'en distingue par le contour uniformément cintré de son prothorax.

9. E. CUCULLATUM, Dej. cat. (Pl. 4, fig. 19.)

Piceum, nitidum, glabrum, longulum. *Prothorax* subcylindricus, *angulis* subrectis; subtilissime punctulatus. *Elytra* lævis. *In maris lamina projecta et excavata. Caput et prothorax ornata.*

Long. 0,0012 mill.

Brun, quelquefois rougeâtre, brillant, allongé, glabre; élytres lisses, non ponctuées.

Tête brillante, lisse, concave dans son milieu, avec apparence d'un tubercule proche le bord antérieur; dans les ♀, entourée d'une marge circulaire peu relevée; dans les ♂, cette marge est très relevée, coupée à angle droit sur les côtés, et forme une lame haute. *Antennes* ferrugineuses.

Prothorax plus long que large, un peu cylindrique; angles presque droits, peu arrondis; côtés et base rebordés; lisse, brillant; quelques points très fins et peu serrés; dans les ♀, le contour antérieur est uniformément circulaire; dans les ♂, la partie antérieure est subitement déprimée, puis prolongée en une lame creusée en gouttière, plus mince au milieu que sur les côtés, quelquefois un peu échancrée.

Ecusson très petit, triangulaire.

Elytres à peine une fois et demie aussi longues que le prothorax ; subcylindriques, brillantes, glabres, lisses.

Dessous ferrugineux.

J'ai vu plusieurs exemplaires ♂ et ♀ dans la collection de M. Chevrolat, provenant de la collection d'Olivier, rapportés de Cayenne par M. Richard. J'en ai vu plusieurs rapportés de Bourbon par M. Coquerel. Ceux de la collection de M. Dejean provenaient du Cap de Bonne-Espérance.

10. E. TABELLIFERUM, Kunze inéd.? (Pl. 4, fig. 20).

Piceum, nitidulum, glabrum, *longulum*. *Prothorax* convexus, *angulis* subrectis, subtilissime punctulatus. *Elytra* lævis. *In maris lamina parva, caput et prothorax ornata.*

Long. 0,0010 mill.

Brun, un peu brillant, peu allongé, glabre; élytres lisses.

Tête concave dans son milieu, marginée tout autour; cette marge un peu relevée, plus carrément chez les ♂. *Antennes* ferrugineuses.

Prothorax plus long que large, convexe; angles presque droits, peu arrondis; lisse, brillant; quelques points extrêmement fins et serrés. Dans les ♂, la partie antérieure est comme bituberculée, ou plutôt une lame courte dont les côtés sont plus épais que le milieu, s'avance sur la tête.

Ecusson très petit, triangulaire.

Elytres à peine une fois et demie aussi longues que le prothorax, subcylindriques, glabres, presque lisses.

Dessous ferrugineux.

Provient du Cap de Bonne-Espérance.

J'ai vu quatre exemplaires de cette espèce dans la collection de M. Reiche.

Voisin de l'*E. cucullatum*, mais bien plus petit; les lames de la tête et du prothorax sont bien plus petites; le prothorax est plus convexe.

11. E. BICORNIS, Kunze inéd.?

Nigro-piceum, *nitidum*, glabrum, *longulum*. *Prothorax convexus*, *angulis* subrectis, *in maris bicornutus*, subtiliter punctulatus. *Elytra* subtilissime punctulata.

Long. 0,0010 mill.

D'un brun-noir, brillant.

Tête, ♂ bord antérieur circulaire, relevé en une lame haute; ♀ sans lame; une très légère marge.

Prothorax, ♂ aussi large que long, s'avançant sur la tête, brusquement arrondi antérieurement, fortement déprimé, puis relevé en deux cornes assez robustes; côtes très étroitement rebordés, ainsi que la base; angles légèrement arrondis; ponctuation fine. ♀ plus long que large, plus étroit antérieurement, sans cornes; ponctuation très fine, presqu'obsolète.

Elytres une fois et demie aussi longues que le prothorax, plus obsolètement pointillées que celui-ci.

Très voisin du *Tubelliferum*, s'en distingue cependant dans les ♂ par son prothorax ayant deux cornes au lieu de lame échancrée; dans les ♀, les élytres sont finement pointillées.

J'ai vu un ♂ et une ♀ dans la collection de M. Melly, et une ♀ dans celle de M. Reiche provenant du Pérou.

Sous-genre CERACIS

(Κέρας corne, Κις ver qui ronge le bois).

Les insectes compris dans ce sous-genre ressemblent à la division des insectes glabres du genre précédent; ils ont, comme eux, des tibias dentés et non dentés à l'extrémité; ils s'en séparent cependant par leurs antennes dont le nombre intermédiaire des articles, entre les trois de la massue et les trois de la base, n'est plus que de deux. Ils n'ont que huit articles aux antennes (fig. 34), ce qui m'a fait proposer un nom particulier à cette coupe.

Le premier article est gros et presque rond; le second, un peu plus petit, est plutôt allongé que rond; le troisième, au moins deux fois aussi long que le second, est allongé, un peu plus étroit à la base; les deux suivants (quatrième et cinquième), sont petits, presque ronds. La massue de trois articles presque ronds et plus gros que celui de la base, est souvent pubescente. Les palpes et mâchoires ne diffèrent d'une manière sensible de ceux du genre précédent.

II. Antennes de huit articles.

A. Elytres glabres.

a. **Elytres ponctuées.**

12. Elytres ponctuées; prothorax bituberculé dans les mâles. . . . . CASTANEIPENNIS.

13. Elytres très finement pointillées, rougeâtres, le premier tiers presque noire; prothorax bifurqué dans les mâles. . . SALLEI.

14. Ferrugineux, élytres très finement pointillées, petit; tête et prothorax bifurqués dans les mâles. . . . . MILITARIS.

b. Elytres lisses.

15. Brun, oblong, tête portant une lame bifurquée dans les mâles. . . . . FURCIFER.

16. Brun, souvent rougeâtre; prothorax bicornu dans les mâles. . . . . VARIABILIS.

II. Antennes de huit articles.

A. Elytres glabres.

a. Elytres ponctuées.

12. CER. CASTANEIPENNIS, Dej. non décrit (Pl. 4, fig. 21.)

Rubro-piceus, oblongus, glaber, *nitidus. Prothorax convexus*, punctulatus. *in maris bituberculatus. Elytra* crebre punctulata.

Long. 0,0012 mill.

Brun-rouge, brillant, glabre; prothorax paraissant plus large que les élytres; très ponctué.

Tête arrondie antérieurement, offrant une impression transversale dans les ♀; dans les ♂, le bord antérieur se relève en une lame cintrée, échancrée au milieu, ce qui donne l'apparence de deux cornes. *Antennes* ferrugineuses, massue brune.

Prothorax s'avançant sur la tête; angles antérieurs obtus, à peine sensibles; angles postérieurs un peu arrondis; côtés et base rebordés; dans les ♀, le bord antérieur est uniformément cintré; dans les ♂, il se relève en deux petits tubercules ou cornes peu saillantes: le prothorax paraît plus large que long; il est un peu rétréci postérieurement, brillant, glabre, finement ponctué.

Ecusson petit, triangulaire.

Elytres une fois et quart aussi longues que le prothorax, un peu plus étroites que celui-ci; brillantes: ponc-

tuation régulière plus forte et plus serrée que celle du prothorax, sur un fond uni ; suture des élytres très faiblement relevée.

Dessous plus clair.

J'ai vu plusieurs individus dans les collections de MM. Reiche et Chevrolat.

Provient de Cuba.

Cet insecte a beaucoup d'analogie avec l'*E. multipunctatum ;* il en diffère par ses antennes de huit articles ; sa ponctuation est un peu plus fine, les élytres sont plus étroites que le prothorax. Se distingue du *Cer. Sallei* par la ponctuation des élytres, qui est chez celui-ci plus fine, plus serrée et comme sur un fond rugueux.

13. Cer. Sallei (Pl. 4, fig. 22).

Rubro-piceus, nitidus, glaber ; elytrorum dimidia pars antice nigro-cyanea. *Prothorax convexus, crassus,* punctulatus, *in maris lamina* breve *bifurcata ornatus. Elytra* creberrime *et* concinne punctulata.

Long. 0,0015—0,0012 mill.

D'un brun rougeâtre foncé, et d'un bleu-noir sur le premier tiers antérieur des élytres, brilllant.

Tête convexe, finement pointillée ; bord antérieur arrondi, rebordé, précédé d'une impression transversale ; dans les ♂, le bord antérieur circulaire se relève en une lame large un peu échancrée au milieu ; le front un peu concave offre une impression au centre. *Antennes* testacées.

Prothorax convexe, s'avançant sur la tête, brusquement arrondi antérieurement, plus large que long ; angles antérieurs obtus, côtés arrondis et base très finement

rebordée; uniformément et finement pointillé; dans les ♂, le prothorax se relève en une petite lame plus étroite que celle de la tête, bifurquée de telle sorte qu'elle donne l'apparence de deux petites cornes plates et triangulaires.

Ecusson petit, court, triangulaire.

Elytres une fois et demie aussi longues que le prothorax, de la même largeur, vaguement et un peu plus profondément pointillées que le prothorax, surtout dans la partie antérieure; d'un brun brillant, plus rouge sur la partié postérieure.

Dessous plus clair.

Pieds testacés.

J'ai été à même d'examiner plusieurs larves vivantes, ainsi qu'un certain nombre de ces insectes qui multiplièrent dans des bolets rapportés de la Nouvelle-Orléans par M. Sallé. La forme de ces larves et la manière de creuser leur galerie ne diffèrent pas de celles des *Cis* que j'avais déjà observés.

14. Cer. militaris, Dej. (Pl. 4, fig. 23.)

Ferrugineus, *nitidus*, glaber. *Prothorax convexus*, punctulatus. *Elytra* crebrerrime *et* concinne punctulata. *In maris prothoracis lamina emarginata et capitis bifurcata distinctus.*

Long 0,0010—0,0008 mill.

Ferrugineux, tête et prothorax bifurqués; finement pointillé.

Tête convexe; bord antérieur circulaire, rebordé, précédé d'une impression transversale; dans les ♂, le bord est relevé en une lame profondément échancrée. *Antennes* testacées.

Prothorax convexe, large; angles antérieurs obtus; côtés arrondis et base rebordés; uniformément et finement pointillé; dans les ♂, le prothorax se prolonge en un rebord profondément échancré qui se relève en lame bifurquée plus étroite à sa base.

Écusson petit, court, triangulaire.

Élytres une fois et demie aussi longues que le prothorax, un peu rugueuses; points un peu plus serrés et plus forts que ceux du prothorax.

Dans les collections de MM. Reiche, Melly et Chevrolat.

Provient du Mexique.

Se distingue du *Cer. Sallei* par sa taille plus petite, sa couleur uniformément ferrugineuse, sa tête et son prothorax plus bifurqués.

b. Elytres lisses.

15. Cer. furcifer, Kunze inéd.? (Pl. 4, fig. 24.)

Nigro-piceus, nitidus, glaber, *oblongus*, *convexus*. *Prothorax*, *angulis anticis* subrectis, subtilissime punctulatus. *Elytra* lævis. *In maris caput lamina erecta et bifurcata ornatum.*

Long. 0,0010—0,0008 mill.

Brun, brillant; élytres lavées de jaune livide.

Tête noire, convexe; bord antérieur un peu épais, plus pâle, arrondi, offrant une impression transversale dans les ♀; les ♂ ont le bord antérieur prolongé en une lame circulaire qui, à la base, va d'un œil à l'autre, se rétrécit ensuite brusquement pour s'élever et se bifurquer dans sa moitié supérieure. *Antennes* testacées.

Prothorax noir, brillant, convexe; angles antérieurs

presque droits; côtés et angles postérieurs légèrement arrondis, rebordés, ainsi que la base; très finement et à peine pointillé; le contour antérieur uniformément cintré; cependant, chez quelques ♂, on aperçoit une légère dépression qui indiquerait presque deux très petites cornes.

Écusson plus large que long, triangulaire.

Élytres à peine une fois et demie aussi longues que le prothorax, aussi larges; brillantes, noires vers la base et la suture, quelquefois à l'extrémité; le reste d'un jaune livide; paraissant lisses.

Dessous brun.

Pieds testacés.

J'ai vu plusieurs exemplaires dans la collection de M. Melly, provenant de Cayenne et du Pérou; et dans celles de MM. Chevrolat et Reiche, provenant de Surinam.

M. Sallé a pris à Izabal (Guatimala), en mai, dans un *Polyporus sanguineus*, un grand nombre de *Cer. furcifer*, qu'il a rapportés vivants dans ce même champignon. Ces insectes, un peu plus gros que ceux des collections ci-dessus indiquées, sont presque toujours d'un brun-noir; la corne bifurquée est souvent assez longue; les premiers articles des antennes et les jambes sont ferrugineuses. J'ai pensé que ceux-ci et ceux de Surinam étaient de la même espèce.

16. Cer. variabilis, Chevrolat inéd. (Pl. 4, fig. 25.)

Nigro-piceus, elytra sæpe rubiginosa, nitidus, glaber. *Prothorax convexus, angulis* subrotundatis, *in maris bicornutus. Elytra* læviuscula.

Long. 0,0008 mill.

Très petit, brun-rouge, varie cependant pour la couleur; brillant.

Tête arrondie antérieurement, offrant une impression transversale dans les ♀; les ♂ ont le bord antérieur relevé en une petite lame un peu échancrée. *Antennes* ferrugineuses, massue brune.

Prothorax s'avançant sur la tête, convexe; angles presqu'arrondis, côtés et base rebordés; dans les ♂, le bord antérieur se relève en deux petits tubercules ou cornes; brillant, glabre, presque lisse.

Élytres une fois et demie aussi longues que le prothorax; brillantes, glabres, presque lisses.

Dessous brun.

Pieds ferrugineux.

J'ai vu, dans la collection de M. Chevrolat, plusieurs individus provenant de Cuba.

Se distingue par sa taille très petite; les ♂ sont très voisins du *Cer. militaris*; ils sont un peu plus étroits, ont la tête moins large et les cornes petites.

Genre Orophius, Redtenbacher.

J'ai adopté le nom que M. Redtenbacher avait choisi pour ce genre, et j'ai conservé celui que j'avais primitivement publié dans la *Revue de la Société Cuviérienne* de mars 1847, pour le genre suivant.

Corps un peu convexe, épais, allongé, un peu cylindrique.

Tête convexe. *Antennes* (Pl. 4, fig. 26) composée de *huit* articles : l'article basilaire globuleux, plus gros que

les quatre suivants; le deuxième moins gros, plus oval; le troisième plus étroit encore et plus petit; les deux suivants presque globuleux, plus petits; la massue de trois articles très gros, un peu arrondis, le dernier plus oval, quelques poils épars. *Yeux* ronds, saillants, réticulés. *Mandibules* avancées, fortes, bidentées. *Palpes maxillaires* (fig. 28) de quatre articles : le premier étroit et aussi long que les deux suivants qui sont égaux entre eux et presqu'aussi larges que longs; le dernier aussi long que les autres réunis, étroit, un peu cylindrique. *Palpes labiaux* de trois articles : le premier petit, transverse; le deuxième un peu plus globuleux; le dernier en oval allongé. *Languette* un peu large, coupée presque carrément. *Mâchoires* en deux lobes assez forts; l'extérieur un peu allongé, étroit; garnies de poils et intérieurement de poils épais qui ont l'apparence de dents de peigne.

Cuisses larges, aplaties. *Tibias* (fig. 29) assez longs, plus larges à l'extrémité qu'à la base, dentés au côté externe. *Tarses* longs de plus de la moitié des tibias, de quatre articles garnis de quelques poils : les trois premiers égaux entre eux, aussi larges que longs; le quatrième très allongé, garni de deux crochets.

Abdomen de cinq segments, le premier plus large que les suivants.

1. O. MANDIBULARIS, Gyll. (Pl. 4, fig. 27.)

Cis mandibularis, (1813) Gyll. vol. 3, p. 717. *Cis inæquidens*, Chevrolat, Iconog. du Règne an. tom. 3, p. 188, pl. 40, fig. 14. *Orophius mandibularis*, (1847) Redtenbacher, p. 350.

Castaneus, nitidulus, glaber, subtilissime punctulatus. *Antennæ pedesque testacei. Prothorax, angulis rotundatis.*

Elytra subparallela. *Mandibulis* magnis *in maris distinctus.*

Long. 0,0024 mill.

D'un brun clair, brillant.

Tête d'un brun clair, brillant; glabre; ♂ sommet convexe, à peine cachée par le prothorax, ayant une petite impression; plus aplatie vers le bord antérieur, marginée; cette marge est coupée carrément, et les angles presque droits sont relevés au-devant des yeux; les mandibules sont très longues, quelquefois plus longues que la tête, épaisses, dentées; vue de côté, la dent supérieure se trouve relevée; la mandibule droite se prolonge sur la mandibule gauche, la deuxième dent se dirige plutôt vers le bas et se trouve moins à l'extrémité, une ou deux autres petites dents se trouvent encore au côté interne et plus bas. Les mandibules des ♀ sont moins longues et ne présentent qu'une dent vers le milieu du côté interne. La tête dans les ♀, convexe au sommet, n'est pas si aplatie et surtout si transverse antérieurement; la marge un peu relevée se trouve arrondie et ne présente pas les mêmes angles que chez les ♂. *Antennes* un peu plus longues que la tête, testacées.

Prothorax brun clair, brillant, glabre, finement pointillé, un peu allongé; angles et côtés arrondis, rebordés, ainsi que la base.

Écusson presque triangulaire.

Elytres d'un brun clair brillant, presque glabres; on voit quelquefois des poils rares à l'extrémité, ils sont peu serrés; plus de deux fois plus longues que le prothorax; suture un peu relevée, ayant une strie longitudinale moins apparente vers la base; bords extérieurs

étroitement rebordés ; un peu moins finement et uniformément pointillées que le prothorax.

Dessous brillant, glabre, finement pointillé.

Pieds testacés.

En Suède, en Allemagne, en Italie.

Vit dans les champignons.

La ♀ diffère du *Cis nitidus* par les angles du prothorax, du *Cis glabratus* par sa forme moins convexe, sa ponctuation plus fine.

Genre Octotemnus (ὀκτω huit, τεμνω diviser).

Ce genre indiqué dans la *Revue zoologique de la Société Cuviérienne* de mars 1847, comprenait l'ancien *Cis mandibularis ;* j'ai dû séparer l'espèce faisant l'objet du genre précédent et celle de ce genre par suite des caractères ci-après.

Corps oval (Pl. 4, fig. 30).

Tête convexe engagée seulement sous le prothorax. *Antennes* (fig. 31) de huit articles insérées en avant des yeux. Le premier globuleux et fort ; le deuxième allongé, plus étroit à sa naissance et s'arrondissant à l'autre extrémité ; le troisième étroit et très long ; les deux suivants petits, égaux entr'eux, presque ronds ; la massue composée de trois articles très gros, le dernier en oval, garnis de poils. *Yeux* ronds, saillants, réticulés. *Mandibules* triangulaires, bidentés. *Lèvre supérieure* un peu allongée. *Palpes maxillaires* (fig. 32) de quatre articles : le premier très petit ; les deux suivants plus grands, presque d'égale grandeur entr'eux ; le dernier étroit, allongé, plus long que les autres réunis. *Palpes labiaux* de trois articles petits, presqu'égaux entr'eux. le dernier cependant plus

long. *Languette* peu large. *Máchoires* de deux lobes ciliés plus fortement au côté interne, le supérieur court, arrondi.

Cuisses plates, peu larges. *Tibias* (fig. 33) étroits à la base, un peu élargis à l'extrémité, plats, dentés, ciliés au côté externe. *Tarses* assez longs, de la moitié des tibias, de quatre articles : les trois premiers d'égale grandeur entr'eux, garnis de poils ; le quatrième très allongé, garni de deux crochets.

Abdomen de cinq segments, dont le premier est plus large que les suivants.

1. O. GLABRICULUS. Gyll. (Pl. 4, fig. 30.)

Cis glabriculus, (1827) Gyll. t. 4, p. 629.

Castaneus, glaber, ovatus, *convexus*. *Prothorax angulis rotundatis*, subtilissime *punctulatus*. *Elytra* confertim *vage* subrugosa, *punctulata*.

Long. 0,0018—0,0015 mill.

Brun-roux, glabre, oval, à peine pointillé.

Tête convexe, engagée seulement sous le prothorax ; le bord antérieur un peu relevé, partant des yeux, vient un peu en triangle se réunir sur une petite portion plus avancée, plate, non rebordée. *Antennes* testacées, s'obscurcissant un peu vers l'extrémité.

Prothorax châtain, glabre, convexe, un peu arrondi, très étroitement rebordé sur les côtés et à la base ; angles arrondis ; très finement et uniformément pointillé.

Ecusson petit, rond.

Elytres deux fois aussi longues que le prothorax, châtaines, brillantes, presque glabres ; on voit quelquefois

des poils épars à l'extrémité ; d'une forme ovale, rétrécie un peu en avant, se renflant au milieu ; très finement rugueuses et pointillées ; rebordées sur les côtés ; une très fine strie le long de la suture.

Dessous du corps pointillé ; quelques poils courts sur les anneux de l'abdomen.

Pieds ferrugineux clairs.

Vit en compagnie des *Cis*. Commun aux environs de Paris.

2. O. OPACUS.

Castaneus, opacus, *glaber*, *ovatus*, *convexus*. *Prothorax angulis rotundatis*, subcarinatus, *punctulatus*. *Elytra vage et* subtilissime *punctulata*.

Long. 0,0024 mill.

Brun-roux terne, oval.

Plus grand que l'*O. glabriculus*, dont la description peut s'appliquer à cette espèce avec les modifications suivantes :

Le prothorax, uniformément pointillé, présente sur le dessus et dans toute sa longueur une élévation ressemblant à une légère carène ; il est d'une couleur brune, non brillante. Les élytres, d'un brun plus clair et terne, sont à peine rugueuses et pointillées d'un grain bien plus fin que sur le prothorax.

J'ai vu un seul individu qui m'a été remis en communication par M. Doubleday, et appartenant à la collection de M. Wollaston et provenant de Madère.

Espèces que je n'ai pas vues et dont je rapporte les descriptions des auteurs :

1. Cis concinnus.

Ptinus concinnus. Marsham 1. 87. N° 19. Sam. 1. 11. *Cis concinnus*, Steph. 3. 345. Cat. 1440.

« *Ferrugineus, pilosus, pectore pedibusque rufis.* » 3/4 l.

Je n'ai pas vu l'espèce anglaise. Il est présumable que la description a été faite sur un individu nouvellement éclos. M. Stephens dit qu'il diffère du *C. bolcti* par sa taille, sa couleur et ses élytres qui ne sont pas ruguleuses.

2. Ptinus nigricornis.

Marsham, page 87, N° 21.

Niger, pedibus rufis. 1 l.

« Semblable au *ruficornis*, mais antennes noires, thorax plus court, obscur ; élytres plus lisses, villeuses ; pieds testacés. »

Je n'ai pas vu l'espèce anglaise. Le *Ptinus ruficornis* de Marsham, p. 87, est le *Cis hispidus*. Le *Ptinus nigricornis* pourrait être une variété du *C. setiger*.

3. Ptinus rhododactylus.

Marsh. 1. 87. N° 22. *Cis rhododactylus*, Steph. 3. 346. N° 1446. Cat.

Niger, antennarum stipiti tarsisque rufis. 1 l.

« Subvilleux, brillant, étroit ; antennes pâles, extrémité noire. » M. Stephens dit : « Thorax égal, ponctué ; élytres obsolètement ponctuées ; pieds noirs avec les tarses roux. » Serait-ce le *festivus* ou plutôt l'*oblongus* ?

4. Ptinus pyrrhocephalus.

Marsh. 1. 86. N° 15. *Cis pyrrocephalus*, Steph. 3. 346. N° 1444 Cat.

Rufo-fuscus, thorace valde convexo. Elytris pilosis. 1 l. 1/4.

« Brun ; tête et devant du prothorax plus clair ; élytres recouvertes de poils courts et jaunes ; dessous du corps et cuisses noirs ; tibias et tarses plus clairs. »

5. Cis flavus.

Steph. 3. 345. N° 1441. Cat. ; Kirby, M. s. s.

Flavo-testaceus, oculis nigris. Elytris lævibus, antennis pedibusque pallide testaceis. 1 l. 1/4.

Est-ce un individu fraîchement éclos? N'ayant pas vu cette espèce, je ne puis que citer la phrase de M. Stephens.

6. Cis fagi.

Waltl. isis 1839, p. 224.

Parvus, testaceus, thorace punctato, elytris punctatis piligeris. 3/4 l.

L'auteur dit « qu'il est un peu plus gros que le *C. laricinus* ; la tête à peine visiblement ponctuée, avec quelques poils hérissés extrêmement courts ; le prothorax court, cylindrique, finement ponctué, presqu'aussi poilu que la tête, visiblement échancré sur les côtés ; élytres plus grossièrement ponctués et visiblement poilues ; et qu'il ne peut être confondu avec aucune autre espèce ; la couleur pâle est constante ; il vit dans les troncs de hêtre gâtés, en famille ; très rare. » Serait-ce le *C. festivus* ou le *C. castaneus?*

7. Cis punctiger.

Waltl. isis 1839, p. 224.

Rufus, coarctatus, totis punctis majoribus ornatus, elytris pilis aureis tectis. 1 l.

« Très rare, semblable pour le port au *C. micans* ou *nitidus*. La description du *C. perforatus* de Gyll. s'applique à cet insecte sur presque tous les points; mais non cependant en quelques points importants : ainsi Gyllenhal voit une ponctuation fine pendant qu'elle est forte. »

Serait-ce le *Xyl. bostrichoides* ou une variété du *Rhop. perforatus?*

8. Cis betulæ.

Zetterstedt, page 195.

Parum convexus, glabriusculus, nigro-piceus, antennis pedibusque rufo-testaceis, thorace subquadrato, anguste marginato, elytrisque creberrime vage punctulatis. Long. 1/2—2/3 ligne.

« Habite en Laponie, fort rare dans le bouleau. »

Zetterstedt n'en prit que deux individus. Il le rapproche des Cryptophages par la forme de son prothorax.

9. Cis flavipes.

Motschoulsky, Bull. de la Soc. imp. de Moscou, t. xviii.

Oblongus, niger, punctulatus, opacus, pube aurea brevissima rigida adspersus; capite marginato, margine antice sinuato; thorace subquadrato; antennis pedibusque flavis. Long. 1 l. 1/4.

« Voisin du *C. micans*, plus petit, plus allongé, plus noirâtre; antennes et pattes d'un jaune clair. »

10. Ptinus piceus.

Marsham, p. 88, N° 23.

Cylindricus, piceus, antennis clava sublamellata, thorace scabro. 1 l. 3/4.

Dans les graines rapportées des Indes orientales.

L'insecte décrit par Marsham comme voisin de nos *Cis*, doit être probablement rangé parmi les Bostriches à cause de la forme des antennes. L'auteur le rapproche d'ailleurs du genre *Synodendron* de Fabr.

11. Cis vitulus.

Mannerheim, Bull. des Nat. de Moscou, 1843.

Oblongus, fusco-piceus, punctulatus, pube brevissima rigida adspersus, capite excavato, margine antico quadridentato, thorace apice cornibus duobus antrorsum porrectis armato, antennis pedibusque rufo-testaceis. 1 l. 1/3.

Habite la Californie.

12. Cis quadricornis.

Klug. Berlin 1833. Coléoptères de Madagascar.

Ferruginea, fronte excavata, clypeo emarginato, thorace bicorni. Masc. Fem. 2 l.

Oval, entièrement ponctué, d'un ferrugineux obscur. *Tête* largement excavée sur le front, obsolètement tuberculée au milieu; bord déprimé, profondément émarginé. *Antennes* ferrugineuses, massue brune. *Prothorax* presque carré; côtés arrondis; margine, élevé sur le dessus, déprimé en avant; armé de deux cornes courtes, obtuses, presque droites *Poitrine* et *abdomen* obsolètement pointillés. *Pieds* ferrugineux. *Elytres* deux fois aussi longues

que le prothorax, à peine plus larges à la base, arrondies à l'extrémité.

La ♀ diffère par le bord de la tête obsolètement émarginé, et par son prothorax dont le devant est à peine bituberculé.

13. Cis bidentulus.

Rosenhauer, Beitræge zur Insecten Fauna Europas, page 58 (1847).

Nigro-piceus, pube brevi, micante tectus, capite bicorniculato; antennarum basi pedibusque rufis. Prothorace dense subtiliter, elytris piceis fortius punctatus. 3/4 l.

« Pris dans le Tyrol sur un peuplier, et aussi au mont Baldo dans un champignon sur le hêtre. »

Serait-ce l'*Ennearthron cornutum?*

M. Sturm, dans son Catalogue de 1843, p. 232, indique des *Cis* que je n'ai pu voir, sous les noms ci-après :

Cis verrucosus, Melsh. Am. bor.
C. hirtus, St. Am. bor.
C. curtula, Mus. ber. Cuba.
C. pallipennis, St. Italia.

ERRATA.

Page 212, ligne 10 : (*pl.* 1.), lisez *pl.* 2.

Page 213, ligne 21, au lieu de : *le nombre de ses tarses*, lisez : *le nombre des articles de ses tarses.*

Page 214, ligne 20 : fig. 5, lisez fig. 3.

Page 216, ligne 5, après l'*E. reticulatus*, ajoutez fig. 6.

Page 218, ligne 24, au lieu de : Συλου lisez Χυλου.

Page 222, lignes 28 et 29, au lieu de : *longiora* et *latiora*, lisez : *longior* et *latior.*

Page 234, ligne 24, au lieu de : *longiora*, lisez : *longior.*

Page 271, ligne 21, au lieu de *C. cornutus* lisez *En. cornutum.*

TABLE

et Noms par ordre de classification des Insectes décrits dans cette Monographie.

	Genre ENDECATOMUS, *mihi.*			Page 213
1	Reticulatus.	Herbst.	France.	216
	var. Rugosus.	Dej. inéd., Mellié desc.	Am. bor.	217
2	Dorsalis.	*Mihi.*	Texas.	218
	Genre XYLOGRAPHUS, Dupont inéd.			218
1	Hypocritus.	Dupont inéd., Mellié desc.	Madagasc.	221
2	Anthracinus.	Dupont id. id.	Id.	222
3	Madagascariensis.	Dupont id. id.	Id.	224
4	Corpulentus.	Kunze id. id.	Pérou.	225
5	Richardi.	*Mihi.*	Cayenne.	226
6	Contractus.	Reiche inéd., Mellié desc.	Brésil.	227
7	Gibbus.	Klug id. id.	Colombie.	228
8	Punctatus.	Chevrolat id. id.	Id.	230
9	Bostrichoïdes.	Léon Dufour.	Fr., Alg.	231
	var. Aubei.	*Mihi.*	Id.	232
	Genre ROPALODONTUS, *mihi.*			233
1	Perforatus.	Gyll.	France.	234
	Genre CIS, Latreille.			236
1	Boleti.	Scopoli.	France.	238
2	Rugulosus.	Mannerh. inéd., Mellié desc.	Id.	242
3	Setiger.	Chevr. id. id.	Id.	244
4	Pallidus.	Reiche id. id.	Bahia.	246
5	Fissicollis.	Schœnh. id. id.	France.	247
6	Chevrolatii.	*Mihi.*	N.-Orléans.	249
7	Ustulatus.	*Mihi.*	Madagasc.	250
8	Guerinii.	*Mihi.*	I. Maurice.	251
9	Murinus.	Kunze inéd., Mellié desc.	Cuba.	252
10	Tomentosus.	Dej. id. id.	Dalmatie.	253
11	Capensis.	Dej. id. id.	Cap de B.-E.	254
12	Micans.	Herbst.	Allemagne.	255
13	Setulosus.	Say inéd., Mellié desc.	Am. bor.	257
14	Atripennis.	Chevr. inéd., Mellié desc.	Boston.	258
15	Olivieri.	*Mihi.*	Cayenne.	259
16	Hispidus.	Payk.	France.	260
17	Interpunctatus.	*Mihi.*	Bourbon.	263

18	Striatulus.	*Mihi.*	France.	264
19	Flavipes.	Lucas.	Id., Algérie.	265
20	Emarginatus.	Klug.	Colombie.	267
21	Comptus.	Gyll.	France.	268
22	Quadridens.	Chevrier inéd., Mellié desc.	Suisse.	270
23	Fuscipes.	Chevrolat id. id.	Boston.	271
24	Dubius.	*Mihi.*	N.-Orléans.	273
25	Elongatulus.	Gyll.	Suède.	274
26	Fulvipes.	Reiche inéd., Mellié desc.	Bahia.	316
27	Fissicornis.	Motsch. id. id.	Russie.	317
28	Laminatus.	Erichs. id. id.	Fr. mér.	318
29	Granarius.	Lacord. id. id.	Cayenne.	320
30	Grossus.	Chevrolat id. id.	Brésil.	321
31	Bidentatus.	Olivier.	France.	322
32	Dentatus.	Gacogne inéd., Mellié desc.	Id. mér.	324
33	Nitidus.	Herbst.	Id.	325
34	Brunneus.	*Mihi.*	Caracas.	327
35	Jacquemartii.	*Mihi.*	France.	328
36	Glabratus.	Dejean inéd., Mellié desc.	Id.	329
37	Diadematus.	Reiche id. id.	Bahia.	331
38	Piceus.	*Mihi.*	Pérou.	332
39	Pumicatus.	*Mihi.*	N.-Orléans.	333
40	Nitidulus.	Reiche inéd., Mellié desc.	Lombardie.	334
41	Minutissimus.	*Mihi.*	Boston.	334
42	Obesus.	Kunze inéd., Mellié desc.	Am. bor.	335
43	Lineato-cribratus.	Chevrier id. id.	Suisse.	336
44	Punctatus.	Dej. cat. id.	Am. bor.	337
45	Alni.	Gyll.	France.	338
46	Oblongus.	Sch. inéd., Mellié desc.	Id.	341
47	Tristis.	*Mihi.*	N.-Orléans.	343
48	Punctifer.	*Mihi.*	Genève.	344
49	Punctulatus.	Gyll.	France.	345
50	Sericeus.	*Mihi.*	Id.	346
51	Alpinus.	*Mihi.*	Id.	347
52	Muriceus.	*Mihi.*	Cap de B.-E.	348
53	Festivus.	Panzer.	France.	349
54	Castaneus.	*Mihi.*	Id.	351
55	Fuscatus.	*Mihi.*	Id.	352
56	Subtilis.	*Mihi.*	Am. bor.	353
57	Vestitus.	*Mihi.*	France.	354
58	Laricinus.	Reichenb. inéd., Mellié desc.	Id.	355
59	Bicornis.	Guillebeau id. id.	Id.	356
60	Creberrimus.	Reiche id. id.	N.-Orléans.	357
61	Puberulus.	Klug id. id.	St-Thomas.	358
62	Convexus.	*Mihi.*	Caracas.	359

		Genre ENNEARTHRON, *mihi.*		Page 360
1	Cornutum.	Gyll.	France.	362
2	Affine.	Gyll.	Id.	364
3	Fronticornis.	Panzer.	Id.	365
4	Curtum.	*Mihi.*	Havanne.	367
5	Multipunctatum.	Chev. inéd., Mellié desc.	Cuba.	368
6	Mellyi.	*Mihi.*	Am. bor.	369
7	Hastiferum.	Kunze inéd., Mellié desc.	Colombie.	370
8	Corniferum.	*Mihi.*	Brésil.	371
9	Cucullatum.	Dej. cat., Mellié desc.	Cayenne.	372
10	Tabelliferum.	Kunze inéd., id.	Cap de B.-E.	373
11	Bicornis.	Kunze id. id.	Pérou.	374
		Sous-genre CERACIS, *mihi.*		375
12	Castaneipennis.	Dej. inéd.	Cuba.	376
13	Sallei.	*Mihi.*	Louisiane.	377
14	Militaris.	Dej. cat.	Mexique.	378
15	Furcifer.	Kunze inéd.	Cayenne.	379
16	Variabilis.	Chevrolat inéd.	Cuba.	380
		Genre OROPHIUS, Redtenbacher.		381
1	Mandibularis.	Gyll.	Suède.	382
		Genre OCTOTEMNUS, *mihi.*		384
1	Glabriculus.	Gyll.	France.	385
2	Opacus.	*Mihi.*	Madère.	386

Récapitulation.

Genre ENDECATOMUS.	2
» XYLOGRAPHUS.	9
» ROPALODONTUS.	1
» CIS.	62
» ENNEARTHRON.	16
» OROPHIUS.	1
» OCTOTEMNUS.	2
Espèces non vues.	13
	106

Explication des figures des planches de la Monographie des Cis.

Planche 9 du Tome VI, Planche 1 de la Monographie.

Genres Endecatomus, Xylographus, Ropalodontus.

1 Antenne de l'*Endecatomus reticulatus.*
2 Lèvre supérieure et mandibules de id.
3 Palpes labiaux de id.
4 Palpes maxillaires de id.
5 Mâchoires de id.
6 *Endec. reticulatus* vu de face.
6*a* Id. vu de profil.
7 Tibia et tarse de id.
8 Abdomen de id.
9 Tête des *Xylographus.*
10 Antenne de id.
11 Lèvre supérieure de id.
12 Mandibules de id.
12*a* Mandibule gauche des ♂.
13 Palpes maxillaires et labiaux de id.
14 Trochanters antérieurs de id.
15 Tibia et tarse de id.
16 *Xylographus hypocritus* ♂.
17 *X. anthracinus* ♂.
17*a* Id. vu dessous.
18 *X. madagascariensis* ♂.
19 *X. corpulentus* ♂.
20 *X. contractus.*
21 *X. punctatus* ♂.
22 *X. bostrichoïdes.*
23 *Ropalodontus perforatus* vu de face.
23*a* Id. vu de profil.
24 Tête de id.
25 Antenne de id.
26 Tibia et tarse de id.

Planche 10 du Tome VI, Planche 2 de la Monographie.

Genre Cis.

1 *Cis boleti.*
1*b* Portion grossie d'une élytre du *C. boleti.*
2 Lèvre supérieure et mandibules des *Cis.*
3 Palpes maxillaires et mâchoires de id.
4 Palpes labiaux de id.
5 Cuisse, tibia et tarse de id.
6 Nymphe de id.
6*a* Larve du *C. boleti.*
7 Antenne de id.
8 *C. rugulosus.*
8*a* Prothorax de id.
8*b* Portion grossie d'une élytre de id.
9 *Cis setiger.*
9*a* Prothorax de id.
9*b* Portion grossie d'une élytre de id.
10 *C. pallidus.*
11 *C. fissicollis.*
12 *C. Guerinii* ♂.
13 *C. murinus.*
14 *C. micans* ♂.
15 *C. atripennis.*
16 *C. Olivieri.*
17 *C. hispidus.*
17*a* Prothorax de id.
17*b* Portion grossie d'une élytre de id.
18 *C. striatulus* ♂.
19 *C. flavipes* ♂.
20 *C. comptus* ♂.
20*a* Prothorax de id.
21 *C. quadridens* ♀.
22 Id. ♂.
23 *C. fuscipes.*

Planche 11 du Tome VI, Planche 3 de la Monographie.

Genre Cis (suite).

1 *Cis granarius* ♂ vu de face.
2 Id. vu de profil.
3 *C. grossus* vu de face.
4 Id. vu de profil.
5 *C. bidentatus* ♂.
5*a* Prothorax de id. ♂
5*b* Prothorax de la ♀.
6 *C. dentatus* ♂.
6*a* Prothorax de id. ♂
6*b* Prothorax de la ♀.
7 *C. nitidus.*
7*a* Id. vu de profil.
8 Prothorax du *C. Jacquemartii.*
9 *C. glabratus.*
9*a* Prothorax de id.
10 *C. pumicatus.*
11 *C. nitidulus.*
12 *C. minutissimus.*
13 *C. obesus.*
14 *C. lineato-cribratus.*
15 *C. fulvipes.*
16 *C. laminatus* ♂.
16*a* Prothorax de id. ♂
16*b* Prothorax de la ♀.
17 *C. fissicornis* ♂.
18 *C. alni.*
18*a* Prothorax de id.
19 *C. oblongus.*
20 *C. punctifer.*
21 *C. punctulatus.*
21*a* Prothorax de id.
22 *C. sericeus.*
23 *C. alpinus* ♂.
24 *C. festivus* ♂.
25 *C. castaneus* ♂.

Planche 12 du Tome VI, Planche 4 de la Monographie.

Genres Cis (suite), Ennearthron, Ceracis, Orophius, Octotemnus.

1 *Cis fuscatus* ♂.
2 *C. vestitus* ♂.
3 *C. laricinus* ♂.
4 *C. bicornis* ♂.
5 *C. creberrimus* ♂.
6 *C. convexus* ♂.
7 Antenne des *Ennearthron.*
8 Tarse et tibia de id.
9 Id. id.
10 Palpes et mâchoires de id.
11 Lèvres et mandibules de id.
12 *Ennearthron cornutum* ♂.
12*a* Prothorax de id. vu de profil.
13 *Enn. affine* ♂.
13*a* Derniers anneaux de la larve de id.
14 *Enn. fronticornis* ♂.
15 *Enn. curtum* ♂.
15*a* Prothorax de id.
16 *Enn. multipunctatum.*
17 *Enn. hastiferum* ♂.
17*a* Prothorax de id. vu de profil.
18 *Enn. corniferum* ♂.
19 *Enn. cucullatum* ♂.
19*a* Prothorax et tête de id.
20 *Enn. tabelliferum* ♂.
21 *Ceracis castaneipennis.*
22 *C. Sallei* ♂.
23 *C. militaris* ♂.
24 *C. furcifer* ♂.
25 *C. variabilis* ♂.
26 Antennes de l'*Orophius.*
27 *Orophius mandibularis* ♂.
28 Palpes et mâchoires de id.
29 Tibia et tarse de id.
30 *Octotemnus glabriculus.*
31 Antenne de id.
32 Palpes et mâchoires de id.
33 Tibia et tarse de id.
34 Antenne des *Ceracis.*

OBSERVATIONS

FAITES PENDANT LES MOIS DE JUILLET ET AOUT 1848,

SUR LES LÉPIDOPTÈRES

QUI SE TROUVENT AUX ENVIRONS DE GAVARNIE.

Par M. PIERRET.

(Séance du 2 Novembre 1848).

La Faune entomologique des environs de Gavarnie paraît être fort limitée. Cela tient surtout à la rareté extrême des arbres dans cette contrée. Cette absence de grands végétaux saisit l'œil et attriste l'âme, soit qu'on monte de Gavarnie jusqu'au port Espagnol, soit qu'on descende du port pour arriver à Boucharo, en Aragon. Du côté de l'Espagne, les hauts sommets sont beaucoup plus boisés; mais les sentiers y sont d'un accès tellement difficile, qu'à l'exception du pâtre ou du chasseur, nulle créature humaine n'ose s'y aventurer. L'ours et l'isard habitent ces hautes régions; le premier vit solitaire, au fond des grandes forêts de sapin; le second s'élève encore au-dessus, et ne se plaît qu'au milieu de rocs informes et dénudés.

Le logement et la nourriture qu'on trouve dans la misérable *posada* de Boucharo, village composé de trois

masures, ont de quoi faire reculer le naturaliste le plus intrépide. J'ai pu m'en convaincre pendant le séjour de vingt-quatre heures que j'y ai fait. Encore, si quelque belle découverte m'eût dédommagé de cette vie d'anachorète ! mais l'excursion que je fis au-dessous des neiges du port Espagnol, ne devait m'offrir aucun Lépidoptère qui fût rare ou nouveau. En allant de Gavarnie au port, j'avais pris, avec des peines inouïes, quelques mâles de l'*Erebia Lefebvrei*, et très peu de femelles. Dans le haut du val de Broto, entre le port et Boucharo, je retrouvai le même Satyre en plus grande quantité ; quelques jours après, je le reprenais beaucoup plus frais et plus nombreux encore sur les hauteurs qui dominent le cirque de Gavarnie. Cette espèce vole constamment au milieu des rallières. C'est le nom qu'on donne dans le pays à ces ravins creusés dans l'origine par des torrents, et comblés ensuite par des éboulements de pierres schisteuses ou calcaires. Un *carex* maigre et allongé croît dans les interstices, et sert probablement de nourriture à la chenille de l'*Erebia Lefebvrei*. Dans les mêmes localités, j'ai trouvé parfois, mais bien plus rarement, l'*Erebia gorge*, plus grande et plus caractérisée que dans les Alpes. Le dessous des ailes inférieures de cette variété des Pyrénées m'avait paru tellement remarquable, que je fus, un moment, tenté de la regarder comme une espèce distincte, et même de la publier sous le nom d'*Erebia Ramondi* ; mais je me suis abstenu par respect pour ce grand axiôme qui défend de multiplier les êtres sans nécessité.

Dans les prairies espagnoles situées à la droite du port, au-dessous des neiges, à une hauteur de 2,200 mètres environ, le *Parnassius mnemosyne* volait par centaines sur des ombellifères. Il était suivi par la *Pieris callidice* qui descend parfois jusqu'aux abords de Boucharo. Dans

ies mêmes lieux, une charmante Phalénite, la *Torula equestraria*, voltigeait autour de l'*Anthyllis vulneraria*, dont les fleurs sont ici d'une belle couleur rose. J'ai retrouvé cette Phalène sur tous les sommets et à toutes les expositions. Aux Pyrénées, comme dans les Alpes, sa présence indique toujours qu'on est parvenu à 1,800 ou 2,000 mètres de hauteur.

Lorsqu'on descend, au-dessous de Boucharo, sur le chemin de Tourla, on a devant soi quelques prairies et quelques champs de céréales, entrecoupés de rochers arides. Je n'y ai vu voler que les espèces communes de nos environs, et de temps en temps l'éternel *stygne* qui m'a poursuivi dans toutes mes excursions, depuis l'entrée de la gorge de Luz jusqu'aux pics les plus élevés.

Dégoûté du versant espagnol, je repris bien vîte le chemin de Gavarnie, et de là, tous les jours, accompagné de deux guides armés, comme moi, de pinces et de filets, j'explorai successivement tous les sommets d'alentour. Je commençai par la côte de Pouyaspé qui s'élève entre Gavarnie et les neiges du port. La partie des rochers de cette côte qui descend vers le Gave, m'a offert la *Lycæna pyrenaica*, espèce que M. Boisduval a eu tort de rapporter à l'*orbitulus* dont elle n a ni le vol, ni les mœurs, ni la couleur, ni les dessins, ni même la coupe d'ailes. L'*orbitulus* typique n'est pas rare dans les Pyrénées; je l'ai pris communément sur les flancs du Pimené, ainsi que sur les hauteurs du cirque de Troumouse. Son apparition est un peu plus tardive que celle de la *pyrenaica*. En outre, l'*orbitulus* des Pyrénées est entièrement semblable à celui des Alpes, et il n'existe jamais de passages entre cette Lycénide et sa congénère *pyrenaica*. Toutes deux habitent des localités différentes; j'ai cependant trouvé deux mâles de l'*orbitulus* dans la partie haute de la côte de

Pouyaspé. C'est la seule fois que je l'ai vu voler avec la *pyrenaica*. Le mâle de cette dernière espèce s'écarte souvent du lieu de sa naissance pour venir se désaltérer près des flaques d'eau sur les sentiers qui conduisent au port. La femelle n'est pas aventureuse; elle concentre son vol entre les rochers contre lesquels elle aime à se reposer.

Dans les lieux que fréquentent ces deux Lycénides, on trouve, mais très rarement, la *Lycæna eros*. Elle est, selon les localités, tantôt plus petite, tantôt plus grande que les *eros* qui proviennent du Valais et des Alpes de la Provence. Le dessus des ailes est généralement d'un bleu plus argenté.

La partie inférieure de la côte de Pouyaspé est composée d'un banc calcaire très compacte; les roches se succèdent l'une à l'autre, dans un ordre irrégulier, jusqu'à ce qu'elles finissent par disparaître pour faire place à la terre végétale qui, en s'abaissant toujours, simule une sorte de terrasse, dont les gradins étroitement rapprochés et presque parallèles entr'eux descendent vers le Gave. Sur ces gradins, et dans les petits vallons creusés plus haut dans l'intervalle des rochers, partout où le sol nourricier a étendu son empire, l'œil est consolé par la présence de quelques végétaux propres aux montagnes. Là fleurit l'*Aster alpinus*, et surtout ce beau *Panicaut* bleu, tant aimé de l'illustre Ramond, et décrit jadis par Gouan sous le nom d'*Eryngium Bourgati*. C'est là que j'ai rencontré la *Zygæna Contaminei*, dont la larve, ainsi que celle de ses congénères *punctum*, *sarpedon*, *balearica*, vit exclusivement sur les *Eryngium*. Cette Zygène n'habite, au-dessus de Gavarnie, que la partie très restreinte de la côte que je viens de décrire; elle y est, du reste, très

commune. Je l'ai retrouvée ensuite, en assez grand nombre, dans la partie de la montagne de Saugué qui fait face au Gave, entre Gèdre et Gavarnie. On doit la rencontrer dans toutes les Pyrénées, partout où croît l'*Eryngium*, pourvu que la hauteur de 1,200 à 1,500 mètres coïncide avec l'exposition du sud-ouest.

Entre les fissures des rocs de la côte de Pouyaspé, sur les mêmes versants, on voit croître çà et là de longues graminées appartenant, à ce que je crois, au genre *Bromus*. Ces graminées nourrissent-elles la larve de l'*Emydia Rippertii?* Ce qui me ferait pencher vers l'affirmative, c'est que je n'ai jamais trouvé l'insecte parfait ailleurs qu'en cet endroit. Cette belle *Emydia* paraît y être fort rare, car je n'en ai pris que six individus, en trois ou quatre excursions, vers la fin de juillet. Ce qu'il y eut d'heureux pour moi dans cette découverte, c'est que, parmi les six individus, il se trouvait deux femelles, sexe inconnu jusqu'alors, du moins dans les collections parisiennes. Cette femelle, à cela près que les ailes supérieures sont plus obscures et que les dessins y sont plus effacés, a de l'analogie avec la variété *punctigera* de *cribrum* que l'on reçoit du nord de l'Allemagne. Quant aux mâles, ceux que j'ai recueillis sur la côte de Pouyaspé, près de Gavarnie, diffèrent quelque peu des individus du même sexe que je tenais de l'amitié de M. Rippert qui, le premier, découvrit cette rare *Emydia* au-dessus de Gabas, dans la partie supérieure du val d'Ossau. Cette différence me fait penser que les *Lithosides Rippertii*, *punctigera*, *candida*, *cribrum*, *bipuncta*, peut-être même *bifasciata*, pourraient bien n'être que des variétés d'un seul et même type dues à des circonstances climatériques.

Les hauts pics qui reçoivent les rayons du sud-ouest à 2,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, sont habités

par la *Zygæna anthyllidis*. Cette belle Zygène se repose très souvent sur les fleurs du *Silene acaulis*, dont la couleur rose contraste agréablement avec la teinte blanche ou rembrunie des rochers. Elle abonde au Pimené, à la *Furchetta*, au cirque de Troumouse, ainsi que sur les hauteurs en forme d'hémicycle qui occupent le centre de ce cirque majestueux. J'ai revu depuis, mais en bien plus petit nombre, la même Zygène dans la partie supérieure du grand pâturage qui s'étend au-dessous du glacier de la brèche de Roland, et que Ramond a décrit, sur la foi des bergers espagnols, sous le nom de *Malhada de Serradès*.

L'*anthyllidis* se trouve aussi sur le sommet du Gabietto, au-dessous des neiges du Taillon, et généralement dans tous les lieux où croît le *Silene acaulis*, plante qui devient plus commune à mesure qu'on s'approche du séjour des neiges éternelles. Elle vole fréquemment en compagnie de l'*exulans*, qui n'est pas moins répandue ici que dans les Alpes; elle s'élève quelquefois aussi haut que cette dernière, fort au-dessus de la région des Rhododendrons, qui est la véritable patrie des espèces du genre *Erebia*.

De toutes les Erébies, la *manto* est celle qui s'élève davantage. Elle aime les gazons stériles qui croissent dans le voisinage des premières neiges. Un peu plus bas, les *Erebia dromus*, *Cassiope*, volent sur toutes les pelouses élevées de 300 à 400 mètres au-dessus de Gavarnie. Le *stygne* seul commence à paraître vers 800 mètres d'élévation absolue, et finit par s'élever jusqu'à 2,400. Toutes ces Erébies sont fort abondantes dans cette partie des Pyrénées. L'*euryale* n'est pas aussi répandu et ne se plaît guère que dans des localités un peu boisées, ou du moins dans celles où il trouve de grands Rhododendrons pour l'abriter contre la violence des vents, qu'il semble par-

ticulièrement redouter. On le trouve communément sur les versants du Pimené, avant d'arriver au pâturage d'Allanz, ainsi que sur les pentes de l'Astazou. Je l'ai pris en grand nombre le jour de mon excursion au cirque de Troumouse. Il volait par myriades sur les flancs de la montagne qui regarde l'antique chapelle de *Heas*. Ce jour-là, je pris une femelle de la variété *cæcilia* de l'*Erebia pyrrha*. C'était le seul individu de cette espèce que je dusse rencontrer dans tout mon voyage.

Un peu plus tardive que ses congénères, l'*Erebia gorgone* ne commence à paraître que vers le 8 ou 10 juillet. Elle vole en très grande quantité sur toutes les pelouses escarpées, à 2,000 mètres de hauteur.

L'*Erebia evias* est la plus hâtive de toutes. Elle était éclose depuis près d'un mois lors de mon arrivée à Gavarnie, le 9 juillet dernier. Je n'en ai pris, pour ainsi dire, que les lambeaux ; mais cela m'a suffi pour reconnaître qu'au mois de juin cette espèce ne devait point être rare dans cette partie des hautes Pyrénées.

La *Colias phicomone*, plus grande que dans les Alpes, et l'*Argynne pales*, se plaisent, comme l'*Erebia gorgone*, sur les pelouses ardues dont les pentes inclinées forment des vallons de fleurs, à la hauteur de plus de 2,000 mètres au-dessus de l'Océan. Dans les premiers jours d'août, ces trois espèces volaient ensemble en très grande quantité au-dessus des sapins de l'Astazou.

Le *Parnassius apollo* vole sur tous les grands plateaux verts de la région moyenne des Pyrénées. Ramond l'avait observé dès le vallon de Pragnères ; on l'a vu quelquefois descendre tout près de Luz.

Parmi les Hétérocères, la *Deilephila lineata* s'élève quelquefois à plus de 1,500 mètres au-dessus du niveau

de la mer. Je l'ai trouvée deux fois volant à l'ardeur du soleil, contre les rochers de la côte de Pouyaspé.

La *Nemeophila plantaginis* est assez commune sur les sommets et même dans les vallées.

L'*Agrotis simplonia*, découverte dans le Valais par M. Anderegg, n'est point rare ici sur les rochers et sur les tertres où croît le *Silene acaulis*. Je l'ai prise plusieurs fois, posée sur cette fleur, avec l'*Hadena marmorosa*.

L'*Agrotis corticea* vole sur toutes les pelouses des montagnes, comme chez nous, dans les plaines, sa congénère *exclamationis*.

La *Cleogene Peletieraria* se trouve, mais très rarement, dans la région des rhododendrons. Elle ne commence à paraître que vers les derniers jours du mois de juillet.

L'*Anaitis præformaria*, si commune dans les Alpes, n'est pas rare ici contre les rochers. Je l'ai prise plusieurs fois, près des sapins, en compagnie de l'*Eupisteria quinquaria*.

Toutes ces Phalènes volent pendant le jour.

La chasse au crépuscule faite par un temps convenable et dans une saison propice, serait, sans doute, fertile en heureux résultats. Je n'ai pratiqué cette chasse que deux fois pendant mon séjour à Gavarnie. C'était dans une prairie voisine de ce hameau ; elle m'a donné les *Hadena pernix* et *Maillardi*, et la *Larentia flavicinctaria*, espèces communes dans les Alpes du Valais et de la Savoie.

Mon principal but ayant été d'explorer les sommets, j'ai dû peu chasser dans les vallées inférieures ; je ne parlerai donc pas de ces dernières. Je citerai seulement, comme se trouvant entre Luz et Gavarnie, les Polyommates *gordius*, *virgaureæ*, la *Lycæna dorylas*, à laquelle se mêle parfois l'*icarius*, et plus rarement encore l'*Escherii*. Les Lycénides *alexis*, *adonis*, *agestis* et *corydon*

s'y trouvent comme aux environs de Paris, ainsi que leurs congénères *argus* et *arion;* ils ne m'ont point paru modifiés. Quant à l'*ægon*, il est tellement répandu partout que je dirai volontiers de cette espèce, relativement aux montagnes, ce que notre maître Linné disait de la *Pieris cratægi* par rapport aux jardins : *montium (sic hortorum) pestis*. En rentrant le soir à Gavarnie, il m'arrivait souvent de voir des tiges d'aconit couvertes de légions de ce Polyommate.

Les *Syrichthus carthami*, *alveus* et *sao*, ainsi qu'une espèce propre aux montagnes, le *Syrichthus carlinæ*, sont communes entre Gèdre et Gavarnie; elles s'élèvent même à 200 ou 300 mètres plus haut que ce dernier village. Une seule fois, j'ai pris au Pimené, au-dessus des pâturages d'Allanz, un individu de la *cacaliæ*. Il était entièrement semblable à ceux des Alpes du Valais, que je tiens de M. Anderegg de Gamsen.

Les *Melitæa phœbe* et *didyma*, si communes dans le midi et même dans le centre de la France, ne sont pas rares dans la partie moyenne des Pyrénées, où elles volent avec le Satyre *alcyone* qui descend jusqu'au pied même de ces montagnes. On y retrouve nos Piérides, nos Coliades, nos Vanesses, et la plupart de nos Argynnes et de nos Satyres communs, quelques-unes de nos Lithosides, et plusieurs de nos espèces les plus vulgaires parmi les nocturnes.

Les Zygènes *filipendulæ*, *loniceræ*, *hippocrepidis* et *minos* s'y rencontrent comme dans nos contrées; la *minos* et l'*hippocrepidis* s'élèvent quelquefois jusqu'à plus de 2,000 mètres.

Je n'ai observé la *Zygæna scabiosæ* que dans une seule localité, dans les prairies situées entre Pragnères et Gèdre. Elle paraît y être assez rare.

Qu'il me soit permis, en terminant cette note, de dire

quelques mots sur les autres ordres de l'Entomologie. D'abord, en ce qui concerne le plus intéressant de tous, l'ordre des Coléoptères, Gavarnie est une des plus misérables localités que je sache. A part le *Carabus pyrenæus*, qu'on trouve parfois dans le cirque de Gavarnie, surtout lorsque ce cirque n'est pas, comme je l'ai vu cet été, entièrement obstrué par les neiges; à part aussi le *Carabus splendens*, qui est assez répandu dans toutes les prairies situées entre Gèdre et Gavarnie; abstraction faite enfin de quelques autres espèces propres aux montagnes, telles que le *Molytes carinærostris*, très abondant dans les prairies humides, un *Silpha* assez semblable à l'*alpina*, et qui n'en est sans doute qu'une variété locale, un *Dasytes*. et un *Rhizotrogus*, le *tropicus* qui m'avait été signalé par notre savant maître M. Léon Dufour, en un mot, à de rares exceptions près, la recherche des Coléoptères est ici une recherche stérile puisque la Faune n'offre, par rapport à cet ordre, qu'un abrégé très restreint de la Faune parisienne. Que de déceptions j'ai éprouvées à cet égard! Combien de fois la pierre que je soulevais avec mes guides, dans l'espérance d'y trouver quelques beaux Carabes. dont j'ornais en idée les collections de mes amis, que de fois, dis-je, cette pierre, je l'ai laissée retomber sur ces malencontreuses espèces des genres *Harpalus*, *Amara*, *Pœcilus*, insectes les plus vulgaires de tous, véritables cosmopolites qui suivent le chasseur dans tous les lieux et dans toutes les saisons!

Je ne conseillerai donc à aucun amateur de Coléoptères d'établir sa résidence à Gavarnie. L'ordre des Hémiptères n'y paraît pas non plus très nombreux. Je ne crois pas qu'on y fasse jamais fortune en Hyménoptères. Après les Lépidoptères, l'ordre qui m'a semblé le plus abondant est celui des Orthoptères, qui est répandu dans toutes les vallées et sur tous les sommets.

NOTICE

SUR LE

PAPILIO FEISTHAMELII.

Par M. le Général JEAN LEVAILLANT.

(Séance du 8 Novembre 1848).

Quelques entomologistes pensent que le *P. Feisthamelii* n'est qu'une variété du *podalirius*. Pour décider cette question, il est nécessaire d'étudier ces deux papillons dans leurs divers états, et c'est dans ce but que j'ai réuni les observations suivantes qui pourront être comparées avec celles que l'on a faites en France sur le *podalirius*.

Le *P. Feisthamelii* est commun dans les environs d'Alger depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de juillet. Pendant ces quatre mois, on trouve simultanément la chenille et l'insecte parfait.

La chenille vit sur le pommier, le pêcher, et plus habituellement sur le prunellier. Elle ressemble, pour la forme et la couleur, à celle du *podalirius;* mais elle est plus grosse et est souvent parsemée de taches brunes que je n'ai pas aperçues sur la chenille du *podalirius*. Quand on la touche, elle montre deux espèces de cornes transparentes qui exhalent une odeur particulière extrêmement

pénétrante. Elle est abondante aux environs de Mustapha supérieur près d'Alger, sur les petits prunelliers isolés qui croissent à l'abri du vent de mer.

Lorsque la femelle veut pondre, elle voltige longtemps autour de l'arbrisseau qu'elle a choisi, se pose quelquefois au bord d'une feuille et recourbe son abdomen afin d'en mettre l'extrémité en contact avec le dessous d'une feuille. Mais il paraît qu'elle ne pond pas un œuf chaque fois qu'elle fait ce mouvement, ou bien que l'œuf expulsé ne se colle pas toujours à la feuille; car après avoir vu une femelle se livrer huit ou dix fois à ce manége sur des feuilles que j'avais parfaitement marquées, je n'y ai trouvé qu'un seul œuf. Les œufs que le papillon dépose, par mégarde, sur la partie supérieure des feuilles et qui sont exposés à l'ardeur du soleil, sont stériles.

L'œuf est blanc, brillant et beaucoup plus gros que celui du *Machaon*. Au bout de quatre jours, il devient noirâtre. Quatre jours plus tard, il en sort une chenille allongée, noire, un peu velue, munie d'une grosse tête, et marquée sur le dos de deux taches blanches qui deviennent vertes quand la chenille a commencé à manger. Après la première mue, elle prend la couleur verte et la forme qu'elle doit conserver jusqu'à sa transformation. Elle se meut avec beaucoup de circonspection, et assure sa marche à l'aide de fils dont elle tapisse les branches et les feuilles. Avant la seconde mue, elle reste ordinairement fixée sur la nervure médiane des feuilles dont les bords relevés en gouttière forment une concavité qui la met à l'abri du vent.

Les chrysalides provenant de chenilles recueillies pendant les mois de mai et de juin, donnent toujours le papillon après quatorze jours d'incubation. Parmi celles prises plus tard, les unes éclosent après quatorze jours.

et les autres, en plus petit nombre, hivernent. Dans le premier cas, les chenilles et les chrysalides restent d'un beau vert; dans le deuxième, la chenille, avant de se transformer, prend une teinte jaunâtre et produit une chrysalide couleur nankin foncé. Cette particularité permet de reconnaître à l'avance, avec certitude, les chrysalides qui doivent se transformer immédiatement et celles qui doivent hiverner. Toutes les chenilles que j'ai trouvées dans le mois d'août, ne m'ont donné le papillon qu'au printemps suivant. Les chrysalides vertes sont d'une teinte uniforme, sans aucune tache; seulement le contour des ailes est marqué par une ligne jaune, et l'extrémité des pointes de la tête et du corselet est brun rougeâtre. Les autres chrysalides sont tantôt couleur nankin foncé; tantôt de la même couleur très claire. Elles sont toujours parsemées de taches brunes ou grises.

Les deux papillons offrent entre eux de nombreuses et importantes dissemblances. S'ils ne forment qu'une seule et même espèce, il est bien difficile d'expliquer comment le climat algérien qui aurait aussi profondément modifié le *podalirius*, a pu laisser intacts le *Machaon* et les nombreuses espèces européennes qu'on rencontre dans le nord de l'Afrique.

CATALOGUE

DES ACRIDIDÉS

QUI SE TROUVENT AUX ENVIRONS DE PARIS.

Par L. BRISOUT DE BARNEVILLE.

(Séance du 11 Octobre 1848.)

Nous avons pris pour limite de la Faune parisienne celle que MM. Cosson et Germain ont adopté dans leur Flore des environs de Paris. D'après cette circonscription conventionnelle, la Faune des environs de Paris, en prenant cette ville pour centre, s'étendra approximativement dans un rayon de vingt à vingt-deux lieues (1). Nous n'avons pu encore parcourir entièrement cette vaste région; aussi nous ne donnons ce catalogue que comme un simple essai que des recherches ultérieures pourront compléter. En le présentant aux entomologistes, nous avons seulement voulu faire connaître *les insectes orthoptères de la famille des Acrididés recueillis jusqu'à présent aux environs de Paris.*

(1) Voy. Cosson, Germain et Weddel, *Introduction à une Flore analytique et descriptive des environs de Paris, etc.*, p. 13 et 14.

ORDRE DES ORTHOPTÈRES.

FAMILLE DES ACRIDIDÉS.

Genre *Acridium*, Geoffroy, Latreille.

Acridium italicum, Olivier (*Calliptamus italicus*. Aud. Serv. Rev. méthod. des Orthopt. pag. 94. Hist. des Orthopt. pag. 693. *C. marginellus*, id. loc. cit. p. 694.) Cette espèce est représentée dans Rœsel, Locust. german. tab. xxi, fig. 6, femelle.

L'*Acridium stridulum*, Latr. donné par M. E. Blanchard (Hist. nat. ins. tom. III, pag. 43) comme très commun aux environs de Paris, n'y a jamais été trouvé à notre connaissance. Dans cette espèce, la carène supérieure des cuisses des pattes postérieures n'est pas anguleuse vers son milieu. L'*A. stridulum* est bien représenté dans Rœsel, insect. tom. II, locust german. tab. xxi, fig. 1 et 2 mâle, fig. 3 femelle.

Acridium germanicum, Latreille (*Œdipoda germanica*. Aud. Serv. Rev. méth. Orthopt. pag. 98. Hist. des Orthopt. pag. 725). Dans cette espèce, la carène supérieure des cuisses des pattes postérieures fait un angle vers son milieu. — Commun.

Acridium cærulescens, Olivier (*Œdipoda cærulescens*, Aud. Serv. Rev. méth. Orthopt. pag. 97. Hist. Orthopt. pag. 735). Cette espèce est représentée dans Rœsel. Ins. tom. II, locust. german. tab. xxi, fig. 4. Carène supérieure des cuisses des pattes postérieures anguleuse vers son milieu. — Commun.

Acridium cærulans, Olivier (*Œdipoda cærulans*, Aud. Serv. Rev. méth. Orthopt. pag. 97. Hist. des Orthopt.

pag. 736). Carène supérieure des cuisses des pattes postérieures plus ou moins sub-anguleuse ou non anguleuse. Yeux composés très saillants.

Nous avons pris cette espèce dans la forêt de Fontainebleau.

Acridium thalassinum, Olivier (*OEdipoda thalassina*, Aud. Serv. Hist. des Orthopt. pag. 740). — Mares de Belle-Croix dans la forêt de Fontainebleau (Rambur, Faune entom. de l'Andal. tom. II, pag. 86. — La carène supérieure des cuisses des pattes postérieures n'est pas anguleuse vers son milieu. Yeux composés médiocrement saillants.

M. Brullé, Expéd. scient. Mor. tom. III, anim. artic. pag. 92, indique aux environs de Paris l'*Acridium flavum (A. nigro-fasciata, OEdip. nigro-fasciata)*; mais il est douteux que cette espèce existe dans le rayon de notre Faune.

Acridium migratorium, De Géer (*OEdipoda migratoria*, Aud. Serv. Rev. pag. 97. Hist. des Orthopt. pag. 737). — Sceaux! (L. Brisout). — Fontainebleau (Walckenaer, Faune paris. tom. I, pag. 287). — Mail de Henri IV, à Fontainebleau (Duméril, Dict. des sc. nat. tom. XLVII, pag. 521). — Quelques autres naturalistes, Olivier, Latreille, Brullé, Audinet-Serville, Blanchard, ont aussi indiqué cette espèce comme se trouvant aux environs de Paris.

*Acridium bisignatum, Costa, Faun. Nap. Ort. pag. 33. (*Gryllus bisignatus*, Touss. Charp. Horæ entom. pag. 133, *OEdipoda bisignata*, Aud. Serv. Hist. des Orth. pag. 738). — Une seule femelle trouvée près de Coulommiers par M. Audinet-Serville. — La carène supérieure des cuisses des pattes postérieures est entière. Les deux pièces ter-

minales supérieures de l'abdomen des femelles ou les appendices sexuels supérieurs sont assez comprimés, déclives, inclinés en arrière dans une grande étendue à leur partie supéro-subpostérieure, denticulés ou subdenticulés sur leurs bords, mais sans dents saillantes ni échancrures, terminés par un crochet assez court, obtus; les deux appendices sexuels inférieurs sont plus courts que les supérieurs, un peu comprimés postérieurement à leur face supérieure.

Acridium grossum, Olivier (*OEdipoda grossa*, Aud.-Serv. Rev. pag. 98. Hist. des Orthopt. pag. 741). — Gentilly! Savigny-sur-Orge! (L. Brisout), etc. — Le præsternum présente au milieu un tubercule conique très court. La nervation des élytres offre la particularité suivante : après que la nervure subdiscoïdale antérieure externe s'est séparée de la nervure subdiscoïdale antérieure moyenne, la nervure subdiscoïdale antérieure interne reste accolée, unie sans discontinuité à la nervure subdiscoïdale antérieure moyenne dans une assez grande longueur avant de s'isoler, ou bien la nervure subdiscoïdale antérieure interne s'accole, s'écarte, puis se réunit à la nervure subdiscoïdale antérieure moyenne sur des points plus ou moins nombreux et dans une étendue plus ou moins considérable avant de se séparer de celle-ci définitivement.— *Mâles :* Dernier segment abdominal conique, assez allongé ou assez court, appendices anals subfiliformes, obtus. — *Femelles :* Les deux pièces terminales supérieures de l'abdomen ou appendices sexuels supérieurs sont sub-oblongs, médiocrement comprimés, déclives en arrière à leur partie supérieure et subpostérieure dans une grande ou une assez grande étendue, denticulés sur leurs bords supérieurs, mais sans dents fortes et saillantes ni échancrures, terminés par un cro-

chet assez court. Ces mêmes appendices supérieurs sont presque de même largeur en dessus dans toute ou presque toute la longueur comprise entre leur base et l'origine du crochet terminal, souvent un peu rétrécis antérieurement; appendices sexuels inférieurs un peu comprimés en arrière.

*Acridium lineatum, Costa, Fauna del regno di Napoli, Ortotteri, pag. 41. — (Schæffer, Icon. insect. tom. III, tab. ccxliii, fig. i à vi, et tab. cclii, fig. i et ii. — *Gryllus lineatus*, Panzer, Insecta faunæ germanicæ, fasc. 33, tab. 9. — *Œdipoda lineata*. Germar, Fauna insect. Europæ, fasc. xx, tab. 18 et 19. — *Gryllus lineatus*, Charpentier, Horæ entomol. pag. 156). — Excl. synonym. (*Acrydium lineatum*, Olivier, Encyclop. méth. ins. tom. VI, pag. 228 (1).—*A. lineatum* Wesmaël, Enum. méth. Orthopt. Belgii, Bullet. Acad. Brux. tom. V, pag. 595, pl. 20, fig. 5).

— Commun. Bois de Boulogne! Bois de Vincennes! Forêt de Saint-Germain! Poissy! Forêt de Sénart! (L. Brisout), envir. de Coulommiers (Serville), etc.

— Carènes latérales du prothorax presque droites, arquées ou un peu anguleuses. On observe entre la partie antérieure de la tête et les yeux composés au-dessus des fosses antennaires deux petites fossettes ou dépressions latérales obliques.—*Élytres :* Les trois nervures subdiscoïdales antérieures externe, moyenne et interne se séparent vers le même point, ou bien la nervure subdiscoïdale an-

(1) L'espèce exotique à laquelle Olivier a donné le nom spécifique de *lineatum*, avait reçu antérieurement de De Géer, *Mém. ins.*, tom. 3, pag. 497, la dénomination d'*Acrydium flavo-lineatum*, qu'elle doit reprendre et conserver.

térieure interne s'écarte de la nervure subdiscoïdale antérieure moyenne avant que la nervure subdiscoïdale antérieure externe ne se sépare de la nervure subdiscoïdale antérieure moyenne. — Ailes de la longueur des élytres dans les deux sexes. — *Mâle :* Dernier segment abdominal conoïdal, assez allongé. — *Femelle :* Pièces terminales supérieures de l'abdomen ou appendices sexuels supérieurs médiocrement comprimés, déclives, inclinés en arrière à leur partie supérieure et sub-postérieure dans une assez grande étendue, à bord externe et supérieur denticulé, et pourvu en outre, un peu au-delà de leur milieu, d'une grosse dent bien saillante, bien prononcée. Toute la partie postérieure de ces appendices, en arrière de la forte dent du bord externe, est manifestement rétrécie en un long crochet terminal (1); ce crochet terminal, observé en dessus, affecte une disposition, une forme triangulo-linéaire, ou linéo-triangulaire, ou encore linéaire rétréci vers l'extrémité, toujours plus ou moins courbe, mais jamais celle d'un triangle rectangle. Appendices sexuels inférieurs au moins un peu plus courts que les supérieurs, très comprimés à leur partie postérieure, munis d'une dent très forte au bord externe et inférieur.

*Acridium stigmaticum, Brisout (Rœsel, insect. tom. II. Locust. german. tab. xx, fig. 3 et 4. — *Gryllus stigmaticus*. Rambur, Faune entom. de l'Andalousie, tom. 2, pag. 93.

— Forêt de Saint-Germain! Bois de Verneuil! Forêt de Sénart! (L. Brisout). Forêt de Fontainebleau, aux mares de Belle-Croix (Rambur).

(1) Chez les *Acridium lineatum*, *stigmaticum* et *dispar*, ce que je désigne sous le nom de crochet correspond à une portion de l'appendice plus considérable que celle indiquée par le même nom chez les autres espèces.

— Tête déclive. Yeux composés médiocrement saillants. On observe entre la partie antérieure de la tête et les yeux composés, au-dessus des fosses antennaires, deux petites fossettes ou dépressions latérales obliques. Prothorax à trois carènes, le parcourant dans toute sa longueur, la médiane droite, les deux latérales presque droites, arquées ou plus rarement légèrement anguleuses. Præsternum sans pointe, transversal, linéaire, très étroit, beaucoup plus étendu en largeur qu'en longueur. Antennes subfiliformes, insensiblement un peu renflées, un peu plus larges, un peu plus grosses vers le sommet, principalement chez les mâles. Les nervures subdiscoïdales antérieures des élytres présentent la même disposition que chez l'*A. lineatum*. Élytres plus courtes que l'abdomen ou presque de sa longueur chez les femelles; aussi longues que l'abdomen, ou plus longues, ou même un peu plus courtes que lui chez les mâles. Ailes aussi longues que les élytres ou un peu plus courtes que celles-ci. Les ailes sont pliées plusieurs fois. Carène supérieure des cuisses des pattes postérieures entière, non anguleuse.

— *Mâle :* Dernier segment abdominal conoïdal, court; appendices anals subfiliformes ou conoïdaux, obtus ou sub-obtus.

— *Femelle :* Pièces terminales supérieures de l'abdomen et appendices sexuels supérieurs médiocrement comprimés, déclives, inclinés en arrière à leur partie supérieure et subpostérieure dans une assez grande étendue, à bord supérieur externe denticulé et en outre pourvu au-delà de leur milieu d'une grosse dent saillante. Toute la partie postérieure de ces appendices, en arrière de la forte dent du bord externe, est manifestement rétrécie en un long crochet terminal; ce crochet terminal observé en dessus, présente la forme d'un trian-

gle rectangle courbe. Les appendices sexuels inférieurs sont très comprimés dans leur partie postérieure, et ont une forte dent au bord externe et inférieur.

Coloration : Tantôt toute la tête est brune, tantôt elle est généralement verte, avec le labre et la plus grande partie du chaperon brun, brunâtre ou blanchâtre; souvent, derrière l'œil, on observe une tache blanchâtre bordée de noir; les palpes sont pâles, blanchâtres. Le thorax est vert en dessus et latéralement, ou brun en dessus et vert sur les côtés, ou encore brun en dessus et latéralement; les carènes latérales du prothorax sont blanches, blanchâtres ou brunes bordées de noir ou de noirâtre intérieurement et extérieurement. L'abdomen est généralement, en dessus, de couleur brune ou grisâtre, ou verdâtre, souvent rouge ou roussâtre, tacheté de noir; en dessous jaunâtre ou blanchâtre. Les élytres sont brunes ou brunâtres ou noirâtres tachetées de noir ou de noirâtre et de blanc ou de blanchâtre ou de grisâtre; un trait longitudinal blanc ou grisâtre près de leur bord antérieur chez les femelles seulement. Les ailes sont transparentes, incolores dans les femelles; noirâtres, fuligineuses vers le sommet dans les mâles. Les cuisses des pattes postérieures sont tantôt vertes en dessus dans la plus grande partie de leur étendue et brunes en arrière, tantôt généralement brunes tachetées de noir, tantôt d'un gris blanchâtre tachetées de brun en dessus, brunes latéralement; dessous des cuisses jaunâtre ou blanchâtre. Les genoux des pattes postérieures sont noires ou noirâtres.

Mâle, long. 12 à 13 mill. *Femelle*, long. 15 à 20 mill.

*Acridium dorsatum ? Costa. — *Gryllus dorsatus ?* Zetterstedt, Orthoptera Sueciæ, pag. 82.

— Gentilly ! Sceaux ! (L. Brisout). — Espèce bien distincte.

— Carènes latérales du prothorax droites, presque droites, arquées ou un peu anguleuses. Ailes de la longueur des élytres dans les deux sexes. — *Mâle :* Dernier segment abdominal conoïdal, court; appendices anals coniques-subfiliformes obtus ou très obtus. — *Femelle :* Les deux pièces terminales supérieures de l'abdomen ou les appendices sexuels supérieurs sont oblongs, médiocrement comprimés, un peu obliquement tronqués en arrière ou déclives en arrière à leur partie postéro-supérieure dans une faible étendue, finement denticulés à leur bord supérieur externe, mais sans grosse dent saillante ni échancrure, terminés par un crochet ou pointe très courte, obtuse; ces mêmes appendices sexuels supérieurs sont rétrécis à leur partie antéro-supérieure, élargis à leur partie postéro-supérieure en avant de la pointe terminale. Les appendices sexuels inférieurs sont légèment ou assez légèrement comprimés postérieurement.

L'Acridium ventrale, Brisout (*Gryllus ventralis*, Zetterstedt, Orthopt. sueciæ, pag. 89. — *Gryllus rufipes?* id. loc. cit. pag. 90). Espèce commune aux environs de Paris, se distingue en particulier de l'*A. biguttulum* par ses palpes noirs et blancs et son abdomen rouge en dessous dans une étendue variable.

Acridium biguttulum, De Géer (Rœsel, insect. tom. II, locust. german. tab. xx, fig. 6 et 7. — *OEdipoda biguttula*, Aud. Serv. Rev. pag. 98. Hist. des Orthopt. p. 742). — Très commun.

Antennes subfiliformes insensiblement atténuées au sommet. Les nervures subdiscoïdales antérieures des élytres présentent la même disposition que chez l'*A. lineatum*. — *Mâle :* Dernier segment abdominal conoïdal, court, à pointe terminale plus ou moins marquée, plus

ou moins saillante; appendices anals ou abdominaux à peu près ovoïdes ou coniques-subovoïdes, subaigus ou subobtus. — *Femelle :* Pièces terminales supérieures de l'abdomen ou appendices sexuels supérieurs médiocrement comprimés, déclives, inclinés en arrière à leur partie supéro-subpostérieure dans une grande ou une assez grande étendue, à bords supérieurs entiers, sans dents ni échancrures, terminés par un crochet assez court ou de moyenne longueur.

*Acridium declivum, Brisout (*Acridium elegante?* Costa, Fauna del regno di Napoli, Ortotteri, tab. v, fig. 2?) — Commun. Bois de Boulogne! Forêt de Saint-Germain! Environs de Montlhéry! Bouray! (L. Brisout), etc.

Tête déclive; on observe entre le bord antérieur de la tête et les yeux composés, au-dessus des fosses antennaires, deux petites dépressions latérales obliques souvent peu sensibles. Prothorax à trois carènes le parcourant dans toute sa longueur, la médiane droite, les deux latérales droites ou presque droites. Le præsternum est mutique ou presque mutique, et seulement deux ou trois fois environ aussi large que long. Antennes subsétacées ou subfiliformes. Les nervures subdiscoïdales antérieures des élytres présentent la même disposition que chez l'*A. lineatum*. Les élytres des mâles et des femelles sont oblongues-lancéolées et lancéolées-oblongues, plus courtes que l'abdomen. Les ailes des mâles sont plus courtes que les élytres, mais dépassent de beaucoup la moitié de leur longueur. Les ailes des femelles sont un plus courtes que les élytres, elles dépassent de beaucoup les trois quarts de la longueur des élytres. Les ailes dans les deux sexes sont plissées, pliées plusieurs fois. Cuisses des pattes postérieures médiocrement renflées, de forme assez allongée.

— *Mâle :* Dernier segment abdominal (plaque sous-anale) conique, très allongé ; appendices anals ou abdominaux coniques, aigus, subaigus, subobtus ou obtus.

— *Femelle :* Pièces terminales supérieures de l'abdomen ou appendices sexuels supérieurs médiocrement comprimés, obliquement tronqués en arrière ou déclives inclinés en arrière à leur partie supéro-subpostérieure dans une assez grande étendue, à bords supérieurs entiers, sans dents ni échancrures, terminés par un crochet assez court. Appendices sexuels inférieurs un peu comprimés à leur partie postérieure.

La couleur de l'*A. declivum* est généralement grise ou brune, ou même assez généralement verdâtre. Parfois toute la tête est verdâtre, ou seulement le devant et les côtés de celle-ci ; on observe derrière l'œil une petite bande noire ou d'un brun noirâtre ; une autre bande oblique noirâtre, brune ou verdâtre se voit pareillement au-dessous de l'œil ; entre ces deux bandes on remarque un trait ou ligne blanche ou verdâtre. Une bande noire ou brune borde extérieurement chaque carène latérale du prothorax ; ces carènes latérales sont parfois jaunes ou blanchâtres. Les côtés du prothorax sont variés de brun, de noir, de noirâtre, de verdâtre, de blanc ou de blanchâtre, souvent aussi de violet. Le dessus et les côtés de l'abdomen sont brunâtres ou grisâtres ou verdâtres tachetés de noir ; parfois son extrémité est roussâtre. Le dessous du prothorax et de l'abdomen est ou jaune, ou d'un jaune verdâtre, ou verdâtre. Les cuisses des pattes postérieures sont grises ou d'un gris blanchâtre en dessus, jaunes verdâtres en dessous, avec une bande noire, noirâtre ou brune à leur face externe ; genoux concolores. Élytres grisâtres ou brunes ou brunâtres, parfois tachetées de noir, un trait ou ligne blanche longitudinale près

du bord antérieur de l'élytre chez la femelle seulement; ce trait blanc est bordé de noir à sa partie interne. Ailes des deux sexes transparentes, incolores.

Mâle, long. 16 à 17 mill. *Femelle*, long. 21 à 25 mill.

Acridium parallelum, Costa (Rœsel, insect. tom. II, Locust. german. tab. xx, fig. 5 (femelle). — *Gryllus parallelus*, Zetterstedt. — *Œdipoda parallela*, Aud.-Serv. Hist. des Orthopt. pag. 744). — Très commun.

On observe entre le devant de la tête et les yeux composés, au-dessus des fosses antennaires, deux petites fossettes ou dépressions latérales obliques. Carènes latérales du prothorax presque droites, arquées ou un peu anguleuses. Élytres des mâles oblongues-lancéolées, élytres des femelles lancéolées ou ovales-lancéolées. Les ailes des mâles sont environ une fois plus courtes que les élytres, ou en dépassent un peu le milieu, ou sont même un peu plus courtes que la moitié des élytres. Les ailes des femelles dépassent un peu la moitié des élytres, ou atteignent environ les deux tiers ou les trois quarts de leur longueur.

— *Mâle :* Plaque sous-anale ou dernier segment abdominal court, plus ou moins cunéiforme, tronqué à l'extrémité ou très obtus, très arrondi.

— *Femelle :* Les deux pièces terminales supérieures de l'abdomen ou les appendices sexuels supérieurs sont médiocrement comprimés, plus ou moins obliquement tronqués en arrière ou déclives, inclinés en arrière à leur partie supéro-subpostérieure dans une assez grande étendue, à bords supérieurs entiers, sans dents ni échancrures, terminés par une pointe ou crochet assez court ou médiocre.

L'*Acridium longicornis* de Latreille (Hist. natur. des

crustac. et insect. tom. XII, pag. 159) nous paraît être le mâle de l'*A. parallelum*.

*Acridium dispar, Brisout (An. soc. ent. 2e série, 1848, tome VI, page xxxviii). — Forêt de Saint-Germain! Forêt de Sénart! (Brisout). — Juin-septembre. — Habite les lieux herbageux des bois.

— *Podisma dispar*, Heyer, apud Germar et Ahrens, Fauna insect. Europæ, 2e sect., fasc. xvii, fig. 7 (mâle et femelle). — *Podisma dispar*, Fischer, Orthopt. de la Russie, tab. xxxi, fig. 5 (femelle), tom. VIII des Nouv. mém. soc. nat. Moscou. — *OEdipoda smilacea*, Fischer, loc. cit., pag. 363, tab. xxxiii, fig. 13 et 14 (femelle). — *Acridium smilaceum*, Brisout, Rev. zool., 1847, p. 285, et Ann. de la Soc. entom. France, 2e série, tom. V, pag. lxxxvi (femelle).

La tête du mâle ressemble à celle de la femelle. Les carènes latérales du prothorax dans les deux sexes sont droites. — *Mâle :* Élytres plus courtes que l'abdomen, oblongues-obovales. Les ailes sont rudimentaires, elles n'atteignent que le quart environ de la longueur des élytres; l'aile ne fait qu'un seul pli, et lorsqu'elle est ainsi repliée, elle paraît linéaire, tronquée obliquement à son extrémité libre. Plaque sous-anale ou dernier segment abdominal conique ou conoïde, très allongé; appendices abdominaux ou anals conoïdes, obtus ou subobtus. Les cuisses des pattes postérieures sont de forme allongée et très médiocrement renflées. Genoux marqués de noir ou de noirâtre. — Dans les deux sexes, les antennes sont subsétacées, comprimées.

Mâle, long. 19 mill. *Femelle*, long. 25 à 29 mill.

Acridium biguttatum, Wesmaël, Enumer. méthod. Orthopt. Belgii, dans les Bullet. Académ. Brux. tom. V,

pag. 595. — (*Gomphocerus biguttatus*, Germar, Fauna insect. Europæ, fasc. xx, pl. 22 et 23. — *Gomphocerus biguttatus*, Aud. Serv. Hist. des Orthopt. pag. 748). — Commun.

Antennes des femelles insensiblement subclaviformes ou les articles subterminaux à peine un peu plus larges que les précédents. La plaque sous-anale des mâles ou leur dernier segment abdominal présente la même disposition que chez l'*Acridium biguttulum*. Les pièces terminales de l'abdomen des femelles sont établies sur le même type que celles de l'*Acridium biguttulum*.

Acridium rufum, Olivier (*Gomphocerus rufus*, Thunberg). — Commun.

La plaque sous-anale ou le dernier segment abdominal des mâles et les pièces terminales de l'abdomen des femelles sont établis sur le même type que ceux de l'*Acridium biguttulum*.

Genre *Tetrix*, Latreille.

Tetrix subulata, Latr.

*Tetrix depressa, Brisout.

— Fontainebleau! (collection Serville).

Femelle : Corps robuste, déprimé en dessus. Le prothorax est un peu plus long que l'abdomen ; son milieu est fortement caréné en avant, faiblement caréné en arrière. Le prothorax est déprimé transversalement vers le milieu du corps, entre les deux carènes supérieures latérales ; il est généralement plan déprimé en dessus, surtout en arrière de la dépression transversale ; les carènes latérales supérieures du corselet, en arrière de la dépression transversale, sont aussi saillantes, aussi élevées ou un

peu plus élevées que la carène médiane, mais elles sont moins élevées en avant que la carène médiane; enfin le prothorax tout à fait à sa partie antérieure est rétréci, tectiforme-caréné ou subtectiforme-caréné. Elytres établies sur le même type que celles du *T. bipunctata*. Les ailes sont encore assez développées mais plus courtes que le prothorax et que l'abdomen. Vertex assez large en avant.

L'insecte est généralement brun tacheté de noir, avec le dessous du corps généralement noir, marqué de brun. Nous ne connaissons encore que la femelle de cette espèce.

TETRIX BIPUNCTATA, Latr.

NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES MÉTAMORPHOSES DU GENRE PHASIA (1).

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 22 Novembre 1848.)

L'histoire du parasitisme des insectes forme un des épisodes les plus piquants de l'entomologie. Il y a déjà bien des années que dans mes recherches d'anatomie des insectes, je rencontrai au milieu des viscères abdominaux du *Pentatoma grisea*, Latr. (*Raphigaster punctipennis*, Serv.) et du *Cassida viridis*, des larves parasites appartenant à des diptères. Je fus assez heureux, en élevant avec soin les insectes nourrisseurs de ces larves, d'obtenir des pupes et de voir éclore de celles du *Pentatoma*, l'*Ocyptera bicolor*, et de celles du *Cassida*, l'*Ocyptera cassidæ*, diptère dont M. Robineau-Desvoidy a formé le genre *Cassidæmyia*. Cette double observation devint le sujet d'un mémoire inséré, en 1827, dans les *Annales des Sc. nat.*, tom. X, p. 248, pl. 10.

Dans l'été de l'année 1848, je renfermai dans une boîte à couvercle de gaze métallique quelques individus du *Pentatoma grisea* que je jugeai en gestation de larves parasites. Peu de jours après cette incarcération, je trouvai en effet dans la boîte une pupe bien venue que je crus appartenir à l'*Ocyptera bicolor*. Quelle

(1) Voyez le Bulletin, page XCIV.

fut ma saisissante surprise de voir éclore de cette pupe, non pas une Ocyptère, mais le *Phasia crassipennis* femelle !

La pupe ou chrysalide est ovale cylindroïde, obtuse aux deux bouts, d'un brun-marron, unie et glabre ; son bout postérieur offre en relief un bouton dur, corné, noirâtre, divisé en deux par une rainure médiane profonde. Chacun de ces demi-boutons semble composé de deux tubercules, soudés par leurs bases, qui ne sont que la transformation vestigiaire des stigmates postérieurs de la larve. Ces tubercules seraient donc dans la pupe du *Phasia* au nombre de quatre, comme dans celle de l'*Ocyptera cassidæ*, et non de six, comme chez l'*O. bicolor*.

Quoique mon observation ne soit qu'un fragment de l'histoire des *Phasia*, je m'empresse, dans la pénurie absolue de la science sur ce point, de la mettre au jour en attendant que je puisse la compléter ou que d'autres mettent à profit cette indication.

M. Robineau-Desvoidy, dans les généralités de la tribu des Phasiennes (*Myod.*, p. 282), tout en signalant le défaut de faits positifs à l'endroit des métamorphoses de ces beaux diptères, se hasarde à avancer que leurs larves pourraient bien vivre dans les végétaux, et tout aussitôt il ajoute qu'il ne serait pas surpris d'apprendre qu'elles fussent parasites d'animaux. La question est tranchée aujourd'hui. Cet auteur peut compter les *Phasia* non dans ses *Botamophages*, mais dans ses *Entomobies*.

MYODAIRES

DES ENVIRONS DE PARIS (Suite) (1).

PAR M. ROBINEAU-DESVOIDY.

(Séance du 8 Mars 1848.)

ENTOMOBIES.

VIIe SECTION. *SEPTIMA STIRPS.*

LES ÉRYTHROCÉRÉES. *ERYTHROCERATOE.*

Les deux premiers articles des antennes très courts; le troisième prismatique et quatre à cinq fois aussi long que les deux précédents: les deux premiers articles du chète courts; le troisième allongé, avec le sommet effilé.

Yeux assez petits, distants sur les deux sexes, velus, tomenteux ou nus; front bien développé en longueur et en largeur; face oblique; épistôme non saillant; quelques légers cils à la base des faciaux; cellule γ c de l'aile apicale, ou presque apicale, parfois pétiolée, avec sa nervure transversale légèrement cintrée, droite et même incomplète.

Corps cylindriforme chez les mâles, avec l'abdomen des femelles un peu déprimé; teintes brunes, avec un duvet gris, ou gris flavescent, ou jaunâtre.

Larves inconnues.

(1) Voyez 1844, p. 5; 1846, p. 17; 1847, p. 255 et 591.

Antennæ duobus primis articulis brevissimis; ultimo articulo prismatico, præcedentibus quadri aut quinque longiore: duobus primis cheti articulis brevibus; ultimo articulo elongato, versùs apicem filiformi.

Oculi minùs lati; in utroque sexù distantes, villosi, tomentosi, aut nudi; frons latior; facies obliqua, epistomate nullomodò prominulo, facialibus ad basim leviter ciligeris; cellula γ c alarum aut apicalis, aut ferè apicalis, interdùm petiolata, nervo transverso leviter arcuato, aut recto, interdùm haud integro.

Corpus marium cylindriforme; abdomine feminarum subdepresso; color brunneus tomento griseo, aut griseo flavescente, aut lutescente.

Larvæ ignotæ.

Les Erythrocérées, qui doivent leur nom à la base de leurs antennes jusqu'ici constamment rouges, firent d'abord partie de notre Tribu des Erycinées; aujourd'hui elles constituent une section spéciale, bien distincte et facile à reconnaître.

Les deux premiers articles des antennes très courts et resserrés, avec le troisième article au moins quatre fois aussi long; le chète à premiers articles très courts, tandis que le troisième est effilé; le front très développé sur les deux sexes; les yeux plus petits, et la grande obliquité de la face, forment une réunion de caractères qui distinguent nettement cette section.

Si nous plaçons ces espèces à la suite des Brachymérées, ce n'est pas qu'elles en sont la continuation directe; mais elles forment un rameau latéral qu'il ne serait peut-être pas aisé de reporter ailleurs.

Telle que nous la constituons, cette section est renfermée dans des limites bien déterminées; les caractères

que nous lui assignons sont tout à fait commodes à signaler; elle nous paraît naturelle.

Ces insectes ne se recommandent point par l'éclat des couleurs : le brun-gris, le gris flavescent sont leurs teintes dominantes, tandis que les pattes sont presque toujours d'un jaune fauve. Ils atteignent rarement à plus de six lignes de longueur. Les mâles ont le corps cylindriforme, tandis que l'abdomen se trouve un peu déprimé sur les femelles.

Toutes les Entomobies à face oblique, à antennes longues et fauves à la base, n'appartiennent pas à nos Erythrocérées; il faut n'y admettre que celles qui n'offrent que de légers cils à la base des fossettes antennaires, et qui ont la nervure transversale de la cellule γ c des ailes apicale ou presque apicale; encore rencontrons-nous des races qui, avec la plupart de ces conditions, leur sont pourtant étrangères. Dans ces cas divers, on dirige son attention sur la forme du chète, sur les caractères alaires, ainsi que sur l'ensemble des formes et des teintes du corps.

Ces insectes ne sont pas communs; plusieurs espèces n'ont encore été rencontrées qu'une seule fois. On les trouve le long des haies, à terre et sur les fleurs.

Nous ne pensons pas qu'on ait encore observé aucune Erythrocérée à l'état de larve.

Quelques espèces demandent une description plus complète parce qu'il ne nous a pas été donné de les revoir. Il est probable que quelques autres restent à découvrir.

GENRES.

I. *Phryno*.	Yeux velus; face très oblique; nervure transversale de la cellule γ c des ailes entière et presque apicale.

II.	*Eurigaster*. . . .	Yeux nus.
III.	*Erythrocera*. . .	Yeux nus ou tomenteux; cellule γ c des ailes apicale, avec sa nervure transversale un peu cintrée vers le sommet.
IV.	*Curtisia*.	Nervure transversale presque convexe en dehors.
V.	*Hebia*.	Cellule γ c des ailes apicale et légèrement pétiolée.
VI.	*Rœselia*.	Nervure transversale de la cellule γ c des ailes incomplète.

I. G. Phryno. *Phryno*. R.-D. Myod.

Tachina; Meig.
Eurigaster; Macq.

Les deux premiers articles antennaires courts; le troisième prismatique, cinq fois aussi longues que les deux autres: chète allongé, à premiers articles courts.

Yeux velus, distants sur les deux sexes; face très oblique; quelques cils à la base des fossettes antennaires; cellule γ c ouverte avant le sommet de l'aile, avec sa nervure transversale presque droite.

Corps sub-arrondi; abdomen des femelles hémisphérique; teintes noires avec un duvet gris ou cendré-jaunâtre.

Antennæ primis articulis brevibus; tertio articulo prismatico, præcedentibus quinque longiore: chetum elongatum, primis articulis brevibus.

Oculi villosi, distantes in utroque sexú; facies obliqua; facialibus basi ciligeris; cellula γ c aperta ferè in alæ apice, nervo transverso ferè recto.

Corpus subrotundatum, abdomine in feminis hæmispherico; color nigricans, tomento grisescente, aut cinereo-flavescente.

Dans notre premier travail, nous n'avions pas reconnu d'une manière satisfaisante les insectes qui forment ce genre, et nous n'avions pu les observer avec toute l'attention désirable.

Les yeux villeux ou velus constituent le caractère le plus important et le plus facile à distinguer.

Parmi nos Phrynos primitives, nous avions placé des espèces qui aujourd'hui ne peuvent plus y rester, et qu'il importe de bien distinguer.

Notre *Phryno rustica*, n° 1, trouvée une seule fois par Saint-Fargeau, et dont nous ne pouvons plus constater les véritables caractères, puisqu'elle est détruite, doit appartenir à une autre section, à celle des Erycinées.

1. *Phryno agilis*, R.-D. Myod. n° 2.

Eurigaster agilis; Macq. n° 2.

Longueur 3—6 lignes,

Griseo-cinerascens; frontalibus, primis antennæ articulis, cheto, palpis, scutello, pedibus, fulvis; frontis lateribus facieque, argenteo-flavescentibus; calyptis alarumque basi flavis; feminæ *abdomine hemispherico, ultimoque antennæ articulo fulvescente.*

Corps noir, mais couvert d'un léger duvet gris-cendré; frontaux, premiers articles antennaires, chète, palpes et pattes fauves; côtés du front et face d'un argenté un peu jaunâtre; cuillerons et base des ailes jaunes.

Le dernier article des antennes, noir dans le mâle, est fauve ou d'un brun fauve chez la femelle.

Cette espèce se trouve dès le premier printemps ; c'est au lever du soleil, soit à terre, soit le long d'une haie, que les mâles déploient de l'activité à la recherche des femelles. Mais nous pensons que la durée de cette espèce dépasse le mois de mai. Les individus varient beaucoup pour la taille.

2. *Phryno aurulenta*, R.-D.

Longueur 5—6 lignes.

Sericeo-flavescens ; fronte facieque, aureis ; frontalibus, primis antennæ articulis, cheto, palpis, pedibus fulvis ; calyptis alarumque basi flavis.

Tout le corps garni d'un duvet épais et flavescent ; côtés du front et face d'un jaune doré ; frontaux, premiers articles antennaires, chète, palpes, écusson et pattes fauves ; cuillerons et base des ailes jaunes.

Nous avons trouvé cet insecte dans les mois de mai et de juin ; nous possédons les deux sexes.

3. *Phryno brunea*, R.-D. Myod. n° 3.

« *Omninò similis* Ph. agili ; *antennis fulvioribus ; corpus bruneum, haud flavescens ; scutello rubescente.* »

« Tout à fait semblable au *Ph. agilis ;* antennes plus fauves ; corps brun, non flavescent ; écusson rougeâtre. »

Cette espèce a été trouvée à Versailles par M. Blondel.

II. G. Eurigastre. *Eurigaster*, Macq.

Phryno ; R.-D. Myod.

Tous les caractères des Phrynos : yeux nus ; cils faciaux montant au quart des fossettes ; cellule ? c ouverte

un peu avant le sommet de l'aile, avec sa nervure transversale cintrée.

Omninò characteres Phrynidum : oculi nudi; facialibus paulò altiùs ciligeris; cellula γ c aperta ferè in apice alarum, nervo transverso recto.

Les yeux nus distinguent nettement ce genre de celui des Phrynos.

Nous nous empressons d'adopter ce genre établi par M. Macquart; mais nous nous gardons bien de lui conserver la même extension, attendu que cet entomologiste y comprend des espèces trop différentes sous le rapport de plusieurs caractères.

1. *Eurigaster tibialis*, R.-D.

Longueur 6—7 lignes.

Cylindriformis; griseo-murino, aut griseo-cinerascente tomentosa et tessellans; frontalibus, primis antennæ articulis, cheto, palpis, tibiis fulvis aut fulvo-brunicosis; calyptis albis; alis limpidis, basi flavescente.

Corps cylindriforme, à fond noir, mais garni d'un duvet gris-jaunâtre, ou gris de souris; le corps du *mâle* est parfois un peu cendré ; côtés du front et face d'un cendré soyeux, qui devient un peu flavescent sur les femelles; frontaux, premiers articles antennaires, palpes et tibias fauves ou d'un fauve brun; sommet de l'écusson souvent un peu fauve; cuisses noires, ainsi que les tarses; cuillerons blancs; ailes claires, avec la base légèrement jaunâtre.

Nous possédons un assez bon nombre d'individus de cette espèce, qu'on trouve dans les mois du printemps, soit à terre, soit le long des haies.

2. *Eurigaster hæmisphæricus.*

Phryno hæmisphærica, R.-D. Myod. n° 5.

Longueur 2 lignes 3/4.

« *Facies argentea; primis antennæ articulis rufis; corpus griseum; abdomine hæmisphærico; pedes nigri, tibiis brunneo-fulvis.* »

« *La femelle :* Face argentée; frontaux, premiers articles antennaires rouges; le dernier article et les pattes noirs; corps gris; abdomen hémisphérique; tibias d'un brun fauve; cuillerons blancs. »

Cette espèce faisait partie de la collection de Carcel qui pensait l'avoir trouvée aux environs de Paris.

III. G. Erythrocère. *Erythrocera*, R.-D.

Phryno; R.-D. Myod.

Eurigaster; Macq.

Les deux premiers articles antennaires courts; le troisième prismatique et quatre fois de la longueur du second; le second article du chète double du premier pour la longueur.

Yeux distants dans les deux sexes, paraissant nus, mais tomenteux à une forte loupe; quelques cils au bas des fossettes antennaires; cellule 7 c ouverte dans le sommet de l'aile, avec sa nervure transversale un peu cintrée vers le sommet; corps cylindriforme et à teintes noires ou noirâtres.

Antennæ duobus primis articulis brevibus; tertio prismatico, præcedentibus quadri-longiore; cheti secundus articulus primo bi-longior.

Oculi distantes in utroque sexû; utpotè nudi, sed tomentosuli ad validam lentem; facialibus infernè ciligeris; cellula γ c aperta in alarum apice, nervo transverso versùs apicem sub-arcuato; corpus cylindriforme; color niger aut nigricans.

La formation de ce genre complète le bouleversement de notre ancien genre *Phryno*, dont les Erythrocères sont la suite naturelle, quoiqu'elles s'en distinguent par des caractères considérables. La face est presque verticale; le second article antennaire offre un onglet plus manifeste; la cellule γ c est ouverte dans le sommet même de l'aile, avec une différence de nervure transversale aisément appréciable. Il doit nous manquer plusieurs espèces qui ménageraient les brusques transitions observées entre celles que nous possédons. Quoique les caractères génériques indiqués soient d'une identité parfaite, les espèces décrites paraissent offrir entre elles des différences si notables qu'on serait tenté de les repartir en des sections diverses.

Sur ces insectes, la taille devient plus petite et la teinte grise passe au noir.

1. *Erythrocera fulvipes*, R.-D.

Longueur 3 lignes.

Mas : *Griseo-subflavescens; frontalibus, palpis, primis antennæ articulis, femoribus, tibiis, fulvis; frontis lateribus flavescente brunicosis; calyptis flavescentibus; alis flavescentibus, basi flavâ.*

Le mâle : Corps garni d'un duvet gris jaunâtre, avec des lignes brunes sur le corselet; frontaux rouges; côtés du front d'un jaune-brun; côtés de la face d'un blanc

jaunâtre; palpes rougeâtres; les deux premiers articles des antennes fauves, le troisième noir; chète brun; moitié postérieure de l'écusson flavescente; pattes fauves; tarses noirs; cuillerons jaunes; ailes flavescentes avec la base jaune.

Nous ne connaissons que le mâle de cette rare espèce, trouvée au printemps, et qui offre le port d'une véritable Rœsélie.

2. *Erythrocera flavipes*, R.-D.

Longueur 3 lignes.

Nigro-nitens, cinereo-tomentosa; primis antennæ articulis, frontalibus, fulvis; scutelli apice subfulvo; palpis et pedibus flavis; calyptis albis; alis basi flavescente.

Corps noir luisant, garni d'un duvet cendré; frontaux rouges; premiers articles antennaires d'un jaune fauve, le dernier article noir; côtés du front d'un brun cendré; face argentée; palpes et pattes jaunes; sommet de l'écusson fauve; cuillerons blancs; ailes claires, avec la base noirâtre.

Nous ne possédons qu'un individu de cette espèce trouvée en été.

3. *Erythrocera scutellaris*, R.-D.

Longueur 3 lignes.

Femina : *Cylindrico subrotunda; nigra; thorax cinereo-lineatus et irroratus; abdomen tribus fasciolis transversis, medianea latiore, cinereo-tessellantibus; antennarum majori parte æruginosa; palpis flavis; scutello testaceo.*

La femelle : Corps cylindrico-arrondi, noir; corselet rayé et parsemé de cendré; corselet testacé; sur l'abdomen

trois petites bandes transversales de reflet cendré; celle du milieu est la plus large; frontaux d'un brun ferrugineux; côtés du front et face cendrés; majeure partie des antennes couleur de rouille; palpes jaunes; pattes noires; cuillerons blancs; ailes claires, à base flavescente.

Nous n'avons vu qu'une femelle de cette espèce, dont il est à désirer qu'on connaisse bien les mœurs; elle affecte le port et les teintes d'une Erythrocère à corps noir.

4. *Erythrocera siphonoïdea.*

Phryno bucentoïdea, R.-D. Myod. n° 6.

Longueur 2 lignes.

Cinereo-grisescens; pedibus nigris; frontalibus, primis antennæ articulis, palpis, flavo-fulvis.

Tout le corps couvert d'un duvet cendré gris; côtés du front et face d'un gris cendré; frontaux, premiers articles antennaires, palpes, d'un jaune fauve; pattes noires; cuillerons blancs; ailes assez claires.

Cette espèce ne paraît pas être commune. Sa rareté tient peut-être à ce que ses teintes et sa taille n'attirent pas notre attention. La suppression du genre *Bucentes* amène ici le changement du nom spécifique.

5. *Erythrocera cinerea*, R.-D.

Mas : *Similis Erythroceræ siphonoïdeæ; griseo-cinerea, non griseo-flavescens.*

Le mâle : Tout à fait semblable à l'*E. siphonoïdea;* le duvet du corps est gris-cendré et non gris jaunâtre.

Nous ne possédons que le mâle de cette espèce trouvée en été.

6. *Erythrocera nigripes.*

Phryno nigripes; R.-D. Myod. n° 4.

« *Facies argentea; primis antennæ articulis rufis; pedes nigri; corpus griseum; calyptis albis.* »

« Longueur 2 lignes 3/4. Corps gris; côtés du front brun-fauve; face argentée; frontaux, premiers articles antennaires rouges; le dernier article et pattes noirs; abdomen court; cuillerons très blancs; ailes claires, un peu sales à la base. »

Cette espèce a été trouvée au printemps.

7. *Erythrocera fulvescens*, R.-D.

Longueur 2 lignes.

Nigra, cinereo-adspersa; frontalibus, primis antennæ articulis, fulvis; ultimo nigro, basi fulvescente; palpis flavis; pedibus nigris; calyptis albescentibus; alæ basi flavescente.

Le mâle et la femelle : Corps noir, saupoudré d'un duvet cendré; frontaux, premiers articles des antennes fauves; le troisième noir, avec sa base rougeâtre; palpes jaunes; cuillerons blanchâtres; ailes à base flavescente.

Nous avons trouvé cette espèce en été.

IV. G. Curtisie. *Curtisia*, R.-D.

Phryno; R.-D. Myod.

Caractères des Erythrocères; yeux entièrement nus; cellule 7 c ouverte au sommet de l'aile, avec sa nervure transversale un peu convexe en dehors.

Omninò characteres Erythrocerarum; oculi nudi; cellula 7 c alarum apiculis, nervo transverso externè convexiusculo.

Dans la nécessité de nous reconnaître au milieu de races si voisines les unes des autres, nous croyons convenable d'établir ce genre, qu'il sera toujours loisible de distinguer à la cellule 7 c des ailes, dont la nervure transversale est convexe en dehors, du côté du sommet de l'aile.

1. *Curtisia regula*, R.-D.

Longueur 2 lignes.

Femina : *Parva; griseo-cinerascens; primis antennæ articulis frontalibusque fulvis ; palpis flavis ; pedibus nigris ; calyptis albis ; alis limpidis.*

La femelle : Tout le corps gris cendré, avec le premier segment de l'abdomen noir ou noirâtre; frontaux, premiers articles des antennes fauves, le dernier article noir; palpes jaunes; pattes noires; cuillerons blancs; ailes claires.

Nous ne connaissons qu'un individu de cette espèce, qui paraît être très rare.

V. G. Hébie. *Hebia*, R.-D. Myod

Myobia; Macq. p. 156.

Les deux premiers articles des antennes courts; le troisième prismatique et quatre fois aussi long; premiers articles du chète courts.

Yeux assez petits, nus; front large; face oblique; cils un peu raides le long des fossettes antennaires; épistome non saillant; cellule 7 c fermée dans le sommet de l'aile, et même avec un court pétiole; forme du corps un peu déprimée; teintes d'un brun cendré.

Antennæ duobus primis articulis brevibus, tertio prismatico, præcedentibus quadri-longiore ; chetum primis articulis brevibus.

Oculi distantes in utroque sexû ; nudi ; frons lata ; facies obliqua, facialibus rigidiuscule ciligeris ; epistomate non prominulo ; cellula γ c clausa in apice alarum, etiam petiolata ; corpus subdepressum ; color fusco-cinereus.

Nous avions d'abord placé ce genre parmi les Graosomes, auxquelles il appartient réellement par la fragilité de ses pattes. Mais l'ensemble de ses caractères en constitue une véritable Erythrocérée.

Ces insectes, très rares et très difficiles à se procurer, se reconnaissent aisément au petit pétiole de la cellule γ c de l'aile et à leurs cils faciaux un peu raides, et occupant les deux tiers de la hauteur des fossettes antennaires.

1. *Hebia flavipes*, R.-D. Myod. n° 1.

Myobia flavipes; Macq. n° 1.

Longueur 2 lignes 1/2.

Femina : *Fusco-cinerea ; frontalibus, antenni totis, fulvis ; palpis sub-albis ; pedibus pallidè flavis ; facie argentea ; calyptis albescentibus ; alis sub-limpidis.*

La femelle : Corps cendré, avec trois petites lignes transverses brunes sur le dos de l'abdomen, et interrompues dans leur milieu; sommet de l'écusson jaunâtre ; frontaux et tous les articles des antennes fauves; côtés du front d'un cendré brunissant ; face d'un blanc argenté ; palpes albides ; pattes d'un jaune pâle ; tarses bruns ; cuillerons blanchâtres ; ailes claires.

Nous ne connaissons qu'une femelle de cette espèce.

2. *Hebia petiolata*, R.-D.

Longueur 2 lignes 1/2.

Femina : *Thorax bruneo-cinerascens ; abdomen subgriseum, triplici vitta fusca transversa, medio interrupta ;*

frontalibus primisque antennarum articulis, fulvis; tertio articulo nigro; facie palpisque albis; pedes testacei, tarsis nigris; calyptis albis; alis limpidis.

La femelle : Corselet brun, avec un léger duvet cendré; abdomen gris, avec trois lignes dorsales noires et interrompues dans leur milieu; frontaux et premiers articles des antennes rouges; le dernier article noir; côtés du front d'un gris un peu brun; face blanche; palpes d'un blanc jaunâtre; pattes testacées, avec les tarses noirs; cuillerons blancs; ailes claires.

Nous ne connaissons qu'une femelle de cette espèce, prise au mois d'avril.

VI. G. Roeselie. *Rœselia*, R.-D. Myod.

Tachina; Fall. et Meig.

Myobia; Macq.

Les deux premiers articles des antennes courts; le second un peu plus long sur la femelle; le troisième quatre fois aussi long que les précédents; chète allongé, filiforme, à premiers articles très courts.

Yeux paraissant nus, largement séparés sur les deux sexes; face oblique; cils remontant jusqu'au milieu des faciaux; épistôme transversal, sans saillie; nervure transverse de la cellule γ c des ailes nulle ou incomplète; corps cylindrique sur les femelles.

Antennæ primis duobus articulis brevibus; secundo in femina jam longiore; tertio prismatico, præcedentibus quadri-longiore; chetum elongatum, apice filiformi, primis articulis brevioribus.

Oculi ferè nudi; in utroque sexû latius distantes; facie obliqua; cilis facialibus ad medium fossularum porrectis;

epistomate transverso, haud prominulo; nervus transversus cellulæ γ c alarum nullus, aut interruptus; mas cylindricus; femina cylindriformis.

La nervure transverse de la cellule γ c des ailes, qui est nulle ou incomplète, constitue un caractère solide pour l'établissement de ce genre, composé d'espèces à peu près semblables entre elles, et qu'au premier aspect on paraît reconnaître à leur corps cylindrique et à leurs teintes grises ou d'un gris jaunâtre.

Dans notre premier travail, nous avions tout à fait omis le caractère des cils qui remontent jusqu'au milieu des faciaux.

Le plus simple toucher suffit pour briser les pattes de ces insectes qui, de cette façon, ont un nouveau rapport avec les Graosomes qu'elles doivent précéder dans une bonne classification.

1. *Rœselia interrupta*, R.-D.

Longueur 3 lignes 1/2.

Mas : *Flavescens; scutelli apice lutescente; frontis lateribus fusco-flavescentibus; primis antennæ articulis, palpis, pedibus, flavo-subfulvis; calyptis flavis; nervo cellulæ γ c alarum per medium interrupto.*

Le mâle : Tout le corps flavescent, avec le bord postérieur de l'écusson jaunâtre; côtés du front d'un brun flavescent; côtés de la face d'un gris flavescent; frontaux rougeâtres; premiers articles des antennes, palpes, cuisses et jambes d'un jaunâtre fauve; le dernier article des antennes, chète et tarses noirs; ailes claires, avec la base jaune; nervure transversale de la cellule γ c interrompue dans son milieu.

Nous ne possédons que des mâles de cette espèce trouvée en été.

2. *Rœselia flavescens*, R.-D.

Longueur 3 lignes.

Mas : *Cylindricus ; grisco-flavescens, scutelli parte posticâ lutescente : frontalibus rubris : primis antennæ articulis, palpis, pedibus, flavo-fulvis : calyptis flavis : alæ basi flavescente, nervo transverso cellulæ* γ c *ferè nullo.*

Femina : *Magis lutescens in abdominis dorso quàm in dorso thoracis.*

Le mâle : Cylindrique; gris flavescent, avec la moitié postérieure de l'écusson jaunâtre; côtés du front d'un gris-brun; face d'un gris cendré; frontaux rouges; premiers articles des antennes, palpes, cuisses et jambes jaune fauve; le troisième article des antennes, chète et tarses noirs; cuillerons jaunes; ailes flavescentes, avec la base jaune.

La femelle : Dos de l'abdomen un peu plus flavescent que le dos du corselet.

Sur cette espèce et sur les espèces suivantes, la nervure transversale de la cellule γ c des ailes est nulle ou presque nulle.

3. *Rœselia flavisquamis*, R.-D.

Longueur 2 lignes.

Femina : *Corpus et frons tomentosè flavescentia; frontalibus rubris : primis antennarum articulis, palpis, femoribus, tibiis, luteo-obscurè-fulvescentibus : scutelli parte postica sub flavescente : calyptis flavis : alis flavescentibus, basi flava.*

La femelle : Corps et front garnis d'un duvet jaunâtre; face d'un gris jaunâtre; partie postérieure de l'écusson, premiers articles des antennes, palpes, cuisses et jambes d'un jaune obscurément fauve; le dernier article des antennes, chète et tarses noirs; cuillerons jaunes; ailes flavescentes, avec la base jaune.

Cette espèce de petite taille a les plus grands rapports avec le *R. fulvescens;* nous ne connaissons que la femelle.

4. *Rœselia cylindrica*, R.-D. Myod. n° 3.

Longueur 3 lignes 1/4.

« *Cylindrica; facies albo-brunnicante-grisea; calyptis albis.* »

« *Le mâle :* Corps cylindrique; front et face d'un blanc brunâtre; premiers articles de l'antenne et cuisses d'un fauve pâle; le dernier article et tarses noirs; corps gris; cuillerons blancs; ailes claires, jaunâtres à la base, ainsi que le long de la côte extérieure. »

Nous ne connaissons que le mâle de cette espèce.

5. *Rœselia silvatica*, R.-D. Myod. n° 5.
Eurigaster silvatica, Macq. n° 6.

Longueur 3 lignes.

« *Nigricans, cinerascens; primis antennæ articulis, femoribus, tibiis, fulvis; alæ claræ, basi flavescentes.* »

« Corps noirâtre, saupoudré de cendré; face et côtés du front blancs; premiers articles antennaires, cuisses et tibias ferrugineux; ailes claires, à base flavescente. »

Nous avons trouvé cette espèce dans les bois, au mois de juin.

6. *Rœselia antiqua.*
Tachina antiqua; Meig. n° 300.
Rœselia arvensis; R.-D. Myod. n° 1.
Eurigaster antiqua; Macq. n° 5.

Longueur 3 lignes.

Cylindrica; griseo-cinerea; frontalibus rubris : primis antennarum articulis, palpis, femoribus, tibiis, flavo-fulvis : scutelli parte postica lutescente : calyptis flavescentibus : alis claris, basi flava.

Corps cylindrique et d'un gris cendré sur les deux sexes; côtés du front d'un gris-brun; face d'un gris cendré; frontaux rouges; premiers articles des antennes, palpes, cuisses et jambes d'un jaune fauve; le dernier article des antennes et tarses noirs; bord postérieur de l'écusson jaunâtre; cuillerons jaunâtres; ailes claires, avec la base jaune.

On trouve cette espèce, en été, sur les fleurs des Ombellifères.

7. *Rœselia agrestis,* R.-D. Myod. n° 2.

Longueur 2 lignes 1/2.

Mas : *Similis priori; paulò minor; thorax cinereo-tomentosus; abdomen griseo-tomentosum : calyptis subalbis.*

Femina : *Thoracis dorso nigricante et griseo-cinerascente-tomentoso : abdomen dorso griseo-pulverulento.*

Le mâle : Semblable au *R. antiqua* mâle, un peu plus petit; duvet cendré sur le corselet et gris sur l'abdomen; cuillerons blancs ou blanchâtres.

La femelle : Dos du corselet brun et rayé de gris cendré; le dos de l'abdomen gris pulvérulent; sommet de l'écusson jaune.

On trouve cette espèce en été.

VIIIe SECTION. *OCTAVA STIRPS.*

LES GRAOSOMES. *GRAOSOMÆ.*

Antennes assez courtes; le second article double du premier pour la longueur; le troisième prismatique, double ou triple du second pour la longueur; chète allongé, filiforme, tomenteux à une forte loupe, à premiers articles très courts.

Yeux nus, distants sur les deux sexes; front large sur les deux sexes; frontaux étroits; face légèrement oblique; faciaux nus; médians un peu comprimés; péristôme un peu plus long que large; épistôme légèrement en saillie; seconde division de la trompe solide; trompe parfois solide; pattes fragiles; cellule γ c ouverte dans le sommet de l'aile.

Taille médiocre; corps cylindrique ou cylindriforme; teintes grises, gris-cendrées, gris-flavescentes et même flavescentes; les côtés de l'abdomen offrent ordinairement des taches fauves, jaunes ou testacées, toujours plus prononcées sur les mâles que sur les femelles.

Larves inconnues.

Antennæ abbreviatæ : secundus articulus primo bilongior; tertius secundo bilongior aut trilongior : chetum elongatum, filiforme, ad lentem tomentosulum, primis articulis brevissimis.

Oculi nudi, in utroque sexu distantes : frons lata; frontalibus angustatis : facies subobliqua; facialibus nudis, medianeis subcompressis : peristoma subelongatum, epistomate paulisper prominulo : proboscidis intersectio secunda coriacea; proboscis interdùm coriacea : pedes fragiles : cellula γ c aperta in apice alarum.

Statura mediocris : corpus cylindricum aut cylindriforme :

color griseus, aut griseo-cinereus, aut griseo-flavescens, aut flavescens : abdomen sæpius segmentorum lateribus fulvo, aut flavo, aut testaceo maculatis.

Larvæ ignotæ.

Au premier aspect, les insectes de cette section paraissent avoir les plus grands rapports avec les Erythrocérées : yeux nus, front large, chète effilé, teintes générales du corps, coloration constante de la base des antennes et des pattes, fragilité de ces derniers organes, caractères alaires, indiquent un voisinage nécessaire. Mais la brièveté des antennes, la légère saillie de l'épistôme, la face moins oblique dénotent que l'on marche sur d'autres considérations. Les Graosomes ne sont pas la suite directe des Erythrocérées, mais elles leur constituent un rameau bien distinct.

Elles se rapprochent donc des Erythrocérées par leur chète filiforme et à premiers articles indistincts, par la coloration de la base des antennes et par celle des pattes, par la largeur du front, par la figure des yeux. Mais elles en diffèrent par une face peu élevée, à peine oblique, par le plus graud développement du second article des antennes, dont le dernier article perd une partie de sa longueur; elles s'en distinguent aussi par l'étroitesse des frontaux, par un péristôme plus long que large, par les médians toujours comprimés et colorés. Ces deux derniers caractères du péristôme et des médians, ainsi que les antennes, les rapprochent des Ocyptérées et des Macropodées. Les Erythrocérées n'ont jamais la seconde division de la trompe solide ; nouvelle affinité des Graosomes avec les Ocyptérées.

Mais dans quelque cercle qu'on tourne, il faudra toujours placer les Graosomes non loin des Ocyptérées.

Le nom de *Graosomes* imposé à cette section rappelle *la facilité des pattes à se rompre et à se détacher* par le moindre contact. Ce nom ne nous convient pas sous le rapport de l'euphonie; mais nous redoutons de le changer.

Ces insectes ne se recommandent ni par la force de leur taille, ni par l'éclat de leur teintes. La plus grande espèce connue n'a pas plus de cinq lignes de longueur. Le gris, le cendré, le flavescent, combinés avec le fauve et le testacé, un corps cylindrique ou cylindriforme, leur impriment un aspect général qui les fait reconnaître au premier coup d'œil.

Dans les limites que nous leur avons assignées, ces insectes forment aujourd'hui une section qui nous paraît naturelle.

On les rencontre principalement sur les fleurs des Ombellifères; quelquefois on les surprend à voltiger sur les feuilles des haies et des arbustes. Nous les avons observées sur des terrains sablonneux et habités par des Hyménoptères fouisseurs. Lepeletier de Saint-Fargeau nous a raconté les habitudes d'une espèce qui vit dans les Charansonites enfouis pour une autre race. Ce fait serait suffisant s'il était exact. Mais non seulement ce naturaliste n'a pu nous préciser cette espèce, il n'était pas même certain que l'insecte observé fût une Myobie. Ce fait n'était pour lui qu'un souvenir plus ou moins appréciable de la mémoire.

Nous devons donc suspendre notre jugement jusqu'à ce que des observations soigneusement faites et recueillies avec conscience viennent nous éclairer sur les habitudes des larves de ces insectes. En admettant que ces larves ne sont pas *mangeuses de chenilles*, il sera très facile de

séparer cette section, de l'enlever à la grande série des races Campophages : elle offre d'assez nombreux caractères pour cette disjonction, car elle forme une anomalie dans la place que nous lui assignons.

Le genre *Hebia* de notre premier travail a été reporté parmi les Erythrocérées.

Le genre *Melia* n'appartient pas aux Graosomes.

Nous nous sommes trouvé dans la nécessité de donner une minutieuse description des espèces étudiées : déduisons-en les motifs.

Trompé par les apparences de taille et de coloration presque identiques, nous n'avions pas donné aux insectes de ce groupe toute l'attention qu'ils étaient en droit de réclamer. Nous en subissons aujourd'hui l'inévitable résultat. A mesure que le hasard mettait une Graosome en notre possession, nous nous contentions de la joindre à des espèces déjà décrites et nommées, sans nous inquiéter si tous les individus assignés à ces mêmes espèces étaient identiques. Grande fut notre déception.

Un travail plus consciencieux et tout récent vient de nous révéler une longue suite d'espèces que nous n'avions pas daigné soumettre à la sévérité de l'étude et que d'ailleurs nous n'eussions pas osé soupçonner. Cette section peut donc acquérir un assez vaste développement, sur les bornes duquel il nous est impossible de rien préjuger dans l'état actuel des choses. Nous sommes réduits à la triste nécessité d'énumérer des espèces dont trop souvent nous ne possédons qu'un sexe. Si notre curiosité eût été éveillée sur ce point, nul doute que nous eussions obtenu et présenté des résultats plus satisfaisants ; car il nous est arrivé mainte fois de nous

trouver dans les circonstances les plus favorables pour recueillir ces insectes.

Les Brachymérées nous avaient déjà fourni une section d'espèces pour la plupart inédites; notre travail sur les Graosomes est encore moins complet. *Nous ne faisons que les indiquer.* Elles exigent des recherches mieux dirigées, des observations plus exactes et des descriptions poussées jusqu'aux extrêmes limites de la minutie. Sans ces précautions, on doit renoncer à les connaître jamais. Il est probable que de nombreuses et d'importantes découvertes restent à faire parmi elles. Quel entomologiste aura le bonheur d'atteindre au but désiré? Si l'existence ne nous fait défaut, nous nous proposons de diriger désormais une partie de nos recherches vers ce même but.

Depuis trente ans, nous nous occupons sans relâche et d'une façon spéciale de l'*étude des mouches*. Nous estimions n'avoir plus que de rares sujets à intercaler nonchalamment dans nos cadres. Eh bien, c'est pendant l'impression de notre ouvrage, c'est à la clôture de la carrière, que nous nous apercevons n'avoir sacrifié qu'à l'illusion! Plus nous avançons, plus nous reconnaissons l'inanité de nos efforts et de notre espoir. Lancé sur un océan immense, nous avons pris des îlots pour de vastes continents. A l'heure du repos, il faut nous armer d'une énergie nouvelle : chaque pas pousse vers un nouvel inconnu. Non, la gloire de compléter la *Myodologie parisienne* ne nous est pas réservée! Nous n'aurons fait qu'amasser des matériaux, que préparer la voie à des entomologistes privilégiés. Nous avions essayé d'inscrire notre nom sur les ailes de la mouche : quelle amère dérision! En ce moment, prétendre à la perfection, c'est vouloir imiter ce grand coupable que la mythologie païenne représentait la bouche sans cesse béante devant un aliment

ou un liquide prochain qui le fuyaient toujours. Ah! pourquoi le sort, trop rigoureux envers nous, nous assigna-t-il des races sans nombre, des créations infinies, des organisations démesurement variables? Hommes pratiques de l'entomologie, pardonnez-nous ce cri du déchirement intérieur. Nous avons le droit de le pousser. Nous désespérons, mais nous ne sommes pas abattu.

Sous nos pas, sous nos yeux, malgré nos investigations quotidiennes, les espèces de Myodaires se jouent de nous. Un malin génie prend plaisir à les multiplier, à les faire éclore, et comme à les créer au fur et à mesure que nous nous imaginons avancer. Toute journée enfante des embarras pour le lendemain; le moindre progrès ajoute aux obstacles. Le dédale d'une classification sans bornes, et roulant presque toujours autour du même cercle, fatigue au point de rébuter et de repousser. Le langage, devenu monotone et insipide devant la répétition des mêmes tailles, des mêmes formes et des mêmes teintes, reste frappé d'impuissance et de stérilité. Nous nous trompons : dans cette laborieuse étude des œuvres de la nature, il n'y a de fatigué et d'impuissant que nous-mêmes!... car la lumière sera faite.

A. *Sommet des palpes renflé sur les femelles.*

GENRES.

I. *Myobia*. . . . . { Le troisième article des antennes double du second. Front rétréci sur les mâles.

II. *Leskia*. . . . . { Le troisième article des antennes triple du second. Front plus large sur le mâle.

B. *Sommet des palpes non renflé sur les femelles.*

GENRES.	
III. *Solieria*	Front aussi large sur les mâles que sur les femelles. Cellule γ c ouverte dans le sommet de l'aile.
IV. *Orillia*	Cellule γ c fermée dans le sommet de l'aile.
V. *Fischeria*	Trompe solide; teintes rouges et cendrées.

I. G. Myobie. *Myobia*, R.-D.
Tachina; Meig.
Myobia; Macq.

Antennes assez courtes; le second article double du premier pour la longueur, et le troisième double du second; chète allongé, tomenteux à la loupe, à premiers articles courts.

Yeux nus, distants sur la femelle, plus rapprochés et rétrécis sur le mâle; frontaux étroits; front saillant sur le mâle; face oblique; faciaux nus; épistôme large et un peu saillant; seconde division de la trompe en partie solide; sommet des palpes renflé sur les femelles; cellule γ c ouverte dans le sommet de l'aile, avec sa nervure transversale droite; corps du mâle cylindrique; celui de la femelle un peu déprimé; teintes grises, cendrées et flavescentes.

Antennæ abbreviatæ; secundus articulus primo bilongior; tertius secundo bilongior : chetum ad lentem tomentosum, apice filiformi : primis articulis brevibus.

Oculi nudi; distantes in Fœminâ; approximati in Mare :

frontalibus angustatis : fronte in Mare prominula ; facies obliqua, epistomate latiore, leviterque prominulo ; facialibus nudis ; proboscidis secunda sectione coriacea : palpi apice inflati in Femina : cellula γ c alarum apicalis, nervo transverso recto aut subrecto : *Mas cylindricus ; femina subdepressa : color griseus, cinereus, flavescens.*

Les deux caractères de ce genre consistent dans le front rétréci des mâles, et dans le sommet renflé des palpes sur les femelles, qui ont aussi l'abdomen ordinairement plus déprimé que les Soliéries.

1. *Myobia fragilis*, R.-D. Myod. n° 1.

Longueur 3 1/2—4 lignes.

Femina : *Thorax pleuris brunneo-cinereis, dorso scutelloque subflavis : abdomen flavescens, secundi, tertiique segmenti lateribus testaceis : frontalibus subrubris : primis antennarum articulis fulvis ; palpis fulvis, apice nigricente ; femoribus, tibiis, flavo-fulvis : calyptis flavis : alis subflavescentibus.*

Mas : *Similis ; cylindricus ; abdomen flavum, linea dorsali brunnicosa, versùs anum latiore : frons angustata.*

La femelle : Corselet gris cendré sur les côtés, jaune sur le dos, ainsi que sur l'écusson ; abdomen déprimé ; le premier segment jaune testacé ; le second jaunâtre sur les côtés, mais son milieu et les segments suivants bruns et garnis d'un duvet jaune ; frontaux d'un rouge-brun ; côtés du front jaunâtres ; face d'un blanc argenté ; les deux premiers articles des antennes fauves ; le dernier noir ; chète noir ; palpes fauves, avec le sommet noirâtre ; cuisses et tibias d'un fauve jaunâtre, avec les tarses noirs ; cuillerons jaunes ; ailes claires, mais à fond flavescent ;

la nervure transversale de la cellule 7 c est un peu cintrée vers son sommet.

Le mâle : Cylindrique; abdomen jaune, avec une ligne dorso-longitudinale brune qui va en s'élargissant vers l'anus; palpes jaunes avec le sommet noirâtre; front rétréci.

On trouve cette espèce durant l'été.

2. *Myobia fulvipalpis*, R.-D.

Longueur 3 lignes 1/2.

Femina : *Similis feminæ* MYOBIÆ FRAGILI : *thorax cinereo-griseus, non flavescens, scutello flavescente : abdomen levi tomento flavescente, secundi tertiique segmenti lateribus fulvis : frontis lateribus cinereo-brunnicosis : palpi apice haud nigricante.*

La femelle : Tout à fait semblable au *M. fragilis* femelle; corselet gris cendré, non flavescent; écusson flavescent; abdomen avec un léger duvet flavescent, et les côtés du second et du troisième segment fauves; côtés du front non jaunâtres, mais d'un blanc-cendré brunissant; sommet des palpes sans point noir ou noirâtre.

Nous ne possédons que la femelle de cette espèce trouvée en été.

Cette espèce ne serait-elle pas le *Myobia pacifica*, Macq. n° 6?

3. *Myobia sublutea*, R.-D. Myod. n° 2.

Longueur 3—3 1/2 lignes.

Mas : *Cylindricus; thorax dorso flavescente, scutello flavo : abdomen testaceum, linea dorso-longitudinali fusco-flavescente, versùs apicem latiore : frontis lateribus albidè*

flavescentibus : primis antennarum articulis fulvis : palpi flavi, apice obscuriore : pedibus flavis : calyptis flavescentibus : alis limpidis, basi flavescente.

Femina : *Thorax dorso aurulento, aut flavo, abdomen secundo segmento testaceo ; lateribus tertiis testaceis ; cæteris tomentosè flavescentibus : frontis lateribns subflavis.*

Le mâle : Cylindrique ; corselet jaunâtre sur le dos, avec les côtés d'un brun cendré ; écusson jaune ; abdomen testacé, avec une ligne dorso-longitudinale d'un brun jaunâtre qui va en s'élargissant vers l'anus ; frontaux rouge-brun ; côtés du front d'un blanc jaunâtre ; face d'un albide argenté ; premiers articles antennaires fauves ; le dernier noir, avec le sommet fauve ; palpes jaunes, avec le sommet obscur ; pattes jaunes, avec les tarses noirs ; cuillerons flavescents ; ailes claires, avec la base flavescente ; la nervure transversale de la cellule γ c droite ou presque droite.

La femelle : Un peu plus grande ; corselet jaune ou d'un jaune doré, avec les côtés brun-cendrés ; écusson jaune ; le second segment de l'abdomen testacé ; le troisième segment testacé sur les côtés ; son milieu et les segments suivants garnis d'un duvet jaune ; frontaux brun-fauves ; côtés du front jaunâtres ; face blanche ; palpes fauves ; cuillerons jaunâtres.

Cette espèce, la plus jolie du climat de Paris et qui se rapproche du *Leskia*, est rare.

C'est à tort que M. Macquart fait de son mâle la *Tachina inanis* de Fallen et de Meigen.

4. *Myobia vaga*, R.-D.

Longueur 2 lignes.

Femina : *Thorax cinereus, posticè flavescens : abdo-*

men flavescens, lateribus secundi segmenti testaceis : frontis lateribus cinereis ; primis antennæ articulis fulvis : palpi testacei, apice obscuriore : femoribus tibiisque flavo-testaceis : duobus femoribus anterioribus nigro-lineatis externè : alis sublimpidis.

La femelle : Corselet cendré et devenant jaunâtre en arrière ; abdomen flavescent ou jaunâtre, on n'y distingue du testacé que sur les côtés du second segment ; frontaux rouges ; côtés du front cendrés ; face blanche ; premiers articles des antennes fauves, le dernier noir ; chète brun ; palpes testacés, avec le sommet brun obscur ; pattes d'un jaune testacé ; tarses noirs ; les deux cuisses antérieures rayées de brun sur le devant ; cuillerons à peine jaunâtres ; ailes claires.

Nous ne possédons que la femelle de cette espèce trouvée en été.

5. *Myobia testacea*, R.-D.

Longueur 3 lignes 1/2.

Femina : *Cylindriformis ; thorax brunneo-cinereus ; abdomen fuscum, tomentosè griseo-flavescens ; secundi tertiique segmenti lateribus testaceis : frontis lateribus cinereo-subfuscis : primis antennarum articulis fulvis : palpis pedibusque flavo-testaceis : calyptis flavescentibus.*

La femelle : Cylindriforme ; corselet brun, avec un duvet cendré ; abdomen brun, avec un duvet gris jaunâtre ; le second et le troisième segment testacés sur les côtés ; côtés du front d'un cendré brun ; frontaux noir-rougeâtres ; face blanche ; premiers articles des antennes fauves, le dernier noir ; palpes et pattes d'un jaune testacé ; tarses noirs ; cuillerons jaunes ou jaunâtres ; base des ailes jaune.

Nous ne possédons que la femelle de cette espèce, qui paraît être rare. Au premier aspect, on serait tenté de la prendre pour une Soliérie; mais le sommet de ses palpes est manifestement renflé.

6. *Myobia villana*, R.-D.

Longueur 3 lignes 1/2.

Femina : *Thorax fusco-cinerascens; scutelli apice flavescente : abdomen nigricans, secundi segmenti lateribus testaceis : frontis lateribus cinereo-flavescentibus : frontalibus fulvo-subfulvis : primis antennæ articulis fulvis : palpis testaceis : pedibus flavo-testaceis : calyptis albescentibus.*

La femelle : Corselet brun, un peu cendré, avec le sommet de l'écusson flavescent; abdomen noir ou noirâtre ; les côtés du second segment testacés ; à peine un peu de testacé vers la base du troisième segment; frontaux brun-rougeâtres; côtés du front d'un cendré flavescent ; face blanche; les deux premiers articles des antennes fauves, le dernier noir; chète brun; palpes testacés; pattes jaune-testacées, avec les tarses noirs; cuillerons blanchâtres; ailes claires, à base flavescente.

Nous ne possédons que la femelle de cette espèce.

La cellule γ c est presque fermée dans le sommet de l'aile, caractère qui rapproche cette espèce du genre Orellie, si même elle n'en est pas une, car nous ne distinguons encore que des mâles dans cette dernière série.

Nota. M. Macquart cite comme une Myobie le *Tachina spreta* de Meigen, n° 179. L'indication de cils aux nervures du milieu des ailes prouve manifestement que cette assignation est erronée.

II. G. Leskie. *Leskia*, R.-D. Myod.
Tachina; Meig.
Myobia; Macq.

Caractères des Myobies; le troisième article des antennes comprimé sur les côtés, et triple du second pour la longueur.

Front large sur les deux sexes; sommet des palpes renflé sur la femelle; cellule apicale avec sa nervure transversale cintrée vers son sommet; teintes dorées.

Characteres Myobiarum : *tertius antennarum articulus lateribus compressus, secundoque bilongior,*

In feminâ *palpi apice inflati : cellulâ γ c alarum apicali, nervo transverso versùs apicem subarcuato.*

Ce genre est manifestement intermédiaire aux Myobies par l'élargissement du sommet des palpes sur la femelle, et aux Soliéries par le front déjà plus large sur le mâle.

1. *Leskia aurea.*
Tachina aurea; Meig. n° 175.
Myobia aurea; Macq. n° 2.

Longueur 5 lignes.

Femina : *Thorax et scutellum flavo-aurea : abdomen flavo-fulvescens, secundi tertiique segmenti insertione albidè-tessellata : frontis lateribus aureis : antennis, palpis, croceis : pedibus flavo-fulvis : halteribus, calyptis, alis, flavis.*

- *La femelle :* Côtés du corselet cendré-flavescents, avec le dos jaune, ainsi que l'écusson; abdomen jaune fauve, avec une ligne transversale de reflets albides au-dessous de l'insertion des segments; frontaux d'un jaune un peu

rougeâtre; côtés du front jaune-dorés; face argentée ou d'un blanc flavescent; antennes et palpes jaune de safran; chète d'un brun rougeâtre; pattes jaune-fauves; tarses noirs; balanciers, cuillerons et ailes jaunes.

On observe parfois un peu de brun obscur contre l'anus.

Le mâle : Semblable, mais un peu plus cylindrique.

On trouve cette espèce en été et en automne sur les fleurs des Ombellifères de la prairie; nous ne la connaissions pas à l'époque de notre premier travail.

2. *Leskia flavescens*, R.-D. Myod. n° 1.

Similis priori : thorax dorso brunicoso, tomentosulè cinereo-flavescente : scutello flavescente.

Semblable au *L. aurea;* le dos du corselet est brunâtre, avec un léger duvet cendré flavescent; écusson flavescent; palpes et pattes plutôt jaunes que d'un jaune fauve.

On trouve cette espèce sur les fleurs des Ombellifères : ne serait-ce qu'une variété de l'espèce précédente?

III. G. Soliérie. *Solieria,* R.-D.
Tachina; Meig.
Myobia; R.-D. et Macq.

Caractères des Myobies; le front presqu'aussi large sur le mâle que sur la femelle, et non rétréci sur le mâle; palpes de la femelle non renflés au sommet; cellule γ c ouverte et non fermée au sommet de l'aile; corps des femelles ordinairement cylindriforme.

Characteres Myobiarum : *frons in* mare *non angustior, lata sicut in* femina : *palpi* feminæ *apice non inflato : cellula* γ c *aperta in alarum apice : corpus* feminæ *cylindriforme.*

Ces insectes paraissent de véritables Myobies au premier aspect; mais le front élargi des mâles et les palpes des femelles non dilatés au sommet les distinguent d'une manière nette et positive. Leurs caractères alaires servent à les différencier des Orillies.

Ce genre comprend de nombreuses espèces que nous ne connaissons pas toutes, et dont plusieurs ne sont encore signalées qu'incomplètement. Nous engageons donc les entomologistes à porter leur attention sur elles.

A. *Femelles à l'abdomen déprimé.*

1. *Solieria binotata*, R.-D.

Longueur 3 lignes.

Femina : *Thorax grisco-cinereus, scutello flavescente : abdomen depressum, grisescens, secundi segmenti lateribus testaceo maculatis : frontalibus fusco-rubescentibus : antennæ basi fulva : palpis, femoribus, tibiis, flavo-subfulvis : duobus femoribus anterioribus nigro-lineatis anticè.*

La femelle : Corselet gris cendré, avec l'écusson flavescent; abdomen déprimé, garni d'un duvet grisâtre, avec le second segment testacé sur les côtés; frontaux rouge-bruns; côtés du front blanc-cendrés; face blanche; premiers articles des antennes fauves; le dernier article noir; palpes, cuisses et jambes jaune-fauves; une ligne noire sur le devant des cuisses antérieures; tarses noirs; cuillerons d'un blanc jaunâtre; ailes à base flavescente.

Nous ne possédons que la femelle de cette espèce.

2. *Solieria festiva*, R.-D.

Longueur 3 lignes.

Femina : *Thorax cinereus, scutello flavescente : abdomen depressum, nigro-nitidum, tomentosè-flavescens; se-*

cundi, tertiique segmenti lateribus fulvo-maculatis : primis antennarum articulis, palpis, pedibus, flavo-subfulvis : calypsis flavescentibus.

La femelle : Corselet garni d'un duvet cendré qui jaunit en arrière; écusson jaunâtre; abdomen un peu déprimé, noir luisant, avec un léger duvet gris jaunâtre; les côtés du second et du troisième segment marqués d'une tache fauve; frontaux brun-rougeâtres; côtés du front d'un cendré brunissant; face blanche; premiers articles des antennes, palpes, cuisses et jambes d'un jaune fauve; on distingue à peine un peu de brun obscur sur le devant des deux cuisses antérieures; le dernier article des antennes, tarses, noirs; cuillerons d'un blanc jaunâtre; base des ailes flavescente.

Nous ne possédons que la femelle de cette espèce qui paraît être très rare.

3. *Solieria gagatea*, R.-D.

Longueur 3 lignes 1/2.

Femina : *Thorax brunneo-cinereus; abdomen gagateum-nitidum, macula flava ad latera secundi segmenti.*

La femelle : Corselet garni d'un duvet cendré; abdomen noir-jais brillant, avec une tache flave sur les côtés du second segment; frontaux brun-rougeâtres; côtés du front blanchâtres; face blanche; premiers articles des antennes fauves, le dernier noir; palpes d'un jaune testacé, ainsi que les cuisses et les jambes; tarses noirs; cuillerons blanchâtres; ailes claires, avec la base flavescente.

Nous ne possédons que la femelle de cette espèce.

4. *Solieria immaculata*, R.-D.

Longueur 3 lignes 1/4.

Femina : *Thorax cinereus, abdomine grisescente, lateribus immaculatis.*

La femelle : Corselet noir, avec un duvet cendré; abdomen noir luisant, et garni d'un duvet grisâtre qui tire un peu sur le flavescent; les côtés des premiers segments n'offrent pas de tache fauve; frontaux noirs; côtés du front cendrés; premiers articles des antennes fauves, le dernier noir; palpes testacés, avec un point noir au sommet; cuisses et jambes testacées; une ligne brune sur le devant des cuisses antérieures; tarses noirs; cuillerons jaunâtres; ailes à base flavescente.

Nous ne connaissons que la femelle de cette espèce.

Le *Tachina pacifica*, Meig. n° 178, doit être voisin de cette espèce; mais il ne faut pas les confondre ensemble.

5. *Soleria rustica*, R.-D.

Longueur 3 lignes 1/4.

Femina : *Cylindriformis ; thorax niger, cinereo-grisescente tomentosus ; abdomen nigrum , griseo-flavescente tomentosum; secundi segmenti lateribus fulvo-maculatis ; frontalibus nigris ; frontis lateribus cinereo-flavescentibus ; primis antennæ articulis, pedibus, fulvis ; calyptis flavescentibus.*

La femelle : Cylindriforme; corselet noir, avec un léger duvet gris cendré; abdomen noir, garni d'un duvet gris flavescent; les côtés du second segment marqués d'une tache fauve; frontaux bruns; côtés du front d'un cendré flavescent; face blanche; premiers articles antennaires fauves, le dernier noir; palpes fauves; pattes fau-

ves, avec les tarses noirs; cuillerons jaunâtres, ailes à base jaune.

Nous ne possédons que la femelle de cette espèce.

B. *Abdomen des femelles cylindriforme.*

a. Cuisses antérieures fauves.

6. *Solieria elongata*, R.-D.

Longueur 4—4 lignes 1/2.

Mas : *Elongatus; cylindricus; griseo-cinereus; abdomen primis duobus segmentis ad latera testaceis; frontalibus rubris; primis antennarum articulis, palpis, pedibus testaceis; calyptis flavescentibus.*

Le mâle : Corselet garni d'un duvet gris cendré qui devient jaunâtre vers l'écusson; abdomen noirâtre, plus luisant vers l'anus, et garni d'un léger duvet gris cendré; côtés du second et du troisième segment testacés; frontaux rouges; côtés du front blanc-cendrés; face blanche; premiers articles des antennes fauves, le dernier noir; palpes testacés; pattes d'un jaune testacé; tarses noirs; cuillerons flavescents; ailes jaunes à la base.

Nous ne possédons que le mâle de cette intéressante espèce.

7. *Solieria ruficrus.*
Myobia ruficrus; R.-D. Myod. n° 3.

Longueur 3 lignes.

Cylindrica; griseo-pulverulenta; in mare *abdomen secundi tertiique segmenti lateribus obscurè testaceis; in* feminâ *secundi segmenti lateribus immaculatis; femoribus tibiisque integrè fulvo-testaceis.*

Corps cylindrique sur les deux sexes, garni d'un duvet

cendré, qui passe un peu au jaunâtre sur l'abdomen dont les segments offrent une légère ligne blanchâtre à leur point d'insertion ; les côtés du second et du troisième segment sont d'un testacé pâle sur le mâle; la femelle n'offre pas de tache testacée pâle sur les côtés du second segment, ou du moins cette tache est fort obscure ; frontaux rougeâtres ; côtés du front d'un cendré un peu brun ; face blanche ; les premiers articles des antennes jaune-fauves ; palpes jaunes ; cuisses et jambes entièrement d'un jaune fauve ; cuillerons blanchâtres ou d'un blanc jaunâtre ; base des ailes flavescente.

Telle est la véritable description de notre *Myobia rufiferus* que dans l'origine nous avions annoncé comme étant une espèce commune ; nous la confondions avec les espèces suivantes ; elle paraît être rare ; on la trouve en été.

Nous l'avions à tort rapportée au *Dexia rufiferus* de Meigen.

8. *Solieria vicina*, R.-D.

Longueur 3 lignes.

Similia SOLIERIÆ RUFIFERUM ; *thorax cinereus, scutello flavescente ; abdomen cinereo-tomentosum.*

Semblable au *S. rufiferus ;* corselet cendré, avec l'écusson flavescent ; le duvet de l'abdomen est cendré et non gris jaunâtre.

Nous possédons les deux sexes de cette espèce.

9. *Solieria modesta;* R.-D.

Longueur 3 lignes.

Femina : *Valdè similis* SOLIERIÆ RUFIFERUM ; *corpus to-*

mento rariore, grisco-fuscescente; frontalibus rubris; frontis lateribus brunicosis.

La femelle : Tout à fait semblable au *S. ruficrus;* corps noir, avec un léger duvet gris-brun; frontaux rouges; côtés du front bruns; cuillerons d'un blanc jaunâtre.

Nous ne connaissons que la femelle de cette espèce.

10. *Solieria germana*, R.-D.

Mas : *Similior* SOLIERIÆ DIMIDIATÆ *mari; abdomen antice fusco-cinerascens, posticè nigro-nitidum; femoribus anterioribus immaculatis.*

Le mâle : Tout à fait semblable au *S. dimidiata* mâle; premiers segments de l'abdomen d'un brun cendré; les postérieurs d'un noir luisant; les deux cuisses antérieures sans ligne noire sur le devant.

Nous ne connaissons que le mâle de cette espèce.

11. *Solieria inanis.*
Tachina inanis; Fall. n° 40.
Tachina inanis; Meig. n° 177.
Myobia inanis; Macq. n° 4.

Longueur 3—3 lignes 1/2.

Thorax fusco-cinereus, dorso flavescente; in mare *abdomen flavo-subfulvum, vittâ dorsali nigrâ, versùs anum latiore; in* feminâ *abdomen grisco-flavescens, secundi tertiique segmenti lateribus fulvis; frontalibus, primis antennarum articulis fulvis; palpis, femoribus et tibiis flavo-subfulvis; femoribus anterioribus solitò immaculatis, perarò obscurè infuscatis.*

Le mâle : Corselet brun cendré sur les côtés, avec le dos gris cendré; écusson flavescent; abdomen garni d'un

duvet gris flavescent, avec les côtés du second et du troisième segment fauves; côtés du front d'un brun jaunâtre; face blanche; frontaux, premiers articles des antennes, palpes, fauves; cuisses et jambes d'un testacé fauve; cuillerons jaunâtres; ailes flavescentes à la base.

La femelle : Corselet brun cendré sur les côtés, et garni d'un duvet flavescent sur le dos et sur l'écusson; abdomen jaune un peu fauve, avec une ligne dorsale d'un brun jaunâtre qui va en s'élargissant vers l'anus; frontaux d'un brun rougeâtre; côtés du front d'un jaunâtre un peu brun; premiers articles des antennes d'un jaune fauve, le dernier article noir; palpes et pattes jaune-fauves, avec les tarses noirs; on distingue rarement quelques taches ou points d'un brun obscur sur les deux cuisses antérieures; cuillerons blancs; ailes claires, avec la base jaune; la nervure transversale de la cellule γ c est un peu cintrée.

Cette espèce n'est pas rare, en été, sur les fleurs des Ombellifères.

b. **Cuisses antérieures rayées de noir.**

12. *Solieria fuscana*, R.-D.

Longueur 3 lignes.

Mas : *Cylindriformis; atro-nitens; abdomen atrum, secundo, tertio quartoque segmentis ad latera testaceo-fulvis; antennæ basi fuscaná; femoribus anterioribus nigro-lineatis.*

Le mâle : Corselet noir luisant et a peine saupoudré d'un peu de cendré; écusson noir; abdomen noir, avec les côtés du second, du troisième et du quatrième segment d'un testacé fauve; frontaux brun-rougeâtres; côtés

du front brun-cendrés; face blanche; premiers articles des antennes d'un testacé brun, le dernier article noir; palpes d'un testacé pâle, avec le sommet brun; pattes d'un testacé fauve; les cuisses antérieures rayées de noir; tarses noirs; cuillerons jaunâtres; ailes flavescentes, avec la base jaune.

Nous ne possédons qu'un mâle de cette espèce qui paraît être très rare.

13. *Solieria femoralis*, R.-D.

Longueur 3 lignes.

Thorax cinereus, scutello flavescente; abdomen brunneo-grisescens; in mare *secundi tertiique segmenti lateribus testacco-pallidis; in* feminâ *secundi segmenti lateribus flavo-testaceis; frontis lateribus albidè cinereis; primis antennarum articulis, palpis, pedibus, testaceis; femoribus anterioribus nigro-lineatis.*

Le mâle : Cylindrique; corselet gris cendré, avec l'écusson jaunâtre; abdomen brun grisâtre; côtés du second et du troisième segment d'un testacé pâle; frontaux brun-rougeâtres; côtés du front brun-cendrés; face blanche; premiers articles des antennes testacés, le dernier noir; chète brun; palpes testacés; trompe noire; cuisses et jambes d'un jaune testacé, avec les tarses noirs; le devant des deux cuisses antérieures rayé de noir; une petite ligne ou une tache pareille au sommet de la face antérieure des cuisses postérieures et même des cuisses intermédiaires; cuillerons blancs; ailes claires.

La femelle : Semblable; cylindriforme; corselet cendré; écusson flavescent; abdomen grisâtre, avec les côtés du second segment seul d'un jaune testacé; cuillerons blanc-jaunâtres; ailes légèrement flavescentes à la base.

Cette espèce n'est pas rare, en été, sur les fleurs des Ombellifères.

14. *Solieria brunicosa*, R.-D.

Longueur 3 lignes.

Mas : *Similis* Solieriæ femorali *mari; thorax niger; abdomen nigricans, lateribus secundi tertiique segmenti fulvo-testaceis; femoribus anterioribus nigro-lineatis; calyptis albis.*

Le mâle : Semblable au mâle du *S. femoralis;* corselet noir, légèrement saupoudré de cendré; abdomen noirâtre, avec les côtés du second et du troisième segment d'un testacé fauve; les deux cuisses antérieures rayées de noir sur le devant; cuillerons blancs; ailes claires, avec la base jaunâtre.

Nous ne possédons que le mâle de cette espèce, prise en automne sur les fleurs d'une Ombellifère.

15. *Solieria cinerea*, R.-D.

Longueur 3 lignes.

Femina : *Similia* Solieriæ femorali; *cinerea; duobus femoribus anterioribus nigro-lineatis.*

La femelle : Semblable au *S. femoralis;* corps garni d'un duvet cendré, avec une tache d'un testacé pâle sur les côtés du second segment abdominal; le devant des deux cuisses antérieures est rayé de noir; cuillerons blanchâtres; ailes claires.

Nous ne possédons que la femelle de cette espèce qui paraît être rare.

16. *Solieria cinerascens.*

Myobia cinerascens; R.-D. Myod. n° 4.

Longueur 3 lignes.

Mas : *Similis* Solieria femorali; *thorax cinereus; fe-*

moribus fulvo-nigris; tibiis fulvis, obscurè fuscescentibus.

Le mâle : Semblable au *S. femoralis;* corselet cendré; majeure partie des cuisses brune et mélangée de fauve; jambes d'un testacé fauve obscurément brun; cuillerons blanchâtres.

Nous ne connaissons que le mâle de cette espèce.

17. *Solieria pulverulenta,* R.-D.

Longueur 3 lignes.

Similis SOLIERIÆ FEMORALI; *thorax cum scutello cinereus; in* mare *abdomen secundi tertiique segmenti lateribus obscurè testaceis; in* feminâ *secundi segmenti lateribus testaceo obscurè maculatis.*

Tout à fait semblable au *S. femoralis;* corselet cendré; écusson cendré et non jaunâtre; abdomen cendré jaunâtre; les côtés du second et du troisième segment marqués d'une tache testacée et obscure sur le mâle; la femelle n'offre un peu de ce même testacé obscur que sur les côtés du second segment; cuisses rayées de noir, comme sur le *S. femoralis.*

Nous possédons les deux sexes de cette espèce.

18. *Solieria dimidiata,* R.-D.

Le mâle : Longueur 3—4 lignes.
La femelle : Longueur 3 lignes.

Mas : *Cylindricus; thorax cinereo-tomentosus : abdomen parte posteriore lævi, nigro-nitida; secundi segmenti lateribus subfulvis : frontis lateribus fusco-albescentibus : femoribus anterioribus nigro-lineatis.*

Femina : *Similis : abdomen lateribus secundi segmenti immaculatis.*

Le mâle : Cylindrique ; corselet brun, avec un duvet cendré ; moitié antérieure de l'abdomen garnie d'un léger duvet gris cendré ; la moitié postérieure est lisse et d'un noir luisant ; côtés du second segment d'un fauve obscur ; frontaux rougeâtres ; côtés du front d'un brun blanchâtre ; face blanche ; premiers articles des antennes fauves ; le dernier noir ; palpes jaunes, avec le sommet un peu brun ; pattes jaunes ; les deux cuisses antérieures rayées de noir ; tarses noirs ; cuillerons blanc-jaunâtres, ailes claires, avec la base flavescente.

La femelle : Semblable ; point de tache testacée apparente sur les côtés du second segment abdominal.

On trouve cette espèce, en été, sur les fleurs des Ombellifères.

Le *S. germana* n'est peut-être qu'une variété de cette espèce.

19. *Solieria nigra*, R.-D.

Longueur 3 lignes.

Mas : *Cylindricus ; niger, tomento cinereo, in abdomine variore ; secundi segmenti lateribus subfulvis : frontalibus fusco-rubescentibus : primis antennarum articulis, palpis, flavo-testaceis ; femoribus anterioribus nigro-lineatis.*

Le mâle : Cylindrique ; noir, avec un duvet cendré, plus épais sur le corselet que sur l'abdomen qui est assez luisant et dont le second segment offre un peu de fauve sur les côtés ; frontaux brun-rougeâtres ; côtés du front bruns ; face blanche ; premiers articles des antennes, palpes d'un jaune fauve ; pattes d'un jaune testacé, avec les deux cuisses antérieures rayées de noir ; tarses noirs.

Nous ne connaissons que le mâle de cette espèce.

20. *Solieria nana*, R.-D.
Myobia nana; R.-D. Myod. n° 5.

Longueur 1 ligne 2/3.

« *Similis* SOLIERIÆ CINERASCENTI : *minor*; *abdomen lateribus non fulvis.* »

« Semblable au *S. cinerascens;* beaucoup plus petite; l'abdomen n'a point de fauve sur les côtés de ses premiers segments. »

Nous avons perdu les échantillons de cette espèce que nous ne sommes pas parvenu à retrouver; nous ne pouvons en donner la description complète.

21. *Solieria nitens.*
Myobia nitens; R.-D. Myod. n° 6.

Longueur 2 lignes 1/2.

« *Nigro-grisescens; abdomine nigro-nitente, tessellis griseo-obscuris.* »

« *Le mâle :* Face et côtés du front d'un blanc brunâtre; corselet noirâtre, rayé de gris-brun; abdomen noir luisant, avec des facies d'un gris-brun; premiers articles antennaires, cuisses et tibias flavescents; ailes assez claires. »

Nous avons également perdu les échantillons de cette espèce qui peut être une Myobie.

M. Macquart décrit les deux espèces suivantes :

Solieria lateralis.
Myobia lateralis; Macq. n° 5.

« Semblable au *M. inanis;* abdomen cendré; les deux premiers segments jaunâtres, à large bande dorsale cendrée. Le mâle.

« C'est peut-être une variété du *M. inanis.* »

Nous dirons de notre côté : Est-ce une des Soliéries que nous venons de décrire? est-ce une Orillie? La brièveté de la description nous empêche de prononcer.

Solieria pacifica.
Tachina pacifica; Meig. n° 178.
Myobia pacifica; Macq. n° 6.

« Semblable au *M. inanis;* face et front grisâtres; thorax cendré; abdomen d'un gris un peu jaunâtre. — Les deux sexes. »

L'absence de tache testacée sur les côtés de l'abdomen du mâle empêche de confondre cette espèce avec notre *S. rufierus.* Il faut absolument la rapporter et la joindre aux espèces qui n'ont pas de tache testacée sur les côtés des premiers segments de l'abdomen.

IV. G. Orillie. *Orillia,* R.-D.
Myobia; R.-D. Myod.

Tous les caractères des Soliéries; la cellule ? c fermée et non ouverte dans le sommet de l'aile.

Omninò characteres Solieriarum : *at cellula ? c clausa, haud aperta, in alarum apice.*

Nous insistons sur le signalement de ce caractère par la nécessité où nous nous trouvons de noter tous les moyens capables de guider dans le labyrinthe des organisations dont nous traitons. Du reste, les Orillies ne peuvent former qu'un sous-genre.

On peut dire que ces insectes ne sont encore qu'indiqués, et qu'ils demandent des observations nouvelles, ainsi que des descriptions plus complètes.

1. *Orillia curvinervis*, R.-D.

Longueur 3 lignes.

Mas : *Cylindricus ; thorax cinereus, dorso cinereo-flavescente : abdomen brunneo-grisescens, secundi tertiique segmenti lateribus testaceo-fulvis : primis antennæ articulis, palpis, fulvis : femoribus, tibiisque, testaceis; femoribus anterioribus fusco-lineatis.*

Le mâle : Cylindrique ; corselet garni d'un duvet gris jaunâtre sur le dos ; abdomen brun grisâtre, avec le second et le troisième segment fauves sur les côtés ; frontaux rouges ; côtés du front cendrés ; face blanche ; premiers articles des antennes fauves, le dernier noir ; palpes fauves ; cuisses testacées, avec une ligne brune peu marquée sur les deux antérieures ; jambes testacées ; tarses noirs ; cuillerons blancs ; ailes claires, avec la base jaune.

La nervure transversale de la cellule γ c des ailes est cintrée.

Nous ne possédons qu'un mâle de cette espèce.

2. *Orillia rectinervis*, R.-D.

Longueur 3 lignes.

Mas : *Thorax cinereo-grisescens : abdomen fuscum, tomento obscurè grisescente ; secundi tertiique segmenti lateribus fulvis : primis antennarum articulis, palpis, pedibus, fulvis : femoribus anterioribus nigro-lineatis : femorum posteriorum apice nigro-maculato : nervo transverso cellulæ γ c alarum recto.*

Le mâle : Corselet garni d'un duvet cendré grisâtre ; abdomen noirâtre, avec un léger duvet gris obscur ; le second et le troisième segment fauves sur les côtés ; fron-

taux rouge-bruns; côtés du front d'un cendré flavescent; face blanche; premiers articles des antennes fauves, le dernier noir; palpes fauves; pattes fauves; une ligne noire sur le devant des deux cuisses antérieures; une tache noire vers le sommet des deux cuisses postérieures; tarses noirs; cuillerons blancs; ailes claires, à base légèrement flavescente.

La nervure transversale de la cellule γ c des ailes est droite.

Nous ne possédons qu'un mâle de cette espèce trouvée en été.

3. *Orillia pellucida*, R.-D.

Longueur 3 lignes 1/2.

Mas : *Thorax cinereus, scutello flavescente : abdomen brunicosum, tomentosè griseum, secundi tertiique segmenti lateribus, palpis, femoribus, tibiis, testaceis : frontalibus fulvo-brunicosis : primis antennarum articulis fulvis : femoribus anterioribus nigro-lineatis : calyptis albis : alæ basi flava; nervo transverso cellulæ γ c recto.*

Le mâle : Corselet cendré; écusson flavescent; abdomen brun, avec un duvet grisâtre; les côtés du second et du troisième segment testacés; frontaux brun-rougeâtres; côtés du front cendré-brunâtres; face blanche; premiers articles des antennes fauves, le dernier noir; palpes, cuisses et jambes d'un testacé fauve; une ligne noire sur le devant des cuisses antérieures; tarses noirs; cuillerons blancs; ailes claires, avec la base jaune.

La nervure transversale de la cellule γ c des ailes est droite.

Nous ne possédons qu'un mâle de cette espèce trouvée en automne.

V. G. Fischerie. *Fischeria*, R.-D. Myod.
Myobia; Macq.

Comme nous ne possédons plus l'insecte qui servit à établir ce genre, nous allons copier le peu de renseignements que nous avons déjà donnés sur lui :

« Le troisième article antennaire double du second. »

« Trompe solide; teintes rouges et cendrées. »

« *Tertius antennæ articulus secundo trilongior.* »

« *Proboscis coriacea; coloribus rubris et cinereis.* »

« L'insecte qui forme ce genre peut facilement être confondu avec les Aphries (section des Thryptocérées), dont il a le port, les formes et les teintes; mais son chète tomenteux n'est pas brisé et n'offre que des premiers articles très courts. »

1. *Fischeria bicolor*, R.-D. Myod. n° 1.
Myobia bicolor; Macq. n° 3.

Longueur 3 lignes.

« *Cylindrica; fronte facieque albis; thorax cinereus; abdomen rubescens, inciduris cinereis; primis antennæ articulis, frontalibus, pedibus, fulvo-flavescentibus; alæ limpidæ.* »

« Face et côtés du front blancs; frontaux, premiers articles antennaires, pattes, d'un fauve jaunissant; trompe et palpes jaune-pâles; corselet tout saupoudré de cendré; abdomen d'un rougeâtre flavescent, avec les incisions et le dos du quatrième segment cendrés; cuillerons blancs; ailes claires. »

Cet insecte est très rare; appartient-il réellement au rayon de Paris? Il nous a été communiqué par Carcel.

NOTE

SUR UNE DISPOSITION ANORMALE DES ORGANES GÉNITAUX OBSERVÉE DANS L'*ASTACUS FLUVIATILIS* FABRICIUS.

PAR M. EUGÈNE DESMAREST.

(Séance du 28 Février 1849.)

L'étude de la disposition tératologique des organes, en même temps qu'elle excite notre curiosité, nous permet aussi chaque jour de rectifier les principaux caractères des espèces, des genres et parfois des divisions plus élevées de la série animale. Si elle n'atteint pas toujours ce but, elle nous montre presque constamment que certains caractères regardés comme immuables ne sont pas aussi tranchés qu'ils le semblent au premier abord.

Il est généralement reconnu aujourd'hui que, dans les Crustacés appartenant à l'ordre des Décapodes, famille des Macroures, il existe des ouvertures arrondies, bien apparentes, quoique petites, situées sur l'article basilaire des troisième et cinquième paires de pattes, et que ces ouvertures servent à caractériser, à l'extérieur, les sexes de ces animaux.

Sans rechercher à ce sujet les opinions anciennes, je

dirai que tous les naturalistes qui se sont occupés de carcinologie, et principalement Roesel (1), G. Cuvier et Latreille (2), A.-G. Desmarest (3), ainsi que M. Milne-Edwards (4), qui, dans ces derniers temps, a donné sur les Crustacés un ouvrage aujourd'hui classique, ont tous admis, ainsi qu'on peut le voir par les extraits de leurs ouvrages que j'indique en note, que chez les Décapodes Macroures les ouvertures situées à la base du dernier article de certaines pattes pouvaient servir à faire reconnaître les sexes de ces Crustacés, et notamment que 1° chez les femelles cette ouverture se rencontrait *constamment* et *uniquement* à la troisième paire de pattes,

(1) Roesel, dans l'excellent traité de l'anatomie de l'*Astacus fluviatilis* qu'il a inséré dans le tome III, partie 2e de son histoire naturelle des Insectes (*Der Monathlich-herangegebenen Insectendefustigung, etc.*), décrit avec soin les caractères sexuels que j'ai cités et en donne la figure dans ses planches. (*Tabula, LVI, LVII, etc.*)

(2) G. Cuvier et Latreille (*Règne animal, édition de* 1817, *T. III, et édition de* 1829, *T. IV*) disent : « Dans les Décapodes Macroures » les ouvertures génitales des femelles sont situées sur le premier » article des pieds de la troisième paire ; les organes sexuels des » mâles consistent dans un mamelon charnu renfermé dans l'article » basilaire de leurs dernières pattes. »

(3) A.-G. Desmarest (*Considérations générales sur la classe des Crustacés*, 1825) rapporte que « dans ces animaux les organes » de la génération des mâles sont placés à la base de leurs dernières » pattes (cinquième paire), et que ceux de la femelle sont situés à la » base de la troisième paire. »

(4) M. Milne-Edwards (*Histoire naturelle des Crustacés des Suites à Buffon de l'éditeur Roret, T. II*, 1837) fait connaître que chez les Décapodes Macroures les ouvertures des oviductes sont » toujours situées sur l'article basilaire des pattes thoraciques de la » troisième paire ; et que l'ouverture extérieure de l'organe mâle » est ordinairement pratiquée dans l'article basilaire des pattes de la » dernière paire. »

tandis que 2° chez les mâles elle était située sur la cinquième paire.

J'ai pu constater deux ou trois fois un fait qui détruit, au moins en grande partie, la première proposition que je viens d'énoncer (1). Dans un individu anormal d'une Ecrevisse femelle (*Astacus fluviatilis* Fabricius) on peut remarquer qu'indépendamment des caractères sexuels externes qui se présentent ordinairement, c'est-à-dire une ouverture ovigère de chaque côté du corps sur la troisième patte, il y a les mêmes caractères répétés sur l'article basilaire de la quatrième paire de pieds. De sorte

(1) Je me hâte de dire que cette observation ne m'appartient pas uniquement et qu'elle a été faite pour la première fois par M. le docteur Emmanuel Rousseau, qui a adressé à ce sujet à la Société entomologique de France (séance du 24 janvier 1849) la note que je transcris ici :

« Tous les auteurs qui se sont entretenus des signes caractéristiques » extérieurs déterminant le sexe chez divers Crustacés de l'ordre des » Décapodes (famille des Macroures), tels que Bernard l'Hermite, » Ecrevisses, etc., se sont accordés à reconnaître le mâle à une ou- » verture située sur le premier article des pieds de la cinquième » paire, tandis que la femelle a ce signe à la troisième paire. Une » particularité exceptionnelle que j'avais remarquée il y a longtemps » s'étant de nouveau présentée à mon observation, et ne trouvant le » fait signalé nulle part, je crois être utile à votre Société en le por- » tant à sa connaissance. J'ai donc l'honneur de lui adresser une » Ecrevisse femelle qui, indépendamment des caractères ordi- » naires de son sexe, porte les mêmes caractères répétés à la » base de la quatrième paire de pieds, de sorte que, sur cet in- » dividu, quatre ouvertures ovigères sont bien distinctes. Le fait » parle assez de lui-même pour me dispenser de plus amples dé- » tails. »

J'offre à M. Em. Rousseau tous mes remercîmens de ce qu'il a bien voulu me communiquer le Crustacé anormal décrit dans sa note, et de l'aide qu'il m'a donnée dans mes recherches sur le sujet qui m'occupe dans ce travail.

que, chez cet animal, quatre ouvertures vulvaires sont bien apparentes et bien caractérisées.

Persuadé que cette anomalie remarquable n'avait de véritable valeur scientifique qu'appuyée de l'examen des organes internes de la génération, j'examinai attentivement, il y a déjà quelque temps, ces derniers, et j'ai rencontré une disposition tout à fait anormale de ces mêmes organes.

Mais avant de m'occuper de leur description et pour que l'on puisse plus facilement me comprendre, je dirai, en quelques mots, qu'elle est leur disposition à l'état normal.

Un ancien naturaliste, Roesel, en 1755, dans son traité de l'anatomie de l'*Astacus fluviatilis*, inséré dans son histoire naturelle des insectes, a décrit et figuré d'une manière parfaite les organes génitaux de l'Ecrevisse. M. Milne-Edwards, dans *les Crustacés des Suites à Buffon* de Roret, ainsi que dans *l'Iconographie du Règne animal de G. Cuvier*, a fait connaître complètement les organes reproducteurs du *Maia* et il a indiqué les différences que l'on remarque dans les diverses familles des Crustacés.

Pour moi, je chercherai uniquement ici à rapporter ce que j'ai vu dans plusieurs individus femelles de l'*Astacus fluviatilis*.

Cet appareil reproducteur se compose d'ovaires, d'oviductes et de vulves; car il n'y a pas de poches copulatrices, organes qui sont quelquefois très développés dans d'autres Crustacés, tels que les Décapodes Brachyures. Lorsque l'on étudie les ovaires à l'époque où ils sont remplis par un amas d'œufs, à un état plus ou moins complet de développement, ils se présentent sous la forme de trois bourses ellipsoïdales, l'une postérieure, unique, médiane, et deux autres antérieures, placées de chaque

côté du corps. Les ovaires communiquent entre eux et donnent naissance, par l'extrémité inférieure de leurs bourses antérieures, aux oviductes. Ceux-ci ont la même structure anatomique que les poches ovariennes, sont beaucoup plus étroits qu'elles et en forme de tube; ils se portent directement en bas, où après un assez court trajet ils se terminent à l'extérieur par une ouverture vulvaire située sur le dernier article de la troisième paire de pattes.

Dans l'*Astacus fluviatilis* anormal, les ovaires présentent à peu près la disposition ordinaire, mais il ne pouvait plus en être de même des oviductes. Ces tubes au lieu d'être doubles, un de chaque côté, sont au nombre de quatre : c'est ainsi qu'à droite et à gauche, l'un a son ouverture à la base de la troisième paire de pattes et l'autre à celle de la quatrième, de là tout deux se dirigent antérieurement pour venir former un tronc commun qui se réunit aux ovaires dans l'endroit où, normalement, s'ouvre l'oviducte.

Le pénis pouvait pénétrer indistinctement dans les deux organes femelles de chaque côté; et les vulves des troisième et quatrième paires de pattes, ainsi qu'il a été facile de le constater, laissaient sortir les œufs provenant des ovaires.

Les faits que je viens de signaler ont été constatés d'une manière complète par la dissection, et j'ai cherché à les représenter iconographiquement dans une planche *(pl. 13 de ce tome)* qui accompagne cette note et que j'offre à la Société. Cette planche a été lithographiée par mon ami M. Henri Formant, élève de M. Werner, et attaché aujourd'hui au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, que je remercie bien cordialement de ce travail. Dans la figure 1re, qui représente

l'*Astacus fluviatilis* tératologique vu en dessous, la lettre *a* indique la position normale de l'ouverture femelle à la troisième paire de pieds, la lettre *b* la position anormale de l'ouverture femelle à la quatrième paire de pattes, et la lettre *c* la place où se trouve l'ouverture normale mâle, mais qui n'est donnée que pour mémoire seulement à la place qu'elle occupe habituellement à la cinquième paire de pattes dans le sexe mâle. La figure deuxième montre les organes sexuels femelles normaux et les oviductes se terminant *(d)* à la troisième paire de pattes. Enfin la figure troisième signale l'anomalie que j'ai décrite : les oviductes sont doubles et donnent ouverture à l'extérieur à la troisième paire de pattes *(e)* et en même temps à la quatrième (*f*), en outre ces organes sont détachés de leur point de terminaison : la bourse ovarienne postérieure est marquée par la lettre *g* et les deux bourses antérieures par la lettre *h*.

De ce que j'ai rapporté dans cette notice, je conclus que l'on ne peut plus donner comme *caractère constant* chez les femelles de Décapodes Macroures la disposition vulvaire de leur troisième paire de pattes, car, en effet, la pièce tératologique de l'*Astacus fluviatilis*, ainsi que des observations précédentes prouvent suffisamment que cet orifice n'est pas toujours placé uniquement à cet endroit et qu'il peut se trouver en même temps aussi à une autre paire de pieds.

I

A. de Graslin pt.

II

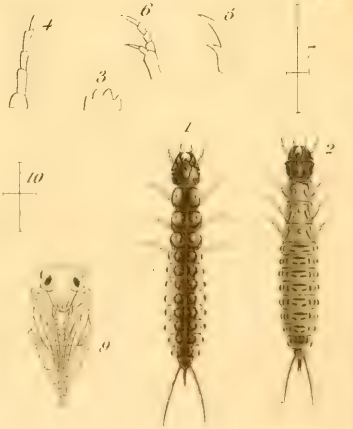

Blocman p.

Annedouche sc.

I. 1-2 *Agrotis Graslinii*. 3-4. *Apamea Hawarthii* variétés ♂

5-6 *idem* variétés ♀. 7-8 *Larentia melanoparia*.

II. *Métamorphoses de la Nebria brevicollis*.

Imp.ie de J. Delarue

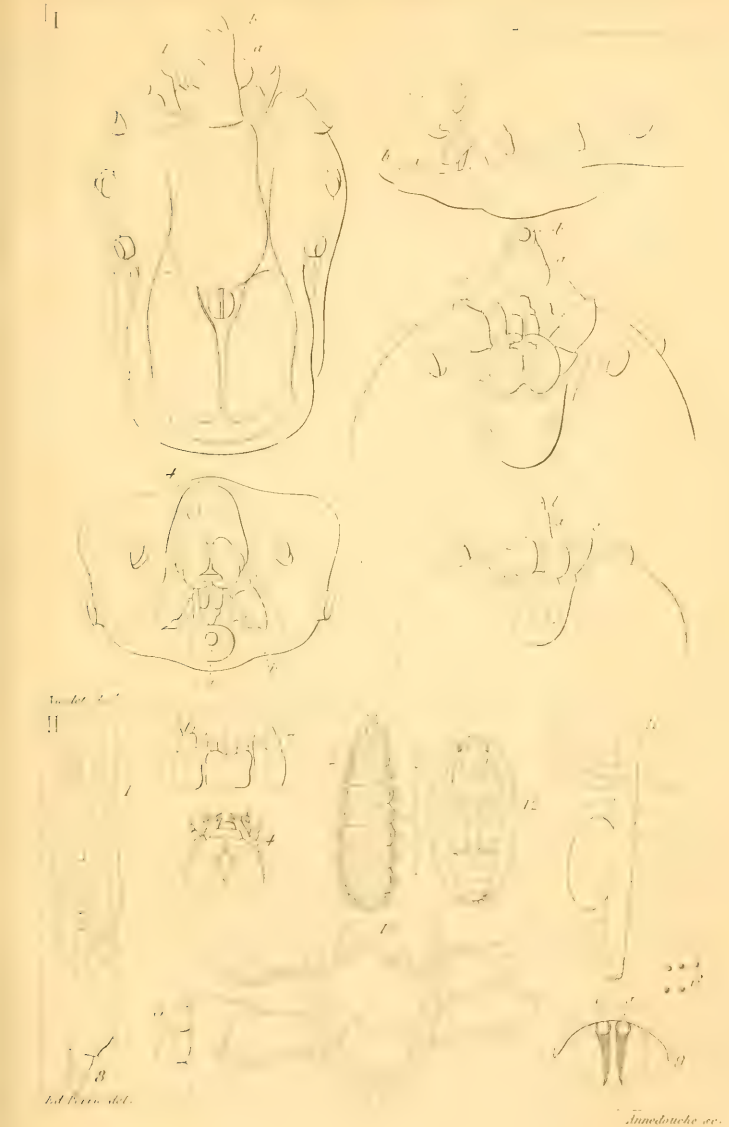

I. Appareil générateur de l'Ixodes ricinus.

II. Métamorphoses de la Donacia sagitaria.

Impr. de J. Delarue.

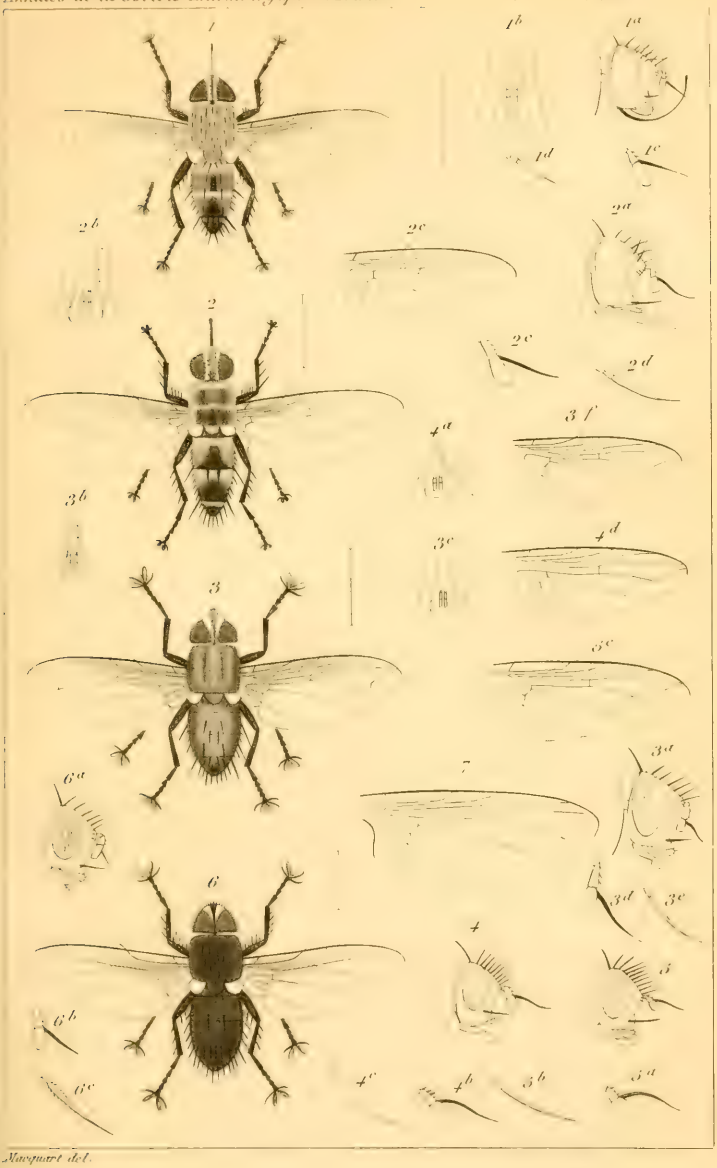

Macquart del.

Tachinaires.

Imp. de J. Delarue.

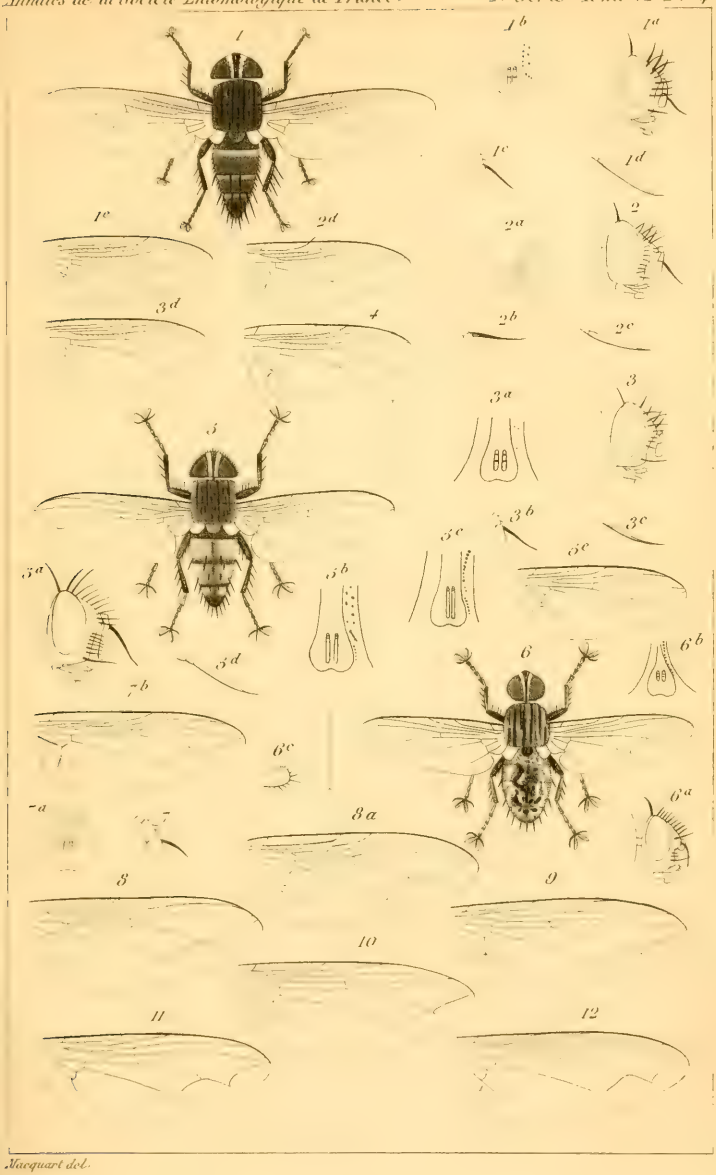

Macquart del.

Tachinaires.

Imp.ie de J. Delarue

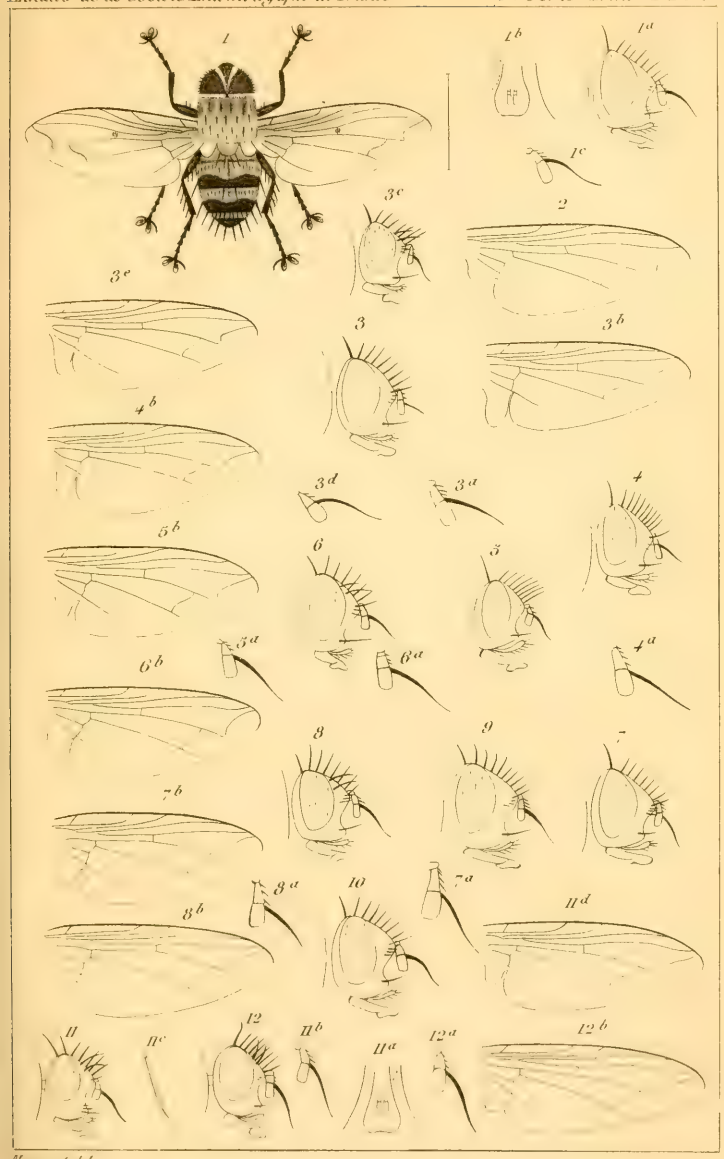

Macquart del

Tachinaires.

Imp.ie de J. Delaroue.

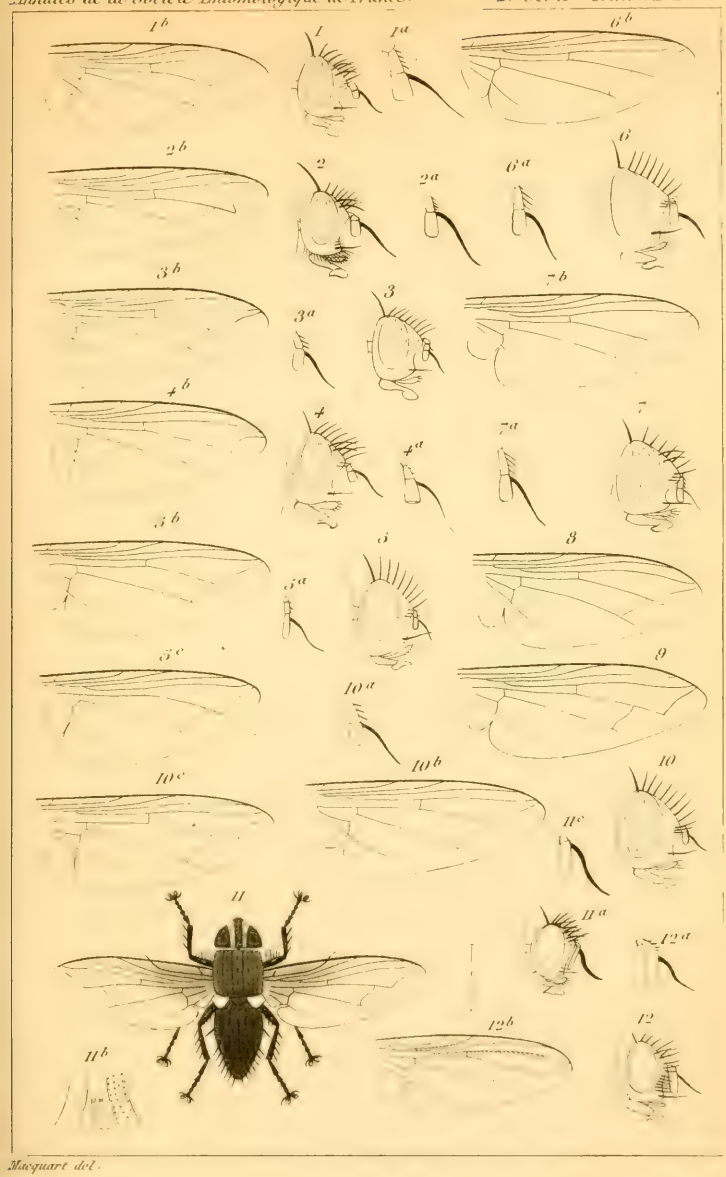

Mucquart del.

Tachinaires.

Imp.ie de J. Delarue.

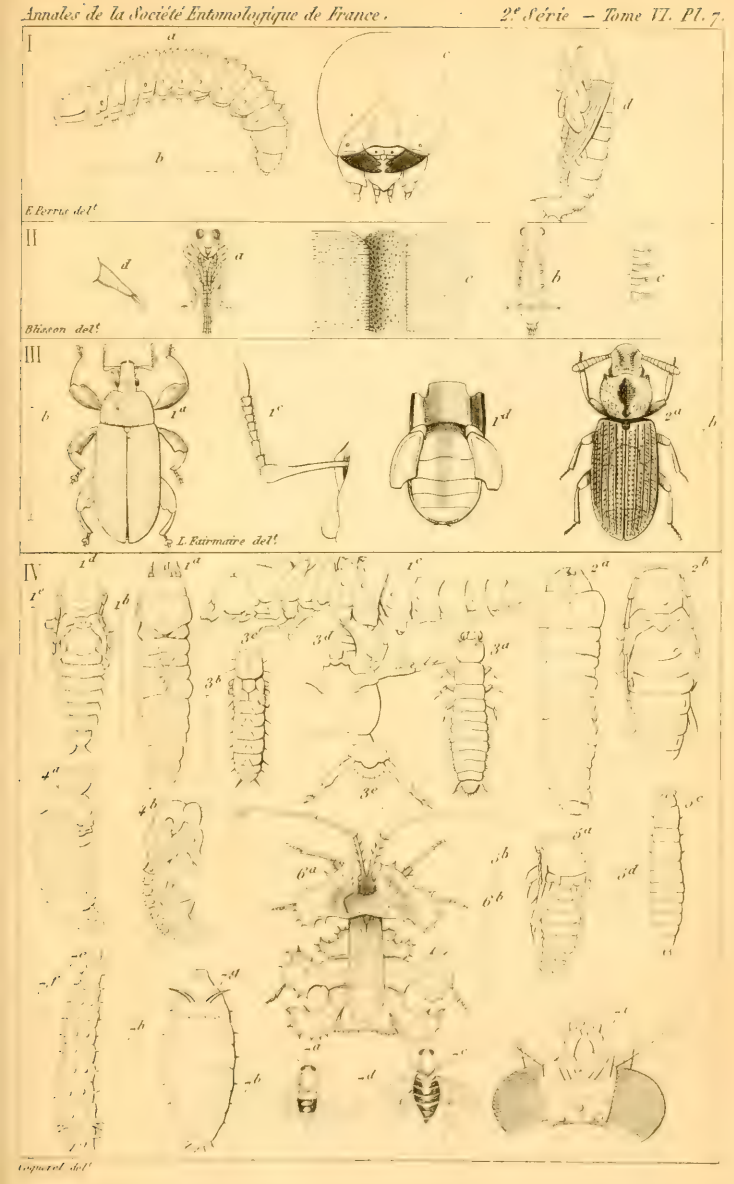

I. *Lixus angustatus*, Fabr.
II. *Cicindela campestris*, Fabr.
III. 1. *Ulomascus caviventris*, Fairmaire.
2. *Corticus foveolatus*, Fairmaire.
IV. 1. *Nacerdes maritima*, Coquerel.
2. *Xystrocera globosa*, Olivier.
3. *Oxorius incisicurus* Klug.
4. *Rhina nigra*, Drury.
5. *Calyptobium Kunzei*, Aubé.
6. *Phyllomorpha madagascariensis*, Coquerel.
7. *Phora canariana*, Coquerel.

Imp. de J. Delarue

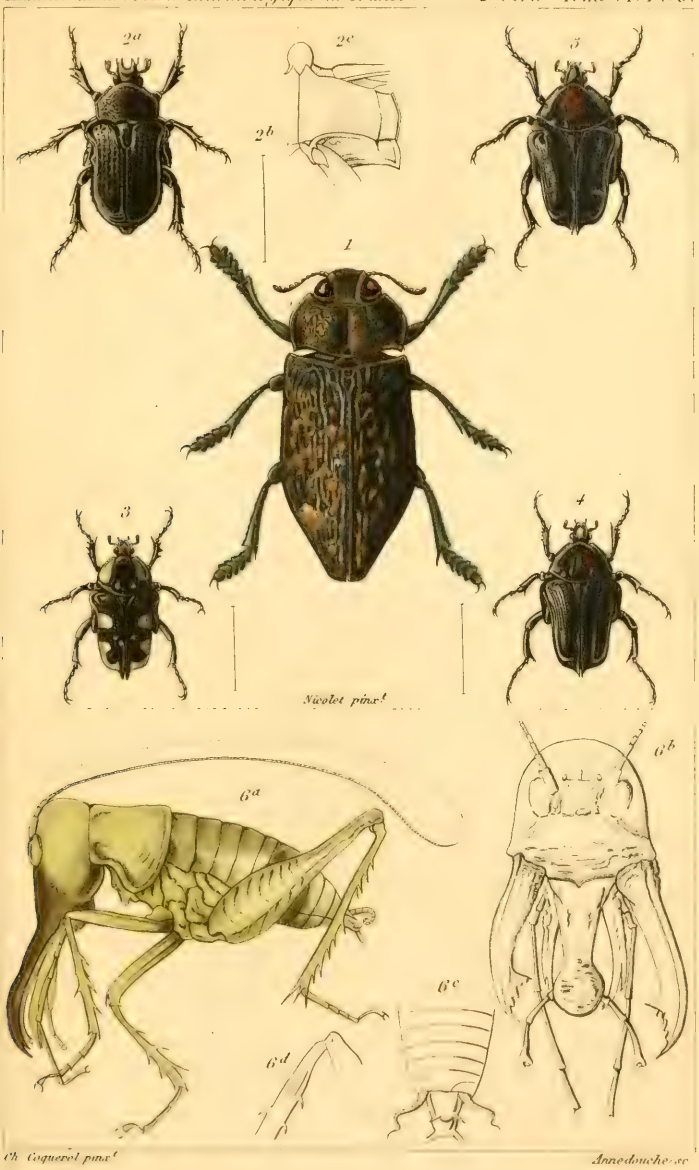

1. *Polybothris aureo cyanea*, Coquerel. 3, 4. *Oxythirea amabilis*, Schaum.
2. *Anochila republicana*, Coquerel. 5. *Leucoscelis eustalacta*, Burmeister.
6. *Anostostoma cuniculator*, Coquerel.

Imp.e de Delarue.

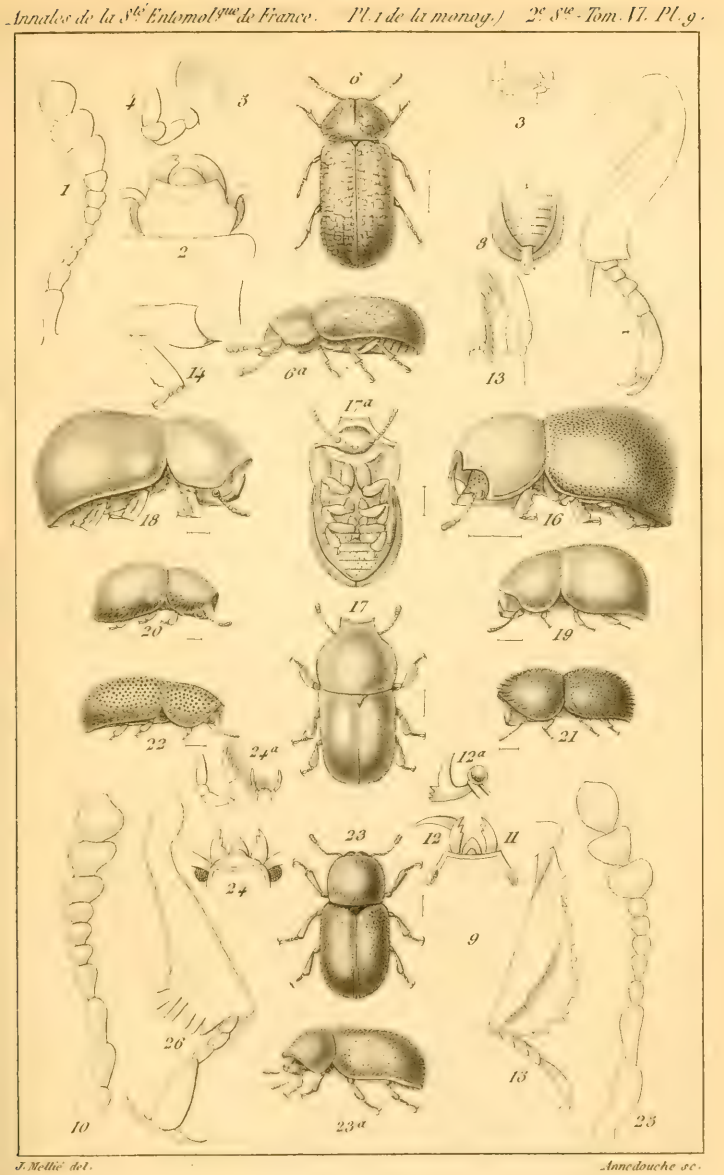

J. Mellié del. Annedouche sc.

6res Endecatomus - Xylographus - Ropalodontus.

Imp. de J. Delarue.

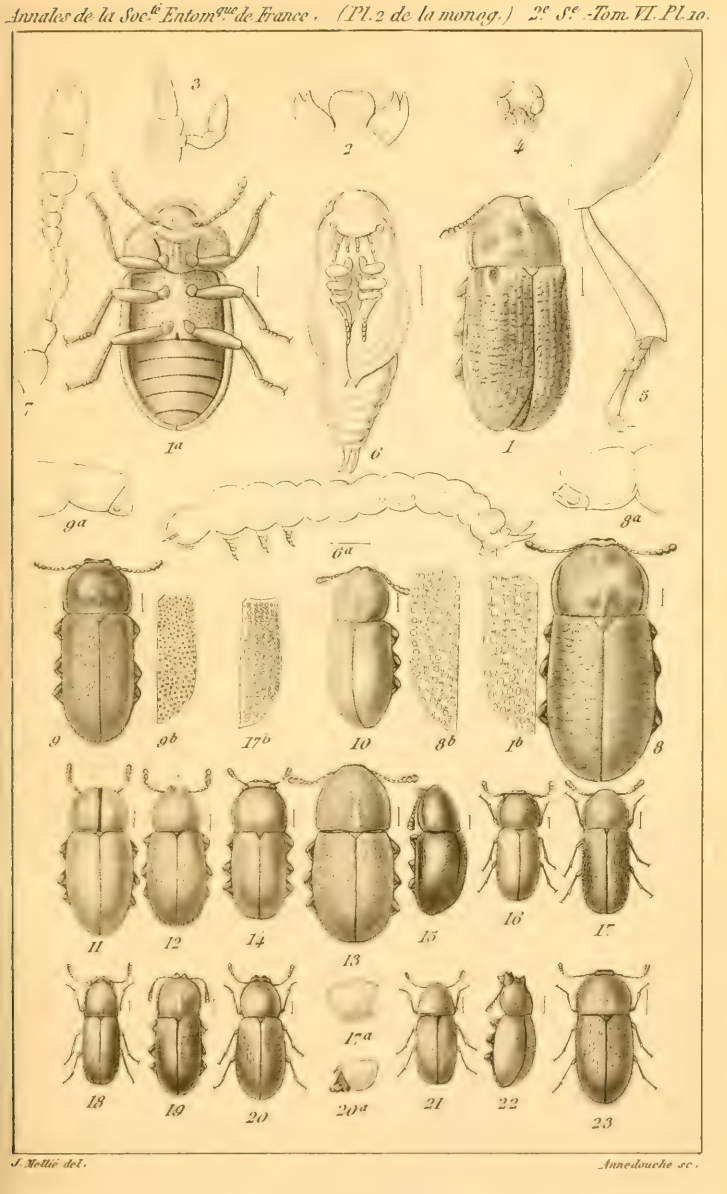

J. Mellié del. Annedouche sc.

Gre. Cis.

Imp. de J. Delarue.

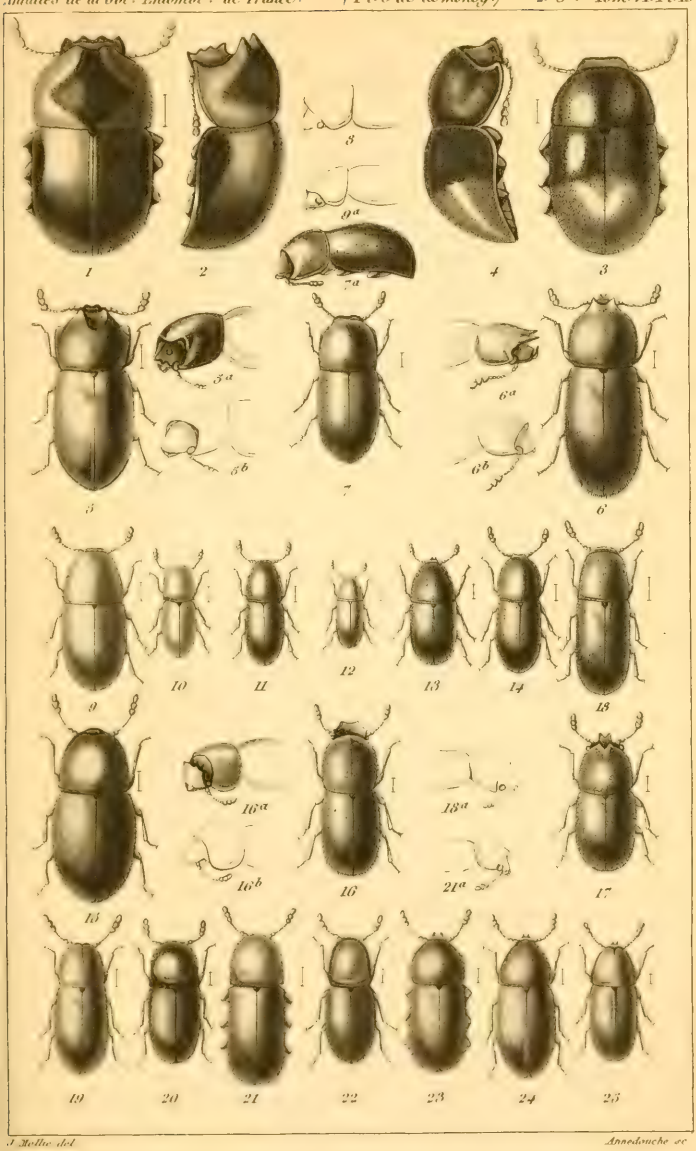

J. Mellie del. Annedouche sc.

Gtre Cis.

Imp. de J. Delarue.

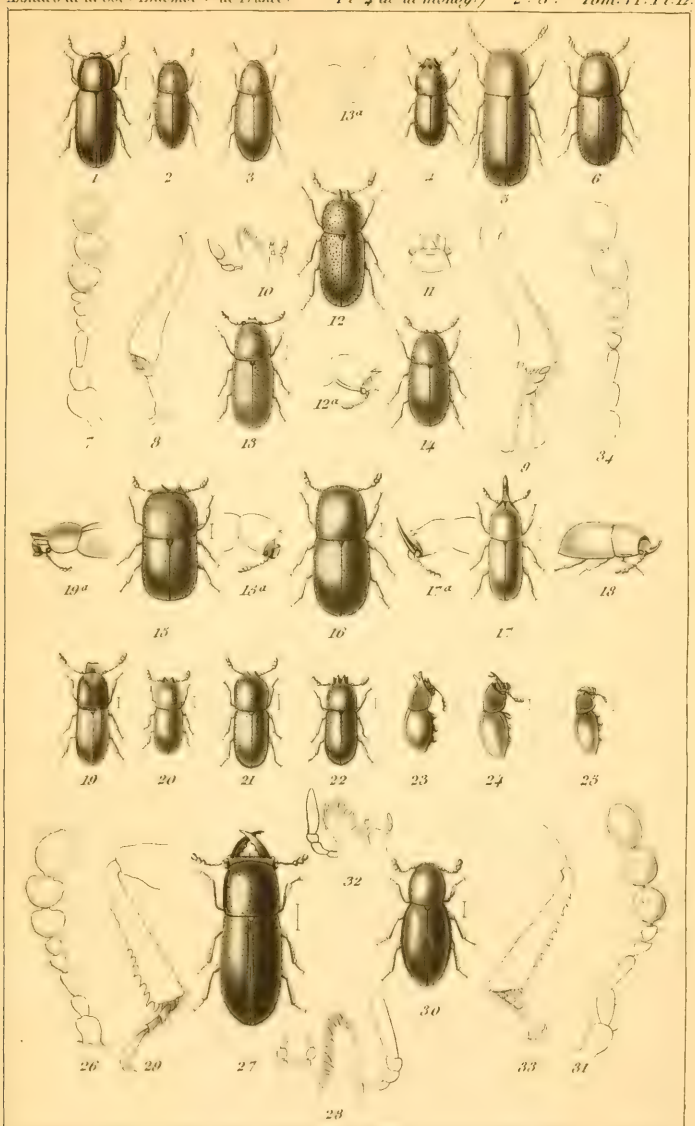

J. Mellié del. Annedouche sc.

Gres Cis suite. Ennearthron. Ceracis. Orophius. Octotemnus.

Imp. de J. Delarue.

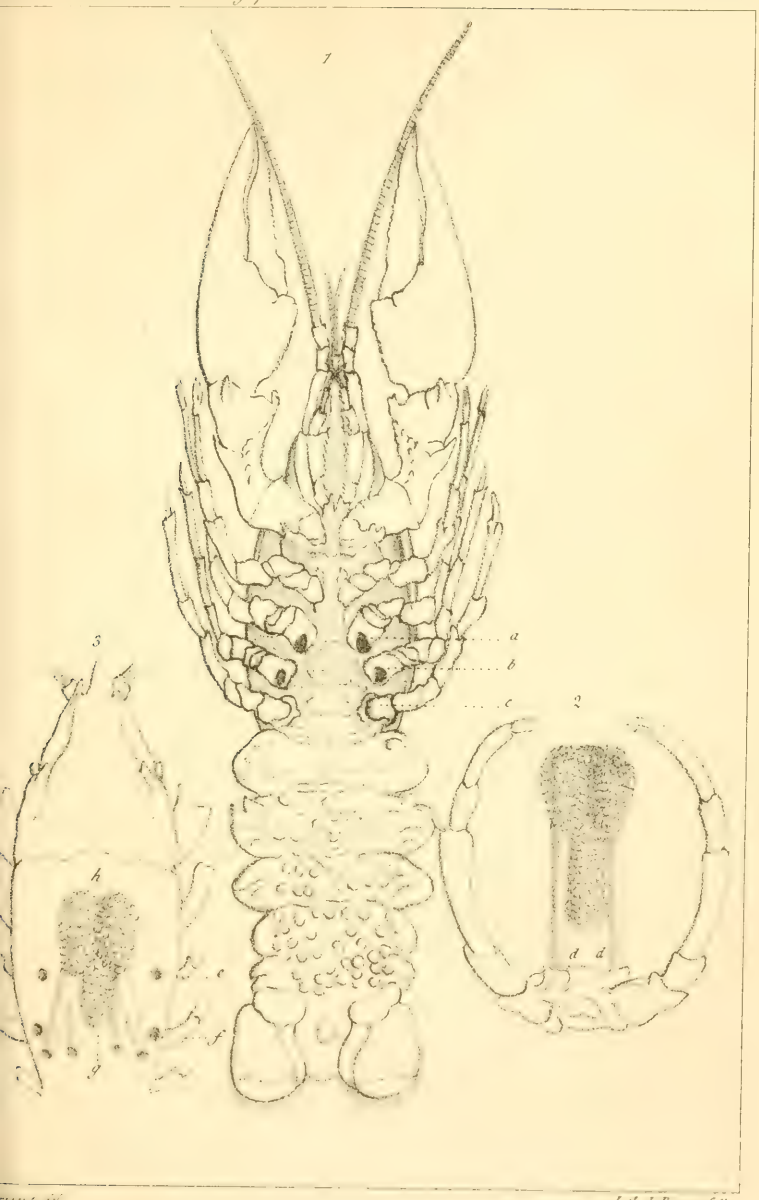

rmant del. Lith. de Becquet fr.es

Astacus fluviatilis anormal.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

RECUEILLI PAR M. E. DESMAREST, SECRÉTAIRE.

DEUXIÈME SÉRIE.

TOME SIXIÈME.

ANNÉE 1848.

MEMBRES DU BUREAU.

Président.	MM.	Amyot.
Vice-Président.		Guénée.
Secrétaire.		E. Desmarest.
Secrétaire-adjoint.		Al. Pierret.
Trésorier.		L. Buquet.
Trésorier-adjoint.		L. Fairmaire.
Archiviste.		Doüé.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1848.

PREMIER TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 12 Janvier 1848).

Présidence de M. AMYOT.

M. E. Desmarest, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée par la Société.

M. Reiche remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en lui confiant la présidence pendant l'année qui vient de s'écouler, et il cède le fauteuil à M. Amyot, qui, à son tour, adresse des remercîments à ses collègues.

Ouvrages offerts. Bulletin des séances de la Société libre d'Émulation de Rouen, pendant l'année 1846-1847. — br. in-8°. Offert par la Société d'Émulation de Rouen.

— Rapporto alla sezione di zoologia, anatomia comparata e fisiologia del Congresso di Venezia, sul passaggio delle materie ingerite nel sistema tracheale degli Insetti del C. Bassi. — br. in-8°. Offert au nom de l'auteur.

— Dipterologische Beitrage von Dr. H. Loew. — br. in-4°. Posen, 1847. Offert par l'auteur.

Communications. M. de Brême donne lecture de la note suivante contenant des détails sur des observations anatomiques de MM. Alessandrini, Defilippi et Bassi :

M. le professeur Alessandrini a communiqué à la section de zoologie du Congrès de Gênes, en 1846, le résultat des expériences pratiquées par lui dans le but de déterminer si, chez les insectes, il y a absorption des matières ingérées dans leur organisation intérieure, et particulièrement dans le système trachéen.

Il avait semblé au savant professeur que la matière colorée mélangée préalablement par lui à la nourriture des larves de *Sphinx atropos* et du *Bombyx mori*, se retrouvait dans l'intérieur des trachées, et que ce phénomène était dépendant *d'une véritable injection des conduits trachéens.*

Une telle observation, annoncée par un aussi illustre savant, devait vivement exciter la curiosité de la section de zoologie, et donner lieu à une intéressante discussion, par suite des modifications que cette observation devait introduire dans les lois de la respiration trachéenne.

Une commission composée de M. le chevalier Bassi et de M. le professeur Defilippi fut nommée par la section de zoologie, avec mission, 1° d'étudier de nouveau cette importante question, en s'appuyant sur de nombreuses observations ; 2° d'en faire le sujet d'un rapport pour l'année suivante au Congrès de Venise.

C'est ce rapport même que M. de Brême vient de déposer sur le bureau de la Société de la part de M. Bassi.

Il croit en même temps devoir en faire connaître brièvement les conclusions qui peuvent se résumer en ces termes :

1° Les matières colorées introduites dans le canal intestinal des larves ont été absorbées, et leur présence s'est manifestée jusque dans le système trachéen ;

2° La coloration ne se borne pas seulement aux larves, mais on peut la constater également dans les chrysalides et dans les insectes parfaits ;

3° Le phénomène de la coloration n'est pas toujours constant : il est quelquefois limité à telle ou telle partie du corps :

4° La coloration trachéenne ne peut en aucun cas être attribuée à une injection intérieure des conduits trachéens, mais seulement à l'absorption qui s'opère dans les tissus même de ces conduits.

M. Bassi ajoute que ce n'est qu'après la présentation de son rapport qu'il a eu connaissance des expériences de notre collègue M. Emile Blanchard. M. Bassi a eu la satisfaction de voir que ces mêmes expériences, répétées par lui avec un plein succès, sont venues confirmer les conclusions de son rapport.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société deux Arachnides fort curieuses et qui appartiennent au genre des *Trogulus*.

Cette espèce, dit M. H. Lucas, qui est le *Trogulus* (*Acarus*) *nepæformis* de Scopoli, *Ent. Carn.*, n° 1070, ou le *Phalangium tricarinatum* de Linné, *Syst. nat.*, édit. 13, tom. 1er, part. 2, p. 1029, désigné par Fabricius sous le nom de *Phalangium carinatum*, Ent. syst., tom. II, p. 421, est fort rare aux environs de Paris, et ce n'est que dans le tome II de la Faune parisienne, p. 252, de M. Walckenaër, que cette Arachnide est indiquée comme ayant été trouvée dans cette localité.

Latreille dans son *Genera Crust. et Ins.*, tom. I, p. 142, n° I, dit aussi au sujet de cette Arachnide : *Habitat Galliâ, Germaniâ, sub lapidibus.*

Je ne sache pas, ajoute M. H. Lucas, que le *Trogulus nepæformis* ait été pris depuis aux environs de Paris par les entomologistes, et quoique je l'y aie cherché souvent, jamais je n'ai eu le plaisir de rencontrer cette remarquable espèce. C'est dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye, en décembre, que le *Trogulus nepæformis* a été découvert par notre collègue M. Nicolet; cette espèce à démarche lente et qui semble sonder le terrain avec sa première paire de pattes lorsqu'elle se met en mouvement, se tient au pied des vieux chênes, cachée dans les mousses où elle passe probablement la saison d'hiver, Je ferai aussi remarquer que cette Arachnide qui contrefait le mort lorsque l'on s'en empare, n'est pas rare dans le midi de la France, particulièrement aux environs de Marseille, de Toulon et de Port-Vendres où je l'y ai souvent prise à la fin de décembre se tenant cachée sous des pierres légèrement humides.

—M. Guérin-Méneville communique la note suivante de M. Waga, de Varsovie :

Dans son beau travail inséré dans les Annales de la Société entomologique de France, sous le titre de : *Entomologie française. Rhynchotes*, M. Amyot, en parlant de l'hémiptère connu sous le nom d'*Ophthalmicus grylloides* (pag. 112 du tom. IV de la deuxième série des Annales pour l'année 1846), qu'il prend pour type de son genre *Sirion*, parmi les synonymes de cette espèce si généralement connue, cite, quoique d'une manière douteuse, un insecte tout à fait différent, c'est-à-dire mon *Ophthalmicus dispar*, que j'ai décrit dans les annales de 1839 (tom. VIII de la première série, pag. 523) et que M. Herrich Schaeffer a si exactement figuré dans son *Wanzenartigen Insecten*, tom. VII, pl. 222, fig. 696 et 697. M. Amyot dit plus bas : « M. Fieber pense que la femelle de l'*Ophthalmicus dispar*, Waga, appartient à une autre espèce (*O. Ullrichii*, Fieb.); mais que le mâle de l'*Ophthalmicus dispar*, Waga, appartient à notre *Sirion* (*O. grylloides*). »

Cette remarque de M. Amyot m'a fait recourir aux monographies de M. Fieber (1), où cet auteur allemand décrit (page 122, n° 16) son espèce, l'*Ophthalmicus Ullrichii*, et place à la fin du genre (page 124, n° 19) la description de mon *Ophthalmicus dispar*, telle que je l'ai donnée dans les Annales (*loco citato*) et que M. Fieber traduit mot à mot en allemand. A la fin de cette traduction, M. Fieber ajoute la remarque rapportée plus haut, dans les propres termes de M. Amyot, d'après laquelle ma femelle de l'*Ophthalmicus dispar* lui semble appartenir à son *Ophthalmicus Ullrichii*, d'autant plus que d'après la figure que j'en donne dans les Annales, le bord blanc du pronotum paraît être visible.

Je dois de la reconnaissance à M. Fieber pour avoir appelé mon attention sur ce dernier détail de description. En effet, dans quelques exemplaires de cette femelle, conservés dans ma collection, ce bord blanc du pronotum existe, quoique presque invisible; la figure des Annales ne le représente pas, mais celle de M. Herrich Schaeffer le rend d'une manière sensible, quoique un peu exagérée. Mais

(1) *Entomologische Monographien von Franz. Xaw. Fieber.* —Leipzig, 1844. 1 vol. in-4°, pl. 10.

pourquoi M. Fiéber ne cite-t-il pas cette figure de M. Herrich Schaeffer ?

Si cette figure si exacte de M. Herrich Schaeffer n'était pas inconnue à M. Fieber, ce dernier ne douterait nullement que la femelle de mon *Ophthalmicus dispar* ne soit ce même insecte qu'il décrit dans ses monographies sous le nom d'*Ophthalmicus Ullrichii.*

Maintenant je passe à la discussion de l'opinion de M. Fieber à l'égard du mâle de mon *Ophthalmicus dispar*. Comment M. Fieber a-t-il pu supposer que le mâle de mon *Ophthalmicus dispar* n'est que celui de l'*Ophthalmicus grylloides*, puisque je dis dans ma description qu'un mâle et une femelle, mis dans un flacon, s'y sont aussitôt accouplés ? Pourquoi M. Fieber a-t-il cru devoir omettre dans sa traduction allemande ce détail si essentiel ?

Ces circonstances m'obligent à soumettre à la Société entomologique de France, deux exemplaires mâle et femelle de l'*Ophthalmicus dispar*, ainsi que deux autres, également mâle et femelle, de l'*Ophthalmicus grylloides*. Que les membres de la Société veuillent bien les examiner avec attention, et dire si l'insecte décrit par moi comme mâle de l'*Ophthalmicus dispar* peut faire naître quelque doute à l'égard de ses caractères spécifiques, et jusqu'à quel point il diffère du mâle de l'*Ophthalmicus grylloides*, quoiqu'il ait beaucoup d'analogie avec lui et que M. Fieber ait voulu les confondre tous deux.

Préférant toujours étudier les différences entre les êtres dans la nature vivante, je répète que l'*Ophthalmicus dispar* ne se trouve que dans les prairies et dans les lieux humides, tandis que l'*Ophthalmicus grylloides* habite des lieux très secs. L'autre résiste plus à la pression que le premier qui est mou et faible. Depuis l'époque où j'ai donné dans les Annales la description de mon *Ophthalmicus dispar*, j'ai eu plusieurs occasions de voir s'accoupler les mâles et les femelles de cette espèce, et j'en ai même trouvé beaucoup d'exemplaires des deux sexes aussi bien en Lithuanie qu'en Pologne. Je désire que ceux que j'envoie à la Société, entrent dans la collection de M. Amyot, qui rectifiera sans doute l'opinion de M. Fieber, puisque l'*Ophthalmicus Ullrichii* de ce dernier n'est que l'*Ophthalmicus dispar*, espèce parfaitement distincte et dont j'ai caractérisé les deux sexes. Dans cette question, il me semble que j'ai non seulement le droit de priorité, mais encore l'avantage d'avoir observé l'espèce d'une manière plus complète.

Après cette lecture, M. Amyot annonce que les observations de M. Waga et la comparaison en nature des exemplaires qu'il a bien voulu lui envoyer, ce dont il le remercie vivement, ne peuvent plus lui laisser aucun doute sur la différence des deux espèces ci-dessus signalées. En conséquence, il y a lieu d'ajouter, avant le *Sirion*, Am. (*Ent. Fr. Rhynch.*, 164), dans la division ou genre des Magnocules à hémiélytres entièrement coriaces, cette troisième espèce, sous le nom suivant, que M. Amyot est obligé de former pour les besoins de la méthode mononymique, mais qui, s'il écarte celui de *O. dispar* donné avec priorité à cette espèce par M. Waga dans le système de la nomenclature binaire, rappelle du moins le nom du célèbre entomologiste qui l'a découverte et observée le premier :

Wagasocles (1). Noir ; les bords antérieurs et latéraux du prédorsum seulement blancs. La femelle toute noire. Long. 0,004 ♂.—0,0045 ♀.

dispar Waga. A. Fr. 1839. 523. pl. 18. f. 1.—Herr. Sch. VII. 16. f. 696-697. — *Ullrichii* Fieb. 123. 17. ♀.

Pologne septentrionale ; dans les prairies et les lieux humides.

—M. Guérin-Méneville lit une note de M. Waga sur une immense multiplication du *Chlorops læta*, qu'il a été à même d'observer aux environs de Varsovie. Ce travail, a été imprimé dans la *Revue zoologique*, numéro de février 1848.

—M. Guérin-Méneville donne de nouveaux détails sur la muscardine, et il fait connaître les observations qu'il

(1) Waga, et χλαίω, célébrer

vient de présenter dernièrement sur ce sujet à la Société sericicole et qui ont été insérées dans le journal de cette association.

Lecture. M. de Brême donne lecture d'une notice de M. Bassi sur la vie et les travaux entomologiques de M. Gené.

Membre reçu. M. Gabriel de Baran, de Grenelle, présenté par M. Audinet-Serville, est admis au nombre des membres de la Société. — Commissaires-rapporteurs, MM. Amyot et Javet.

(Séance du 26 Janvier 1848.)

Présidence de M. REICHE, président de 1847.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXV. N°s 25 et 26 et tome XXVI. N°s 1, 2 et 3. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

—Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou. Tome XX, n° 11 (année 1847).—1 vol in-8° avec pl. Offert par la Société de Moscou.

—Mémoires de l'Académie royale des sciences de Stockholm pour 1846-1847.—6 vol. in-8°. Offert par l'Académie de Stockholm.

Communications. M. L. Fairmaire annonce qu'il a commis une grave erreur dans son travail sur les Membracides, imprimé dans les Annales de l'année 1846. Sous le nom de *Acrophyllum Servillei*, il a decrit un

orthoptère appartenant au genre *Hymenotes* de M. Westwood. Le mauvais état de l'individu, dont les pattes postérieures et la bouche manquaient, et le facies général de l'insecte, dont le prothorax foliacé rappelle à la première vue l'aspect du genre *Membracis*, expliquent facilement cette méprise.

— M. Charles Coquerel montre à la Société un orthoptère provenant de Madagascar, qui se rapporte au genre *Anostostoma*, vit dans l'intérieur du bois pourri et semble être voisin de l'espèce décrite par M. Audinet-Serville comme appartenant à la Nouvelle-Hollande.

—M. Guérin-Méneville parle d'une espèce de *Trachys* qui a été trouvée en assez grande quantité aux environs de Rouen par M. Frontin ; cette espèce, qui se distingue particulièrement par une carène bien marquée que présente chacune de ses élytres, lui avait d'abord semblé nouvelle, mais après de nombreuses recherches, il s'est assuré d'une manière potitive qu'elle doit se rapporter au *Trachys nana* des auteurs ; et que l'insecte désigné sous cette dénomination dans les collections de Paris doit constituer une espèce particulière.

— Le même membre donne communication d'une note de M. Alexandre Lefebvre, contenant un projet de voyage scientifique ayant pour but de rapporter en France de nouvelles espèces de vers à soie et particulièrement d'introduire dans nos magnaneries le *Bombyx cynthia* qui se trouve communément dans l'Inde.

— M. L. Fairmaire, trésorier-adjoint, donne lecture des comptes du trésorier, M. L. Buquet, en ce qui concerne l'année 1847. — Une commission, composée de MM. Berce et Aubé, est chargée de faire un rapport sur ces comptes.

Lectures. M. L. Fairmaire lit une notice de M. Alexandre Lefebvre, intitulée : Réclamation adressée à MM. Amyot et Audinet-Serville au sujet du nom de genre *Macroceraia* de l'ordre des Hémiptères-Hétéroptères.

— Il est donné lecture de notes entomologiques de M. Théophile Bruand sur : 1° la *Valeria jaspidea ;* 2° les *Noctua derasa* et *batis ;* 3° le *Sphinx ligustici ;* 4° l'*Anophyra pilleriana*, etc.

— M. Charles Coquerel lit une notice sur une nouvelle espèce de *Nacerdes* (*N. maritima*), provenant de Madagascar, dont la larve vit dans le bois submergé ; cette note est suivie de la description des larves des *Osorius incisicrurus*, *Xystrocera globosa* et *Rhina nigra.*

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Rosenhauer, d'Erlangen, présenté par M. Javet. —Commissaires-rapporteurs, MM. L. Fairmaire et Chevrolat.

(**Séance du 9 Février 1848.**)

Présidence de M. AMYOT.

Ouvrages offerts. Société centrale d'agriculture de Paris. Bulletin des séances. 2e série, tome II, n° 7.—br. in-8° avec pl. Offert par la Société d'agriculture.

—Annales des sciences physiques et naturelles d'agriculture et d'industrie, publiées par la Société d'agriculture, sciences et arts de Lyon. Tome IX (année 1840). — 1 vol. in-8°. Offert par la Société de Lyon.

— Annales de la Société linnéenne de Lyon. 1845-1846. — 1 vol in-8°. Offert par la Société linnéenne de Lyon.

— Philosophical transactions of the royal Society of London for the year 1847. Part. I et II, etc. — 2 vol. in-4° et br. in-8°. Offert par la Société royale de Londres.

— Observation sur l'organisation d'un type de la classe des Arachnides, le genre GALEODE (*Galeodes barbara*, H. Lucas), par M. E. Blanchard.—br. in-8°. Offert par l'auteur.

Correspondance. On communique une lettre de M. de Brême, accompagnant plusieurs exemplaires d'un prospectus d'un ouvrage périodique d'entomologie que MM. Flaminius Baudi et Eugène Truqui vont publier à Turin sous le titre de : *Studi entomologici.*

Communications. M. Guérin-Méneville communique une observation d'entomologie appliquée qui a été récemment adressée à la Société centrale d'agriculture par M. V. Repos :

M. V. Repos, d'Avignon, cherche depuis longtemps à nourrir les Vers à soie avec un autre végétal que le mûrier, qui n'est en plein rapport qu'au bout de huit ou dix ans et qui ne vient bien que dans les climats chauds.

Il a d'abord analysé la feuille de mûrier et a reconnu qu'elle contenait des proportions assez notables de sucre et d'une gomme particulière à ce végétal. Il s'est surtout rendu compte de la quantité de cette gomme contenue dans un kilogramme de feuilles de mûrier.

Partant de ces connaissances, il a cherché à rencontrer cette gomme, cet élément indispensable à la production de la soie, dans les feuilles d'un autre végétal qui produit au bout d'un an, qui vit sous tous les climats, et il est arrivé à reconnaître que la Scorsonère remplissait ce but.

Cette feuille, quoique très rapprochée de celle du mûrier, quant à la composition chimique, manque cependant de certains éléments.

M. V. Repos a suppléé à ce défaut en immergeant les feuilles de Scorsonère dans le liquide suivant :

Eau.	100	grammes.
Sucre.	30	—
Gomme.	5	—
Hydrochlorate d'ammoniaque. . . .	2	—
Extrait de tiges de mûrier.	4	—

Cet extrait donne aux feuilles la saveur du mûrier, qui plaît aux vers. Leur soie est de même qualité.

On sème la Scorsonère fin février ; mi-mai on peut cueillir ses feuilles, et ensuite de huit jours en huit jours.

On n'emprunte ainsi à la terre que deux mois et demi de l'année. Et, en outre, la Scorsonère est bisannuelle : ses racines sont utiles.

Tous frais faits une éducation de quatre onces coûte 230 fr. Dans le midi, la même éducation de quatre onces coûte 300 fr. : il y a donc bénéfice.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société plusieurs larves de l'*Heterophaga opatroides* :

Cette larve, dont notre collègue se propose d'étudier les transformations et de les faire connaître ensuite à la Société, est assez commune dans le sable des cages où sont renfermées à la ménagerie du Muséum des Sauriens et des Ophidiens. Cette larve, qui est longue de 9 millimètres environ, est roussâtre, brillante, glabre, à l'exception des parties latérales des segments, qui présentent quelques poils testacés ; en dessous, elle est plus claire, ainsi que les pattes ; quant à la tête, elle est d'un roux foncé, et le dernier segment abdominal est terminé en pointe obtuse à son extrémité.

Cette larve est assez agile, glisse facilement entre les doigts, et lorsqu'on la touche, elle s'arrête tout à coup et reste quelques instants sans faire le moindre mouvement : elle vit en bonne intelligence avec ses congénères.

— M. Rouzet lit la note suivante sur deux espèces de Coléoptères de la Faune parisienne, les *Abræus rhombophorus* et *Philothermus Montandonii* que l'on n'avait encore trouvés qu'en très petit nombre :

En 1843, notre collègue M. Aubé publia dans les Annales de la

Société la description de deux nouvelles espèces de Coléoptères, dont l'un, appartenant à la tribu des Histérides, fut décrit sous le nom d'*Abræus rhombophorus*, d'après un seul individu trouvé par M. Montandon dans la tannée des serres chaudes du Muséum de Paris. L'autre, qui avait été rencontré dans les mêmes conditions, et qui fait partie de la grande division des Tétramères, forma le type d'un nouveau genre (*Philothermus*) dans la famille des Xylophages, l'espèce type fut dédiée par l'auteur ci-dessus cité à M. Montandon, de qui il la tenait.

L'*Abræus rhombophorus* et le *Philothermus Montandonii* n'avaient pas été retrouvés depuis. Seulement, un entomologiste allemand avait annoncé avoir pris l'*Abræus rhombophorus* dans des fourmilières.

Ayant fait de nombreuses recherches et à plusieurs époques de l'année, dans les tannées des serres du Muséum, M. Rouzet est parvenu à retrouver de nouveau, et en très grand nombre, ces deux insectes. L'*Abræus rhombophorus* se tient caché dans la poussière jaune contenue sous les chaperons gélatineux et non pédonculés d'une espèce de champignon (*Fuligo vaporaria*) qui se développent à la surface des tannées lorsqu'elles sont par trop vieilles et humides. Cet insecte ne sort presque jamais de sa retraite, et pour l'en faire déloger, on est obligé de chauffer la feuille de papier sur laquelle on a étendu de ces champignons.

Le *Philothermus Montandonii* vit indistinctement dans toutes les parties de la tannée ; cependant, il affectionne de préférence les bords des murs qui avoisinent les conduits de chauffage et où la chaleur paraît être la plus humide.

L'époque la plus favorable pour la recherche de ces deux coléoptères est le mois de janvier et avant que l'on ne renouvelle la tannée ; notre collègue a pris les premiers le 20 décembre, et le 6 février, jour de sa dernière exploration, il lui fut impossible d'en découvrir un seul. M. Rouzet conserve soigneusement les débris des champignons où ils ont vécu, espérant pouvoir obtenir des larves cet été.

— M. Becker annonce que M. Becke a observé de nouveau, ce qu'il avait déjà remarqué et écrit à M. Germar, il y a plus de douze ans, que la *Fulgora laternaria*, à son état parfait, ne luit pas dans l'obscurité, et qu'il

s'est aussi assuré que la larve de cet insecte n'est également pas lumineuse. M. Becke écrit à M. Becker que, se trouvant dans une des îles du canal de Mozambique, il y a vu en très grand nombre une larve brune appartenant à une autre espèce de genre *Fulgora*, que les habitants nomment *Zankundi*, qu'ils mangent avec plaisir et qui n'est également pas lumineuse dans l'obscurité.

— M. Doüé fait passer sous les yeux de la Société plusieurs coléoptères dont les élytres présentent une dissemblance remarquable; ce sont :

1° Un *Trichodes apiarius*, rouge du côté droit, comme dans l'état normal, et d'un jaune clair du côté opposé;

2° Un *Anoplognathus analis*: la coloration de l'élytre gauche est telle qu'elle doit être, tandis que du côté droit la nuance est d'un brun-verdâtre foncé ;

3° Une *Pelidnota lucida* : la partie droite du corselet et l'élytre du même côté sont d'un jaune clair ; l'élytre gauche et la partie gauche du corselet ont une teinte brune très intense ;

4° Un *Blaps lineata* dont l'élytre droite n'a rien que de régulier : l'élytre gauche, au contraire, au lieu de présenter des sillons longitudinaux, est dans toute son étendue légèrement rugueuse et comme sablée ;

5° Enfin, un *Chalcodermus* provenant de Cayenne et peut-être nouveau : l'élytre droite est noire, et telle est la couleur des autres individus de la même espèce que M. Doüé possède, tandis que l'élytre gauche est d'un rouge orangé assez vif.

Tous ces insectes sont d'une grande fraîcheur. La disparité de leurs élytres ne peut donc être attribuée à aucun accident qui serait survenu après l'éclosion.

Lectures. M. H. Lucas lit un travail intitulé : Description

et figure d'une nouvelle espèce d'Aranéide appartenant au genre *Theridion* (*T. civicum*), qui se trouve très communément sur les monuments de Paris.

—M. Charles Coquerel donne lecture d'une note ayant pour titre : Description d'un *Buprestide* nouveau du genre *Polybothris* (*P. aurcocyanea*), provenant de Madagascar.

— Le même membre lit une note sur une nouvelle espèce du genre *Phyllomorpha* (*P. madagascariensis*).

— M. Léon Fairmaire fait connaître une note sur le genre *Halobates*.

A l'occasion de ces deux dernières lectures une discussion s'élève, principalement entre MM. Amyot, Ch. Coquerel et L. Fairmaire, et à laquelle prennent part plusieurs autres membres, relativement au système mononymique adopté par M. Amyot dans son travail sur les Rhynchotes de France. La Société décide, à la majorité des voix, qu'elle ne partage pas les opinions de M. Amyot sur cette nouvelle méthode.

(Séance du 8 Mars 1848.)

Présidence de M. REICHE, président de 1847.

Avant la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. E. Desmarest, secrétaire, annonce que, par suite de la révolution des 22, 23 et 24 février, la seconde séance du mois dernier n'a pu avoir lieu, et qu'en outre la salle de l'Hôtel-de-Ville, ne pouvant pour quelque temps être mise à notre disposition, il a cru devoir s'adresser au président de la Société philomathique pour obtenir l'autorisation de tenir provisoirement nos réunions dans l'ancienne salle des séances, rue d'Anjou-Dauphine, n° 6.

M. E. Desmarest lit ensuite une lettre de M. Catalan, annonçant que la Société philomatique, dont il est le secrétaire, s'empresse de mettre son local à notre disposition. —Des remercîments seront adressés à la Société philomatique.

M. Doüé, archiviste, annonce que lors de la prise de l'Hôtel-de-Ville, le 24 février, la salle de nos séances a été dévastée; que les armoires renfermant notre bibliothèque ont été brisées et que beaucoup d'ouvrages se trouvent, par suite, plus ou moins endommagés ou décomplétés.

Ouvrages offerts. — Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXVI n°s 4, 5, 6, 7 et 8. — br. in-8°. Offert par l'Institut de France.

— Linnæa entomologica. Zeitschrift herausgegeben von dem entomologischen Vereine in Stettin. — 1 vol. in-8°. Offert par la Société de Stettin.

Correspondance. Lettre de M. Tessier adressant sa démission de membre. Cette démission est acceptée.

Communications. M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société un Curculionide du genre des *Coniatus*, et il lit à ce sujet la note suivante :

Cet insecte, qui est nouveau, a été rencontré par M. Durieu de Maisonneuve, dans les environs de Philippeville, et suivant ce botaniste, la larve de cette espèce forme, à la base des racines de certaines mousses, des œdèmes dans lesquels elle subit ensuite toutes ses métamorphoses. Ce coléoptère habite aussi l'ouest de l'Algérie, car notre collègue fait observer que M. Guérin-Méneville lui en a montré plusieurs individus qui ont été pris par le major Blanchard dans les environs de Messerghin.

M. H. Lucas, à cause des couleurs brillantes et métalliques (vert

et or) que présente ce Charançon, propose de le désigner sous le nom de *Coniate chrysochlore*, et il en donne la description suivante :

Coniatus chrysochlora, Lucas.

Long. 3 millim. Larg. 1 millim. 1/4.

C. viridi-metallicus, nitidus ; capite ad basim, thorace in medio, suturâ elytrorumque flavo-metallico auratis, attamen elytrorum maculâ semi transversim subtiliter nigro-interruptâ ; corpore infrà pedibusque omninò viridi-metallicis.

Il est plus petit que le *C. tamarisci* dans le voisinage duquel il vient se placer. La tête ainsi que le rostre sont recouverts d'écailles d'une belle couleur verte, à l'exception cependant du sommet de la tête où ces écailles tournent au jaune doré ; le rostre à son extrémité est d'un brun-roussâtre ainsi que les antennes. Le thorax est recouvert d'écailles d'un beau vert métallique avec sa partie médiane dorée et représentant une tache formée par des écailles de cette couleur. Les élytres parcourues par des stries longitudinales assez profondes sont d'un vert métallique et présentent de chaque côté une bande d'un jaune-doré métallique qui se dirige obliquement en n'atteignant cependant pas la partie humérale et qui ensuite couvre largement les élytres jusqu'à leur extrémité, de manière que la suture de ces organes se trouve aux trois quarts bordée par cette couleur. Cette tache dorée est interrompue de chaque côté par une ligne noire transversale. Les pattes ainsi que tout le dessous du corps sont d'un beau vert métallique.

Outre la taille plus petite que celle du *C. tamarisci*, cette espèce s'en distingue encore par le thorax, qui, dans son milieu, présente une tache dorée au lieu d'être entièrement vert comme dans le *C. tamarisci*, et par les taches dorées des élytres qui ne sont que faiblement interrompues par une ligne noire semi-transversale, au lieu que dans le *C. tamarisci*, ces taches sont très distantes entre elles et au nombre de deux de chaque côté de ces organes.

Habite les environs de Philippeville et de Messerghin.

—Le même membre montre à la Société deux cas de monstruosité fort remarquables offerts par un *Carabus nodulosus* et par un *Solenophorus strepens*.

Dans le premier (*Carabus nodulosus*), le fémur de la patte gauche de la première paire présente à sa base et inférieurement un fort tubercule armé de trois épines dont la première, située à la naissance de ce tubercule, est assez allongée et recourbée à son extrémité qui est comme tronquée. Les deux autres épines occupent au contraire la partie antérieure du tubercule : la première est courte et assez fortement rétrécie à sa base; quant à la seconde, elle est au contraire allongée et tronquée à son extrémité, qui présente une concavité assez profonde.

Le second cas de monstruosité se présente dans une antenne droite d'un *Solenophorus strepens* qui a été pris en Algérie (1) ; cet organe n'est composé que de quatre articles, mais de l'extrémité antérieure et du côté interne du troisième naît un autre article : celui-ci est bifurqué avec l'inférieur unique, et le supérieur au contraire formé de trois articles, dont les premier et second sont allongés, avec le troisième plus court et comme avorté ; on peut aussi remarquer que ce dernier donne naissance à un petit tubercule qui semblerait être le rudiment d'un quatrième article.

Les insectes qui présentent ces deux cas de monstruosité, dit M. H. Lucas, m'ont été communiqués par notre collègue M. le capitaine Gaubil.

— M. L. Brisout de Barneville communique la notice suivante contenant des détails sur les Blattes :

Les individus de la *Blatta indica*, Fabr. (*Blatta surinamensis*, De Géer, Mém. Ins., tom. III, pag. 539, pl. 44, fig. 8), que j'ai vus dans les collections, proviennent du Bengale, de l'Ile-de-France, de l'île Bourbon, du Sénégal, de Cayenne et du Brésil. Or, cette espèce qui habite les pays chauds, a été transportée en France, à Paris, où elle s'est répandue dans les serres du Jardin-des-Plantes et s'y est multipliée. C'est là que dernièrement notre collègue M. Rouzet l'a découverte et l'a prise dans la tannée où elle se trouve habituellement.

Un des caractères que les entomologistes ont assignés à la famille des Blattiens, c'est d'être des insectes pentamères. En examinant les pattes de la *Blatta indica*, Fabr., et de plusieurs autres espèces de

(1) Suivant M. Reiche, cette espèce aurait aussi été rencontrée en Amérique.

Blattiens, j'ai reconnu chez un assez bon nombre d'entre elles, que tous les individus de chacune d'elles ne présentaient pas le même nombre d'articles à tous leurs tarses, qu'en général la plupart offraient normalement cinq articles à l'extrémité de chaque pied, mais que quelques autres n'avaient toutefois que quatre articles, soit à un seul, soit à quelques-uns de leurs tarses.

Et comme preuve de ce que j'avance, je vais présenter le tableau des espèces chez lesquelles j'ai observé une variation dans le nombre des articles des tarses.

NOMS DES ESPÈCES.	NOMBRE TOTAL des individus de chaque espèce que j'ai observés.	NOMBRE des individus de chaque espèce chez lesquels j'ai observé quatre articles à un ou à quelques-uns de leurs tarses.
Kakerlac thoracica. . .	3	2
Kakerlac americana. . .	11	1
Blabera atropos	1	1
Blabera grossa.	10	1
Blatta tomentosa. . . .	1	1
Blatta Druryi.	3	2
Blatta cinerea.	10	2
Blatta ægyptiaca . . .	8	3
Blatta indica.	51	10
Panesthia javanica . . .	14	4

Or, je crois que cette anomalie si fréquente de nombre des articles des tarses devra vraisemblablement, lorsqu'on aura multiplié les observations, conduire les naturalistes à modifier, quant aux tarses, la caractéristique rigoureuse de la famille des Blattiens. Cette variation fournirait ainsi un nouvel exemple de la dégradation d'un caractère qui, ayant une très grande fixité dans d'autres groupes de la même classe perdrait, dans celui qui nous occupe, tellement de son importance qu'il n'aurait même plus une valeur essentiellement spécifique. Je dois ajouter que, lorsque le nombre des articles du tarse est réduit à quatre, ce n'est jamais ni le premier ni le dernier qui disparaît, c'est toujours un des intermédiaires.

Parmi toutes ces Blattes hétéromères, j'en ai observé une qui avait cinq articles aux tarses des deux premières paires de pattes et quatre seulement aux tarses de la paire postérieure, c'est-à-dire qui était

hétéromère à la manière des Coléoptères-Hétéromères. Or, Geoffroy a eu certainement sous les yeux un exemple absolument semblable à celui-là, lorsqu'il a tracé, dans son *Hist. des Ins.*, tom. Ier, pag. 379, la caractéristique des Blattes, mais il s'est trompé beaucoup, en généralisant une particularité qui, telle qu'il l'a indiquée, bien loin d'être constante, ne se présente que rarement; et il a eu d'autant plus tort, qu'il a représenté, tom. Ier, pl. VII, fig. 5, le mâle et la femelle de la *Blatta orientalis* avec cinq articles aux tarses des pattes postérieures comme c'est le cas ordinaire. Au reste, M. Audinet-Serville dans son *Histoire naturelle des Orthoptères*, pag. 58, a relevé l'erreur de Geoffroy, mais sans entrer dans les explications que j'ai jugé utile de donner.

— M. L. Buquet montre à la Société un grand nombre d'espèces remarquables de coléoptères provenant de la Guinée. Il cite principalement de nouvelles espèces de *Cicindela*, d'*Ozæna* (genre que jusqu'ici on croyait exclusivement propre à l'Amérique), de *Panagæus*, de *Cetonia*, de *Mecocerus*, de *Phlæotragus*, etc.

—M. V. Signoret, que la Société avait chargé de vérifier si un hémiptère décrit par M. A. Costa sous la dénomination d'*Agonosoma spectabile* et provenant du Brésil était réellement nouveau, annonce que cet insecte a été décrit et figuré, il y a déjà assez longtemps, par Harris Schœffer (*pl.* 112, *fig.* 351, *p.* 8, *vol. IV*), sous le nom d'*Agonosoma flavicinctum*, et que le Mexique est indiqué comme sa patrie.

Rapport. M. Aubé, tant en son nom qu'en celui de M. Berce, rapporteur, donne lecture du rapport suivant sur les comptes du trésorier pour l'année 1847 :

Messieurs,

Nous avons examiné avec attention les comptes de M. le trésorier pendant l'année 1847; les pièces soumises à notre examen sont d'une régularité parfaite. En voici le résultat :

RECETTES.

Solde en caisse au 31 décembre 1846	2,040 fr.	65 c.
Cotisations antérieures à 1847.	378	»
id. de 1847.	2,820	»
Abonnements aux Annales	168	»
Subvention du ministère de l'instruction publique	300	»
Affranchissements d'Annales et tirage à part de mémoires.	122	25
Souscription à la monographie des Chrysomélines de M. Lacordaire.	30	»
Total des recettes. . . .	5,858 fr.	90 c.

DÉPENSES.

Les dépenses appuyées de trente-neuf pièces justificatives sont établies ainsi qu'il suit :

Pour la gravure et l'impression des numéros 4e de 1846, 1er, 2e et 3e de 1847.	3,043	65
Circulaires lithographiées, etc.	82	»
Dépenses diverses, telles que frais de bureau, ports de lettres, salaire de garçon de bureau, etc.	491	10
Location d'une chambre pour les Annales. . .	75	»
Souscription à la monographie des Chrysomélines de M. Lacordaire.	150	»
Total des dépenses. . . .	3,841 fr.	75 c.
Solde en caisse au 31 décembre 1847.	2,017	15

ARRIÉRÉ.

Le 31 décembre 1846, il restait à recouvrer. .			2,764	»
Sur cette somme, il a été reçu en 1847.	378 fr.	»		
Et pour perte, par suite de radiations de membres	1,006	»		
Total	1,384 fr.	»		
Il reste donc à recouvrer sur ce compte . . .			1,380	»
Et sur l'exercice de 1847			1,208	»
Total à recouvrer. . . .			2,588 fr.	»

Si, comme nous venons de le démontrer, le solde en caisse n'a pas suivi cette année, la progression des années précédentes; et si les dépenses ont excédé les recettes de la somme de 23 fr., ce léger déficit doit être attribué à l'augmentation du volume des Annales de 1847. En effet, il n'avait été payé en 1846 que 2,711 fr. pour cet objet, tandis qu'il a été payé 3,043 fr. en 1847, différence en plus 332 fr.

Nous devons ajouter aussi que les dépenses se sont augmentées cette année d'une somme de 75 fr. pour location d'une chambre destinée aux Annales, et d'une autre somme de 150 fr. remise à M. Lacordaire pour souscription à son ouvrage sur les Chrysomélines.

Nous n'en considérons pas moins la situation comme très satisfaisante, et nous ne terminerons pas sans renouveler nos remercîments à M. le trésorier pour le zèle qu'il ne cesse de manifester dans l'exercice de ses fonctions.

Après cette lecture, la Société vote à l'unanimité des remercîments à son trésorier.

—M. le secrétaire lit un rapport de la commission de publication réglant la composition du premier numéro des Annales pour l'année 1848. — Les conclusions du rapport sont adoptées par la Société.

Lectures. Il est donné lecture de plusieurs mémoires ayant pour titre :

1° De plusieurs espèces de Lépidoptères qui doivent être considérées comme variétés de région, par M. Pâris de Gray;

2° Ichneumonologie provençale (suite), contenant les *Hoplismenus* et *Cryptus*, par M. Boyer de Fonscolombe;

3° Notes pour servir à l'histoire des Diptères dont les larves minent les feuilles des plantes et à celles de leurs parasites (suite); par M. Goureau;

4° Myodaires des environs de Paris (suite), contenant les sections des Entomobies Erythrocérées et Graosomes; par M. Robineau-Desvoidy;

5° Description d'insectes nouveaux de Madagascar, contenant des détails sur les *Calyptobium Kunzei* (larve).

Anochilia republicana, *Oxythyrea amabilis* (variété), *Anostostoma cuniculator* et *Phora camariana*; par M. Charles Coquerel;

6° Description de Coléoptères nouveaux, tant européens qu'exotiques; par M. Léon Fairmaire.

(Séance du 22 Mars 1848.)

Présidence de M. REICHE, président de 1847.

Ouvrages offerts. The Transactions of the Linnean Society of London. Vol. XX, part the second. — Proceedings of the Linnean Society. Décember 1847. — 1 v. in-4° et br. in-8°. Offert par la Société linnéenne de Londres.

— Notice sur la muscardine (extrait des Annales de la Société sericicole), par M. Guérin-Méneville. — br. in-8°. Offert par l'auteur.

— Genera et species Trichopterorum : pars prior *Heteropalpoidea*, auctore F. A. Kolenati. — br. in-8°. Offert par l'auteur.

— Mantissa secunda familiæ Curculionidum seu descriptiones novorum quorumdam generum Curculionidum a C. J. Schœnherr. — br. in-8°. Offert par l'auteur.

— Nya Svenska Homoptera beskrifna af Carl. H. Bohemann. — br. in-8°. Offert par l'auteur.

Correspondance. Lettre de M. Alexandre de Hollmanns, de Bruxelles, qui se propose de faire, par souscription, un voyage scientifique en Chine et en Tartarie, dans le but principal de recueillir des insectes de ces deux pays.

Communication. M. le docteur Boisduval donne quelques détails sur les Lépidoptères recueillis par M. Kindermann dans les environs d'Odessa, au pied du Caucase.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1848.

DEUXIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(**Séance du 12 Avril** 1848.)

Présidence de M. AMYOT.

M. E. Desmarest, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée par la Société.

Ouvrages offerts. Bulletin des séances de la Société nationale et centrale d'agriculture : comptes-rendus mensuels, par M. Payen (2e série. Tome III, n° 8, janvier 1848).—br. in-8°. Offert par la Société d'agriculture.

— Histoire naturelle des Coléoptères de France, par M. Mulsant : *Palpicornes*, *Lamellicornes*, *Sulcicolles* et *Sécuripalpes*. — 3 vol. in-8°. Offert par l'auteur.

— Description de deux Coléoptères nouveaux, constituant chacun une nouvelle coupe générique (genre *Trigonurus* et *Drymochares*); par M. Mulsant. — br. gr. in-8°. Offert par l'auteur.

— Entomologische Zeitung. Herausgegeben von dem entomologischen Vereine zu Stettin. Achter Jahrgang Année 1847. — 1 vol. in-12°. Offert par la Société entomologique de Stettin.

—Skandinavisck Hymenopter Fauna af Dahlbom (Genre *Cynips*).—br. in-8°. Offert par l'auteur.

—Ueber die italienischen Arten der Gattung *Conops* et *Sapromyza* vom H. Loew.—br. in-4°. Offert par l'auteur.

Correspondance. Lettre de M. Dardoin, adressant sa démission de membre.— Cette démission est acceptée.

Communications. M. L. Fairmaire lit la note suivante sur le genre *Halobates* Eschscholtz :

M. Amyot, dans son *Histoire naturelle des Hémiptères*, p. 412, dit : « On avait déjà soupçonné que les individus sur lesquels ce » genre avait été établi n'étaient que des larves, nous en avons la » preuve aujourd'hui d'après l'espèce ailée que nous décrivons ci- » après »

MM. Burmeister et Spinola, sans être aussi affirmatifs, croient aussi qu'on ne connaît encore que les larves des *Halobates*. Il n'y a que le fondateur du genre, Eschscholtz, et M. E. Blanchard, qui n'expriment aucun doute sur l'état parfait de ces insectes. Je crois être à même de résoudre cette question en détruisant l'argument apporté par M. Amyot, et en apportant des preuves directes à l'appui de mon opinion.

M. Amyot décrit sous le nom d'*H. albinervis* un insecte très voisin des *Gerris*, ailé et provenant de la capitainerie de Goyaz : or, cette province, située entre des montagnes, est à 200 lieues de la mer, ce qui exclut toute idée d'insecte maritime et expliqne pourquoi l'auteur ne veut pas admettre les *Halobates* tels qu'ils ont été décrits par Eschscholtz.

Notre collègue M. Ch. Coquerel, à qui nous devons des observations intéressantes sur l'entomologie de Madagascar, a rapporté des mers qui avoisinent cette île un certain nombre de véritables *Halobates* aptères, de tout âge, de tout sexe et de deux espèces, parfaitement conservés dans de l'esprit de vin. Parmi eux se trouvaient deux

énormes femelles, au ventre rebondi, qui, au premier coup d'œil, me parurent porter dans leurs flancs la solution de la question. En effet, avec l'aide du scalpel, je fis sortir de l'abdomen 15 ou 20 corps oblongs, assez gros, d'un jaune soyeux pâle, qui envahissaient même une portion du thorax : c'étaient des œufs.

Maintenant se présente une objection. Les œufs prouvent-ils l'état parfait de la mère ? Selon moi, oui, jusqu'à preuve du contraire. Je sais bien qu'il y a quelques exemples du contraire dans les Orthoptères : ainsi M. Ch. Coquerel m'a montré un kakerlac pondant des œufs et n'ayant encore que des moignons d'élytres ; mais je ne crois pas que dans l'ordre des Hémiptères on ait encore signalé pareille anomalie. M. Amyot veut qu'un insecte ne puisse être parfait sans ailes ; mais qu'entend-on par état parfait ? Il me semble qu'il ne saurait y avoir d'ambiguité : c'est l'état de puberté, c'est le moment où l'insecte jouit de toutes ses facultés, et celle de se reproduire est plus importante que celle de voler. Quant aux ailes, il est vrai qu'elles sont le signe patent de la perfection, mais elles ne sont pas indispensables : dans les Coléoptères, nous en avons de fréquents exemples, et dans les Hémiptères la punaise des lits nous prouve tous les jours que certains insectes peuvent vivre, s'accoupler et mourir sans ailes. Dira-t-on qu'elle n'arrive jamais à l'état de perfection ? D'ailleurs, pour les *Halobates*, naviguant le plus souvent à des centaines de lieues de tout rivage, à quoi leur servirait d'être ailés ? Leur corps me semble destiné à se passer de ces aides aériens : les anneaux supérieurs de l'abdomen sont convexes, coriaces, et on distingue à peine la suture des premiers avec le thorax et entre eux : il y a bien de chaque côté une sorte de moignon d'aile, mais il est à l'état rudimentaire et semble n'être placé là que pour la forme.

Les espèces qui m'ont fourni ces observations sont les *Halobates flaviventris* et *cericeus*, que M. Ch. Coquerel a trouvés ensemble, le premier beaucoup plus rare que le second, et presque toujours sur les *Fucus*, appelés vulgairement *raisins des tropiques*. Notre collègue, qui en a remarqué des milliers, n'a jamais vu un seul individu ailé, particularité qui ne lui aurait pas échappé.

—M. H. Lucas montre une portion de nid construit par la *Galleria cerella;* ce fragment, qui est assez grand, présente une longueur de 22 centimètres sur une largeur de 16 centim. C'est la première fois que l'on a rencontré des

larves de *Galleria cerella*, agglomérées en si grand nombre. Cette portion de nid est fort remarquable et indique d'une manière parfaite la disposition des cocons formés par les larves de ce Lépidoptère. L'on doit observer que les couches de cocons qui forment ce fragment sont superposées, mais que le plus souvent il n'y a qu'une seule couche.

— Le même membre fait remarquer que le 27 mars, dans la journée, il a été observé sur des treillages exposés au midi, au Jardin-des-Plantes, une quantité prodigieuse de *Trombidium*. Ces petites Arachnides, dont l'éclosion est probablement due aux journées chaudes des 24, 25 et 26 mars, étaient en si grande quantité que l'extrémité des bâtons de treillages taillés en pointe étaient d'une belle couleur rouge et ressemblaient assez à des fraises ou à des framboises que l'on aurait fixées à la sommité de ces bâtons. Notre collègue ayant examiné ces petites Arachnides, a reconnu que c'était le *Trombidium holosericeum* des auteurs.

— M. H. Lucas annonce à la Société qu'il a pris au vol, le 24 mars, dans le Jardin du Luxembourg, un individu mâle du *Ptilinus pectinicornis*, Coléoptère qui n'est pas très rare, mais que l'on ne trouve ordinairement que pendant le mois de juin.

— On communique la note suivante de M. le docteur Boisduval relative aux Lépidoptères recueillis par M. Kindermann aux environs d'Odessa et au pied du Caucase :

Les nouvelles indirectes que j'avais reçues l'année dernière des chasses entomologiques de M. Kindermann dans la Russie méridionale et surtout au pied du Caucase, m'avaient fait concevoir les plus belles espérances; mais malheureusement le résultat de ce dernier voyage est loin de les justifier. Les *Arge teneates*, *hylata*, etc. se sont réduits à de simples variétés d'espèces connues.

1° Sa *Colias aurora* n'a aucun rapport avec l'espèce qui porte ce nom; c'est tout simplement une *Colias edusa*, un tiers plus grande que les individus de l'Europe centrale. Les femelles de cette prétendue *aurora* appartiennent à la variété *helice*, que nous trouvons déjà aux environs de Paris, mais qui devient commune dans le midi de l'Europe. Il paraîtrait même qu'aux environs d'Odessa la plupart des femelles appartiennent à cette variété.

2° Son *Satyrus hanifa* ne diffère de l'*anthe* de la Russie centrale que parce que la bande blanche a passé au fauve, quelquefois chez les deux sexes, mais toujours dans les femelles. Cette modification est tout à fait la reproduction de ce qui a lieu dans le *Satyrus ànthelea* et sa variété *thelephassa*.

3° Ses *Satyrus pirata* sont, comme chacun sait, des variétés femelles de *brisœis*. Ils sont, comme les *Colias edusa*, un tiers plus grands que les individus de la France méridionale.

4° Le *Satyrus roxandra* diffère si peu des individus ordinaires de *clymene* que nous nous abstenons d'en parler.

5° L'*Arge astanda* est tout à fait la même espèce que le *herta* de Dalmatie. Les individus envoyés par M. Kindermann sont plus grands, un peu plus obscurs, et appartiennent à la variété figurée par Hubner sous le nom de *larissa*. Le citoyen Alexandre Lefebvre a rapporté de Constantinople des exemplaires identiques.

6° L'*Arge xenia* ne peut non plus constituer une espèce nouvelle : c'est un *clotho* plus noir que ceux de la Russie centrale, se rapprochant beaucoup de la variété *atropos*, et identique avec les individus rapportés de Sicile par Dahl et répandus par ce marchand sous le nom de *lyssianassa*.

7° La *Limenitis ludmilla* est une variété de *lucilla* à bande blanche, étroite et quelquefois presque nulle chez les individus de Turquie.

8° La *Lycœna Ledereri* est une fort belle espèce nouvelle qui fait le passage des *Lycœna* aux *Thecla*.

Statura *L. Escheri*, alis utriusque sexus fuscis fimbria alba, posticis feminæ caudiculatis, fascia anali submarginali ferruginea. Omnibus subtus obscure cinereis punctis duobus disci didymis nigris, albo cinctis, maculisque submarginalibus biseriatis nigris; serie antica posticarum extus late albido marginata, serie marginali fulvo fæta.

9° Le *Polyommatus epiphania* est aussi une fort jolie espèce nouvelle qui se rapproche de *ballus*.

Statura *balli*, alis omnibus fuscis, anticis plaga latissima discoidali, posticis plaga postica, læte fulvis; anticis subtus disco fulvo, costa et apice cinereis, puncto costali fasciisque tribus macularibus nigris; posticis cinereis fasciis tribus macularibus obsoletis, obscurioribus.

10° La *Zygæna Dsidsilia* est tout à fait l'*olivieri* que nous avons figurée il y a vingt ans dans notre *Monographie des Zygénides*.

11° La *Zygæna rognada* est une espèce nouvelle entre *onobrychis* et *scowitzii*. Elle se distingue de l'*onobrychis* : 1° par ses ailes inférieures et ses taches d'un rouge-amaranthe; 2° par la tache de l'extrémité des premières ailes qui est plus large et non semi-lunaire, bordée de blanc seulement inférieurement et beaucoup plus rapprochée de celle qui la précède, quelquefois même confluente avec cette dernière.

12° La *Microphisa rada* est une jolie petite ophiuside nouvelle dans le voisinage d'*inamæna*.

Statura *inamænæ*, alis anticis nigro-fuscis fascia transversa prope basin, macula reniformi obsoleta strigulaque fulgurata cinereo-pallidis; posticis nigris albo maculatis; omnibus subtus albis nigro maculatis.

13° La *Larentia porcataria*, jolie espèce nouvelle d'un facies particulier.

Statura *aquariæ*, alis anticis oblique cinereo alboque sericeo vittatis; posticis maris albidis feminæ infuscatis.

14° L'*Ennomos sareptaria*.

15° La *Larentia stepparia* est aussi une belle espèce nouvelle dans le voisinage de *coarctaria*.

Alis anticis pallide cinereo-pulverulentis, fasciis tribus obliquis, obscurioribus, prima sinuata angustissima, aliis subregularibus crassioribus; posticis albis cinereo-pulverulentis.

16° La *Siona odessaria*. Cette nouvelle espèce est une des plus remarquables du genre. Elle est un peu plus petite que *nivearia*. Ses ailes supérieures sont entièrement d'un gris à reflet rougeâtre, avec la frange plus pâle et sans aucun dessin. Les secondes ailes sont d'un ton plus obscur.

Telles sont les espèces qui m'ont passé sous les yeux. Il est probable que M. Kindermann en aura trouvé encore quelques autres, mais je n'en ai point eu connaissance.

Lectures. M. Mellié donne lecture d'un travail ayant pour titre : Monographie du genre *Cis* des auteurs, et qui est accompagné de figures dessinées par l'auteur du mémoire.

— M. Amyot fait connaître un ouvrage qu'il destine à la Société et qui est intitulé : Entomologie française *Gnathotes* ou *Névroptères ;* méthode mononymique.

(**Séance du 26 Avril 1848.**)

Présidence de M. AMYOT.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences, de l'Institut de France, par MM. les secrétaires perpétuels. Tome XXVI, Nos 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— The transactions of the Entomological Society of London. Vol. V, part the third, 1847. — 1 vol. in-8°, avec pl. Offert par la Société entomologique de Londres.

— Nomenclature of Coleopterous Insects in the collection of the British Museum. Part I *Cetoniadæ*, et part II *Hydrocanthari*, by Edw. Doubleday. — 2 br. in-12°. Offert par M. Javet au nom de l'auteur.

Communications. M. H. Lucas annonce que l'Entomologie de la Commission scientifique de l'Algérie, qui comprendra 3 vol. de texte et 125 planches, sera terminée d'ici à trois ou quatre mois. Cette division de l'ouvrage, et la Botanique, seront seules complétement terminées pour le moment.

— M. Javet dit qu'il vient de trouver en grande quantité, au bord de la mer, en Ecosse, le *Cillenum laterale*. Cet insecte, suivant les phases de la marée, est immergé pendant plus de dix-huit heures, et ne se trouve guère hors de l'eau que six heures par jour.

(Séance du 10 Mai 1848.)

Présidence de M. AMYOT.

M. Walckenaër, membre honoraire, assiste à la séance.

La Société siège à l'Hôtel-de-Ville, dans le local ordinaire de ces séances, qui vient de lui être rendu par le maire de Paris. Sur la demande du secrétaire, il est décidé : 1° qu'une lettre de remerciement sera adressée à la Société philomatique de Paris qui a accordé pendant deux mois un asile à la Société entomologique de France, et 2° qu'à l'avenir, et depuis l'année 1843, la Société entomologique donnera ses Annales à la Société philomatique.

Ouvrages offerts. Souvenirs et impressions de voyage pendant des excursions pyrénéennes, etc., par M. L. Dufour. — br. in-8°. Bordeaux, 1848. Offert par l'auteur.

Correspondance. M. L. Buquet, trésorier, donne lecture d'une lettre de M. Elizalde, de Cadix, membre de la Société depuis 1836, qui adresse sa démission.—Cette démission est acceptée.

Communications. M. Bellier de la Chavignerie fait passer sous les yeux de la Société un nid d'insectes fort remarquable. Notre collègue M. H. Lucas, présent à la séance, reconnaît ce nid pour appartenir à un insecte de l'ordre des Hyménoptères, le *Pelopæus spirifex*, et il ajoute que pendant son séjour en Algérie, il a récolté plusieurs fois cette espèce.

C'est à 20 lieues de Paris, près de Chartres, dit M. Bellier de la Chavignerie, que j'ai ramassé, l'automne dernier, le nid que je communique à la Société, ainsi que plusieurs autres semblables. Ces nids sont de vrais chefs-d'œuvre de maçonnerie; ils présentent le plus ordinairement la forme d'un cône à base très étendue et à sommet fort peu élevé; ils sont composés de petits graviers réunis ensemble par un liquide astringent que secrète l'insecte, et la dureté de ce ciment devient telle que, pour détacher les nids, il faut avoir recours

au marteau et au ciseau. Les nids sont habituellement fixés contre les murailles des maisons, à une assez grande élévation ; souvent contre les lucarnes des toits ; quelquefois aussi, mais beaucoup plus rarement, dans les champs, sur les grosses pierres servant de bornes.

Ayant brisé un nid du *Pelopœus spirifex* pour en examiner la construction interne, ajoute notre collègue, je vis que dans la maçonnerie était disposé un grand nombre de niches ou cellules superposées les unes au-dessus des autres, mais toujours horizontalement et dans une ligne parallèle à la base. Chacune des cellules, tapissée intérieurement d'un réseau gommé assez dur, contenait, l'automne dernier, au moment où je recueillis les nids, des mouches parfaitement formées et vivantes, mais molles, blanchâtres, et ne présentant pas encore ces vives couleurs dont elles devaient se revêtir plus tard. Ces jours-ci, j'ai de nouveau ouvert quelques cellules et j'y ai trouvé les *Pelopœus spirifex* prêts enfin à sortir ; ils étaient seulement plongés dans un état de léthargie dont il ne me fut pas difficile de les tirer en les approchant de la flamme d'une bougie.

M. Bellier de la Chavignerie dit en terminant que le *Pelopœus spirifex* se rencontre à Paris, bien qu'il y soit rare ; qu'il a pris un individu de cette espèce, l'été dernier, au bois de Boulogne, non loin de la Porte-des-Princes.

— M. Reiche communique un fait qu'il a trouvé consigné dans un numéro de 1847 des *Transactions de la Société entomologique de Londres*. Il s'agit d'un Orthoptère, le *Tetrix harpago* Serville, qui est aquatique et nage avec facilité. Notre collègue appelle l'attention des entomologistes sur cet insecte curieux.

— M. Rouzet annonce qu'il vient de trouver à Bondy un individu de l'*Hyphydrus variegatus*, Coléoptère qu'il avait déjà pris une fois dans la même localité, et qu'habituellement on ne rencontre que dans le midi de la France.

Lecture. M. Walckenaër communique un mémoire sur une curieuse espèce d'Arachnides, l'*Epeira apoclyssa* ; il donne de nombreux détails sur les mœurs de cette espèce et principalement sur la manière dont elle fait sa toile.

(Séance du 24 Mai 1848).

Présidence de M. AMYOT.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXVI. nos 17, 18, 19 et 20. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Bulletin de la Société nationale et centrale d'agriculture de Paris; rédigés par M. Payen. 2e série, tome III (février, mars et avril 1848). — br. in-8°. Offert par la Société d'Agriculture.

Communications. M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société une Arachnide du genre *Ixodes*. Cette espèce, qui est l'*Ixodes Dugesii*, Gerv. *Hist. Nat. des Ins. Apt.*, t. III, p. 242 (*Ixodes plumbeus* Dug. *Ann. des Sc. Nat.*, 2e série, tom. II, pl. 7, fig. 7 à 12), n'avait encore été signalée que comme habitant la France méridionale. L'individu que notre collègue montre à la Société a été rencontré par M. Rouzet sur un *Lacerta viridis* qui a été pris dans le Jardin-des-Plantes. C'est entre les écailles ventrales de ce Saurien que l'*Ixodes Dugesii* avait implanté son suçoir.

— M. L. Brisout de Barneville donne communication de la note suivante :

Notre collègue M. Reiche a fait connaître à la Société, dans sa séance du 10 mai 1848, deux passages des *Transactions de la Société entomologique de Londres*, 1847, tome IV (séances du 7 octobre 1844 et du 2 juin 1845), qui contiennent des observations intéressantes sur un Orthoptère aquatique, le *Tetrix harpago* Serville, qui habite l'Inde. M. Amyot et moi, chacun de notre côté, avons constaté, sur des individus de cette espèce conservés dans les collections de M. Serville et du Museum, l'exactitude des assertions de M. Westwood et du capitaine Boys relativement au genre de vie de cet insecte. En effet, les expansions cornées-cartilagineuses et translucides

qui garnissent bilatéralement les jambes et le premier article des tarses de ses pattes postérieures, indiquent clairement que ces organes locomoteurs sont modifiés pour la nage. M. Boys rapporte que ces *Tetrix* restent longtemps sous l'eau ; or, M. Amyot demande de quelle manière ces insectes pourvoient à l'acte de leur respiration pendant qu'ils sont ainsi complétement immergés. Voici ce que le capitaine anglais nous apprend à cet égard : dans ce cas il a constamment observé une petite bulle d'air de chaque côté du thorax, contre et sous la base du prolongement prothoracique, et assez souvent une autre à son extrémité. Le *Tetrix harpago* Serville sur lequel portent les observations de MM. Boys et Westvood, n'est pas le seul Orthoptère nageur ; deux autres espèces du même groupe, dont les pattes postérieures sont établies sur le même type, ont nécessairement aussi des habitudes aquatiques. M. Audinet-Serville, *Hist. Orthopt.*, p. 762, a réuni ces trois Acridiens dans une section du genre *Tetrix*, en faisant remarquer que cette singulière subdivision pourrait être convertie en genre, sous le nom de Scélimène, *Scelimena ;* mais il n'a pas trouvé la raison de la particularité caractéristique de ces insectes. Aujourd'hui qu'ils sont mieux connus, le genre *Scelimena* doit définitivement être séparé du genre *Tetrix*.

Le *Scelimena producta*, de Java, les *S. harpago* et *uncinata*, de l'Inde, sont les trois espèces, jusqu'à présent connues, qui constituent ce groupe générique.

— M. Doüé présente une suite de *Cicindela trisignata* prises aux environs de Bordeaux et qui viennent à l'appui d'une communication déjà faite en 1846 (séance du 26 novembre) par notre collègue, M. Léon Fairmaire. Des six exemplaires de cette espèce soumis à la Société, quatre surtout sont remarquables par la dégradation successive de la couleur typique. Sur le dernier, les dessins des élytres ont entièrement disparu ; il ne reste, près du corselet, qu'une tache bronzée dont la nuance est très sensiblement affaiblie. M. Doüé pense que des recherches plus complètes pourraient faire découvrir des individus tout à fait incolores. C'est, du reste, un accident qui se rencontre chez une autre espèce, la *Cicindela Sauleyi* de

la Floride, dont certains exemplaires présentent presque la blancheur de la *Cicindela nivea*.

—M. L. Fairmaire dit qu'il a trouvé aux environs d'Orléans une *Chrysomela sanguinolenta* dont sortirent quinze ou vingt larves roses, assez grosses, qui se filèrent des cocons d'un blanc soyeux. Au bout d'un mois, ces cocons ont donné des petits Chalcidites.

— Le même membre a rencontré, également auprès d'Orléans, un *Otiorhynchus fuscipes*, insecte propre au midi de la France et qu'on n'avait pas encore signalé aussi près des environs de Paris. Il a pris aussi dans le même pays le *Staphylinus lutarius* et le *Phytonomus lineatus*.

—M. Mellié dit qu'il a récemment pris aux environs de Sèvres, sur les fleurs de l'*Ulex europæus*, une espèce d'*Omalium* encore inédite et que M. Aubé avait déjà trouvée sous des écorces.

(**Séance du 14 Juin 1848.**)

Présidence de M. AMYOT.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France. 2e série. Tome V, N° 4 (4e trimestre 1847) et Tome VI, n° 1 (1er trimestre 1848). — br. in-8°, avec pl. (Deux exemplaires.)

— Monographie des Coléoptères subpentamères de la famille des Phytophages (Chrysomélines Dejean), par M. Th. Lacordaire. — 1 gr. vol. in-8°. Liège, 1848. Offert par l'auteur.

— De l'Espèce et des Races dans les êtres organisés de la période géologique actuelle, par M. le docteur A. Godron. — br. in-8°. Offert par M. L. Buquet au nom de l'auteur.

Communications. M. Reiche annonce la mort de l'un de nos collègues, M. le docteur Horeau, pharmacien en chef à Alger, décédé il y a quelques jours à Marseille.— M. Reiche, sur la demande de la Société, donnera une note sur notre confrère.

— M. Rouzet donne lecture de la note suivante au nom de l'un de nos collègues :

M. L. Fairmaire avait cru trouver une espèce nouvelle de *Mesites* dans des individus pris à la Teste, près Bordeaux, et plusieurs entomologistes appuyaient cette opinion. Mais il vient de reconnaître que ces individus sont identiques avec le *Mesites pallidipennis* Sch. que M. Dejean avait très judicieusement appelé *Cossonus calandroïdes* dans son Catalogue. La taille varie beaucoup dans cette espèce, mais il n'est pas exact que la femelle soit moitié plus petite que le mâle ; les élytres passent aussi du rougeâtre clair au brun foncé. En tout cas, la découverte que M. L. Fairmaire a faite avec M. Souverbie, de Bordeaux, de cette espèce dans des troncs de pins, dont quelques-uns avaient été roulés par la mer, est assez intéressante, parce qu'elle était regardée comme propre à la Dalmatie, à la Crimée et au Caucase.

—M. Al. Laboulbène annonce que dans une chasse entomologique qu'il vient de faire, au Plessis-Piquet, avec M. L. Fairmaire, ils ont été témoins d'un fait entomologique qui doit être signalé. Ayant renfermé dans un flacon un individu de l'*Elater* (*Ludius*) *crocatus* en compagnie d'un Grillon, nos collègues ont bientôt aperçu l'*Elater* mangeant les intestins du Grillon ; ce fait semblerait donc démontrer que les *Elaters* sont carnassiers, ainsi que M. Motschoulsky l'a écrit, et bien que la plupart des auteurs ne l'admettent pas. Ce qui viendrait encore appuyer cette remarque, c'est que M. Al. Laboulbène a vu que le même *Ludius crocatus*, laissé dans une boîte avec une espèce commune de Diptères (*Leptis conopsoidea*), l'a mangée en partie.

M. Chevrolat dit qu'il a été à même d'observer plusieurs fois le même fait, et que pour lui il semble acquis à la science.

— M. L. Brisout de Barneville donne communication de la note suivante :

Lorsque j'ai publié dans les *Annales de la Soc. entom.* 1847, 2e *série, tome* V, *pag.* LXXXVI, une note sur l'*Acridium smilaceum* (*Œdipoda smilacea* Fischer), il m'avait été absolument impossible de consulter la *Fauna Insectorum Europæ* de Germar et Ahrens ; depuis, grâce à l'obligeance de notre collègue M. Reiche, j'ai pu prendre connaissance de cet ouvrage et y bien constater que le *Podisma dispar* Heyer était la même espèce que l'*Œdipoda smilacea* de Fischer, ainsi que, d'ailleurs, Eversmann (*Addit. ad Fisch. Orthopt. ross. in jubil. semisæcul. doct. Fisch.*, pag. 15), l'avait déjà annoncé ; et comme le nom spécifique de *dispar* a la priorité sur celui de *smilacea*, je restitue à l'*Acridium*, que j'ai décrit sous la dénomination de *smilaceum*, celle de *dispar* que cette espèce doit conserver définitivement. Au reste, voici la synonymie de cet insecte :

Acridium dispar Brisout.

Syn. — *Podisma dispar* Heyer, apud Germar et Ahrens, *Fauna Insect. Europæ*, 2e sect., Fasc. XVII, fig. 7 (mâle et femelle). — *Podisma dispar* Fischer, *Orthopt. de la Russie*, tab. XXXI, fig. 5 (femelle), tom. VIII des *Nouv. mém. soc. nat. Moscou.* — *Œdipoda smilacea* Fischer, *loc. cit.*, pag. 363, tab. XXXIII, fig. 13 et 14 (femelle). — *Acridium smilaceum* Brisout, *Rev. zool.*, 1847, pag. 285, et *Ann. soc. entom. France*, 2e série, tom. V, p. LXXXVI.

Heyer, *loc. cit.*, dit que l'*Acridium dispar* habite à Lunebourg, en Allemagne.

Membre reçu. M. Paul Lambert, de Saumur, étudiant en médecine, résidant à Paris, présenté par M. Alexandre Laboulbène, est admis au nombre des membres de la Société. — Commissaires-rapporteurs, MM. E. Desmarest et Rouzet.

En raison des événements de Juin, la Société n'a pu tenir sa séance du 28. Dans la réunion du 12 juillet, on annonce à la Société que l'un de ses membres, M. Emile Charre, a été tué dans les rangs de la garde nationale, et que M. Alexandre Lefebvre a été grièvement blessé à la jambe et à la cuisse (1).

M. Alex. Laboulbène donne ensuite lecture d'une notice nécrologique sur M. Emile Charre, et la Société décide l'impression immédiate de ce travail dans son *Bulletin entomologique*.

NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR M. EMILE CHARRE.

Par M. Alex. LABOULBÈNE.

J'ai à m'acquitter aujourd'hui d'un pénible devoir. Un de nos collègues vient de périr victime de son patriotisme, et vous m'avez chargé, moi son ami, de vous rappeler la perte que nous venons d'éprouver.

Vous le savez, Messieurs, Emile Charre faisait depuis deux ans partie de notre Société. Il y avait été admis à cause de son goût décidé pour l'histoire naturelle, et de sa prédilection pour l'entomologie. Elève du collége Rollin, il avait consacré tous ses loisirs à l'étude des Oiseaux et des Insectes; il avait, à l'époque des vacances, visité l'Italie et notre Midi pour enrichir ses collections. C'est au pied des Pyrénées que je le rencontrai pour la première fois; plein d'ardeur, il me parlait de ses captures dans la montagne, et me donnait rendez-vous à Paris.

L'année suivante, je retrouvais mon ardent chasseur devenu étudiant en droit et toujours zélé pour l'histoire naturelle. Il voulait être bachelier ès-sciences, il le fut avec distinction, et c'est alors que tous

(1) Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que M. Al. Lefebvre est tout à fait hors de danger, et qu'il est aujourd'hui en bonne voie de guérison. (E. D. 27 août.)

les deux, sans autre mérite que notre amour pour la science entomologique, nous nous présentâmes le même jour à vos suffrages. Depuis son admission, Emile Charre n'avait cessé de s'occuper d'histoire naturelle. Pour mieux l'approfondir, il voulait étudier plus tard l'anatomie et la médecine. Vains projets d'un esprit consciencieux et observateur qui ne devaient point se réaliser.

En effet, exact à tous les appels faits au nom de la liberté en péril, il avait dans les jours d'émeute toujours payé de sa personne. Envoyé le 24 juin au clos Saint-Lazare, il tomba mortellement frappé : une balle lui avait fracassé la tête. Rapporté mourant chez lui, il expira le lendemain dans la matinée. Il n'avait que vingt-deux ans.

C'est ainsi, Messieurs, que finit notre collègue. Tous ceux qui l'ont connu le pleurent encore. Pauvre ami, votre mort a brisé une carrière bien riche d'espérances ! Pourquoi faut-il que l'ordre ne renaisse qu'au prix du meilleur sang répandu !

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1848.

TROISIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 12 Juillet 1848.)

Présidence de M. REICHE, président de 1847.

M. E. Desmarest annonce qu'en raison des événements de Juin, la séance de la Société qui devait avoir lieu le 28 de ce mois, a dû être remise, et qu'en outre, la salle habituelle de nos séances à l'Hôtel-de-Ville n'ayant pu nous être livrée, il a eu recours à l'obligeance de la Société Philomatique de Paris, qui a bien voulu mettre de nouveau à notre disposition son local de la rue d'Anjou-Dauphine, N° 6.

Après cette communication, M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée par la Société.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France,

par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXVI. (1er semestre de 1848.) Nos 22, 23, 24 et 25.—br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Notice sur la mort de M. Ch. Porro (lue à la Société géologique de France, le 17 avril 1848), par M. Hardouin Michelin. — br. in-8°. Offert par M. Doüé au nom de l'auteur.

Communications. M. le secrétaire annonce que l'entomologie vient de faire une nouvelle perte en la personne de notre collègue M. Emile Charre, tué le 23 juin dernier dans les rangs de la garde nationale.

M. Laboulbène lit ensuite une note nécrologique sur M. Emile Charre, et la Société décide que cette notice sera insérée immédiatement dans son *Bulletin entomologique.* (Voyez page XXXIX et suiv.)

— M. le président annonce à la Société que son ancien secrétaire, M. Alex. Lefebvre, a été grièvement blessé à la jambe et à la cuisse dans les rangs de la garde nationale, pendant l'insurrection de Juin. — La Société charge MM. H. Lucas et L. Fairmaire d'aller voir en son nom M. Alex. Lefebvre, et de lui rendre compte de l'état de sa santé.

— M. L. Brisout de Barneville communique le fait suivant, qui vient confirmer l'opinion des naturalistes qui, comme Degéer, Latreille, MM. L. Dufour, Géné, Fischer de Waldheim, etc., admettent que les Forficules n'ont pas un régime alimentaire exclusivement végétal.

Le 7 mars 1848, en revenant de la campagne, d'où M. L. Brisout de Barneville rapportait quelques insectes vivants, il plaça dans un bocal une Forficule (*Forficula auricularia*, Linné) et une petite Blatte; le lendemain, il

s'aperçut que la Forficule avait mangé la Blatte; il recommença l'expérience : il mit une seconde Blatte bien vivante avec la même Forficule, et il vit presque aussitôt cette Forficule attaquer la Blatte et la dévorer.

— Le même membre met sous les yeux de la Société l'*Acridium dispar* mâle et femelle (*Podisma dispar*, Heyer. — *Œdipoda similacea*, Fisch. — *Acridium similaceum*, Brisout), qu'il a pris, au mois de juin 1848, dans la forêt de Saint-Germain. Il dit que cette espèce, fondée sur un des plus jolis Orthoptères de notre pays, est particulièrement remarquable par sa coloration ordinairement brillante, par les reflets métalliques rouges, rougeâtres ou dorés qu'elle présente habituellement, etc. De plus, il rappelle à ses collègues que l'année dernière, en leur présentant la femelle de cet *Acridium*, il leur a signalé cet insecte comme étant nouveau pour la Faune française.

— M. Doüé donne lecture de l'extrait suivant d'une lettre de M. Ghiliani, datée de Turin, 5 juillet 1848, et adressée à notre collègue M. Pierret, qui voyage en ce moment dans les Pyrénées.

Les Lépidoptères et les Coléoptères que j'ai pu recueillir, dans mes excursions sur les Alpes maritimes, pendant le mois de juin, offrent un mélange singulier d'espèces du nord et d'espèces méridionales. 1° J'ai trouvé, dans ces localités, des espèces de Hongrie et de Portugal, savoir : le *Mastigus palpalis* et le *Campylus omalisinus* d'Illiger; 2° (aux environs de Turin), l'*Homalopus Loreyi*, en mai, beaucoup plus fréquent que par le passé, et un individu unique et fort rare, le *Boreaphilus hemengianus*, dont un second exemplaire a été pareillement trouvé, par M. Baudi, le long du Pô grossi par les pluies du printemps.

Après cette lecture, M. Reiche fait observer que l'insecte que M. Ghiliani désigne sous la dénomination de *Mastigus palpalis* doit probablement constituer une espèce distincte.

— M. Bellier de la Chavignerie dit qu'il vient de trouver aux environs de Paris, sur un orme, plusieurs individus du *Molorchus major*.

M. Alex. Laboulbène fait une observation semblable.

— M. L. Fairmaire dit que dans une chasse entomologique qu'il vient de faire dans la forêt de Sénart, conjointement avec notre collègue M. Bigot, il a trouvé plusieurs Coléoptères rares pour la Faune parisienne, et il cite particulièrement les *Tillus elongatus*, *Cryptocephalus marginatus*, *Phyllobrotis quadrimaculatus* et *Anogodes ustulata*.

Rapport. M. le secrétaire lit un rapport de la commission de publication réglant la composition du deuxième numéro des Annales pour l'année 1848. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

Lecture. M. Alex. Laboulbène donne lecture d'un mémoire ayant pour titre : Description d'une nouvelle espèce française de *Læmophlœus* (*L. Dufourii*).

(Séance du 26 Juillet 1848.)

Présidence de M. REICHE, président de 1847.

Ouvrages offerts. Bulletin des séances de la Société nationale et centrale d'agriculture de Paris, rédigé par M. Payen. 2e série. Tome IV. (Séances d'avril et mai 1848.) — br. in-8°. Offert par la Société d'agriculture.

— Antwort an Dr Gebler auf einige seiner Bemerkungen in der N° 2 des Bulletins de la Société impériale des naturalistes de Moscou (1847); von Victor V. Motschulsky. — br. in-8°. Offert par M. Doüé au nom de l'auteur.

— *Chourtka*, genre nouveau de Gallinacées, découvert et décrit par M. Motschulsky. — br. in-4°, avec pl. col. Offert par M. Doüé au nom de l'auteur.

Communications. M. L. Buquet donne, au nom de M. L. Fairmaire, des nouvelles de M. Alex. Lefebvre. Notre collègue va aussi bien que son état le comporte, et ses blessures commencent à se cicatriser.

— M. Doüé donne des nouvelles de notre collègue M. Pierret, qui fait en ce moment un voyage entomologique dans les Pyrénées, principalement sur le versant qui regarde l'Espagne. Cet habile chasseur a déjà pris quelques insectes intéressants, et l'on doit particulièrement citer plusieurs individus du *Satyrus Lefebvrei.*

— M. Bellier de la Chavignerie fait passer sous les yeux de la Société la chenille du *Deilephila tithymali.* Notre collègue annonce qu'il doit cette belle et rare espèce à l'obligeance de M. Lorquin, qui, le premier sans doute, a apporté cette chenille vivante à Paris.

A propos de la communication qu'il vient de faire, M. Bellier de la Chavignerie prend la parole et dit :

Au commencement du mois dernier, M. Lorquin trouva sur la côte d'Afrique, en Algérie, des chenilles du *Sphynx tithymali*, et put en apporter plusieurs vivantes en France. Cette chenille, au premier aspect, semble se rapprocher beaucoup de la chenille de *Sphynx euphorbiæ*; cependant, en l'examinant, on ne tarde pas à découvrir des caractères différentiels qui rendent toute confusion impossible; ainsi, pour ne citer que les différences les plus sensibles, je dirai que la chenille de *tithymali* n'offre qu'un seul rang de taches sphériques; qu'au-dessous de ces taches sont deux lignes latérales d'un vert très éclatant; qu'au-dessus des pattes, deux bandes latérales du même vert se reproduisent, et que le dessous du corps est entièrement teinté de vert.

Les mœurs de la chenille du *tithymali* seraient les mêmes que celles de sa congénère *euphorbiæ.* D'après M. Lorquin, elle vivrait sur une espèce particulière d'Euphorbe, qui croît assez abondamment sur les bords de la mer en Algérie.

Quant au *Sphynx tithymali* lui-même produit par la chenille que j'ai montrée à la Société, il tient le milieu entre les *Sphynx euphorbiæ* et *Dahlii*, participant de l'une et l'autre de ces espèces dans des

proportions à peu près égales. En sorte que je serais tenté de considérer le *Deilephila tithymali* comme une variété hybride provenant de l'accouplement du *Deilephila euphorbiæ* avec le *Dahlii*, si cette dernière espèce habitait la côte d'Afrique, où elle n'a pas encore été rencontrée jusqu'ici.

— M. Ch. Coquerel annonce que l'un de ses collègues de la marine nationale, M. Vesco, lui a confié une collection de Coléoptères provenant exclusivement de Taiti, renfermant de 130 à 140 espèces, et paraissant aussi complète que possible ; car elle est le fruit de recherches nombreuses et qui ont duré plus de quatre ans et demi. M. Ch. Coquerel se propose de publier un travail descriptif complet sur ces insectes.

— M. Javet montre une espèce de *Saperda*, voisine de la *S. carcharias*, nommée par M. Frœhlich Charpentier *S. phoca*, qu'il a trouvée, il y a deux ans, aux environs de Nîmes, et que, jusqu'ici, l'on n'avait indiquée que comme propre à la Russie.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres, à la majorité des suffrages, M. Eugène Bottée de Toulmon, qui habite Paris et est présenté par M. L. Buquet. — Commissaires-rapporteurs, MM. L. Fairmaire et Alex. Laboulbène.

(Séance du 9 Août 1848.)

Présidence de M. REICHE, président de 1847.

Ouvrages offerts. — Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXVII (2e semestre de 1848). Nos 1, 2, 3, 4 et 5. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Insectes de la Sibérie, rapportés d'un voyage fait en

1839 et 1840 et décrits par M. Victor Motschoulsky. — br. in-4°, avec pl. col. Offert par M. Doüé au nom de l'auteur.

Communications. Au sujet de la note de M. Bellier de la Chavignerie, insérée dans le procès-verbal de la séance précédente, M. H. Lucas demande la parole et fait la communication suivante :

Pendant mon séjour dans le nord de l'Afrique, je n'ai pas pris le *Deilephila tithymali* ; mais est-ce bien à cette espèce qu'il faut rapporter la chenille trouvée aux environs d'Alger par M. Lorquin? Les *Deilephila euphorbiæ* que j'ai rencontrés en Algérie n'ont pas été obtenus de chenilles, mais de chrysalides que j'avais trouvées en mars dans la terre. Les différences qui existent entre les individus d'Afrique et ceux d'Europe sont assez grandes, et consistent principalement dans la teinte pâle des couleurs qui orneut les ailes et le corps : le thorax, ainsi que l'abdomen, présentent la même couleur que chez les individus d'Europe ; seulement, la partie inférieure ou le dessous de l'abdomen est olivâtre au lieu d'être d'un rouge pâle. Les ailes en dessus sont d'un gris cendré clair au lieu d'être d'un gris rougeâtre, à l'exception cependant des secondes ailes, qui sont légèrement teintées de rose ; en-dessous elles sont d'un cendré très légèrement olivâtre. Ces différences, qui se présentent dans l'insecte parfait, et qui sont dues aux influences climatériques, ne pourraient-elles pas aussi se montrer dans les chenilles, et ne faudrait-il pas rapporter celles que notre collègue M. Bellier de la Chavignerie nous a montrées au *Deilephila Dahlii*, qui habite la Corse, la Sicile et la Sardaigne, plutôt qu'au *Deilephila tithymali*, qui n'a encore été signalé que comme se trouvant en France, ou bien à une variété climatérique d'Algérie?

M. Bellier de la Chavignerie répond que sa chenille diffère beaucoup de celles du *Sphynx Dahlii*, et qu'il pense toujours qu'elle doit se rapporter à une espèce différente de l'*euphorbiæ*.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société une boite contenant deux Coléoptères dont un appartient

à la famille des Lamellicornes et l'autre à celle des Longicornes. Ces insectes, qui ont été trouvés dans le nord de l'Afrique, et que M. H. Lucas n'a pas rencontrés pendant son séjour en Algérie, forment deux espèces nouvelles qui seront décrites dans l'*Addenda* du second volume de l'exploration scientifique de l'Algérie. En attendant que cet ouvrage, qui touche à sa fin, soit terminé, notre collègue croit devoir donner les diagnoses de ces deux espèces nouvelles.

Elaphocera rubripennis, Luc.

Long. 13 à 15 millim.; larg. 5 millim. 1/2 à 7 millim.

E. capite, thorace, scutello abdomineque nigro-nitidis, punctatis; elytris rubro-castaneis, punctatis, utrinque suturæ unisulcatis; tarsis in primo secundo paribus dilatatis fuscoque rubescentibus.

Cette espèce remarquable a été rencontrée par M. le major Blanchard dans les environs de Messerghin (province d'Oran).

Clytus quinquepunctatus, Luc.

Long. 9 mill., larg. 3 mill.

C. quadripunctati, Fabr., affinis, sed minor præsertimque angustior; capite testaceo-piloso; elytris brevibus, angustis, tomentoso cinereo-virescentibus fusco rufo quinque punctatis; sterno, abdomine pedibusque rufescentibus, piloso griseo-cinereis.

Cette espèce a été découverte dans les environs de Gigelli, par M. Leprieur.

— M. L. Buquet montre une nouvelle espèce du genre *Cerasterna*, provenant de la Chine, principalement remarquable par des touffes de poils qu'elle présente sur le corps, et à laquelle il donne le nom de *C. flocosa*.

— M. Alex. Laboulbène annonce qu'il a découvert à Meudon un nid de *Vespa rubra*, dans lequel il a pris un assez grand nombre d'individus de ces Hyménoptères

que Latreille indique comme très rares aux environs de Paris.

—M. Bellier de la Chavignerie montre une boîte pleine de chenilles desséchées, parfaitement bien conservées et offrant encore leur coloration naturelle. Il a préparé ces chenilles par la méthode ordinaire de l'insufflation, à laquelle il a fait toutefois quelques modifications.

— M. Rouzet dit qu'il vient de prendre dans l'île Saint-Ouen un grand nombre d'individus du *Geotrupes hypocrita* (167 dans une seule chasse), et il fait observer que cet insecte était regardé comme rare aux environs de Paris.

Lecture. M. E Desmarest lit une note de M. L. Fairmaire contenant la traduction de l'allemand d'un travail de M. Suffrian, inséré dans le 2e volume des *Linnæa entomologica*, et contenant le commencement d'une monographie des espèces européennes du genre *Cryptocephalus*.

(**Séance du 23 Août 1848.**)

Présidence de M. REICHE, président de 1847.

MM. E. Pilate et Schaum, membres de la Société, et M. Sallé, assistent à la séance.

Ouvrage offert. List of the specimen of Lepidopterous Insects in the collection of the Britisch Museum. Appendix. — brochure in-8°. Offert par M. Becker, au nom de M. Ed. Doubleday.

Communications. M. Bellier de la Chavignerie montre à la Société plusieurs papillons imprimés sur papier par M. Robert, de Vaugirard, et au moyen d'un procédé nouveau. Les écailles des ailes se trouvent parfaitement transportées sur le papier; le corps et les antennes seuls de l'insecte sont reproduits par la peinture. On remarque principalement un Paon de jour et des Polyommates.

A ce sujet, M. H. Lucas dit quelques mots de papillons également imprimés sur papier par un ancien membre de la Société, M. Emy, et M. le secrétaire fait voir le cadre contenant les dessins d'insectes, qui ont été offerts à la Société il y a quatorze ans.

— M. H. Lucas montre à la Société deux Diptères appartenant au genre des *Helomyza*, qui ont été recueillis en Provence par M. Tulasne.

Ces Diptères, qui sont les *Helomyza ustulata* et *pallida* de Meigen, méritent de fixer l'attention, à cause de leur manière de vivre. C'est toujours dans les truffières de Rians que M. Tulasne a remarqué ces espèces, particulièrement l'*H. pallida*, qui aime à voler au-dessus des terrains truffiers, et à se reposer sur les truffes lorsqu'elles ne sont pas recouvertes de terre. Les habitants de Rians, auxquels ce Diptère n'est pas inconnu, et qui le désignent sous le nom de la *mousco* ou *mouche des Rabassiesses*, reconnaissent ordinairement la présence des truffes dans les lieux qui sont fréquentés par cette espèce d'*Helomyza*. M. Tulasne pense que la larve de cet insecte se nourrit de ce tubercule; cependant c'est avec doute que ce botaniste émet cette opinion, quoiqu'il ait remarqué dans certaines truffes des larves et des nymphes, mais desquelles il lui a été impossible d'obtenir des insectes parfaits. M. H. Lucas doit recevoir prochainement des truffes attaquées, et il espère pouvoir s'assurer si les larves et les nymphes observées dans ces tubercules par M. Tulasne appartiennent réellement à cette espèce. Suivant M. Tulasne, qui a pris souvent l'*H. pallida* au vol, ce Diptère répand une odeur très prononcée qui rappelle assez celle du *Satyrium hyrcinum*, plante de la famille des Orchidées, et cette odeur persiste encore longtemps après la mort de l'insecte.

Au sujet des Diptères qui se plaisent dans les truffières, ce n'est pas la première fois, ajoute M. H. Lucas, que certaines espèces du genre *Helomyza* ont été observées dans des terrains nourrissant des truffes, car ce fait avait déjà été remarqué il y a longtemps en Provence par M. Léveillé. Quant à la seconde espèce, ou l'*H. ustulata*, ses habitudes sont tout à fait les mêmes que celles de l'*H. pallida;* c'est dans les environs d'Apt (Vaucluse) que l'*H. ustulata* a été rencontrée par MM. Léveillé et Tulasne.

— M. le docteur Schaum communique la notice suivante, relative à la distinction des espèces dans le genre *Goliathus*.

Une note inserée au *Bulletin* des Annales de la Société entomologique de France, 1847, page LV, tendrait à faire croire que je partage entièrement l'opinion qui y est émise relativement aux relations qui existent entre les diverses espèces de Goliathides de la Guinée; il m'importe de rétablir la vérité sur ce point.

Le *Mecinorhina Savagei* est une espèce très distincte du *polyphemus*; en ne tenant même pas compte des couleurs, le mâle en diffère par les cornes de la tête et l'armature des jambes antérieures: la femelle par le chaperon échancré. M. Melly ne connaissait pas ce sexe.

Les *Goliathus regius* et *princeps* sont, comme on le sait depuis longtemps, les femelles des *Goliathus Druryi* et *cacicus*; ces deux derniers, quand on examine une série d'individus, ne diffèrent pas de forme avec le *giganteus*, mais je ne crois pas qu'on puisse trouver en cela une justification suffisante pour réunir ces trois espèces en une seule.

Je n'ai vu aucun passage entre le *Goliathus giganteus* et les deux autres, ses élytres sont constamment d'un rouge ferrugineux; il est vrai que jusqu'à présent on n'en connaît que trois mâles, mais sur ce point ils sont identiquement semblables; la femelle est inconnue.

Quant aux *Goliathus Druryi* et *cacicus*, il existe dans la collection de M. Turner, à Manchester, un individu mâle qui semble faire le passage entre ces deux espèces, il a la tête, les bandes du corselet et l'écusson à peu près blancs comme le *Druryi*, les élytres blanches avec une teinte bleuâtre assez légère et deux taches noires, une à l'épaule, l'autre à l'extrémité, beaucoup plus grandes que dans le *cacicus*, de sorte qu'il n'y a entre elles qu'un petit espace de la couleur du fond. M. Turner avait reçu cet individu avec un grand nombre de *cacicus*, dont il n'est je crois qu'une variété extraordinaire, et non un passage entre cette espèce et le *Druryi*.

M. Savage, qui a résidé longtemps au cap Palmas et qui a pris beaucoup d'individus de Goliathides, est convaincu que les trois espèces *Goliathus giganteus*, *Druryi* et *cacicus* sont distinctes; on ne les trouve pas ensemble : le *giganteus* vient de la rivière du Gabon, le *cacicus* du cap Palmas, et le *Druryi* de la Côte-d'Or.

— M. Sallé, qui revient de l'Amérique méridionale, annonce qu'il y a trouvé des *Pselaphus* et des *Scydmœnus* de grande taille : il en donnera la description et les figures à la Société, ainsi que celles de plusieurs autres Coléoptères remarquables.

Lecture. M. Alex. Laboulbène, tant en son nom qu'en celui de M. Follin, donne lecture d'une note sur la matière pulvérulente qui recouvre la surface du corps des *Lixus* et de quelques autres insectes.

(Séance du 13 Septembre 1848.)

Présidence de M. AMYOT.

M. Mulsant assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Bulletin des séances de la Société nationale et centrale d'Agriculture de Paris, rédigé par M. Payen. 2e série, tome IV (séances de mai, juin et juillet 1848).— br. in-8°. Offert par la Société d'Agriculture.

—Academy of natural sciences of Philadelphia. Vol. III. Nos 10, 11 et 12 (juin à décembre 1847).—br. in-8°. Offert par l'Académie de Philadelphie.

Communications. M. Bellier de la Chavignerie montre à la Société une chenille vivante de *Sphynx du Pin* qu'il a prise ces jours derniers au bois de Boulogne. Notre collègue fait observer que cette capture aux portes de Paris est assez intéressante au point de vue de la géographie entomologique, mais qu'elle offre surtout une particularité remarquable, c'est qu'elle vient réaliser la prédiction de Godart. Cet excellent observateur disait en effet, lorsqu'il écrivait l'histoire du *Sphynx pinastri*, qu'il ne doutait pas que cette espèce ne se propageât un jour dans le bois de Boulogne, lorsque les Pins qu'on venait d'y planter auraient acquis une certaine force.

— Le même membre fait passer sous les yeux de la

Société deux Noctuélites qu'il a recueillies dans ses excursions aux environs de Paris, ce sont les *Nonagria fluxa* et *Hellmanni*.

Bien que la première de ces espèces habite particulièrement les départements du nord de la France, dit M. Bellier de la Chavignerie, je pouvais néanmoins espérer de la rencontrer dans nos forêts froides et humides des environs de Paris; mais la découverte de l'*Hellmanni* est une bonne fortune entomologique à laquelle j'étais loin de m'attendre. Cette *Nonagria* est encore peu répandue dans les collections; elle est assez nouvelle, et ne figure pas sur l'*Index methodicus* du docteur Boisduval. Prise d'abord aux monts Ourals, et découverte depuis en Angleterre, cette Noctuelle peut donc maintenant prendre rang parmi les espèces de notre Faune entomologique parisienne.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société une boite contenant plusieurs individus de la *Psychoda phalenoides*, Latr., petit Diptère de la famille des Culicides et de la tribu des Tipulaires gallicoles.

Au sujet de cette espèce, dit M. H. Lucas, je ferai remarquer que pendant les journées chaudes des 27, 28 et 29 août dernier, ce Diptère était en prodigieuse quantité, et occupait sur les murailles non exposées au soleil, des espaces assez grands. C'est au Jardin-des-Plantes que notre collègue a fait cette remarque, et ce qu'il y a de curieux, c'est que tous ces Diptères se plaisaient particulièrement sur les murs qui présentaient des places plus ou moins humides, de manière que ces murailles étaient maculées de gris par l'agglomération des *Psychoda phalenoides*, qui se tenaient serrées les unes contre les autres. Ces petits Diptères, dont les toiles des *Tegenaria domestica* et des *Epeira diadema* étaient surchargées, se tenaient immobiles pendant le jour, mais abandonnaient les lieux qu'ils avaient choisis aussitôt le soleil couché, voltigeaient ensuite çà et là, et pénétraient partout dans les maisons, où ils devenaient fort incommodes à cause de leur grand nombre. J'avais

déjà observé cette espèce qui habite l'Allemagne, et que j'ai trouvée aussi en Algérie ; mais je ne l'avais jamais rencontrée en si grande quantité. C'est probablement aux journées très chaudes du mois d'août qu'il faut attribuer l'apparition en nombre si prodigieux de cette espèce de *Psychoda*.

— M. L. Brisout de Barneville parle d'un individu de l'*Acridium dispar* ; qu'il a pris au mois de juillet 1848 dans la forêt de Sénart, et qui présente un cas d'hermaphrodisme. Cet insecte a la taille, les élytres et les proportions d'ailes d'un mâle ; à l'extrémité de son abdomen, on voit les pièces sexuelles caractéristiques des femelles chez les Acrididés, mais très imparfaitement développées, toutes quatre intimement réunies, confondues ensemble et n'ayant de libre que l'extrémité des crochets terminaux ; de plus, ces appendices sont en dessous, très adhérents à la peau de l'extrémité inférieure de l'abdomen, laquelle représente peut-être la plaque sous-anale des mâles, dans l'état de développement où elle est chez les jeunes à l'état normal.

— Le même membre dit qu'il a pris le 23 juillet dernier, entre Montlhéry et Marcoussis, une larve de la *Mantis religiosa*, Linné, et que le 8 septembre il a trouvé près de Sceaux, dans une prairie, une femelle de l'*Acridium migratorium*, Degéer, espèce que M. le professeur C. Duméril avait déjà pris, il y a longtemps, à Fontainebleau, et que plus anciennement encore M. Walkenaër y avait indiqué.

— M. Bellier de la Chavignerie montre un grand nombre d'individus du *Sitaris humeralis*, qu'il vient de capturer au bois de Boulogne, dans des petits trous formés dans un vieux mur.

A ce sujet, M. Mulsant donne quelques détails relatifs aux métamorphoses et aux mœurs de la *Sitaris humeralis*.

Les larves de ces insectes ont beaucoup d'analogie avec celles des *Meloes;* elles vivent aux dépens de certaines Abeilles du groupe des *Anthophora*, dans les nids desquels elles passent leur vie. Du reste, M. Mulsant publiera d'ici à peu de temps l'histoire complète des *Sitaris*, et il annonce aussi qu'il donnera bientôt la section des Hétéromères de sa Faune des Coléoptères de France, ainsi qu'un travail sur les Coccinelles exotiques.

— M. Amyot dit que l'on devrait ajouter à la rectification indiquée par M. L. Fairmaire, à l'occasion de son genre *Xerophyllum*, que cet insecte est au moins très voisin du *Coriphyllum* décrit et figuré par M. Audinet-Serville, s'il n'est même identique avec lui.

Lecture. M. E. Desmarest lit une note de M. Ch. Coquerel sur une variété de l'*Oxythirea amabilis* et sur le *Leucoscelis eustalacta.*

(Séance du 27 Septembre 1848.)
Présidence de M. AMYOT

MM. de Brême, membre de la Société, et Mulsant, assistent à la séance.

Ouvrages offerts. Annales de la Société entomologique de France. 2e série, Tome VI. 2e N° de 1848.—br. in-8°, avec pl. (Deux exemplaires.)

—Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les Secrétaires perpétuels. Tome XXVII. (2e semestre de 1848.) Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— *Amphicoma* et *Eulasia* Insectorum Coleopterorum genera ab Eugenio Truqui monographia disserta. — br. in-4°. Turin 1847. Offert par M. de Brême au nom de l'auteur.

Communications. M. Reiche fait connaître l'article suivant, extrait du *Journal, messager du soir*, du 22 septembre 1848, qui offre des détails sur une invasion de chenilles qui a lieu en ce moment dans le canton de Phalsbourg (Meurthe).

Il se passe en ce moment une chose vraiment phénoménale dans les forêts de nos montagnes. Des chenilles sans nombre dépouillent les arbres de leurs feuilles, de sorte que des étendues de terrain de 50 à 60 hectares présentent aux yeux l'image la plus complète de l'hiver. La mousse même est mangée par ces insectes. Non seulement les arbres en sont couverts depuis la racine jusqu'à la cime, mais la terre en est cachée comme sous une forte neige. Il y a des places où elles ont une épaisseur de 15 à 20 centimètres et plus. Les vieillards n'ont jamais rien vu de pareil ; à moins de contempler ce fait de ses propres yeux, il est impossible de s'en faire une idée, et tous les récits paraîtront exagérés. Ces chenilles, d'environ 8 centimètres de longueur, sont jaunes et portent une espèce de crête sur le dos. Des villages entiers vont en pélerinage à Bonne-Fontaine pour demander d'être délivrés de ce fléau ; car on craint la mort des arbres, et l'on redoute plus encore qu'elles ne viennent à empester l'air au moment où elles périront.

Après cette lecture, la Société décide que son secrétaire écrira à M. le maire de Phalsbourg pour obtenir quelques-unes des chenilles indiquées dans cet article, afin d'en pouvoir déterminer l'espèce, qui, d'après M. H. Lucas, doit être l'*Orgya pudibunda* (1).

(1) Dans la *séance du* 11 *octobre* 1848, M. Bellier de la Chavignerie dit que le fait annoncé par M. Reiche lui a été confirmé par un témoin oculaire, et qu'il a entre les mains plusieurs des chenilles indiquées plus haut : ces chenilles se rapportent bien à l'*Orgya pudibunda*, que l'on trouve abondamment aux environs de Paris, et qui est polyphage.

Plus récemment, le 13 octobre 1848, M. E. Desmarest a reçu une lettre de M. le maire de Phalsbourg, qui, obligé de se rendre au conseil général, a chargé M. Reeb, pharmacien à Phalsbourg, de répondre aux demandes qui lui ont été faites par la Société.

M. Reeb adresse à M. le secrétaire une boîte dans laquelle sont placées avec soin un assez grand nombre de chenilles et de

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société nymphes encore bien vivantes, et un bocal contenant des chenilles conservées dans l'alcool. Ces chenilles se rapportent réellement à l'*Orgya pudibunda*. A cet envoi est jointe une note très intéressante que nous transcrivons ici en entier.

Phalsbourg, le 7 octobre 1848.

Monsieur le secrétaire,

Sur l'invitation de M. le maire, qui m'a communiqué votre lettre du 27 septembre, je me suis empressé de recueillir quelques documents sur les chenilles.

La note du journal que vous citez est vraie presque en tous points, je n'en relèverai que quelques passages qui me paraissent empreints d'exagération.

La chenille qui ravage nos forêts est, je crois, le *Bombyx pudibunda*. J'ai l'honneur de vous en adresser un certain nombre d'individus, les uns que j'ai mis dans l'esprit de vin dans la forêt même, d'autres vous parviendront probablement encore en vie.

Ainsi que vous pourrez en juger, la même chenille présente des teintes différentes. Il y en a de vertes, de jaunes, de brunes, d'autres d'un brun tirant sur le rose. Je ne saurais à quoi attribuer ces couleurs diverses, car on en trouve de différente coloration sur le même arbre, et dans des conditions en apparence identiques.

L'origine de cette quantité innombrable de chenilles est obscure; plusieurs personnes assurent avoir vu un grand nombre de papillons du *Bombyx pudibunda* au printemps dernier.

Les ravages qu'elles occasionnent sont immenses : ce n'est pas par cent et par mille qu'on les compte, mais bien par millions. Plusieurs forêts, principalement celles des communes de Garbourg, Hildehouse, Trois-Maisons, Saint-Louis sont dévastées.

Dans le canton de Saverne et de Sarrebourg, il paraît que quelques forêts sont également atteintes. Je crois ne pas exagérer en portant l'étendue des forêts dévastées à une superficie de quinze cents hectares au moins.

Le garde général s'occupe en ce moment de recueillir des données qui lui feront connaître l'étendue des forêts ravagées.

Outre les forêts que je viens d'indiquer, on trouve des chenilles dans presque toutes les autres et jusque dans les jardins.

C'est réellement un curieux spectacle que de voir les forêts ravagées par les chenilles : des versants tout entiers de montagnes présentent l'aspect qu'ont ordinairement les arbres à la fin de l'hiver. Il n'existe littéralement plus une seule feuille.

Aujourd'hui le nombre des *Bombyx* a diminué à la suite d'une pluie de quelques jours qui a abaissé le thermomètre de plusieurs degrés.

Malgré cette diminution, il en existe encore en assez grand nombre

un tube contenant plusieurs individus d'un Myriapode

pour que les arbres envahis soient rapidement dépouillés de leurs feuilles. Une fois arrivées à l'extrémité des branches, ne trouvant plus de nourriture, elles se laissent tomber; leur chute continuelle imite assez bien celle de quelques flocons de neige. L'herbe est jonchée des cadavres de ces insectes.

Cependant, je n'ai vu nulle part de couches aussi épaisses que l'indique la note citée, et que me l'ont assuré des gardes forestiers (l'un d'eux prétend en avoir vu une couche de douze centimètres). Il est, du reste, très possible que la faim en ait fait périr un grand nombre.

Ce sont principalement les forêts de hêtres qui sont attaquées; cependant, faute de hêtres, les chenilles montent aux chênes. Les arbres sont dépouillés de leurs feuilles de haut en bas; il ne reste absolument aux branches que les bourgeons; encore ceux dont les écailles protectrices ne sont pas bien appliquées l'une contre l'autre, ont été la proie des chenilles.

Il semble que l'invasion d'une forêt commence vers le sommet, et qu'elle s'étend peu à peu vers la vallée.

Je n'ai constaté nulle part que ces chenilles se nourrissent d'herbe et de mousse, car j'en ai trouvé un grand nombre de mortes de faim au pied d'arbres dépouillés de leurs feuilles, et entourées d'herbe et de mousse.

D'après des renseignements pris sur les lieux, et plusieurs visites que j'ai faites dans différentes forêts, je ne crois pas que leur putréfaction ait empesté l'air. Les forêts où elles périssent sont assez à découvert pour que l'air puisse s'y renouveler avec assez de facilité pour éviter l'infection.

Il paraît que les premières chenilles étaient jaunes : ce n'est que plus tard que l'on en a remarqué de plusieurs couleurs. A cause des trois couleurs de leur corps, les habitants de la campagne les ont gratifiées du nom de *chenilles de la République*.

Lorsque l'on pénètre dans les forêts envahies, on est surpris d'un bruit continuel, qui est produit par leur chute ou par celle de leurs excréments; ce bruit imite à s'y méprendre celui d'une pluie fine qui tombe sur les feuilles.

Cette invasion des chenilles, si elle ne provoque pas un état maladif pour les arbres, aura des effets très fâcheux pour les villageois, qui ne pourront cette année faire leur provision de feuilles sèches : leur seule ressource pour la litière des bestiaux dans notre pays.

C'est vers l'époque de la seconde sève que les chenilles ont apparu.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Signé : Ch. Reeb,
Pharmacien, à Phalsbourg.

de l'ordre des Chilognathes, très rare dans les environs de Paris.

Ce Myriapode, qui est le *Polyzonium germanicum* de M. Brandt, a été rencontré par M. le professeur Duméril dans les bois de Verrière, et c'est dans les premiers jours du mois de septembre que ce curieux Chilognathe ou Diplopode, qui se tenait au pied d'un champignon, a été pris par ce savant zoologiste. Cette espèce, dont la démarche est assez lente, avait déjà été signalée comme habitant les environs de Paris, car Audouin l'avait, le premier, découverte à Bellevue, et M. P. Gervais, peu de temps après, l'avait rencontrée dans les bois de Meudon. Elle habite aussi le nord de l'Europe, car M. Motschulsky la cite comme l'ayant prise au Caucase, M. Brandt comme l'ayant capturée en Allemagne, et M. Waga comme l'ayant rencontrée très abondamment dans les environs de Varsovie. Ce Myriapode, bien qu'il ne soit connu que depuis le mois de décembre 1836, a déjà été décrit plusieurs fois sous des noms différents par les myriapodophiles, et je profite, ajoute M. H. Lucas, de la rencontre récente de ce Chilognathe aux environs de Paris pour établir chronologiquement la synonymie de cette nouvelle coupe générique.

Polyzonium germanicum, Brandt, Isis (1), p. 704 (1834).— Ejusd. Bulletin scient. (2) publ. par l'Acad. impér. des Sc. de Saint-Pétersbourg, p. 178 et 169, 2 décembre 1836.

Platyulus Audouinii, Gerv. Bulletin de la Société Philom. de Paris, page 71, 17 décembre 1846.—Ejusd journ. de l'Ins., p. 435 (1836).

Platyulus Audouinianus, Gerv. Ann. des Sc. nat., 2e Série, tom, 7, p. 48 (1837).

Leiosoma rosea, Motsch. Bulletin de la Soc. impér. des Natural. de Moscou, p. 44, pl. 1, fig. A (1839).

Platyulus Audouinii, Waga, Revue zool. par la Soc. Cuv. page 88 (1840).

Platyulus Audouinii, Gerv. Atlas du Suppl. du Dict. des Sc. nat., pl. 2, fig. 2 à 3 c. (1840).

Platyulus Audouinianus, Luc. Hist. nat. des Crust., des Arachn., des Myriap. et des Ins. Thys., t. 1, p. 303 (1840).

(1) Dans ce journal ce nouveau genre est seulement indiqué.

(2) C'est dans ce recueil que se trouve caractérisée pour la première fois cette coupe générique.

Polyzonium germanicum Newp. The Trans. of the Linn. Soc. of Lond., vol. 19, p. 278, gen. 35 (1844).

Polyzonium germanicum, Gerv. Ann. des Sc. nat., 3e Série, tome 2, p. 72, pl. 3, fig. 12 (1844). — Ejusd. Hist. nat. des Ins. Apt., tome 4, p. 204 (1847).

D'après cette synonymie chronologique, on remarquera que M. Brandt est le premier qui, en 1834, a seulement signalé ce nouveau genre dans le journal l'Isis; que c'est le 2 décembre 1836 que cette coupe générique a été caractérisée pour la première fois dans le Bulletin scientifique publié par l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, et que ce n'est que le 17 décembre de la même année, c'est-à-dire quinze jours après le travail de M. Brandt, que M. P. Gervais caractérisa de nouveau cette coupe générique, qui est désignée par ce zoologiste sous le nom de *Platyulus*. Quant à M. Motschulsky, qui n'a pas connu les travaux publiés par MM. Brandt et P. Gervais sur ce Diplopode, ce n'est qu'en 1839 que son genre des *Leiosoma* a été pour la première fois caractérisé.

— M. Doüé parle d'un cas de longévité remarqué par lui dans un insecte, et qui lui a paru assez particulier. Il s'agit d'une *Cicindela campestris*, qui, piquée le 27 août dernier, vit encore aujourd'hui, 29 septembre.

— M. Mulsant, à l'occasion des mœurs de divers insectes, dit qu'il a plusieurs fois observé que les *Melolontha vulgaris* et *hypocastani*, à l'état de liberté dans la nature, s'accouplaient assez souvent ensemble, mais que les organes génitaux de ces deux espèces présentant des différences notables, il ne devait pas y avoir de résultat à cet accouplement. Ce fait, que la Société croit devoir signaler, est, du reste, connu de tous les entomologistes de Lyon, et peut-être d'un grand nombre d'autres.

Erratum. — Page 80, ligne 7 de la note, au lieu de : *rendre la peau solide en cet endroit*, lisez : *rendre la peau moins solide en cet endroit.*

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1848.

QUATRIÈME TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 11 Octobre 1848.)
Présidence de M. AMYOT.

MM. de la Ferté-Sénectère et Ed. Doubleday assistent à la séance.

M. E. Desmarest, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, et la rédaction en est adoptée par la Société.

Ouvrages offerts. Annales des sciences physiques et naturelles, d'agriculture et d'industrie, publiées par la Société de Lyon. Tome X (1847). — 1 gr. vol. in-8°. Offert par la Société de Lyon.

— The transactions of the entomological Society of London. Vol. V, part. IV et V. — 2 br. in-8° avec pl. Offert par la Société entomologique de Londres.

— Abhandlungen der kœnigl. Preuss. Akademie der

Wissenschaften zu Berlin. 1 vol. in-4° (1846), et Monatsbericht der kœnigl. etc.; Juli 1847—Juni 1848. — br. in-8°. Offert par l'Académie des Sciences de Berlin.

— Observations faites au sujet de la géographie entomologique du département de Maine-et-Loire, par M. Millet. — br. in-8°. Offert par M. L. Buquet, au nom de l'auteur.

Correspondance. M. L. Buquet donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, annonçant qu'une allocation de 200 francs est accordée, pour l'année 1848, à la Société entomologique de France. — La Société charge son trésorier de remercier M. le Ministre de l'Instruction publique.

Communications. M. Bellier de la Chavignerie annonce qu'il a reçu quelques-unes des chenilles qui causent de grands ravages aux environs de Phalsbourg, et il ajoute qu'elles se rapportent à l'*Orgya pudibunda.*

Au sujet de cette communication, MM. Bellier de la Chavignerie et Rouzet disent que l'on remarque en ce moment, aux environs de Paris, un très grand nombre de nids de chenilles sur les arbres, et qu'il serait bon d'engager le gouvernement à faire écheniller cette année avec le plus grand soin.

La Société décide qu'une commission composée de MM. Bellier de la Chavignerie, Rouzet et des membres du bureau, sera chargée de présenter un travail à ce sujet à la prochaine séance.

— M. Bellier de la Chavignerie montre à la Société quelques Lépidoptères qu'il a recueillis cette année aux environs de Paris et qui ne s'y rencontrent pas fréquemment Ce sont des *Arctia urticæ* que notre collègue a obtenues

de chenilles, la *Gortyna micacea* trouvée dans les bois de Versailles, et la *Geometra (Metrocampa) fasciaria*. Cette dernière espèce est particulière aux pays de montagnes.

— M. Ed. Doubleday appelle l'attention de la Société sur un insecte lépidoptère remarquable dont il avait reçu trois individus de la terre de Kerguelen.

Cet insecte, qui appartient probablement à la famille des Tinéites, est remarquable par la structure de ses ailes, semblables chez les deux sexes, et dont les antérieures ressemblent beaucoup, par leur forme et par leur structure, aux élytres de quelques Coléoptères, et particulièrement à ceux des genres *Rhipiphorus* et *Sitaris*, tandis que les ailes postérieures ne sont représentées que par une petite membrane à peine visible à l'œil nu. Cet insecte a été trouvé courant sur la neige par le docteur J. Hooker, sur les côtes de Kerguelen, dans l'océan antarctique.

— M. H. Lucas fait passer sous les yeux de la Société un tube contenant des *Hesperophanes griseus* et des *Stenopterus mauritanicus*, et à ce sujet il communique la note suivante :

Pendant mon séjour à Oran, en janvier 1842, ayant remarqué que le bois de chauffage vendu par les Arabes aux habitants de la ville, présentait des ouvertures décelant la présence de larves, j'en achetai quelques bûches que j'emportai avec moi en France. Ce bois que je reconnus pour être du *Cytisus spinosus*, avait déjà subi l'action du feu, et malgré cela était rongé par des larves xylophages qui y trouvaient une nourriture saine et abondante. Dans le Bulletin des Annales de notre Société, 2e série, tome I, *Bullet.* p. XXIV, j'ai donné une liste des espèces que j'ai recueillies de cette manière, et ce qu'il y a de remarquable, c'est que tout dernièrement j'ai obtenu encore d'éclosion plusieurs individus de l'*Hesperophanes griseus*, Oliv. Je crois que c'est la première fois qu'une longévité aussi grande parmi les larves des insectes de cette famille est constatée, et cette remarque me permet d'émettre l'opinion que les œufs pondus par une femelle n'éclosent pas tous dans la même année, ou, s'ils éclosent, que les larves ne se métamorphosent pas toutes ou restent longtemps

dans ce dernier état, et ne se transforment en insecte parfait qu'à des époques très différentes et souvent même très éloignées. En effet, les *Hesperophanes griseus* et les *Stenopterus mauritanicus* que j'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société, sont éclos dans les premiers jours de septembre, c'est-à-dire après un séjour de cinq ans et neuf mois dans le bois où la femelle avait préalablement déposé sa progéniture.

— Le même membre montre à la Société deux individus, dans un parfait état, de l'*Anthocharis Levaillantii* et du *Cigaritis Massinissa*. Lorsqu'en 1847, notre collègue nous a communiqué ces deux espèces (*Ann. de la Soc. Ent.*, *Bullet.* t. 5, p. XLIX et c), il y en avait une *(Cigaritis Massinissa)* qui manquait de tête et d'abdomen ; quant à la seconde ou l'*Anthocharis Levaillantii*, quoiqu'aussi en assez mauvais état, elle a cependant été décrite et figurée par M. H. Lucas dans son *Histoire naturelle sur les animaux articulés de l'Algérie*, tome 2, p. 348, pl. 2, fig. 1.

Rapport. M. le secrétaire lit un rapport de la commission de publication réglant la composition du troisième numéro des Annales pour l'année 1848. — Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Société.

Lecture. M. Louis Brisout de Barneville lit un mémoire ayant pour titre : Catalogue des *Acrididés* recueillis jusqu'à présent dans un rayon de vingt lieues autour de Paris.

(**Séance du 25 Octobre 1848.**)

Présidence de M. AMYOT

M. Guérin-Méneville assiste à la séance.

Ouvrage offert. Bulletin des séances de la Société nationale et centrale d'agriculture de Paris, rédigé par M. Payen.

2e série. Tome IV. (Séances de juillet et d'août 1848.) — br. in-8°. Offert par la Société d'agriculture.

Correspondance. M. L. Buquet lit une lettre de M. Luciani, de Castel Nuovo (Toscane), membre de la Société depuis 1837, qui adresse sa démission.—Cette démission est acceptée.

Communications. M. E. Desmarest annonce qu'il a reçu de M. Reeb, pharmacien à Phalsbourg, au nom du maire de cette ville, une boîte contenant des chenilles et des cocons des Lépidoptères qui dévastent les forêts des environs de Phalsbourg, et une note détaillée sur les dégâts causés par ces insectes, qui se rapportent bien réellement à l'*Orgya pudibunda.* La Société décide l'impression immédiate (*Voyez* p. LVII et LVIII *du Bulletin*) de la note de M. Reeb, et charge M. le secrétaire d'en remercier l'auteur, ainsi que M. le maire de Phalsbourg.

— A l'occasion de cette communication, M. Guérin-Méneville entretient la Société des ravages faits dans les plantations de pommiers par la chenille de l'*Yponomeuta padella*, et il lit la note suivante :

Nous avons observé dans tout le département des Basses-Alpes, où le pommier est cultivé d'une manière assez générale pour produire presque toutes les pommes qui se consomment à Marseille et dans les environs, que cette année, vers la fin de mai, tous les pommiers, qui deviennent très grands, surtout dans la plaine, étaient envahis par la chenille de l'*Yponomeuta padella.* Leur tronc, rugueux, toutes leurs branches et les rameaux, dépouillés de leurs feuilles, étaient entièrement recouverts d'une enveloppe de soie très résistante, lisse et luisante, tendue et blanche comme de la neige. Le tronc et les branches paraissaient lisses comme si on les avait polis, leurs inégalités étant cachées par la toile blanche que les chenilles avaient tendue en dessus. Vus de quelques pas, ces arbres semblaient couverts de neige et contrastaient avec la belle verdure

qui les entourait. De l'extrémité des rameaux il tombait, en pendant presqu'à terre, de longs lambeaux de soie blanche sur laquelle couraient de nombreuses chenilles de divers âges. Souvent ces grands sacs blancs étant terminés par un paquet de chenilles agglomérées du volume du poing et même de la tête, cédaient au poids, se rompaient, et le paquet de chenilles tombait à terre dans un beau blé en fleur et très vert. Ce qu'il y avait de remarquable, c'est que ces chenilles, ainsi tombées, mouraient de faim sur cette belle végétation de blé, et que nous n'avons pas vu une seule feuille de ces blés rongée par les nombreuses chenilles affamées qui couraient parmi ces graminées.

Il y avait près d'un de ces arbres un poirier dont les branches s'entremêlaient avec celles du pommier. Ce poirier couvert de feuilles vertes et de fruits, n'a pas été touché par les chenilles d'Yponomeutes; toutes ses feuilles étaient intactes. On voyait cependant de gros paquets de soie portés, par le vent ou par leur poids, sur ses rameaux, et contenant de nombreuses chenilles. Il est positif, d'après ces faits, que nous avons observés dans plusieurs autres circonstances, que les chenilles de l'*Yponomeuta padella* ne peuvent vivre que des feuilles du pommier, et qu'elles ne sont pas polyphages comme celles de beaucoup d'autres Lépidoptères nocturnes et diurnes.

Nous avons fait beaucoup d'observations sur la manière de vivre de ce désastreux Lépidoptère et sur ses parasites, et nous les consignerons dans un mémoire particulier. Nous avons consulté plusieurs cultivateurs pour savoir d'eux ce qu'ils pensent de cette maladie des pommiers, ce que l'on fait dans le pays pour y porter remède, et nous avons vu que l'on se résigne à subir ce fléau tous les trois ans au moins, et qu'il est généralement reconnu que les deux années qui suivent celle où ces chenilles ont ainsi dominé, la récolte est bonne et presque assurée. Les habitants des Basses-Alpes et ceux des autres départements dans lesquels cette maladie sévit, ne savent pas que ces chenilles sont le premier état de l'innombrable quantité de petits papillons blancs qui voltigent dans les champs vers la fin de l'été. Ils n'ont aucune idée des métamorphoses des chenilles en papillons, et ils regardent ces petits insectes comme très innocents et entièrement étrangers aux pommiers. Dans des excursions faites avec quelques propriétaires et leurs fermiers, en présence de nom-

breux paysans qui étaient attirés par le désir de connaître ces ennemis de leurs arbres, nous avons pu leur donner des explications suffisantes, mises à la portée de leur intelligence et exposées en patois du pays, en sorte que ces hommes, en suivant cette espèce de cours nomade, ont compris qu'il serait possible d'attaquer ces races nuisibles au moment où elles sont inactives, à l'époque où les chenilles se sont transformées en chrysalides dans des cocons attachés aux branches et aux rameaux des arbres. Ces agriculteurs pensaient, avec nous, que l'on pourrait arriver à cette destruction au moyen de légers feux de paille promenés rapidement sous les rameaux et les branches chargés de ces chrysalides, pour les roussir; mais qu'il serait nécessaire d'expérimenter ce procédé pour savoir s'il ne nuirait pas trop à l'arbre en brûlant les petits rameaux. Ils pensaient encore que si quelques petits rameaux étaient endommagés par cette opération, un émondage fait avec soin les supprimerait.

Une objection sans réplique nous a été faite. Les cultivateurs présents à cette conférence en plein vent, montrant ainsi qu'ils avaient bien compris nos explications sur les mœurs de ces insectes, nous ont dit que si quelques-uns d'entr'eux se donnaient la peine d'employer de légers feux de paille, ou tout autre moyen préservatif, ils n'en seraient pas plus avancés, parce que les papillons provenant des propriétés dans lesquelles on n'aurait pas usé de ces moyens, viendraient apporter le mal aux arbres des cultivateurs qui y auraient eu recours. La connaissance que nous leur avions donnée des mœurs de ces désastreux insectes, avait suggéré à leur gros bon sens ce que des pétitions ont demandé à la Chambre des Députés, en 1846 : ils comprenaient la nécessité de mesures générales, d'une sorte d'échenillage obligé et bien organisé par les autorités centrales et locales.

Après cette lecture, M. Guérin-Méneville fait remarquer que la loi sur l'échenillage n'est pas suffisante pour obliger les cultivateurs à se protéger eux-mêmes en détruisant d'une manière aussi complète que possible les chenilles qui leur causent de si grands dégâts, et il pense que la Société devrait prendre l'initiative à ce sujet et adresser au gouvernement le projet d'un nouveau règlement sur l'échenillage.

La proposition de M. Guérin-Méneville est adoptée à l'unanimité, et la Société nomme une commission composée de MM. Amyot, Bellier de la Chavignerie, Guérin-Méneville, H. Lucas et Pierret, pour étudier cette question importante et pour lui donner son avis sous le point de vue scientifique et sous celui de la loi.

— M. Guérin-Méneville parle de la mission d'entomologie appliquée à l'agriculture qu'il vient d'accomplir, et il fait principalement connaître un mémoire qu'il a présenté à l'Académie des sciences, sur la maladie des vers à soie connue sous le nom de *muscardine*, et sur un moyen efficace qu'il propose de concert avec M. E. Robert pour préserver les magnaneries de ce fléau.

Une foule de substances, dit M. Guérin-Méneville, avaient été empiriquement préconisées pour la désinfection des ateliers; mais aucune expérience positive ne venait donner à nos recherches des bases certaines. Nous devions surtout chercher des procédés facilement praticables, et n'entraînant ni grandes dépenses ni dangers pour les éducateurs dont la majorité, dans les contrées méridionales, convertit en ateliers sa chaumière, sa chambre à coucher, qui est presque toujours aussi une cuisine. Nous nous sommes toujours tenus dans ces conditions pratiques. D'ailleurs nous avons pu agir en grand dans trois ateliers.

Quelques expériences préparatoires faites l'année dernière nous avaient fait connaître que les huiles essentielles, et principalement l'huile de térébenthine, avaient une action des plus efficaces sur les sporules. Nous avions même consigné ce fait dans un paquet cacheté déposé à l'Académie des sciences l'année dernière. Ne sachant pas, toutefois, si cette essence, tout en détruisant les sporules muscardiniques, ne ferait pas en même temps, à cause de son odeur, périr les vers, nous avons pensé qu'il pourrait être plus avantageux de l'employer en fumigations dont l'odeur est de moins longue durée, ce qui nous faisait espérer d'atteindre aussi ces microscopiques semences dans les anfractuosités les plus minimes où ne sauraient pénétrer les lavages.

Nous avons donc fait évaporer de l'essence de térébenthine dans le grand atelier et dans ses graines, local infecté l'année dernière, et nous y avons fait l'éducation ordinaire. Nous avons obtenu là une récolte magnifique ; car 25 grammes de graine nous ont donné 53 1/2 kilogrammes de cocons (1 once = 107 livres), tandis que les autres ateliers non préparés, et presque toutes les éducations de la contrée, ont été ravagés par la muscardine, et que dans les meilleures réussites on n'obtient ordinairement que 20 à 25 kilogrammes de cocons pour 25 grammes de graine (40 à 50 livres à l'once). Cette expérience, qui devra être répétée en grand et dans des conditions différentes, a complétement réussi et nous a mis sur la voie d'un moyen très efficace de désinfecter les ateliers.

Nous avons expérimenté en même temps, et dans de grandes caisses, cette même essence de térébenthine en lavages et en vapeur, le chlore, l'acide sulfureux et beaucoup d'autres substances dont l'emploi peut devenir populaire à cause de leur bon marché ; et ces expériences, qu'il faudra renouveler en grand, ont été couronnées par le succès le plus complet. Elles auraient été plus concluantes encore si nous avions opéré dans des conditions plus favorables, dans un bon laboratoire approprié à de semblables recherches.

Nous avons fait encore beaucoup d'observations sur la manière d'être de la muscardine et sur quelques autres maladies des vers à soie, en nous transportant dans toutes les magnaneries où nous pouvions rencontrer des faits intéressants à étudier.

— M. Amyot donne lecture de l'extrait d'une brochure présentée à la dernière séance de la Société, sur la géographie entomologique du département de Maine-et-Loire, au nom de M. Millet, et la Société décide que ce travail sera imprimé dans son Bulletin.

M. Millet adresse à la Société une notice imprimée à Angers, et extraite des Mémoires de la Société d'Agriculture, etc., de cette ville, relative à l'entomologie du département de Maine-et-Loire, et contenant la liste de 196 des principales espèces, appartenant aux divers ordres, qui se trouvent dans ce département. Parmi elles, on peut en remarquer plusieurs qui n'avaient été signalées jusqu'à présent que comme exclusivement propres aux départements méridionaux, notamment la Cigale (*Cicada fraxini* Fabr., *plebeia* Oliv.), que

l'on rencontre communément dans les vignes aux environs de Saumur, l'une des plus riches localités du département sous le rapport entomologique.

Nous ne saurions trop encourager de pareils travaux qui ont pour but de préparer une géographie complète de l'Entomologie française.

— M. Amyot lit une lettre qui lui a été adressée par M. Westwood, sur la méthode mononymique et sur la construction des noms tirés de l'hébreu, et il fait ensuite connaître la réponse qu'il a adressée au savant entomologiste anglais. — La Société décide l'impression de ces deux lettres dans son Bulletin.

A Monsieur Amyot.

Londres, 5 septembre 1848.

Monsieur,

Je vous remercie de l'ouvrage que vous m'avez transmis par M. Javet. Je suis bien aise de voir que dans ces temps orageux, la science n'est pas entièrement oubliée.

Je crois que vous désirez connaître ma pensée sur les deux nouvelles propositions que vous avez introduites dans la science de l'entomologie, savoir : le système mononymique et la construction des noms avec l'hébreu, etc.

Quant à la première, je me rappelle vous avoir dit que je pense que les papillons *Podalirius* ou *Machaon* sont aussi bien connus par le nom seul de *Podalirius* ou *Machaon* que par le nom de *Papilio podalirius*, etc., et l'usage universel d'employer un seul nom pour le lion, le tigre, le chat, etc., est en faveur de votre proposition. Mais en même temps je crois que ce système n'est pas avantageux pour les objets qui ne sont pas connus de tout le monde. Ainsi, il n'est pas suffisant de parler de l'*Indagator* ou l'*Inquisitor*; il faut ajouter *Rhagium* (ou *Cerambyx*) *indagator*, et *Calosoma* (ou *Carabus*) *inquisitor*.

Un nom est une invention de l'homme pour la plus simple connaissance des choses; il faut donc que les noms donnent la plus facile manière de connaître les objets dont vous parlez. Quand le

monde était peu peuplé, il suffisait de donner à chaque homme un seul nom; mais quand les tribus multiplièrent, il devint nécessaire d'employer deux ou trois noms pour un homme, afin que sa paternité fût connue en même temps que son individualité.

Le cas est précisément le même en zoologie. Si les objets sont peu nombreux et bien connus, un nom suffira dans le monde; mais, au contraire, s'ils sont nombreux et peu connus, il faut employer deux noms.

Il est aussi une autre observation à faire. Dans les temps anciens, un homme avait un nom; il était un individu de la même espèce zoologique qu'un autre homme; ainsi la même espèce avait divers noms individuels. On usait néanmoins, pour tous, du même nom générique (pour ainsi dire), Homme : l'Homme Adam; voici deux noms. Mais en histoire naturelle vous proposez de donner le nom individuel *Machaon* à tous les individus de cette espèce. Ici, l'analogie est détruite.

Quant à la construction des noms, je crois qu'il est admis comme une règle universelle que la langue *latine* est la langue de la science. On emploie des noms latins pour les espèces; et si l'on emploie aussi le grec pour les genres, c'est seulement en latinisant les mots qu'on en tire, ce qui était commun aux Latins; mais je ne crois pas que les Latins latinisaient les mots hébreux ou chinois.

Ayez la bonté, etc. WESTWOOD.

A Monsieur Westwood.

Paris, 12 octobre 1848.

Monsieur,

Je vous remercie beaucoup de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire pour m'accuser réception de l'exemplaire de mon ouvrage sur les Rhynchotes de France que j'ai eu l'honneur de vous adresser, et dans laquelle vous m'exposez avec autant de franchise que d'habileté les raisons qui vous portent à repousser le mode de nomenclature que j'ai adopté dans cet ouvrage, c'est-à-dire la méthode mononymique. Pardonnez-moi, je vous prie, si je vous réponds exprès pour les réfuter et vous démontrer combien elles sont peu fondées. La science, ce me semble, et la juste considération que se doivent entr'eux les hommes qui s'en occupent, ne peut que gagner

à une discussion de ce genre, quand elle est soutenue de part et d'autre avec une entière bonne foi et une profonde conviction.

Vous dites, monsieur, que l'emploi du nom spécifique ne suffit pas pour désigner les objets qui ne sont pas connus de tout le monde; qu'il faut y ajouter un nom plus général qui les rattache aux objets connus dans la société, c'est-à-dire le nom générique. Je suis d'accord avec vous, monsieur, sur ce point; mais je vous ferai remarquer que ce nom général, ou générique, existe dans la méthode mononymique comme dans la méthode linnéenne. Ainsi, par exemple, le nom de Longiscute répond à l'ancien nom de genre *Pentatoma* d'Olivier, celui de Supéricorne à celui de *Coreus*, celui d'Inféricorne à celui de *Lygæus*, etc.; et pour prendre mes exemples dans les Coléoptères, le nom de Lamellicorne répond à l'ancien nom de genre *Scarabæus* de Linné, celui de Longicorne à celui de *Cerambyx*, celui de Rhynchophore à celui de *Curculio*, etc. Si donc, vous adressant à un public qui est supposé ne pas connaître le nom mononymique de l'espèce dont vous voulez parler, vous jugez nécessaire de rattacher ce nom à un autre plus connu, vous ajouterez le nom de Longicorne, de Lamellicorne, etc., avant ou après le nom mononymique, comme vous le faites dans la méthode linnéenne pour le nom générique avant ou après le nom spécifique. La méthode mononymique a donc des noms génériques qui servent au même usage que ceux employés dans la méthode linnéenne, avec cette seule différence, qui est l'avantage de la première, que la nomenclature n'est plus livrée à l'arbitraire des auteurs, que cette méthode met un terme à l'anarchie qui règne sous ce rapport dans la science, et qu'elle ferme en un mot l'abîme des révolutions de nom, gouffre sans fond et sans rivages où nous a jetés la méthode linnéenne.

Quand le monde était peu peuplé, dites-vous, il suffisait de donner à chaque homme un seul nom; mais plus tard il a fallu en employer deux ou trois pour que sa paternité fût connue en même temps que son individualité. Cela est vrai, monsieur; mais les noms de Longiscute, de Supéricorne, etc., de Lamellicorne, de Longicorne, sont, dans la méthode mononymique, les noms supplémentaires qui indiquent ce que vous appelez la paternité, c'est-à-dire la famille ou la tribu des espèces. Si vous voulez un troisième nom, vous le trouverez, par exemple, dans celui d'Orbiscute, qui est une division des Longiscutes; si vous en voulez un quatrième, vous le trouverez dans celui de Préangule, qui est une subdivision des Or-

biscutes. En voulez-vous un cinquième? Prenez l'espèce la plus connue du dernier degré de subdivision où je suis arrivé dans les Préangules; dites, par exemple : La nouvelle espèce que je décris rentre dans la subdivision de l'*Odontotarsus* (8. (7), page 35 de mon ouvrage); ou dans celle de l'*Eurygaster* (17. (18), page 40, id.); ou dans celle du *Podops* (24. (25), page 46, id.), etc. Vous avez donc dans la méthode mononymique toutes les facilités que peut offrir la méthode linnéenne pour rattacher le connu à l'inconnu, pour désigner ce qu'on appelle le genre, et de plus l'avantage immense, incontestable de la fixité de la nomenclature. L'histoire naturelle fonde l'édifice de sa nomenclature sur un roc inébranlable avec la méthode mononymique; elle bâtit la sienne sur le sable avec la méthode linnéenne.

La dernière objection que vous élevez, monsieur, me paraît encore plus facile à écarter. Je propose de donner le nom de *Machaon* à tous les individus de cette espèce, comme le nom de *Homo* est donné à tous les individus de l'espèce à laquelle il convient. Si les besoins de l'histoire ont exigé que pour l'espèce humaine il y eût en outre des noms individuels comme ceux d'Adam, Caïn, Abel, Alexandre, César, rien n'empêche que, si le besoin l'exige, on ne crée de même des noms propres pour les individus de l'espèce appelée du nom commun de *Machaon*. Si les *Machaons* ont une manière d'écrire l'histoire parmi eux; qu'ils l'écrivent, par exemple, dans l'éthérée où ils voltigent, en caractères qui puissent être lus par les facettes brillantes du réseau de leurs yeux, ils doivent avoir adopté aussi des noms individuels pour les Adam, les Caïn, les Abel, les Alexandre, les Napoléon Bonaparte de leur espèce. Rien n'empêche même les hommes d'écrire sous leur point de vue l'histoire d'une longue génération ou d'un peuple de *Machaons* et d'en désigner les divers individus par des noms propres, pour les signaler dans la suite des événements plus ou moins intéressants qui pourront les concerner. Michel, par exemple, aura vécu trois jours après l'accouplement, Claude en aura vécu six, etc. C'est en cela, monsieur, au contraire, que l'analogie est détruite et l'inconséquence évidente, si l'on refuse d'adopter la méthode mononymique pour le Machaon, pour le Podalire, etc., quand on l'adopte pour l'Homme, avec la faculté de donner, s'il en est besoin, des noms propres aux divers individus appelés du nom commun de Machaon, de Podalire, comme on le fait pour les hommes, les chevaux et les chiens.

Je n'ai que peu de mots à dire sur votre objection contre l'application des langues orientales à la nomenclature en histoire naturelle. Le doute que vous exprimez sur la possibilité régulière de latiniser les mots hébreux ou chinois, me paraît devoir être levé par les exemples nombreux que nous en a donnés l'antiquité. *Adamus*, en latin, vient de l'hébreu *Adam ; Confucius*, en latin, vient du chinois *Kong-fou-tse ;* le mot *Sina* lui-même vient du pur chinois *Tsin*, Chine.

J'espère, monsieur, que vous me pardonnerez l'insistance que je mets à défendre mon opinion ; plus je tiens à la vôtre et plus j'ai à cœur de vous convaincre. Je vous prierai même, dans l'intérêt de la science, de vouloir bien me permettre de faire insérer dans nos Annales votre lettre en même temps que la mienne, afin de présenter aux entomologistes, sur une question qui commence à les préoccuper, les objections dans toute leur force en même temps que leur réfutation.

Daignez agréer, etc.

AMYOT.

Rapport. M. Bellier de la Chavignerie, rapporteur, au nom d'une commission composée de MM. Rouzet, Bellier de la Chavignerie et des membres du bureau, lit le projet de rapport suivant, à adresser à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, relativement au grand nombre de nids de chenilles qui couvrent les arbres des environs de Paris, et concluant à ce que l'on fasse observer très rigoureusement la loi sur l'échenillage, si l'on ne veut que de grands dégâts soient produits en 1849.

La Société entomologique de France pense qu'il est de son devoir d'appeler l'attention du Ministre de l'Agriculture et du Commerce sur un fait qui vient de lui être signalé et qui intéresse vivement l'agriculture.

On peut observer en ce moment aux environs de Paris, dans les jardins, les promenades, les grands bois, une quantité considérable de chenilles, jeunes encore et enveloppées dans des paquets de soie d'un blanc sale, fixés à l'extrémité supérieure des arbres.

Les circonstances atmosphériques qui ont ainsi favorisé cette année la propagation de certaines chenilles, s'étant fait sentir partout en France, les mêmes faits doivent se reproduire sans nul doute sur beaucoup d'autres points du territoire, et dernièrement en effet les journaux racontaient que dans la Meurthe, aux environs de Phalsbourg, les chenilles s'étaient montrées si nombreuses en plusieurs communes qu'elles y avaient causé les plus grands ravages. Semblables à ces nuées innombrables de sauterelles qu'on voit s'abattre sur les plaines de l'Afrique à des époques périodiques, et dépouiller en l'espace de quelques heures la terre de toute végétation, puis venir empester l'air après leur mort par la décomposition rapide de leurs corps, les chenilles de Phalsbourg, au dire des journaux, auraient causé des dégâts analogues et inspiré aux habitants des craintes sérieuses. La Société entomologique avait cru que ces récits pouvaient être exagérés; elle s'était empressée de demander à M. le maire de Phalsbourg des documents circonstanciés et positifs sur un fait aussi extraordinaire et heureusement aussi rare. Il résulte des renseignements qui ont été transmis à la Société que si quelques passages de la lettre citée par les journaux étaient empreints d'exagération, les faits qu'elle contenait étaient vrais presque en tous points. Les chenilles dont on signalait les ravages étaient celles du *Bombyx pudibunda;* ce n'était ni par cent ni par mille qu'on aurait pu les compter, mais par millions. Les forêts situées dans les communes de Garbourg, Hildehouse, Trois-Maisons, Saint-Louis, avaient été entièrement dévastées. Dans les cantons de Saverne et de Sarrebourg quelques forêts avaient été également atteintes, et on n'évalue pas à moins de 1,500 hectares la superficie des bois ravagés. Partout où les chenilles du *pudibunda* ont passé, elles ont complétement dépouillé les arbres de leurs feuilles, en sorte que certains versants des montagnes présentent aujourd'hui l'aspect qu'ont ordinairement les arbres à la fin de l'hiver. On gardera longtemps le souvenir, dans les campagnes, des désastres causés par *les Chenilles de la République*, nom que les paysans lorrains ont donné aux chenilles du *Bombyx pudibunda* à cause des trois couleurs bien distinctes que présentent leurs différentes variétés.

Il faut se hâter d'ajouter que ces chenilles, aujourd'hui, ont presque entièrement disparu. Beaucoup d'entr'elles ont péri faute de nourriture et n'ont pas occasionné la peste : les autres se sont métamorphosées et ont perdu, en changeant de forme, tout pouvoir de nuire.

Les chenilles dont la Société entomologique croit devoir signaler à monsieur le Ministre de l'Agriculture l'apparition, cette année, dans des proportions insolites, n'appartiennent pas à la même espèce que celles dont il vient d'être fait mention, et ont d'ailleurs des mœurs fort différentes. Elles donnent aussi naissance à un Lépidoptère de la famille des *Bombyx*, le *chrysorrhœa ;* mais au lieu de dépouiller les arbres de leurs feuilles à la fin de l'automne, à une époque où cette parure de la nature doit bientôt disparaître emportée par les premiers vents du nord qui souffleront avec un peu de force, les chenilles du *chrysorrhœa* exerceront leurs ravages au printemps, ravages bien plus redoutables, car elles dévoreront les bourgeons dès leur naissance, et détruiront ainsi, si l'on n'y remédie, non seulement les feuilles, mais les fleurs et par suite les fruits.

C'est principalement en effet sur les arbres fruitiers tels que poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers, etc., qu'on remarque en plus grand nombre dans les vergers ces paquets ou amas de matière soyeuse fixés aux sommités des branches dont les feuilles sont déjà tombées. Les haies d'aubépines et de prunelliers en sont couvertes dans certaines localités. Sur les promenades, les ormes sont principalement attaqués. Enfin parmi les arbres forestiers, les chênes notamment présentent dans quelques forêts, telles que celles de Chantilly et du Lys, un aspect qui, de loin, et par les premiers rayons du soleil, pourrait, jusqu'à un certain point, être comparé à un effet de neige.

Ces paquets de soie dont le volume égale la grosseur du poing, sont autant de nids de chenilles. Chaque nid renferme plusieurs centaines de larves qui ne mangent déjà plus et qui supporteront facilement les froids les plus rigoureux, protégées, comme elles le sont, par l'abri que leur instinct merveilleux leur a fait se créer pour passer dans l'engourdissement la saison d'hiver. Les premiers rayons du soleil les font sortir au printemps de leur asile ; elles le quittent alors peu à peu, à mesure que la température se radoucit ; puis elles finissent par se disperser et se répandre partout avec un appétit proportionné au long jeûne qu'elles ont supporté.

La chenille du *Bombyx chrysorrhœa* est commune tous les ans en France : elle est polyphage, et lorsqu'à cette circonstance viennent se joindre des conditions favorables dans l'état atmosphérique qui exerce une si grande influence sur la propagation des insectes, on comprend comment il se fait que cette espèce se multiplie, certaines années, beaucoup plus abondamment que d'habitude.

Le fait signalé en 1848 aux environs de Phalsbourg n'est pas sans

antécédents. On a déjà vu en France de véritables invasions de chenilles venir causer les plus grands ravages et apporter la disette dans les pays où elles passaient; mais si, dans les temps d'ignorance, on ne connaissait à de tels maux d'autres remèdes que les prières publiques, les processions, voire même les excommunications, les progrès de la science entomologique, et l'étude attentive des insectes, de leurs mœurs, de leurs instincts, nous ont appris déjà à nous débarrasser d'une partie de ces hôtes incommodes. Le retour de tels fléaux qui venaient si fréquemment au moyen âge affliger l'agriculture, deviendra heureusement de plus en plus rare.

Les mœurs aujourd'hui bien connues de la chenille du *Bombyx chrysorrhœa* rendent très facile la destruction de cette espèce. On a si bien compris la nécessité de ne pas la laisser se propager outre mesure, que l'échenillage a été introduit dans nos Codes et que celui qui refuserait ou négligerait de se soumettre aux dispositions prescrites à ce sujet par la loi ou les règlements, se trouverait passible d'une amende aux termes de l'article 471 du Code pénal.

L'échenillage atteint donc à coup sûr, quand il est bien fait, l'espèce de chenilles qui s'est propagée, cette année, plus abondamment que de coutume, dans un grand nombre de localités. Ainsi les agriculteurs ont surtout intérêt à écheniller, cet hiver, leurs arbres avec le plus grand soin. En brûlant, avant que les chenilles n'en soient sorties, les nids qui leur servent d'asile jusqu'au printemps, ils les détruiront toutes et préserveront par là leurs arbres des dégâts dont ils sont menacés.

La Société entomologique, dans sa vive sollicitude pour tout ce qui intéresse le sort de l'agriculture, a donc cru devoir avertir monsieur le Ministre de l'Agriculture du danger que couraient principalement les habitants de nos campagnes, danger qu'il serait facile de prévenir en faisant opérer cette année l'échenillage plus tôt et plus rigoureusement que d'habitude.

Bellier de la Chavignerie, rapporteur; *Rouzet*, commissaire; *Amyot*, *E. Desmarest*, *L. Buquet*, *Doüé*, membres du bureau.

A la suite de ce rapport, et comme confirmation de ce qu'il contient, M. Guérin-Méneville dit qu'en rentrant à

Paris, après avoir rempli, pour cette année, la mission qui lui a été confiée par M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, à l'effet d'étudier les maladies des oliviers, des orangers, des mûriers et des vers à soie, il a observé dans toute la région tempérée et centrale de la France, depuis Grenoble jusqu'à Paris, que les buissons qui bordent les routes et les propriétés sont couverts de bourses de soie blanche contenant un grand nombre de jeunes chenilles du *Bombyx chrysorrhœa*. M. Guérin-Méneville se proposait de signaler ce fait à l'administration et à l'attention des agriculteurs, et il pense que si l'échenillage n'est pas pratiqué sévèrement dans toutes les localités qu'il a traversées, les chenilles causeront certainement de grands désastres parmi les arbres fruitiers et forestiers, l'année prochaine.

M. Pilate annonce que les mêmes chenilles sont aussi fort abondantes dans le département du Nord, particulièrement aux environs de Lille où il a été le plus à même de les remarquer.

Après ces communications, le rapport présenté à la Société est adopté, et il est décidé qu'il en sera adressé un exemplaire, 1° à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, et 2° à M. le Ministre de l'Instruction publique.

(Séance du 8 Novembre 1848.)

Présidence de M. AMYOT.

M. le général Feisthamel assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXVI

(table) et tome XXVII (2e semestre de 1848). Nos 13, 14, 15, 16, 17 et 18. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, pour l'année 1847. — 1 vol. in-8. Offert par la Société de Nancy.

— Mémoires de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève. Tome XI (2e partie), 1848 — 1 vol. in-4°. Offert par la Société de Genève.

— Nuovi Annali delle scienze naturali di Bologna; serie II, tomo VII (1847). — br. in-8°. Échangé contre des Annales avec M. Bianconi.

— Genera og Species af Danmarks Eleutherata of J. C. Schiodte. — 1 vol. in-8°, avec pl. (1841). Échangé par M. Gaubil contre les deux volumes des Chrysomélines de M. Th. Lacordaire.

Correspondance. M. Reiche dit qu'il vient de recevoir une lettre de M. le Ministre de la Guerre qui lui annonce qu'il peut faire retirer pour la Société les livraisons 21 à 24 de la partie entomologique de l'exploration scientifique de l'Algérie.

Communications. M. Guérin-Méneville fait connaître l'extrait suivant d'un mémoire qu'il a déjà présenté à l'Académie des Sciences et à la Société nationale d'Agriculture, sur deux insectes parasites de la Cochenille et qui font un grand tort à cette culture en Amérique.

J'ai toujours vu, dit M. Guérin-Ménevile, que les cultures les plus attaquées par les insectes étaient celles qui sont très anciennes et très générales, comme celles des céréales, des vignes, des oliviers, des pommes de terre, des betteraves, des vers à soie, etc., et que

les ravages qu'elles subissent étaient d'autant plus considérables, que des étendues de terrain plus vastes étaient occupées par une même espèce. J'ai remarqué, dans certaines parties du midi de la France, où l'on a l'habitude d'avoir dans les mêmes champs des portions plantées de vignes, des oliviers, des arbres fruitiers, des céréales, des prairies artificielles, des cultures sarclées tout à la fois, j'ai remarqué, dis-je, que ces localités étaient bien moins ravagées par les insectes. Il semble que, dans ces pays, le vœu de la nature est presque rempli, qu'elle a établi une espèce d'équilibre entre les divers végétaux qui couvrent ces espaces de terrain, et que le grand moyen naturel d'équilibration par les insectes devient moins utile. Aussi, je crois que le mélange et la variété des cultures sont les meilleurs moyens d'éviter ces ravages dont les agriculteurs se plaignent tant, et j'ai la conviction que les observations ultérieures confirmeront cette règle générale que j'ai ainsi formulée : *Lorsqu'un être, végétal ou animal, est protégé dans sa multiplication par des moyens artificiels, et que cette multiplication acquiert ainsi un développement anormal, d'autres êtres, destinés à limiter cet accroissement numérique, ne tardent pas à l'attaquer, afin qu'il ne puisse jamais dominer et rompre le juste équilibre qui garantit l'existence perpétuelle de toutes les espèces de la création.* Le fait que je signale aujourd'hui montre que cette loi s'applique complétement aux cultures d'un autre hémisphère, à l'éducation de la cochenille.

M. Sallé, se trouvant à l'Antigua, l'ancienne Guatimala, a vu que la culture de la cochenille est très générale dans ce pays, occupant, notamment autour de cette ville, une zône de plus d'une lieue de rayon. Il a remarqué jusqu'à six espèces de cactus cultivées là pour élever la cochenille, et s'est assuré que l'on récolte, à l'Antigua seulement, environ douze mille surons de cochenille, chacun du poids de 150 livres.

Ayant appris des cultivateurs que leurs cochenilles avaient beaucoup à souffrir des attaques de plusieurs vers qui les dévorent sur les feuilles du cactus, M. Sallé chercha à connaître ces ennemis. En examinant un panier plein de cochenilles vivantes qui venaient d'être récoltées, il vit plusieurs vers allongés, plus effilés en avant, et laissant continuellement sortir de leur bouche un fil soyeux de couleur blanche qui leur sert à se tenir et à se fixer sur les feuilles. Ces lar-

ves, de couleur blanchâtre, comme transparentes, offraient au milieu une large ligne rouge, qui n'est autre chose que leur canal intestinal plein de la substance des cochenilles qu'elles dévorent; elles étaient très agiles. Les personnes qui montraient ce panier à M. Sallé, lui dirent que ces vers étaient les ennemis de la cochenille En cherchant d'autres individus de ces larves, il vit plusieurs pupes, et le hasard le rendit témoin de l'éclosion d'une de ces pupes, d'où il sortit une espèce de Syrphide de forme allongée. Cet insecte était blanchâtre et pâle comme tous les insectes qui viennent d'éclore; il le mit dans l'alcool. S'étant rendu dans une nopalerie voisine pour mieux observer ces faits de parasitisme, il ne tarda pas à trouver, voltigeant à l'entour des cactus et des cochenilles, son même diptère, mais ayant acquis une coloration générale noire, et il put en prendre plusieurs et les piquer.

Il chercha alors parmi les cochenilles qui couvraient encore ces cactus, et qui étaient prêtes à être récoltées, et il trouva de ces larves de Syrphides courant sur les feuilles et mangeant les cochenilles. Il y avait aussi des pupes collées sur ces mêmes feuilles, et ressemblant assez aux cochenilles elles-mêmes, pour être mieux dérobées à l'œil.

Dans beaucoup de cas, les dégâts causés par ces larves produisent sur les feuilles couvertes de cochenilles des places entièrement vides, sur lesquelles on ne voit plus que la poudre blanche qui annonce que les cochenilles y ont d'abord été. Comme ces Gallinsectes ne peuvent changer de place, cette larve n'a aucune difficulté à les sucer les unes après les autres, comme nos larves de Syrphe d'Europe sucent nos pucerons, et ainsi s'expliquent les places vides de cochenilles que l'on voit sur les cactus. L'insecte appartient au genre *Baccha* de Fabricius; en attendant que je le fasse connaître complétement, j'en donne une description provisoire.

Baccha cochenillivora : *Noire, allongée; corselet taché de jaune sur les côtés, avec l'écusson jaune en arrière; ailes transparentes, avec la côte largement bordée de brun; pattes noires à genoux et base des tibias jaunes; abdomen rétréci à la base, brusquement élargi à l'extrémité, noir, avec un anneau jaune au commencement de la partie élargie. Longueur* 12 *mill.; envergure* 22 *mill. Habite l'Antigua* (*Guatimala*).

M. Sallé a observé un autre insecte qui nuit aussi aux cochenilles,

mais indirectement. C'est une petite chenille de Lépidoptère qui couvre les feuilles de cactus d'un réseau soyeux, ce qui en éloigne les cochenilles. Le papillon que cette chenille produit n'est pas encore connu.

On fixe les petits sachets contenant les cochenilles mères, quand on ensemence une nopalerie, au moyen d'épines de mimoses, que les Indiens vont récolter dans les bois et qu'ils vendent assez cher aux cultivateurs. Ces épines, enfoncées dans les feuilles pour y retenir les sachets pleins de mères, déterminent quelquefois le suintement d'une gomme qui occupe des espaces plus ou moins étendus et empêche les cochenilles de se placer dans ces endroits.

— M. Bellier de la Chavignerie annonce que les nids dont il a parlé dans une précédente séance, et que, d'après M. H. Lucas, il avait cru devoir appartenir au *Pelopæus spirifex*, se rapportent à l'Abeille maçonne *(Chalicodoma muraria.)* Il a pu constater ce fait d'une manière certaine, ayant vu, il y a quelques jours, une Abeille maçonne sortir du nid qu'il a montré à la Société.

— M. H. Lucas donne quelques détails sur les mœurs des Laphries, genre de diptère de la famille des Tanystomes, et principalement sur la *Laphria maroccana*, qui vient de sortir de bûches qu'il avait rapportées d'Algérie.

On ne connaît pas encore les manières de vivre des Laphries, genre établi par Meigen et adopté par tous les diptérologistes. M. Macquart, dans le tome Ier de son *Histoire naturelle des Insectes diptères*, page 280, tout en adoptant cette coupe générique et après en avoir exposé les caractères, n'indique rien au sujet des mœurs des larves des espèces qui composent ce genre. J'ai déjà fait à la Société plusieurs communications sur des insectes coléoptères assez remarquables que j'avais obtenus de bûches de *Cytisus spinosus* et du *Pistacia lentiscus* que je m'étais procurées à Oran pendant l'hiver de 1842, et c'est de ces mêmes bûches que je vis sortir, en juin 1845, une *Laphria* désignée par les auteurs sous le nom de

Laphria maroccana. Les conditions dans lesquelles j'ai rencontré cette espèce, peuvent me faire supposer que la larve de cette Laphrie est xylophage, ou bien que l'œuf déposé par la femelle une fois éclos, la larve qui en sort se nourrit peut-être des larves des coléoptères déjà en possession du bois dans lequel l'œuf a été préalablement confié par la femelle ; s'il en était ainsi, cette manière de vivre rappellerait assez celle des *Opilus* et des *Cylidrus*, coléoptères de la tribu des Térédiliens. Je n'ai pu étudier la larve de ce diptère remarquable, et la description que je donne dans cette note qui aidera peut-être les entomologistes à les mettre sur la voie des manières de vivre des larves de ce genre singulier, ne fait connaître que la nymphe ou plutôt son enveloppe. Sa longueur égale 22 mill. et sa largeur 4 mill. environ. Elle est d'un roussâtre brillant; sa partie antérieure est armée de chaque côté de cinq forts crochets ou épines recourbées de couleur noire, dont les troisième et quatrième, plus petits, sont doubles ; quant au cinquième, qui est situé sur la même ligne que le quatrième, il est fort petit. Le thorax est lisse et présente de chaque côté trois épines, dont deux, très rapprochées, sont situées tout près de la première paire de stigmates ; la seconde épine est très petite et occupe la partie postérieure de la pièce et le côté interne où les ailes viennent s'attacher au prothorax. Les ailes sont lisses ; quant aux pattes, elles sont finement striées transversalement. Tous les segments de l'abdomen, en dessus, sont hérissés sur leur bord postérieur d'épines assez allongées, parmi lesquelles on en aperçoit d'autres qui sont plus petites ; l'avant-dernier segment ne présente que deux épines ; quant au dernier, il est armé de quatre épines, très fortes, à direction postérieure, et toutes plus ou moins recourbées à leur côté interne ; le dessus est semblable au dessous, seulement les épines sont plus allongées et l'avant-dernier segment est lisse. On distingue parfaitement les stigmates qui sont d'un roux foncé et qui sont situés sur les parties latérales et antérieures de chacun des segments.

— M. L. Brisout de Barneville donne la description suivante d'une nouvelle espèce du genre Criquet, qui vient se placer à la fin de la section des Gomphocères et qui a été prise dans les Hautes-Pyrénées.

Acridium brevipenne, *Brisout. Car.* Tête déclive. On observe

entre le bord antérieur du vertex et les yeux composés, au-dessus des fosses antennaires, deux petites fossettes ou dépressions latérales obliques, ou seulement quelques points enfoncés. Yeux composés médiocrement saillants.

Antennes du mâle claviformes, à massue oblongue ou oblongue-lancéolée, obtuse. Antennes de la femelle presque filiformes, insensiblement un peu élargies, un peu dilatées vers le sommet.

Prothorax à trois carènes le parcourant dans toute sa longueur, les deux latérales presque droites. Prèsternum mutique.

Elytres du mâle oblongues, bien plus courtes que l'abdomen. Elytres de la femelle ovales, beaucoup plus courtes que l'abdomen, d'une brièveté encore plus grande que chez le mâle.

Ailes du mâle très courtes, rudimentaires, atteignant à peu près le tiers de la longueur des élytres. Ailes de la femelle très courtes, rudimentaires, atteignant à peine le milieu des élytres.

Cuisses des pattes postérieures médiocrement renflées, à carène supérieure entière, non anguleuse vers son milieu. Jambes antérieures des deux sexes simples, non renflées.

La plaque sous-anale du mâle, ou le dernier segment abdominal de ce sexe, est court. Pièces terminales supérieures de l'abdomen de la femelle, ou appendices sexuels supérieurs, médiocrement comprimés, déclives, inclinés en arrière, à leur partie supérieure et subpostérieure, dans une grande étendue, à bords supérieurs entiers sans dents ni échancrures, terminés par un crochet ou pointe de moyenne longueur; appendices sexuels inférieurs légèrement comprimés à leur partie postérieure.

Corps coloré de brun, de noir, de roussâtre, ou bien encore de verdâtre. Elytres brunâtres. Cuisses des pattes postérieures brunes ou d'un brun rougeâtre, tachetées de noir, souvent rouges ou rougeâtres en dessous; les genoux de ces pattes sont noirs. Les antennes du mâle sont brunes, avec la massue noire.

Longueur : *Mâle* 16 mill. 1/2. *Femelle* 20 mill.

Je dois l'*Acridium brevipenne* à l'obligeance de notre collègue M. Laboulbène, qui l'a pris dans les Hautes-Pyrénées, sur le Pic du Midi de Bagnères de Bigorre.

Lecture. M. Bellier de la Chavignerie lit une note sur le mémoire de M. Pâris (de Gray), intitulé : De plusieurs

espèces de Lépidoptères devant être considérées comme variétés de région et contenant des rectifications scientifiques importantes.

— M. Doüé communique une notice de M. le général Jean Levaillant sur le *Papilio Feisthamelii*. — La Société décide que cette note sera insérée dans ses Annales, quoique M. le général Levaillant ne soit pas au nombre de ses membres.

(Séance du 22 Novembre 1848.)

Présidence de M. AMYOT,

MM. Macquart et Pierret assistent à la séance.

Ouvrages offerts. List of the Specimens of Hymenopterous Insects in the collection of the British Museum. Part II. Chalcidites additional Species, by Ed. Gray. — br. in-8°. Offert par M. Javet au nom de l'auteur.

— Diptères exotiques nouveaux ou peu connus, par M. Macquart. 2e et 3e supplément. — 1 vol. in-8°, 1847-1848. Offert par l'auteur.

— Conférences sur les applications de l'Entomologie à l'Agriculture, précédées d'un discours par M. Macquart (Extrait des Mémoires de la Société de Lille). — br, in-8°. Offert par l'auteur.

Correspondance. M. le secrétaire donne lecture de la lettre suivante de M. Freslon, ministre de l'Instruction publique :

Paris, 14 novembre 1848.

Monsieur, je vous remercie de la note étendue que vous avez bien voulu m'adresser au nom de la Société entomologique. Vous pouvez

être assuré, que je la lirai avec l'intérêt qui s'attache aux travaux d'une Société qui a déjà rendu tant de services à l'agriculture. Je vous prie, monsieur, d'être mon interprête auprès de la Société et de lui faire agréer mes remercîments.

Recevez l'assurance de ma considération distinguée.

Signé FRESLON.

Communications. M. Chevrolat annonce à la Société la mort d'un célèbre entomologiste, M. Erichson. — La Société charge M. Chevrolat de lui donner pour ses Annales une notice sur la vie et les travaux d'Erichson.

— M. Guérin-Méneville dit qu'après avoir étudié avec soin un dessin de M. de Romand, communiqué à la dernière séance et représentant une espèce anormale de *Chrysantheda* mâle, il croit que l'appendice que l'on remarque entre les yeux de l'insecte est réellement une espèce de Cryptogame. Cet appendice est jaunâtre et il dépasse le bas de la bouche de l'insecte. Sur la demande de M. Guérin-Méneville, la Société charge M. L. Buquet, qui a remis ce dessin, de demander à M. de Romand communication de l'insecte en nature.

— M. Pierret montre une boîte que M. Ed. Doubleday vient de lui adresser par l'entremise de M. Javet, et qui contient plusieurs espèces intéressantes de lépidoptères d'Angleterre; il fait surtout remarquer à ses collègues la *Lithosia stramineola* Doubleday.

— M. Bellier de la Chavignerie fait voir à la Société deux individus, mâle et femelle, de l'*Hepialus pyrenaicus* qu'il vient de recevoir. La femelle, chez cette espèce, présente une particularité remarquable, c'est qu'elle est à peu près aptère, c'est-à-dire qu'elle n'est pourvue que de rudiments d'ailes qui la rendent tout à fait impropre au vol.

Notre collègue dit que cette Hépiale découverte il y a une dizaine d'années dans le département des Pyrénées-Orientales par M. Donzel, qui a décrit et figuré les deux sexes dans les Annales de la Société entomologique de France, est toujours demeurée fort rare, et n'est encore connue que d'un très petit nombre de Lépidoptérologistes.

— M. Amyot donne lecture de l'analyse d'un travail de M. le docteur Godron, sur l'espèce et les races dans la période géologique actuelle, travail qui avait été offert à la Société dans l'une de ses dernières séances. On décide que l'extrait de M. Amyot sera imprimé dans le Bulletin.

M. le docteur Godron adresse à la Société une brochure (Extrait des Mémoires de la Société des Sciences, lettres et arts de Nancy, pour l'année 1847) intitulée : *De l'espèce et des races*, aussi digne d'intérêt par le sujet qu'elle traite que par la manière dont ce sujet y est traité. L'auteur, homme d'une science étendue, d'un esprit judicieux et sèvère, examine d'après les données actuelles de la science la question de savoir si l'espèce est fixe dans la nature, et cet examen le conduit à reconnaître que dans la période géologique actuelle, c'est-a-dire depuis la dernière catastrophe qui a bouleversé notre planète, les espèces restent invariables parmi les animaux et les végétaux ; qu'il n'y a aucun fait qui puisse démontrer que dans le monde actuel il se soit formé de nouvelles espèces animales ou végétales, soit par l'influence du changement de climat ou du genre de vie, soit par l'hybridation ou accouplement d'individus d'espèces différentes, soit par toute autre cause.

Le loup et le renard, par exemple, sont répandus depuis des siècles sur toute la surface du globe, depuis la zône torride jusqu'à la zône glaciale, et ils ne présentent d'autre différence qu'un peu plus ou moins de beauté dans leur fourrure. Il en est de même de certaines plantes, comme l'ortie, qui s'est répandue à tous les degrés de latitude où l'homme parvient à s'établir, et qui n'éprouve aucunes modifications destructives de ses caractères spécifiques. Le changement de climat fait mourir l'espèce plutôt que de la transformer en

espèce nouvelle. La durée des siècles, aussi avant dans l'antiquité que l'homme puisse se reporter, ne paraît avoir apporté elle-même aucune modification dans les espèces. Les animaux qu'on trouve embaumés dans les anciens tombeaux d'Égypte, ainsi que les graines qu'on y voit conservées, ne présentent absolument aucune différence avec les animaux et les graines des mêmes espèces qui existent de nos jours. On a même recueilli dans des tombeaux dont la construction remonte à une date antérieure à l'invasion des Romains dans les Gaules, des graines qui, semées, ont donné des plantes absolument semblables à des espèces communes très connues.

L'hybridation produit des êtres qui tiennent des deux espèces accouplées ensemble, mais qui restent inféconds ou finissent par retourner, au bout d'un certain nombre de générations, à l'une des deux espèces primitives. Le genre de vie, la domesticité ou la culture, modifient étonnamment l'espèce, à ce point qu'il y a souvent plus de différence apparente entre les variétés d'une espèce qu'entre deux espèces différentes; mais on peut faire revenir ces variétés à l'état de l'espèce primitive, en les ramenant aux conditions de leur premier état. C'est ainsi que les chevaux sauvages de l'Ukraine ressemblent aux chevaux de différentes variétés qui ont été transportés en Amérique et qui y sont redevenus sauvages. Il en est de même des porcs, qui, en moins de trois siècles, sont redevenus à l'état de sanglier dans les îles sauvages où ils ont été abandonnés.

On peut, en ayant soin d'accoupler des individus de la même espèce doués de certaines qualités d'organisation, créer des races qui donnent, par la reproduction, des générations douées de ces qualités, et il paraît que plus ces races sont anciennes, plus il est difficile de leur faire perdre ces mêmes qualités; mais, dans ce cas, on trouve toujours des intermédiaires qui lient une race à l'autre, et les accouplements des races entre elles sont même plus féconds que ceux des individus de la même race.

L'auteur entre dans de nombreux et intéressants détails sur tous ces points; il porte également son examen sur la question de l'unité d'espèce pour l'homme, unité en faveur de laquelle il paraît se ranger.

Nous ne terminerons pas cette analyse sans faire remarquer que la méthode mononymique, dont le principe est fondé sur la fixité de l'espèce en histoire naturelle, est intéressée d'une manière toute

particulière dans cette question. Il ne nous paraît pas douteux que tous ceux qui admettront la fixité de l'espèce, ne doivent tôt ou tard, s'ils y réfléchissent, admettre forcément la méthode mononymique. La méthode linnéenne ne peut tenir contre le raisonnement, par cela même que le genre est arbitraire et que l'espèce seule ne l'est pas.

Décisions. Sur la demande de M. le trésorier, la Société décide que sept de ses anciens membres seront rayés de la liste de nos collègues, comme n'ayant pas satisfait à leurs engagements envers notre association. Les noms de ces sept entomologistes seront donnés à la suite de la liste des membres de la Société pour 1848.

— Sur la demande du secrétaire, la Société regarde comme démissionnaire M. le docteur Duthieul, qui lui a manifesté l'intention de donner sa démission lors de son départ de Paris.

Lectures. Il est donné lecture des mémoires dont les titres suivent :

1° Observations nouvelles sur les diptères d'Europe de la tribu des Tachinaires (Suite), par M. Macquart. — Ce travail contient des observations sur le travail de M. Zetterstedt sur les Tachinaires de la Scandinavie et la description des espèces européennes des genres *Phorocera*, *Frontina*, *Metopia*, *Degeeria* et *Masicera* ;

2° Note pour servir à l'histoire des métamorphoses du genre *Phasia*, et particulièrement du *P. crassipennis* qui vit parasite du *Pentatoma grisea*, par M. L. Dufour ;

3° Observations faites pendant les mois de juillet et d'août 1848, sur les Lépidoptères qui se trouvent dans les environs de Gavarnie, par M. Pierret.

Membre reçu. La Société, à la majorité des voix, admet

au nombre de ses membres M. Martial Lamotte, pharmacien à Riom (Puy-de-Dôme), présenté par M. Pierret au nom de M. Antoine Guillemot. — Commissaires-rapporteurs : MM. Bellier de la Chavignerie et E. Desmarest.

(Séance du 13 Décembre 1848.)

Présidence de M. REICHE, président de 1847.

M. Robineau-Desvoidy assiste à la séance.

Ouvrages offerts. Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences de l'Institut de France, par MM. les secrétaires-perpétuels. Tome XXVII. (2e semestre de 1848). Nos 19, 20, 21, 22 et 23. — br. in-4°. Offert par l'Institut de France.

— Recherches sur les Odonates ou Libellulidées de Maine-et-Loire, par M. Millet. — br. in-8°. Angers 1847. Offert par l'auteur.

Correspondance. M. le secretaire lit la lettre suivante qui vient de lui être adressée par M. Tourret, ministre de l'Agriculture et du Commerce :

Paris, 24 novembre 1848.

Citoyen, j'ai reçu votre lettre en date du 11 novembre courant, par laquelle la Société entomologique de France appelle l'attention de l'administration de l'agriculture sur le développement et la propagation des chenilles, particulièrement de celles qui sont connues sous le nom de *Bombyx pudibunda* ou *chenille d'automne* et de *Bombyx chrysorrhœa*, qui se sont multipliées, cette année, d'une manière inusitée sur plusieurs points du territoire, particulièrement dans les départements du nord, de l'est et du centre de la France.

Je vous annonce, en remerciant la Société de cette communication, ainsi que du devoûment dont elle se montre animée pour les

intérêts de notre industrie rurale, que j'ai fait préparer une circulaire à adresser très incessamment aux préfets des départements, afin de leur recommander l'exécution des mesures législatives prescrites pour la destruction des chenilles et autres insectes nuisibles à l'agriculture.

J'aurai l'honneur de transmettre à la Société entomologique de France un exemplaire de cette circulaire dès qu'elle sera imprimée.

Salut et fraternité.

Signé TOURRET.

Communications. M. H. Lucas, en faisant passer sous les yeux de la Société une boîte contenant une Aranéide du genre *Latrodectus*, communique la note suivante :

Dans la séance du 9 juin 1847, *Bullet.* p. XLVIII, j'avais déjà présenté à la Société un *Latrodectus martius*, femelle, qui avait été trouvée aux environs de Paris par notre collègue M. Brisout de Barneville, et de plus, j'avais accompagné cette communication de quelques remarques géographiques sur les lieux fort variés habités par cette curieuse Aranéide. Le *Latrodectus martius* vivant que je présente aujourd'hui à la Société est un mâle, et je ferai remarquer que c'est la seconde fois que cette Aranéide est rencontrée en France. Cet individu mâle a été découvert par mon ami M. Emilien Renou, membre de la commission scientifique de l'Algérie, qui a pris cette espèce dans les bois de Meslay, à 4 kilomètres au nord-est de Vendôme.

— On communique la note suivante de M. Bruand relative à une larve d'insecte qui fait de grands ravages à l'agriculture, principalement dans les environs de Besançon.

Un propriétaire de notre département a fait défricher, depuis quelques années, un bois dont on a rendu le sol à la culture. Depuis trois ans, le seigle que l'on y sème germe parfaitement, annonce d'abord une récolte magnifique ; puis, tout à coup, une partie des tiges jaunissent, se penchent et meurent enfin ; un tiers de la récolte environ est ainsi perdu pour le fermier.

Le propriétaire a cherché la cause de ce fléau, et il a reconnu qu'il devait être attribué à une larve d'insecte qui ronge le grain dans la terre, puis dévore les racines. Elle monte même dans la tige du seigle, où l'on en trouve souvent à cinq ou six centimètres plus haut que le sol.

Il est probable que ces larves vivaient dans le bois extirpé, aux dépens des souches pourries, et que, lorsqu'on leur a en retiré leur nourriture habituelle, elles se seront jetées sur les céréales qui la remplaçaient et qui leur offraient une proie plus facile.

Il me semble qu'une certaine quantité de chaux, mêlée au sol lors des labours, pourrait peut-être détruire ces larves si nuisibles : un chaulage à forte dose pourrait aussi préserver les graines.

Plusieurs individus de la larve indiquée par M. Bruand sont mis sous les yeux de la Société, et on les reconnaît pour appartenir à l'*Elater segetis*.

— M. Pierret annonce qu'il vient d'acheter la collection de Lépidoptères que M. Levaillant avait recueillis en Algérie ; il cite plusieurs espèces remarquables, et particulièrement les *Deilephila tithymali*, *Anthocharis Charlonia* et le *Papilio Feisthamelii*, espèce qui doit être considérée comme entièrement distincte de notre *Podalirius*.

— A cette occasion, M. Reiche dit qu'il s'est également procuré la collection de Coléoptères algériens presque exclusivement propres à la province d'Oran, de M. Levaillant ; il indique plusieurs espèces.

Parmi les nombreuses espèces de Coléoptères, M. Reiche a remarqué la *Laphyra Audouini* Barthelemy (*Cicindela Ritchii* Vigors), le *Dromius fenestratus*, le *Scarites striatus*, deux *Ditomus* nouveaux, un *Dermestes* inédit, le plus gros du genre, une *Eurychora* inédite, genre nouveau pour l'Algérie, etc.

En examinant les *Laphyra Audouini*, qui étaient en assez grand nombre, M. Reiche fut fort surpris, sur plus de vingt individus mâles, de n'en trouver qu'un seul possédant le caractère remarquable

signalé par M. Barthélemy dans nos Annales (1835); *les quatre derniers articles des antennes raccourcis, triangulaires, applatis, un peu prolongés en scie en dedans*; tous les autres mâles, faciles à distinguer par la dilatation des tarses antérieurs, avaient tous les articles des antennes parfaitement cylindriques et en tout semblables aux Cicindèles. Ces individus, néanmoins, lui paraissant plus larges, plus aplatis, à facies de femelles ; toutefois il leur enleva l'abdomen et s'assura par la présence de l'organe sexuel que c'étaient de vrais mâles.

Cette observation tendrait à prouver que la *Laphyra Audouini* Barthélemy, ou plutôt *Ritchii* Vigors, doit rester dans le genre *Cicindela*, et que la forme anormale des derniers articles des antennes n'est qu'une modification climatérique, très remarquable, il est vrai, mais sans importance générique ni spécifique.

— M. Robineau-Desvoidy parle de diverses espèces de Crustacés fossiles qu'il a trouvées dans les environs de Saint-Sauveur, et dont il se propose de donner la description à la Société.

Lecture. Il est donné communication d'un mémoire de M. Boyer de Fonscolombe, intitulé : Ichneumonologie provençale (Suite : genres *Phygodenon*, *Mesostenus* et *Hemiteles*).

(Séance du 27 Décembre 1848.)

Présidence de M. AMYOT.

Ouvrages offerts. Mémoire en réponse à la question suivante : Eclaircir par des observations nouvelles le phénomène de la circulation dans les Insectes, en recherchant si on peut la reconnaître dans les larves des différents ordres de ces animaux ; par M. Verloen. (Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences de Belgique.) — br. in-8°. Offert par M. H. Lucas, au nom de l'auteur.

— De la circulation dans les Insectes (Extrait des Annales des Sciences naturelles), par M. E. Blanchard. —

br. in-8°. Offert par M. H. Lucas, au nom de l'auteur.

Correspondance. Il est donné lecture d'une lettre de M. Gravina, adressant sa démission de membre. — Cette démission est acceptée.

Communications. M. Robineau-Desvoidy rappelle à la Société le mémoire récemment envoyé par M. Léon Dufour, où notre infatigable collègue annonce que les Phasies à l'état de larve vivent dans le corps des Hémiptères. M. Robineau-Desvoidy fait observer à ce sujet que pour lui la tribu des Phasiennes n'était que provisoirement placée parmi les Myodaires à larves botanophages; mais que tout l'ensemble de l'organisation de l'insecte parfait tend à la classer dans la nombreuse famille des Myodaires Entomobies; et il rappelle que deux tribus voisines, les Ocyptérées et les Gymnosomées, ont déjà été reconnues comme vivant aussi aux dépens de l'ordre des Hémiptères.

— M. Robineau-Desvoidy annonce ensuite que dès le mois d'avril 1827, il avait observé le *Teichomyza muraria* de M. Macquart, et que lui, M. Robineau-Desvoidy, en avait fait le type de son genre *Scatella* publié en 1830. Par un oubli ou une négligence du compositeur de l'Imprimerie royale, cette espèce ne fut pas éditée.

M. Robineau-Desvoidy l'avait nommée *Scatella urinaria*, à cause des habitudes des larves qui vivent dans l'urine de l'homme. C'est donc à tort que M. Macquart les fait vivre dans le ciment qu'elles tendraient sans cesse à dégrader.

Cette Myodaire mérite notre attention sous un autre point de vue. Elle est aujourd'hui excessivement commune dans tous les lieux d'aisance et dans tous les dépôts d'urine de Paris. M. Robineau-Desvoidy l'a rencontrée

pour la première fois en 1827 à Paris, où elle n'avait encore été signalée par aucun entomologiste. Sa découverte lui fit même faire quelques observations sur l'apparition successive des espèces entomologiques. M. Macquart publia qu'elle n'est point rare dans le nord de la France.

Depuis vingt ans, M. Robineau-Desvoidy a eu occasion de signaler la progression de cette espèce vers les départements du centre : il l'a retrouvée à Melun, à Orléans, et tout récemment à Auxerre. Ce serait donc une espèce qui aurait été apportée par la voie du commerce. Quelle pourrait donc être sa patrie primitive?

A ce sujet, M. Laboulbène prend la parole et annonce que M. Léon Dufour connaît parfaitement cette espèce, qu'il en possède des échantillons, qu'elle vit à Bordeaux, mais en moins grande abondance qu'à Paris, et qu'on ne l'a pas trouvée à Saint-Sever.

M. Robineau-Desvoidy fait observer qu'il faut nécessairement rapporter cette espèce au genre *Scatella*, qu'elle vit réellement en très grande quantité, et qu'on la trouve presque durant tout le cours de l'année. Il fait remarquer, en outre, qu'elle serait propre à l'urine de l'homme, puisqu'il ne l'a jamais rencontrée dans aucune écurie, ni sur aucun fumier provenant des animaux que la domesticité élève.

Rapport. M. le secrétaire donne lecture d'un rapport de la commission de publication réglant la composition du 4e numéro des Annales pour 1848. — La Société adopte les conclusions de la commission de publication par lesquelles le 4e numéro des Annales de 1848 sera composé de deux planches et douze feuilles de texte, sur lesquelles M. Robineau-Desvoidy, pour hâter autant que possible la publication de son grand travail sur les Myodaires,

prend l'engagement de payer l'impression de deux feuilles d'impression. En outre, la Société offre ses remercîments à M. Robineau-Desvoidy de ce qu'il veut bien doublement contribuer à la publication des Annales, et engage ses membres à suivre cet exemple.

Nominations. Aux termes des articles 14 et 36 de son Règlement, la Société procède, pour la dix-huitième fois depuis sa fondation, au renouvellement annuel des membres de son bureau et de sa commission de publication. Ont été nommés pour l'année 1849 :

Membres du bureau :

Président, M. Guénée ;
Vice-président, M. Chevrolat ;
Secrétaire, M. E. Desmarest ;
Secrétaire-adjoint, M. Alex. Pierret ;
Trésorier, M. L. Buquet ;
Trésorier-adjoint, M. L. Fairmaire ;
Archiviste, M. Doüé.

Membres de la commission de publication :

Outre les membres du bureau,
MM. Amyot ;
Bellier de la Chavignerie ;
Berce ;
Javet.
Laboulbène ;

Membre reçu. La Société admet, à la majorité des suffrages, au nombre de ses membres, M. Jacquelin-Duval, étudiant en médecine, présenté par M. Laboulbène. — Commissaires-rapporteurs : MM. Mellié et Signoret.

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1848. — DIX-SEPTIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1841. ABICOT, notaire; à Gien (Loiret).
1834. AMYOT, avocat à la Cour d'appel; rue des Prouvaires, 3.
* AUBÉ, docteur en médecine, membre des Sociétés entomologiques de Londres et de Stettin, etc.; rue de Tournon, 8.
1847. BAGRIOT; passage Saint-Charles, 4, à Vaugirard.
1848. BARAN (Gabriel de); à Grenelle, rue du Théâtre, 85.
1833. BASSI (le chevalier); à Milan.
1846. BAUDI DE SELVE (le Chevalier Flaminius); à Turin.
1835. BECKER, entomologiste; quai Bourbon, 49, île Saint-Louis.
1845. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE, attaché au ministère de la justice; rue de la Chaussée-d'Antin, 8.
1835. BERCE, graveur; place de Laborde, 10.
1844. BIGOT; rue Neuve-de-Luxembourg, 15.
1832. BLAINVILLE (DUCROTAY DE), membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire natu-

relle et à la Faculté des sciences, etc.; au Muséum.

1837. Blanchard, aide naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre des Sociétés philomatique de Paris et entomologique de Stettin, etc.; rue Saint-Jacques, 161.

1838. Blisson, ancien sous-bibliothécaire de la ville du Mans; rue de Tascher, 21, au Mans (Sarthe).

1833. Blutel, directeur des douanes en retraite; à La Rochelle (Charente-Inférieure).

1832. Boheman, professeur au Musée de l'Académie royale des sciences de Suède, etc.; à Stockholm.

* Boisduval, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur; rue des Fossés-Saint-Jacques, 22.

1842. Boisgiraud, doyen de la Faculté des sciences de Toulouse (Haute-Garonne).

1842. Bonard, chirurgien en chef de l'hôpital de Calais, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Calais (Pas-de-Calais).

1848. Bottée de Toulmon (Eugène); rue des Saints-Pères, 5.

1846. Boucley, ancien recteur de l'Académie de Pau (Basses-Pyrénées).

1845. Boulard (Camille); à la ferme de Suzette, près Bitche (Moselle).

1839. Boulard (Désiré), employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle; rue des Fossés-Saint-Victor, 19.

1843. Bouvin (Charles), ancien employé du laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 16.

1838. Brême (le marquis de), membre de l'Académie des sciences de Turin, de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; à Turin.

1847. Brisout de Barneville (Louis); rue Le Regratier, 2.

1834. Bruand (Théophile), membre de la Société libre d'émulation du Doubs ; place Saint-Jean, 8, à Besançon (Doubs).

* Brullé, professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Dijon, chevalier de la Légion d'honneur, etc. ; à Dijon (Côte-d'Or).

1843. Bruyat (Joanny), directeur du théâtre royal ; à Nice.

1832. Bugnion, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc. ; à Lausanne.

1833. Buquet (Lucien), naturaliste, attaché au ministère de la marine, etc. ; rue Dauphine, 35.

1841. Burmeister, professeur de zoologie à l'Université de Halle, etc. ; à Halle (Saxe).

1834. Chaudoir (le baron Maximilien de), conseiller honoraire au service de Russie, etc ; à Kiew.

* Chevrolat, commis principal à l'administration de l'octroi de Paris, etc. ; rue Fontaine-Saint-Georges, 25.

1839. Colin, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle d'Arras (Pas-de-Calais).

1842. Coquerel (Charles), chirurgien de la marine nationale.

1841. Costa (Achille), membre de l'Académie des aspirants naturalistes ; à Naples.

1832. Daube, propriétaire ; à Montpellier (Hérault).

1839. Delacour, juge d'instruction ; à Beauvais (Oise).

1845. Démoulin, membre de la commission du Musée d'histoire naturelle de Mons.

1838. Desmarest (Eugène), membre de la Société entomologique de Stettin, membre titulaire de la Société de Biologie, employé au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, etc. ; rue Hautefeuille, 3.

1847. Deville (Emile), employé du laboratoire de Mammalogie et d'Ornithologie du Muséum d'histoire naturelle, chevalier de la Légion-d'Honneur ; au Muséum.

1842. Deyrolle, naturaliste ; rue de la Monnaie, 19.
1833. Donzel (Hugues); à Lyon (Rhône).
1834. Doubleday (Edouard), membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.
1845. Doubleday (Henry); à Londres.
1833. Doüé, ancien chef de bureau au ministère de la guerre, officier de la Légion d'honneur, etc.; rue de l'Ancienne-Comédie, 13.
1845. Douglas (John-Williams); à Londres.
1834. Drewsen, négociant ; à Strendsmollen, près Copenhague.
1832. DUFOUR (Léon), correspondant de l'Académie des sciences, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Saint-Sever (Landes).
1832. DUMÉRIL, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine, officier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum.
1843. Dumontier, ex-chirurgien de la marine nationale, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue de Crussol, 3.
1832. Dupont, naturaliste, membre de la Société entomologique de Stettin ; quai Saint-Michel, 25.
1845. Dutemple de la Croix (le comte Louis), officier de la marine nationale; à bord de l'Orion.
1833. Ecoffet, directeur des contributions indirectes; à Colmar (Haut-Rhin.)
* Edwards (Milne), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, etc.; au Muséum.
1842. Fairmaire (Léon), membre de la Société entomologique de Stettin, etc.; rue de Ménars, 14.
1833. Farhoeus, membre du conseil d'Etat, chef du département de l'intérieur en Suède, grand'-croix de l'Etoile polaire; à Stockholm.
* Feisthamel (le baron), général en retraite, com-

mandeur de la Légion-d'Honneur, etc.; rue de Sorbonne, 3.

1836. Fischer de Waldheim, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, conseiller d'Etat actuel, grand'croix des ordres de Saint-Anne et de Saint-Stanislas, etc.; à Moscou.

1837. Fol, négociant; rue du Sentier, 16.

1832. Fonscolombe (Boyer de); à Aix (Bouches-du-Rhône).

1838. Frivaldjzky, docteur en médecine; à Pesth.

1847. Gaubil, capitaine au 17e régiment d'infanterie légère; à Baugy (Cher).

1846. Gautier (Antoine); à Nice.

1842. Gehin, pharmacien; à Metz (Moselle).

1847. Genin, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Savoie, etc.; à Chambéry.

1833. Germar, professeur d'histoire naturelle; à Halle (Saxe).

1844. Ghiliani (Victor), employé au Musée d'histoire naturelle de Turin; à Turin.

1844. Goubert (Léon); à Strasbourg (Bas-Rhin).

1835. Goureau, lieutenant-colonel du génie, membre de la Légion d'honneur, directeur des fortifications à Cherbourg (Manche).

1833. Graells, membre du Conseil royal de l'Instruction publique, professeur de zoologie, chef et directeur du Muséum d'histoire naturelle de Madrid.

1832. Graslin (de), membre correspondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Château-du-Loir (Sarthe).

1833. Gravenhorst, docteur en philosophie, conseiller privé de la cour de Prusse; à Breslau.

1836. Guéneau d'Aumont, capitaine adjudant-major au 9e régiment d'infanterie; à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1832. Guénée (Achille), avocat; rue Soufflot, 10.

* Guérin-Méneville, membre de la Société natio-

nale et centrale d'agriculture de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, etc; rue des Beaux-Arts, 4.

1846. Guernisac (le comte de); à Morlaix (Finistère).

1847. Guillemot (Antoine); à Thiers (Puy-de-Dôme).

1847. Guth (J.-G.); à Londres.

1834. Hérétieu, contrôleur des contributions directes, membre du conseil général du département du Lot; à Cahors (Lot).

1846. Hérold (Albert), rédacteur attaché au cabinet du préfet de police; rue Lemercier, 20, aux Batignolles.

1847. Heyden (Von), sénateur; à Leipsig.

1833. Hope, président de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1832. HUMBOLDT (le baron de), membre des Académies des sciences de Paris et de Berlin, grand'croix de la Légion d'honneur, etc.; à Berlin

1843. Iradi (don José Cayetano de); à la Havane.

1848. Jacquelin-Duval, étudiant en médecine, rue des Grés, 20.

1847. Javet, négociant; rue Geoffroy-Marie, 10.

1843. Jekel, rentier; rue Fontaine-Molière, 20.

1832. KIRBY, président honoraire de la Société entomologique et membre de la Société linnéenne de Londres, recteur de Barham, etc.; à Barham.

1832. KLUG, docteur en médecine, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Berlin.

1846. Kolenati (Frédéric); à Saint-Pétersbourg.

1845. Küenburg (le comte Ferdinand de), assesseur de la direction des mines et salines à Hall, en Tyrol.

1846. Laboulbène (Alexandre); membre titulaire de la Société de Biologie, correspondant de la Société d'Agriculture, sciences et arts d'Agen; rue Servandoni, 26.

1832. Lacordaire, professeur de zoologie et d'anatomie

comparée à l'université de Liége, etc.; à Liége.

1837. Laferté-Sénectère (le marquis de); à Beugny, par Chinon (Indre-et-Loire).

1846. Lagrell, négociant; à Bordeaux (Gironde).

1848. Lambert (Paul), étudiant en médecine; rue Dauphine, 26.

1848. Lamotte (Martial), pharmacien; à Riom (Puy-de-Dôme).

1848. Lauras, docteur en médecine, pharmacien aide-major de 1re classe; à Alger.

1833. Lefebure de Cérisy, ingénieur de la marine, ancien amiral de la flotte égyptienne, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Toulon (Var).

* Lefebvre (Alexandre), membre des Sociétés savantes de Lille, Catane, Moscou, Barcelone, Madrid, Londres, etc.; à Bouchevilliers, près Gisors (Eure).

1837. Leprieur jeune, pharmacien aide-major, professeur attaché à l'hôpital militaire de Lille (Nord).

1843. Léséleuc (de), chirurgien de la marine nationale, détaché aux mines de Poullaouen, près Brest; (Finistère).

1845. Levoiturier (Jacques-Alexandre); à Orival (Seine-Inférieure).

1832. Lucas, membre de la commission scientifique de l'Algérie, employé au laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum.

1832. Macquart, membre de plusieurs sociétés savantes; à Lille (Nord).

1846. Manderstjerna, capitaine aux gardes de l'empereur de Russie; à Saint-Pétersbourg.

1833. Mannerheim (le comte), président de la haute cour de justice de Wibourg, grand'croix de l'ordre de sainte Anne et de saint Stanislas, de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Wibourg.

1832. Marchand; rue Chanvault, 4, à Chartres (Eure-et-Loir).
1835. Marseul (de), chef d'institution; rue des Marchés, 6, à Laval (Mayenne).
1847. Mellié, vérificateur de l'Enregistrement; rue du Mont-Thabor, 9.
1832. Melly, négociant; à Liverpool.
1844. Mocquerys (Emile); rue Grand-Pont, 57, à Rouen (Seine-Inférieure).
1835. Morisse, membre de la Société géologique de France, etc.; rue Beauregard, 12, au Havre (Seine-Inférieure).
1845. Nicolet, dessinateur d'histoire naturelle, etc.; rue Saint-Victor, 6.
1834. Paris, notaire; à Epernay (Marne).
1846. Paris, docteur en médecine, etc.; à Gray (Haute-Saône).
1833. Passerini, agrégé du professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Florence, etc.; à Florence.
1837. Pecchioli; à Pise.
1838. Perris, chef de division à la préfecture de Mont-de-Marsan, chevalier de la Légion-d'Honneur, etc.; à Mont-de-Marsan (Landes).
1833. Pictet, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de Genève.
1833. Pierret (Alexandre); rue Corneille, 3.
1847. Piette de Montesquieu, pharmacien à Toulouse (Haute-Garonne).
1845. Pilate; aux Moulins-lès-Lille (Nord).
* Poey, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'université de la Havane, etc.; à la Havane.
* Rambur, docteur en médecine; à Saint-Christophe, près Tours (Indre-et-Loire).
* Reiche, négociant, membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; rue du Marché-Saint-Honoré, 4.

1835. Reichenbach, professeur et directeur du Muséum d'histoire naturelle du roi de Saxe, docteur en médecine, etc.; à Dresde.
1846. Renard; à Saint-Quentin (Aisne).
1833. Robineau-Desvoidy, docteur en médecine, etc.; à Saint-Sauveur (Yonne).
1833. Robyns, banquier; à Bruxelles.
* Romand (de), chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Vouvray, par Vernon (Indre-et-Loire).
1840. Rondani (Camillo), membre de plusieurs sociétés savantes; à Parme.
1848. Rosenhauer (W. G. de); à Erlangen.
1844. Roser (de), conseiller intime de légation; à Stuttgard (Wurtemberg).
1841. Rouget (Auguste); à Dijon (Côte-d'Or).
1847. Rouzet, employé au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, membre honoraire de la Société d'horticulture du Cantal, correspondant de la Société d'agriculture du même département, etc.; rue de Beaune, 11, à Belleville.
1845. Safferling; à Heidelberg (Grand-Duché de Bade).
1833. Sahlberg, docteur en médecine, professeur émérite de l'Académie impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Helsingfors (Finlande).
1834. Sans (Mariano de), secrétaire de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Barcelone.
1844. Saucerotte, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Strasbourg, docteur en médecine, etc.; à Strasbourg (Bas-Rhin).
1842. Saunders de Vansworth (Williams Wilson), membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc.; à Londres.
1832. SAVIGNY, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à la ferme de Galy, parc de Versailles (Seine-et-Oise).

1843. Schaum, docteur en médecine, membre de la Société entomologique de Stettin, etc.; à Stettin.
1847. Schembri (Antonio); à Malte.
1841. Schmid (le chevalier Louis de); chambellan de S. A. R. le duc de Lucques, à Florence.
1837. Schmidt, docteur en médecine; à Brême.
1835. Schoeffer, docteur en médecine; à Ratisbonne.
1834. Selys Longchamps (de), membre de la Société des sciences naturelles de Liége, etc; à Liége.
* SERVILLE (AUDINET), membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou, etc.; rue de Pontoise, 10
1843. Signoret (Victor), docteur en médecine, pharmacien, etc.; rue de Seine, 49.
1832. Silbermann, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Strasbourg, chevalier de la Légion d'honneur; à Strasbourg (Bas-Rhin).
1834. Sommer, négociant, membre de plusieurs sociétés savantes; à Altona.
1834. Spence (Henry), membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.
1833. Spence (Williams), président de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.
1835. Spinola (le marquis Maximilien de); à Gênes.
1845. Stephens, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.
* Theis (le baron de), consul de France à Varsovie, membre de la Société des sciences et arts de Saint-Quentin, etc.; à Varsovie.
1846. Thibésard, fondé de pouvoir du receveur-général du département de l'Aisne, à Laon (Aisne).
1838. Trobert, docteur en médecine, chirurgien de première classe, entretenu de la marine, etc.; à Saint-Pol-de-Léon (Finistère).
1844. Truqui (Eugène), docteur en médecine; à Turin.
1836. Waga (de), professeur d'histoire naturelle, etc.; à Varsovie.
* WALCKENAER (le baron), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-

lettres, membre de la Légion d'honneur, etc.; rue Laffitte, 53.

1834. WESTERMANN, négociant; à Copenhague.

1833. WESTWOOD, membre des Sociétés linnéenne et entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1841. WHITE (Adam), aide-naturaliste au Musée britannique, membre de la Société entomologique de Londres, etc.; à Londres.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1848.

MM.

1837. DARDOUIN; à Marseille.

1846. DUTHIEUL.

1836. ELIZALDE; à Cadix.

1845. GRAVINA; à Paris.

1837. LUCIANI; à Castel-Nuovo (Toscane).

1847. MECKENHEIM; à Vendôme (Loir-et-Cher).

1845. TESSIER (Paul); à Bordeaux (Gironde).

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1848.

MM.

1846. CHARRE, à Paris.

1836. HOREAU; à Alger.

1832. SCHOENHERR, à Sparresæter (Suède).

MEMBRES RAYÉS

Comme n'ayant pas satisfait à leurs engagemens envers la Société.

DÉCISION DU 22 NOVEMBRE 1848.

MM.

1843. BAYLE, à Paris.

1840. BOURLET, à Douai (Nord).

1833. Dalbom, à Lund (Suède).
1837. Démary, à Paris.
1840. Haefeli, à Baltimore.
1843. Loss, à Paris.
1842. Topart à Péronne (Somme).
1833. Zetterstedt, à Lund (Suède).

MEMBRES REÇUS EN 1849.

MM.

1849. Mieg, docteur en philosophie, directeur du cabinet royal de physique, membre de l'Académie médicale de Madrid et de l'Académie des sciences de Bonn ; à Madrid.
1849. Pradier, lieutenant de vaisseau de la marine nationale ; à Lorient (Morbihan).
1849. Teijeiro (Arias), ancien magistrat espagnol ; à Beaune (Côte-d'Or).

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

Abræus rombophorus; trouvé en très grand nombre aux environs de Paris par M. Rouzet. XIII.

Acridides. Catalogue des espèces qui se trouvent aux environs de Paris par M. L. Brisout de Barneville. 411.

Acridium brevipenne; description de cette nouvelle espèce par M. L. Brisout de Barneville LXXXIII.

Acridium dispar; ce nom a été substitué à celui d'*Acridium smilaceum* par M. L. Brisout de Barneville. XXXVIII.

—Nouveaux détails sur cet insecte; par le même. XLIII.

Acridium dispar hermaphrodite, pris aux environs de Paris par M. L. Brisout de Barneville. LIV.

Acridium migratorium; trouvé dans les environs de Paris par M. L. Brisout de Barneville. LIV.

Agonosoma spectabile; erreur commise par M. Achille Costa, au sujet de cet insecte; rectification par M. Signoret. XXI.

Agrotis Graslinii (Description de l'); précédée de quelques observations critiques sur la distribution de la famille des Agrotides, par M. le docteur Rambur. 65.

Agrotis lipara; description de cette nouvelle espèce, par M. le docteur Rambur. 68.

Anoplognathus analis; dissemblance dans la couleur des élytres d'un individu de cette espèce, observée par M. Doüé. XV.

(1) Cette Table a été rédigée par M. Pierret, secrétaire-adjoint.

Anostostoma; détails sur les mœurs d'un orthoptère appartenant à ce genre, par M. Ch. Coquerel. x. 282.

Anthocharis Levaillantii; présentée à la société par M. H. Lucas. LXIV.

Arctia urticæ; élevée dans les environs de Paris, par M. Bellier de la Chavignerie. LXII.

Astacus fluviatilis (Note sur une disposition anormale des organes génitaux observée dans l') par M. E. Desmarest. 479.

Blaps lineata; irrégularités dans le dessin des élytres d'un individu de cette espèce, signalées par M. Doüé. XV.

Blattes (Détails sur les), par M. L. Brisout de Barneville. XIX.

Bombyx chrysorrhœa; sa fréquence et ses ravages signalés par MM. Guérin-Méneville et Pilate. LXXVIII.

Bombyx cynthia; devrait être introduit dans nos magnaneries; selon M. Alexandre Lefèvre. X.

Bulletin entomologique. 1er trimestre, III. — 2e trimestre, XXV. — 3e trimestre, XLI. — 4e trimestre, LXI.

Carabus nodulosus; détails sur une monstruosité remarquable chez un individu de cette espèce, communiqués au nom de M. Gaubil, par M. Lucas. XVIII.

Cerasterna flocosa; espèce nouvelle présentée par M. L. Buquet. XLVIII.

Chalcodermus; ressemblance dans la couleur des élytres chez un individu appartenant à ce genre; signalée par M. Doüé. XV.

Chalicodoma muraria (abeille maçonne); son nid a été confondu avec celui du *Pelopœus spirifex*, par M. Lucas; rectification par M. Bellier de la Chavignerie. LXXXII.

Charre (Emile) (Notice nécrologique sur feu); par M. Laboulbène. XXXIX.

Chenilles ; des nids de ces animaux ont été observés en très grand nombre par MM. Bellier de la Chavignerie, Rouzet, etc. — Décision de la Société à cet égard. LXIV.

Chenilles desséchées ; préparées par M. Bellier de la Chavignerie. XLIX.

Chlorops læta (Lecture d'une Note de M. Waga sur le); par M. Guérin-Méneville. VIII.

Chrysantheda mâle ; cryptogame remarqué sur un dessin de cet insecte, par M. Guérin-Méneville. LXXXVI.

Chrysomela sanguinolenta (larves de chalcidites parasites de la) observées par M. Léon Fairmaire. XXXVI.

Cicada fraxini ; se trouve communément dans les environs de Saumur, selon M. Millet. Note à ce sujet, par M. Amyot. LXX.

Cicindela campestris ; longévité de cet insecte observée par M. Doüé. LX.

Cicindela campestris (Note pour servir à compléter l'histoire des mœurs et des métamorphoses de la), par M. Blisson. 155.

Cicindela trisignata ; dégradation successive de la couleur typique dans une suite d'individus de cette espèce, signalée par M. Doüé. XXXV.

Cigaritis Massinissa ; présenté à la Société par M. H. Lucas. LXIV.

Cillenum laterale ; trouvé en grande quantité au bord de la mer, en Écosse, par M. Javet. XXXI.

Cis ; monographie de cet ancien genre des auteurs, par M. J. Mellié. 205-313.

Clytus quinque maculatus ; diagnose de cette espèce nouvelle, par M. H. Lucas. XLVIII.

Coccus cérifères du Brésil (Notice sur deux); par M. A. Chavannes. 139.

Coléoptères nouveaux (Description de quelques) *Hammaticherus intricatus*, *Silpha Souverbii*, *Styphlus muscorum*, *Corticus foveolatus*, *Geotrupes sub-armatus*, *Ulomascus caviventris*; par M. Léon Fairmaire. 167.

Coléoptères rares aux environs de Paris, *Tillus elongatus*, *Cryptocephalus marginatus*, *Phyllobotrys quadrimaculatus* et *Anogodes ustulata*; trouvés dans la forêt de Sénart par M. L. Fairmaire. XLIV.

Coléoptères; recueillis à Taïti par M. Vesco. — Note sur ce sujet, par M. Coquerel. XLVI.

Coléoptères remarquables provenant de la Guinée, présentés à la Société par M. L. Buquet. XXI.

Commission scientifique de l'Algérie. La partie entomologique doit être bientôt terminée, selon M. Lucas. XXXI.

Communications; IV. IX. XII. XVII. XXIV. XXVI. XXXI. XXXII. XXXIV. XXXVII. XLII. XLV. XLVII. XLIX. LII. LVI. LXII. LXV. LXXIX. LXXXVI. XCI. XCIV.

Comptes du Trésorier (Commission chargée de présenter un rapport sur les). X. Lecture de ce rapport et décision de la Société à ce sujet. XXI et XXIII.

Conduits trachéens (Absorption des matières ingérées dans les); détails à ce sujet, d'après MM. Alessandrini, de Filippi et Bassi; par M. le marquis de Brême. IV.

Coniatus chrysochlora. Lucas. Description des mœurs de cette nouvelle espèce; par M. Lucas. XVII.

Correspondance XII. XVII. XXIV. XXVI. XXXII. LXII. LXV. LXXIX. LXXXV. XC. XCIV.

Crustacés fossiles trouvés dans les environs de Saint-Sauveur (Yonne); par M. Robineau-Desvoidy. XCIII.

Cryptocephalus (Monographie des espèces européennes du genre), traduite de l'allemand de M. Suffrian par M. Léon Fairmaire. 1re partie. 285. — Décision. LXXXIX.

Deilephila tithymati (chenille du); présentée à la Société par M. Bellier de la Chavignerie. XLV.

— Observations à ce sujet par M. H. Lucas. XLVII.

Donacia sagittariæ (Histoire des métamorphoses de la) par M. Edouard Perris. 33.

Echenillage (Rapport concluant à la nécessité de l'); par MM. Bellier de la Chavignerie, Rouzet, etc. LXXIV.

Elaphocera rubripennis; diagnose de cette espèce nouvelle par M. H. Lucas. XLVIII.

Elater (*ludius crocatus*). Cet insecte et ses congénères sont carnassiers. Observations faites à cet égard par MM. Al. Laboulbène et L. Fairmaire. XXXVII. — Remarques sur ce sujet, par M. Chevrolat. XXXVIII.

Elater segetis; sa larve cause de grands dommages à l'agriculture, selon M. Bruand. XCI.

Epeira apoclyssa; mémoire sur cette curieuse espèce, d'arachnide; communiqué par M. de Walckenaer XXXIII.

Episema hispana; description de cette nouvelle espèce par M. le docteur Rambur. 66.

Erebia Lefebvrei; pris en grand nombre dans les Hautes-Pyrénées françaises et dans l'Aragon, par M. Pierret. XLV.

Espèce (de l') et des races; par M. le docteur Godron. Analyse de ce travail par M. Amyot. LXXXVII.

Fischer von Roslerstamm (Etude sur les ouvrages de M.); par M. Guénée. 23.

Forficules. Ces insectes sont quelquefois carnivores. Nouvelle observation faite à ce sujet par M. L. Brisout de Barneville. XLII.

France occidentale (Exploration entomologique dans la); par M. A. de Graslin. 49.

Fulgora lanternaria; n'est pas lumineuse dans l'obscu-

rité, selon les observations de M. Beske. Détails à ce sujet par M. Becker. XV.

Galleria cerella (Nid construit par la); présenté par M. Lucas. XXVIII.

Gavarnie (Observations faites pendant les mois de juillet et d'août 1848 sur les Lépidoptères qui se trouvent aux environs de); par M. Pierret. 397.

Géné (Notice nécrologique sur feu); par M. Bassi. 5.

Geotrupes hypocrita; pris en très grand nombre dans l'île de Saint-Ouen, par M. Rouzet. XLIX.

Goliathus; distinction des grandes espèces dans ce genre, par M. le docteur Schaum. LI.

Gortyna micacea; trouvée dans les bois de Versailles, par M. Bellier de la Chavignerie. LXIII

Halobates Eschscholtz (Note sur le genre); par M. Léon Fairmaire. XXVI.

Hélomysa; recueillis en Provence par M. Tulasne. Détails sur deux Diptères appartenant à ce genre, par M. H. Lucas. L.

Hepialus Pyrenaïcus (Détails sur l'); par M. Bellier de la Chavignerie. LXXXVII.

Hesperophanes griseus et *Stenopterus mauritanicus*, trouvés dans le bois du *Cytisus spinosus* par M. H. Lucas. LXIII.

Heterophaga opatroïdes; détails sur la larve de cet insecte, par M. Lucas. XIII.

Hyphydrus variegatus; trouvé à Bondy par M. Rouzet. XXXIII.

Impression des Lépidoptères sur le papier par une méthode nouvelle. Détails à ce sujet, par M. Bellier de la Chavignerie. XLIX.

Insectes parasites de la cochenille. Extrait d'un mémoire de M. Guérin-Méneville. LXXIX.

Insectes recueillis à Madagascar (Observations entomologiques sur divers); par M. Ch. Coquerel, Première partie. 177. — Deuxième partie. 275.

Ixodes Dugesii; rencontré sur un saurien, par M. Rouzet et présenté à la Société par M. Lucas. XXXIV.

Læmophleus Dufourii; Description de cette nouvelle espèce, par M. Al. Laboulbène. 295.

Læmophlæus fractipennis. Motschoulsky; renseignemens sur cet insecte, transmis par M. Léon Fairmaire à M. Laboulbène. 299.

Laphria maroccana (Détails sur les mœurs de la); par M. H. Lucas. LXXXIII.

Latrodectus martius. Note au sujet de cet insecte; par M. H. Lucas. XCI.

Lectures. IX. XI. XV. XXIII. XXXI. XXXIII. XLIV. XLIX. LII. LV. LXIV. LXXXIV et XCIII.

Lépidoptères recueillis aux environs d'Odessa et au pied du Caucase (Note sur les); par M. Boisduval XXVIII.

Lépidoptère remarquable de la famille des Tinéites; communiqué à la Société par M. Ed. Doubleday. LXIII.

Lépidoptères, variétés de régions, par M. Pâris de Gray. 191.

— Observations sur ce mémoire; par M. Bellier de la Chavignerie. 307.

Lépidoptères et Coléoptères pris sur les Alpes maritimes. Extrait d'une lettre adressée à M. Pierret par M. Ghiliani. XLIII.

Levaillant (M. le général Jean). La collection de Lépidoptères qu'il avait recueillie en Algérie a été achetée par M. Pierret. Celle des Coléoptères par M. Reiche. XCII.

Lithosia stramineola, H. Doubleday. Communiqué à la Société par M. Pierret. LXXXVI.

Lixus angustatus (Note pour servir à l'histoire du); par M. Edouard Perris. 147.

Lixus. Sur la matière pulvérulente qui recouvre la surface du corps de ces insectes ; par MM. Al. Laboulbène et Follin. 301.

Macroceraïa (Réclamation adressée à MM. Amyot et Serville, au sujet du nom de genre); par M. Alexandre Lefebvre. 199.

Mantis religiosa ; la larve a été prise aux environs de Paris par M. L. Brisout de Barneville. LIV.

Mastigus palpalis. Remarques au sujet de cet insecte ; par M. Reiche. XLIII.

Melolontha vulgaris et *M. hippocastani*. Ces deux espèces s'accouplent ensemble, mais sans résultat; selon M. Mulsant. LX.

Membres décédés en 1848. XXXVII. XLII. CVII.

Membres de la Société en 1848 (Liste des) XCVII.

Membres démissionnaires. XVII. XXVI. XXXII. LXV. LXXXIX. XCIV. CVII.

Membres du bureau (Nomination des) pour 1849. XCVI.

Membres rayés de la liste. Décision de la Société à cet égard. LXXXIX. CVII.

Membres reçus en 1848. IX. XI. XXXVIII. XLVI. LXXXIX. XCVI.—en 1849. CVIII.

Mesites pallidipennis ; trouvé à la Teste, près Bordeaux, par M. Léon Fairmaire. XXXVII.

Méthode mononymique. Lettre de M. Weswood à M. Amyot, au sujet de cette méthode. LXX. — Réponse de M. Amyot à M. Westwood. LXXI.

Méthode mononymique. Opinion de la Société au sujet de cette méthode. XVI.

Metrocampe fasciaria, trouvée aux environs de Paris

par M. Bellier de la Chavignerie et par M. Al. Laboulbène. XLIV.

Muscardine. Détails sur ce sujet par Guérin-Méneville. LXVIII.

Myodaires des environs de Paris par M. Robineau-Desvoidy. Entomobies, VIIe section. ERYTHROCÉRÉES. Genres. *Phrynse, Eurigaster, Erythrocera, Curtisia, Stenia, Roeselia*, et VIIIe section. GRAOSOMES, Genres *Myobia, Leskia, Solieria, Orillia* et *Fischeria*. 429.

Myodaires. Remercîmens adressés par la Société à M. le docteur Robineau-Desvoidy au sujet de ce travail. XCVI.

Nebria brevicollis (Description de la larve et de la nymphe de la) ; par M. Blisson. 73.

Nonagria fluxa et *Helmanni* ; trouvées dans les environs de Paris, par M. Bellier de la Chavignerie. LIII.

Omalium. Espèce inédite de ce genre, trouvée près de Sèvres par M. Mellié. XXXVI.

Ophtalmicus dispar et *Ophtalmicus grylloïdes*. Ces deux espèces doivent être regardées comme distinctes selon M. Waga. VI.

Orgya pudibunda. Invasion de ces chenilles dans la Lorraine ; faits communiqués à cet égard par MM. Reiche, H. Lucas et Bellier de la Chavignerie. Lettre au sujet de ces chenilles adressée à M. E. Desmarest, Secrétaire de la Société, par M. Reeb, pharmacien à Phalsbourg. LVII.

Otiorhynchus fuscipes; trouvé près d'Orléans par M. Léon Faimaire. XXXVI.

Ouvrages offerts. III. IX. XI. XVII. XXIV. XXV. XXXI. XXXII. XXXIV. XXXVI. XLI. XLIV. XLVI. XLIX. LII. LV. LXI. LXIV. LXXVIII. LXXXV. XC. XCIII.

Papilio Feistamelii (Notice sur le); par M. le général Levaillant. 407.

Pelidnota lucida; dissemblance dans la couleur des élytres d'un individu de cette espèce, signalée par M. Doüé. XV.

Pelopœus spirifex; nid de cet insecte présenté à la Société par M. Bellier de la Chavignerie. XXXII.

Phasia (Note pour servir à l'histoire des métamorphoses du genre); par M. Léon Dufour. 427.

Phasies. Note au sujet des mœurs de ces insectes, par M. Robineau-Desvoidy. XCIV.

Philothermus Montandonii; trouvé en très grand nombre aux environs de Paris, par M. Rouzet. XIII.

Phytonomus limbatus; trouvé près d'Orléans par M. Léon Fairmaire. XXXVI.

Planches (Explication des). I. II, p. 83. II. I, p. 20. II, p. 47. III. IV, p. 136. V. VI, p. 137. VII. I, p. 153. II, p. 165. III, p. 176. IV, p. 190. IX. X, p. 395. XI. XII, p. 396.

Polyzonium germanicum; rencontré aux environs de Paris par M. Duméril. Détails sur cet insecte par M. H. Lucas. LVII.

Pselaphus et Sydmœnus de grande taille; trouvés dans l'Amérique méridionale par M. Sallé. LII.

Psychoda phalenoïdes; trouvée en très grand nombre au Jardin des Plantes, par M. H. Lucas. LIII.

Ptilinus pectinicornis; pris au vol pendant le mois de mars par M. H. Lucas. XXVIII.

Rapports. XXI. XLIV. LXIV. LXXIV. LXXXIX. XCV.

Salle des séances; dévastée lors de la prise de l'Hotel-de-Ville, le 24 février. Détails à ce sujet par M. Doüé. XVII.

Saperda phoca; trouvée aux environs de Nîmes par M. Javet. XLVI.

Scatella urinaria; cette espèce a été publiée par M. Macquart, sous le nom de *Teichomyza muraria*. Détails sur ses mœurs par M. Robineau-Desvoidy. XCIV.

— Remarques à ce sujet par M. Laboulbène. XCV.

Scelimena; ce genre doit définitivement être séparé du genre *Tetrix*, selon M. L. Brisout de Barneville. XXXV.

Scorsonère; les feuilles de cette plante, immergées dans un liquide, peuvent remplacer avantageusement celles du mûrier, d'après MM. V. Repos et Guérin-Méville. XII.

Séances de 1848. 1re (12 janvier), III. — 2e (26 janvier), IX.—3e (9 février), XI.—4e (8 mars), XVI.—5e (22 mars), XXIV. — 6e (12 avril), XXV. — 7e (26 avril), XXXI. — 8e (10 mai), XXXII.—9e (24 mai), XXXIV.—10e (14 juin), XXXVI.—11e (12 juillet), XLI. — 12e (26 juillet), XLIV. — 13e (9 août), XLVI. — 14e (23 août) XLIX.—15e (13 septembre), LII.—16e (27 septembre), LV.—17e (11 octobre), LXI. — 18e (25 octobre), LXIV. — 19e (8 novembre), LXXVIII. — 20e (22 novembre), LXXXV. —21e (10 décembre), XC.—22e (22 décembre), XCIII.

Sitaris humeralis; trouvé en grand nombre aux environs de Paris par M. Bellier de la Chavignerie. Détails sur ces insectes, par M. Mulsant. LIV.

Société philomatique. Décision de la Société entomologique au sujet de cette société. XXXII.

Solenophorus strepens. Détails sur une monstruosité remarquable chez un individu de cette espèce, communiqués au nom de M. Gaubil par M. Lucas. XVIII.

Sphinx du Pin; la chenille de ce Sphinx a été trouvée

dans les environs de Paris, par M. Bellier de la Chavignerie. LII.

Staphylinus lutarius; trouvé près d'Orléans par M. Léon Fairmaire. XXXVI.

Tachinaires. Nouvelles observations sur les insectes Diptères de cette tribu (suite); par M. Macquart. 85.

Tetrix harpago; Orthoptère nageur signalé par M. Reiche. XXXIII.

Thrachys nana; trouvée aux environs de Rouen par M. Frontin. Observations à ce sujet, par M. Guérin-Méneville. X.

Trichodes apiarius. Dissemblance dans la couleur des élytres d'un individu de cette espèce; signalée par M. Doüé. XV.

Trogulus nepæformis (Scopoli). Trouvé aux environs de Paris par M. Nicolet. Détails à ce sujet par M. Lucas. V.

Trombidium holosericeum; observé en grande quantité sur des treillages exposés au midi, par M. Lucas. XXVIII.

Vespa rubra; nid de cet insecte découvert à Meudon par M. Al. Laboulbène. XLIX.

Wagasocles. Ce nom dans la méthode mononymique équivaut à celui d'*Ophtalmicus dispar* selon M. Amyot. VIII.

Xerophyllum. Cet insecte est très voisin du Coriphyllum décrit par M. Audinet-Serville, selon M. Amyot. LV.

Xerophyllum Servillei. Rectification d'une erreur commise au sujet de cet insecte; par M. Léon Fairmaire. IX.

Yponomeuta padella. Ravages exercés dans les plantations de pommiers par la chenille de ce Lépidoptère. Remarques à ce sujet par M. Guérin-Méneville. LXV.

ERRATA.

Bulletin, page XLVII, ligne 28, *au lieu de :* Se trouvant en France; *lisez :* Se trouvant dans l'Europe méridionale (Espagne).

Bulletin, page LIX, ligne 24, *au lieu de :* 1846, *lisez :* 1836.

JUL 1961

AU

TI

OCT 28 1915

FEB 1 8 1924

APR 1 1942

OV 4 1942

4/20/51

Arnaud

P.J. Macnamara

8—896

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00843 4219